5¢
S. ALPHONSE
* * *
MAX. : 80 — MIN. : 55
Ensoleillé, nuageux en soirée, plus chaud

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

EDITION PROVINCIALE

77e ANNEE — No 243 | MONTREAL, MERCREDI 2 AOUT 1961 | 2 CAHIERS — 50 PAGES

Le Nouveau Parti

Ultimatum de la délégation du Québec

(De notre édition finale d'hier)
par Jean CHARPENTIER

OTTAWA. — Résolue à garantir au départ le respect de ses droits, la délégation du Québec a posé ce matin son ultimatum au congrès de fondation du Nouveau Parti.

Reprenant une résolution défaite la veille en comité, le chef provincial du PSD pour la province de Québec, M. Michel Chartrand, a affirmé que l'immense majorité des Canadiens français rejette catégoriquement un nouveau parti qui se dise national, et a réclamé une fois de plus que soient substitués les termes "fédéral" ou "canadien" au mot "national" dans le texte de la constitution.

Cette motion faisait suite à une résolution soumise au congrès par le comité du Nouveau Parti de la province de Québec, mais rejetée la veille par le comité de la constitution.

Nation distincte

Lors du caucus tenu lundi soir, les délégués du Québec ont décidé de choisir la réunion générale de ce matin pour soumettre de nouveau leur amendement, ce qui a donné lieu dans la salle à un débat fort révélateur.

M. Chartrand a fait valoir que les Canadiens français formant une nation distincte, trouvent incomplet, inacceptable et assimilateur l'adjectif "national" appliqué au Nouveau Parti.

"La nation canadienne-française, a-t-il poursuivi, est fatiguée de se faire traduire la politique à partir de l'anglais, elle veut maintenant construire sa politique sur un pied d'égalité avec ses compatriotes de langue anglaise.

"Les Canadiens français constituent une nation en soi, a-t-il répété. Ce phénomène dure depuis 300 ans et n'est pas prêt de s'achever".

Appui de M. Argue

Le leader national du PSD, M. Hazen Argue, a aussitôt épaulé son collègue du Québec, estimant que la motion à l'étude était la plus importante dont le congrès ait été jusque-là saisi.

"Depuis plusieurs décennies,

Voir ULTIMATUM en page 2

Le Nouveau Parti

Autres nouvelles au sujet du congrès d'Ottawa

en page 34

Un parti libéral ... ou socialiste?

par Marcel GINGRAS

OTTAWA. — Alors que la première journée du congrès de fondation du Nouveau Parti a été celle de la lutte "Argue-Douglas", la deuxième aura été celle du duel "libéral-socialiste".

Le Nouveau Parti est-il libéral ou socialiste, se sont demandé les délégués toute la journée, — et ils se le demandent encore, — doit-il être simplement libéral ou nettement socialiste ?

Dès la séance de la matinée, le président du Conseil national des clubs du Nouveau Parti, M. Leo McIsaac, a prêché en faveur d'un socialisme mitigé ou d'un libéralisme avancé.

Selon ses propres termes, "la centralisation généralisée de la puissance économique, entre les mains du gouvernement, n'est pas préférable à la centralisation aux mains d'un cartel".

Trop modérée aux yeux des véritables socialistes du parti, particulièrement aux yeux des délégués de la Colombie-Britannique, ces mots ont cependant paru recevoir l'appui d'une bonne majorité des congressistes.

Au cours de l'après-midi, la présentation du premier rapport du comité du programme a suscité la même réaction. D'une extrémité de la salle à l'autre, on échangeait à haute voix, au micro, de multiples vues sur le degré de socialisme que doit adopter le parti.

En fin de journée, les socialistes de pure orthodoxie n'étaient guère plus satisfaits qu'au début de la matinée, mais les "libéraux avancés" semblaient devoir remporter la victoire.

La position que prendra le parti se précisera peut-être aujourd'hui alors que le comité du programme présentera un deuxième rapport.

Sérieux du congrès

Ces discussions, de même que l'ensemble du travail accompli depuis lundi matin, dénotent le sérieux du congrès.

A quelques rares exceptions encore à découvrir, les congressistes démontrent qu'ils ne sont pas venus à Ottawa pour s'amuser. Les organisateurs du congrès l'ont sans doute voulu ainsi et les délégués ont emboîté le pas.

Ils travaillent avec d'autant plus de sérieux qu'ils sont venus à ce congrès à leurs propres frais. C'est de leur poche qu'ils ont payé leur inscription et qu'ils paieront leur chambre d'hôtel.

Sans doute, aucun d'eux ne couche sous la tente comme certains fondateurs du CCF avaient dû le faire à Regina, en

Voir LEQUEL ? en page 2

La lettre de M. Jourdain

Aucune prise de position

QUEBEC. (E.G.) — La lettre de Me Claude Jourdain, député libéral de Gaspé-Nord, concernant les activités des Métallurgistes unis d'Amérique à Murdochville, n'a pas encore suscité de commentaires de la part du premier ministre Lesage ni du ministre du Travail, M. René Hamel.

Les deux ministres, interrogés hier à ce sujet, ont déclaré ne pas encore avoir pris connaissance de la lettre.

M. Hamel a dit qu'il irait la lire "tranquillement dans son bureau" et qu'il émettrait ses commentaires aujourd'hui.

Le premier ministre, de son côté, a semblé être fort surpris par le titre de LA PRESSE. On ignore cependant s'il prendra position au sujet des déclarations de M. Jourdain.

Les jeunes sont rares au congrès

OTTAWA. (M.G.) — Alors que l'idée de nouveauté en politique suscite presque naturellement celle de la jeunesse, on s'étonne de la faible présence des jeunes au congrès de fondation du Nouveau Parti.

Les jeunes délégués travaillent certes aussi sérieusement que leurs aînés, mais leur petit nombre surprend. Le manque d'intérêt des jeunes à l'égard du mouvement politique qui se forme n'est toutefois qu'apparent, car ils ont signifié leur participation, au congrès par l'envoi de plusieurs des résolutions inscrites au répertoire distribué le premier jour.

Au souvenir de l'animation et de l'élan que jeunes libéraux et conservateurs ont donnés aux congrès de leur parti respectif, on déplore un peu de voir les jeunes socialistes si peu nombreux.

Le Nouveau Parti n'hésite pas à reconnaître aux provinces le droit inaliénable de contrôler tous les aspects du secteur de l'éducation, mais il offre de les aider financièrement et d'aider les étudiants eux-mêmes.

Estimant que les provinces ne peuvent assumer seules toutes leurs responsabilités si elles n'ont pas les moyens nécessaires, le parti leur fournira ce moyens, s'il est porté au pouvoir.

On voit au programme proposé que le parti fera avec les provinces les arrangements nécessaires pour leur permettre de s'acquitter entièrement de leurs obligations dans le domaine de l'enseignement.

A cette fin, il leur donnera la part des revenus qui leur revient en vertu de la cons-

Voir LES JEUNES en page 2

Au pénitencier de Kingston: plus d'une journée sans sommeil...

Deux forçats tiennent 5 gardes prisonniers



27 HEURES DE "SUSPENSE"...

KINGSTON. — Nous sommes arrivés au pénitencier de Kingston à l'heure de la capitulation des forçats et de la libération des otages.

Le préfet, David McLean, venait de l'annoncer à la trentaine de journalistes et de photographes massés devant l'entrée principale :

"Tout est fini. Personne de blessé".

C'était l'épilogue d'un coup de main réussi par deux bagnards exaspérés, coup de main durant lequel la vie de cinq et même de six gardes du pénitencier n'avait par moment tenu qu'à un cheveu.

Le préfet, mû par un constant souci d'humanité, avait maté sans effusion de sang et sans procédés violents cette rébellion de 27 heures.

"La violence sévit tellement à l'extérieur de nos murs, a-t-il expliqué, que c'est bien le moins que nous tentions de l'écarter le plus possible de notre enceinte. C'est pourquoi nous n'avons pas utilisé de gaz lacrymogènes ni d'armes à feu".

Heures d'angoisse durant lesquelles aucun des deux forçats ou des cinq gardes n'avait goûté une seule minute de sommeil.

Reportage de
Lucien CHAMPEAU
Photos de
Paul-Henri TALBOT
(envoyés spéciaux de LA PRESSE)



Me JAMES MACAULAY (à gauche) et le préfet DAVID McLEAN.
"Victoire sans effusion de sang"



Le théâtre des opérations : ce bureau suspendu au-dessus de la cuisine.

Les 2 mutins voulaient voir un journaliste de LA PRESSE

Quand elle a appris que son intervention pouvait peut-être contribuer à une paisible solution du coup de main des deux forçats de Kingston, LA PRESSE n'a pas hésité hier matin un seul instant.

Elle a dépêché sur les lieux son chroniqueur policier Lucien Champeau et le photographe Paul-Henri Talbot, ce dernier ayant travaillé durant onze ans comme photographe officiel pour le compte de la police provinciale du Québec.

L'un des rebelles, du nom de Réal Hamel, 28 ans, purgeant à Kingston une sentence de 15 ans de pénitencier, avait formulé le désir de négocier les termes de sa capitulation par le truchement d'un journaliste de LA PRESSE de Montréal.

La demande du bagnard a été confirmée hier et par le sous-préfet du pénitencier, M. A. Jarvis.

Des repas cependant leur avaient été servis dans leur redoute temporaire constituée par une sorte de bureau cloisonné de verre, suspendu au-dessus de l'immense cuisine du pénitencier.

Les forçats se nommaient : **John-D. Peters,** 27 ans, purgeant une sentence de vingt années de pénitencier après qu'il eut, à Toronto, reconnu sa culpabilité à sept accusations de vols à main armée, de vol avec violence et de vols se rattachant à des hold-up de banque.

Réal Hamel, 28 ans, purgeant 15 années de pénitencier pour crimes semblables.

Les griefs

Peters et Hamel avaient comploté leur coup durant une dizaine de jours afin de faire valoir les griefs suivants :

Peters protestait de son innocence à trois ou même quatre des crimes qui lui avaient été

Voir FORÇATS en page 2

La crise de Bizerte

Un accord direct est possible (Stevenson)

NEW-YORK. (AFP-UPI-PA) — Les représentants du bloc afro-asiatique à l'ONU ont bon espoir de rassembler avant jeudi les cinquante signatures de membres de l'organisation mondiale en vue d'obtenir de M. Hammarskjold la convocation d'une assemblée générale d'urgence pour intervenir dans l'affaire de Bizerte.

Ils affirment avoir obtenu déjà 32 signatures et pouvoir compter sur le nombre suffisant d'Etats sud-américains ou africains pour combler la différence.

Les E.-U. opposés

Toutefois, il est clair que les Etats-Unis feront leur possible pour favoriser au contraire une solution négociée directement entre la France et la Tunisie, selon l'espoir qu'a exprimé hier soir M. Adlai Stevenson, de retour de Paris où il avait été invité à s'entretenir avec le général de Gaulle et M. Couve de Murville.

"J'estime qu'il existe une base pour un règlement convenable et mutuellement satisfaisant, a-t-il déclaré en débarquant à l'aéroport d'Idlewild.

"Je pense que le différend sera réglé et qu'une réunion de l'Assemblée générale de l'ONU n'est ni nécessaire ni souhaitable."

Il a précisé qu'il était possible, selon lui, d'arriver à un accord pour le retrait des forces des deux côtés jusqu'à leur position antérieure aux hostilités.

"Je ne crois pas trahir un secret, a-t-il ajouté, en disant que les dirigeants français désirent régler ce problème en bonne harmonie."

Il a démenti, sur une question d'un journaliste, que le problème de Bizerte soit comparable à celui de Guantanamo, où un traité et un contrat de location existent, alors que pour Bizerte la situation devait être réglée dans le futur.

"Les Français ont indiqué clairement qu'ils ne désirent pas rester indéfiniment à Bizerte."

L'ambassadeur américain a

Voir STEVENSON en page 2

Dès septembre : conférence de l'Occident sur Berlin ?

WASHINGTON. (AP-UPI) — On rapportait hier, à la Maison Blanche, qu'il est "fort possible" que l'Occident tienne une conférence au sommet avant la fin de cette année, pour discuter des grands problèmes européens — du problème allemand tout particulièrement.

C'est en tous cas l'opinion du secrétaire de presse, M. Pierre Salinger, qui a évoqué cette possibilité après que le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Harold Macmillan, eût déclaré à la Chambre des Communes que les chefs des grandes puissances occidentales se réuniraient probablement.

M. Salinger a précisé qu'il n'y avait cependant encore aucun projet en marche à ce sujet. D'autres membres du gouvernement américain ont par ailleurs déclaré qu'une rencontre occidentale au sommet pourrait être la suite logique à la conférence des ministres occidentaux des Affaires étrangères, qui doit se tenir en fin de semaine à Paris. Avant cette conférence des chefs des gouvernements des grandes puissances occidentales, il y aurait éventuellement, pense-t-on à

Voir CONFERENCE en page 2

Washington vote :

$8.8 milliards pour l'aide à l'étranger

WASHINGTON. (AFP) — La Commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants a approuvé hier par 27 voix contre 4 le programme d'aide à l'étranger pour l'année fiscale qui a commencé le 1er juillet dernier.

La Commission a maintenu dans le texte les principaux points proposés par le président Kennedy, notamment celui qui autorise le gouvernement pendant cinq ans à emprunter des fonds — jusqu'à concurrence de $8,800,000,000 — à la trésorerie des Etats-Unis qui lui permettront d'accorder des prêts à longue échéance et à des taux d'intérêt très bas.

La Commission s'était déjà prononcée à titre préliminaire la semaine dernière mais le vote d'hier est définitif.

La Commission a réduit de $407,000,000 la demande de crédits de $4,762,500,000. Les principales réductions ont été opérées dans les fonds destinés à l'assistance militaire et au soutien de défense. En outre, le fonds spécial de secours dont dispose le président a été réduit de $200,000,000.

La Commission sénatoriale des Affaires étrangères avait de son côté amputé les mêmes chapitres d'un total de $436,000,000.

La Commission de procédure fixera prochainement la date à laquelle le débat sur l'aide à l'étranger commencera à la Chambre des représentants.

Gagarine sera à Pugwash vendredi

HALIFAX. (PC) — Après avoir attendu Youri Gagarine pour le 27 juillet dernier, la Nouvelle-Ecosse s'apprêtait à le recevoir jeudi prochain. Or, voilà qu'on annonce qu'il n'arrivera à l'aéroport d'Halifax que vendredi soir ou même samedi matin !

On sait que le cosmonaute russe visite actuellement le Brésil. Et comme ce pays vient de lui demander de retarder son départ, il est possible qu'il n'arrive en Nouvelle-Ecosse que samedi matin. Auquel cas, le colonel Gagarine quitterait sans doute immédiatement Halifax pour Pugwash, où l'attendent et M. Cyrus Eaton et une répétition — en son honneur — de la fête des clans écossais qui s'est déroulée le 1er juillet dernier.

Loi appliquée avec rigueur

par Martin PRONOVOST

La nouvelle loi concernant les panneaux-réclame sur le bord des routes provinciales a été appliquée avec rigueur, hier, le 1er août.

Depuis hier, en effet, les employés de la Voirie un peu partout dans la province ont commencé à enlever les panneaux-réclame, pancartes, etc... qui ornaient les abords de nos routes.

Malgré plusieurs avertissements, soit par les journaux ou individuellement, nombreux sont ceux qui ont vu leurs enseignes publicitaires arrachées des poteaux dès 9 h. du matin.

Sur la route des Laurentides, entre St-Jérôme et Ste-Adèle, sous les ordre de M. Marcel Prévost, assistant-divisionnaire, six hommes ont rempli un plein camion de panneaux-réclame de toutes sortes, et ce dans l'espace de 2 heures seulement, sur un parcours d'environ 1 mille.

"DURA LEX ... SED LEX" — Les mesures sont prises. Si l'annonce empiète sur la propriété gouvernementale, elle doit disparaître. C'est la loi. Pour tous. Sans exception.



photos Roger St-Jean, LA PRESSE

Certains restaurateurs ont maugréé contre les employés à leur devoir. Un, entre autres, nous a déclaré qu'il ne croyait pas que la nouvelle loi serait appliquée : "Autrefois, on passait des lois mais elles n'étaient pas mises en vigueur, je croyais que ça ne changerait pas mais je m'aperçois bien que "c'est changé".

Même la supérieure d'un cloître a été surprise d'apprendre de la bouche de M. Prévost qu'un panneau de 7 pieds de largeur par 18 pieds de longueur, annonçant leur couvent, empiétait de 12 pieds sur la propriété du gouvernement. Comme la loi a été adoptée pour tous, sans exception, la bonne religieuse a demandé de ne pas briser l'enseigne en l'enlevant et qu'elle verrait à la faire installer sur leur terrain.

Parmi les panneaux-réclame ainsi "ramassés" par la voirie on en remarquait de différents commerces et associations et... même des pancartes de la dernière élection provinciale !

SOMMAIRE

	PAGES
A travers la province	25 à 33
Comiques	18
Courrier Confidences	8
Décès, Naissances, etc.	47
Editorial	4
Finance	44-45
Horoscope	18
Les Tribunaux	13-14
Mots croisés	18
Nouvelles métro	46
Radio et Télévision	18
Sciences	5 et 16
Spectacles et Concerts	10
Sports	40 à 43
Vie dans les Parcs	48
Vie féminine	6-7-8
Vie mondaine	7
Votre médecin	16

ainsi va la vie par Jandry



Pour échapper aux balles, un taureau retourne à l'abattoir

Un taureau s'est échappé des abattoirs et a causé un certain émoi dans l'est de la ville, hier après-midi. Le bovin en mal de liberté faillit même encorner M. John Welch, 36 rue Garden, de Terrebonne Heights, qui tentait de couper court à son escapade.

Se plaignant de douleurs à l'abdomen, le valeureux gaucho fut transporté à l'hôpital Notre-Dame, d'où il reçut bientôt son congé.

Deux autos-patrouille ont immédiatement pris en chasse l'animal qui est paisiblement descendu le long de la rue Moreau jusqu'à Sherbrooke. Puis il rebroussa chemin, et, sans l'aide de personne, retourna prendre sa place parmi ses congénères destinés à l'agrément de nos tables.

ULTIMATUM

SUITE DE LA PAGE 1

a-t-il dit, les Canadiens-français luttent en vain pour la reconnaissance de leurs droits, ce qu'aucun des vieux partis ne leur a accordée. La meilleure chose que nous puissions faire maintenant est de voter en faveur de cette motion dont dépendra l'avenir du Nouveau Parti".

Par contre, le directeur des recherches au Congrès du Travail du Canada, M. Eugene Forsey, a qualifié d'absurde et de ridicule la motion en question, qui aurait pour effet, selon lui, de détruire la nation canadienne.

"Si une telle motion était acceptée, a-t-il déclaré, parlant en français, il ne nous resterait plus qu'à renoncer à la nationalité canadienne, voire même à nous retirer des Nations unies puisque nous serions convenue que nous sommes désunis."

Une déléguée de l'Alberta lui a rétorquée que les Canadiens de langue anglaise sont parfaitement sensibles au bienfondé de l'amendement réclamé par le Québec, amendement qui met en jeu non seulement le vote de cette province mais touche à l'essence même de notre pays.

Prenant la parole à son tour, un instituteur d'origine britannique, délégué de la Colombie-Britannique, a affirmé sa fierté d'être Canadien et sa consternation de voir les Québécois renoncer à ce titre.

Enfin, après que plusieurs délégués du Québec eurent parlé en faveur de la motion, le secrétaire du comité de la constitution, M. Ken Bryden, de l'Ontario, a proposé que la motion de M. Chartrand soit soumise de nouveau à l'étude de son comité, ce qui fut accepté par l'assemblée.

Devant la solidarité manifestée sur cette question par les délégués du Québec, il est aisé de prévoir que le comité de la constitution devra modifier considérablement sa position initiale, sans quoi le succès du présent congrès s'en trouvera gravement compromis.

LEQUEL ?

SUITE DE LA PAGE 1

1933, mais c'est tout de même à coups de sacrifices personnels qu'ils fondent un parti politique.

Au sacrifice financier de plusieurs s'ajoute pour tous le sacrifice d'au moins une semaine de vacances. On est donc sérieux à ce congrès.

On l'est à un tel point que tout ce qui n'est pas "nécessaire" à l'action a été sacrifié. Le programme ne comporte aucun déjeuner, aucun dîner et aucun cocktail, pas même un buffet-café pour célébrer la victoire du chef qui sera élu demain.

Inutile d'ajouter que l'alcool est aussi absent de ce congrès que la neige au Sahara. Pendant les séances plénières, très rares sont les délégués qui circulent dans les couloirs et ceux qui le font semblent tout à fait sobres.

A part les caucus de délégations qui peuvent se tenir dans certains hôtels, tout le congrès se déroule au Colisée même. Personne ne siège dans les bâtisses adjacentes. De ce seul fait, les pertes de temps sont éliminées et, à la fin du congrès, tout le travail prévu aura sans doute été effectué.

Les congrès des autres partis politiques ne se sont pas toujours déroulés aussi "rondement". En janvier dernier, au congrès libéral, on a vu le comité des résolutions siéger après la séance de clôture.

Rien de ce genre n'est à prévoir pour l'instant chez les socialistes-libéraux ou libéraux-socialistes.

FORÇATS

SUITE DE LA PAGE 1

imputés, alléguant que les policiers de la ville-reine l'avaient incité à consentir à tout le "lot" moyennant une sentence atténuée. Or la sentence, au lieu d'être légère telle qu'anticipée, l'avait littéralement assommé et il pestait sans relâche depuis le début de son incarcération.

Quant à Hamel, son cas relèverait plutôt de la psychiatrie. Il souffrait à un degré aigu de la phobie de la persécution et avait déjà subi plusieurs traitements aux mains de spécialistes.

Poussés chacun par leurs mobiles particuliers, les deux hommes, dimanche après-midi à 2 h. 40, décident de mettre leur plan de révolte en action.

Escalade d'une clôture de 25 pieds

Ils escaladent une clôture de fil de fer de vingt-cinq pieds de hauteur, traversent une sorte de préau conduisant à la cuisine, s'emparent de plusieurs couteaux de boucher et capturent en quelques secondes deux gardes de la cuisine E.-G. Nicholson et John Tobin.

Ils se dirigent vers le bureau de la mezzanine et, toujours sous la menace de leurs coutelas, s'emparent du cuisinier en second Cly Dickens. Ils relâcheront bientôt cet homme pour lui permettre de préparer la popote de leurs 947 compagnons de geôle.

Dans le bureau, ils cernent trois autres gardes, soit G. Good, John Dobson et S.-H. Byszewski.

Ils ligotent les six hommes avec de la cordelette de boucher, les uns sur des chaises, les autres sur le parquet. Après avoir relâché Dickens, ils desserreront cependant les liens des cinq autres pour leur permettre de fumer et de manger.

Les réclamations

Ils font voler en éclats une partie de la cloison de verre et par l'ouverture ils crient leurs conditions aux autres gardes.

Leur rage atteint un paroxysme, et il ne suffirait que d'une manoeuvre maladroite pour qu'ils tranchent la gorge de leurs otages.

Ils veulent voir le ministre de la justice, l'hon. D. Fulton. Hamel veut qu'un journaliste de LA PRESSE vienne lui servir de médiateur. Les deux réclament des traitements de faveur et demandent d'être transférés à la cuisine.

Les heures passent

Parfois l'un d'eux quitte son perchoir et descend sur le parquet de la cuisine afin de discuter de plus près avec le préfet ou ses aides. Les deux aumôniers de la prison, un prêtre catholique et un ministre protestant, tentent de ramener les récalcitrants à de meilleurs sentiments.

La capitulation

Finalement le psychiatre du pénitencier, le Dr George Scott, et le préposé à la classification M. Clark, montent dans la redoute avec Me James Macaulay, adjoint immédiat du ministre de la Justice.

Ils écoutent durant trois quarts d'heure les revendications et jérémiades des rebelles et promettent formellement de donner suite à celles qui semblent fondées.

Ils s'absentent durant quelques minutes puis reviennent converser avec Peters et Hamel afin de ratifier l'entente. Le cas de Peters sera soumis au ministère de la Justice et un nouveau procès sera ordonné si nécessaire. Hamel sera tenu plus à l'écart des compagnons de geôle qu'il craint davantage et recevra plus fréquemment la visite du psychiatre.

Le préfet conclut : "En aucun moment les deux détenus n'ont tenté de s'évader. Ils n'ont pas tenté de soulever une rébellion générale. Mais il est possible qu'ils auraient tué les otages s'il y avait eu manoeuvre maladroite de notre part".

CONFERENCE

SUITE DE LA PAGE 1

Washington, une conférence des ministres occidentaux de la Défense. Enfin, certains observateurs américains prévoient que la conférence au sommet pourrait bien se tenir dès septembre prochain, afin de statuer définitivement sur le problème de Berlin avant que ne soit tenue, à la fin d'octobre prochain, la conférence des partis communistes russes.

Nouvel avertissement du Kremlin

De hauts fonctionnaires américains ont également révélé que M. Khrouchtchev a averti le président Kennedy que ses nouveaux préparatifs militaires au sujet de Berlin appelleraient en contre partie des mesures militaires russes tout aussi importantes.

Par l'intermédiaire de M. McCloy, au cours de ses conversations avec celui-ci en fin de semaine dernière, il a fait savoir que si les Etats-Unis prenaient une position agressive, les Russes feraient de même. Ces remarques de Khrouchtchev ont été interprétées à Washington comme un autre avertissement russe à l'Occident et aux Etats-Unis en particulier.

Les fonctionnaires américains ont cependant spécifié que le maître du Kremlin n'avait réitéré aucun ultimatum ni aucune nouvelle demande. Il a laissé la porte ouverte à des négociations avant l'échéance de la signature du traité de paix séparé avec la RDA.

Rappel probable

Faisant suite au programme Kennedy de Défense, l'Armée de l'air américaine a d'autre part mis en état d'alerte 71 unités d'aviation de la Garde nationale et de la Réserve de l'aviation, en vue d'un rappel possible à l'activité. Si le rappel s'effectue, l'Armée de l'air compterait ainsi 28,000 hommes de plus en service actif.

Le président Kennedy, en addition au pouvoir qu'il a de rappeler les réservistes, a également été autorisé à étendre le rappel annuel de deux semaines en service actif des réservistes.

Les "Six" prêts à hâter l'adhésion du Royaume-Uni

PARIS. (UPI, AFP, Reuters) — Les représentants des six pays du Marché commun, lors d'une réunion du conseil ministériel de l'UEO (l'Union de l'Europe occidentale) tenue hier à Paris, ont exprimé leur satisfaction devant la décision britannique d'entamer des négociations en vue de se joindre à eux.

"Avec l'entrée de l'Angleterre, nous pouvons maintenant passer à la grande Europe qui, à beaucoup d'égards, dépassera l'Amérique et l'Union soviétique", a déclaré l'initiateur du Marché commun, M. Jean Monnet, président du comité d'action pour les Etats unis d'Europe. Cette déclaration traduit l'espoir qui règne parmi les fervents d'une Europe intégrée, au lendemain de la décision historique de la Grande-Bretagne de demander à adhérer au Marché commun.

Hâter les négociations !

M. Jean Monnet estime que maintenant il faut aller vite dans les négociations pour éviter de créer la confusion et qu'il ne faut pas se laisser impressionner par les problèmes matériels qui ne sont pas difficiles à résoudre.

Sur le calendrier qui sera vraisemblablement adopté, quelques précisions, officieuses, sont parvenues de Bruxelles, siège du Conseil des ministres des Six et des commissions européennes, Marché commun et Euratom.

On pense que la demande formelle de la Grande-Bretagne parviendra à Bruxelles au début de la semaine prochaine et que simultanément elle sera communiquée aux gouvernements des Etats membres de la communauté économique européenne (Marché commun) dans les six capitales, à savoir Paris, Rome, Bonn, Bruxelles, La Haye et Luxembourg.

Une atmosphère d'unité renforcée par la préoccupation d'une menace commune, telle est l'impression qui se dégage de cette session du conseil de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), de l'avis des observateurs qui ont assisté aux séances que le conseil a tenues hier dans la matinée et l'après-midi.

Espoir anglais

M. Edward Heath, lord du Sceau privé de la Grande-Bretagne, qui vient de rentrer à Londres après avoir participé au conseil ministériel de l'UEO à Paris, a déclaré qu'il avait été très encouragé par l'accueil des autres pays au sujet de la décision britannique de demander à faire partie du Marché commun. L'accueil a été enthousiaste, a dit M. Heath, et il n'y a pas eu d'opposition.

M. Heath a précisé que dans la déclaration qu'il a faite il a souligné que la Grande-Bretagne a des obligations particulières vis-à-vis de ses partenaires du Commonwealth et de la zone du libre-échange ainsi que des problèmes agricoles.

Mais les ministres, a dit M. Heath, ont reconnu la valeur du Commonwealth et la nécessité de prendre des dispositions particulières à ce sujet.

Confié à M. Mcnamara

Un programme qui sauverait d'une mort certaine de 10 à 15 millions d'Américains

WASHINGTON — (AFP-UPI) — Cinquante millions d'Américains sont susceptibles d'être tués et 20 millions d'autres d'être grièvement blessés au cours d'une attaque massive aux bombes thermo-nucléaires. C'est ce qu'a déclaré hier le secrétaire à la défense Robert S. Mcnamara à la sous-commission des opérations militaires de la Chambre des représentants des Etats-Unis.

Monsieur Mcnamara vient de se voir confier l'organisation de la défense civile par le président Kennedy. Il s'est présenté à la sous-commission pour exposer le programme de celui-ci en matière de défense passive.

Le programme prévu, a-t-il dit, permettrait de sauver 10 à 15 millions de vies humaines dans le cas d'une attaque thermo-nucléaire. Ce programme comporte notamment l'identification, l'équipement et le ravitaillement des abris existants qui assurent une protection raisonnable.

M. Mcnamara s'est dit d'avis qu'il est financièrement impraticable d'organiser la protection de la majorité de la population des Etats-Unis. Mais le programme qu'envisage d'appliquer l'administration avec les 207 millions demandés, a-t-il noté, permettrait de donner une bonne possibilité de survie au quart environ des habitants du pays.

La sous-commission des opérations militaires de la Chambre, présidée par le démocrate Chet Holifield, de la Californie, siégera pendant deux semaines afin de scruter le programme proposé par le gouvernement Kennedy. M. Holifield a affirmé qu'il y avait eu pendant un temps une certaine inertie dans l'organisation de la défense civile.

STEVENSON

SUITE DE LA PAGE 1

souligné pour conclure que l'affaire de Bizerte était devenue urgente et concernait les nations occidentales et afro-asiatiques.

Non-intervention russe ?

Une autre note d'espoir est venue d'une information de l'AFP d'origine diplomatique, mais non confirmée pour le moment, selon laquelle M. Khrouchtchev aurait déclaré à la délégation de neuf ambassadeurs africains (dont l'ambassadeur tunisien) qui ont effectué avant-hier une démarche commune à Moscou pour protester contre l'action française à Bizerte, que "la situation actuelle au sujet de cette affaire ne justifiait pas une intervention directe de l'Union soviétique."

La presse soviétique avait cependant rendu compte de cette démarche en annonçant que M. Khrouchtchev avait réaffirmé sa position favorable à la lutte des pays africains contre les vestiges du colonialisme et à l'élimination des bases militaires étrangères sur le territoire de ces pays.

LES JEUNES

SUITE DE LA PAGE 1

titution, afin que l'enseignement soit gratuit à tous les niveaux.

Ces sommes en mains, les provinces pourront multiplier les bourses d'étude pour venir en aide aux étudiants les plus méritants. Elles pourront également voir sans crainte à la construction et à l'expansion des écoles et des universités. Elles pourront offrir des moyens de perfectionnement et des traitements satisfaisants aux membres du personnel enseignant.

Tous ces éléments auraient pu attirer les étudiants, mais très rares sont les jeunes visages à ce congrès.

L'absence d'un plus grand nombre s'explique peut-être par le travail de vacances auxquels la majorité des étudiants doivent se plier pour gagner leurs études. On peut également l'attribuer aux frais de séjour et d'inscription que les étudiants auraient dû prendre à leur propre compte, tout comme leurs aînés.

Malgré tout, leur absence se remarque, mais sans que les organisateurs du parti en soient alarmés.

A l'exception de M. Walter Pitman, unique député du Nouveau Parti aux Communes, tous admettent que les étudiants et les jeunes en général sont peu nombreux. On peut citer à cet égard Mme Thérèse Casgrain, M. Stanley Knowles, M. Hazen Argue, mais aucun ne s'inquiète. C'est là un congrès de fondation, disent-ils, les circonstances sont donc fort différentes de ce qu'elles étaient aux congrès libéraux et conservateurs.

Pour sa part, M. Pitman trouve que les jeunes sont très nombreux. Il se dit très satisfait de la présence de ceux qui s'y trouvent.

Nouveau caucus de l'UN, jeudi

(De notre édition finale d'hier)

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Les conseillers législatifs et députés de l'Union nationale tiendront un nouveau caucus jeudi, au club Renaissance de la Vieille Capitale.

La plupart d'entre eux ont participé samedi à la réunion des présidents des comités de comté élus en vue du congrès des 21, 22 et 23 septembre prochain. Le caucus de jeudi aura pour but, semble-t-il, de discuter les décisions prises en fin de semaine et établir les grandes lignes du programme de la convention.

Nous avons appris, par ailleurs, que ce n'est pas sans difficulté que l'on a fait accepter samedi l'idée d'un appel nominal pour les candidats à la "chefferie". L'un de ceux que la rumeur publique désigne déjà comme candidat s'est montré un adversaire acharné de cette procédure, soutenant qu'une mise en nomination constituait un "enfantillage".

PROFESSEURS

SUITE DE LA PAGE 3

scolaire de Jacques-Cartier et ses professeurs porte sur une question d'arrérages de salaires dus à ceux-ci, étant donné que dans le cours du mois de mai dernier, le tribunal d'arbitrage, à l'unanimité de ses membres, avait décidé d'augmenter substantiellement le salaire des professeurs, ladite augmentation prenant effet au 1er juillet 1960.

Cette rétroactivité augmente le salaire des professeurs de Jacques-Cartier dans la proportion de : $750 à $2,000, et occasionne, pour la Commission scolaire de Jacques-Cartier, une dépense supplémentaire, non prévue au budget, de l'ordre de : $300,000.

"Danger: polio!"

Défense de se rendre jusqu'à Berlin-Ouest !

BERLIN. (Reuters-UPI) — Des témoins oculaires rapportaient, hier soir, que la police de l'Allemagne orientale a systématiquement fouillé les trains menant à Berlin-Ouest, ordonnant à des centaines de passagers de descendre. Le gouvernement a d'autre part annoncé qu'il était obligé de restreindre les voyages à Berlin-Ouest à cause d'une épidémie de polio qui se serait déclarée en Allemagne occidentale.

Un porte-parole du ministère de la Santé d'Allemagne occidentale a immédiatement réfuté les allégations de la RDA relatives à l'épidémie de polio. Selon M. Ernst Lemmer, ministre des Affaires pan-germaniques, Pankow aurait choisi ce prétexte dans le seul but de restreindre les voyages entre les deux Berlins et de couper le flot des réfugiés de la RDA en Allemagne occidentale.

Quoi qu'il en soit, les mesures se sont resserrées, puisque un témoin oculaire aurait même entendu un policier de Berlin-Est déclarer : "Depuis le 1er août, il est défendu d'aller travailler à Berlin-Ouest."

Plusieurs firmes de Berlin-Ouest rapportent d'ailleurs que de nombreux employés qui demeurent dans Berlin-Est ne se sont pas présentés au travail hier.

Détente à Bizerte ?

TUNIS. (AFP-UPI-PA) — La situation à Bizerte s'est un peu détendue hier à la suite d'une décision des autorités tunisiennes d'autoriser les ressortissants français à quitter librement le territoire. Des mesures restrictives avaient inquiété les Français désireux de rentrer dans leur pays et été sans doute à l'origine des mesures vexatoires prises à Orly contre un groupe de 69 élèves-officiers tunisiens en voie de rapatriement.

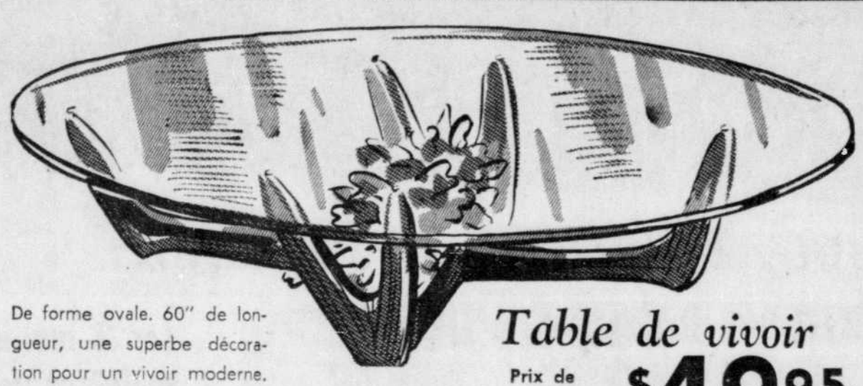
Ces cadets ont été autorisés hier à rentrer à Tunis.

Par contre l'agitation se maintient dans le reste de la Tunisie où se multiplient des réunions et assemblées locales des cadres du Néo-Destour, le parti au pouvoir en Tunisie.

Le gouvernement tunisien multiplie d'autre part ses démarches dans diverses capitales en vue d'obtenir le plus grand nombre possible d'adhésions à sa demande de convocation d'une assemblée générale d'urgence de l'ONU., et ce tant auprès des gouvernements que des organisations privées.

C'est ainsi que la Confédération internationale des Syndicats Libres a communiqué à l'Union générale des travailleurs tunisiens qu'elle appuyait cette demande.

Les observateurs français croient pouvoir noter cependant une nette division dans l'opinion publique tunisienne, où les "durs" semblent l'emporter pour le moment contre les "mous". A son image, le président Bourguiba serait maintenant perplexe, et réaliserait qu'il serait allé trop loin.



De forme ovale. 60" de longueur, une superbe décoration pour un vivoir moderne. Riche dessus "Plate".

Table de vivoir
Prix de vente **$49.95**

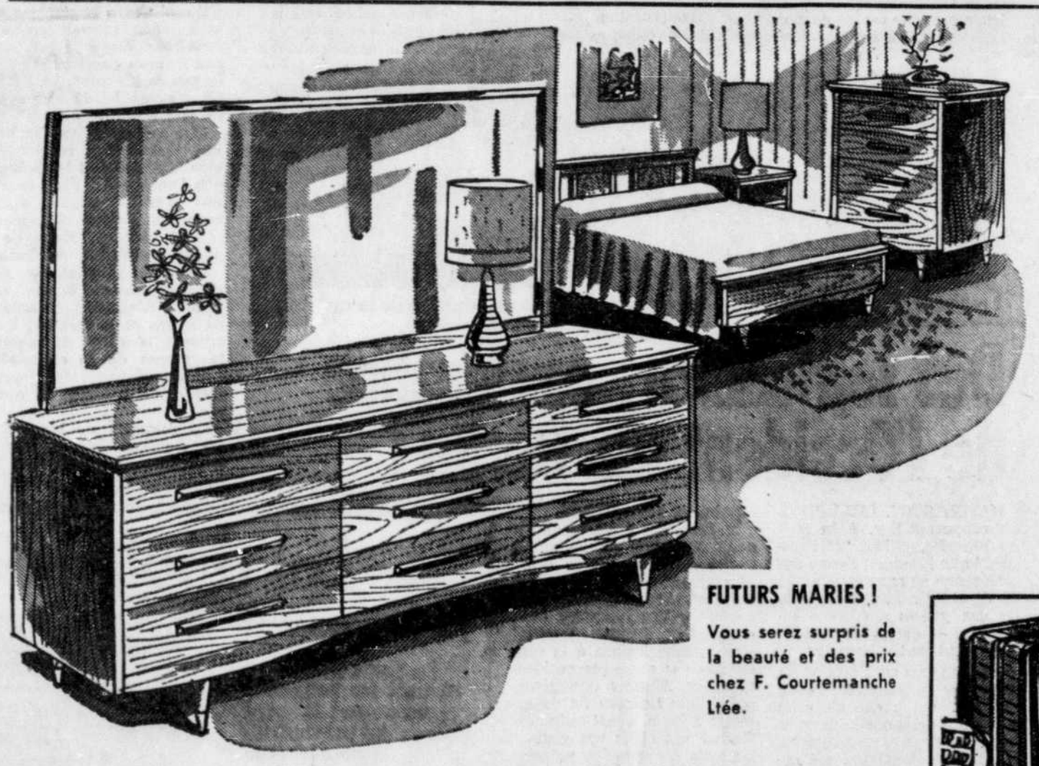
LUXUEUX FAUTEUIL

De style très élégant, siège, appuie-dos et appuie-bras rembourrés et recouverts de très beau tissu. Peut servir dans votre chambre à coucher, aussi bien que pour le vivoir. Choix de couleurs.

PRIX DE VENTE **$19.95**



Les plus beaux mobiliers **À PRIX D'AUBAINES**



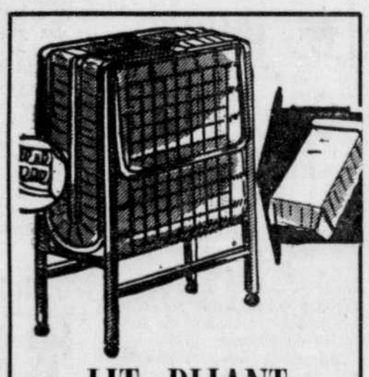
STYLE SCANDINAVE aux lignes ULTRA-MODERNES

Merveilleux bureau de **72 pouces** à **9 tiroirs,** grand miroir, commode à 4 tiroirs et lit, de construction solide. C'est un mobilier **élégant** et de **riche apparence.**

A PRIX TRES SPECIAL **$179**

FUTURS MARIES !

Vous serez surpris de la beauté et des prix chez F. Courtemanche Ltée.



LIT PLIANT

Belle fabrication robuste avec **matelas à ressorts.**

SPECIAL **$18.95**



MAGNIFIQUE LAMPE

Lampe à poteau à 4 lumières et table en noyer, le tout très décoratif.

SPECIAL **$49.95**



LIT CONTINENTAL "RELAXER" par SEALY

COMPLET AVEC TETE

Matelas à centaines de ressorts. Sommier-boîte de même qualité ... Une des belles valeurs "SEALY".

3' — 3'3"

Rég. $79.95
Rabais de $20
TRES SPECIAL

$59.95

COMPLET AVEC TETE

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS

F. COURTEMANCHE LTEE

AU SERVICE D'UNE NOMBREUSE CLIENTELE DEPUIS 25 ANS

6729, ST-HUBERT (AU NORD DE ST-ZOTIQUE) **CR. 2 1137/38**

TERMES FACILES jusqu'à 24 MOIS pour payer

EDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

77e ANNEE — No 243 MONTREAL, MERCREDI 2 AOUT 1961 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m.: VI. 9-3113, VI.9-3325
(rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

Un camion plonge dans le canal Soulanges, 1 mort

M. Armidas Deslauriers, âgé de 64 ans, demeurant à Rougemont, a perdu la vie quand il est plongé avec son camion dans le canal Soulanges près des Cèdres, à la suite d'une violente collision. M. Deslauriers revenait avec son fils, d'une enchère où ils avaient acheté plusieurs porcs, à Hawkesbury, Ont. L'accident est survenu peu après minuit lundi soir.

Le fils de M. Deslauriers, qui conduisait le camion, a réussi à sauter juste avant que le véhicule plonge à l'eau. Il n'a subi aucune blessure.

Selon la police les Deslauriers retournaient à leur ferme avec le chargement de porcs, lorsque l'accident s'est produit. Deux des animaux ont été tués et plusieurs autres se sont noyés, dans 14 pieds d'eau, les autres étant recueillis par la police sur la route et dans les champs voisins.

La police détient présentement Samuel R. Barnett, âgé de 27 ans, de Plattsburg, N.Y., conducteur de l'automobile. Le véhicule conduit par Barnett a heurté le camion par en arrière et l'a précipité dans le canal Soulanges, situé à environ 40 milles à l'ouest de Montréal.

Une autopsie sera pratiquée par le Dr R. Benoît, coroner du district de Soulanges.

Chinoiseries de l'importation

Trois Canadiens ont été accusés d'avoir tenté d'importer des marchandises chinoises aux Etats-Unis, hier, à Plattsburg, N.Y.

Raymond Boucher, 5595 rue De Grâce à Montréal, et Aimé Marcel et sa femme Jacqueline, domiciliés au 784 rue Osborne, à Verdun, ont été arrêtés par des agents de l'émigration américaine à la frontière, la nuit précédente. Ils ont été traduits devant le commissaire Joseph Kelly.

Après audition de leur cause, les deux hommes ont été relâchés sous un cautionnement de $2,500 et Mme Marcel, $500.

Vol dans un restaurant

Un individu a commis un vol à main armée dans un restaurant de la rue Bellechasse, vers 10 h., hier soir.

A la police, Mme Germaine Tremblay, propriétaire du restaurant du même nom, 2312 est, rue Bellechasse, a déclaré qu'un homme est entré dans le restaurant et s'est dirigé au comptoir.

Après avoir sorti un revolver, il lui demanda le contenu du tiroir-caisse, $80.

Le bandit a pris la fuite à pied. Au moment du vol, Mme Tremblay se trouvait seule dans son établissement.

Adolescent pourchassé

Un garçon de 16 ans, au volant d'une voiture présumément volée, a été capturé après une spectaculaire chasse à l'homme, sur les rues Rachel et Duluth. L'adolescent, dont l'identité est encore inconnue, s'est enfui quand les agents de l'auto-patrouille 17-3 lui ont demandé de produire ses enregistrement et licence. A l'angle de Bullion et Rachel, le véhicule est entré en collision avec un taxi. Le jeune homme s'est alors enfui à pied par les ruelles. Des passants l'ont poursuivi et ont réussi à le rejoindre pour le remettre entre les mains des policiers.

La police a libéré Aird

Georges Aird (alias Côté) est de nouveau en liberté. La Police Provinciale l'a relâché hier après-midi, vers 4 heures 15. On se souvient que Aird, accompagné de son avocat Me Léo-René Maranda, s'était rendu volontairement à la police qui désirait l'interroger à propos de l'"affaire" Pearson. Me Maranda avait alors déclaré que, si son client était libéré promptement, il amènerait lui-même les deux autres recherchés, Armand Larose et Rosaire Daoust.

Entre temps, Eddie Callaghan, un Américain de 36 ans en instance de déportation, se trouvait toujours en prison hier. En effet un appel a été logé contre l'ordre d'extradition, au sujet duquel une décision sera prise le 10 août. La nouvelle de sa mise en liberté sous un cautionnement de $1,000 s'est avérée fausse quand les autorités de l'immigration ont déclaré plus tard qu'aucun cautionnement n'avait été fourni en faveur de Callaghan. Ce dernier se trouve aux mains du service d'immigration depuis le 21 juillet.



Photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

L'INVENTAIRE DE LA MARCHANDISE VOLEE EST COMMENCE — Le directeur-adjoint Roméo Longpré, le lieutenant Jacques Pariseau et le sergent-détective Roland Duceppe prennent note de tous les articles qu'ils ont retrouvés dans les perquisitions à Bois-des-Filions, Ste-Scholastique, Ste-Thérèse, Ville d'Anjou et Duvernay. Cette marchandise retrouvée a permis l'arrestation de cinq hommes, dont trois agents de la police de Montréal.

28 typographes en grève à la Verdun Printing & Publishing

Vingt-huit typographes de la compagnie Verdun Printing and Publishing Inc. font présentement la grève pour protester contre le refus de la compagnie de reconnaître à ses employés le droit d'affiliation.

Le tout remonterait à une lettre expédiée par un directeur de la compagnie à ses employés, dans laquelle il déplorait le fait que cinq membres étaient partis "sans avis préalable" et que ce départ engendrait une "insécurité à laquelle l'administration devait faire face, tant qu'au nombre de typographes qui reviendront au travail après les vacances".

En conséquence, l'administration se voyait obligée de "déclarer le 'lock-out' contre l'Union typographique, local 145".

Le directeur ajoutait : "l'atelier doit continuer à opérer" et lançait l'ultimatum : "Il faut demeurer avec l'union ou rester avec l'atelier".

A la suite de cette lettre, 28 typographes se sont mis en grève et ont établi, depuis hier, des lignes de piquetage aux abords de l'atelier.

Commentant la déclaration de l'administration voulant qu'elle se trouve en face d'une insécurité quant au retour au travail des employés, M. Edgar McGown, président de l'Union typographique Jacques-Cartier, local 145, s'est empressé de la réfuter.

"C'est la compagnie qui a refusé d'ouvrir ses portes à un groupe d'employés qui s'est présenté au travail lundi matin", a-t-il précisé.

Selon lui, la compagnie n'avait rien à craindre de ce côté.

De plus, un employé présentera prochainement à la Commission des Relations ouvrières un affidavit pour expliquer les revendications des employés.

Le requérant prétend qu'il ne pouvait plus garder son emploi sans abandonner l'union et que, par conséquent, il devait accepter l'acte du patron, c'est-à-dire son congédiement.

Il allègue également qu'il a été congédié contrairement à la loi, pour la seule raison qu'il était membre en règle de l'union et qu'il désirait rester membre.

Le requérant demande à la CRO de déclarer le renvoi ou congédiement illégal et en contravention de la loi des Relations ouvrières, d'ordonner enfin à la compagnie de lui payer son plein salaire à partir de son congédiement jusqu'à son réengagement.

Entre temps, les employés ne travaillent pas et se relaient sur la ligne de piquetage.

L'arrestation de trois policiers pour vol

"Il n'y aura pas de clémence demandée"

(par Martin PRONOVOST)

Cinq hommes sont actuellement sous verrous à Montréal et doivent comparaître ce matin en Correctionnelle par suite de la mise à jour d'un réseau de voleurs et de receleurs.

Trois de ces prévenus sont des policiers montréalais; Marcel Beauchamp, 31 ans, domicilié au 322 Grande-Côte à Bois des Filions, depuis 9 ans au service du corps de police municipal ; Fernand Archambault, âgé de 33 ans, demeurant au 45 de la 25e Avenue à Bois des Filions, au service de la police depuis 1951; Louis Hains, 32 ans, dont l'adresse est 1070 rue Montcalm à Duvernay, policier depuis 1952.

Les deux autres impliqués en rapport avec une des plus grosses captures de voleurs sont : Roch Archambault, garagiste de Bois des Filions (c'est de chez lui que s'écoulait la marchandise volée) ; ce dernier est le frère de l'agent Fernand Archambeault. Le second est un cultivateur de Ste-Scholastique, Gaston De la Sablonnière, âgé de 32 ans, cousin de l'agent Marcel Beauchamp.

L'enquête dans cette affaire est conduite personnellement par le directeur-adjoint Roméo Longpré, assisté de l'inspecteur Greenberg et de plusieurs détectives qui ont travaillé presque jour et nuit depuis 10 jours.

Les limiers possèdent actuellement pour environ $5,000 de marchandise volée. La liste des objets se lit comme suit : Balances pour bouchers, moulins à viande, moteurs électriques, pièces d'automobiles, rasoirs électriques, des milliers de bougies d'auto, un "jeep", etc. etc. Le "jeep" avait été volé il y a trois mois et appartient à la voirie municipale de Montréal.

Le directeur-intérimaire J. Adrien Robert a déclaré aux journalistes hier après-midi que l'enquête dans cette malheureuse affaire n'était pas terminée et qu'il y avait encore de la marchandise à retracer.

M. Robert a ajouté que ces cinq individus opéraient sur une grande échelle. "Les vols étaient commis par les trois policiers et les deux autres s'occupaient de les revendre".

Les trois agents travaillaient dans le district du poste No 20, coin Lajeunesse et boulevard Gouin, sur la radio-patrouille, et selon toute apparence, les vols furent commis dans ce district.

"Il n'y aura pas de clémence demandée dans cette affaire pour les policiers, au contraire, j'insisterai pour des sentences exemplaires" a déclaré M. Adrien Robert. "Le public ne doit pas conclure que tous les membres de la police sont malhonnêtes, la presque totalité sont de bons hommes et d'honnêtes travailleurs qui risquent quotidiennement leur vie", a-t-il ajouté.

Le directeur-intérimaire admet toutefois qu'il se trouve des indésirables au sein du corps policier montréalais mais qu'il fait tout en son possible pour les éliminer. "Nous voulons épurer notre département et nous ne reculerons devant rien, les trois policiers impliqués dans ces vols sont des traitres à leur profession".

M. Adrien Robert en profite pour annoncer que pour empêcher la répétition de telle chose il pense à établir un nouveau système par lequel tout nouvel aspirant au poste de policier devra montrer "patte blanche" en tout point, ce qui laisse entendre qu'une enquête très serrée sera faite sur les antécédents de chacun des candidats.

En continuant, M. Robert déclare : "Un des buts de la décentralisation est justement d'avoir une surveillance plus étroite sur les policiers, être plus au courant de leur travail, s'il le font bien ou mal ; jusqu'ici les policiers étaient un peu trop libres de faire leurs quatre volontés. La plupart sont très honnêtes, malheureusement d'autres, sans être malhonnêtes, donnaient un mauvais rendement, ce qui ne se reproduira plus avec la décentralisation, chaque officier en charge pouvant suivre de plus près ses subalternes."

Pour finir son entrevue dans une note d'optimisme, le directeur intérimaire ajoute : "Dans quelque temps on ne voudra plus revenir à l'ancien système et la décentralisation empêchera de malheureuses histoires comme celles d'aujourd'hui."

Nouvelles précisions sur la gratuité scolaire

Un haut fonctionnaire du gouvernement provincial vient de fournir les précisions suivantes au sujet de la loi sur la gratuité scolaire, répondant par là aux questions que se posait une partie de la population québécoise.

1.—Les parents ont l'entière liberté de choisir l'école que fréquenteront leurs enfants pourvu que ce soit une école secondaire reconnue.

2.—Le remboursement des frais de scolarité ne s'applique pas aux écoles maternelles et élémentaires indépendantes.

3.—Dans le cas d'enfants qui ont terminé leur 11e année scientifique et qui doivent faire leur 12 année scientifique, la loi ne prévoit pas le cas de la 12e année suivie à l'extérieur de la Commission scolaire.

Si une commission scolaire donne la 12e année chez elle, elle doit le faire gratuitement, mais elle n'a pas d'obligation relativement à ce cours.

4.—Le remboursement des frais de scolarité n'est pas nécessairement $200. C'est là un montant maximum. Dans les cas où les frais d'enseignement ne sont que 100, la Commission scolaire ne devra rembourser que $100.

Au cas où ces précisions ne soient pas entièrement satisfaisantes, le Ministre de la Jeunesse, M. Paul-Gérin Lajoie, donnera cet après-midi à Québec une conférence de presse où il répondra à toutes les questions que peuvent encore se poser les parents.



photo Roger Saint-Jean, LA PRESSE

LA MARGARINE EST SUR LE COMPTOIR — Depuis hier, les ménagères peuvent se procurer légalement de la margarine chez leur épicier. Une nouvelle loi de la dernière session permet la vente de ce succédané du beurre. On en trouve une variété d'une quinzaine de compagnies différentes, comme nous le fait voir cette photo.

A la demande de la Hershey Sugar Co.

Le tribunal permettra-t-il le déchargement du sucre cubain ?

La "Hershey Sugar Company", de New York, a sollicité hier, de la Cour supérieure du Québec, la permission de décharger les 2,000 tonnes de sucre qui sont toujours dans les cales du cargo Bahia de Santiago et de les livrer à leurs clients.

Le déchargement de la cargaison avait été interrompu, jeudi dernier, lorsque la compagnie, dont le siège social est à La Havane, s'était vu intimer cet ordre en attendant que le tribunal détermine le propriétaire du sucre.

Pendant ce temps, la compagnie a introduit une demande de libération de la marchandise en échange du versement d'une somme équivalente à sa valeur. Cette requête doit être examinée demain par la Cour.

La compagnie sucrière, nationalisée par le régime Castro, avait expédié la cargaison au Canada par l'intermédiaire de l'agence officielle cubaine d'exportation et l'arrivée du Bahia à Montréal, la semaine dernière, avait provoqué des manifestations dans le port.

En même temps que la revendication de la Hershey, deux autres ont été introduites par une compagnie de transport et une d'exportation qui ont à se plaindre du traitement infligé par La Havane à leurs navires et marchandises.

Le navire est chargé

Entre temps, nous avons appris que le "Bahia" a été chargé avec 1,800 tonnes de marchandises, comprenant notamment du lait en poudre, de la machinerie et de l'acier.

Le navire cubain pourra retourner à son port d'attache avec cette cargaison, aussitôt que sera levé le bref de saisie émis par une cour de Montréal. La cause sera vraisemblablement entendue devant les tribunaux dans la journée de vendredi.

A Jacques-Cartier

Les professeurs obtiennent partiellement satisfaction

Après maintes protestations et représentations, les professeurs de la Commission scolaire de Jacques-Cartier viennent enfin d'obtenir partiellement satisfaction en ce qui concerne le paiement complet de leur salaire de vacances.

Dans le cours de la semaine dernière, chacun des professeurs de cette commission scolaire a reçu son dernier chèque de vacances, avec l'accompagnant, une lettre de la direction demandant des renseignements complémentaires quant aux annuités professionnelles de chacun d'entre eux.

De fait, la Commission de Jacques-Cartier déclare qu'elle n'est pas en mesure de payer les arrérages dus à chacun d'eux, tant qu'elle ne connaîtra pas exactement son ancienneté dans la profession, et elle allègue pour sa défense, qu'elle n'a pu faire le calcul de ces arrérages à cause du trop grand nombre de professeurs qui l'ont trompé sur cette question.

Toutefois, elle promet de régler définitivement ce différend d'ici dix jours si elle obtient la collaboration de chacun.

Pour sa part, M. Raymond Laliberté, secrétaire de la Corporation des professeurs de Jacques-Cartier et président de la Corporation diocésaine des professeurs du diocèse de St-Jean, nous a fait la déclaration suivante.

Tout d'abord il s'étonne des nouvelles allégations émises par la Commission scolaire de Jacques-Cartier et il rappelle qu'il n'y a pas plus que quinze jours cette dernière déclarait qu'elle ne pouvait payer ses professeurs par suite de manque d'argent.

Ensuite, il précise que seuls quelques rares professeurs ont pu faire, en toute bonne foi d'ailleurs, des déclarations erronnées quant à leur ancienneté dans la profession et cette erreur provient surtout du fait que plusieurs d'entre eux, avant de devenir professeur laïc, ont accompli cette même tâche dans diverses communautés religieuses.

Selon M. Laliberté, la Commission scolaire de Jacques-Cartier souffre surtout de mal-administration car, dit-il, cette question du paiement des salaires n'est pas l'apanage de la présente administration scolaire. Déjà dans le passé les professeurs, à plusieurs reprises, ont dû attendre le paiement partiel de leurs salaires et bon nombre d'entre eux, pour pouvoir vivre, étaient obligés d'emprunter les sommes qui leur étaient ainsi dues.

Enfin, il nous a annoncé que la Corporation provinciale des professeurs de la province de Québec, par la voix de son président, a réclamé auprès du ministère de la Jeunesse, une enquête complète sur l'administration de la Commission scolaire de Jacques-Cartier, afin que de tels incidents ne se reproduisent plus et que la stabilité financière soit garantie aux professeurs de Jacques-Cartier.

Le litige entre la Commission

voir PROFESSEURS en page 2



photo Yves Beauchamp, LA PRESSE

670EME ANNIVERSAIRE DE LA SUISSE — La colonie suisse de Montréal a célébré, hier soir, le 670ème anniversaire de fondation de la Confédération suisse. La partie récréative comprenait un tour de danse exécuté par la jeune Catherine Waldmann, née au Portugal de parents suisses et maintenant de Montréal. La partie dite "officielle" a débuté par une allocution du consul général de Suisse à Montréal, M. Jean Piffaretti. Il a parlé notamment de l'attitude de son pays envers le Marché Commun, expliquant que cet organisme a des visées centralisatrices incompatibles avec la neutralité suisse. Un message de M. Frederich Wahlen, président de la confédération suisse, a également été lu en allemand, en français et en italien, les trois langues officielles de la Suisse.

Règlement à l'amiable

La Société centrale d'hypothèques et de logement a repris en main un ensemble de 24 immeubles d'habitation à loyer modéré de la banlieue est, à Pointe-aux-Trembles.

La corporation de la couronne a assumé la responsabilité de cet ensemble comprenant 620 appartements à la suite d'un règlement à l'amiable, lequel fait suite à un procès de $6,000,000 contre les Jardins St-Georges limitée et les Jardins St-Georges no. 3 incorporé.

Les compagnies ne purent honorer leurs emprunts, d'après la société centrale.

L'ensemble domiciliaire fut construit en 1957 et 1958. C'est l'an dernier que les difficultés financières commencèrent.

Arrestation de deux femmes

Deux femmes, âgées respectivement de 35 et 45 ans, ont été appréhendées, hier soir, par la police de Montréal. Elles seront interrogées relativement à la mort d'une jeune fille de 18 ans du Nouveau-Brunswick, dont le corps a été repêché des eaux de la rivière St-Maurice, près de Shawinigan, la semaine dernière.

Mlle Simone Joncas, de Dalhousie, au Nouveau-Brunswick, était disparue le 28 octobre dernier alors qu'elle était en visite chez sa soeur de Montréal. Le corps, en état de décomposition avancée, avait été envoyé à Montréal pour être soumis à l'autopsie, mais les résultats n'ont pas encore été annoncés.

Pour vos RECEPTIONS de NOCES, ANNIVERSAIRES, etc.
SANDWICHES DE FANTAISIE
Assortiment varié de délicieux sandwiches
BOITE DE 48 MORCEAUX $2.00
PEGROID'S VI. 4-3901
SPECIAL, BOITE POUR PIQUE-NIQUES SANDWICHES, GATEAUX ET FRUITS 65¢ boite
4075 ST-DENIS — Livraison par toute la ville

Louez
OUTILS ET ÉQUIPEMENT
pour
LA MAISON, L'INDUSTRIE, LA CONSTRUCTION
CR. 3-2411
CINQ LIGNES TÉLÉPHONIQUES A VOTRE SERVICE
Perco LTD.
5272, BOUL. ST-LAURENT
Ouvert le vendredi jusqu'à 8 p.m. — Fermé le samedi durant juillet et août.

NOUVEAUX BAS
NYLON ELASTIQUE
2 PAIRES
Régulièrement $22.50
SPECIAL
$13.50
1 paire pour la toilette.
1 paire pour le travail.
QUANTITE LIMITEE
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL
BUQUET & BUQUETTE — PROPS
sa plus grande Pharmacie de Détail au Monde

A NOS 4 MAGASINS
FUSIL A CLOUER
automatique
(Gun Tacker) marque Arrow
Modèle T-50
Brocheuse spéciale pour clouer les affiches, les tuiles, les clôtures, les panneaux isolants en construction et une foule d'autres travaux. Elle se ferme pour se glisser dans une poche.
En métal chromé
EN VENTE A 14.95
AUTRES MODELES A PLUS BAS PRIX
BROCHES 5,000 à la boite Rég. $3.50 Spécial $1.95
Pour 4 LIBRAIRIES Pilon inc. STATIONERS INC.
LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DE MONTREAL
750, Beaubien CR. 4-6487
8559, St-Laurent DU. 1-6261
800 E. Mt-Royal LA. 4-3081
851, Décarie, St-Laurent RI. 8-7961

COMPTE TENU DU SERVICE...
NOS PRIX SONT Imbattables!
ELMO F. 80
Le plus complet des projecteurs 8 MM.
Jeu. et Vend. Ouvert jusqu'à 10 h.
SAMEDI FERME A MIDI
Lundi Ouvert à Midi
UN SEUL MAGASIN CR. 9-2262
LE CENTRE PHOTOGRAPHIQUE
Yvon Charpentier LTÉE
1251, RUE BELANGER, MONTREAL

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Imprimé et publié au 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

77e ANNEE — MONTREAL, MERCREDI 2 AOUT 1961 — No 243

Nos progrès industriels

L'industrie pétrochimique s'implante dans la province de Québec. La nouvelle usine que construira à Varennes la Shawinigan Chemicals se spécialisera dans la fabrication de produits obtenus à partir de dérivés du pétrole brut. C'est la première fois que dans la province, s'est plu à noter le premier ministre, M. Jean Lesage, on aborde ce genre de production, qui constitue l'une des plus récentes conquêtes de la technique contemporaine. La réalisation de ce projet marquera donc une nouvelle étape dans l'industrialisation du Québec.

En même temps la Shawinigan Water and Power mettra en chantier une centrale électrique thermique qui s'élèvera à Tracy, tout près de Sorel, et utilisera comme combustible le carburant que produira l'entreprise de Varennes en traitant le pétrole pour en extraire les matières premières dont elle a besoin. La centrale sera comme le complément de l'usine de produits chimiques; elle ouvrira un débouché aux sous-produits que l'on ne pourrait pas s'accorder le luxe de laisser sans emploi. Sans ce jumelage la Shawinigan Chemicals aurait dû renoncer à l'idée de se lancer dans l'industrie pétrochimique.

Il a été annoncé à la même occasion que la Shawinigan Water and Power entreprendra la construction d'une autre centrale, hydro-électrique cette fois, par l'aménagement du rapide des Coeurs, dans le haut Saint-Maurice. Au total les investissements engagés dans ces divers projets par les deux compagnies, intimement liées l'une à l'autre, s'élèveront à $110,000,000. C'est dire l'importance du travail que l'on se dispose à mettre en train.

On retiendra autre chose des déclarations faites par M. Lesage cette semaine. L'idée de donner à la province de Québec une industrie sidérurgique n'a pas été abandonnée, même si l'on n'en entendait plus parler depuis quelques mois. Elle conserve toujours l'attention du gouvernement, et le premier ministre escompte que vers le milieu d'octobre il sera en mesure d'annoncer la construction d'une aciérie québecoise ainsi que d'une affinerie de zinc.

Il y a bien des années que l'on se demande pourquoi la province de Québec ne possède pas une usine sidérurgique qui transformerait, en partie du moins, le minerai extrait de son sous-sol, au lieu d'avoir à l'expédier à l'extérieur de son territoire. Il faudrait tenir compte sans doute de la possibilité de trouver des clients pour l'acier fabriqué dans la province. Mais il n'y a pas là une difficulté insurmontable, puisqu'on a prêté récemment à la Dominion Steel and Coal l'intention d'établir une aciérie dans la région de Contrecoeur.

Ce que l'on désire tout spécialement, c'est que l'implantation de l'industrie sidérurgique dans la province se fasse de manière à favoriser la participation du Canada français à ce développement industriel. Il n'est pas aisé, apparemment, de réunir les capitaux nécessaires. Tout ce qui a été proposé jusqu'ici n'a pas fait avancer l'affaire d'un pas. Ne pourrait-on pas envisager une intervention du gouvernement par le recours au régime des sociétés mixtes, qui associent l'Etat et l'entreprise privée dans l'exécution de grands projets exigeant des investissements considérables ? Ce régime a été mis à l'essai en Europe et a donné d'excellents résultats.

M. Lesage a souligné que le développement économique de la province sera au centre des préoccupations de la prochaine session. Les pouvoirs publics se rendent en effet de plus en plus compte à notre époque qu'ils ne doivent pas se reposer uniquement sur l'initiative privée du soin de poursuivre l'oeuvre d'industrialisation, qu'il leur appartient d'imprimer les impulsions nécessaires. Il est permis de penser qu'ils doivent placer au premier plan de leurs préoccupations le développement de l'industrie lourde, qui est dans tous les pays à la base d'une industrialisation bien comprise.

Marius GIRARD

Petite affaire qui fait grand bruit

Si minuscule que soit la tache d'encre sur une nappe blanche... la nappe est gâchée et ne peut servir. Ainsi il est une foule de petites choses irritantes qui deviennent parfaitement intolérables surtout si on néglige d'y apporter correction. L'autoroute des Laurentides est une réalisation remarquable de la technique routière moderne. Les experts américains qui l'ont examinée à loisir ont été unanimes à louer le travail de nos ingénieurs, la compétence des constructeurs, l'harmonieuse ordonnance du parcours de même que le souci d'esthétique qui a banni le panneau-réclame et autre publicité agressive faisant injure à l'oeil. Bref, du beau, de l'excellent travail.

Malheureusement il y a un mais. Un "mais" qui prend la forme d'une plaque d'acier tenant lieu de joint d'expansion (on nous excusera de ne pas employer le langage technique, ce n'est pas notre boulot) entre deux sections du pavage du pont enjambant la rivière des Prairies. Pour autant que nos renseignements sont scientifiquement précis ce joint serait défectueux. Maladresse, erreur, faute technique... allez donc savoir ! Quoi qu'il en soit de la cause qui demeure inconnue, les effets sont connus puisque les citadins des environs en souffrent. C'est le bruit à répétition. C'est le claquement d'acier. C'est le choc de chaque voiture roulant sur la plaque et l'irritant manège dure, nous dit-on, depuis 1958. Les observations ont été nombreuses, répétées. Un citoyen, s'est mis en campagne et a multiplié les suppliques auprès des autorités de l'autoroute qui, avec une infinie déférence, ont répondu que la réparation serait effectuée dans les quinze jours.

Ce qui fut fait. Il semble que le joint d'expansion s'"entête" à être malcommode puisque les deux tentatives de correction n'ont apporté aucun réel réconfort aux citadins des environs. Le bruit est toujours le même, aussi agaçant, aussi irritant, aussi déplaisant. Les braves gens du voisinage ont les nerfs en boule (passe pour le jour où le bruit se confond avec celui du roulement des véhicules) et connaissent des nuits de mauvais sommeil. Les autorités de l'autoroute, averties du problème, insistent pour qu'une solution définitive soit apportée. Donc aux ingénieurs et aux constructeurs d'examiner de près ce joint d'expansion et si une réparation, sommaire ou élaborée, ne suffit pas qu'on s'empresse de le remplacer. Puis on fera silence sur l'incident, les gens pourront dormir et tout le monde sera heureux.

Affaire de détail, dira-t-on. Bien sûr. Mais il en est des détails comme des événements graves... c'est tout de suite qu'il faut leur prêter attention. A temporiser, à recourir aux moyens de fortune alors que les grands moyens s'imposent, le procédé se révèle néfaste. Etre ensuite surpris de la mauvaise humeur des gens ce n'est pas non plus faire preuve de sagesse.

Que messieurs les ingénieurs agissent donc rapidement; ce n'est sûrement pas un joint d'expansion qui devrait faire échec à leur science et s'il est nécessaire, durant un jour ou deux, d'obliger les automobilistes à pratiquer la file indienne sur le pont de la rivière des Prairies, ce sera quand même un moindre mal.

Ceux qui passent en trombe, se dirigeant vers les lacs calmes, ne souffrent pas du bruit qu'ils créent involontairement. Mais les autres, ceux qui habitent les environs ont droit, eux aussi, à une totale quiétude et les en priver pour une minable plaque d'acier à remplacer, c'est un accroc au civisme qui est fait d'une foule de petites choses, comme chacun sait.

Roger CHAMPOUX

La vie en rose, en rose, en rose

Le brave peuple russe croit-il vraiment aux promesses que vient de lui faire son premier ministre Nikita Khrouchtchev ? Officiellement et ostensiblement il doit les prendre à la lettre. Mais en son for intérieur, qu'en pense-t-il réellement ?

Comme nous, de ce côté-ci du rideau de fer, il doit entretenir des doutes sur la réalisation d'un tel programme. Dans vingt ans, les familles russes jouiraient d'un niveau de vie aussi élevé sinon plus élevé que celui des Américains à l'heure actuelle. N'est-ce pas quelque peu exagéré? Quand on songe au nombre de maisons, avec toutes les commodités modernes qu'elles devront renfermer, à construire à travers l'immense Russie ; quand on suppute le nombre d'automobiles à mettre entre les mains des hommes et des femmes de ce vaste pays ; quand on présuppose les milliers de milles de routes à construire, les services d'avions à organiser, etc., on se demande comment en une vingtaine d'années, avec la meilleure volonté et la plus grande énergie du monde, il sera possible aux Russes d'arriver si brusquement au niveau de vie de nos voisins. Ce serait un véritable tour de force.

M. Khrouchtchev promet, en outre, d'ici vingt ans, aux Soviétiques, la gratuité des services publics, des logements, des repas dans les cantines et du transport, sans compter une réduction des heures de travail hebdomadaire et les salaires les plus élevés du monde.

Quand tout ou à peu près tout sera gratuit, où sera l'aiguillon du travail et de l'effort ? La liberté, au lieu d'être accrue, n'en sera-t-elle pas plus restreinte ? Les travailleurs, de quelque classe qu'ils soient, ne deviendront-ils pas comme une armée que l'on mène au travail et que l'on surveille pour que son efficacité ne vienne pas à se relâcher ? N'aboutira-t-on pas à la formation d'un peuple d'automates ? Et M. Khrouchtchev nous annonce que ce sera là l'épanouissement du communisme et l'avènement de la société modèle. Il faudrait se soucier bien peu de la liberté conquise péniblement à travers les siècles pour la sacrifier à la russe. Que le premier ministre soviétique réalise, s'il le veut et s'il le peut, sa société modèle, mais qu'il ne cherche pas à nous l'imposer.

Alfred AYOTTE

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Minorités

Monsieur le Rédacteur,

Les Grecs, bien que vaincus par les Romains et absorbés dans leur empire, ont vu leur civilisation et leur culture non seulement pénétrer celles des Romains, mais souvent les supplanter. Leur philosophie — songez à Platon et Aristote — forme les deux courants de pensée du monde occidental, l'un passant par Augustin et Scot, l'autre par Thomas (n'est-ce pas, monsieur Dagenais ?). Ces mêmes Grecs, marins dès la nuit des temps — lisez Homère — ont conquis une place de choix, peut-être la première, dans le domaine des grandes entreprises de transport maritime. Les noms de Niarchos et d'Onassis en sont les symboles, peut-être un peu trop voyants. Il est d'autres domaines, comme la cuisine, où vogue la réputation grecque. — Que signifie le nationalisme grec et la querelle qui s'est éternisée autour de Chypre, au regard de ces **faits de civilisation ?**

Les Italiens, dont la langue est en train de conquérir un morceau de Montréal, ont apporté une immense contribution à la civilisation occidentale : architecture, sculpture, peinture, littérature et musique ont fait leur gloire au cours des siècles. On peut même dire que sans eux une bonne part de la civilisation dite française, des styles français, ne serait pas. De nos jours, ils se sont lancés dans quatre domaines de civilisation : le cinéma, le bâtiment (il n'y a pas de civilisation sans toit pour l'abriter), la cuisine (du moins sur le sol de l'Amérique du Nord où spaghetti et pizza font fureur), enfin le chant, carrière où ils sont pratiquement imbattables. Et je ne parle pas des automobiles ni des machines à calculer. — Que pèse au regard de cette espèce d'hégémonie pacifique, l'irrédentisme italien de Trieste et de la haute vallée de l'Adige ?

Les gens de langue et de culture françaises au Canada groupent non seulement des Canadiens français, mais des Belges, des Suisses, des Italiens, des Tchèques, des Allemands, des Esthoniens, des Lithuaniens, des Polonais, des Russes, des Roumains, des Grecs, des Syriens, des Juifs et même des Anglais . . . et des Français.

Le **rayonnement civilisateur** que pourraient avoir tous ces gens par la **langue** et la **culture** à travers tout le pays est un objectif beaucoup plus à notre portée et de beaucoup plus de promesse que le projet de réaliser la Laurentie.

René-Salvator Catta

Que fait-on du français ?

Monsieur le Rédacteur,

Vous trouverez ci-joint copie d'une lettre que j'ai envoyée au ministère provincial du Travail. Alors que nous entreprenons avec l'appui de La Presse des campagnes en faveur du français, que fait, de son côté, le ministère du Travail ?

Les Ateliers Rayand Inc.
Le vice-président,
R. Lebel

Ministère du Travail
Service de conciliation
et d'arbitrage
407, boul. St-Laurent
Montréal
Att: M. C. Miron
Chef du Service de
conciliation et d'arbitrage

Monsieur,

Pour faire suite à votre lettre du 3 juillet, nous avons répondu aussi bien que possible, mais à l'avenir nous ne répondrons pas à votre demande si le questionnaire est en anglais. Nous trouvons très bizarre de recevoir des questionnaires en anglais d'un ministère de la province de Québec.

Les Ateliers Rayrand Inc.
Raymond Lebel

Rythme différent

Monsieur le Rédacteur,

Je suis arrivé le 3 juin dernier à Montréal avec ma femme et mes 3 enfants pour m'installer définitivement au Canada.

Comme recommandé en France, avant notre départ, nous sommes, depuis ce jour, fidèles lecteurs de La Presse.

Dans votre numéro du 25 juillet, j'ai lu un article intitulé "Rythme différent" et, je l'avoue, j'en ai eu un réel plaisir. Mais procédons par ordre: boutiques fermées entre 1 heure et 4 heures de l'après-midi. De là, l'origine de l'expression : "chercher midi à 14 heures ! Eh ! Eh ! Un gai correspondant, votre reporter parisien! Il vous a volé 2 heures! En effet, 4 heures de l'après-midi se prononce en français : **seize heures !** Bref, passons à la suite ! Le français déjeune entre 12 h. 30 et 14.30 et dîne entre 7 h. et 10 h. ! D'après cela, le français dîne **avant** de déjeuner !

Ensuite, discussion sur la différence des vocabulaires. Une savonette est un petit savon. Une cuisinière permet de cuisiner, une ouvreuse ouvre la voie pour placer le client. Voilà pourquoi votre reporter bute sur ce manque de vocabulaire ! Quant au cinéma, il n'y voit que dentifrice Colgate et autres sottises. 2 entr'actes pour faire vendre du chocolat ! Il y a publicité, d'accord, mais justement **pendant** les entr'actes !

Bien sûr, cette publicité n'a rien de comparable avec celle présentée par la T.V. canadienne, n'est-ce pas ? Rien à voir avec Dow et Molson (les 2 mamelles du Canadien moyen) et qui eux, **coupent** les films de la T.V. En ce qui concerne le chocolat vendu aux spectateurs, il peut, je crois, se comparer avantageusement avec les spécialités canadiennes genre Coca-Cola, mayonnaise sucrée, et autres liqueurs douces.

Non, Monsieur le Rédacteur, je ne suis pas méchant, ni vindicatif ni chauvin. Nous aimons déjà tous le Canada, notre nouvelle patrie avec un P majuscule, avec ses qualités et ses défauts.

Je ne suis qu'un homme encore jeune (33 ans), gai de nature, humoriste, observateur, un peu genre chansonnier parisien, toutes les qualités d'un bon reporter. A propos, ce Canadien, qui s'adapte difficilement à Paris ? J'ai un marché à lui proposer. Je prends sa place à Paris avec ses gros appointements d'attaché à La Presse, sa cadillac et autres "bébelles". Je l'installe à Montréal comme correspondant d'un grand quotidien sérieux et bien coté (La Presse en mieux), quotidien où j'ai mes petites entrées et pour lequel je suis prêt à envoyer 4 à 500 pages d'un roman intitulé "Le français s'adapte difficilement à Montréal" ! O.K. ? c'est karrecctt ? Il aura moins frettt icittt qu'à Paris.

Sans rancune aucune. Toujours aussi fidèle lecteur.

J. Lebrun



—Pourquoi avoir été acheter cela si vite ?
Gérin-Lajoie l'a dit : les $200 vont aller aux collèges directement.

Neutralité

Monsieur le Rédacteur,

Seriez-vous assez "neutre" pour ne pas vous ranger du côté des "speudo-neutres" (parce qu'au fond, ils ne sont pas si neutres qu'ils essaient de nous le faire accroire) ? Si vous voulez nous prouver votre impartialité, vous permettrez la publication de ma lettre dans "La Parole est à nos Lecteurs", avec les arguments que voici, à propos des "neutres".

D'abord, le mot "neutre", dans le dictionnaire, signifie : **Qui ne prend point parti entre deux adversaires ou deux ennemis.** Ce qui veut dire: **Ni pour, ni contre** quelqu'un ou quelque chose.

Or, si on est encore croyant et pratiquant dans la religion catholique, on n'est pas sans savoir qu'il y a un certain passage, dans notre Saint Evangile, où il est écrit que Jésus en répondant aux Pharisiens, à l'occasion d'un démoniaque aveugle (Matt., XII, 25-37), (Marc, III, 23-30), (Luc, XI, 17-23) dit "qui n'est pas **avec** moi est **contre moi".**

Je crois que ce passage devrait être médité et mieux compris avant qu'on parle de neutralité envers notre religion et Celui qui l'a fondée.

En tout cas, s'il y en a qui sont assez naïfs pour croire qu'ils défendent une bonne cause, ceux-là viennent de bâtir un nid "pour réchauffer des vipères dans leur sein" et cherchent à l'agrandir. La plupart de ceux que je connais qui approuvent ce mouvement et cherchent à en faire de la propagande sont des anti-catholiques (baptisés et confirmés) et des anti-cléricaux. Ils ont beaucoup reçu d'éducateurs qui aujourd'hui sont critiqués injustement, d'une façon ingrate, par des gens qui sans ces éducateurs seraient encore des illettrés.

Paul Béchard,
Montréal

Une négligence impardonnable

Monsieur le Rédacteur,

Si le gouvernement libéral actuel à Québec est réellement sincère dans ses déclarations, s'il veut vraiment améliorer son administration, il devrait prendre les moyens pour accélérer sa correspondance avec le public et ses réponses aux demandes ordinaires.

Pour des raisons que la raison ne connaît pas certains départements sont d'une lenteur déconcertante et méprisable. On sert le public ou on ne le sert pas.

Les employés du gouvernement sont assez bien payés pour remplir leur devoir, sans des délais absolument ridicules, qui dénotent, nul doute, de la négligence impardonnable, et qui retardent la marche des affaires en faisant perdre des sommes d'argent considérables, dans certains cas.

Est-il vrai qu'il n'y a pas plus de 10% des employés civils qui s'intéressent efficacement à leur travail? Toutes les classes de la société, de haut en bas, sont affectées par la lenteur des administrateurs gouvernementaux comme des tribunaux.

Observateur.

L'étiquette à Radio-Canada

Monsieur le Rédacteur,

Ce n'était pas très impressionnant comme témoignage de la "nouvelle" culture française que de voir dimanche soir, le 23 juillet, à 10 heures 30, au canal 2, la représentante de Maclean allumer sa cigarette et en rejeter la fumée sur les autres membres de l'équipe de cette table ronde discutant "Berlin".

Soixante millions de déficit est en effet excessif, pour répondre à la question de M. André Laurendeau, si l'on considère avec quel sang-froid et dans quels cadres on sert certains plats sans se demander si l'auditoire à la maison n'est pas suffisamment endormi pour ne pas s'en apercevoir.

Justement, M. Laurendeau demandait à un certain M. Arteau si "d'après lui, la morale est mieux servie par l'industrie ? le bon goût, enfin, respecté ? Nous aimerions que le commentateur de l'Action Catholique s'interroge un peu sur les conséquences de sa critique."

M. Laurendeau s'intéresserait-il à s'interroger un peu sur les conséquences du bon goût exposé au programme en question ? Le bon goût de ce genre n'était pas unique ce soir-là, ni audit programme.

M. Laurendeau a peur que l'on s'américanise. C'est là une scène que les Américains n'auraient jamais permise. Doit-on supposer qu'en France, ce berceau de culture, l'on accepte de voir les gens se produire sur l'écran public avec la même insouciance et le manque de tenue que l'on peut fort bien se permettre chez soi ? Dans ce cas, que l'on se prépare bientôt à voir chez nous ces artistes paraître en négligés, costumes de bain, trop habillés ou pas assez selon les cas, faute de temps pour se préparer convenablement pour l'heure de l'émission.

Mme J. Waszak

Nos arbres

Monsieur le Rédacteur,

Parmi les 200,000 arbres de Montréal, il y en a un très grand nombre qui sont encore tellement jeunes qu'il se passera bien des années avant qu'ils aient atteint leur épanouissement. Et d'autre part nous avons perdu des milliers de nos arbres pour des raisons plus ou moins sérieuses.

Et ça continue. A preuve, le massacre qui se fait dans le moment au parc Jarry. Améliorations ? Nettoyage ?

Quelle pitié !

A. A. Robert
Montréal

étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

Marché commun et réactions

LONDRES — La déclaration de M. Macmillan au sujet d'une adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun est abondamment commentée par l'ensemble de la presse britannique.

Le **TIMES** (indépendant) : "Ce qui est envisagé pourrait bien être un tournant pour le monde occidental.

Les négociations pourraient facilement se prolonger jusqu'aux approches des prochaines élections générales. Il faudra alors beaucoup de courage au gouvernement pour refuser de promettre à telle ou telle fraction de la communauté qu'elle ne sera pas lésée. Il faut que le gouvernement fasse preuve d'un tel courage dès maintenant. La vitalité future de l'industrie britannique dépend de son aptitude à faire face à la concurrence sans être protégée."

Le **FINANCIAL TIMES** (organe de la City): "La décision de négocier a été nettement prise dans l'espoir — pour ne pas dire avec le postulat — que la négociation sera suivie par l'entrée effective de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Le gouvernement a eu sans aucun doute raison de prendre cette décision.

"Mais cette dernière n'implique pas que le Commonwealth doive être abandonné à son sort. Si la conséquence de cette décision doit être une augmentation des ressources et un renforcement de l'influence de la Grande-Bretagne, alors les liens qui unissent les pays membres du Commonwealth se trouveront eux aussi considérablement renforcés."

Le **DAILY TELEGRAPH** (conservateur) : "Fondamentalement il ne s'agit pas d'une tractation commerciale quelconque mais, pour le meilleur comme pour le pire . . . d'un acte historique et d'une question non moins politique qu'économique intéressant non seulement la prospérité de la Grande-Bretagne mais son destin, celui de l'Europe et de l'ensemble du monde libre.

"Le Marché commun a ceci de commun avec l'Etat tel que Burke le concevait : "Quelque chose de bien meilleur qu'un contrat d'association dans une affaire donnée. Rien de moins, en fait, qu'une association en toute science, en tout art, en toute vertu et en toute perfection. Telle est, ou telle devrait être — espérons-le du moins — l'Europe dans laquelle nous voulons nous intégrer."

Le **DAILY MAIL** (conservateur): "L'entrée éventuelle de la Grande-Bretagne dans le Marché commun dépasse un simple problème de douanes et de tarifs. Le peuple britannique s'achemine vers de graves décisions. Notre entrée dans le Marché commun transformera divers aspects de notre vie nationale. Nous pensons néanmoins que ces transformations se feront pour notre plus grand bien et qu'elles nous permettront d'atteindre à une prospérité et une sécurité plus grandes que celles dont nous jouissons actuellement."

Le **DAILY HERALD** (travailliste) : 'Le gouvernement a fait un pas en direction du Marché commun, face à une certaine lassitude il a eu raison de le faire. Il faut que des deux côtés de la Manche aussi bien qu'à travers le Commonwealth on se rende bien compte qu'en dépit des obstacles à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, il existe de merveilleuses perspectives d'avenir. Il y aurait d'autre part de grands désavantages à ce que la Grande-Bretagne n'y entre pas."

Le **GUARDIAN** (libéral): "Le plongeon va être fait mais comme l'atteste la déclaration de lundi, par un gouvernement tremblant d'appréhension. Strictement parlant, tout ce que M. Macmillan a dit devait être dit. Mais son attitude était si peu convaincante qu'elle ne manquera pas de diminuer les chances de succès dans la négociation. En bref, il prit un mauvais départ. Car, quelles que soient nos réserves quant aux moyens (de nous associer au Marché commun), il nous faut montrer que nous avons foi dans l'avenir d'une Europe politiquement unifiée. C'est précisément ce que M. Macmillan n'a pas su faire."

Le **DAILY EXPRESS** (conservateur de droite), qui titre : "Le peuple a été trahi", écrit: Si la Grande-Bretagne entre dans le Marché commun, elle accomplit en même temps le premier grand pas vers son inclusion dans une confédération européenne. Au terme de cette évolution, le Parlement de Westminster ne sera plus qu'une assemblée subordonnée et la souveraineté britannique sera annihilée. Dans ces conditions, comment la Grande-Bretagne peut-elle demeurer membre — et encore moins leader — du Commonwealth?"

Le **SCOTSMAN:** "La question que bien des gens se posent est de savoir s'il n'aurait pas fallu entrer beaucoup plus tôt dans le Marché commun. Si nous avions pris part aux négociations qui ont abouti au traité de Rome, nous aurions été en mesure d'en influencer la rédaction."

Le **YORKSHIRE POST** : "Le premier ministre n'a pas manqué d'admettre que la négociation pour notre entrée dans la Marché commun à nos propres conditions risque d'aboutir à un échec. Mais il n'a pas dit, et ne pouvait pas dire, à quelle porte nous irions frapper si celle du Marché commun devait nous être fermée. C'est qu'en réalité nous ne pourrions nous adresser ailleurs.



Bonn y voit un fait historique

BONN — Les journaux allemands sont quasiment unanimes à considérer comme un fait historique ce qu'ils regardent déjà comme la prochaine entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Le quotidien d'information **FRANKFURTER ALLGEMEINE** écrit: "La conscience des transformations politiques qui ont eu lieu dans le monde, la conscience de la modification subie par la position de l'Angleterre, du danger que l'Occident ne peut pallier que par l'union de toutes ses forces, tout cela a joué dans la décision britannique. C'est surtout cette signification politique que nous saluons dans la décision du gouvernement Macmillan. Nous sommes convaincus, avec les Anglais, que l'entrée de la Grande-Bretagne serait susceptible de renforcer chacun des pays membres ainsi que l'ensemble qu'à eux tous ils constituent."

Le chrétien-démocrate **KOELNISCHE RUNDSCHAU** écrit : "Etant donné la situation internationale, ni la Grande-Bretagne ni les pays du Marché commun ne peuvent se permettre de ne pas mener les négociation : à bon terme". Le **NEUE RHEIN ZEITUNG** estime que "le but est clair . . . L'Angleterre, et avec elle ses partenaires de l'AELE, se lie à la Communauté européenne. La Communauté ne peut qu'y gagner . . . Si la journée d'hier tient ce qu'elle a promis, nous avons tout lieu de nous féliciter."

Le **GENERAL ANZEIGER** apporte, lui, une note moins optimiste : "L'opposition au Marché commun au sein même des milieux politiques britanniques, dit-il, ne se contente pas de refuser purement et simplement le Marché commun. Elle travaille à des projets qui représenteraient une intensification de l'activité du Commonwealth . . . (Cette opposition) peut devenir dangereuse, d'autant plus que la confiance en Macmillan et en son équipe est sérieusement ébranlée . . . Si on ne réussit pas à écarter les obstacles, on trouvera en face, une situation qui pourrait être la plus dangereuse que l'Angleterre ait connue depuis la fin de la guerre.

SERVICE FRANCE-PRESSE

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $20.00

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"



Un authentique Esquimau accueille ici le premier ministre à son arrivée à Inuvik.

Nord canadien (2)

Plus on s'éloigne vers le Nord, plus le coût de la vie est élevé

par **Marcel GINGRAS**

Le Nord où le modernisme s'instaure n'est pas un pays où l'on vit à peu de frais.

On aura une idée du coût de la vie dans les territoires du Nord lorsqu'on saura, par exemple, que le lait frais se vend 35 cents la pinte, à Yellowknife, 75 cents, à Whitehorse et $1.25, à Inuvik.

Veut-on se transporter d'un lieu à un autre, où les routes n'existent pas, il faut noliser un avion. Lorsque les citoyens de Fort Norman désirent des légumes frais cultivés à Yellowknife, ils doivent encore avoir recours à l'avion.

A l'échelle municipale ou territoriale, les frais d'administration correspondent au coût de la vie des particuliers. La plupart des routes et rues n'étant pas pavées, il faut sans cesse les niveler.

Faut-il, à Yellowknife, transporter l'eau fraîche du réservoir municipal aux maisons privées et édifices publics qu'on doit la chauffer au départ, même en été, afin qu'elle ne gèle pas car les tuyaux passent sous terre où la présence du pergélisol les ferait éclater.

A Norman-Wells et à Inuvik, comme bientôt à Frobisher Bay, on ne fait pas passer les conduits sous terre, mais on construit en surface, des couloirs à l'épreuve du froid, couloirs où se voisinent tuyaux d'égouts, conduites d'eau froide et d'eau chaude.

Plus on s'éloigne vers le Nord, plus le coût de la vie est élevé. C'est ainsi qu'à Inuvik, à l'embouchure du Mackenzie, on paie oranges et pommes 25 cents pièce, et les bananes, trois pour un dollar. Il y a deux ans, chacun de ces fruits se vendait 50 cents pièce.

Au moment de la construction d'Inuvik, les autorités fédérales ont dû importer du Sud tout ce qui devait servir aux travaux, ainsi que la nourriture.

Alors que le tout était normalement transporté par barges, à un coût relativement modeste, il est malgré tout arrivé qu'on ait dû faire appel à l'avion. A ce moment, les frais devenaient hors de proportion avec tout ce que l'on peut imaginer.

C'est ainsi que le transport des denrées périssables atteignait un dollar la livre, soit $100 pour un sac de 100 livres de pommes de terre. A ce coût, seul l'Etat pouvait s'offrir le luxe de construire une ville à 200 milles à l'intérieur de l'Arctique.

Les salaires

Le transport par barges étant généralement utilisé, il est évident que le coût des denrées est fort plus abordable qu'il ne le serait si seul l'avion avait accès au Nord.

Malgré tout, il demeure si élevé que salaires et traitements doivent y être proportionnés. En plus du traitement qu'il leur verse, le gouvernement doit accorder aux fonctionnaires ce qu'on nomme "l'allocation du Nord".

Selon le degré d'isolement du poste où ils se trouvent, les fonctionnaires reçoivent une allocation qui varie d'un minimum de quelques centaines de dollars par année, jusqu'à un maximum de $2,100, dans le cas des hommes mariés, et de $1,200 dans le cas des célibataires.

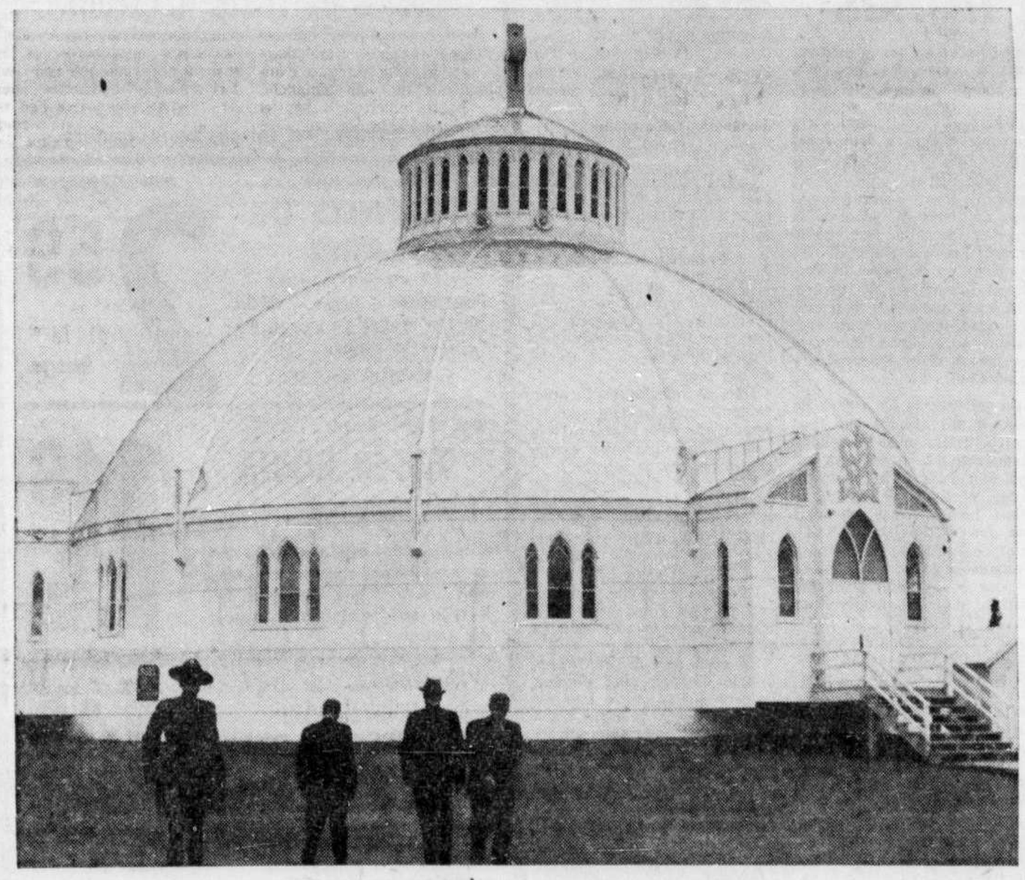
C'est ainsi qu'un fonctionnaire en poste à Yellowknife recevra moins qu'un autre à Inuvik, et que ce dernier recevra moins qu'un collègue à Cambridge Bay.

L'allocation compense l'isolement lui-même, soit l'éloignement des plaisirs de la civilisation, l'écart de prix de la nourriture et l'écart de prix des autres denrées. Lorsqu'il faut payer $1.25 une douzaine d'oeufs, à Tuktoyaktuk, sur la mer de Beaufort, l'allocation se justifie.

A l'instar du gouvernement, les sociétés commerciales — banques, compagnies minières et pétrolières — font de même. Les particuliers établis dans le Nord de leur propre choix et à leur compte s'accordent eux-mêmes l'allocation d'isolement que touchent les fonctionnaires.

Ainsi, à Whitehorse, plombiers, électriciens et menuisiers demandent facilement $4 l'heure. Une semaine de travail de 40 heures leur procure donc un revenu de $140.

Dans certains cas, cet imposant salaire ne suffit pas. On a vu quelques exemples du coût des denrées alimentaires. On verra demain le coût du logement.



Unique au monde, l'église catholique d'Inuvik constitue le plus riche intérêt touristique de la nouvelle ville de l'Arctique. Le premier ministre, que l'on voit de dos, s'y rend en compagnie de deux secrétaires et d'un membre de la Gendarmerie royale.

Identité de buts des 2 géants communistes

Le différend Moscou-Pékin n'a rien de rassurant pour l'Ouest

par **William L. RYAN**
de la Presse Associée

Une unité fraternelle inviolable préside aux relations entre l'URSS et la Chine rouge, de clamer la presse soviétique.

Et invariablement, plus nombreux sont les signes de friction entre les deux pays, plus le choeur augmente de volume.

Dernièrement à Moscou, la Pravda et l'Izvestia publiaient, six jours après que Pékin l'ait passé sur les ondes, un compte rendu curieusement rédigé d'une interview faite par un poste de télévision canadien avec le ministre des Affaires extérieures chinois, M. Chen Yi.

Selon la version de Moscou, M. Chen aurait dit : "La grande solidarité entre la Chine et l'Union soviétique est une importante garantie de paix mondiale et de progrès pour l'humanité".

En fait voici ce qu'avait dit M. Chen Yi : "Les relations entre la Chine et l'Union soviétique, de même que celles qui existent entre toutes les nations socialistes, sont des relations fraternelles internationales d'un genre entièrement nouveau. Elles se fondent sur une base commune : celle de la doctrine de Marx et de Lénine et de l'internationalisme prolétarien. Une telle unité ne peut se briser."

La différence entre les deux textes semble d'importance. Les mots "internationalisme prolétarien" reviennent souvent dans les relations entre l'URSS et la Chine. En bref cela veut dire que Moscou doit être le maître du mouvement communiste mondial. Ce qui ne veut cependant pas dire que les Chinois doivent être d'accord. Ils grognent et il semble que leur mécontentement porte sur plusieurs points.

Principaux points

Après examen de documents soviétiques et chinois, voici les principaux points de désaccord que nous relevons :

Mode de la révolution mondiale

Les Chinois n'admettent pas la répugnance soviétique à faire ouvertement usage de la puissance militaire pour imposer le communisme à la pointe de la baïonnette lorsque s'en présente l'occasion, sans égard aux risques que cela comporte.

Les Russes prétendent que les communistes ont plusieurs moyens à leur disposition pour exercer leur influence par des moyens pacifiques et parlementaires et que la force ne devrait être qu'un dernier recours.

Coexistence pacifique

Les Chinois affirment que, selon Lénine, la guerre finale et à mort entre le capitalisme et le communisme est inévitable et que le risque est moindre actuellement qu'il ne le sera dans les années à venir à cause des rapides progrès dans les méthodes d'armement.

Mais Moscou rétorque que l'URSS dévoilera en octobre un plan réparti sur 20 ans qui portera un coup fatal aux Etats-Unis et que le jour viendra où l'économie soviétique sera l'arme qui imposera infailliblement le communisme au monde.

Désarmement et relâche des tensions

Pékin croit et affirme que le désarmement sous une forme ou l'autre manquerait de réalisme. De leur côté, les Soviets affirment que le désarmement jusqu'à une certaine limite est nécessaire pour hâter le développement de l'économie soviétique de façon à ce que celle-ci puisse devenir l'arme fatale contre l'Ouest.

L'aide économique

Pékin : L'URSS a tort d'aider les gouvernement non communistes tels l'Egypte et l'Inde et de se montrer chiche envers la Chine rouge. L'assistance sous toutes ses formes ne devrait tendre qu'à aider la révolution.

Mais les Russes se préoccupent surtout d'étendre l'influence soviétique sur tous les continents au moyen de la compétition économique.

L'idéologie communiste

Moscou est gêné et ennuyé par les prétentions de la Chine qui croit avancer à grands pas vers le communisme authentique au moyen de mesures comme les communes populaires. Pékin se prétend en effet le droit d'adapter le communisme et son développement aux conditions propres à la Chine.

Quels sont jusqu'ici les résultats de ces différents. Ils semblent avoir abouti à un compromis, les Russes ayant cependant le haut du pavé. Cela n'est cependant pas de bon augure pour la paix mondiale. La situation actuelle, si on la considère à la lumière du débat Chine - URSS, est peut-être plus dangereuse qu'elle ne l'a jamais été.

Danger de guerre

Mais, comme l'a souligné le secrétaire d'Etat américain, M. Dean Rusk, il n'y a là pour l'Ouest guère de motifs de se réjouir, car il ne saurait y trouver une base pour l'instauration d'une nouvelle politique.

En fait, la querelle, a peut-être augmenté les dangers qui menacent actuellement l'Ouest dans l'affaire de Berlin.

La Chine Rouge a accusé Khrouchtchev de se montrer doux pour le capitalisme. Il semble maintenant qu'il le soit moins.

Tout semble indiquer actuelle-

Voir DIFFEREND en page 17

4,000 chimistes de 35 pays se réuniront à Montréal

par **Roland PREVOST**

Si l'on pouvait analyser chacune des centaines de communications qui seront présentées au cours de la prochaine quinzaine dans les congrès de chimie, à Montréal, c'est probablement une vision nouvelle du monde qui apparaîtrait. Car la chimie est infiniment plus qu'un élément capital du progrès industriel : elle pénètre jusqu'au fond de l'être vivant, là où s'élaborent les réactions intimes de la cellule; elle tient une place indispensable en médecine, en génie atomique, dans presque toutes les sciences.

Ils seront probablement près de 4,000 participants et assistants, la semaine prochaine, pour le congrès international de chimie pure et appliquée.

Aujourd'hui même, peut-être en guise d'entraînement à cette rencontre mondiale, les chimistes canadiens ouvrent leur congrès annuel, à l'hôtel Reine-Elisabeth.

Cette semaine aussi se tient au Centre social de l'Université de Montréal, la conférence de l'Union internationale de chimie pure et appliquée, sous la présidence de M. W. A. Noyes, professeur de chimie à l'Université de Rochester, qui, incidemment, parle le français de façon fort convenable. Cette conférence, qu'il ne faut pas confondre avec le congrès mondial de la semaine prochaine, a pour but de réunir les nombreux comités de l'Union internationale.

Le congrès international, qui sera présidé par M. Léo Marion, directeur-doyen du Conseil national des recherches, attirera des délégués de 35 à 40 pays. Il a lieu tous les deux ans, mais, comme l'a expliqué hier M. Marion, il n'a pas la prétention de couvrir tous les domaines de la chimie : cette année, la plupart des travaux porteront sur la chimie physique et la chimie industrielle ; il y aura en outre un colloque sur la chimie des bois.

Le mercredi 9 août, l'Université de Montréal décernera des doctorats honorifiques au président de l'Union internationale de chimie, M. Albert

Voir CHIMISTES en page 17

M. Kennedy reste en faveur au Canada

(Communication de l'Institut canadien de l'Opinion publique. Tous droits réservés)

La majorité des Canadiens garde une vive admiration à M. Kennedy de la manière dont ce dernier s'acquitte de sa charge depuis l'élection de novembre dernier. Les méthodes de M. Kennedy suscitent beaucoup plus d'approbations des Canadiens que n'en recueillaient celles de son prédécesseur, M. Eisenhower, au milieu de son second mandat. Si 4% se disent déçus de M. Kennedy à l'oeuvre, 79% le félicitent de réussir très bien ou assez bien.

Le principal motif des mécontents, c'est la conduite du président Kennedy dans l'affaire cubaine. D'autres lui reprochent de manquer à ses promesses, ou de ne pas tendre assez d'efforts pour la paix. Les Canadiens qui imputent ses fautes à l'inexpérience sont peu nombreux.

Les enquêteurs de l'Institut canadien de l'Opinion publique sont allés demander à un échantillon de la population adulte de toute condition :

"Nous cherchons ce que pense le peuple de la manière dont certains gouvernants s'acquittent de leurs devoirs à l'époque critique que nous traversons. D'après vous, comment le président Kennedy s'acquitte-t-il du sien: très bien, assez bien, ou médiocrement?"

La comparaison entre les réponses au dernier sondage et celui qu'avait opéré l'Institut en novembre 1958 au sujet de M. Eisenhower montre la faveur dont jouit M. Kennedy :

	M. Eisenhower novembre 1958	M. Kennedy juillet 1961
Très bien	29%	40%
Assez bien	46%	39%
Médiocrement	11%	4%
Sans réponse	14%	17%
	100%	100%

La jeunesse de M. Kennedy relativement à d'autres chefs internationaux influence peu le sentiment des diverses classes d'âge : jeunes et vieux se départagent dans des proportions à peu près égales à son sujet :

	21-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50 ans révolus
Très bien	41%	36%	40%	42%
Assez bien	42%	45%	37%	35%
Médiocrement	3%	3%	6%	4%
Sans réponse	14%	16%	17%	19%

Le dernier sondage de l'Institut américain de l'Opinion publique relève qu'après six mois de fonction le président Kennedy garde l'appui d'une majorité considérable : 71% des citoyens consultés.

EXTRA-SPÉCIAL
FLASH ELECTRONIQUE ULTRABLITZ — MONO — JET
Avec batterie au nickel-cadmium bonne pour la vie. Guide No 56 avec film ASA 32. 40 à 50 flash par charge. Peut être employé sur courant électrique vitesse 1/2,000e de sec. Une seule unité facile à transporter. Pèse moins de 2 lb. Dimensions 7 x 4 x 2½.
PRIX REGULIER DE $69.95
En grand spécial AU PLUS BAS PRIX EN VILLE avec tous les accessoires nécessaires.
Aussi flash Electronique Braun Standard EN SPECIAL A $39.95

CINE-CAMERAS 8 MM.

Marque	Détail	Spécial
ELMO, 8-S	$174.50	$144.95
ELMO, 8-E	199.50	157.50
SEKONIC, Zoom-8 (avec étui)	119.95	99.95
Mansfield, Holiday II	59.95	47.25
Mansfield, Meter-Matic	79.95	62.95
Yashica, 8 e III	107.90	81.50
Yashica, 8 M	57.90	46.50
Fujica, 8 EE	127.50	99.95
Bell & Howell, 410	199.95	133.95
Bell & Howell, 414 (zoom)	239.95	171.50
Eumig, C-3-M	179.95	127.50
Eumig, C-5 (zoom)	299.95	234.95
Keystone, K-7 (zoom)	179.50	119.95
Keystone, K-10 (zoom)	239.50	166.95
Keystone, K-12 (zoom)	279.50	199.95
Brownie, 136	92.50	37.50

PROJECTEURS 8 MM.

Marque	Détail	Spécial
Argus, M-500	$ 99.95	$ 79.50
Argus, 500-AZ	129.95	102.50
Argus, M-1000	169.95	134.95
Bell & Howell, 255-A	139.95	107.95
Bell & Howell, 255-AY	159.95	123.50
Bell & Howell, 370-B	199.95	154.50
Bell & Howell, 370-BY	229.95	177.50
Kodak-Showtime, A-25	149.95	114.95
Brownie 500, A-5	109.95	84.50
Eumig, P-8-M	129.50	101.95
Eumig, P-8-M Imp	159.50	125.50
Etui-proj. Eumig	14.95	11.95
Keystone, K-91	129.50	89.95
Keystone, K-98	149.50	104.95
Keystone, K-106-Z	219.90	156.95
Keystone, K-112	319.50	232.50
Yashica, 8-P	79.95	62.95
Mansfield, M-1000	62.50	49.95
Bolex, 18-S	179.50	152.50

LE COIN DU HOBBY
L'Oiseau Bleu

Projecteur Anscomatic 35 mm.
POUR SUPER-DIAPOSITIVES 127 ou 2¼" x 2¼"
Complètement automatique pour les diapositives 35 mm. ou 127; lumière de 500 watts; panneau de contrôles illuminé; cordon pour commande à distance, ajustement dans la lentille pour corriger les diapositives mal exposées; système d'optique facile à nettoyer.
REG. $139.00 SPECIAL $99.50

C'est le meilleur COIN en ville pour la PHOTOGRAPHIE!

AYEZ UNE CAMERA POUR VOS VACANCES !

OUVERT tous les JEUDIS et VENDREDIS SOIR jusqu'à 10 HEURES

CINE-CAMERA MANSFIELD ZOOM
Lentille ZOOM-Reflex 1.8 10 mm W.A. à 30 mm téléphotométre ASA 10 à 40 Viseur ajustable distance ajustable de 5' à inf. Marche normale ou image par image pour effets spéciaux ou titrage.
REGULIER $99.95 en spécial à avec pistol-grip $78.95

PAS SEULEMENT des BAS PRIX...
mais de la SATISFACTION de la SECURITE et du SERVICE !

CAMERA VOIGTLANDER "BESSAMATIC"
Lentille "Reflex" 2.8 — 1/500e sec. Photomètre ajustable par le viseur. Ajustement pour films ASA de 6 à 1600. Ajustement pour lampe-éclair ou flash électronique.
Rég. $235.95 SPECIAL avec étui $176.95

Nouveau — Sensationnel
CINE — YASHICA 8 MM. • "U-MATIC"
Moteur à batteries (4-penlites 1.5 volt).
Lentille-zoom Reflex f1.8.
Lentille complètement automatique.
3-vitesses (8-16-24 images sec.).
Ajustement de distance de 3½' à inf.
Corde pour contrôle à distance.
Ajustement pour double exposition du film.
Ajustement pour films ASA 10 à 40.
Vérificateur pour les batteries.
Il y a tout ce que vous pouvez désirer d'une ciné-caméra sur celle-ci.
SPECIAL $109.95
(avec pistol-grip, corde de contrôle à distance et 4 batteries)

CAMERAS 35 MM

Marque	Détail	Spécial avec étui
Petri, -7-	$ 69.95	$ 55.95
Petri, EBn 1.9	92.45	72.95
Petri, Penta	145.00	114.95
Petri, Penta V-2	175.00	137.95
Aires, Viscount	82.45	64.95
Aires, M-2.8	92.45	73.45
Voigtlander, Vito-II-A	130.60	97.50
Voigtlander, Bess. 2.8	235.95	176.95
Topcon, Automat.	283.00	224.95
Nikkorex, Reflex 2.8	130.00	102.50
Miranda, "C"	249.95	185.50
Edixa-Mat, Reflex B	234.95	174.95
Ricoh, 300	49.95	37.50
Ricoh, 500	72.45	54.95

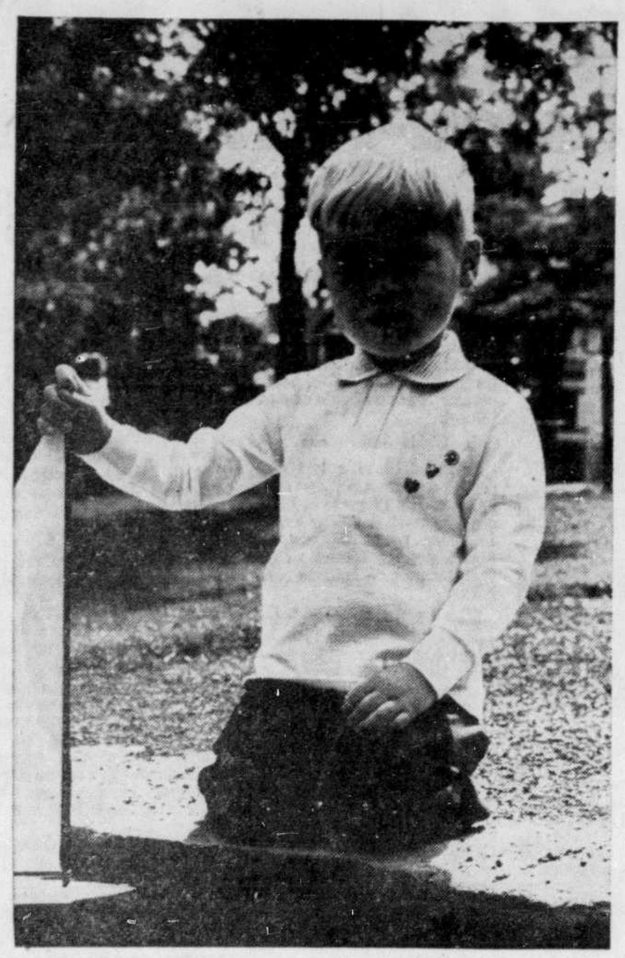
PROJECTEURS 35 MM.

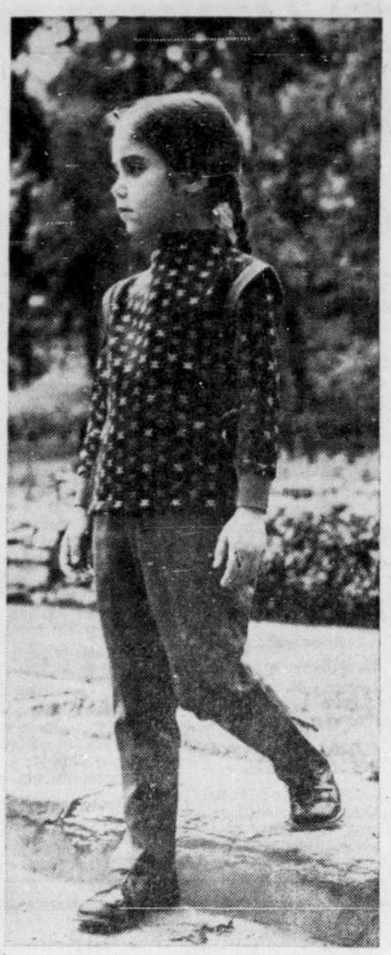
Marque	Détail	Spécial
Argus, 300	$ 69.95	$ 55.50
Argus, 500	79.95	63.50
Sawyer's, 500'S	69.50	55.50
Sawyer's, 500'R	129.50	97.50
Sawyer's, 500 EE	194.50	146.50
Kodak, Cavalcade 510	169.50	105.95
Mansfield, 500	109.95	82.50
Bausch & Lomb, 655	161.50	121.00
Mansfield, Skylark	49.95	37.50
Ansco, Matic	139.00	99.50

TERMES FACILES
JUSQU'A 18 MOIS POUR PAYER

CINE-CAMERA BROWNIE AUTOMATIQUE
Complètement automatique... aucun ajustement à faire... l'oeil électrique la fera. Lentille 2.3 permettant un rendement parfait autant pour un film en couleur à l'intérieur comme à l'extérieur.
Valeur régulière $92.50
SPECIAL $37.50

COIN DU HOBBY
4146-48 est, STE-CATHERINE (PRES PIE-IX) OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 HEURES LA. 7-3456





POUR LES PREMIERS JOURS FRAIS — La classique petite chemise de tricot est toujours populaire auprès des jeunes Canadiens. Celle-ci de couleur uniforme est lavable. On peut se la procurer dans les chaudes nuances d'automne : épice, brun doré, vert foncé. Des petites étoiles forment le dessin de cet imprimé en tricot de coton. A noter que la couleur du pantalon est la même que celle des étoiles. Cet ensemble lavable, qui ne rétrécira pas, est offert dans les teintes : bleu, rouille, vert et pistache. Les modèles reproduits dans cette page sont de fabrication canadienne : Maurice Kershaw.

LE MONDE *Féminin*

Alternative pour une caissière

Vider la caisse ou donner l'alarme

Entre le jeu cruel d'un film de gangster et le récit tout chaud d'un hold-up vécu, il y a la dure réalité qu'on préfère ne pas vivre. Après 40 ans de services comme caissière de la Banque Canadienne Nationale à St-Esprit, à 36 milles de Montréal, Mlle Antoinette Archambault a connu l'émoi successif à deux hold-up commis un lundi vers 2 h. à 15 jours de distance : le premier le 24 avril, le second, le 8 mai. Même si on lui a braqué un revolver sous le nez à travers la grille qui la sépare des clients, elle n'en a pas pour cela vidé la caisse pour obéir au commandement du bandit solitaire qui entendait se faire remettre l'argent. Fort heureusement on avait fait installer un système d'alarme. "Je l'ai fait fonctionner pour la première fois" nous dit-elle au téléphone. Le bandit désirait échanger un billet de 20 dollars. Après lui avoir remis 10 billets de $1 et 5 autres de $2 : "c'est un hold-up" dit-il, "donnez-moi le reste de la caisse."

Je me mis à crier, puis je pressai le bouton de la sonnette d'alarme qui communique avec l'extérieur. En entendant la sonnerie, le bandit prit peur et s'enfuit. Depuis il a été arrêté.

Mlle Archambault a fait échouer de la même manière la seconde tentative de vol. Elle n'a pas pensé un seul instant à se départir de l'argent sous sa garde. En entendant le système d'alarme, le gérant, le notaire Jean Durand dont le bureau est situé à l'arrière de la banque, pressa à son tour le bouton qui avertit l'extérieur que quelque chose d'insolite se passe. "Le temps de voir un homme sortir en vitesse de la banque, sauter dans une Cadillac (ces gens-là ne voyagent pas toujours en petite voiture) et de prendre le numéro de la licence et il n'en faut pas plus pour mettre la police aux trousses du voleur."

"En somme, pour vous ce fut de durs moments à passer," faisons-nous remarquer. "Sur le coup, je n'ai même pas pensé à avoir peur, tout se passe si vite. Le danger passé, il y a un petit choc en retour." Pour sa bravoure, Mlle Archambault a été récompensée par un boni substantiel. Modeste, elle ne tient pas à ce qu'on fasse état de l'incident.

Voir CAISSIERE en page 8

En politique

Thé et sympathie précieux alliés pour aider un mari

OTTAWA. (PC) — Si le député du PSD Hazen Argue n'est pas choisi comme premier leader du Nouveau Parti, ce ne sera certes pas faute de coopération de la part de sa femme.

Jean Argue a en quelque sorte créé un précédent chez les femmes de politiciens, quand elle a elle-même effectué une campagne dans tout le pays pour plaider la cause de son mari.

Depuis le mois de février et jusqu'à la dernière semaine de juillet, elle a effectué quatre tournées de conférence auprès des groupements du PSD, du Nouveau Parti et des syndicats.

"Les femmes de politiciens devraient faire tout en leur pouvoir pour aider leur mari," a-t-elle affirmé au cours d'une entrevue qu'elle accordait pendant la dernière étape du voyage qui l'a conduite d'Atikokan, dans le nord-ouest ontarien, jusqu'à Montréal.

"Il y a des femmes qui trouvent que les thés et les déjeuners suffisent mais, pour ma part, je trouve que je dois faire plus."

Voyageant seule, par train, passant de six à sept heures dans chaque ville, elle a visité neufs grands centres au cours de cette étape. Elle a admiré la parole partout et a répondu à toutes les questions. Elle ne se reposait que le dimanche.

Campagnes agréables

"J'aime cela," dit cette femme de 36 ans qui est mère de quatre enfants dont l'âge varie entre cinq et quatorze ans. "Je pense qu'on n'a jamais vu la femme d'un leader entreprendre des tournées du genre."

"Mais c'est très difficile quand on doit tenir maison. Maintenant les enfants associent nos absences prolongées avec la carrière politique de mon mari."

Mme Argue, qui tient à ce que sa famille ait deux foyers — l'un à Ottawa, pour le temps de la session, et l'autre à la ferme de Kayville, en Saskatchewan — confie la garde de ses enfants à la ménagère chaque fois qu'elle doit s'absenter.

Elle se targue d'avoir le sens de l'organisation mais admet que "quelque chose doit se ressentir de mon activité en dehors du foyer et, en général, c'est le travail de la maison qui n'est jamais fini."

"Les enfants sont très raisonnables et ils raffolent de hot dogs et autres mets du genre."

Au cours de la convention de fondation du NP, Lynda l'aînée, Gregory, 11 ans, Susan 7 et Dawn, la benjamine, vivront sous la tente près de la maison de quatre chambres à coucher des Argue, qui s'attendent à recevoir au moins 10 invités de l'extérieur.

Cette femme bronzée qui s'habille sobrement mais avec goût, parle avec enthousiasme de son nouveau rôle.

Présence masculine

"J'ai été surprise de voir combien d'hommes sont venus m'entendre. Ils trouvent que c'est merveilleux de voir combien je m'intéresse au travail de son mari."

Mais ce voyage, elle l'a trouvé tout aussi fatigant qu'intéressant. Le soir, pour éviter la tension, elle faisait des exercices et un peu de lecture.

Elle a un conseil pour les femmes dont les maris sont lancés dans la politique. "Le principal, c'est d'être soi-même. Les gens acceptent toujours ceux qui sont naturel."

Elle ajoute qu'elle aimerait voir un plus grand nombre de femmes jouer un rôle actif en politique.

"Si elles se rendaient compte que 85 pour cent de tout l'argent qui se gagne leur est confié et que la politique d'une province ou d'un pays affecte directement leur vie de tous les jours, je crois qu'elles seraient plus intéressés, dit-elle.

"Par ailleurs, les hommes devraient se montrer plus pressés d'emmener leur femme à des réunions et de les élire comme secrétaire ou à tout autre poste d'intérêt local."

Mlle Argue agit aussi comme secrétaire auprès de son mari et elle prend toujours plaisir à recevoir ses amis de la colline parlementaire et ses électeurs.

Bonne hôtesse

L'an dernier, sans rien commander de l'extérieur, elle a reçu 60 cultivateurs qui avaient organisé une marche sur Ottawa et, le même jour elle accueillait 20 fermières.

Voir UN MARI en page 8



Mme Jean Argue sert de secrétaire à son mari Hazen Argue qui aspire à devenir premier leader du Nouveau Parti.

Nouvelles teintes d'automne

Les bas ont de ces tons! Bleu spatial, ambre épice

TORONTO. (PC) — Alors que la tendance dans les bas d'été était à l'harmonisation de couleurs opposées à la robe, la mode d'automne exige que le bas répète la couleur de l'ensemble. Parmi les nouvelles nuances, signalons ambre épice, une supposée teinte vibrante pensée en vue des couleurs épices de la nouvelle saison qui s'annonce. "Roche verte" qui se rapproche de la couleur olive pourra se porter toutefois aussi bien avec le vert que le gris, le brun et le noir.

Le bleu spatial conviendra à toute la gamme des bleus y compris le marine. Bruyère est destiné à accompagner la robe magenta. Les tons beiges chantent le sable blond, belle couleur neutre qui conviendra à toutes les robes pâles. M. Waldo Mullins du Hosiery Fashion Council rappelle que sur la jambe, les teintes les plus foncées s'estompent et ne sont qu'un pâle reflet de la teinte initiale.

En 1946, tous les bas de nylon de fabrication canadienne étaient de fil de 30 ou 40 deniers mais aujourd'hui, seulement 10% de la production dépasse les 15 deniers. "Si les femmes veulent des nylons de qualité d'après-guerre, il leur faudrait les acheter dans ces mêmes deniers d'après-guerre", dit M. Mullins. Au Canada, les femmes achètent des bas sans couture ou d'un façonné circulaire dans une proportion de 75%.

On conseille aux dames de se procurer la pesanteur qui convient le mieux à l'usage pratique. Celles qui confondent aiguilles et deniers obtiendront satisfaction en spécifiant si c'est un bas solide pour tous les jours qui est de 30 deniers ou un bas pour le soir plus fragile et plus transparent qui est de 15 de 12 ou de 10 deniers.

Les fabricants canadiens font des bas de 45, 51, 60, 66 et 75 aiguilles variant entre 10 et 60 deniers. Les 60 deniers, 51 aiguilles sont les bas les plus robustes qui soient fabriqués ici ; ils sont quatre fois plus lourds que les 15 deniers ordinairement exigés par les acheteuses. La grandeur du pied se mesure à la longueur en pouces du pied même et non au point de la chaussure. Si vous avez le pied étroit ou ordinaire, ajoutez un demi-pouce pour la grandeur du bas, et un pouce si vous avez le pied très large. Un ajustement parfait sur la jambe est également important.

Une laideur qui vaut son prix!

PIGNEROL (PIEMONT). — (AFP) — L'homme "le plus laid d'Italie" est M. Mario Cendarin, 36 ans, charpentier, né à Monselice, près de Padoue. Le titre de "Mister Laid 1961" lui a été décerné par un jury composé de ravissantes jeunes filles, appelées à exprimer leur jugement à l'occasion du septième concours de laideur masculine, qui s'est déroulé aujourd'hui, à Pignerol près de Turin, et auquel participaient des concurrents de diverses régions d'Italie.



Bien mignon ce petit ensemble en tricot de coton. A remarquer l'effet du petit col claudine accentué par une bordure contrastante. Le pantalon pleine longueur de même texture que le chandail arbore un dessin pied-de-poule. Un chaton fantaisiste appliqué sur la blouse lui donne grande allure. Disponible dans les tons de lilas, de cuivre et de pistache. Ce tricot est lavable et de fabrication canadienne.

"Le princesse" et la cloche

Un style en deux lignes

PARIS. (Reuters) — D'après les acheteurs qui ont assisté lundi à la présentation de la collection d'automne d'Hubert de Givenchy, ce grand couturier est resté fidèle à la silhouette ajustée qu'il avait adoptée pour sa collection de printemps. Alors que tous les autres couturiers de Paris ont présenté la semaine dernière leur défilé devant les acheteurs et les membres de la presse, Givenchy et Balenciaga, ne montreront leurs modèles à la presse que dans quelques semaines; Balenciaga, le dernier à révéler ses secrets, reçoit les acheteurs aujourd'hui.

On sait que la ligne près du corps a été adoptée par tous les couturiers mais Givenchy se distinguant de nouveau retient quand même la silhouette cloche, et les jupes cachant le genou bonibent un peu plus haut que les hanches. La taille naturelle est marquée par des ceintures larges, dans les robes de jour et la taille princesse s'affiche dans les modèles du soir.

Autre détail noté dans les robes d'après-midi : la fréquence des panneaux en forme de tablier qui émergent du devant continuant la ligne de la jaquette ou du corsage souvent marqué d'un double boutonnage. Une robe affichait un panneau façonné entièrement de vison noir.

Les modèles d'hôtesse, thème cher à Givenchy ont des surblouses très longues et des pantalons bombés à l'arrière, toujours faits de dentelle ou de tissus transparents. Le pantalon est fendu en bas du genou et se porte avec des talons hauts. Un pantalon en tulle s'harmonise avec un long chandail de vison noir rebrodé de jais. Pour les chapeaux et doublures de manteaux, Givenchy fait teindre la raie blanche du shunk en rose et en jaune. Autre extravagance pour faire choc : un manteau du soir jaune doublé de plumes d'autruches noires.

Les parents habiteront des maisons où tous les services seront organisés, la femme n'aura plus à s'occuper des travaux domestiques."

Le programme soviétique affirme que les femmes devront participer d'une façon plus active et plus créatrice à la production, économique, scientifique et artistique du pays. C'est en les délivrant de leurs enfants et des travaux de la maison que le gouvernement russe compte réaliser son programme.

Le Paradis russe ne plaît pas à tous...

MOSCOU. (UPI) — Les femmes russes s'interrogent aujourd'hui sur l'avenir utopique que Khrouchtchev tente de faire miroiter à leurs yeux.

Une maîtresse de maison de Moscou s'est dit tout à fait mécontente à la seule pensée d'avoir à se séparer de ses enfants : "Je veux garder mes enfants avec moi à la maison" a-t-elle proclamé avec fermeté "Et nous voulons tous continuer à manger la cuisine que je fais."

Monsieur K prévoit qu'en 1980 l'Etat pourra s'occuper de l'éducation des enfants dès le berceau — avec le consentement des parents —. Les familles seront réunies pour les repas dans de grandes salles. C'est l'Etat qui verra à approvisionner ces restaurants improvisés.

Des maternelles et des jardins d'enfants offriront aux petits Russes l'instruction gratuitement. Les études secondaires demeureront à la portée de tous.

Le point de vue qu'on cherche à imposer dans les magazines féminins est le suivant : "Des professeurs bien qualifiés peuvent donner une meilleure éducation aux enfants que les mères elles-mêmes".

Un économiste réputé du gouvernement soviétique, Stanislav Strumilin a dit récemment : "Très jeune, l'enfant sera enlevé à la garde de sa mère pour être envoyé dans une pouponnière, de là à une garderie, puis au jardin d'enfants et ensuite au pensionnat. Toutes ces institutions seront à la charge de l'Etat. Les parents pourront visiter leurs enfants après leurs heures de travail.

"Miss Dior" n'ira pas devant les juges

PARIS. (AFP) — Il n'y aura pas de bataille juridique pour "Miss Dior", cette robe que portaient Gina Lollobrigida et Elisabeth Taylor au festival de Moscou et qu'un acheteur américain prétendait avoir acquis en exclusivité.

Après avoir consulté ses avocats français, Max Hess, directeur du magasin américain qui prétendait intenter une action en justice pour rupture de contrat, reconnait dans un communiqué que la maison Christian Dior était parfaitement justifiée de fabriquer dans ses ateliers cette même robe et à en céder les droits de reproduction à qui bon lui semblait.

L'affaire "Miss Dior", née de la rencontre des deux vedettes à Moscou, avait fait quelque bruit. La maison Dior avait indiqué alors que seule la robe de Liz Taylor avait été réalisée avenue Montaigne. Celle de Gina Lollobrigida était l'oeuvre d'un couturier romain qui avait acheté le droit de reproduire le modèle.

Un menu par jour

Consommé froid
Salade de concombre
Petit steak "minute"
Pommes de terre au four
Blé-d'inde en épis
Anana - ambroisie
Thé glacé
Ananas - ambroisie
12 doigts de dame
1 demiard de crème épaisse, fouettée
½ tasse de lait
1 sachet de pouding instantané à la vanille
½ tasse de jus d'orange
1 tasse d'ananas écrasé bien égoutté
½ tasse de noix de coco râpé

Disposez 6 doigts de dame sur le fond d'un moule à pain beurré. Délayer le mélange à pouding avec le lait, et battre au batteur jusqu'à ce qu'il soit lisse et épais.

Ajouter graduellement le jus d'orange et battre pour rendre le mélange homogène.

Incorporer la crème fouettée, l'ananas et le coco.

Verser dans le moule. Couvrir des derniers doigts de dame. Réfrigérer et servir.

Mesdames!

Ne vous souciez plus de vos cheveux cet été... Découvrez le plaisir de la fraîcheur d'une coupe "FussFree" $1.25 par Wanner's Experts en coupe

1194 Ste-Catherine, Ouest. UN.6-7636

REOUVERTURE...

de notre succursale, entièrement rénovée.

L'allure ultra-moderne de notre magasin vous permettra de choisir vos ensembles avec goût dans une atmosphère paisible et dégagée.

Nous offrons la nouvelle marchandise d'automne, aux lignes profilées. Vaste choix d'ensembles de souliers et bourses à prix variés.



$9.98 à $16.98

C. E. COUTURE et FILS inc.

6766, rue ST-HUBERT 272-8510

AIR CLIMATISE POUR VOTRE CONFORT

Salles de réception
CLIMATISEES
Le restaurant LA MAISON NEUVE
situé au Centre d'Achats Maisonneuve
met à votre disposition des salles de réception pouvant accommoder des groupes de 40 à 500 personnes.
EXCELLENT SERVICE D'HOTELLERIE
STATIONNEMENT GRATUIT SUR PLACE
Pour de plus amples informations, appeler LA. 7-1951

Harrison's
FAMOUS FABRICS LTD
Vos enfants seront chics à
LA RENTREE DES CLASSES
s'ils sont
VETUS DE TISSUS HARRISON
NOUVEAUX TISSUS D'AUTOMNE
Nous arrivent des quatre coins du monde
Economisez en faisant votre couture.

D'Angleterre...
FLANELLE DE LAINE
12 couleurs vives
Pour robes — jupes — déshabillés — robes de chambre — Largeur 56 pouces.
VALEUR de 2.99
SPECIAL 2.59 la verge

De New York...
TWEED RODIA FRISE
Charmant tweed léger. Nouvelles et magnifiques couleurs d'automne... pour robes, costumes, etc. Résiste au froissement. Largeur 45 pouces.
1.49 la verge

D'Europe...
NOUVEAU TISSU SCANDINAVE REVERSIBLE POUR LES JUPES
Huit nouvelles couleurs d'automne. Résistent au froissement. Largeur 36 pouces.
1.49 la verge

LONGUEURS DE JUPES EN NOUVELLE LAINE D'AUTOMNE
Aubaines rares. Grand choix de tweeds, plaids, tissus unis.
Economisez jusqu'à 50%!
A partir de 1.99 ch.

SPECIAL en FINETTE BLANCHE
Douce et absorbante. Lavable. Largeur 27"
REG. 35¢ la verge
10 verges pour 2.88

AUBAINES EN COUPONS
Vous trouverez à nos tables des coupons, un grand choix de tissus magnifiques. Les économies vous seront toute une révélation.

TOUS NOS MAGASINS SONT OUVERTS LES JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. 30

Notre magasin de la ville est déménagé au
1235, STE-CATHERINE O. — VI. 4-2681
(Juste en face de notre ancien magasin, angle Drummond)
8 MAGASINS DANS LES CENTRES D'ACHATS

• Dorval	ME. 1-6931	• Côte-St-Luc	HU. 9-5911
• Jacques-Cartier	OR. 7-7702	• Boulevard	RA. 2-1342
• Laurier (St-Lam.)	OR. 1-1366	• Forest	DA. 2-8810
• Rockland	[illegible] 9-3421	• Van Horne	RE. 9-4589





Photos: Jac Guy

Mlle Micheline Sauriol, fille de M. et de Mme Lucien Sauriol, de Ville Saint-Michel, et Me Bernard Benoist, d'Ottawa, fils de M. Emile Benoist, décédé, et de Mme Benoist, d'Outremont, dont le mariage sera célébré dans l'intimité, le samedi, 19 août, à la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame, à Montréal.

Mme F. G.-Smet conférencière

Mme Françoise Gaudet-Smet, de retour d'un voyage à travers 14 pays d'Europe et du Moyen-Orient, sera la conférencière invitée à un déjeuner-causerie, dans le cadre du "Salon de l'Alimentation'61."

Cette manifestation aura lieu au Club Canadien, le mardi 8 août prochain, à midi trente. Mme Gaudet-Smet parlera de la "Faim du monde" et répondra à toutes les questions que l'on voudra bien lui poser à ce sujet.

Graveline-Lavigne

Ces jours derniers à l'église St-Pierre de Fort Coulonge, M. l'abbé Roland Pilon, curé, a béni le mariage de Mlle Béatrice Lavigne, fille de M. et de Mme Raphaël Lavigne, à M. Fernand Graveline, fils de M. et de Mme Ernest Graveline, tous de Fort Coulonge. Le sanctuaire était décoré de fleurs saisonnières. Mlle Lilas Durocher a exécuté un programme de chant de circonstance. Elle était accompagnée à l'orgue par Mme A. Retty.

Au bras de son père, la mariée portait une robe longue en nylon blanc au corsage ajusté recouvert de dentelle, à encolure arrondie et rehaussée d'une fleur de même tissu. La jupe était recouverte d'un panneau de dentelle. Son voile descendant jusqu'aux épaules était retenu par un diadème serti de perles.

La dame d'honneur, Mlle Nicole Audet, avait revêtu une robe courte en nylon turquoise qu'elle portait avec des accessoires blancs. Elle tenait un bouquet colonial. La jeune Joanne Francoeur, bouquetière, était habillée en mauve.

M. Sange Aubry était garçon d'honneur et MM. Raymond Lavigne et Yvon Graveline plaçaient les invités. M. Ernest Graveline servait de témoin à son fils.



Photo Jean-Pierre Rivest, 8969 Chateaubriand

Me ROBERT PIGEON et Mme PIGEON (SUZANNE TREMBLAY), dont le mariage a eu lieu récemment à l'église St-Emile. La mariée est la fille de M. Alfred Tremblay, de Montréal, et le marié, le fils de M. et de Mme Arsène Pigeon, de Pointe-aux-Trembles.

Mariages

Lambert-Faust

A l'église de l'Immaculée-Conception de Montréal, le Rév. Père E. Viens, o.h.j.r., prieur de l'hôpital St-Charles Borromée, bénissait, samedi dernier, à 10 heures et trente, le mariage de Mlle Marie-Claire Faust à M. Laurent Lambert, B.A., L.Sc.Comm. La mariée est la fille de M. Rosaire Faust, décédé et de Mme Marguerite Faust, de Montréal et le marié, le fils de M. et de Mme Lucien Lambert, d'Ahuntsic. M. Raoul Faust servait de témoin à sa nièce alors que M. Lucien Lambert accompagnait son fils. M. Paul-Emile Paillé, beau-frère du marié, agissait comme garçon d'honneur et MM. Guy Faust, Paul Percival et Jean-Paul Hétu plaçaient les invités.

Au bras de son parrain, M. Raoul Faust, de Ste-Adèle, la mariée portait une robe blanche, en organza pure soie, dont le corsage ajusté était rehaussé d'appliques de guipure suisse. La jupe, dont l'ampleur formait ruché, était retenue par une guirlande d'appliques et se terminait en traine chapelle. Le voile bouffant était retenu par un diadème de perles et de pierres "aurore boréale". Elle tenait une cascade composée d'orchidées et de stéphanotis. Son unique bijou consistait en un collier de perles cultivées.

La dame d'honneur, Mme Paul-Emile Paillé, portait une robe identique, en organza rose Kennedy sur fourreau de taffetas. Elle était coiffée d'une grande capeline de même tissu. Elle tenait à la main un panier composé d'oeillets effeuillés blancs, garnis de lierre.

Mme Claire Percival, de St-Lambert et Mlle Colette Faust, de Ste-Adèle, toutes deux demoiselles d'honneur, portaient également des robes de même style en organza bleu Dior avec de petites toques drapées d'organza et de fleurs assorties. Elles tenaient des cascades d'oeillets effeuillés jaunes, rehaussées de lierre.

La bouquetière, la petite Jeannine Faust, de Ste-Adèle, était habillée d'organza rose pétale, d'une toque de teinte rose "Talisman" et elle tenait un ravissant petit panier d'oeillets teintés de rose.

Mme Marguerite Faust, mère de la mariée, avait choisi une robe d'organza drapé, taupe rosé, un chapeau en plumes et velours rose cendré (création française) et des accessoires noirs. Une orchidée blanche complétait sa toilette.

La mère du marié, Mme Lucien Lambert, portait un ensemble en organza pure soie, bleu horizon. Son manteau, ample, était porté sur une robe fourreau brodée de sequins, de pierres de lune et de perles. Son chapeau, une petite toque de plumes, et ses accessoires étaient assortis à l'ensemble. Elle avait piqué une orchidée blanche sur son réticule.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception d'où les jeunes époux partirent pour le sud de la Nouvelle-Angleterre.

Pour voyager, Mme Laurent Lambert avait choisi un deux-pièces de brocart suisse, couleur bleu-prune, une toque de plumes de cop blanc et des accessoires gris argent. Son bouquet de corsage se composait d'une orchidée blanche.

Rouleau-Stuart

Ces jours derniers, à l'église Notre-Dame-des-Victoires, le Rév. P. Patenaude, c.s.v. bénissait le mariage de Mlle Ionis Stuart, fille de M. Alphonse Stuart et de Mme Stuart, décédée, à M. Denis Rouleau, fils de M. et de Mme Théophile Rouleau. M. Georges Bouchard, oncle de la mariée et M. Aurèle Hamel étaient les témoins des jeunes mariés. L'autel et le choeur étaient décorés, pour la circonstance, de fleurs de la saison.

Au bras de son oncle, la mariée portait une robe longue, très ample, en organza de soie blanche, ornée de dentelle. Son voile, de tulle illusion, était maintenu sous un diadème de pierres du Rhin. Elle tenait une gerbe de roses.

M. Alphonse Stuart, frère de la mariée, ainsi que M. Onile Lanteigne plaçaient les invités. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu et l'on avait décoré les salons de glaïeuls de différentes couleurs. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour Toronto et les chutes du Niagara. Pour voyager, Mme Rouleau portait un ensemble turquoise et des accessoires blancs. Un bouquet d'oeillets avait été piqué à son épaule.

Parmi les invités venus de l'extérieur, mentionnons : M. Ernest Stuart, frère de la mariée ainsi que Mme Charles Powers, tous deux du Nouveau-Brunswick.





Mlle Cécile Coupal, fille de M. et de Mme Lionel Coupal, de Montréal, et M. Yvon Rocque, fils de M. et de Mme Eugène Rocque, également de Montréal, dont le mariage sera célébré le samedi, 12 août, à l'église St-Barthélemy, de Montréal.

Prochains mariages

M. et Mme J. O. Germain, de Val d'Or, ont l'honneur de faire part du mariage de leur fille, Lisette, i.l., à M. Clément Boulanger, c.a., de Hull, fils de M. Louis Boulanger, décédé, et de Mme Boulanger, de Montmagny. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à l'église Notre-Dame-de-Fatima, de Val d'Or, le samedi, 26 août prochain, à dix heures.

—M. et Mme René Chartrand font part du mariage de leur fille, Agathe, à M. Roland D'Aoust, de Lefaivre. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le samedi, 5 août, à l'église St-Joseph, de Lemieux, Ont.

—M. et Mme Norbert Gareau, de St-Pascal, ont le plaisir d'annoncer le mariage de leur fille Françoise à M. Guy Houle, fils de M. et de Mme Lucien Houle. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 12 août prochain, à l'église de St-Pascal-Baylon.



M. et Mme DENIS ROULEAU (IONIS STUART), dont le mariage a été célébré ces jours derniers à l'église Notre-Dame-des-Victoires. La mariée est la fille de M. Alphonse Stuart, de Miscou-Centre, N.-B., et de Mme Stuart, décédée, et le marié, le fils de M. et de Mme Théophile Rouleau, de Montmagny.

Partie de cartes

Une partie de cartes se tiendra dans l'après-midi du samedi, 5 août prochain, à deux heures, au Foyer du Sacré-Coeur, de la rue Sherbrooke est, à Montréal. Pour de plus complets renseignements, s'adresser à la Rév. Soeur Marie-Madeleine, de la même institution.





Mlle MURIEL LEGRIS, fille de M. et de Mme Alphonse Legris, et M. GERALD PLOUFFE, fils de M. et de Mme Armand Plouffe, tous de Ville LaSalle, dont le mariage sera béni par le Rév. Père L. Millette, s.j., oncle de la mariée, samedi, le 12 août, à l'église St-Télesphore, de Ville LaSalle.

Blanche mariée

Connaissez-vous l'origine de la robe blanche que porte généralement la mariée, pour le grand jour ?

C'est à l'une des plus jolies reines de France que les jeunes mariées doivent la virginale blancheur de leur robe nuptiale. La première robe de mariage blanche fut en effet portée par Marie Stuart, en 1558, lorsqu'elle épousa François II. Mais ce n'est qu'à la fin du dix-septième siècle que l'usage s'en généralisa.

La belle reine écossaise n'avait même pas osé rompre trop complètement avec la tradition. A sa robe de brocart blanc, elle avait ajouté un superbe manteau de cour de velours de Perse bleu pâle, dont la traine longue de 15 pieds était portée par plusieurs petits pages.

Voyages

Mme Fernand Lamarche est revenue de Ste-Adèle, où elle a passé une huitaine avec ses enfants Lucie, François et Robert.

—Mlle Frieda Pharand de la rue Evelyn à Verdun et Mlle Germaine Pharand de la rue Senior, à Montréal, se sont inscrites au Château Lac Louise pendant leur séjour dans les Rocheuses.

—Mlle Simone Côté passe des vacances de deux mois à St-André-sur-mer.

—Mme Gérard Duguay et ses enfants passent l'été à leur résidence de St-Fabien.

—Mlle Fernnade Dupuis et Mlle Marielle Provost passent un mois à Hampton Beach.

Magasinez avec confort climatisé chez H.R.

Deux spéciaux extraordinaires . . finissant vendredi!

Dans la vente d'été de fourrures H.R.

Mant. de beau Castor tondu

$339



Mant. de Loutre tondue

$599

Les prix HOLT RENFREW en disent plus long que des mots! Voyez les manteaux . . essayez-les . . vous vous rendrez compte immédiatement de leurs valeurs exceptionnelles, de leur style transcendant et de la supériorité des fourrures de qualité H.R.

La griffe H.R. est votre garantie

Entreposage gratuit jusqu'à demande
Conditions de paiement faciles

HOLT RENFREW

Les premiers fourreurs du Canada depuis 1837

Stationnement gratuit — Sherbrooke et de la Montagne



9135—Si haut que puisse grimper la température, vous ne vous en plaindrez pas si vous portez cette robe fraîche. C'est un jeu de la coudre, il n'y a même pas de ligne de taille à marquer. Grandeurs: 10, 12, 14, 16, et 18. Prix: **53 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse"†, Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 53c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

Un nouveau service chez Hemsley

RESTAURATION DE VOTRE PRECIEUSE PORCELAINE

Les experts Hemsley restaureront à leur état et à leur valeur d'origine vos articles précieux de porcelaine ou de cristal écaillés, craquelés —et même brisés. Nous nous ferons plaisir de vous donner une estimation.

HEMSLEY'S

664 ouest, rue Ste-Catherine UN. 6-4823
394 ouest, rue St-Jacques VI. 2-9651

VENTE semi-annuelle ! RÉDUCTION de 10% à 50%



Le Coin du Meuble Moderne...



Set sectionnel en vinyl pour salle de jeux, couleur or, 4 mcx. **Rég. $339.00**	$249
Mobilier de chambre Fitton-Parker noyer fini satin, 4 mcx. **Rég. $279.00**	$199
Dinette, table 36" x 48" x 60" avec dessus en Arborite beige, 4 chaises vinyl beige. **Rég. $119.00**	$69
Mobilier de chambre, Stanley Furn., noyer huilé, 6 mcx. **Rég. $339.00**	$229
Dinette style scandinave, table 36" x 48" x 60", 4 chaises dos fini noyer, sièges vinyl blanc. **Rég. $109.00**	$89
Sofa-lit Sklar et fauteuil, tissu brun, 2 mcx. **Rég. $378.00**	$279
Lampes de table réduites de	10% à 50%
Bibelots en céramique réduits de	20%
Tables cocktail, tables de bout réduites de	10% à 40%
Décorations, peintures à l'huile, pièces murales réduites de	10% à 50%

Mobilier de chambre

Grand bureau triple de 84", tête de lit bibliothèque de 97" avec tables de chevet à même, en noyer fini satin ou huilé.

Miroir encadré 31" x 43" à $30.00

Les 2 morceaux — SPECIAL $239

Mise de côté avec léger dépôt

3960 est, BELANGER -- RA. 7-9989

près boulevard PIE IX

R.N. LEMAY

ENTREPOSAGE GRATUIT
PLAN BUDGETAIRE
SI DESIRE

OUVERT TOUS LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS JUSQU'A 10 HEURES

Courrier Confidences

Laisser le père jouer son rôle . . .

Q. — A quoi pourrais-je donc attribuer les causes de nos insuccès toujours grandissants ? Mariés depuis plus de vingt ans, nous avons six enfants, de six ans à vingt ans. Les deux aînés sont aux études, ce qui nous coûte cher et nos revenus sont plus que modestes, insuffisants même.

Nous avons un petit commerce saisonnier et pour boucler notre budget, mon mari et moi faisons quelques travaux. En somme, c'est moi, la mère, qui abat le plus de travail: entretenir la maisonnée (huit personnes) lorsque je fais tout de mes mains n'est pas une mince besogne. Je n'ai jamais terminé ma journée. Ma santé s'ébranle, mes nerfs sont très affectés. Je suis tellement sensible que je n'ai jamais le goût de sourire. Je prends tout au tragique. J'ai bien besoin d'encouragement. Je n'ai qu'un réconfort: la prière. Je crains de devenir folle à force de prier.

Mes deux fils aînés m'inquiètent. Ils travaillent avec des compagnons bons et mauvais. Ils suivent les mauvais exemples parfois. Mon mari prétend qu'il faut avoir confiance en eux et ne pas les reprendre trop souvent. Je prétends que ces garçons de dix-huit et vingt ans ont bien besoin de nos conseils, de notre protection. Dois-je cesser de les reprendre ? J'en suis bien exaspérée car ces gars ont l'air fatigué de mes conseils alors qu'ils sont plus empressés d'obéir à leur père qui ne les reprend que rarement. Celui-ci prétend que je n'ai pas la bonne manière de les avertir. Donc de jour en jour, il est question d'argent qui manque, la mésentente est parmi nous tous et cela devient insupportable. Ma part de responsabilité est trop grande; j'ai peur de tout gâter. J'aime tellement toute ma famille. — DESEMPAREE DE 44 ANS

R. — Les sacrifices, le surcroît de travail que vous vous imposez, votre mari et vous, pour donner à vos enfants une solide instruction sont extrêmement touchants. Je vous en rends hommage à tous deux.

La cause première de vos difficultés, madame, me paraît cependant étroitement liée à ces efforts. Vous êtes surmenée et probablement aigrie. Votre sensibilité à fleur de peau vous porte à grossir les faits, à donner à un grain de sable l'importance d'une montagne. Vos idées tournent au noir; vous l'avouez. La prière, madame, doit vous être un repos, une détente. Si elle contribue, dans l'état de tension excessive où vous êtes, à augmenter votre nervosité, contentez-vous d'offrir simplement votre travail, votre journée avec ce qu'elle peut vous apporter de bon et de mauvais. Cela vaut les meilleures formules. Il importe que vous voyez un médecin. En plus de vous ordonner des médicaments propres à vous calmer et à raviver vos forces, il vous conseillera, j'en suis certaine, un régime de vie plus équilibré. Il le faut à tout prix, pour vous refaire une bonne santé et pour éviter une faillite totale.

Il est probable, madame, que vous multipliez reproches et conseils acerbes. Ne prenez pas de peine à ce que je vous dis, mais je crois que votre mari a raison. Vos fils ne sont plus à l'âge où on les gronde comme des bambins. Il faut plutôt les mettre en face de leurs responsabilités, faire appel à leur raison, les traiter en adultes. Laissez passer les fredaines de mince importance et réservez pour les écarts sérieux, admonestations et semonces.

Si vous m'en croyez, vous changerez carrément de tactique. Quand vous aurez le désir d'éclater en jérémiades, en blâmes de toutes sortes, vous sourirez . . . Quand sera passée votre impatience, vous profiterez d'un moment de calme pour parler à votre fils non comme une mère qui morigène son grand garçon mais comme une amie, une aînée qui essaie de le comprendre et de lui crier casse-cou ! Souvenez-vous aussi que le père a un rôle de plus en plus important à jouer dans l'éducation de ses fils quand ils sont devenus des adultes. Reposez-vous sur votre mari, madame; il me paraît de bon conseil.

Si vos enfants ne sont pas des ingrats, ils comprendront plus tard, et mieux qu'aujourd'hui sans doute, ce qu'ils vous doivent. Trouvez le moyen d'alléger votre tâche, de vous distraire un peu . . . et tout rentrera dans l'ordre. J'en suis convaincue. Vous avez trop de courage, trop de bonté, d'abnégation et d'intelligence pour faillir. Souriez et apprenez à traiter avec indifférence les menus détails... Gardez confiance, madame, confiance... confiance !

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal

Q. — Une personne de notre entourage se complaît à nous calomnier, et cela depuis que nous avons refusé de lui vendre notre commerce et deux propriétés. Cela s'est produit à la mort de mon père. Cette personne voulait, à ce moment, acquérir ce que notre père nous léguait. Nous n'étions pas de cet avis, ayant toujours demeuré à cet endroit. D'ailleurs, c'est notre gagne-pain.

Alors la guerre froide a commencé. Elle s'est d'abord plainte, sans succès, au bureau d'hygiène pour tenter de faire démolir une de nos propriétés. Ensuite, elle a déprécié la qualité de notre marchandise. Elle a dit à nos clients que nous avions de la vermine dans notre magasin.

Je suis parfois tentée de me rendre auprès d'elle et de lui dire son fait en présence des personnes devant qui elle tient ces propos mensongers. Mais je me demande si c'est la meilleure solution. Que dois-je faire ? Voir un avocat ? Je suis sur le point de faire une dépression. — Espérança.

R.—Vous ne pouvez lutter à armes égales avec cette femme. Ce serait vous abaisser. Une conduite digne et irréprochable vous conservera, au contraire, l'estime de vos voisins et de vos clients. Devant son insuccès, cette femme finira probablement par se lasser et cessera de vous harceler. Sinon, voyez un avocat. Il n'y a guère d'autre solution possible. Un homme de loi pourra peut-être prendre les mesures nécessaires pour faire taire cette personne ou l'obliger à se rétracter.

Renseignements Divers

R. — A **"Elvéra"** — J'ignore quelle est la cause des verrues. La meilleure chose à faire, c'est de voir un médecin, un dermatologiste de préférence. La pommade suivante: teinture de thuya: 10 grammes, axonge: 100 grammes, se montre souvent efficace si vous savez être patiente. Appliquez-en une couche épaisse sur les verrues, ramollies au préalable par un pansement humide. Recouvrez de gaze et gardez toute la nuit. Lorsque la pommade n'a pas agi au bout d'un mois, après des applications quotidiennes, abandonnez.

A quatorze ans, on peut porter des souliers à talons fins mais pas trop hauts. Mais on est sûrement trop jeune pour avoir un ami! Si vos parents vous le permettent, vous pouvez certainement correspondre avec un garçon d'un pays étranger. Pour vous renseigner sur ce pays? Sans doute. Mais une jeune fille ferait aussi bien l'affaire, alors! Mais je comprends fort bien que vous préfériez un correspondant à une correspondante!

Voici le caractère des personnes nées le 26 décembre et le 12 janvier: **Capricorne** (22 déc. — 20 janv.). Influence de Saturne qui amène de brusques changements. Volonté ferme mais changeante. Amour de la solitude. Nature triste, pessimiste, inquiète, méfiante, timorée. Mariage probable à l'étranger ou avec un étranger; renversement de position au milieu de la vie. Besoin d'amasser et de progresser. Travail et persévérance. Méthode, sens des responsabilités, diplomatie, arrivisme, prudence , réflexion. Tendance à se renfermer. En résumé,nature ombrageuse et difficile à saisir. Grande mobilité de la vie. Réalisation lente, tardive; belle longévité. Constitution robuste. Plusieurs mariages. Enfants peu nombreux. Famille hostile. Inconstance dans les affections. Voyage lointain ou commerce avec étrangers. Protection occulte. Harmonie avec les natifs de la Vierge et du Taureau.

Et voici le caractère des personnes nées le 15 mai: **Taureau** (21 avril au 21 mai). Influence vénusienne, bénéfique; volonté ferme, tenace, opiniâtre, sens pratique. Nature lente à s'émouvoir et à s'apaiser. Colères violentes et rancune implacable. Esprit juste, curieux, droit et fin. Diplomatie.

Grande ambition sous un masque d'opportunisme et de bonhomie, honnêteté, prudence, dévouement, patience et labeur. Goût de la bonne chère. Sensualité, jalousie. Grande aptitude aux affaires économiques et commerciales. Chance dans les spéculations en pratiquant la souplesse. Existence longue en évitant les excès de travail ou de table. Ensemble de la vie calme. Amitiés utiles. Harmonie avec les natifs de la Vierge et du Capricorne.

J'espère que vous n'ajoutez pas foi à ces balivernes !

Faites-vous des amies, durant vos vacances, et pratiquez les sports : natation escalades, excursions, bicyclette, tennis. Et profitez-en pour lire un peu et meubler votre esprit. N'y a-t-il pas des "loisirs organisés" dans votre localité ?

Quelle douceur!



Coréenne de 29 ans

Seul pilote actif de son pays

NEW YORK. (PA) — Mlle Kyung Kim, une jolie aviatrice coréenne de 29 ans, avait deux raisons pour motiver son voyage aux Etats-Unis, où elle séjourne présentement.

La première, c'est qu'elle voulait assister au congrès des "99", une association de femmes pilotes qui tenaient leur assemblée à Atlantic City, dans le New Jersey.

En second lieu, elle avait en tête de ramener un avion dans son pays, et de l'utiliser pour donner des cours aux autres Coréennes, en vue de former de parfaites aviatrices.

Actuellement, Mlle Kim est la seule femme pilote de son pays en service actif. Elle faisait partie du groupe de 15 aviatrices de la république de Corée qui ont apporté leur contribution durant la dernière guerre et elle obtint son grade de capitaine avant de quitter l'armée aérienne, il y a environ trois ans.

Elle dit que c'est une idée à elle, ajoutant : "Nombreuses sont les femmes coréennes qui aimeraient connaître les principes de l'aviation. Je me propose de leur enseigner tout ce qui touche ce domaine, en organisant un club de femmes pilotes, mais à la condition d'obtenir un avion".

Cette idée lui tient à coeur, et après avoir quitté Atlantic City, elle se rendra à New York, où elle compte demeurer jusqu'au mois de décembre si nécessaire.

Dans la métropole américaine, Mlle Kim espère rencontrer des gens qui pourront offrir un avion aux femmes de son pays, pour en arriver au but qu'elle poursuit.

CAISSIERE

SUITE DE LA PAGE 6

Devant sa voix caline, on pourrait croire que tout s'est passé il y a bien longtemps.

Seule employée de la banque, le gérant excepté, elle cumule plusieurs emplois et son rôle ne se borne pas uniquement à recevoir l'argent des déposants. St-Esprit compte 1,700 âmes. La brave caissière connaît tous les visages et "depuis les hold up" la porte de la banque est fermée à clé ; elle ne s'ouvre maintenant que pour les clients.

Mlle Archambault nous déclare aimer son travail qui débute à 9 hres. pour se prolonger jusqu'à 6 hres. "Vous prenez des vacances au moins ?" — "Pas souvent." Son travail c'est sa vie. On est fidèle au même emploi dans la famille. Mlle Archambault qui demeure avec ses soeurs nous apprend qu'Angéline a été dans l'enseignement pendant 30 ans, et son autre soeur, Marie-Ange, 27 ans. Elle voyage peu. Dans ses loisirs . . ., elle travaille et prend charge de la comptabilité pour la Commission scolaire et la municipalité de St-Esprit.

UN MARI

SUITE DE LA PAGE 6

Jean Ignatescue est née d'une mère autrichienne et d'un père roumain et elle a grandi sur une ferme des Prairies ravagée par les sécheresses des années '30. Toute jeune elle commença à s'intéresser à la politique, tout en aidant son père dans l'élevage des chevaux.

En 1945, elle était adjointe au secrétariat du PSD dans le comté de Wood Mountain où un jeune cultivateur qu'elle connaissait depuis toujours, Hazen Argue, posait sa candidature. Il remporta le siège quelques semaines avant leur mariage. Elle avait 21 ans et il en avait 24.



7468—Si jolie... elle sera une excellente camarade de jeu pour votre petite fille ou votre nièce préférée. Facile à confectionner. Prix: **38 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit: Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 38c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

KRAFT GARANTIT QUE:
PARKAY EST LA PLUS DÉLICIEUSE MARGARINE SUR LE MARCHÉ!
et voici une offre gratuite pour le prouver!

UNE LIVRE GRATIS



quand vous achetez deux livres de la nouvelle MARGARINE PARKAY KRAFT

● Faite d'huile végétale 100% pure. Kraft la prépare en vue de vous offrir le maximum de saveur et de fraicheur.

● Enrichie de vitamines A et D. Parkay contient aussi de l'huile liquide bienfaisante pour vous aider à réduire votre consommation de gras saturés.

● Sachet spécial de colorant dans chaque boite. Mélangez Parkay chez vous pour obtenir une margarine jaune doré.

● Garantie de remboursement de Kraft. Si vous ne convenez pas que Parkay est la plus délicieuse margarine sur le marché, retournez simplement les deux livres avec la boite vide de la troisième et votre prix d'achat vous sera remboursé en entier.

ÉCONOMISEZ 5¢
SUR PARKAY "COLOR KWIK"!



Le nouveau moyen facile d'obtenir une margarine jaune doré.

La boite "Color Kwik" Parkay contient de la margarine et un sachet de colorant dans un sac en plastique.

Il s'agit de presser et de "pétrir" le sac pour que votre Parkay devienne jaune doré. Vos mains ne touchent jamais la margarine!

MARGARINE PARKAY KRAFT

Faite d'huile végétale pure et fraîche! S'étend bien même quand elle est très froide!

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

MORGAN

LES CINQ MAGASINS MORGAN CLIMATISES POUR VOTRE CONFORT

Le magasin MORGAN du centre de la ville ouvre chaque jour à 9 h. a.m.

Épargnez 33⅓%!

Offre annuelle!

Vente des savons Elizabeth Arden!



Un mot aux personnes prévoyantes... les savons de bain et mains "Blue Grass" et "June Geranium" de Elizabeth Arden seront en vente demain à bas prix spéciaux de la vente annuelle! Savons crémeux et très odorants! Faites une provision maintenant, soit pour votre usage personnel ou pour des cadeaux!

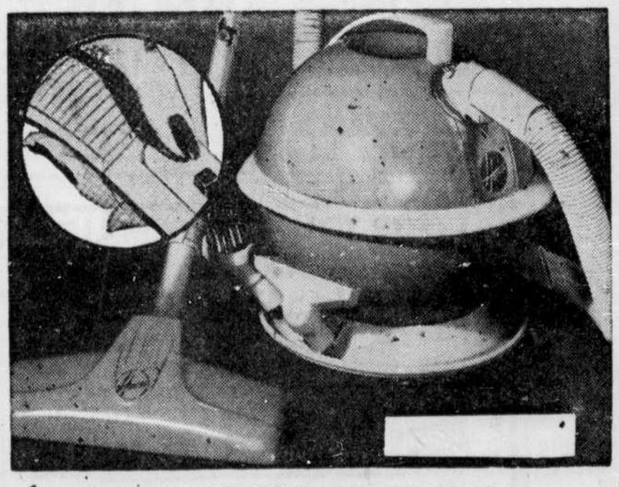
PRESENTATION EN BOITES DE 3 SAVONS!

SAVON DE BAIN JUNE GERANIUM	Norm. 3.00 la boîte	**2.00**
SAVON A MAINS JUNE GERANIUM	Norm. 2.25 la boîte	**1.50**
SAVON DE BAIN BLUE GRASS	Norm. 3.00 la boîte	**2.00**
SAVON A MAINS BLUE GRASS	Norm. 2.25 la boîte	**1.50**

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

ARTICLES DE TOILETTE — AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Épargnez 42.00!

Aspirateur de luxe Hoover "Constellation"

muni de l'étonnant contrôle "Sous-le-pouce"

Modèle 871 au complet avec le jeu d'accessoires. NORM. 99.95 **57.95**

- Commutateur sur la poignée... démarre ou arrête où vous êtes.
- Puissant moteur 1¼ c.v.
- Boyau extensible au double de sa longueur.
- La lance surbaissée se glisse aisément sous les meubles et atteint tous les recoins.
- Il tient tous ses accessoires à portée de votre main, dans le tablier fonctionnel Hoover.

PAS DE PAIEMENT INITIAL — 10 mensualités de 6.25
La taxe de vente payable à l'achat

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)
Pour informations, téléphonez (VI. 4-1515), local 466
HOOVER... AU REZ-DE-CHAUSSEE
BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Sur un bon pied...

Nouveaux souliers souples Sandler of Boston pour l'automne



Souples souliers pour tenues tout-aller et sportives d'automne. Fabriqués-main avec des cuirs, suèdes et matières de premier ordre, ils assurent un confort ultime et insurpassable. Choix de plusieurs modèles... seulement trois sont illustrés dans ce cliché. Pointures 5 à 10, largeurs AAAA à B dans le groupe.

14.95 LA PAIRE

Pas de commandes postales ni téléphoniques

CHAUSSURES POUR DAMES ETAGE-MODE AU DEUXIEME

SELECTION BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

VENTE d'ENTREPOT

d'ameublement Morgan

AUJOURD'HUI et JEUDI
11 h. a.m. à 9 h. 30 p.m.

La 10e et plus grande

1600, COTE-DE-LIESSE, A L'OUEST DU ROND POINT DECARIE

PAR AUTOMOBILE

Suivez les enseignes de l'entrepôt Morgan au rond-point Décarie, venant de l'est, suivez le sortie 19.

Service gratuit d'autobus aller et retour
TERMINUS GARLAND

Avec arrêts au rond-point du boulevard Décarie toutes les demi-heures à partir de 10 h. 45 jusqu'à 7 h. p.m. Toutes les 15 minutes jusqu'à 9 h. 30 p.m.



TERRAIN DE JEUX SURVEILLE POUR ENFANTS DE 2 A 10 ANS
BALLONS GRATUITS! PEPSI-COLA GRATUIT! SUÇONS GRATUITS!

LISTE D'AUBAINES EXTRAORDINAIRES

- Toiles
- Couvertures
- Bagages
- Articles de maison
- Rôtisseries Barbecue
- Outils de jardin
- Appareils Hi-Fi
- Tondeuses
- Sécheuses
- Meubles de non peints
- Appareils Stéréo
- Radios
- Sièges et tables
- Meubles de jardin
- Jouets
- Accessoires électriques
- Aspirateurs
- Polisseuses de parquets
- Téléviseurs
- Meubles de vivoir
- Meubles de cuisine
- Machines à coudre
- Articles de sport
- Lampes... et encore!

GAGNEZ UNE AUTOMOBILE AUSTIN 850!



Un prix de valeur sera tiré chaque jour de la vente à l'Entrepôt Morgan!

Aujourd'hui — Un mobilier chesterfield 2 morceaux et une table et parasol de jardin en sus. Jeudi — Une automobile Austin 850.

Les formules de concours peuvent être obtenues de tout employé de la vente Morgan. Toutes les formules seront gardées jusqu'à la fin de la vente à l'entrepôt. Le gagnant du prix alloué à chaque jour de la vente sera annoncé à l'entrepôt, à 9 h. 30 p.m.; s'il est absent au moment du tirage, nous l'en informerons au téléphone. Les noms des gagnants seront donnés à CJAD, jeudi à 11 p.m. et publiés dans les journaux du samedi. Les gagnants devront répondre à une question traitant sur les sujets d'actualité. Les employés de Morgan et leurs parents ne sont pas éligibles à ce concours.

Tente "Occasions" à aubaines incroyables!

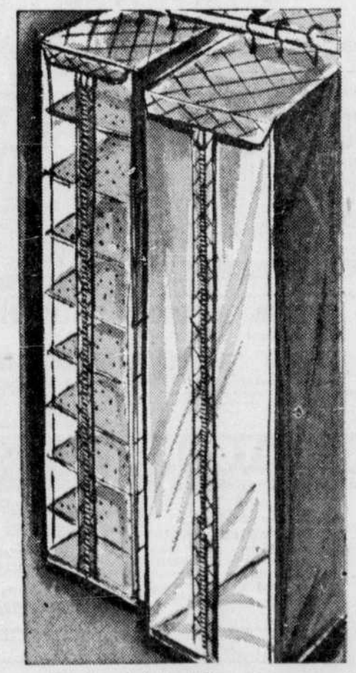
Rafraîchissements

Stationnement gratuit

RADIO

Venez voir et entendre vos annonceurs préférés de CJAD durant des émissions radiophoniques à des intervalles irréguliers. De 12 h. 40 à 4 h. 00 p.m.

SERVICE DE CREDIT
Pas de paiement initial sur achat d'ameublement
La taxe de vente payable à l'achat.



Exclusivité Morgan

Housse à vêtements et housse à souliers

ch. **5.00**

Deux housses de notre sélection d'accessoires de placard, couleur dorée exclusive.

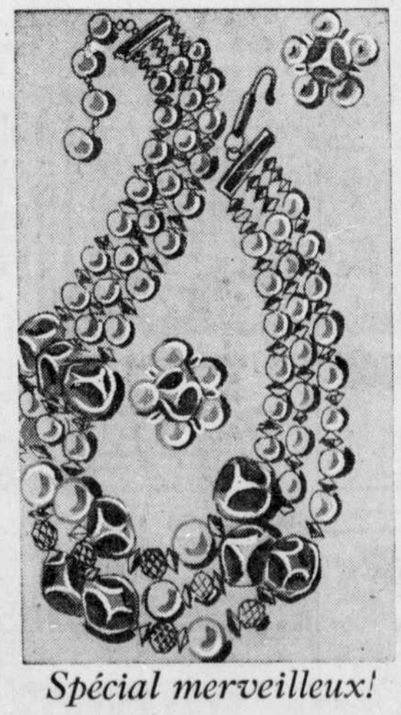
A. Grande housse 57 po. à vêtements, vinyle matelassé couleur dorée et devant en acétate transparent. Tient 16 vêtements.

B. Housse - dix tablettes pour souliers, cadre en acier solide, tablettes en Masonite. Tient 10 paires ou plus.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

ACCESSOIRES DE PLACARD — AU REZ-DE-CHAUSSEE

Boulevard, Dorval et Rockland



Spécial merveilleux!

Bijoux élégants... à pri.. beaucoup plus bas!

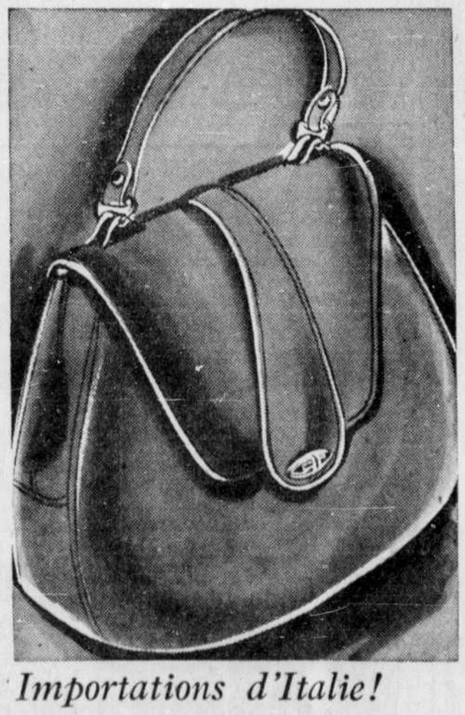
Colliers **2.00** CH. Boucles d'oreills **1.00** LA PAIRE

Colliers à trois rangs gradués, formés simili-perles baroques et grains de cristal pastel et "aurora borealis" intercalés, fermois réglables. Boucles d'oreilles "bouquet" à vis, assorties. Teintes magnifiques de saphir/bleu pâle, brun/ambre, menthe/vert émeraude, améthyste/pourpre ou le blanc classique.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

BIJOUTERIE — AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Importations d'Italie!

Nouveaux sacs à main en cuir de vache aux tons ... ...res pratiques!

ch. **16.95**

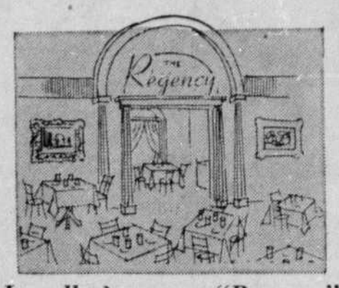
Sacs à main façonnés en souple cuir de vache durable... formes élégantes et de bonne fabrication. Chaque sac est joliment doublé de feutre, compartiments inférieurs utiles. Tan valise, noir ou brun.

Un modèle illustré d'une sélection... Modèle à poignée simple avec revers; fermoir pivotant et base cloutée.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

SACS A MAIN — AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



La salle à manger "Regency" chez Morgan

Ouverte tous les jours de 11 h. 15 à 2 h. 30 p.m. pour le goûter, et l'après-midi de 2 h. 30 à 5 h. 30 p.m. pour le thé

Ouverte les jeudis et vendredis soirs jusqu'à 8 h. 15

Venez savourer notre spécialité du jeudi soir: un buffet froid servi de 5 h. à 8 h. 15 p.m.

2.00 par personne (1.25 pour enfants de moins de 10 ans)

Dessert extra

Une salle à manger où l'ambiance est agréable et reposante. Venez avec vos amis... avec votre famille

Les 5 magasins

OUVERTS JEUDI ET VENDREDI SOIR

Spéciaux de 6 h. p.m. JEUDI

au CENTRE de la VILLE

Moitié prix! Blouses de coton à manches courtes pour dames

Quadrillés en bleu, rouge ou jaune ou imprimés géométriques. Style classique. Tailles 12 à 18 dans le groupe.

Norm.: 1.98 **1.00** ch.

PARURES DE COU... AU REZ-DE-CHAUSSEE

Moitié prix... Maillots de bain de notre étage-mode... choix varié

Maillots Lastex ou nylon étirable, imprimés ou unis. Tailles 10 à 18 dans le groupe.

Norm.: 12.98 à 19.95 ch. **6.47** à **9.97**

A LA SPORTIVE... AU DEUXIEME

Marqués à prix de solde... 25 manteaux mi-saison de notre étage-mode

Elégants manteaux en tissus velours tweed ou worsted importés. Tailles 8 à 18 dans le groupe.

Rég. 39.95 à 59.95 et plus **29.95** ch.

MANTEAUX DE DAMES... AU DEUXIEME

Moitié prix! Cardigans à manches longues en laine beige pour dames

Cardigan en laine, entièrement façonnés. Teinte beige s'harmonisant à toute tenue. Tailles 34 à 42.

Norm.: 7.98 **3.99** ch.

A LA SPORTIVE... AU DEUXIEME

Bottillons en plastique transparent offerts à un bas prix très spécial

Bottillons de pluie première qualité, marque canadienne, bouts légèrement arrondis, talons cubains. Pointures 4, 5, 6 et 7 seulement.

Seulement **.39** la paire

CHAUSSURES D'ADOLESCENTES... AU TROISIEME

Quantités limitées
Pas de commandes postales ni téléphoniques

ECRIVEZ A NOTRE SERVICE DE COMMANDES, TELEPHONEZ VI. 2-6261

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE: VEUILLEZ CONSULTER VOTRE ANNUAIRE POUR APPELS INTERURBAINS SANS FRAIS

Alexeieff, Parker et Truffaut au Festival du film





Alexandre Alexeieff, Claire Parker et François Truffaut seront de la "rencontre des cinéastes", organisée du 8 au 11 août, dans les cadres du Festival international du film de Montréal. Alexeieff, (à gauche) qui présidera ces rencontres, s'est d'abord fait connaître comme graveur, illustrant plusieurs livres.

En 1931, il créait un procédé cinématographique nouveau, l'écran d'épingles. Par le simple déplacement d'épingles en profondeur, il réussissait à créer une infinité d'ombres. A l'aide de ce procédé, il réalisa deux films, dont un au Canada, pour l'ONF, en 1942 et qui a pour titre "En passant". Claire Parker, sa femme, est sa collaboratrice depuis 1935.

Pour ce qui est de Truffaut, (à droite) les Montréalais le connaissent bien pour avoir vu "Les 400 coups" et, plus dernièrement, "Tirez sur le pianiste", avec Charles Aznavour.

Spectacles et Concerts

Au Chalet de la Montagne

Deux jeunes à l'honneur au concert d'hier soir

"ORCHESTRE POPULAIRE DE MONTREAL", Chef d'orchestre : Boris Brott, Soliste : Michel Dussault, pianiste.

Programme :

Ouverture "La Grotte de Fingal" (ou "Les Hébrides")... Mendelssohn
Symphonie en do majeur ..... Bizet
Concerto no 2, en do mineur, op. 18 ..... Rachmaninoff
Soliste : Michel Dussault
Trois danses de "La Fiancée vendue" ..... Smetana

•

Plus de 5,000 personnes, attirées à la fois par la température clémente et le programme, se sont rendues hier soir au Chalet de la Montagne pour le deuxième concert en plein air de l'"Orchestre Populaire de Montréal".

Cet ensemble, qui groupe une bonne partie des musiciens de l'Orchestre Symphonique de Montréal, mais sans le nom, était dirigé par Boris Brott, fils du chef montréalais Alexander Brott, et le soliste était Michel Dussault, pianiste.

Coïncidence à noter, les deux jeunes musiciens sont âgés de 17 ans et l'un et l'autre font preuve de qualités rares pour cet âge.

Il est très normal que nous voyions se dessiner dans les gestes du jeune Boris Brott la silhouette du père. Néanmoins, je suis sûr que dans peu de temps le jeune homme acquerra sa propre personnalité. Hier soir, il dirigeait des oeuvres de difficulté moyenne, que nos musiciens connaissaient heureusement très bien pour les avoir jouées à maintes reprises. Tout a donc été rondement. Le jeune chef et les musiciens se suivaient sans accrochage. Dérangé par un avion à jet qui volait trop bas, le jeune chef, a attendu que le ciel redeviennent silencieux avant d'attaquer le finale de la Symphonie de Bizet.

Dans l'ensemble, l'oeuvre a été exécutée d'une façon fraîche et aérée, comme il convenait. Le solo de hautbois dans l'"andante" était d'une pureté absolue. Malheureusement, le vent et le système d'amplification déforment le son des cordes et exagère celui des cuivres.

Le jeune Michel Dussault avait déjà joué en public, notamment avec l'orchestre Philharmonia de Montréal. Il continue de faire des progrès gigantesques. On peut attendre tout d'un garçon qui joue aussi bien à 17 ans. Hier soir, Michel Dussault a joué l'éternel et inévitable deuxième Concerto de Rachmaninoff. Les gens qui étaient couchés dans l'herbe ont fermé leurs "transistors" pour l'écouter. Michel Dussault joue déjà comme un grand maître. Il domine son instrument : la technique, le phrasé, la sonorité, tout est là. Qu'il ait raté quelques notes dans les passages ultra-rapides du dernier mouvement, cela est sans doute dû au froid qui glaçait le clavier à la fin du concert.

Fort heureusement, le son du piano nous parvenait mieux que celui de l'orchestre en général, du moins à l'endroit où j'étais placé. L'orchestre a donné un bon coup de main au soliste dans l'accompagnement du concerto.

Claude GINGRAS

Tendance du temps présent

BRISTOL, Angleterre, (PC). Pour répondre à une tendance d'envergure nationale, une salle de cinéma fermera ses portes, puis ouvrira de nouveau sous forme de salle de bingo et de club social.

HORAIRES

Théâtres

MOUNTAIN PLAYHOUSE : "Two For The Seesaw" : 8 h. 30.

ESTEREL (Ste-Marguerite) : "Une Femme douce" : les jeudis, vendredis, samedis et dimanches, à 9 h. 10.

Cinémas

ALOUETTE : "Exodus" : 8 h. Matinées à 1 h. 30 les merc., sam. et dim.

AVENUE : "No Love For Johnnie" : 12:45, 2:50, 5:00, 7:00, 9:20.

BIJOU : "Le Sicilien" : 12:20, 3:38, 6:36, 9:57; "Le 7e jour de Saint-Malo" : 1:50, 5:08, 8:26.

CAPITOL : "The Ladies Man" : 10:00, 12:25, 2:45, 5:05, 7:30, 9:50.

CHAMPLAIN : "Les Seigneurs de la forêt" : 12:00, 3:59, 7:58; "L'auberge du sixième bonheur" : 1:27, 5:26, 9:25.

CHATEAU, EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, ROSEMONT, SAVOY : "The Secret Ways" : 2:25, 6:00, 9:30; "Posse From Hell" : 12:50, 4:25, 7:55.

ELECTRA : "Aux frontières des Indes" : 12:45, 4:09, 8:03; "La guerre ne paie pas" : 2:26, 6:20, 10:14.

ELYSEE : "Une leçon d'amour" : 6 h. et 9 h. Le dimanche : 3, 6, 9 h.

ESTEREL (Ste-Marguerite) : "Le quarante-et-unième" : tous les jours à 9:00. Samedi et dimanche à 6, 8, 10 h.

FRANÇAIS : "Le baron de l'écluse" : 12:15, 3:15, 6:20, 9:30; "Pierrot la tendresse" : 1:50, 4:55, 8:05.

IMPERIAL : "South Seas Adventure" : 8 h. 40, le dimanche à 7 h. 30; matinées à 2 h. les samedis, dimanches et mercredis.

KENT : "Follow That Horse" : 3:00, 6:25, 9:50; "Sands Of The Desert" 1:30, 4:55, 8:15.

LA SCALA : "L'angoisse d'une mère", "Le justicier", "Paris-Express". Ouverture des portes à 5 h. 30; le samedi et le dimanche, à 12 h. 30.

LOEW'S : "By Love Possessed" : 10:20, 12:40, 2:50, 5:05, 7:20, 9:30.

MERCIER : "La guerre ne paie pas" : 12:15, 4:09, 8:03; "Aux frontières des Indes" : 1:59, 5:53, 9:47.

MONKLAND, REGENT : "School For Scoundrels" : 2:35, 6:10, 9:40; "Operation Bullshine" : 1:00, 4:30, 8:05.

ORPHEUM : "Nature Girl And The Slaver" : 11:40, 2:15, 4:50, 7:25, 10:00; "Treasure Of San Teresa" : 10:15, 12:50, 3:25, 6:00, 8:35.

OUTREMONT, WESTMOUNT : "Swiss Family Robinson" : 11:05, 1:25, 3:50, 6:10, 8:30.

PALACE : "Parrish" : 10:40, 1:15, 3:55, 6:30, 9:05; les dimanches : 12:30, 3:25, 6:20, 9:15.

PRINCESS : "The Last Time I Saw Archie" : 10:00, 12:55, 3:50, 6:45, 9:45; "Frontier Uprising" : 11:35, 2:30, 5:30, 8:30.

RIVOLI : "Le baron de l'écluse" : 2:50, 6:15, 9:35; "Pierrot la tendresse" : 1:15, 4:40, 8:00.

SAINT-DENIS : "Le 7e jour de Saint-Malo" : 12:20, 3:38, 9:57; "Le Sicilien" : 1:48, 5:06, 8:24.

SEVILLE "The Bridge" : sur semaine, 2:30, 8:30; samedi et dimanche, 2:30, 7:00, 9:00.

SNOWDON : "Never On Sunday", 1:10, 3:15, 5:20, 7:30, 9:35.

STRAND : "The Secret Ways" : 11:25, 2:55, 6:20, 9:55; "Posse From Hell" : 10:00, 1:20, 4:45, 8:20.

Au Festival de Montréal

Mercredi, 2 août

THEATRE STELLA, 8 h. 30 p.m. "Debureau" (Le Rideau Vert) sur invitation seulement.

Jeudi, 3 août

COMEDIE CANADIENNE, 9 h. p.m. Semaine internationale de musique actuelle. Concert No 1.

Vendredi, 4 août

REDPATH HALL (McGill) 10.30 a.m. Semaine internationale de musique actuelle. Conférence No 1. "Hommage à Edgar Varèse".

REDPATH HALL, 2.30 p.m. Semaine internationale de musique actuelle. Conférence No 2. Invité : John Cage. "Where are we going ? And what are we doing ?"

COMEDIE CANADIENNE, 9 h. p.m. Semaine internationale de musique actuelle. Concert No 2.

Samedi, 5 août

REDPATH HALL, 10.30 a.m. Semaine internationale de musique actuelle. Conférence No 3. Invité : Mauricio Kagel.

MOYSE HALL, 2 h. 30 : Semaine internationale de musique actuelle. Conférence No 4. Invité : Aylwin Nikolais. "Man and space".

COMEDIE CANADIENNE, 9 h. p.m. Semaine internationale de musique actuelle. Concert No 3.

THEATRE STELLA, 8 h. 30 p.m. "Debureau".

Au Festival du film

Plusieurs réalisations de l'O.N.F. en primeur

Plusieurs films de l'Office national du film, qu'on vient tout juste de terminer, seront montrés en primeur au Festival international du film de Montréal. Ce sont "La Neige", de Barrie McLean; "Les dieux", de Jacques Godbout et Georges Dufaux; "Le Développement embryonnaire du poisson", de J. V. Durden", et "Golden Gloves", de Gilles Groulx. Le public exprime souvent le désir de voir plus fréquemment des films de l'ONF dans les cinémas. Voici donc une excellente occasion.

Pour la première fois, cette année, le Festival international du film de Montréal a réservé une section spéciale au film scientifique. On a prévu cinq séances de films de ce genre, qui auront lieu à dix heures du matin, du samedi 12 août au jeudi 17 août, (le dimanche excepté). Outre "La Neige", et "Le Développement embryonnaire du poisson", déjà nommés, quelques autres réalisations de l'Office national du film représenteront les efforts du Canada dans ce domaine spécialisé du cinéma. Ce sont : "Comment fonctionne le moteur à jet", de René Jodoin; "Le Boisé vivant", de Dalton Muir, et "Notre Univers", de Colin Low.

Accompagnant de longs métrages, deux films de l'Office, inscrits aux récents festivals de Cannes et de Moscou, seront offerts pour la première fois aux Montréalais; il s'agit de "Têtes blanches", de Guy L.-Côté, qu'on verra le dimanche, 13 août à 9 heures du soir,

Voir L'ONF en page 11

La jungle des caïds



"Concrete Jungle", que la critique européenne a salué comme la meilleure production britannique depuis plusieurs années, sera du Festival du film de Montréal, le 14 août, à 9 heures du soir. Réalisation de l'Américain Joseph Losey, "Concrete Jungle" (Les Criminels), film policier, dit la tragédie d'une société liée à l'argent. Que cette société soit la pègre, ne change rien au problème. Pour cette raison que Losey, l'analysant objectivement, nous offre d'abord le meilleur reportage que l'on ait réalisé sur la pègre au cinéma, qu'il nous découvre ensuite que cette pègre n'est rien d'autre qu'un monde d'affaires, avec ses lois, ses différences de classe, ses rivalités entre patrons et salariés, etc., et qu'il nous montre, enfin, avec une pénétration d'autant plus exemplaire que le milieu vit en vase clos, la nature de toute société capitaliste. Stanley Baker (à gauche) dans le rôle de Bannion, le caïd, et Margit Saad (au centre) sont les vedettes de "Concrete Jungle". Charles Lamb (à droite) fait aussi partie de la distribution.

Mariage de Marguerite Gignac

IDAHO SPRINGS, Colorado. — Marguerite Gignac, jeune soprano canadien-français de 26 ans, a épousé récemment M. William Hedges, 30 ans, deuxième flûtiste de l'Orchestre Symphonique de Minneapolis.

Mme Gignac chantait à Central City, Colorado, le principal rôle féminin de l'opéra de Donizetti "L'Elixir d'amore". Les deux jeunes artistes s'étaient rencontrés à Central City, l'an dernier, alors que Mlle Gignac y chantait le rôle-titre de "Lucia di Lammermoor", autre opéra de Donizetti.

Marguerite Gignac chantera le rôle de Serpina dans "La Serva padrone" au Festival de Montréal à partir du 10 août. A l'automne, elle chantera à l'Opéra de San Francisco les rôles de Gilda dans "Rigoletto", Helena dans "Le Songe d'une nuit d'été" de Britten, Edmée dans "La Lune de sang" de Dello Joio et Anna dans "Nabucco" de Verdi.

M. et Mme Hedges vivront à Minneapolis.

Festivals de Montréal 26e SAISON 1961
THEATRE
"DEBURAU" (S. Guitry)
par le Rideau Vert — THEATRE STELLA
5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 août à 8 h. 30
$2.82 — $1.13
SEMAINE INTERNATIONALE DE MUSIQUE ACTUELLE
Concert : jeudi 3 août 1961 — à 9 h. à la Comédie Canadienne
Chefs d'orchestre : MAURICIO KAGEL et JOHN CAGE.
Solistes : DAVID TUDOR, pianiste (E.-U.) ; CLAIRE GRENON-MASELLA, soprano.
Oeuvres de : Earle BROWN, Morton FELDMAN, John CAGE (E.-U.) ; Edgar VARESE, (France) ; Bruno MADERNA, (Italie) ; Mauricio KAGEL, (Arg.) ; Serge GARANT, (Canada).
Autres concerts : les 4, 5, 6 et 7 août à la Comédie Canadienne
Billets : $3.38 — $2.25 — $1.13 (taxe incl.)
CONFERENCES : les 4, 5, 7, 8 août à 10 h. 30 et 2 h. 30, au Redpath Hall (Campus de l'Université McGill); le samedi, 5 août, à 2 h. 30, au Moyse Hall (Campus de l'Université McGill).
Billets à l'entrée seulement — Admission 25 cents
Billets en vente : Comédie Canadienne — Ed. Archambault — Théâtre Stella — Willis & Co.
LA SOCIETE DES FESTIVALS DE MONTREAL
766, Sherbrooke Ouest VI. 9-6019 — 6010

DEON
CHAMPLAIN LA. 4-1685
CREMAZIE DU. 8-4210
BEAUBIEN
MERCIER CL. 5-6234
ELECTRA LA. 2-5177
VILLERAY
PALACE DO. 8-2092
Ingrid Bergman Curt Jurgens
L'AUBERGE DU SIXIEME BONHEUR
LES SEIGNEURS DE LA FORET
FRONTIERES DES INDES
LA GUERRE NE PAIE PAS
N.B. — SUR LA SCENE AU THEATRE ELECTRA JEU HOLLYWOOD — PRIX EN ARGENT
Eddie CONSTANTINE
COMMENT QUELLE EST
JULIA LA ROUSSE
DANIEL GELIN


RACKET DANS LA COUTURE
LEE J COBB
KERWIN MATTHEWS
PLOMBS POUR L'INSPECTEUR
avec KIM NOVAK et FRED MACMURRAY


"LA CHATTE SORT SES GRIFFES"
FRANÇOISE ARNOUL
HENRI DECOIN
Amherst SALLE CLIMATISÉE
Angle Amherst et Ste-Catherine UN. 6-6851


Il se nomme Parrish
Plus qu'un garçon... pas encore un homme !

TROY DONAHUE · CLAUDETTE COLBERT · KARL MALDEN
DEAN JAGGER
and Parrish's three loves
CONNIE STEVENS · DIANE McBAIN · SHARON RUGGERY
A L'AFFICHE
Salle climatisée
PALACE
Stationnement au garage Peel-Windsor


Jean GABIN · Micheline PRESLE
LE BARON DE L'ECLUSE
Pierrot la tendresse
Raf SIMON · Sylvie SAUVAL
AV. 8-5515 FRANÇAIS et RIVOLI CR. 1-2210
AUJ.

Tous les critiques proclament l'éloquence et la puissance de ce film. Vous serez ému aux larmes et transporté d'indignation.
"THE BRIDGE"
Parlé en allemand ★ Sous-titres en anglais
TOUS SIEGES RESERVES (sauf matinées lun. à vend.)
MATINEES à 2.30 h. Lun. à vend. $1.00 Sam., dim. et fêtes $1.50
SOIREES $1.50 Lun. à vend. à 8.30 h. Samedi et dim. 7 et 9.30 h.
A l'affiche Salle climatisée
SEVILLE WE. 2-1139
Commandes tél. acceptées Guichet ouvert de 11 a.m. à 10 p.m.


LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA
RESERVATIONS AV. 8-5603
AUJOURD'HUI à 2 et 8 h. 40
La version originale
CINERAMA AVENTURE DES MERS DU SUD
TECHNICOLOR
AIR CLIMATISÉ
IMPERIAL
1430 BLEURY — AV. 8-7102

EN EXCLUSIVITE DEUX FILMS
LAÏLA
COULEURS
aussi à l'affiche
FORTUNAT
Air climatisé
1200 STE. CATHERINE EST
CANADIEN PLAZA
6505 ST-HUBERT


St-DENIS BROU
La vérité sur l'héroïque libération de St-Malo
Jean-Pierre KERIEN
Annie ANDREL
LE SEPTIEME JOUR DE St MALO
Fernand RAYNAUD et Pascale ROBERTS
le Sicilien
AUJ. à 1.30 et 8 h.
OTTO PREMINGER PRESENTE
EXODUS
BILLETS MAINTENANT EN VENTE de 10 a.m. à 9 p.m.
Sièges réservés
Commandes postales acceptées
Matinées à 1 h. 30
Mercredi $1.50
Sam., Dim. et Fêtes $2.00
Soirées à 8 h.
Lundi à vendredi $2.00
Sam., Dim. et Fêtes $2.50
ALOUETTE
STE-CATHERINE EST & PAPINEAU UN. 1-2107


LAVAL VI. 5-5047
Air climatisé
ELVIS PRESLEY
Lizabeth Scott, Wendell Corey
"AMOUR FRENETIQUE"
Technicolor, VistaVision
Henry Fonda, Anthony Perkins
"DU SANG DANS LE DESERT"
CE SOIR SUR LA SCENE
JEU HOLLYWOOD
PRIX EN ARGENT

LE ROMAN OSE QUI A ENFIEVRE L'AMERIQUE EMBRASE MAINTENANT L'ECRAN.
LANA TURNER
EFREM ZIMBALIST JR.
JASON ROBARDS JR.
By Love Possessed
EN COULEURS — SALLE CLIMATISEE
A L'AFFICHE
LOEW'S
Stationnement au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

NATURE GIRL and the SLAVER
COLOR
AUSSI
"THE TREASURE OF SAN TERESA"
RAFRAICHI
2 DERNIERS JOURS
ORPHEUM

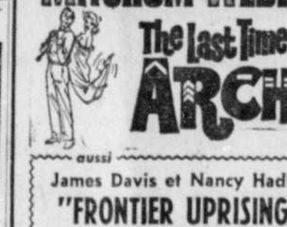

RICHARD WIDMARK
SONJA ZIEMANN
CHARLES REGNIER · WALTER REED
HOWARD VERNON · SENTA BERGER
The SECRET WAYS
POSSE FROM HELL
AUDIE MURPHY · JOHN SAXON
STRAND Air conditionné ROSEMONT RA. 1-8930 RIALTO CR. 7-3700 PAPINEAU LA. 1-6853
SAVOY Air conditionné CL. 5-2428 GRANADA CHATEAU CR. 1-4400 EMPRESS Air rafraichi

POUR TOUTE LA FAMILLE DE 10 ANS ET PLUS
LE MEILLEUR FILM D'AVENTURES !
WALT DISNEY'S SWISS FAMILY ROBINSON
Color
JOHN MILLS · DOROTHY McGUIRE · JAMES MacARTHUR · JANET MUNRO
MATINEES SPECIALES POUR ENFANTS DE 10 ANS ET PLUS ! 11.05, 1.25, 3.50
Les portes ouvrent à 10.30 a.m.
SOIREES pour les 16 ans et plus SEULEMENT ! "Swiss Family Robinson" à 6.10 et 8.30.
WESTMOUNT HU. 6-9545 A L'AFFICHE OUTREMONT CR. 7-3233

PASSE-TEMPS
MOUNT-ROYAL MARQUETTE
LA. 1-7870
Climatisé par réfrigération
"UN VRAI CINGLE DU CINEMA", couleurs, Dean Martin - Jerry Lewis. "DEUX FARFELUS AU REGIMENT", Andy Griffith - Myron McCormick. "LES PILLARDS DU KANZAS", couleurs, CinémaScope, Steve Cochran - Diane Bruster.

LA SCALA
TEL. RAJ-3107
Silvana Pampanini
L'ANGOISSE D'UNE MERE
Georges Baker
LE JUSTICIER
Marta Toren
PARIS-EXPRESS

ORLEANS Aujourd'hui à vendredi
"LA REINE DU MUSIC-HALL"
EN COULEURS
Catherina Valente — Paul Hubschmid
AUSSI
"ECHEC AUX TUEURS"
avec Carlos Ronda


ROBERT MITCHUM · JACK WEBB · MARTHA HYER · FRANCE NUYEN
The Last Time I Saw ARCHIE
aussi
James Davis et Nancy Hadley
"FRONTIER UPRISING"
2 DERNIERS JOURS
PRINCESS
Salle climatisée


COMMENÇANT 5 AOUT
PREMIERE FOIS EN FRANÇAIS !
TECHNICOLOR
BEN-HUR
ADMISSION Matinée $1.00 taxe incl. Soirée et Dim. $1.25 taxe incl.
CHAMPLAIN LA. 4-1685 SALLES CLIMATISÉES CREMAZIE DU. 8-4210

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED !
Ahuntsic Salle climatisée ! Lucerne

the Misfits
Clark Gable
Monroe Clift
DON MURRAY
"THE HOODLUM PRIEST"
Snowdon Climatisé ! 15e semaine : "NEVER ON SUNDAY", Melina Mercouri, Jules Dassin.
York Air climatisé ! Van Horne
"THE SECRET PARTNER", Stewart Granger, Haya Harareet. "TWO LOVES", en couleurs, Shirley MacLaine, Laurence Harvey, Jack Hawkins.
Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25¢. Au Van Horne, parc de stationnement

LE FILM LE PLUS DROLE ET LE PLUS GRAND DE...
Jerry Lewis
Gardé à l'affiche

The Ladies Man ???
Technicolor
Salle climatisée
CAPITOL
Stationnement au garage Peel-Windsor à partir de 6 p.m.

JOUR D'AUBAINES AU PARC BELMONT
on s'amuse !
JOUR A 10¢
DEMAIN
JEUDI
midi à minuit !
MANEGES
10¢ chacun
ADULTE ou ENFANT
tous les manèges du ROYAUME DES ENFANTS à 5¢ chacun

Prix spéciaux pour les étudiants au Théâtre d'Esterel

Le Théâtre d'Estérel, que dirige Paul Hébert à Sainte-Marguerite, désire annoncer aux étudiants qu'à compter de jeudi prochain, ils obtiendront une réduction de 40% du prix régulier des billets, sur présentation de leur carte d'étudiant.

Le Théâtre d'Estérel présente cette semaine "Une Femme Douce" de Dostoievsky, avec Kim Yaroshevskaya et François Guillier, dans une mise en scène de Roland Laroche.

Le prochain spectacle du Théâtre d'Estérel mettra en vedette Gilles Pelletier, Dyne Mousso, Marthe Thiery et Albert Millaire dans "Six Personnages en Quête d'auteur" de Pirandello, mise en scène de Paul Hébert.

Il y a représentation les jeudis, vendredis, samedis et dimanches à 9 h. 10 précises.

Dossier officiel de la mort d'Hemingway définitivement classé

KETCHUM, Idaho, (PAF) — Le dossier officiel de la mort d'Ernest Hemingway a été classé hier sans que soit résolu le mystère de la dramatique disparition du grand écrivain américain.

On se souvient qu'Ernest Hemingway avait été trouvé mort dans son pavillon de chasse à Ketchum, le 2 juillet dernier.

Le coroner du comté de Blaine a confirmé qu'il avait laissé en blanc la réponse à la question relative au suicide ou à la mort accidentelle, se contentant de la mention du médecin légiste :"mort à la suite d'un coup de feu qu'il s'est tiré dans la tête".

L'ONF

SUITE DE LA PAGE 10

et "Circle of the Sun" (Le Soleil perdu), de Colin Low, au programme du jeudi 17 août, à 9 heures du soir. Notons que le mercredi, 16 août, à 6 heures du soir, on pourra voir une autre création originale de Norman McLaren, "New York Lightboard". Ce dessin animé, réalisé à la demande du Bureau fédéral du tourisme, s'est déroulé pendant trois mois sur un énorme panneau lumineux au Times Square de New York, invitant les touristes américains à visiter le Canada.

Le court-métrage canadien fera l'objet de deux séances spéciales du Festival en matinée. Le mardi, 15 août, à trois heures, en plus de "La lutte", on pourra voir "Huff and Puff", de Grant Monroe, dessin animé à l'usage de l'aviation, sur les techniques de la respiration à haute altitude, et "Sunshine and Eclipse" (années folles, années sombres), de William Weintraub. Le jeudi 17 août, à trois heures, en plus de "Gants d'or", on montrera "Blinkity Blank", de Norman McLaren, "Paul Tomkovicz, nettoyeur d'aiguilles", de Roman Kroitor, "Sports et Transports", de Robert Verrall et Wolf Koenig, ainsi que "The Price of Fire" (La Rançon du feu), de Bruce Parsons.

Voici maintenant une brève description de quatre films qui seront présentés en primeur au Festival. Le documentaire "Les dieux" met en relief le sort réservé à l'artiste, particulièrement au peintre, dans la province de Québec. La société a besoin de dieux : peintres, sculpteurs ou lithographes. Ce sont dans les ruelles obscures ou les petits villages que naissent le plus souvent ces magiciens. Ceux-ci ont défi sur défi à relever. Apprentissage tardif à cette oasis inespérée qu'est l'Ecole des Beaux-Arts, découverte du monde pendant l'exil à New York ou à Paris. Et l'artiste, au bout du compte, ne s'exprime vraiment dans la plénitude de ses dons que vers l'âge de trente-cinq ans. La société, quand elle ne l'oublie pas, le guette, prête à le consacrer comme à le dévorer. Ce film sera présenté au Festival le dimanche 13 août, à 3 heures.

Tous les ans, un tournoi sanctionne la valeur des jeunes recrues de la boxe amateur. C'est le sujet du documentaire qui porte précisément le nom de cette épreuve fameuse: "The Golden Gloves — Gants d'Or". Les concurrents, dont le poids varie entre 112 et 178 livres, sont répartis en diverses catégories. Nous assistons au "noviciat" quotidien des aspirants. Le boxeur ne songe qu'à la victoire. Pour cela, il rode ses forces jusqu'à la limite extrême de la tension.

Dans un décor de Far-West, en plein coeur des Rocheuses, se trouve le plus grand ranch du Canada: dix mille têtes de bétail. Dans "Têtes blanches", le cowboy sort de la légende et redevient vacher. On le voit au printemps marquer ses veaux au fer rouge. L'été, il conduit le troupeau dans les alpages, et, l'automne, c'est la descente vers l'abattoir. Ce documentaire en couleur est empreint d'une quiétude agreste et d'une authentique poésie bucolique.

Bien que "La lutte" ait été présenté à la télévision, c'est un film qui se prête admirablement au grand écran. Ce sport engage l'homme dans des corps brutaux qui traduisent les instincts les plus primaires. Les cinéastes ont enregistré fidèlement les diverses phases de la vie des lutteurs et les répercussions d'un combat sur une foule. Les acrobaties ne manquent pas. Nous nous croirions revenus à l'âge des cavernes ou du cirque romain. Ce film a été réalisé en collaboration par Claude Fournier, Michel Brault, Marcel Carrière et Claude Jutras.

OUVERT JEUDI ET VENDREDI 9 H. A. M. À 9 H. P. M. !

Simpson MONTREAL

RÈGLE SIMPSON BIEN ÉTABLIE
ON NE PAIE PAS PLUS CHER CHEZ SIMPSON
SI VOUS EN DOUTEZ....VENEZ VOUS EN PERSUADER!

SIMPSON garantit... Satisfaction ou remboursement

Chez Simpson! Vente-août de fourrures!

OFFRE EXCEPTIONNELLE! FOURRURES LUXUEUSES!

Il nous est rarement possible d'offrir une telle qualité à des prix aussi bas que ceux-ci!



D'après les créations originales!

ADAPTATIONS DE Norman Hartnell

$688

Toutes des fourrures exclusives! Plusieurs sont des modèles uniques!

- Manteaux Mouton de Perse Teint brun
- Manteau Castor du Labrador
- Manteau Mouton de Perse Gris Naturel
- Manteau Mouton de Perse Teint Noir
- Manteau Phoque Lakoda Naturel d'Alaska
- Manteau Loutre canadienne
- Etoles Vison Canadien
- Jaquettes Vison Emba* Autumn Haze

Tailles 12, 14, 16

*Marque déposée Mutation Mink Breeders Association

3 MODES D'ACHAT!

Plan mise de côté... Un léger dépôt met de côté le manteau de votre choix. Simpson le gardera dans ses Voûtes Frigorifiques jusqu'à l'automne si désiré.

- **Compte courant...** payable en novembre.
- **Conditions Faciles de Paiement...** Le premier paiement n'est dû qu'en novembre.



L'élégance et la qualité!

MANTEAUX VISON PASTEL NATUREL

(peaux descendues)

$1799

Un prix exceptionnel pour une telle qualité!... Superbes manteaux pleine longueur, légers, élégants... aux peaux descendues travaillées par des experts fourreurs! Dans notre collection, vous trouverez de nombreuses silhouettes inspirées de celles des créations parisiennes. Taille : 10 à 20.

Venez voir ces luxueuses fourrures ainsi que les adaptations des créations originales de

qui seront présentées au cours d'un défilé intime

JACQUES HEIM ET NORMAN HARTNELL

le jeudi 3 août à 6 h. 30 p.m.

au Salon de la Fourrure du troisième



Manteaux pleine longueur!

PHOQUE D'ALASKA TEINT FOUKE

$1088

Une qualité incomparable! Véritable phoque d'Alaska Matara ou phoque d'Alaska noir... Des fourrures rares et luxueuses, souples et légères et délicieusement confortables! Plusieurs manteaux sont garnis de col de vison. Tailles : 12 à 18.

Pas de commandes postales ou téléphoniques S.V.P.

SIMPSON — SALON DE LA FOURRURE, AU TROISIEME — RAYON 740

ACHETEZ AUJOURD'HUI... ACQUITTEZ PLUS TARD selon l'un des modes d'achat Simpson!

FAITES VOS EMPLETTES AGRÉABLEMENT: SIMPSON EST CLIMATISÉ!

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. — SAMEDI 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT A 8 H. 30 A.M. — VI. 2-7221

On se prépare à fêter une fausse sainte en Italie

ROME. (Reuters) — La population de la petite ville de Mugnano del Cardinale, située près de Naples, se prépare aujourd'hui à honorer une sainte qui n'existe pas officiellement.

Dans cette ville se trouve un lieu de pèlerinage dédié à sainte Philomène où sont gardées les "reliques" de la sainte. Des milliers de pélerins s'y rendent chaque année.

Mais une nouvelle fait l'effet d'une bombe, à Mugnano, au cours de l'année, lorsque le Saint Siège a enlevé le nom de Philomène du catalogue des saints parce qu'il était impossible de prouver qu'elle avait existé.

Cependant, selon le journal romain "Il Messagero," le maire de Mugnano, Paolo de Lucia, aurait déclaré : "La fête du 10 août sera célébrée et d'une façon encore plus solennelle cette année."

"En ce qui nous concerne, rien n'est changé au sujet de sainte Philomène," dit-il. "Aucune découverte historique ne pourra mettre un frein à notre faveur illimitée à l'égard de notre protectrice."

Le maire ajouta : "Nous ne faisons pas d'enquête. Nous ne nous perdons pas dans les bagatelles archéologiques. Nous nous en tenons aux faits, aux miracles que Dieu a faits grâce à l'intercession de sainte Philomène."

Le journal dit que les autorités religieuses de la ville ont gardé le silence relativement aux célébrations projetées.

Le nom de sainte Philomène a été donné à des reliques découvertes en 1802 dans les catacombes romaines de sainte Priscilla et l'on croit qu'elles appartenaient à une martyre inconnue des débuts de la chrétienté.

Des miracles ont été attribués à sainte Philomène et le pape Grégoire XVI a autorisé, en 1837, la célébration de sa fête. Mais sainte Philomène n'a jamais été canonisée.

Transactions immobilières

Quartiers Mercier — Rue Ste-Claire, Nos 8320-8322, Lot No 396-256. Philippe Cardin à Jean Aubertin, $11,000.00 — 1547269.

Mont-Royal — Rue St-Kewin, No 3780, Lot No 122-2-49. Jozua Gruenstein à Samuel Kolomeir, $89,250.00 — 1547219.

St-Henri — Rue Ste-Marie, Nos 5261-5263, 2-3 indivis., Lot No 1698-28. Pierre Caouette, et al à Mme Albert Caouette, $4,000.00 — 1547153.

St-Jean — Avenue Stuart, Nos 8235-8237, Lots Nos 634-507, Pt 508,506, terrain 30'2' x 70 pds. Waldemar Ratz à Rudolph Knaus, $23,500.00 — 1547329.

Ville Lachine — 39e Avenue, No 840, Lot No 178-309, terrain 50 x 90 pds. Alexander W. Macdonald à Richard Wilson, $16,000.00 — 1547409.

Ville LaSalle — Boul. LaSalle, No 9544, Lot No 958-31, terrain 30 x 85 pds. Antoine Stabile à Sa Majesté la Reine Elizabeth II, $12,395.35 — 1547278.

Ville Montréal-Nord — Boul. Henri-Bourassa (vague), Lot No Pt 23 etc. Joroda Enterprises Ltd à La Cité de Montréal-Nord, $2,283.81 — 1547404.

Ville Outremont — Avenue Davaar, Nos 636-638, Lots Nos 38-173,2, 38-174 Pt 175, terrain 39'6 x 102 pds. Sam Lotansky à Mme Omer Renaud, $35,000.00 — 1547301.

Pointe-Claire — Chemin public. Lot No 109-13, terrain 17,-775' pds en sup. The Director, The Veteran. Land Act à Vincent P. Pollard, $7,714.49 — 1547190.

Chemin public, Lot No 108-847, terrain 19,858' pds en sup. The Director, The Veterans' Land Act à Louis E. Elm, $6,-671.25 — 1547434.

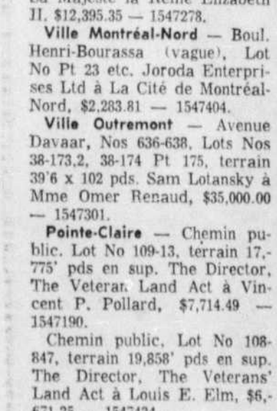
Ville St-Michel — 21e Avenue (vagues), Lots Nos 440-49-1, à 4, 440-50-1 à 4 etc. Les Entreprises St-Michel Ltée à Guillaume Morand, $12,900.00 — 1547403.

ANNONCE

MAL AU DOS? NETTOYEZ vos REINS "à fond"

Souffrez-vous de maux de dos, levers nocturnes, mictions fréquentes avec démangeaisons, urines troubles, pressions sur la vessie et douleurs rhumatismales par suite d'une irritation des reins et de la vessie? Dès la première dose, CYSTEX agit habituellement de ces 3 façons: 1. Aide l'organisme à se débarrasser de certains microbes irritants, non spécifiques, qui pullulent en milieu acide. 2. Soulage les douleurs rhumatismales et la sensation de fatigue due aux rhumes. 3. En soulageant les tissus irrités de la vessie, il aide à réduire la fréquence des mictions et les démangeaisons. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien aujourd'hui.

Quelle douceur!



LA QUINCAILLERIE J. Pascal HARDWARE CO. LIMITED

ECONOMISEZ sur vos ACCESSOIRES de PLOMBERIE

BOL DE TOILETTE ET LAVABO EN PORCELAINE

ENSEMBLE BLANC

COULEURS • Bleu • Vert • Rose pâle • Jaune

L'ENSEMBLE PRIX DE VENTE $33.78

EN COULEURS $44.95



TOILETTE COMPLETE $24.00

En couleurs $33.95

SIEGE EXTRA $3.97

LAVABO SEULEMENT $9.78

Grandeur 17" x 19"

En couleurs $11.95

GARNITURES EXTRA

ROBINET mélangeur chromé $3.95

ROBINETS CHROMES

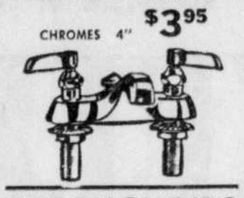
POUR LAVABOS BONNE QUALITE



Au complet avec tige Index chaud ou froid sur la poignée Prix régulier $3.50 $1.97

ENSEMBLE DE ROBINETS

CHROMES 4" $3.95



ROBINETS COMBINES CHROMES POUR EVIER



Bec mobile et porte-savon chromé. Val. rég. $12.50. EN VENTE A $6.97

DEBOUCHOIRS D'EVIER

FACILES D'EMPLOI NETTOYEURS DE LAVABO PLATS A TETE A RESSORTS LONGUEUR 25 PIEDS 97¢ CH.



MECHES DE CABINET TUBULAIRES

Grandeur 3 pieds. Economisez le coût d'un appel du plombier. VENTE $1.95



Bannissez pour toujours les déchets avec le nouveau et économique

PULVERISATEUR A DECHETS

Steel Youngstown Kitchens

qui brise tous les restes d'aliments et les fait passer dans le renvoi de votre évier... SCELLE de la manufacture et garanti, ce pulvérisateur Youngstown Kitchens vous sera commode durant toute une vie. Il porte une garantie de 5 ans sur les pièces.

SEULEMENT $55.95

Installation de plomberie $10.00



VALEURS A PRIX MODIQUES DANS LES GARNITURES ELECTRIQUES

MODELES DISCONTINUES

PLAFONNIERS

A BANDE CHROMEE



AVEC ABAT-JOUR EN CRISTAL

6 pouces Rég. $3.95 $2.57

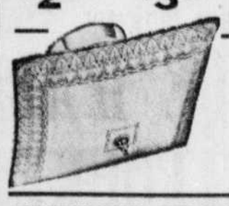
8 pouces Rég. $5.95 $3.57

APPLIQUE DE SALLE DE BAIN



Avec collet chromé, beau globe réflecteur en cristal. Fiche de contact commode pour votre rasoir électrique. PRIX DE LA VENTE $2.59

Avec douille à chaine $2.95



PLAFONNIERS CARRES

AU COMPLET AVEC DOUILLES — No 1112. Attrayantes appliques d'éclairage. Variété de modèles et couleurs. Valeurs jusqu'à $3.95. Blanc, rose ou bleu. Dimension: 12" x 12". EN VENTE $1.25

No 1114. Grandeur 14" x 14". Tel qu'illustré $2.25

CARILLONS DE PORTE

Carillons en plastique ivoire

Une note $1.97

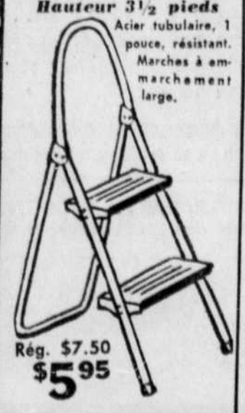
Deux notes $3.37



ESCABEAU DE SURETE

Hauteur 3½ pieds

Acier tubulaire, 1 pouce, résistant. Marches à emmarchement large.



Rég. $7.50 $5.95

PLAFONNIERS

FLUORESCENTS

REGULIERS — EMAILLES BLANC



Pour 1 lumière Longueur 24" $2.97

Pour 2 lumières Longueur 24" $4.97

Pour 3 lumières Longueur 24" $6.97

LUMIERE A PART

Pour 1 lumière, longueur 36" ou 48". VENTE $5.95

Pour 2 lumières, longueur 48". VENTE $11.95

LUMIERE A PART

24" $1.10 — 36" $1.25 — 48" $1.35

EPARGNEZ SUR VOS

Matériaux de construction

FIBERGLASS STRIE

3 COULEURS — VERT — JAUNE ou BLANC



PANNEAUX TRANSLUCIDES "FILON"

A L'EPREUVE DE L'EAU ET DE L'ECLATEMENT

3 COULEURS — VERT — JOUNE ou BLANC

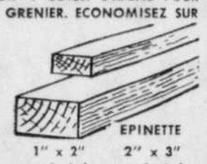
D'EMPLOI FACILE Coupez ces panneaux avec une égoine ordinaire, percez-les et posez-les avec facilité

GRANDEUR 34" x 8' REG. $17.00

PRIX DE VENTE $13.33 la feuille

EPINETTE 2" x 3" et 1" x 2" FINIE SUR 4 COTES. L'IDEAL POUR PLAFONDS ET CLOISONS DE SOUS-SOL ET GRENIER. ECONOMISEZ SUR LES LONGUEURS DE 8 PIEDS.





EPINETTE

1" x 2" par 8 pieds 20¢ ch. 10 pour $1.75

2" x 3" par 8 pieds 60¢ ch. 10 pour $5.00

VENTE DE CONTRE-PLAQUE

PEUPLIER A GRAIN CLAIR PARFAIT UN COTE



EPARGNEZ 20%

FEUILLES DE 48" x 48"

¼" 9¢ pied FEUILLE $1.44

½" 18¢ pied FEUILLE $2.88

¾" 27¢ pied FEUILLE $4.32

CONTRE-PLAQUE EN PIN DE LA COLOMBIE

NOUVEAUX BAS PRIX

SABLE 2 COTES — PARFAIT 1 COTE

Contre-plaqué de pin à grain entier de qualité supérieure — excellent pour murs et cloisons ainsi que pour meubles et cabines — pas un contre-plaqué de seconde qualité mais de marque connue.

FEUILLES ENTIERES, 4 x 8 PIEDS

COUPEES DE LA GRANDEUR VOULUE, UN PEU PLUS CHER

¼ POUCE Moins de 13¢ le pied $3.97 LA FEUILLE 10 pour $3.78 la feuille

½ POUCE Moins de 22¢ le pied $6.97 LA FEUILLE 10 pour $6.75 la feuille

¾ POUCE Moins de 31¢ le pied $9.97 LA FEUILLE 10 pour $9.65 la feuille

Economisez jusqu'à 30%

"PLYWOOD" DE LAUAN

Planche uniforme ou irrégulière

CONTRE-PLAQUE AU SUPERBE GRAIN

ACAJOU DES PHILIPPINES

AU GRAIN NET

Pour murs, meubles, etc. Panneau de 4' x 8'. AU PANNEAU ENTIER SEULEMENT Epaisseur ¼" $5.00

NOUVEAUX BAS PRIX SUR

PANNEAUX DE CONSTRUCTION

PANNEAUX BRUN FONCE FINI POLI

EPAISSEUR ⅛ POUCE

Panneaux pour murs, meubles et cabinets

4 x 8 PIEDS $1.80

LA FEUILLE 10 pour $17.50



PANNEAUX MURAUX ISOLANTS

EPAISSEUR ½ POUCE

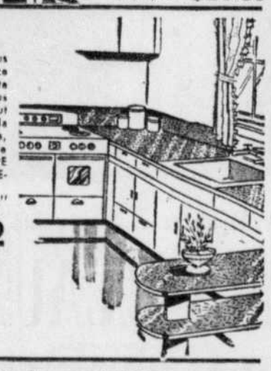
Pour isoler murs et pièces

4 x 8 PIEDS $1.80

LA FEUILLE 10 pour $17.50

ARBORITE

FINI MURAL DECORATIF que vous pourrez poser vous-même. La surface de l'arborite est polie et brillante comme un miroir. Elle est des plus faciles à nettoyer. Essuyez-la tout simplement. L'arborite résiste à la chaleur, aux taches, aux coups durs, aux brûlures de cigarettes. Choix de plus de 60 couleurs et motifs. COUPE SANS FRACTION, AU PIED SEULEMENT.



COUPE SUR MESURE 65¢ le pi. car.

4' x 8' x 1/16" $16.42 la feuille Couleurs courantes

Achetez vos fils électriques et autres fournitures AU PRIX DU GROS

"LOOMEX"

Fil isolé 2 x 14

Nouveaux bas prix

Pour filage dans les murs, les plafonds, les sous-sol, partout où vous voulez cacher les fils.

AVEC PRISE DE TERRE



Rouleau de 250 pieds 5¢ LE PIED Le rouleau $12.50

125 pieds 6¢ LE PIED Le rouleau $7.50

Moins de 125 PIEDS 7¢ LE PIED

BOITES EN ACIER MONOPIECE

au fini plaqué brillant très épais. Ch. 28¢

10 pour $2.50



COMMUTATEUR MURAL STANDARD 24¢ chacun 10 pour 2.10



Réceptacle mural DOUBLE avec double contact à vis en cuivre. 17¢ ch. 10 pour 1.50



SERRE-FILS ROBUSTE 9¢ ch. Boîte de 50 7½¢ ch.



A TOUTES NOS SUCCURSALES

- CENTRE D'ACHATS BOULEVARD, 4250 JEAN-TALON EST.... RA. 2-4681
- 301 OUEST, RUE CRAIG ..... UN. 6-5692
- 4050, RUE WELLINGTON, VERDUN ..... PO. 8-4793
- 5742-46 AV. DU PARC ..... CR. 4-6453
- 1191, BOUL. ST-LAURENT ..... UN. 6-5692
- 4833 OUEST, RUE SHERBROOKE ..... WE. 7-3918
- 1494 OUEST, RUE STE-CATHERINE ..... WE. 5-1156
- CENTRE D'ACHATS DORVAL ..... ME. 1-4291

Comptoir des commandes postales: 301 ouest, rue Craig

4050, RUE WELLINGTON, VERDUN, OUVERT JUSQU'A 9 P.M. JEUDI ET VENDREDI — JEAN-TALON ET DORVAL, OUVERTS JUSQU'A 9.30 P.M. MARDI, JEUDI ET VENDREDI — AV. DU PARC, STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE OUEST, OUVERTS JUSQU'A 9 P.M. VENDREDI.

Parasol

Se fixe à la chaise ou à la table



Prix ord. $5.95 VENTE $3.97



VENTE A MOITIE PRIX

PARAPLUIES de GOLF

S'ouvrant automatiquement $3.37

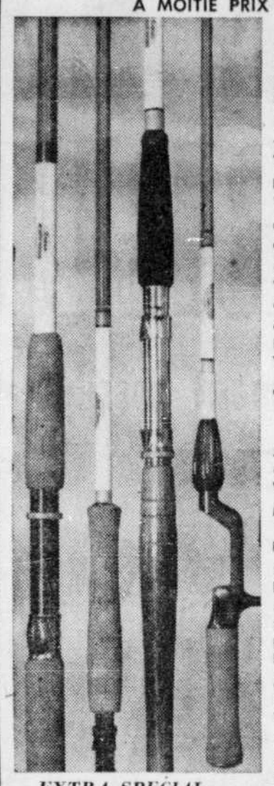
Rég. $6.74

SOLDE DE FIN DE SAISON D'AGRES DE PECHE

TRUE TEMPER. Ocean City. Montague

SHAKESPEARE — PFLUEGER ET AUTRES

A MOITIE PRIX ET MOINS



EXTRA SPECIAL

Moulinets de qualité à enroul. niveau . . . Val. $4.95 $2.77

A MOITIE PRIX

CANNES TRUE TEMPER

CANNES EN VERRE CREUX lancer ou cuiller Val. $18 $9

CANNES A LANCER, fibre de verre Val. $4.75 $2.37

PETITES CANNES EN VERRE VENTE 97¢

CANNES EN VERRE, dorures. Rég. $7.90 $3.95

CANNES EN VERRE SUPER WHITE pour la cuiller. Rég. $9.90 $4.95

CANNES IMPORTEES en bambou refendu. Lancer ou cuiller. Val. $5.95 $2.97

MOULINETS SHAKESPEARE

AU CHOIX. Regents Triumph ou Supereel Val. jusqu'à $14.95 $7.47

MOULINETS OCEAN CITY no. 1581 enroul. niveau Rég. $4.35 $2.17

SAC EN TOILE CAOUTCHOUTEE bouts en filet ajouré, fermoir automatique sur le dessus, 3 pochettes à fermoir à bouton-pression. ch. Rég. $3.75 1.33

MOULINETS OCEAN CITY entrôler Val. jusqu'à $33 $9.95

MOULINETS CROWN pour la cuiller Rég. $9.95 $4.97

MOULINETS FERMES pour la cuiller $3.97

MOULINETS IMPORTES à enroul. niveau Val. $1.95 97¢





EPARGNEZ JUSQU'A 50% SUR LES AGRES DE PECHE

E—EPUISETTE 97¢

F—CUILLERS VARIEES 18¢

G—VAIRONS VARIES 79¢

H—LIGNE MONOFILAMENT 4, 8 ou 12 lb 77¢

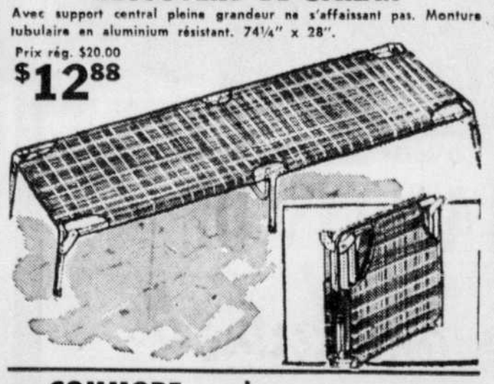
I—LIGNE DE NYLON 15, 25 ou 35 lb 77¢

LIT PLIANT

RECOUVERT DE SARAN

Avec support central pleine grandeur ne s'affaissant pas. Monture tubulaire en aluminium résistant. 74¼" x 28".

Prix rég. $20.00 $12.88



COMMODE CHAISES POUR ENFANTS

L'article qui est tout désigné pour les jeunes allant jusqu'à 10 ans. Fabrication noyer et chêne. Pouvant servir au jeu ou pour regarder la TV.

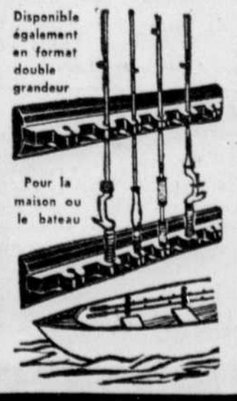


Rég $1.98 $1.57

PORTE-CANNES A PECHE EN BOIS ET EN CAOUTCHOUC

Peut supporter 6 cannes à pêche

VAL. $2.95 98¢



Disponible également en format double grandeur

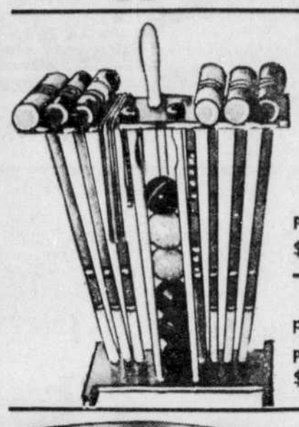
Pour la maison ou le bateau

RAFRAICHISSEUR PORTATIF A PRIX MODIQUE

A ce prix très économique, n'étouffez pas de chaleur une autre nuit! Profitez d'une brise rafraîchissante toute la journée, à la maison ou au bureau. L'unité fait aussi circuler l'air, aère — les filtres éliminant la poussière et le pollen allergique et irritant se trouvant dans l'air.



PRIX DE VENTE REG. $59.95 $33.95



ENSEMBLES DE CROQUET

Modèle professionnel pour 6 joueurs avec instructions

PRIX ORD. $18.75 $9.97

MODELE JUNIOR pour 4 joueurs, dans étui

PRIX ORD. $5.75 $3.97



PEINTURE A BATIMENT

POUR INTERIEUR ET EXTERIEUR

Notre peinture à prix populaire. Une peinture de qualité à prix économique. Nous nous sommes toujours efforcés de vous fournir ce qu'il y a de mieux à ce prix. Fini luisant, semi-luisant et BLANC MAT ainsi que GRIS, CREME et VERT LUSTRES.

LE GALLON $2.33

COLLE

A NOUVEAU BAS PRIX

Cette colle populaire pour contre-plaqués, laminés et arborite se pose rapidement et facilement . . . Adhère au contact.



½ chopine .... boite 85¢

1 pinte ..... boite $2.65

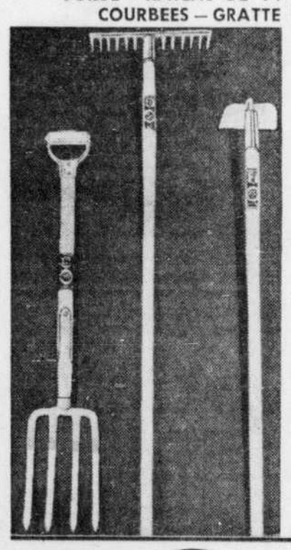
1 gallon ..... bidon $6.95

¼ de chopine avec pinceau 69¢

EPARGNEZ SUR OUTILS DE JARDIN D'EXCELLENTE QUALITE

3 EXCELLENTS OUTILS DE JARDINAGE

ILLUSTRES CI-BAS — FOURCHE A BECHER EN ACIER FORGE — RATEAU DE 14 POUCES A DENTS COURBEES — GRATTE DE 7 POUCES



LES TROIS EN VENTE A $4.88

ACHETES SEPAREMENT

FOURCHE A BECHER $2.33

RATEAU DE 14 POUCES $1.39

GRATTE DE 7 POUCES $1.39



Economisez!

FAITES LE VOUS-MEME

PATTES

CONIQUES EN BOIS

Embouts de cuivre et fasseaux angle de 12 degrés.

ENSEMBLES DE QUATRE

4 PO. $1.25 L'ENS. — 5 PO. $1.50 L'ENS. — 6 PO. $1.75 L'ENS. — 8 PO. $1.95 L'ENS.

12 PO. $2.25 L'ENS. — 16 PO. $2.95 L'ENS.

21 PO. $3.45 L'ENS. — 29 PO. $4.95 L'ENS.

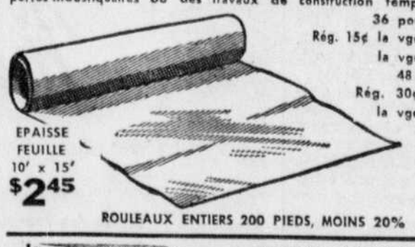
Epargnez sur ces pattes en bois dur de la meilleure qualité et faciles à poser.

COMPLETES AVEC TASSEAUX EN ANGLE

PLASTIQUE CLAIR TRANSPARENT

FORT ET DURABLE, POUR DES CENTAINES D'USAGES DIFFERENTS

Servez-vous-en pour couvrir les meubles, les appareils électriques, les peintres l'emploient pour protéger les meubles et les planchers des taches de peinture. Sert aussi comme fenêtres doubles, pour couvrir les portes-moustiquaires ou des travaux de construction temporaires.



EPAISSE FEUILLE 10' x 15' $2.45

36 pouces Rég. 15¢ la vge 12¢

48 pouces Rég. 30¢ la vge 16¢

96 pouces Rég. 50¢ la verge 34¢

ROULEAUX ENTIERS 200 PIEDS, MOINS 20%

ECONOMISEZ SUR PORTES ACCORDEON

SERIES ECONOMIQUES

Vous pouvez les poser vous-mêmes en quelques minutes. Récupèrent 8 p.c. d'espace perdu par les portes tournantes! Conviennent à toutes les embrasures jusqu'à 32" de largeur x 80" de hauteur. Instructions comprises. Beige neutre. Rég. $7.95. $4.95

PORTES DE QUALITE

DE MEILLEURE CONSTRUCTION

Matière rigide. Recouverte de vinyl épais, teinte gris pâle et beige. S'installent facilement en quelques minutes — 78 à 80 pouces de hauteur. Toutes largeurs jusqu'à 32 pouces. Rég. $19.75 SPECIAL $12.95

Grand format — Largeur jusqu'à 36 pouces. Valeur de $24.50 $16.95

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE... VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

Du nouveau : un bandit amène ses victimes chez lui pour les voler

Même les bandits tentent, à l'occasion, de sortir des voies conventionnelles à eux tracées par leurs prédécesseurs.

C'est ce que n'a pu s'empêcher de remarquer le juge Armand Cloutier, hier après-midi, au moment d'ajourner la sentence d'un récidiviste de 28 ans, comparaissant sous deux accusations de vol avec violence.

Et une accusation, définitivement moins grave, de dommages à une auto stationnaire.

La remarque du tribunal a été provoquée par la façon définitivement peu "orthodoxe" de procéder employée par Alger Synette, du 2140 est rue Ontario, lors de la perpétration de l'un de ses délits.

Hélant un taxi rue Bélanger, le 16 juillet dernier, un peu après 9 h. p.m., Synette demanda au chauffeur Lucien Saint-Amand de le conduire à un certain nombre d'endroits, à travers la ville.

Puis, alors que le taximètre enregistrait un total de près de $10, il lui demanda finalement de le conduire chez lui, rue Ontario.

Et c'est là, peut-on dire, que l'inusité commence.

Déclarant au chauffeur qu'il n'avait pas sur lui l'argent nécessaire pour payer la course faite, il le pria de monter chez lui pour que la note soit soldée.

Mais, une fois dans la maison, ce fut M. Saint-Amand qui fut prié . . . d'écoper.

"C'est $5 pour moi et $5 pour ma femme, déclara-t-il alors au chauffeur."

Qui, devant la présence inquiétante de deux amis de Synette, aux biceps également inquiétants, ne tarda pas à s'exécuter.

Dans l'autre cas, ce fut le même "procédé" qui fut employé.

La note s'élevait à $4.75.

Le conducteur Norbert Sums fut invité à l'intérieur du logis de la rue Ontario où c'est lui qui fut invité à "cracher" $5.

Et avec l'avertissement que s'il ne le faisait pas, il aurait le "cou tordu comme un poulet".

Il tordit évidemment . . . son porte-monnaie, en lieux et places de celui-ci.

Mais il eut le temps tout de même de recevoir, sur la mâchoire gauche, et en guise d'avertissement, semble-t-il, un coup de poing bien appliqué.

Synette devait finalement reconnaître sa culpabilité à l'accusation d'avoir causé des dommages de $150 à une automobile stationnaire, en en brisant les vitres avec une brique.

Dans ce cas, aucune explication des dommages ne fut donnée.

Pas plus que l'inculpé n'expliqua pourquoi il avait amené ses victimes à son propre domicile pour les dévaliser.

LES TRIBUNAUX

Une peine maximum qui a son effet : presque tous les accusés avouent

Les aubaines ont leur effet... même devant les cours de justice.

Et en modifiant la loi des véhicules-moteurs quant au quantum des sentences à imposer, dans les cas de vitesse excessive, le gouvernement provincial ne s'est sans doute pas douté que ce rabais allait provoquer, sinon un nombre accru de délits, tout au moins un nombre record d'aveux rapides, devant les cours.

C'est ce qui est devenu évident, hier, lorsqu'une cinquantaine d'automobilistes ont comparu devant le juge Marcel Gaboury, en Correctionnelle, sous des accusations diverses, la plupart relevant toutefois des limites de vélocité imposées sur divers tronçons de routes de la région métropolitaine.

Dans chaque cas, le procureur de la poursuite réclamait des amendes allant de $10 à $20 seulement, et la plupart des accusés, profitant de "l'aubaine", avouaient leur délit.

Dans un cas où un conducteur était accusé d'avoir roulé à 90 m.p.h. dans une zone de 60 milles à l'heure, le procureur de la Couronne réclamant une amende de $20, le tribunal se montra lui-même surpris.

— Ne croyez-vous pas que c'est . . . bon marché? demanda-t-il même.

"Peut-être, répliqua alors le représentant du ministère public. Mais c'est le maximum prévu par la loi.

Mais même avec un si faible maximum, il se trouvera toujours des gens pour rouspéter quand même.

Dans un autre cas, alors que l'amende réclamée n'était que de quinze dollars, le prévenu

Voir UNE PEINE en page 14

Annulation de bail réclamée

Pour la transformation en cabaret d'une partie du Monument National

Propriétaire de l'édifice connu sous le nom de "Monument National", la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal réclame l'annulation de la location d'une partie de l'immeuble à des "négociants en gros et des manufacturiers" qui ont transformé les lieux loués en club de nuit.

Notre société nationale a fait enregistrer hier une poursuite en annulation de bail consenti à MM. David et Irwin Smiley, leur réclamant une somme de $30,000, à titre de dommages.

La Société Saint-Jean-Baptiste allègue avoir loué aux défendeurs un local dans le Monument National pour une période de dix ans à compter du 1er mai 1958, au prix de $114,000, devant être payé $900 par mois pour les cinq premières années et $1,000 pour les autres cinq ans.

On spécifiait que le local devait être utilisé pour un commerce de négociants en gros et la procédures allègue que les défendeurs ont changé la destination des lieux en organisant et exploitant à cet endroit un club de nuit "avec orchestre, danseuses, numéros sensationnels, débit de boissons alcooliques".

L'exploitation de ce cabaret jusqu'à une heure très avancée de la nuit cause des ennuis à la locatrice et constitue une source d'embêtements pour les autres locataires de l'édifice. Les défendeurs, relate la procédure, ont fait parvenir une lettre à la Société Saint-Jean-Baptiste le 19 avril 1961, en ayant soin d'afficher par un tampon à côté de l'en-tête "Universal Jobbers" les mots "Importers-Exporters" et ayant bien soin de ne pas prévenir la demanderesse qu'ils entendaient eux les locataires, organiser et exploiter un club de nuit dans les lieux loués.

Les défendeurs ont toujours laissé la demanderesse sous l'impression qu'ils avaient l'intention d'organiser et d'exploiter seulement une salle à manger de très bonne tenue.

La Société Saint-Jean-Baptiste conclut à l'annulation du bail et réclame la somme précitée à titre de dommages.

Policiers assaillis par toute une famille

Un policier a été sauvagement mordu et un autre frappé à coup de marteau alors qu'ils procédaient à l'arrestation de Jean Larose, accusé de conduite dangereuse. Cette première accusation a été rejetée par le juge René T. Hébert, la semaine dernière. Le prévenu et son frère Paul comparaissaient hier matin en Cour municipale sous une accusation d'assaut sur des policiers.

Les constables Archambeault et Amyot ont témoigné les premiers dans cette affaire. Ils relatèrent avoir suivi Jean Larose jusque dans la cour arrière de son domicile, situé au 5615 rue Azilda, et avoir tenté de l'arrêter quand il refusa de produire les enregistrements de sa voiture. Apparemment c'est ce qui déclencha une bagarre à laquelle toute la famille Larose prit part. Ce fut tout d'abord son frère Paul qui attaqua les constables en se servant d'une sableuse électrique comme massue — c'est-à-dire en la faisant tournoyer au bout de son fil. — De plus, en quelques instants une nuée de beaux-frères et de belles-soeurs ont entouré les agents et ont tenté de leur faire un mauvais parti.

Après un bon coup de dents, Jean Larose réussit à s'échapper et à se réfugier à l'intérieur de la maison où il s'empara d'un marteau pour en frapper un constable au poignet. Deux coups de feu furent tirés et, finalement, un citoyen des environs appela du renfort et tout un contingent de policiers se rendirent maîtres du champ de bataille. Le bilan médical de l'échauffourée: un poignet fêlé, une paume presque arrachée et de multiples contusions.

La version des accusés et de leurs témoins est très différente. D'après eux, la seule agression et les seules blessures de l'escarmouche sont entièrement la responsabilité des policiers. On a fait, chez eux, grand état des bosses et des coupures subies. Surtout, à entendre ces témoins, on croirait que la police les persécute depuis des mois et ce sans le moindre motif valable. Le procureur de la poursuite remarqua qu'un des agents en cause était nouvellement arrivé dans

Voir POLICIERS en page 14

Une fille et deux garçons dans... une boîte de téléphone

Claire Labelle, une jeune fille de 20 ans, Jean-Paul Boulet et Jean-Claude Bédard, deux garçons du même âge, ont comparu devant le juge Marcel Gaboury pour tentative de vol dans une boîte publique de téléphone, propriété de la compagnie Bell.

Tous ont nié leur culpabilité, et tous ont été libérés sous des cautionnements de $950 après que leur avocat, Me Antonio Lamer, eut déclaré que la défense se chargeait de démontrer que s'il y avait eu présence dans ou autour de la boite cambriolée, les prévenus n'étaient pour rien dans la tentative de vol.

Ogilvy's



SUPERBES CHEMISES REGULIERES ET D'ETE POUR HOMMES

Rég. 3.95 à 5.95 ! 2.95

Lignes interrompues de nos stocks réguliers et de chemises d'été. Modèles en coton de fantaisie ou en fin coton blanc; manches longues ou courtes. Venez tôt pour un meilleur choix. Encolure 14½ à 17 dans le groupe.

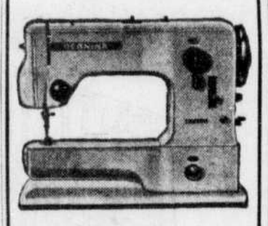
S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

OGILVY'S — Vêtements pour hommes, au rez-de-chaussée

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Ogilvy's

BERNINA



La meilleure des machines à coudre automatiques au monde.

Avant d'acheter votre machine à coudre, demandez une démonstration de la Bernina chez Ogilvy's.

OGILVY'S — Cercle de couture, au quatrième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Ogilvy's



SUPERBES BAS SANS COUTURE EN FILET MICRO NYLON

.89 la paire

3 pour 2.50

Bas de première qualité d'une teinte de beige moyen qui s'accommodera très bien avec le hâle de vos jambes. Profitez de ces bas prix pour faire ample provision. Pointures : 8½ à 11.

OGILVY'S — Comptoir des bas, au rez-de-chaussée

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Ogilvy's



SOLDE! COMPLETS D'ETE DECORS ET TEINTES MODERNES

Rég. $55 39.50

Souple tissu Terylene et laine léger et pratique pour les jours chauds d'été. Très facile d'entretien, ces complets vous assurent une mise toujours impeccable. Grand choix de décors et couleurs. Veston droit 3 boutons, modèle dernier cri. Tailles 36 à 42 dans le groupe.

S.V.P. Pas de commandes postales ni téléphoniques

OGILVY'S — Complets pour hommes, au rez-de-chaussée

JAS. A. OGILVY'S LIMITED



ACHAT SPECIAL! ETINCELANTS BIJOUX IMPORTES DE NEW YORK

Un seul bas prix ! 3.50

Magnifiques modèles de toute sorte comprenant des chaînettes en cristal et perles, bracelets porte-bonheur, boucles et pendants d'oreilles, épingles décoratives, colliers à 3, 4 ou 5 rangs perles et cristal, bracelets étroits.

A. Epingle dorée et argentée montée sur tige fine, 3.50
Boucles d'oreilles assorties, 3.50
B. Chaîne dorée double qui se porte de plusieurs façons, 3.50
C. Boucles d'oreilles de fantaisie, 3.50
D. Large bracelet doré décoré de petites feuilles, 3.50
Boucles d'oreilles assorties, 3.50

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

OGILVY'S — Bijouterie, au rez-de-chaussée

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Ogilvy's

VENTE

semi-annuelle

D'ARTICLES MÉNAGERS

SE CONTINUE JUSQU'À SAMEDI

(Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.)

Tout* sera retiré de nos stocks d'articles ménagers et offert à

Rabais de 10% à 20%

et même 50%

DES PRIX RÉGULIERS D'OGILVY'S

CETTE VENTE S'APPLIQUE A TROIS ETAGES DE MEUBLES DE MENAGE CHEZ OGILVY'S.

- **Au cinquième étage** — Tapis, draperies, rideaux, ameublements, meubles d'été, tableaux, lampes, miroirs, antiquités, etc.
- **Au quatrième étage** — Cadeaux, porcelaine, argenterie, verrerie, radios, machines à coudre, literie, téléviseurs, haute fidélité, disques, toiles, etc.
- **Au sous-sol** — Meubles prêts à être peints, papier tenture, peinture, divers articles de maison, équipement d'extérieur et de jardin, appareils électriques, etc.

Cette vente à rabais couvre 3 étages de fournitures de maison. Vu l'immense succès de cette vente, veuillez, s.v.p., allouer 5 jours pour la livraison.

AUCUN VERSEMENT SUR ACHAT DE $50 OU PLUS

(Seule la taxe est payable à l'achat)

TERMES BUDGETAIRES SI DESIRE

*Excepté quelques articles de certains rayons.

GAGNEZ UN WEEK-END POUR 2 au WALDORF de NEW-YORK via AIR CANADA

- Chaque semaine apporte une nouvelle chance à 2 personnes.
- Chaque achat vous donne une chance de plus.

Renseignez-vous auprès de nos vendeurs.

OGILVY'S

Achetez MAINTENANT payez PLUS TARD

OGILVY'S — Bureau du crédit au quatrième

LES TRIBUNAUX

Le fiancé étant condamné à la réclusion

Mariage ajourné pour six autres années

Déclaré coupable de vol à main armée dans un jugement qui devait durer une journée complète, au terme d'un procès qui avait duré près de six mois, un jeune gunman de 23 ans, Fred Smith, a été condamné à six années de pénitencier, hier après-midi, après une dernière séance de cour qui a duré un bon trois heures, devant le juge John O'Meara.

Cette peine de six années signifie, à toutes fins pratiques, que le mariage qu'il devait contracter, quelques jours après le moment de sa mise sous arrêt, l'automne dernier, ne sera effectivement célébré que sept ans après la date tout d'abord prévue.

Il semble toutefois qu'à la fin l'inculpé ait été presque heureux de la peine imposée par le tribunal, en dépit de sa "lourdeur". Si l'on peut dire.

A plusieurs reprises, au cours de son long procès, il avait en effet manifesté son impatience aux gardiens qui l'avaient amené en cour ou reconduit aux cellules, lors des nombreux ajournements de l'instruction, à la suite de séances qui n'avaient pas paru interminables qu'à lui.

Il aurait même déclaré, à un certain moment, qu'il préférait franchement le pénitencier à ces procédures rebondissantes qui ne semblaient pas devoir aboutir jamais.

Mais comme il doit tout de même avoir une fin à toutes choses, son procès a définitivement pris fin hier après-midi.

Après tout près d'un an, toutefois.

Le procureur de la Couronne, Me Jacques Ducros, a alors réclamé une peine sévère pour ce jeune homme qui, pendant plusieurs minutes, le 15 septembre dernier, avait tenu un gérant de banque en joue, rue Wellington, pour permettre à quatre compagnons plus âgés, et définitivement plus "aguerris" de prendre la fuite avec $12,000 en billets.

Le procureur du prévenu, Me Edwin Murphy, réclama encore la clémence, de son côté, pour ce jeune homme dont ce n'est évidemment pas le premier délit, ni la première requête à la mansuétude.

Trois heures après l'ouverture de la cour, le tribunal devait finalement se prononcer, à l'étonnement d'un peu tout le monde.

Six années de bagne.

Le premier accusé comparaît pour le recel d'une "jeep"

Un premier accusé a comparu devant le juge Marcel Gaboury, hier après-midi, en marge d'une série de vols auxquels seraient mêlés, notamment, trois policiers municipaux.

Il s'agit de Gérard de la Sablonnière, un fermier de 32 ans, demeurant à Sainte-Scholastique, qui a été accusé du recel d'une "jeep", propriété de la ville de Montréal, et valant $400.

Comme il n'avait aucun dossier judiciaire antérieur, il a été libéré sur parole en attendant son enquête préliminaire, qui a été fixée au 8.

Il préfère la maison à la prison

Une nuit passée à Bordeaux a fait changer d'idée à un jeune immigrant belge qui, pour la première fois, "goûtait" aux conditions de vie de la géole locale.

Accusé de possession d'arme, le jeune prévenu avait soutenu, lundi, qu'il ne retournerait jamais à la maison paternelle, en dépit de la menace de son père de le livrer aux autorités militaires belges, pour qu'il aille effectuer son service militaire outre-mer.

Revenant devant le juge Marcel Gaboury, hier, le jeune prévenu avait toutefois changé d'avis.

— La nuit a porté conseil ? lui a demandé, souriant, cette fois, le tribunal.

"Pas tellement la nuit que... la prison, a rétorqué le jeune homme, qui, la journée précédente, avait refusé les services d'un avocat et déclaré qu'il n'avait plus besoin des secours de ses parents pour faire son chemin dans la vie.

"Tout ce qu'il me faut, avait-il alors déclaré, c'est la compagnie d'un ami sûr".

Or, cet "ami sûr" a, depuis lundi exactement pris le chemin du pénitencier.

— Donc, vous préférez encore la maison à la prison ? lui demanda le juge Gaboury.

"C'est cela", répondit le jeune homme qui, quelques minutes plus tard, devait être confié aux bons offices du travailleur social Rivard, de la Société d'orientation et de réhabilitation, qui facilitera, en autant que faire se peut, ce retour au bercail, qui, il y a quelques heures, semblait presque impossible.

POLICIERS

SUITE DE LA PAGE 13

le secteur. Paul Larose répliqua: "Ils ont tous des faces pareilles". Cinq témoins sont venus corroborer les dires des accusés selon lesquels tous les membres de la famille se seraient abstenus de la moindre violence en réponse aux sévices répétés des constables.

Un seul accroc dans la magnifique unanimité des témoins de la défense: François Nobel affirme qu'un policier a frappé l'accusé avec une garcette et Paul Larose soutient que c'est avec la crosse d'un revolver. En terminant, le juge Raphaël Beaudette qui paraissait peu impressionné par le nombre des témoins et leur admirable esprit de famille, déclara qu'il rendrait sentence le 27 septembre prochain.

UNE PEINE

SUITE DE LA PAGE 13

alla même jusqu'à soutenir que c'était exagéré.

"Exagéré", commenta alors le tribunal. Mais j'ai déjà moi-même payé plus que cela pour un simple délit de stationnement à Montréal.

La majorité des prévenus venaient de municipalités de la rive sud, où, de toute évidence, une campagne de sécurité est en cour, depuis quelques jours.

Et il n'y avait pas que des délits de . . . vélocité.

Des conducteurs ont été condamnés pour avoir doublé dans des courbes, pour avoir effectué la même manoeuvre à des endroits où il y avait une double ligne blanche séparant le pave, etc.

Un dernier automobiliste a pour sa part reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir dépassé un autobus scolaire qui venait de faire un arrêt.

Il expliqua toutefois que c'était à un endroit où la chaussée avait trois allées différentes de circulation, et que, au surplus, pas un seul enfant ne descendait du véhicule.

Mis en demeure de faire un choix sans trop appuyer sur ses explications, il finit toutefois par faire comme tout le monde: avouer le délit qui lui était reproché.

EMPLOIS DISPONIBLES AU SERVICE CIVIL DU CANADA

AGENT EXECUTIF SENIOR — DOMAINE TECHNIQUE (avec grade universitaire en métallurgie, chimie ou physique ou en une discipline connexe et à peu près dix années d'expérience valable de la recherche sur la préparation mécanique du minerai et les méthodes de traitement et d'affinage, et devant être chargé de fonctions administratives multiples), Mines et Relevés techniques, Ottawa. $11,000-$12,500. Circulaire 61-1514.

AGENT DES AFFAIRES ECONOMIQUES INTERIEURES (avec grade universitaire, bonne connaissance de l'économie canadienne et expérience pertinente), Finances, Ottawa. $9,940-$11,200. Circulaire 61-2260.

LEGISTE (avec sociétariat ou admissibilité au sociétariat dans une association du barreau d'une des provinces ou d'un des territoires du Canada, et plusieurs années d'expérience en travaux juridiques), Office national de l'énergie, Ottawa. $9,940-$11,200. Circulaire 61-279.

PSYCHOLOGUE CONSULTANT (avec doctorat en psychologie et connaissance approfondie de l'état actuel des programmes d'hygiène mentale au Canada ainsi que des problèmes à résoudre pour en assurer la réalisation), Division de l'hygiène mentale, Santé nationale et Bien-être social, Ottawa. $9,940-$11,200. Circulaire 61-755.

ANALYSTE DE L'INFORMATION NUMERIQUE (avec grade universitaire, et devant se livrer, dans le domaine de l'analyse numérique, aux recherches nécessaires pour le traitement exact et efficace de l'information par une calculatrice électronique), Bureau fédéral de la statistique, Ottawa. $8,120-$9,800. Circulaire 61-2302.

INGENIEUR SENIOR AUX ENGINS ELECTRONIQUES (avec expérience de la production, de la description et de la fabrication des engins électroniques, et devant surveiller une sous-section technique au Bureau militaire canadien des normes électroniques — CAMESA), Défense nationale (Aviation), Ottawa. Jusqu'à $9,800. Circulaire 61-1158.

AGENTS REGIONAUX (avec bon nombre d'années d'expérience comportant des responsabilités croissantes en administration, notamment en matière de planification à un niveau élevé, et bonne connaissance de l'économie canadienne et de la pratique courante des affaires), Direction des approvisionnements d'urgence, Production de défense, Edmonton (Alberta), Regina (Sask.), Saint-Jean (N.-B.) et Saint-Jean (T.-N.) $7,920-$9,300. Circulaire 61-282.

INGENIEURS EN MECANIQUE ET EN ORGANISATION INDUSTRIELLE (à compétence professionnelle et avec expérience des techniques et pratiques de l'organisation des systèmes industriels et de l'agencement des installations, y compris le choix et le montage de ces installations), Ministère des Postes, Ottawa. $7,620-$8,700. Circulaire 61-1210.

INGENIEUR EN MECANIQUE — ENTRETIEN DES IMMEUBLES (à compétence professionnelle, et devant être chargé de l'entretien des immeubles, des installations, notamment de climatisation et de réglage de l'humidité, des ouvrages, des terrains et autres propriétés du ministère, Ministère des Forêts, Ottawa. Jusqu'à $8,700. Circulaire 61-1206.

Emplois exceptionnels d'avenir en recherches en matière de personnel

CHERCHEURS SCIENTIFIQUES — INGENIEURS — ECONOMISTES — SOCIOLOGUES — (devant effectuer des recherches sur la classification des emplois, la structure des salaires, les conditions d'emploi et les pratiques connexes dans l'industrie et dans les services de l'Etat, surtout en ce qui concerne les sciences physiques, biologiques et appliquées ainsi que les sciences sociales).

STATISTICIENS — ECONOMISTES (devant effectuer des études d'ordre économique et statistique relatives à une grande variété de problèmes statistiques), Commission du service civil du Canada, Ottawa. Jusqu'à $8,700. Circulaire 61-1512.

RADIO-ASTRONOME (avec grande universitaire au niveau du doctorat en astronomie, physique ou une discipline connexe et à peu près trois années d'expérience pertinente, ou maîtrise et à peu près cinq années d'expérience valable dans des domaines pertinents), Observatoire fédéral de radio-astrophysique, Mines et Relevés techniques, Penticton (C.-B.). Jusqu'à $7,860. Circulaire 61-1515.

EDITEUR — TEXTE FRANÇAIS (avec bon nombre d'années d'expérience en travaux de rédaction et vaste connaissance des techniques de publicité et des organes d'information), Mines et Relevés techniques, Ottawa. $6,420-$7,140. Circulaire 61-393.

★ INGENIEUR EN MECANIQUE — MECANISMES LEGERS (à compétence professionnelle, et devant élaborer et effectuer des recherches relatives à la production, à la mise au point et à l'ajustage des membres artificiels et autres appareils prothétiques), Affaires des anciens combattants, Toronto. Jusqu'à $7,140 par année. Prière d'écrire à la Division des besoins en catégories générales, Commission du service civil, à Ottawa, et de fournir un exposé détaillé de ses titres de compétence professionnels et de son expérience. Circulaire 61-1201.

AGENT D'INFORMATION (avec bon nombre d'années d'expérience en travaux de publicité dont deux années dans un emploi comportant des responsabilités d'ordre supérieur), Commission d'assurance-chômage, Ottawa. $6,000-$6,660. Circulaire 61-394

REDACTEUR (avec bon nombre d'années d'expérience acquise à faire la rédaction définitive de manuscrits en vue de leur publication, à faire la disposition typographique, à préparer la copie pour la publication et à écrire des articles destinés à être publiés), Direction de la Gazette du Travail, ministère du Travail, Ottawa. $5,280-$6,180. Circulaire 61-389.

EDITEUR (avec bonne connaissance de la langue anglaise et aptitude pour la rédaction), Division de l'information, Agriculture, Ottawa. $4,080-$5,160. Circulaire 61-390.

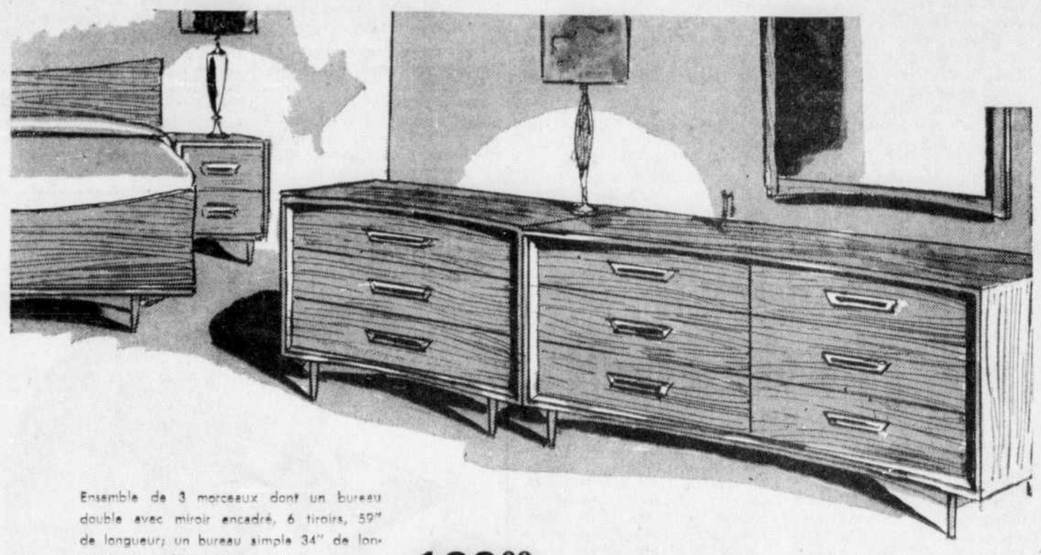
PHYSIOTHERAPEUTES et ERGOTHERAPEUTES (avec grade universitaire en physiothérapie ou en ergothérapie; deux années d'expérience pertinente dans le cas de la classe supérieure), Affaires des anciens combattants, divers centres. $3,510 à $4,020, selon la compétence. Circulaire 61-767A.

Sauf indication contraire (★) prière d'écrire à la Commission du service civil, à Ottawa, pour obtenir des précisions et des formules de demande, et pour demander la circulaire pertinente.



CHAMBRES 4e ETAGE

	REG.	POUR
3 mcx, "Collin Inc.", bureau double 54" et miroir encadré 28" x 42", bureau simple de 34", lit à panneau 4'6", noyer satin.	265.00	199.00
3 mcx, "Henri Vallières", bureau tr. 84" et miroir encadré 28" x 42", chiffonnier à 4 tiroirs, lit à panneau 4'6", noyer.	349.00	249.00
3 mcx, "American of Martinsville", bureau tr. de 62" et miroir encadré 28" x 52", bureau simple de 34", lit à panneau 4'6", acajou pâle de la collection "Panorama".	450.00	259.00
3 mcx, "Collin Inc.", bureau tr. 75" avec miroir encadré 28" x 42", chiffonnier à 4 tiroirs, lit à panneau 4'6", noyer satin.	362.00	269.00
3 mcx, "Victoriaville Furn.", bureau tr. 66" et miroir encadré 33" x 65", chiffonnier à 5 tiroirs, lit à panneau 4'6", noyer.	355.00	295.00
3 mcx, "Victoriaville Furn.", bureau tr. de 86" et miroir encadré 31" x 42", chiffonnier à 4 tiroirs, lit à panneau 4'6", noyer fini à l'huile.	413.00	295.00
3 mcx, "United Furn.", bureau tr. 72" et miroir encadré 28" x 44", bureau simple, lit à panneau 4'6", noyer.	455.00	335.00
3 mcx, "United Furn.", bureau tr. 62" et miroir encadré 30" x 44", bureau simple à 3 tiroirs, lit à panneau 4'6", acajou clair.	475.00	340.00
3 mcx, "Dixie Furn.", bureau tr. de 78" et miroir encadré 34" x 44", chiffonnier à 5 tiroirs, lit à panneau 4'6", noyer.	605.00	349.00
3 mcx, "Peppler-Selig", bureau tr. de 80" et miroir encadré 32" x 48", bureau simple de 42", lit à panneau 4'6", noyer fini terre d'ombre, classique romain.	620.00	375.00
5 mcx, "Importation suédoise", bureau tr. de 54" et miroir encadré 30" x 42", chiffonnier à 5 tiroirs, tête de lit 54", 2 tables de nuit, noyer.	925.00	475.00
Bureau tr. 74" et miroir encadré 25" x 53", acajou pâle.	235.00	125.00
Chiffonnier à 5 tiroirs, acajou pâle.	145.00	69.00
Table de nuit, noyer.	49.00	19.00
Lit à panneau 4'6", noyer.	50.00	9.95



Ensemble de 3 morceaux dont un bureau double avec miroir encadré, 6 tiroirs, 59" de longueur; un bureau simple 34" de longueur et un lit à panneaux 4'6".

Table de nuit **35.00**

199.00



Lit Continental sur pattes, "Starlite" de "Simmons". Matelas et base entièrement à ressorts. Rebord préfabriqué. Poignées et ventilateurs. Coutil de belle qualité, vert pâle avec motifs.

Grandeur 3.3 seulement

PRIX SPECIAL

59.00

LITERIE 5ème ETAGE

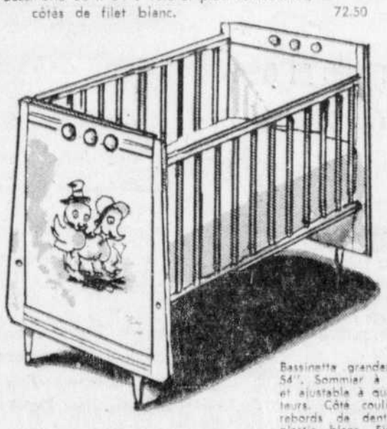
	REG.	POUR
Lit pliant 2.6. Matelas ressorts, sommier à lames	28.95	19.95
Matelas ressorts "Sealy", 4.6 seulement	49.50	29.50
Tête de lit émaillée blanc, 3'3" seulement.	27.50	19.50
Lit Continental sur pattes, "Charm Rest" Simmons, 3.3 seulement.	86.95	65.00
Lit Continental sur pattes "Sealy", 3.3 seulement.	84.50	39.00
Lit Continental sur pattes, "Sealy", Matelas à surface piquée et base entièrement à ressorts, Grandeur 3.3 seulement.	99.50	65.00
Lit Continental sur pattes "Sealy" Anniversary, Grandeur 3.3 et 4.6	124.50	70.00

JUVENILE 5ème ETAGE

	REG.	POUR
Table chevet "Lépine" rose et blanc.	22.50	9.00
Lit juvénile, 36" x 66", bois fini naturel.	41.50	19.00
Bassinette 30 x 54". Email blanc avec décal rose et bleu.	37.50	25.00
Lit 3.3 "Lépine", Rose et blanc.	45.50	29.00
Carrosse "Lloyd", Bleu marine et blanc	56.50	35.00
Bureau 2-portes "Thomasville", Blanc	95.00	39.00
Bassinette 30 x 54", Tête et pied rembourrés, côtés de filet blanc.	72.50	39.50

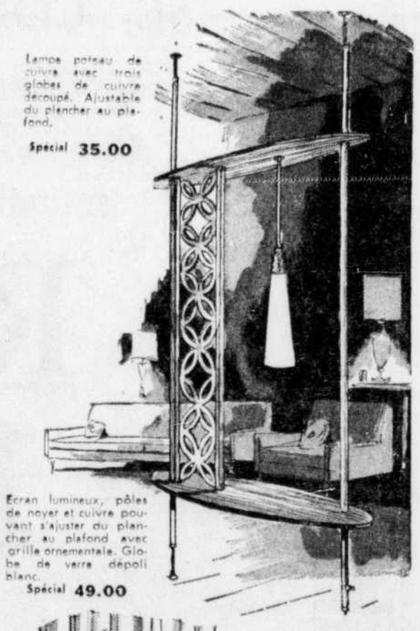
LAMPES 3e ETAGE

	REG.	POUR
Lampe plafonnier avec un globe jaune et beige.	36.50	3.50
Lampe de table, base de cuivre et verre vénitien de couleur rose, turquoise, bleu ou rouge.	22.50	9.95
Lampe de table, base de cuivre, abat-jour avec réflecteur de cuivre et plastic blanc.	39.50	9.95
Lampe de table, base laque noire et verre vénitien rose, abat-jour de matériel blanc	29.50	15.00
Lampe de table, base de noyer et céramique de couleur blanc et mauve, abat-jour de matériel blanc.	35.00	19.00
Lampe de plancher, base de noyer et cuivre, abat-jour de matériel beige.	44.50	25.00
Lampe de table, base de céramique verte avec dessins, abat-jour de matériel ivoire.	69.50	25.00
Lampe de table, base de bois laquée noire et potiche de cuivre laqué rouge, abat-jour de matériel blanc.	200.00	135.00



Bassinette grandeur 30 x 54". Sommier à chaînons et ajustable à quatre hauteurs. Côté coulissant et rebords de dentition en plastic blanc. Fini émail blanc avec boules aux panneaux, pied et tête. Excellente valeur.

Prix spécial **23.50**

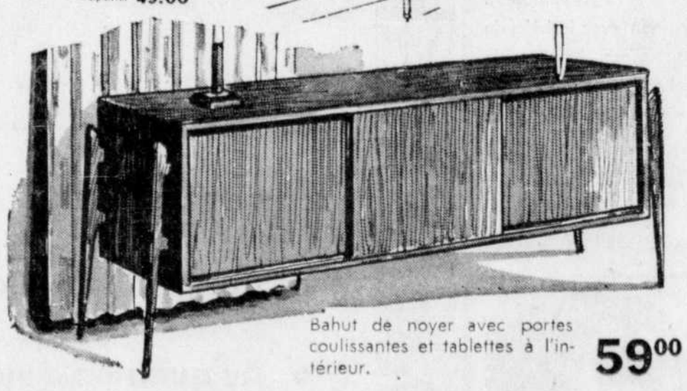


Lampe poteau de cuivre avec trois globes de cuivre découpé. Ajustable du plancher au plafond.

Spécial **35.00**

Ecran lumineux, pôles de noyer et cuivre pouvant s'ajuster du plancher au plafond avec grille ornementale. Globe de verre dépoli blanc.

Spécial **49.00**



Bahut de noyer avec portes coulissantes et tablettes à l'intérieur. **59.00**

OCCASIONNEL, 3e étage

	REG.	POUR
Tabouret de bar en noyer et paille	21.50	6.95
Panier à bois pour foyer en mèche	19.95	9.95
Tabouret de cuirette couleur ivoire 30" de diamètre et 16" de hauteur.	24.50	15.00
Bahut en noyer 3 portes coulissantes et 3 tablettes à l'intérieur	85.00	59.00
Bahut de noyer 3 portes coulissantes et 3 tablettes à l'intérieur et dessin sur porte du centre	94.50	59.00
Bahut de noyer avec dessus de marbre travertin ayant 3 tiroirs au centre et tablettes aux extrémités.	375.00	230.00

BIBELOTS, 3e étage

	REG.	POUR
Cendrier de céramique brun avec figurines orange et blanche.	3.95	1.95
Vase à fleurs de céramique de couleur brun et beige.	6.50	2.50
Boîte à cigarettes avec deux cendriers de céramique de couleur noir et rouge	9.95	2.50
Vase de verre danois de couleur fumé	7.95	4.50
Chandelier double, plaqué or.	18.50	9.50
Figurine de verre vénitien de couleur blanc et noir.	49.50	29.50

CADRES, 3e étage

	REG.	POUR
Plaque de noyer et jute bas relief représentant moine	9.95	3.00
Scène de Paris encadrement brun	19.50	7.50
Céramique sur plaque de noyer représentant égyptienne	19.50	9.95
Céramique sur plaque noyer représentant figurine.	22.50	9.50
Email sur cuivre représentant bateau à la mer, encadrement de noyer	32.50	11.00
Encadrement de noyer avec céramique représentant figurine hindoue	89.50	45.00



Pupitre de noyer avec 3 tiroirs garnis de poignées de cuivre. **35.00**

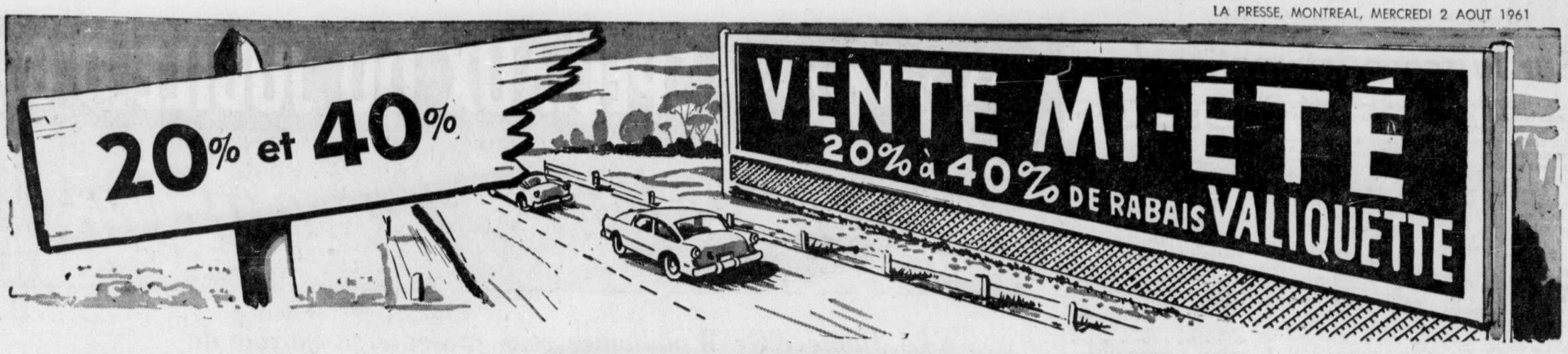
TAPIS BROADLOOM 2e ETAGE

COUPONS DE GRANDES DIMENSIONS

	REG.	POUR
1 Coupon Viscose, anthracite dos de caoutchouc, 9' x 12'.	72.00	36.00
2 Coupons, Viscose anthracite, 9' x 12'.	72.00	36.00
1 Coupon de tweed brun / rose, 9' x 9'4".	65.00	39.00
1 Coupon viscose, cannelle - 8'6" x 12'.	85.00	45.00
1 Coupon viscose, beige, 8'10" x 12'.	72.00	55.00
1 Coupon Viscose, beige uni, 12' x 13'6".	104.00	65.00
1 Coupon — 100% laine. — Dessin sculpté. Turquoise, 11' x 12'.	109.00	72.00
1 Coupon — Wilton 100% laine frise, épice, 9' x 12'.	108.00	75.00
1 Coupon — Wilton frisé, 100% laine, cannelle, 9'9" x 12'.	129.00	79.00
1 Coupon — Super-Trilan, rose beige, 12' x 12'.	144.00	84.00
1 Coupon — 50% rayonne, 50% laine, or/brun, 12' x 16'3".	119.00	85.00
1 Coupon — Wilton frisé, 100% laine gris, 8'3" x 12'.	139.00	87.00
1 Coupon — Wilton sculpté, rose beige, 11'6" x 12'.	159.00	89.00
1 Coupon — Wilton frisé, 100% laine 10'3" x 12'.	159.00	99.00
1 Coupon — Wilton frisé, 100% laine beige uni, 12' x 12'.	169.00	99.00
1 Coupon — Wilton frisé, 100% laine brun, 11'3" x 12'	159.00	99.00
1 Coupon, "Jaunty Wool", 100% laine, dos renforci, beige — 12' x 16'6".	198.00	110.00
1 Coupon — Wilton frisé, 100% laine, or, 12' x 14'6".	215.00	110.00
1 Coupon — Wilton frisé, 100% laine, martini, 10'9" x 12'.	169.00	119.00
1 Coupon — nylon puff — 100% nylon, tangerine — 12' — 12'9".	165.00	115.00
1 Coupon — 100% nylon — 12' x 16'10".	203.00	159.00

N. G. VALIQUETTE LTEE, 915 EST, rue STE-CATHERINE, MONTREAL **VI. 2-8811**

HEURES D'AFFAIRES: Ouvert de 9.30 à 5.30. Ouvert le jeudi et vendredi. Ouvert le samedi jusqu'à 5.30.



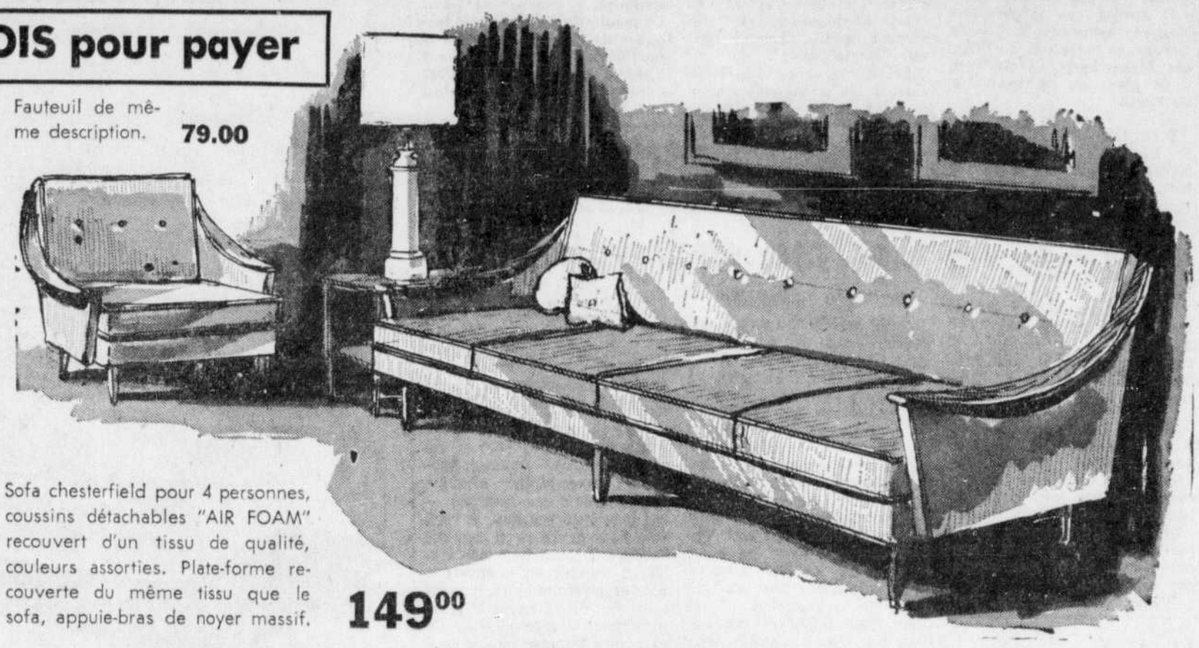
CHESTERFIELD 3e ETAGE

	REG.	POUR
Sofas 4 places, coussins reversibles, tissu brun	169.00	99.00
Fauteuil pour appareiller	69.00	49.50
Sofa 4 places, coussins airfoam, tissu vert	199.00	99.00
Fauteuil pour appareiller	99.00	49.50
Sofas 4 places, coussins airfoam, tissu brun, turquoise ou beige	259.00	109.00
Fauteuil pour appareiller	129.00	59.00
Sofas 4 places, coussins airfoam, tissu brun	249.00	119.00
Fauteuil pour appareiller	129.00	59.00
Sofas 4 places, coussins airfoam, tissu brun	289.00	119.00
Fauteuil pour appareiller	129.00	59.00
Sofa 4 places, coussins airfoam, tissu mauve	259.00	129.00
Sofas de SKLAR FURN., coussins reversibles, tissu beige	199.00	129.00
Fauteuil pour appareiller	99.00	64.00
Sofas de PEPPLER, coussins airfoam, tissu beige	289.00	139.00
Sofas de SKLAR FURN., coussins reversibles, tissu beige	209.00	139.00
Fauteuil pour appareiller	109.00	69.00
Sofas 4 places, coussins airfoam, tissu brun	189.00	139.00
Fauteuil pour appareiller	89.00	69.00
Sofa 4 places, coussins airfoam, tissu couleurs assorties	209.00	129.00
Sofa 4 places, coussins airfoam, tissu couleurs assorties	219.00	139.00
Sofa 4 places, coussins airfoam, tissu couleurs assorties	229.00	149.00

Jusqu'à 24 MOIS pour payer

	REG.	POUR
Sofa 4 places, coussins airfoam, tissu couleurs assorties	249.00	159.00
Sofa 4 places, coussins airfoam, tissu brun	249.00	179.00
Fauteuil pour appareiller	114.00	79.00
Sofa "Du Barry" coussins airfoam, tissu beige	259.00	179.00
Fauteuil pour appareiller	159.00	99.00
Sofa 4 places, coussins airfoam au siège et cousins duvet au dossier, tissu mauve	289.00	189.00
Fauteuil pour appareiller	124.00	94.00
Sofa de PEPPLER, coussins airfoam, tissu vert	299.00	209.00
Sofa 4 places, coussins airfoam au dossier et siège tissu beige	399.00	199.00
Fauteuil pour appareiller	129.00	79.00
Sofa "DU BARRY" coussins airfoam, tissu brun	259.00	199.00
Mobilier de 3 morc. Sections de SKLAR FURN., coussins airfoam, tissu brun	359.00	249.00
Sofa 4 places, coussins airfoam au siège et coussins duvet au dossier, tissu beige	329.00	249.00
Mobilier de 3 morc. de sections de KROEHLER, coussins airfoam, tissu brun	469.00	349.00
Mobilier de 2 morc. Sections de VALLEY, siège airfoam tissu mauve	875.00	445.00
Mobilier de 2 morc. Sections de VALLEY, siège airfoam, tissu bleu rayé	795.00	595.00

Fauteuil de même description. **79.00**



Sofa chesterfield pour 4 personnes, coussins détachables "AIR FOAM" recouvert d'un tissu de qualité, couleurs assorties. Plate-forme recouverte du même tissu que le sofa, appuie-bras de noyer massif.

149.00



Divan moderne "AIR FOAM", 72" de longueur par 30" de largeur, couvert d'un tissu de qualité gris.

$149.00 POUR **79.00**

SOFA LEGER 2e ETAGE

	REG.	POUR
Divans modernes, grand coussin reversible, tissu bleu ou brun	89.00	64.00
Divans avec coussin reversible, tissu bleu rayé ..	118.00	89.00
Sofas avec coussins reversibles au dossier et siège, tissu tangerine	139.00	109.00
Sofa avec coussins airfoam au dossier et siège, tissu brun	219.00	119.00
Sofa avec siège et dossier airfoam, cuirette mauve	199.00	99.00
Sofas avec coussins reversibles au dossier et siège, tissu bleu	199.00	139.00
Sofa avec coussins airfoam au dossier et siège, tissu brun	249.00	149.00

SOFA-LIT 2e ETAGE

Convertible de KROEHLER MFG., matelas à ressorts, tissu brun	249.00	169.00
Convertible avec matelas à ressorts de SERTA, tissu brun ou beige	219.00	169.00
Convertible de KROEHLER MFG., matelas à ressorts, tissu beige	299.00	199.00
Convertible de SIMMONS LTD, matelas à ressorts DEEPSLEEP, tissu brun	329.00	229.00

MEUBLES SCANDINAVES 1er ETAGE BOIS DE TECK

	REG.	POUR
Table de bout de 30" de longueur.	69.00	55.00
Table à café de 62" par 22", teck.	99.50	79.50
Bureau simple de 39" comprenant 4 tiroirs, teck.	145.00	85.00
Fauteuil avec bras de teck, recouvert de tissu vert ou brun.	203.00	149.00
Buffet de 75", 2 portes coulissantes et 5 tiroirs au centre, teck.	195.00	149.00
Fauteuil recouvert de tissu corail ou brun, caoutchouc mousse, pattes de chrome.	189.00	149.00
Lit complet de 88" pour 2 lits jumeaux ainsi que table de nuit de chaque côté, tête et pied recouverts de cuirette noire, teck.	270.00	195.00
Sofa de 85", 3 coussins détachables en caoutchouc mousse, pattes de teck, tissu brun, vert ou olive.	519.00	369.00
Sofa de 108", 4 coussins détachables, caoutchouc mousse, tissu bleu, pattes de chrome.	570.00	459.00
Sofa de 105", coussins de caoutchouc mousse recouvert d'un riche tissu laineux brun, teck.	734.00	539.00

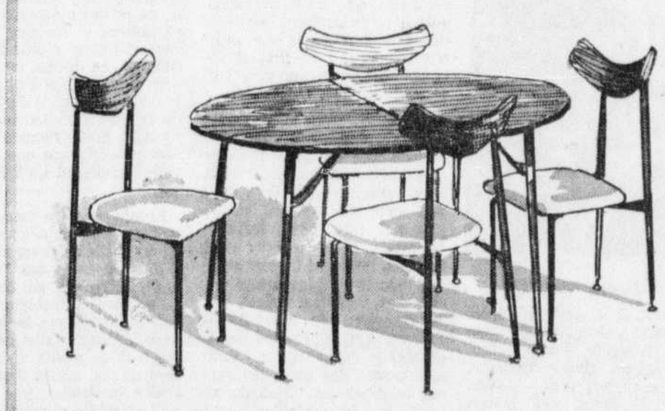


Confortable fauteuil de style scandinave offert avec choix du tissu et couleur.

$39.50

FAUTEUIL 2e et 3e ETAGE

	REG.	POUR
Chaise de rotin 31" diamètre.	6.95	4.50
Chaise de jardin, blanche ou turquoise.	19.95	9.95
Fauteuil de jardin, turquoise ou lime.	29.50	12.50
Fauteuil, monture noyer, tissu brun.	29.50	19.95
Chaise longue de jardin, turquoise ou lime	48.00	22.50
Fauteuil de SKLAR FURN., tissu brun.	79.00	29.00
Berceuse avec cuirette et tissu brun.	59.50	29.00
Fauteuil de BAUMRITTER avec tissu brun.	59.50	29.00
Berceuse avec cuirette et tissu brun.	59.50	39.50
Fauteuils, coussin airfoam, tissu brun.	79.00	39.00
Fauteuil avec coussin airfoam, tissu brun.	78.00	44.00
Fauteuil de SKLAR FURN., coussin reversible, tissu bleu.	99.00	44.00
Fauteuil de PEPPLER, coussin airfoam, tissu brun.	99.00	49.00
Fauteuil, coussin airfoam, tissu or.	89.00	49.50
Fauteuil, coussin airfoam, tissu brun ou turquoise.	94.00	49.00
Fauteuil, coussin airfoam, tissu or, vert, bleu ou corail.	89.00	49.50
Fauteuil, coussin airfoam, tissu corail, beige ou turquoise.	99.00	49.50
Fauteuil, coussin airfoam, tissu brun ou bleu.	99.00	49.50
Fauteuil de SKLAR FURN., coussin reversible, tissu or.	89.50	55.00
Fauteuil avec coussin airfoam, tissu brun.	84.00	54.00



5-Mcx — Dinette, forme ovale de grandeur 36 x 48 extensible à 60". Choix de couleur pour dessus de table, Arborite Noyer foncé ou Blanc pur. Base de métal brun. Chaises avec dossiers de noyer et sièges recouverts de vinyl blanc.

PRIX SPECIAL **95.00**

DRAPERIES 3e ETAGE

CONFECTION GRATUITE

Choix de 2 tissus : a) 100% Térylène opaque; b) 100% Dacron léger transparent. **Régulier 4.00 — la verge** **2.95**

COUVRE-LITS

Genre "Throw", tissus taffetas moiré de grande qualité. Tout piqué et très léger. Double seulement. Blanc, or, bleu, rouge, rose et corail. **Rég. 59.95 — chacun** **39.95**

170 verges. Satin antique uni. Couleur or. 46" de largeur. **Rég. 2.50 — verge** **.89**

50 verges. Tissu acétate pour rideau. Blanc uni. **Rég. 3.25 — verge** **1.49**

450 verges. Satin antique imprimé. Blanc et tangerine, et brun ou vert et turquoise. **Rég. 2.95 — verge** **1.55**

75 verges. Tissu coton côtelé moderne, tangerine et brun, turquoise et bleu sur fond bleu. **Rég. 2.95 — verge** **1.95**

42 verges. Fibre de verre, imprimé motifs modernes, noir et gris. **Rég. 5.25 — verge** **3.29**

GRANDS COUPONS

De 4 à 20 verges dans le lot. Coton, soie, fibre de verre, Térylène et Arnel. **Rég. 2.95 à 6.95 — verge** **.99**

20% à 40% DE REDUCTION

Ensemble de rideau douche et fenêtre, choix de motifs et couleurs.

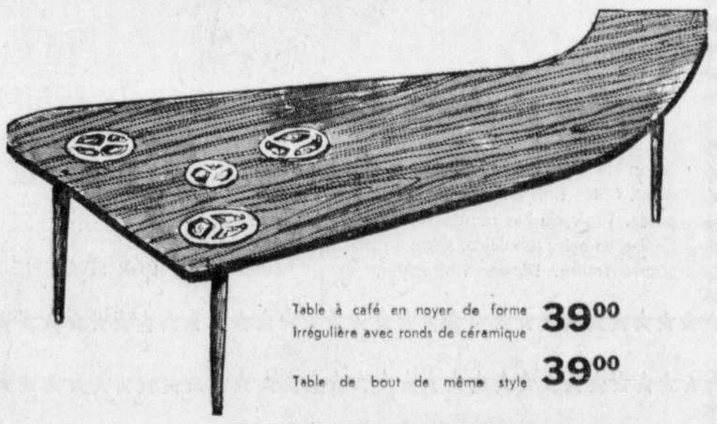


Table à café en noyer de forme irrégulière avec ronds de céramique **39.00**

Table de bout de même style **39.00**

TABLES 3e ETAGE

	REG.	POUR
Table étagère tout noyer.	49.50	9.95
Table de bout avec tablette à la base de noyer.	39.50	15.00
Table de bout de forme irrégulière avec céramique.	49.50	19.50
Table de bout de noyer avec dessus en marbre travertin.	65.00	39.00
Table à café de noyer avec céramique blanche et brune.	49.50	39.00
Table à café 60" de long tout noyer.	90.00	45.00
Base de noyer 60" de long tout noyer.	90.00	59.00

SALLE A DINER 2e ETAGE

	REG.	POUR
6 mcx, "Tabago", buffet de 66", table ext. 58" x 38" avec 2 panneaux de 10", 4 chaises recouvertes de tissu beige, noyer satin.	309.00	249.00
7 mcx, "Deilcraft", buffet de 54" surmonté d'un vaisselier de 45", table ext. 48" x 38" avec 2 panneaux de 12", 4 chaises recouvertes de tissu beige, noyer.	495.00	325.00
9 mcx, "Andrew Malcolm", buffet de 62" surmonté d'un vaisselier de 55" avec 2 portes de verre, table 60" x 40" extensible à 64", 5 chaises et 1 fauteuil recouverts de tissu vert et or, noyer.	575.00	399.00
7 mcx, "Bassett Furn.", buffet de 62", vaisselier, table ext. 60" x 40" avec 3 panneaux de 12", 3 chaises et 1 fauteuil recouverts de tissu beige pâle, noyer.	585.00	495.00
9 mcx, "Peppler-Selig", buffet de 75" surmonté d'un vaisselier de 65", table ovale 64" x 44" avec 3 panneaux 12", 4 chaises et 2 fauteuils recouverts de tissu beige, terre d'ombre, noyer style classique romain.	995.00	795.00

DINETTE 5ième ETAGE

	REG.	POUR
Table seule, grandeur 36" x 48" x 60". Dessus Formica beige sur base brune.	71.00	29.00
Table seule, grandeur 36" x 48" x 60". Dessus Arborite noyer avec insertion de mosaïque.	89.00	29.00
5 mcx, dînette, table 36" x 48" x 60", dessus Arborite couleur noyer avec ligne or et rebord blanc. Chaises dossier foncé et siège recouvert vinyl blanc.	99.00.	69.00
5 mcx, dînette, table ronde 36" diamètre, extensible à 60". Dessus Arborite brun. 4 chaises, vinyl beige.	149.00	85.00
5 mcx, dînette, table ronde 42" diamètre sur piedestal émail blanc, dessus Formica blanc avec dessin "Fleur d'automne", 4 chaises pivotantes, sièges et dossiers vinyl blanc et beige. Tel quel.	215.00	135.00
5 mcx, dînette, table 30" x 42", dessus de verre avec structure de cuivre poli. 4 chaises cuivre poli et blanc.	239.00	195.00

MOBILIER DE SALLE A DINER

6 morceaux dont un buffet 48" de longueur, 1 tiroir et 2 portes; une table de 58" x 40" extensible avec panneaux; 3 chaises et un fauteuil recouverts d'un riche tissu. **295.00**

N.-G. VALIQUETTE LTEE

915 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL

VI. 2-8811

HEURES D'AFFAIRES :
Ouvert de 9.30 à 5.30
Ouvert le jeudi et vendredi
Ouvert le samedi jusqu'à 5.30

Sur la scène internationale

LONDRES. (REUTERS) — Jomo "Lance brûlante" Kenyatta, condamné à la prison en 1953 comme chef de l'organisation terroriste des Mau Mau au Kenya, sera relâché, a-t-on annoncé hier.

Kenyatta, l'une des principales personnalités de la scène politique du Kenya et l'un des pères de nationalisme noir-africain, a vécu en réclusion depuis avril 1959.

RIO DE JANEIRO. (PA) — L'ambassadeur des Etats-Unis, M. John Moors Cabot, dont les déclarations au sujet des engagements du Brésil ont irrité le président Janio Quadros, devra quitter son poste le 17 août.

Il semble que le président Kennedy nommera M. Lincoln Gordon, un professeur en Sciences économiques de Harvard, à la place de l'ambassadeur du Brésil.

WASHINGTON. (UPI) — M. N. E. Halaby, administrateur fédéral de l'aviation, a déclaré hier que les efforts pour fabriquer un avion "Jet" commercial capable d'atteindre la vitesse de 2,000 milles à l'heure sont comparables à une course dont le prix est de $2 milliards.

"Si quelqu'un lance subitement sur le marché un "jet" trisonique, a-t-il déclaré, il serait fort possible qu'il connaisse le même sort du "Comet" anglais".

METZ. (AFP) — Il reste très peu d'espoir de retrouver vivant les sept hommes ensevelis à la suite d'un éboulement dans une mine de charbon dans le bassin de Lorraine.

Un seul des ensevelis a répondu par le truchement d'une canalisation d'air, aux appels des sauveteurs.

"Venez vite, a-t-il dit, j'ai les deux jambes brisées et je suis seul dans mon coin".

WASHINGTON (AFP) — Les deux plus importantes sociétés américaines de lunettes, The "American Optical Company" et "Bausch and Lomb", Inc., ont été inculpées de fixation abusive des prix et de pressions pour éliminer la concurrence, a annoncé le secrétariat à la justice hier. Les deux sociétés sont inculpées devant les tribunaux fédéraux de Milwaukee.

CREVE COEUR (UPI)—Des vapeurs d'ammoniaque émanant d'un chaland, ont fait fuir hier plus de 10,000 personnes de leur maison, blessant au moins 52 personnes et transformant quatre communautés en villes fantômes.

Les habitants ont été réveillés par les sirènes et les haut-parleurs de la police. Ils ont quitté en grand nombre Crève Coeur, Bartonville, North Pekin et Marquette Heights.

PRETORIA. (Reuters) — On a annoncé hier de Pretoria que l'Afrique du Sud décrétera des élections nationales le 18 octobre prochain. Ces élections seront les premières de la nouvelle république.

NICOSIE. (UPI) — Des saboteurs ont fait sauter pour la quatrième fois en cinq jours le pipeline principal fournissant l'eau à la base britannique de Dhekelia.

On croit que les responsables de ces actes sont les éléments qui essayent de forcer les Britanniques à évacuer la base. Le pipeline s'étend sur une longueur de 10 milles à travers la république de Chypre avant d'entrer dans la base où 4000 soldats sont stationnés ainsi que 2,000 familles.

M. A. Terrault prend sa retraite

M. Armand Terrault, une figure fort sympathique de l'hôtel de ville, pour qui la traduction — de l'anglais au français puis du français à l'anglais — n'a pas de secret, prend sa retraite comme traducteur en chef de la Cité.

Entré à l'hôtel de ville comme traducteur attaché au bureau du greffier, en 1930, il était promu traducteur en chef en 1939.

M. Terrault a besogné sous plusieurs administrations. Il a en effet connu le règne de cinq maires, MM. Camillien Houde, Fernand Rinfret, Adhémar Raynault, Jean Drapeau et Sarto



M. ARMAND TERRAULT

Fournier, et de huit présidents du comité exécutif, MM. Allan Bray, Tancrède Fortin, Maurice Gabias, Ovide Taillefer, J.-M. Savignac, J.-O. Asselin, Pierre DesMarais et Lucien Saulnier.

Il a travaillé sous l'autorité de quatre greffiers, MM. Etienne Gauthier, Alphonse Mongeau, Charles-E. Longpré et Gabriel Morin. Même s'il prend sa retraite, M. Terrault, encore en bonne santé, n'entend pas se reposer sur ses lauriers.

Né à Montréal en septembre 1893, M. Terrault est le fils de Pierre Terrault, notaire, et de Marthe Bienvenue, tous deux décédés. Il fit ses études au Collège St-Charles, à Baltimore, et au Collège Ste-Marie.

De 1914 à 1916, il fut traducteur attaché à la Chambre des Communes, à Ottawa. Il fut secrétaire chez Dodge Bros, à Détroit, Etat du Michigan, de 1916 à 1920. De retour au Canada, en 1921, il était nommé correspondant chez Dupuis Frères.

Marié en 1916 à Georgia Edmister, M. Terrault est le père de sept enfants. Il a dix petits-enfants et deux arrière-petits-fils.

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

Les mouches volantes

Dr Roméo Boucher, M.D.

Il est fou, le docteur, penseront d'aucun, une mouche, ça vole toujours ! Voire. Celles dont on parle en médecine n'ont ni ailes, ni pattes, ni tête. Elles ne fréquentent pas la cuisine, les poubelles ou les ordures de la rue. Que dis-je, elles n'existent même pas comme ... mouches. Quand il en parle, le médecin pense à certaines perceptions anormales, mobiles dans le champ visuel. Leur seul rapport commun avec les mouches, c'est qu'elles passent aussi devant les yeux comme de véritables mouches. Elles ressemblent tellement aux autres, aux vraies mouches, que celui qui souffre fait souvent un geste comme pour les chasser. En médecine, ces mouches, qui n'en sont pas, se nomment de la myodesopsie. Je vous écris ce grand mot, mais je vous promets de ne point le répéter. Nos gens sont beaucoup plus simples quand ils parlent d'étincelles ou de points noirs. D'instinct, ils divisent, comme les grands maitres, ce phénomène symptomatique en deux aspects, en deux sortes de mouches, devrais-je dire, celles qui sont sombres et celles qui sont lumineuses. Il n'est pas question quand on parle de larges voiles fixes, ni de brouillards plus ou moins épais qui peuvent obscurcir la vue.

Sombres, les malades disent voir des mouches ou des fils, ou des cheveux, ou des trains de globules, ou des toiles d'araignée, ou des voilettes. Tout dépend de l'imagination de chacun et de son pouvoir descriptif. Quand on insiste, il y a même des sujets qui les dessinent. Toutes ces mouches ont un caractère commun, elles bougent plus ou moins. L'oeil est-il fixe, que les mouvements sont à peine perçus; bouge-t-il que cela leur donne une sorte d'impulsion qui les déplace latéralement pour reprendre lentement leur place.

J'imagine plusieurs lecteurs qui vont sourire ironiquement — c'est leur droit ! — si je dis que cela correspond exactement à la réalité. Il existe dans l'oeil une sorte de chambre constituée par une masse colloïde, sirupeuse, c'est le corps vitré de l'oeil. Pourquoi trouver anormal que les déplacements des mouches volantes n'aient pas le caractère de mouvements visqueux puisque c'est ainsi qu'elles se déplacent. "En somme ce sont des corps flottants qui se déplacent "dans du sirop", m'a dit quelqu'un à qui j'expliquais ce signe.

Est-ce un signe de maladie grave ? Non, car des multitudes de gens ont dans l'oeil de ces corps flottants et ne les voient pas. Pourquoi les alerter, puisque ces opacités sont sans importance ? Et puis ... Et puis, il faut bien le dire, la cinquantaine passée, il y a bien peu de corps vitrés qui n'en aient pas. D'accord, me direz-vous, mais à quoi est-ce dû ? Dans l'oeil il y a une partie semi-liquide, visqueuse, nous l'avons dit, qui devrait être d'une pureté exceptionnelle. Pour une raison ou pour une autre, dans ce liquide se trouvent des corps flottants qui en atténuent la pureté, mais qui sont sans signification pathogique.

Pourquoi ne pas s'imaginer, comme partout ailleurs, qu'un globule de sang s'y promène de temps à autre ? Pourquoi ne croire qu'avec l'âge un certain degré d'apocité ne vienne qui, sous certains éclairages, donne des réfringences selon l'angle ? De toute façon, sombres ou non, on a ouvert des yeux, on a examiné des vitrés, on n'a jamais rien trouvé.

Jusqu'à ce point nous avons parlé de mouches dont le vol n'a aucun trajet organisé. Supposons qu'un malade explique que ces damnées mouches — qui inquiètent toujours, je vous prie de le croire — se meuvent toujours dans un sens bien établi et souvent en groupement bien organisé, en pluie, en rafales, en chute de suie. Ah là, ce n'est plus la même chose. Ce caractère organisé signifie qu'il y a quelque chose qui cloche.

Ces bouffées de mouches noires ne traduiraient-elles pas par hasard un défaut de circulation rétinienne par hypertension artérielle ? Cette chute de suie ne voudrait-elle pas dire qu'un petit vaisseau rétinien saigne et qu'il se prépare un décollement rétinien ? Au médecin de le chercher.

Comme dans la nature, il y a des petites et des grosses mouches, il en est de même de la myodesopsie, (j'avais pourtant promis de ne plus répéter ce mot "hénaurme" !). C'est la même chose dans l'oeil. Il peut y avoir de très grosses mouches. Et cela inquiète davantage le malade.

Il a raison du reste, ce n'est pas que ces trop gros points noirs annoncent quelque chose d'irrémédiable, non; ils annoncent tout de même quelque chose et, quand il s'agit de la vue, qui ne s'effraie ? Sans s'étendre sur les explications souvent fort hypothétiques de ce que le médecin armé de son petit miroir voit dans le vitré, il est certain qu'on y rencontre, ici et là, de petites masses flottantes, effilochées et mobiles, de formes diverses, c'est-à-dire circulaires, en disque, en oriflammes, etc. ... D'autant plus que le malade se plaint d'une baisse de la vue, les mouches disparaissant graduellement et laissant à leur place une sorte de voile permanent qu'il faut traiter.

Lumineuses, les mouches portent un nom qu'elles semblent avoir tiré de l'histoire naturelle: elles deviennent des "phosphènes". Elles ont un titre, titre de noblesse pathologique parce qu'elles traduisent toujours une maladie artériolaire de la rétine, tout au moins un fonctionnement mal ajusté d'une petite artère (artériole). Que la pression artérielle se modifie à cause d'un effort, d'une flexion en avant, d'un mouvement brusque de la tête et les phosphènes, mouches lumineuses, apparaissent, toujours semblables à elles-mêmes.

Si c'est l'artériole qui est malade en un point déterminé, leur trajet est réduit, rectiligne ou arqué et toujours au même endroit dans le cadran de la vision. Si c'est l'hypertension qui est en cause, elles apparaissent en bouffées, en nuées, convergeant de la périphérie vers le centre où elles s'estompent graduellement.

Sombres ou lumineuses, on est inquiet de ces apparitions subites et répétées ; on va voir le médecin qui ... ne trouve rien. Paroles rassurantes, poignée de main et le malade se sent raffermi jusqu'à la prochaine bouffée. Mais comment en arriver à saisir un petit spasme des plus petites de nos artères, spasme qui ne dure souvent qu'une fraction de seconde ? Sachons qu'une fois l'examen de l'oeil fait à fond par le spécialiste qui déclare ne rien voir est tout à fait rassurant. S'il voyait quelque chose, ce serait une toute autre affaire. Mais il ne voit rien.

Concluons donc que, sombres ou lumineuses, les mouches volantes sont bénignes et ne traduisent rien de pathologique, vraiment. Il n'y a aucun traitement pour les chasser. Qu'on se mette toutes les gouttes du monde dans l'oeil, rien n'y fera. Elles partiront quand elles voudront bien, plus ou moins rapidement, à la façon d'un vin qui se décante. Et cette image d'un professeur français est très jolie et très juste.

N'oublions pas d'ajouter en dernier lieu qu'il y a nombre de sujets qui se "fixent" sur ces mouches et qui vivent avec elles, autour d'elles. Ils se les ont collées au cerveau et dans l'imagination. Le jour, où psychiquement bien équilibrés, ils n'y pensent plus, il y a déjà longtemps qu'elles ont disparu alors qu'ils avaient continué à les voir ou à les craindre. Un peu comme ceux qui ont déjà passé un ver solitaire tout entier et qui passent une partie de leur vie à en guetter la tête.

Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise

découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes

Montréal, Qué. (P.M.) — La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance a une double action : elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient.

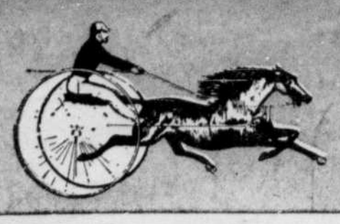
Pour établir avec précision la valeur curative de la nouvelle substance, les médecins ont suivi soigneusement le cas de plusieurs centaines de patients souffrant des hémorroïdes, certains depuis jusqu'à une vingtaine d'années.

Dans tous les cas examinés les médecins ont observé une amélioration étonnamment rapide. Non seulement la douleur est promptement disparue, mais ce soulagement s'est doublé de la rétraction des hémorroïdes. D'autre part, l'efficacité du traitement s'est prolongée mois après mois, durant toute la période d'observation.

Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés. Le succès du traitement est attribuable à la Bio-Dyne, la nouvelle substance curative qui sert actuellement à la cicatrisation de diverses blessures, sur toutes les parties du corps.

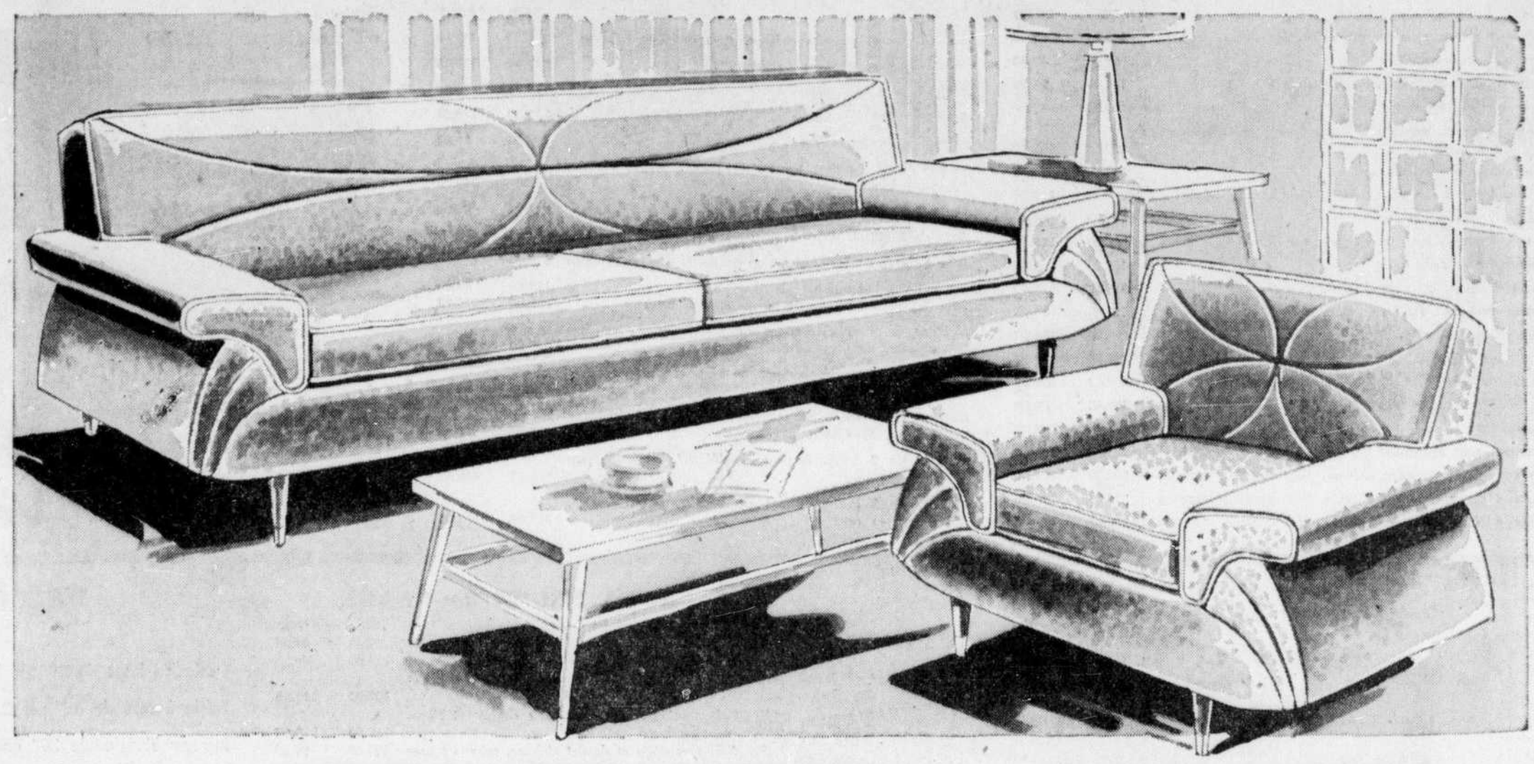
On trouve maintenant le nouveau médicament en onguent ou en suppositoires, sous le nom de PREPARATION H. C'est un produit de Whitehall Pharmacal, fabricants d'Anacin, BiSoDol et Kolynos. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance de médecin, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.

Woodhouse SPECIAUX DU JUBILE D'OR



Valeurs d'avant-garde

★ *Le Jubilé d'Or Woodhouse vous présente sa parade de qualité, styles, confort, et prix budgétaires*



LE CONFORT APPRECIE DES INVITES

ENSEMBLE CHESTERFIELD 2 MCX PAR SKLAR

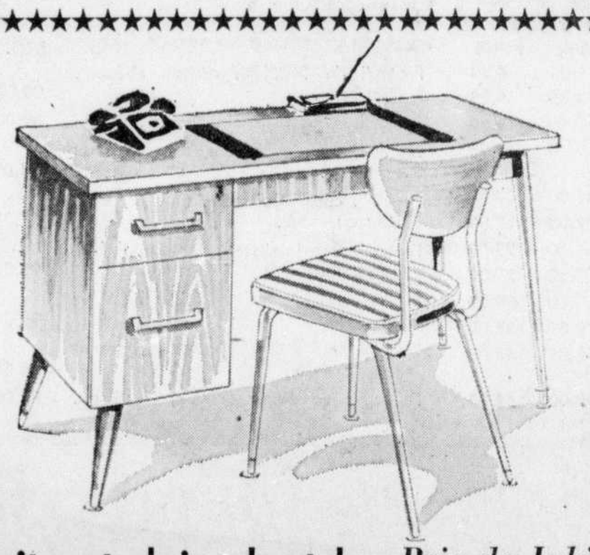
Fabrication de bois dur séché au four pour plus de solidité. Assemblage assuré par vis, charnières et colle. Dossiers et coussins réversibles en caoutchouc mousse. Dossiers à motifs. Larges appuis-bras. Confort additionnel assuré par ressorts indéformables dans sièges et dossiers. Pattes à embouts de cuivre et démontables. Ensemble recouvert de frisé de nylon dans les teintes beige, brun, chocolat et turquoise.

PRIX REGULIER 279.95

Vente de Jubilé!

229.50

2.50 PAR SEMAINE



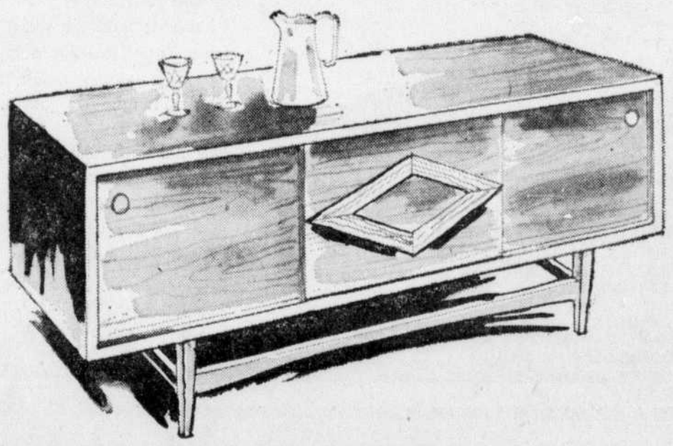
Pupitre et chaise de style

Prix de Jubilé

59.50

60¢ PAR SEMAINE

Ensemble idéal pour l'office ou la chambre d'étudiant. Côtés finis en arborite. Deux tiroirs superposés. Tiroir du bas monté sur glissière à billes. Chaise en acier tubulaire, siège en plastique rembourré feutre. Dossier fini noyer.



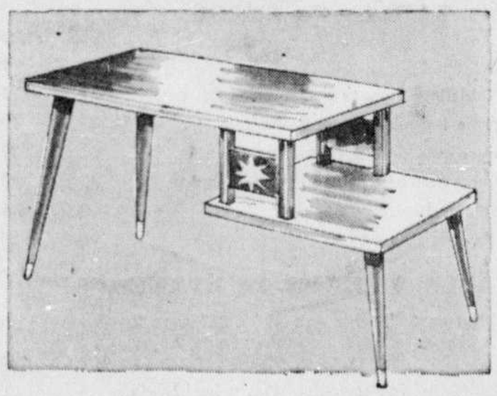
BAHUT AVEC BAR

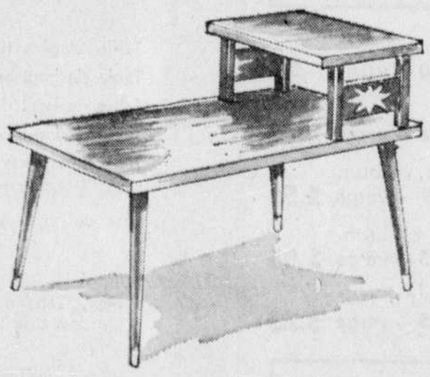
Prix de Jubilé

99.50

$1 PAR SEMAINE

Le centre d'attraction de toute réunion ! Construction noyé plaqué. Trois compartiments, 3 panneaux montés sur guide nylon, 2 étagères et un tiroir pour coutellerie. Verrerie de 12 mcx et éclairage intérieur. Grandeur 70".





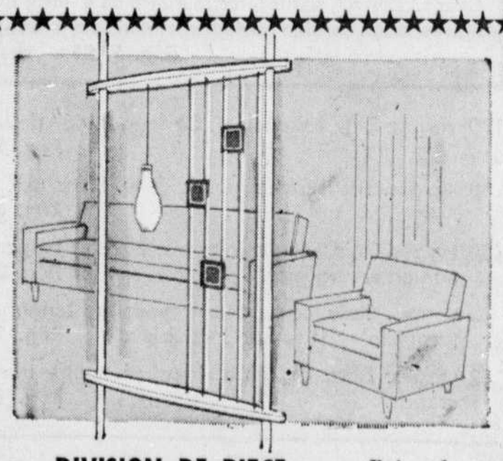


TABLE A CAFE ET TABLE-ETAGERE ASSORTIES

Toujours bienvenues, toujours pratiques. Dessus de Formica résistant aux acides et à la chaleur. Cadre de bois dur et décorations de cuivre. Fini noyer. Grandeurs : table à café : 18" x 45"; table étagère : 18" x 26" x 23" de haut.

Prix de Jubilé

17.50

DIVISION DE PIECE

Une touche moderne pour tout intérieur. Extensible du plancher au plafond. Montants noyer. Décorations cuivre. Lampe opaline.

Prix de Jubilé

49.50

50¢ par SEMAINE



A l'avant-garde depuis 1911

MAGASINEZ LES JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.

STATIONNEMENT GRATUIT : au TOWN PARKING LTD., Clark, au sud de Ste-Catherine

AUCUN DEPOT REQUIS

JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

(taxe de vente payable à l'achat)

GAGNEZ UN RADIO !

Chaque samedi au magasin, CKVL offre gracieusement un radio "Fleetwood". Surveillez les aubaines Woodhouse annoncées sur CKVL, 850 au cadran.

Woodhouse

1105 ouest, rue Ste-Catherine

Tél. VI. 5-9261

A Verdun : 3913, rue Wellington, PO. 6-2343

Quand la femelle est prise pour le mâle...

CHICOUTIMI. (A. F.) — Un chasseur, un jour, vit une belle tête d'orignal à travers le feuillage. Visant plus bas paur atteindre le poitrail, il tira. La bête s'éloigna un peu pour revenir ensuite. Le chasseur tira à nouveau. L'animal tomba. L'homme s'approche. Ce qu'il trouve . . .? Un mâle et une femelle, morts . . .

Voilà notre homme en contravention avec la loi. Car, celle-ci défend de tuer un orignal femelle en tout temps. Ce fut bien malgré lui. Mais la femelle était morte et la loi, trangressée.

Ces événements se passaient le 2 octobre 1960, au lac Couillard. Le chasseur était Philippe Bertrand de Saint-Lucien, du comté de Montmagny, accompagné de M. Laurent Morin, du même endroit. Le juge Alleyn, de la Cour des sessions de la paix, à Chicoutimi, a jugé que la plainte logée contre C. Bertrand n'était pas fondée et il a aussi totalement disculpé M. Morin, comme n'ayant aucunement contribué à abattre les deux orignaux.

Dans son jugement, le magistrat fait une rétrospective des faits rapportés à l'enquête, qui s'est déroulée il y a quelques semaines. Avant de tuer les deux animaux, MM. Bertrand et Morin avaient rencontré un garde-chasse. Celui-ci avait entendu les deux coups de feu. Il s'est rendu sur les lieux et a fait remarquer au chasseur qu'il avait tué une femelle, alors qu'il était permis de tuer seulement les mâles.

M. Bertrand et son compagnon auraient expliqué qu'ils étaient dans la forêt depuis dix jours et qu'ils n'avaient pas vu un seul mâle, mais seulement des femelles, qu'ils s'étaient bien gardés d'abattre. Puis il donna les explications rapportées au début.

CHIMISTES

SUITE DE LA PAGE 5

Noyes; au président du congrès international de chimie, M. Léo Marion; et au directeur du Centre des recherches sur les macromolécules — (Strasbourg), M. Charles Sadron.

Fondée en 1919 sous l'égide de la défunte Société des Nations, l'Union internationale de chimie pure et appliquée a progressé lentement jusqu'en 1939. La 2e guerre mondiale était à peine terminée qu'une réunion tenue à Londres (avec 4,000 assistants alors qu'on en attendait quelques centaines) démontrait la nécessité de cet organisme. Plus de 35 pays adhèrent maintenant à l'Union, dont le secrétariat est à Bâle, en Suisse. Le secrétaire général, M. Rodolphe Morf, est actuellement à Montréal.

DIFFEREND

SUITE DE LA PAGE 5

ment que les Chinois ont admis que Moscou soit le chef du communisme mondial et de son programme. Cependant, le mépris qu'ont manifesté les Soviets pour les fêtes marquant le 40e anniversaire du parti communiste chinois fait croire que les Chinois ne sont pas entièrement convaincus que Moscou soit un maitre de sagesse en tous points.

Moscou a carrément déclaré aux Chinois que le critère fondamental de tout internationalisme authentique est l'attitude de chacun envers l'URSS et qu'il ne peut y avoir de réussite communiste sans la collaboration soviétique. C'était, sans équivoque, un avertissement.

Ce différent va bon train depuis plusieurs années, notamment depuis que certains relâchements de la part de Khrouchtchev ont conduit à la révolution hongroise et semé la peur dans le monde communiste.

Il a atteint son point culminant au milieu de 1960, lors du congrès communiste à Bucarest, en Roumanie, et a continué de se manifester à la conférence de 81 partis communistes qui a eu lieu à Moscou.

Les mêmes buts

Essentiellement, les buts de Moscou et de Pékin sont les mêmes : en arriver à la domination du monde par le communisme. Aucune des deux parties ne peut se permettre une division profonde. Il faut qu'il y ait des compromis et des concessions.

La Chine rouge affirme actuellement qu'elle accepte le principe de l'internationalisme prolétarien, c'est-à-dire le décret selon lequel Moscou est le maître du mouvement mondial.

La Chine rouge admet que la balance des forces mondiales penche du côté communiste, comme le disent les Russes. Cependant, le communiste no 2 de la Chine, M. Liu Shao-Chi, ne s'est pas fait faute de rappeler clairement à Moscou dans un discours qu'il prononçait dernièrement que la révolution chinoise est la principale artisane de cette situation. Il a également affirmé avec insistance que le parti chinois est un parti politique marxiste-léniniste de bon aloi, ajoutant que les Chinois relient le patriotisme à l'internationalisme prolétarien.

L'agronomie israélienne

Le ministère israélien de l'Agriculture envisage la création d'un Institut central d'aide agricole aux pays étrangers. Actuellement Israël aide 23 pays d'Afrique et d'Asie au point de vue agronomique, soit en accueillant leurs étudiants, soit en leur envoyant des techniciens.

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN
2100, rue Drummond, Montréal, 25



Cette famille est victime d'une panne de chaleur. Cela pourrait aussi bien vous arriver. Mais Super Shell *Grandes Chaleurs* vous protège de telles difficultés.

DRÔLE DE FIN DE SEMAINE!

Evitez les pannes de chaleur avec Super Shell Grandes Chaleurs. Malgré les routes brûlantes la célèbre formule 9 ingrédients vous assure des performances exceptionnelles

La chaleur de l'été fait bouillir l'essence ordinaire. D'où pannes de moteur, démarrages difficiles, ralentis irréguliers. Super Shell Grandes Chaleurs vous évite de pareils ennuis. Grâce à ce mélange spécial vous profiterez pleinement de votre sortie de fin de semaine. Super Shell Grandes Chaleurs est en vente dans toutes les stations Shell que vous rencontrerez sur votre route.

TOUT comme vous, le moteur de votre voiture souffre de la chaleur. Particulièrement lorsque la circulation routière est intense, comme elle le sera sans doute la fin de semaine qui vient. Il est trois problèmes dont vous risquez d'être victime. La chaleur en est la cause. Voici comment Super Shell *Grandes Chaleurs* s'attaque à ces problèmes.

1. Super Shell fait échec aux pannes de chaleur

La route est brûlante, votre moteur bredouille et s'arrête, il est sans doute victime d'un mal de chaleur que les ingénieurs appellent désa. lorçage par vaporisation. Voici de quoi il s'agit.

Il y a vaporisation quand la chaleur fait bouillir une essence volatile dans le circuit d'alimentation. Ce bouillonnement produit des bulles qui arrêtent le passage de l'essence.

En été les techniciens de Shell s'attaquent à ce problème en modifiant la formule 9 ingrédients de Super Shell. Ils en réduisent la volatilité. Ce mélange Super Shell a fort peu de chances de bouillir dans le circuit d'alimentation. Le risque de pannes de chaleur est donc réduit au minimum.

2. Super Shell fait échec aux démarrages difficiles

Ciel de plomb. Vous vous êtes arrêté un moment et vous essayez de faire démarrer votre voiture. Voici ce qui risque de se passer. Alors que le ventilateur et le système de refroidissement étaient à l'arrêt une chaleur intense s'est accumulée sous le capot. L'essence qui se trouvait dans le carburateur s'est mise à bouillir puis à "monter," exactement comme l'eau bouillante "monte" dans une cafetière.

L'essence déborde et noie le moteur —rendant ainsi le démarrage difficile.

Super Shell *Grandes Chaleurs* est dosée de manière à lui faire supporter des températures élevées sans danger de noyage du moteur. Les démarrages se font rapidement même après de très longues randonnées en pleine chaleur.

3. Super Shell corrige les ralentis irréguliers

Démarrages difficiles et ralentis irréguliers ont la même cause. Dans le cas du ralenti irrégulier, votre moteur a la tremblote chaque fois que vous vous arrêtez devant un feu rouge.

Super Shell s'attaque aux deux problèmes de manière identique. Grâce à sa formule spéciale Super Shell n'atteint que très lentement le point d'ébullition. Résultat: ralentis réguliers même par temps très chaud.

4. Certaines difficultés mécaniques que Super Shell ne peut pas résoudre

Super Shell fait échec aux pannes de chaleur. Mais elle ne peut pas corriger les défectuosités de votre moteur. C'est l'affaire de votre vendeur Shell. Voici les trois raisons principales qui provoquent le surchauffage de votre moteur. Le vendeur Shell peut vous aider à les éliminer.

1. **Radiateur bouché:** l'air ne circule pas librement. Demandez au vendeur Shell de retirer les insectes et la poussière et d'installer un moustiquaire de radiateur.
2. **Si la courroie du ventilateur patine,** le ventilateur ne tourne pas assez rapidement. Demandez au vendeur Shell de vérifier la courroie ou de la remplacer si elle est fendue ou lâche.
3. **Une pompe à carburant** défectueuse aggrave le désamorçage. Il ne faut à votre vendeur Shell que quelques instants pour vérifier la pression des tuyaux d'alimentation.

Faites régulièrement votre plein avec Super Shell. Vous serez sûr de performances exceptionnelles.

Les 9 ingrédients de Super Shell signifient performances exceptionnelles

1. TCP*: puissance, économie, durée accrue des bougies.
2. essence craquée par catalyse: gain de puissance.
3. mélange anti-cognement: réduit le risque de cognement.
4. alcanes lourds: réduisent le cognement qu'entrainent les vitesses élevées.
5. butane: démarrages rapides.
6. mélanges de pentanes: réchauffage rapide du moteur.
7. anti-givre: ajouté *seulement quand il fait froid.*
8. anti-gomme: nettoie l'intérieur du carburateur.
9. Platformate: économie d'essence.

*MARQUE DE FABRIQUE IDENTIFIANT CET ADDITIF UNIQUE INCORPORÉ À L'ESSENCE. PRODUIT DES LABORATOIRES SHELL BREVETÉ EN 1955.

SHELL

SHELL-336188

Sélections de la T.V.

Pour les amateurs de télémission de variétés, le Canal 10 offre à 7 heures "Une demi-heure avec Jean Bertholet".

A 7 h. 30, au Canal 2 l'émission "Carrefour" traitera comme d'habitude des importants problèmes de l'heure de même que des activités artistiques et littéraires.

A 8 h. 30, au canal 2, aura lieu l'émission la plus importante de la soirée. Les téléspectateurs intéressés à la chose politique pourront alors entendre les discours des candidats à la chefferie du Nouveau Parti. On sait que ce dernier tient en ce moment à Ottawa son congrès de fondation.

A 9 heures, au Canal 10, diffusion d'un combat de lutte.

A 10 h. 30, au Canal 6, aura lieu une émission très sérieuse sur la philosophie, Barry Morse parlera d'Emmanuel Kant, le grand philosophe allemand volontiers considéré comme le père de la philosophie moderne.

A 11 h. 33, le Canal 6 présente à "Eleven Thirty Three Mystery", un film policier intitulé "Black Angel". En vedette : Dan Duryea et Peter Lorre. Avis à ceux qui aiment l'action au cinéma.

Aux autres, le Canal 2 offre une paisible fin de soirée en compagnie de deux romancières françaises, Nicole Védrès et Lucie Faure qui parleront de leurs livres tout récemment parus, "Les abonnés absents" et "Les passions indécises". Max-Pol Fouchet entretiendra ensuite les téléspectateurs de Virginia Wolf. Cette émission sur l'actualité littéraire s'inscrit dans le cadre de "A vous, Paris", longtemps télédiffusée le dimanche matin à 11 h. 30.

Les lundi et mercredi soir

Deux concerts de musique légère seront diffusés par CKAC au carré Dominion

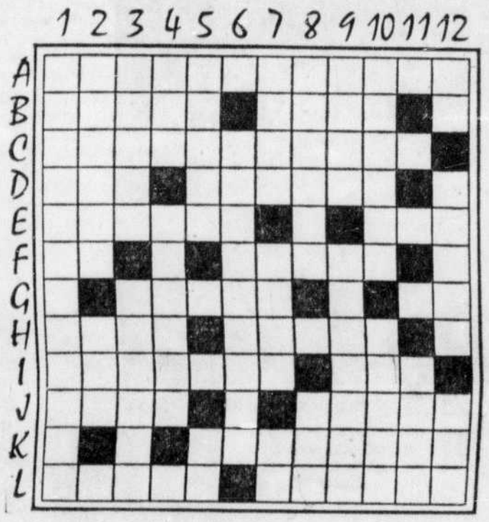
A partir de ce soir, le poste de LA PRESSE présentera désormais deux concerts de musique légère qui seront diffusés par les appareils haute-fidélité installés au Carré Dominion. Le lundi soir et le mercredi soir, de 8 h. 30 à 10 h. le public pourra donc se rendre au Carré Dominion pour écouter le concert préparé et diffusé par le poste CKAC, grâce à la collaboration du Service des parcs de la Cité de Montréal et de la compagnie Philips Electronic Industries Ltd.

Les oeuvres que l'on entendra au cours de ces concerts seront tirées du répertoire de la musique classique populaire ainsi que du répertoire plus léger des comédies musicales, des opérettes, des arrangements pour grands orchestres des principaux succès de la chanson, enfin, on mettra l'accent sur la musique qui est aimée et recherchée du grand public. Durant ces concerts de musique légère, les meilleurs orchestres seront entendus dans les enregistrements qui les ont rendus célèbres.

Ainsi ce soir, au cours du premier concert de cette série, quatre grands orchestres des plus réputés, se feront entendre alternativement. On écoutera les orchestres d'André Kostelanetz, de Mantovani, l'ensemble à cordes de George Melachrino

Voir CONCERTS en page 19

LES MOTS CROISÉS



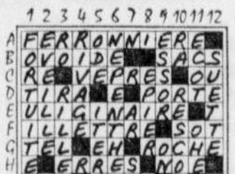
Horizontalement

A — Ancien instrument de musique, à cordes frappées.
B — Ce qui est accessoire — Amalgame d'étain, qui réfléchit.
C — Mallettes qui renferment divers objets utiles ou commodes.
D — Saison — Cribler.
E — Enveloppes de certains légumes — Action de lancer.
F — Symbole chimique — Etat habituel de l'organisme.
G — Ombrelle assez grande pour servir éventuellement de parapluie — Protège le doigt qui pousse l'aiguille.
H — A tel point — Qui tirent vanité de.
I — Complète — Bien qu'apporte une religieuse en entrant au couvent.
J — Qui n'est pas commun — Chastes.
K — N'est pas dans la sienne qui est mal à l'aise.
L — Narine des cétacés — Attentivement examinées.

Verticalement

1 — Ecole de chant liturgique et profane.
2 — Vinaigre médical distillé — Recueil de bons mots.
3 — Sont dites d'argent au bout de vingt-cinq ans de mariage — Accès.
4 — A la fin de la messe — Fortement conçue et exprimée.
5 — Prend fin — Possessif renversé.
6 — Lauracée d'Amérique, dont les feuilles, pulvérisées et séchées, sont employées comme condiment.
7 — Eliminas — Partie du monde — Renversé : ce qu'on ajoute à une lettre.
8 — Faculté qui distingue l'homme de la bête — Elle jase ou jacasse.
9 — Affirmer — Tournées en sens contraire.
10 — Sans activité — Espèce.
11 — Chef.
12 — Lettre grecque — Décision, jugement quelconque — Possessif.

Solution demain



Solution du dernier problème

CFTM-TV 10

présente

MERCREDI 2 AOUT

6 h. 00—TELE-METRO
6 h. 50—SPORT-IMAGES
7 h. 00—LES NOUVELLES
7 h. 15—VOX POPULI
7 h. 30—UNE DEMI-HEURE AVEC
8h. 00—L'ETERNEL AMOUR
8 h. 30—33 TOURS
9 h. 00—SUR LE MATELAS
10 h. 00—REMOUS
10 h. 30—YVES CHRISTIAN
10 h. 45—NOUVELLES
10 h. 56—METEOGRAMME
11 h. 00—LA RONDE DES SPORTS
11 h. 10—CINEMA

JEUDI 3 AOUT

Jeudi soir à 8 hres 30
CINEMA KRAFT
"Pitié pour celle qui tombe"
avec
Amédéo Nazzari, Antonnella Lualdi, Nadia Gray

Les installations techniques de CFTM-TV sont ultra-modernes.
En cas de difficulté, consultez votre expert électricien

TARZAN



MOCO



PHILOMENE



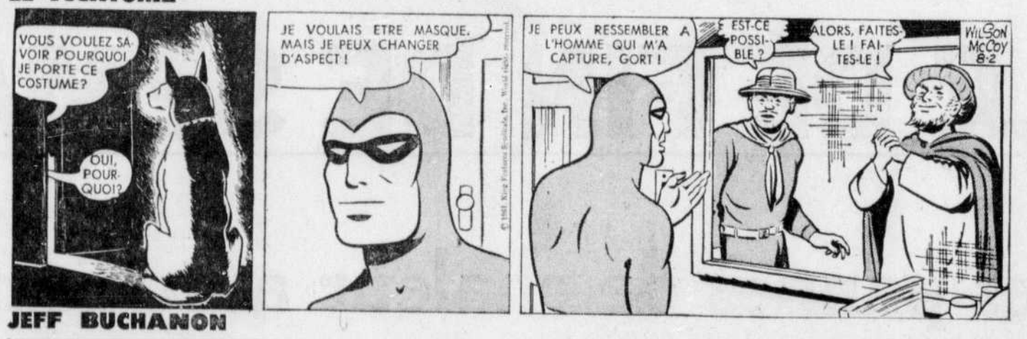
PILOTE TEMPETE



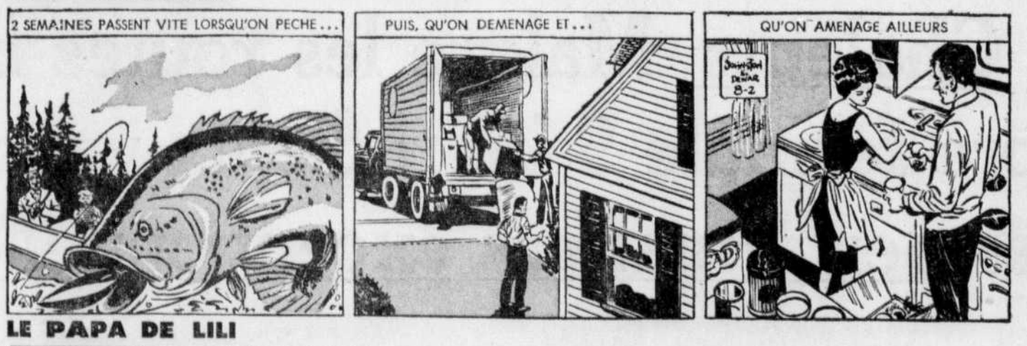
LE SURHOMME



LE FANTOME



JEFF BUCHANON



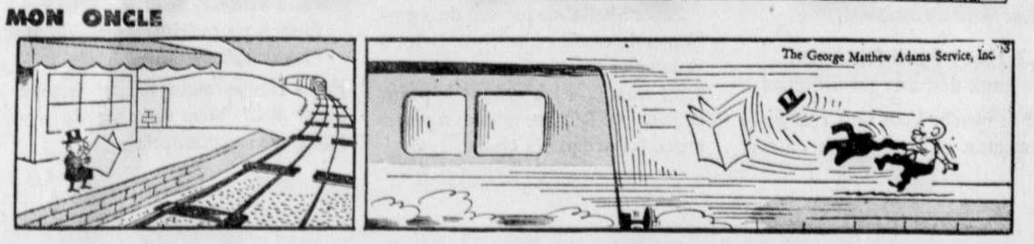
LE PAPA DE LILI



LARRY BRANNON



MON ONCLE



A LA TV

2—CBFT : Montréal 5—WPTZ: Plattsburgh 8—CJSS : Cornwall
3—WCAX : Burlington 6—CBMT : Montréal 10—CFTM : Montréal
4—CFCM : Québec 7—CHLT : Sherbrooke 12—CFCF : Montréal

MERCREDI

4:00 P.M.
3 : Brighter Day
5: Make Room for Daddy
7: Théâtre des Petits
10 : En matinée
12 : Jet Jackson

4:15 P.M.
3 : Secret Storm
7 : Actualité féminine

4:30 P.M.
2 : "Bonne à tout faire"
3 : Edge of Night
5 : Here's Hollywood
6,8: Junior Round-up
7: L'heure du Far West
12 : Surprise Party

5:00 P.M.
3 : Popeye
5: Lone Ranger

5:15 P.M.
3 : Robin Hood

5:30 P.M.
4: La jardinière
5 : Cartoon Carnival
6 : Huckleberry Hound
7: Conte de Monte Cristo
8: Bugs Bunny
10 : Rouge ou vert
12 : The Three Stooges

5:45 P.M.
3 : Music Country Style
12 : Carte Blanche

6:00 P.M.
2 : Edition métropolitaine
3 : Great Headlines
4: Nouv., météo
5 : News, Bill Hunter
6: Ray Milland Show
7 : Melody Ranch
8: News, sports
10 : Télé-Métro
12 : Sports

6:15 P.M.
2 : Nouvelles sportives
3 : World of Sports
4: Nouvelles sportives
5 : Weather, Sports
8: Spirit of Boating
12 : Carte Blanche

6:30 P.M.
2: Téléjournal
3 : News
4: Cinéfeuilleton
5 : Cartoon Carnival
6 : Métro
7: Télé-Bulletin
8 : "Front Page Woman"
12 : News

6:45 P.M.
2,4: Le Moulin aux images
3 :Doug Edwards
5: Huntley, Brinkley
6 : News, Sports
7: Météo, Sports
10 : Sport-images
12 : Carte Blanche

7:00 P.M.
3 : Huckleberry Hound
5 : I Spy
5 : Seven-O-One
7: Carnet d'été
10 : Nouvelles
12: The Buccaneers

7:15 P.M.
2: Cinéfeuilleton
4: Panorama
10: Vox populi

7:30 P.M.
2: Carrefour
3: Malibu Run
4: Chansonnettes
5 : Wagon Train
6: Capriccio
7: Vers demain
10: Une demi-heure avec . . .
12 : "Miss Susie Slagle's"

7:45 P.M.
6: Golf with Stan Leonard
7: Téléphone sonne

8:00 P.M.
2,4,7: Le point d'interrogation
6,8: International Zone
10: L'Eternel amour

8:30 P.M.
2,4,6,7,8 : Congrès du Nouveau Parti
3: Danger Man
5 : Ozzie and Harriet
10: 33 Tours

9:00 P.M.
3: Angel
5: Mystery Theater
10: Sur le matelas
12: Five Fingers

9:30 P.M.
3: I've Got A Secret

10:00 P.M.
2, 7 : Ciné-policier
3 : Theater
4, 10 : Remous
5 : Naked City
6,8: The Superior Sex
12: The Rebel

10:30 P.M.
2 : Passe d'armes
4: Commissaire Prévost
6,8: Explorations
7: Télé Disque
10: Yves Christian
12 : Pulse

10:45 P.M.
10 : Nouvelles

11:00 P.M.
2,4,7 : Téléjournal
3,5,6,8 : News
10 : Sports, météo
12 : "Hunted"

11:15 P.M.
2,4 : Nouvelles sportives
3 : "The Squaw Man"
5 : Jack Paar Show
6 : Viewpoint
7 : News Round-up
8: Hour Final
10 : "Tempête sur le Bangale"

11:22 P.M.
2,4 : Commentaire
6 : Final Edition

11:30 P.M.
2,4: A vous, Paris !
6 : "Black Angel"
7 : "Le champion"
8 : "Underground"

12:30 A.M.
12 : News, sports, Meditation

JEUDI

CBFT — Canal 2

P.M.
3:30—Musique
4:30—"Rires au paradis"
6:00—Edition métropolitaine
6:15—Nouvelles sportives
6:30—Téléjournal
6:45—Kermesse
7:15—Cinéfeuilleton
7:30—Exploits sportifs

CFCM — Canal 4

P.M.
5:30—La jardinière
6:00—Nouv., météo
6:20—Nouvelles sportives
6:30—Cinéfeuilleton
6:45—Kermesse
7:15—Panorama
7:30—Sherlock Holmes

CHLT — Canal 7

P.M.
12:35—CBC News
12:45—Première Edition
1:00—Pot-pourri d'Eté
2:00—"Le Grand John"
3:30—Choses et autres
4:00—Théâtre des Petits
4:15—Actualité féminine
4:30—L'Heure du Far West
5:30—Gene Autry
6:00—Ti-Blanc Richard
6:30—Nouvelles
6:50—Edition sportive
7:00—Deux sons de cloche
7:15—Vous souvient-il ?
7:30—Allons camper

CFTM — Canal 10

3:30—Nouvelles — En matinée
5:30—Hopalong Cassidy
6:00—Télé-Métro
6:45—Sport-images
7:00—Nouvelles
7:15—Me Jean Drapeau
7:30—Pattes de mouches

RADIO

AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. — CBF-FM 95.1 mc. CBM-FM 100.7 mc. — CFCF-FM 106.2 mc.
AU CADRAN AM : CKAC 730 — CBF 690 — CBM 940 — CFCF 600 CJAD 800 — CKVL 850 — CKGM 980 — CJMS 1280

MERCREDI

5:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Fin d'après-midi
CBF—Metro-magazine
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Arthur Fiedler
CJMS—Nouv. — Léo Lebel
CFCF—Gerry Herbert
CBM—News — Tempo
CJAD—News—M. Stephens
CKGM—News

5:15 P.M.
CKGM—Pops
CFCF—John Cameron

5:30 P.M.
CKVL-FM—Musique d'Espagne
CKGM—News
CJAD—News M. Stephens
CBM—Tempo
CFCF—Pulse of Business

5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—Serge Bélair
CKVL—Nouv. —Hit Parade

6:00 P.M.
CKAC—Nouv. — Musique
CBF—Radio-journal
CJMS—Angélus — Nouv. S. Bélair
CKVL-FM—Opéra
CJAD—News and Stock Quotations
CFCF—News, Rush Hour
CBM—News, Byline, Sports
CKGM—News

6:10 P.M.
CKAC—Courses

6:15 P.M.
CKAC—Dans l'creux de l'oreille
CKVL—Sports en revue
Hit Parade
CJMS—Editorial
CJAD—Sports Al Cauley
CKGM—Feature

6:20 P.M.
CKAC—Forum des sports
CJAD—Danny Gallivan
CFCF—Entertainment Guide

6:25 P.M.
CBF—Nouvelles sportives

6:30 P.M.
CKAC—Le monde ce soir
CBF—Musique en dînant
CKVL-FM—Concert tzigane
CJMS—Nouv. — S. Bélair
CBM—Solo
CFCF—Sportsreel
CKGM—News
CJAD—Mike Stephens

6:40 P.M.
CKAC—Commentaires

6:45 P.M.
CKAC—On veut savoir
CJMS—Gagnante club ménagères
CKGM—Feature
CFCF—News
CBM—This Week

7:00 P.M.
CKAC—Le rosaire
CBF—Nouv., J'aurais voulu danser
CKVL-FM—Radio-Concert
CJMS—Nouv., Club Hi-Fi
CJAD—News, M. Stephens
CBM-FM—Résumé — News
CKGM—News
CBM—Speaking of Music
CFCF—Bob Dell

7:15 P.M.
CKAC—Variétés
CBM-FM—Divertimento
CKGM—Pops

7:30 P.M.
CKAC—Bella Musica
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
CKVL—Hit Parade
CJMS—Nouv., C. Dumont
CBM—Introduction
CKGM—News
CJAD—Hi-Fi Club
CFCF—Small Car Talk

7:45 P.M.
CJMS—Nouvelles sportives
CBM—Festival Music
CJAD—News, Sports

8:00 P.M.
CKAC—Nouv., Evénements et les Hommes
CBF—Les quatorze-seize
CKVL-FM—Musique de ballet
CJMS—Montréal ce soir
CKVL-Hit Parade canadien
CKGM—News — Feature
CJAD—Italian Festival
CFCF—Assignment
CBM-FM—Concert

8:10 P.M.
CKAC—Gaietés musicales

8:30 P.M.
CBF—Congrès du Nouveau Parti
CKVL-FM—Voix connues
CFCF—Fighting Words
CBM—New Party Convention
CJAD—Adventure in Music
CKGM—News

8:45 P.M.
CKVL—Ce soir à Ottawa
CJMS—C. Dumont

9:00 P.M.
CKAC—Nouv., LeBel de nuit
CJMS—Nouv. — Echo ma ville
CKVL-FM—Opérettes
CKVL—Piano Quiz
CKGM—News, Editorial
CJAD—News, sports, L. Roberts
CFCF—Late Show

9:10 P.M.
CJAD—Adventure in Music

9:30 P.M.
CKVL-FM—Ouverture
CJMS—Nouv. — Y. Leclerc
CKVL—Bonsoir mes amis
CFCF—Recap News

9:45 P.M.
CKVL—Nouvelles
CKGM—News — Feature

10:00 P.M.
CKAC—Nouv., LeBel de nuit
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Disques classiques
CJMS—Nouv. — Forum
CKVL—Bonsoir mes amis
CFCF—Late Show
CJAD—News — Sports, Starlight Concert
CKGM—Dave Boxer
CBM-FM—L'oeuvre d'orgue de Bach
CBM—News

10:15 P.M.
CBF—Commentaires
CJMS—Echo de ma ville
CKGM—Golden Music

10:30 P.M.
CBF—Variétés
CKVL—Prière du soir
CJMS—Echo — Opinion des auditeurs — Nouv.
CBM—San Francisco Scene
CKGM—Open Mind
CBM-FM—Concert

10:45 P.M.
CKAC, Nouv. — Sports
CJMS—Sportorama — Echo — Question par les auditeurs
CKVL—Bonsoir mes amis

11:00 P.M.
CKAC—Bonsoir les sportifs
CBF—Nouv., Le monde ce soir
CKVL-FM—Classiques sur demande
CJMS—Nouv. — Le festival de la danse
CFCF—News, Sports
CJAD—The World Tonight
CKGM—News
CBM—Music of Haydn
CBM-FM—Jazz

11:10 P.M.
CKAC—LeBel de nuit
CBF—Adagio
CFCF—Bridge to Dreamland

11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'Actualité
CJAD—Len Rowcliffe
CKGM—Golden Music

11:30 P.M.
CBF—Aux portes de la nuit
CKVL—Bonsoir mes amis
CKGM—News
CFCF—Bridge To Dreamland

11:45 P.M.
CKGM—Golden Music

12:00 MINUIT
CKAC—Nouv. - LeBel de nuit
CBF—Nouv., Aux portes de la nuit
CJMS—Nouv. - Sportorama Jusqu'à l'aube
CKVL—All Night Boys
CKVL-FM—Symphonie
CFCF—Bridge To Dreamland
CJAD—Len Rowcliffe
CBM-FM—Fermeture
CKGM—Dick Varney Feature News
CBM—News, Collectors Choice

1:00 A.M.
CKAC—Nouv. - La pensée du soir. Fermeture
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Melachrino et son orchestre
CKGM—News — Golden Music
CBM—News, Fermeture

JEUDI — CKAC

A.M.
5:55—Nouvelles
6:00—La messe du jour
6:30—Nouv., Bon matin
7:00—Nouv., Bon matin
7:25—Les sports avec...
7:30—Nouv., Bon matin
7:45—Le quart d'heure de l'Oratoire
8:00—Nouvelle, R. Dorval
8:15—Bon matin
8:30—Nouv., Bon matin
8:57—Jouez Radio
9:00—Nouv., Du "Pep"
10:00—Nouv., Un "beu" de tout
10:57—Jouez Radio
11:00—Nouv., Michel Noël
11:57—Jouez Radio

P.M.
12:00—L'Angélus, Nouv.
12:05—Pierre Chouinard
12:15—Vos recettes
12:30—Coeur à coeur
12:45—Ici Pierre Chouinard
12:57—Jouez Radio
1:00—Nouv., Du "Pep" avec Duceppe
1:45—La Blague express
1:50—Du "Pep"
1:57—Jouez Radio
2:00—Nouv., A & P vous appelle
2:30—Chansons d'amour
2:57—Jouez Radio
3:00—Nouv., R.S.V.P.
3:57—Jouez Radio
4:00—Nouv., Les événements sociaux
4:30—Radio Sacré-Coeur
4:45—Une vedette chante

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 3 AOUT : Les enfants nés en ce jour sont pour la plupart des hommes de science, des universitaires, des historiens, des archéologues, tous hommes qui ont pour mission de chercher et de penser. C'est que ces personnes ont une puissance intellectuelle très grande et n'ont de cesse qu'elles aient trouvé réponse aux questions qu'elles se posent. En amour : elles goûteront un bonheur tranquille.

Le Bélier (du 21 mars au 19 avril) — Votre nouvelle journée se passera suivant vos prévisions. La chance continuant à vous favoriser, vous éprouverez un sentiment d'euphorie qui vous inclinera au relâchement. C'est précisément lorsqu'on a le vent en poupe qu'il faut agir. Des intérêts communs renforceront une liaison.

Le Taureau (du 20 avril au 20 mai) — Très bonnes perspectives pour votre situation matérielle, mais une multitude de soucis dans votre milieu familial. Soyez direct dans vos démarches ; trop de diplomatie risque d'éveiller la méfiance d'autrui et l'on vous reprochera des intentions que vous n'avez pas.

Les Gémeaux (du 21 mai au 21 juin) — Rien d'inquiétant du côté santé et c'est pourquoi vous serez tenté de n'y pas croire. Vous êtes de ces personnes qui appréhendent invariablement la pluie quand il fait du soleil. Pour le coeur : le romanesque tend à vous éloigner de la réalité. Soirée propice au délassement.

Le Cancer (du 22 juin au 21 juillet). — Ne perdez pas patience au moment de toucher au but. Un changement avantageux se prépare; il vous permettra de vous libérer des dettes aussi bien morales que financières. Vous serez heureux d'entrer en relation avec une personne qui partage votre idéal. Soirée favorable aux confidences.

Le Lion (du 22 juillet au 21 août) — Sur le plan financier, il est prudent de vous abstenir de toute opération importante; vous manqueriez de flair. Vous songerez à mettre en pratique ce qui était resté au stade des projets. Dans les amours : la susceptibilité sera en éveil et des conflits peuvent s'ensuivre.

La Vierge (du 22 août au 22 sept.) — Votre nouvelle journée se présente avec peu de changements sur la précédente. Vous aurez des satisfactions professionnelles, mais vous trouverez très peu de compréhension chez vous. Il vous faudra beaucoup d'énergie pour triompher des difficultés avec la personne aimée.

La Balance (du 23 sept. au 22 oct) — Vous semblerez avoir de bonnes intuitions, mais elles seront fallacieuses et vous feront plutôt perdre de l'argent. Vous vous désintéresserez d'une entreprise qui nécessite une collaboration avec une personne autoritaire. Quiétude sur le plan sentimental, compréhension mutuelle.

Le Scorpion (du 23 oct. au 21 nov.) — Les perspectives de cette journée ne sont pas très gaies, mais rien de vraiment déplaisant cependant. Votre travail apportera des innovations intéressantes, si vos occupations ont trait à l'habillement ou à la parure de la femme. L'amour sur lequel vous comptiez vous décevra.

Le Sagittaire (du 22 nov. au 21 déc.) — Une personne indiscrète tentera de connaître vos projets pour s'en inspirer. Attention ! Une union fondée uniquement sur l'intérêt ne vous apportera pas l'épanouissement affectif. Au foyer: il est préférable d'éviter les critiques, l'ambiance est trop orageuse.

Le Capricorne (du 22 déc. au 20 janv.) — Vous serez satisfait du résultat de vos démarches et de la progression de votre travail. Ne sous-estimez pas l'aide d'une personne moins bien placée que vous. Dans le domaine sentimental: votre bon sens vous permettra de revenir à temps sur un mouvement de jalousie.

Le Verseau (du 21 janv. au 19 fév.) — Une personne agressive prendra le prétexte de la franchise pour soulager sa mauvaise humeur; ne vous tracassez pas; une riposte calme coupera court au conflit. Ce qui s'opposait à la réalisation de vos désirs affectifs se dissipera et la soirée sera propice aux souvenirs tendres.

Les Poissons (du 20 fév. au 20 mars) — Vous risquez de prendre trop à la légère une proposition qui a son intérêt et de décourager par votre insouciance une personne décidée à vous aider. La soirée se prête aux travaux personnels, mais des visites risquent de déranger votre programme. Nouvelles optimistes.

Au pénitencier de St-Vincent-de-Paul

M. Lionel Hubert St-Pierre nommé au poste de directeur

OTTAWA. (DNC) — M. Davie Fulton, ministre de la Justice, a annoncé hier la nomination de M. Lionel Hubert St-Pierre au poste de directeur du Centre fédéral d'entraînement, à Saint-Vincent-de-Paul, près de Montréal.

M. St-Pierre succède à M. Jean-Conrad Aubert LaFerrière, qui vient d'être nommé au poste d'assistant commissaire des pénitenciers (traitement et entraînement).

M. Lionel Hubert St-Pierre, qui est âgé de 45 ans, est le fils du Dr et de Mme Damien St-Pierre, d'Ottawa.

Le nouveau directeur est né le 17 août 1916, à Windsor, Ontario. Il a fait ses études primaires et secondaires dans les écoles locales. En 1939, il obtient son baccalauréat du collège Bourget, à Rigaud, P.Q.

En 1940, M. St-Pierre accepta un poste d'instructeur-adjoint des ateliers, à la compagnie Sorel Industries Limited. De 1941 à 1945, servant le long de la côte de l'Atlantique, il fut technicien en armement, dans l'Aviation royale du Canada.

En 1949, il fut diplômé de l'Institut de psychologie de l'université de Montréal, avec une maîtrise en psychologie criminelle.

Au cours de ses études, M. St-Pierre fit également son internat en psychologie clinique et anormale, à l'hôpital militaire de Ste-Anne-de-Bellevue, et en psychologie clinique avec enfants-problèmes, au Centre d'orientation de Montréal. Il s'occupa aussi du travail clinique avec les jeunes délinquants de l'Ecole correctionnelle du Mont St-Antoine. Il travailla enfin au Service d'orientation professionnelle et fut conseiller au ministère de la Jeunesse et du Bien-Etre social de la province de Québec.

A St-Vincent-de-Paul

C'est en 1949 qu'il fut nommé psychologue au pénitencier de St-Vincent-de-Paul, où il prit une part active à l'organisation du Centre fédéral d'entraînement. Remarquons qu'il fut d'ailleurs le premier psychologue à être au service des pénitenciers. Il donna également des cours au collège d'entraînement pour le personnel du pénitencier.

En 1955, M. St-Pierre quitta le service des pénitenciers pour accepter le poste de gérant d'embauchage chez Steinberg's Ltd.

Nommé directeur de la maison de détention de la Cour du Bien-Etre social, à Montréal, il devint la même année psychologue consultant et conférencier à l'école des gardes-malades de St-Jérôme.

M. St-Pierre est membre des société suivantes : Association des psychologues du Québec; Société de criminologie de Québec; Association canadienne de psychologie; Association canadienne de criminologie; American Psychological Association. Il a déjà été membre, par ailleurs, de l'Association du personnel de Montréal et de l'American Society of Training Directors.

M. St-Pierre, qui demeure actuellement à Saint-Laurent, épousa Mlle Grace Léger, de Moncton, N.B. Ils ont cinq enfants : Suzanne, 12 ans; Denis, 10 ans; Louise, 8 ans; Hubert, 6 ans et Lucie, 4 ans.

Grande utilité des ceintures de sûreté dans les automobiles

A la suite de nombreux essais contradictoires, il a été établi que l'emploi régulier des ceintures de sûreté dans les voitures pourrait réduire le nombre des accidents mortels de la route par plus d'un tiers.

A la lumière de ce fait, le Conseil canadien de la sécurité routière a décidé de lancer une campagne nationale destinée à encourager l'usage des ceintures de sûreté.

Ira G. Needles, président général de l'organisme, a déclaré que le fait d'avoir muni les voitures '62 de fabrication canadienne de ces ceintures a permis au conseil d'organiser une campagne concentrée dans le but d'épargner de nombreuses vies humaines par l'usage des ceintures de sûreté.

Tous les organismes sécuritaires du pays, aux niveaux provincial, local et industriel, ont voué au conseil une participation active à cette campagne.

Toutes commodités

LONDRES, (PC). — Une compagnie de chemin de fer anglaise offre de louer, comme maison d'été, des gares hors d'usage. Une petite annonce, à propos d'une gare près d'Exeter, spécifie "comprenant un entrepôt, des salles d'attente donnant sur chaque quai et une fosse d'aisance".

En mai 1962

Montréal aura son exposition internationale PERMANENTE

Un projet unique au Canada, qui se concrétisera dans un avenir rapproché, a été présenté pour la première fois au public, hier soir.

Ce projet, une Exposition internationale permanente, appelé Perinex, fera de la métropole un centre international de commerce.

Mis sur pied par des hommes d'affaires et des experts canadiens, l'entreprise, lorsqu'elle sera complétée, deviendra la vitrine géante du Canada, dans laquelle les acheteurs du monde entier pourront admirer la gamme étendue des produits canadiens qu'aujourd'hui encore on ne peut trouver qu'en parcourant le pays d'un océan à l'autre ou en recevant, chez soi, la visite de représentants du commerce canadien.

M. Philip F. Vineberg, C.R., directeur de l'entreprise, a expliqué que l'entreprise mettra en montre des produits choisis, provenant d'autres pays, afin que "l'attirance de Montréal comme centre d'achats en soit augmentée d'autant".

M. Vineberg a poursuivi en déclarant qu'en Europe, l'idée générale de l'achat en masse par le truchement d'expositions permanentes n'en est plus à ses débuts et que ce continent a fait des pas de géant dans le monde du commerce.

L'édifice déjà érigé sera éclipsé, prochainement, par un second bâtiment, qui sera l'un des plus grands édifices d'exposition sur notre continent.

L'entreprise vise les acheteurs en gros et en grosses quantités et non le touriste conventionnel. Le grand public sera invité aux expositions, mais celles-ci serviront à attirer les gros acheteurs.

L'entreprise Perinex consistera en deux sections. La première exposera des exhibits de court terme, tels quincaillerie, cadeaux, articles pour la maison, etc. Elle sera inaugurée en mai 1962. La seconde, dite permanente, également inaugurée en mai 1962, offrira les accommodements suivants : bureaux, salles à projection, services de voyages, bureau de douane et excise, réservation d'hôtel, services de crédit et bancaires, ainsi que de communication.

L'édifice bientôt complété offrira plus de 165,000 pieds carrés d'espace à exposition. Un parc de stationnement pourra recevoir 2,000 véhicules. En cas d'attaque atomique, l'édifice offrira un abri de 120,000 pieds carrés.

L'entreprise, qui s'élève au 6035, Chemin de la Côte de Liesse, comprend un bureau de direction ayant à sa tête M. Alexis Nihon, président honoraire, et, comme vice-président, M. Bernard Fiszauf. Le poste de président est encore vacant.

CONCERTS

SUITE DE LA PAGE 18

et les fameux Boston "Pops" dirigés par Arthur Fielder.

Des oeuvres de Granados, Beethoven, Ferrari, Schumann, Grieg, Dvorak, Tchaikowsky, Puccini, Sibelius, Weber et quelques autres grands compositeurs sont inscrites à ce premier concert de musique classique populaire. Ainsi, au Carré Dominion, on pourra dorénavant écouter trois concerts par semaine, présenté par CKAC. Le lundi et le mercredi, la musique légère sera à l'honneur, tandis qu'à l'émission "Festivals de la musique du monde" présenté le samedi soir, le programme est entièrement consacré à la grande musique, classique ou contemporaine.

On notera toutefois, que les concerts du lundi et du mercredi soir, ne seront pas entendus à l'antenne de CKAC.

Gagnante du "GROS LOT RICHELIEU"



Lors de la télémission avec "YVES CHRISTIAN", mercredi le 19 juillet dernier, Mme Ortense Besner, de 9450, 27ème avenue, Rivière-des-Prairies, a été l'heureuse gagnante du superbe "Gros Lot Richelieu".

De gauche à droite : M. Roger Malouin, publiciste ; M. Jean Maclure, propriétaire du Marché Maclure Enr'g. ; Madame Ortense Besner, l'heureuse gagnante ; et M. Yves Christian, animateur, compositeur, chansonnier, annonceur de la télémission Richelieu, la plus populaire des télémissions de son genre.

La recherche motive le coût plus élevé des médicaments brevetés

Pour quelle raison vend-on à un prix plus élevé les médicaments qui portent un nom de commerce ? Depuis quelques mois un bon nombre de personnes ont prétendu que l'industrie des produits pharmaceutiques exploitait le public en vendant les médicaments qui portent une marque de commerce à un prix supérieur à ceux qui portent un nom générique.

C'est cette idée qu'a refutée, hier, M. R. B. Thompson, au cours d'une causerie qu'il a prononcée devant les membres du club Kiwanis-St-Georges.

M. Thompson a ainsi expliqué qu'une compagnie de produits pharmaceutiques qui dépense des millions de dollars pour la recherche, qui consacre d'énormes montants d'argent pour faire connaître aux médecins le fruit de son travail doit nécessairement vendre son produit plus cher que celui qui n'a pas à supporter les frais de ces opérations.

Il a ainsi souligné que les compagnies qui vendent les produits sous un nom générique ne font pas de recherche, ne commencent à fabriquer le produit que lorsqu'il est déjà accepté par la profession médicale, et ainsi n'ont pas à fournir au ministère de la Santé et du Bien-Etre social toute la documentation relative à ce produit.

Ceci met donc l'industrie dans une situation embarrassante, a dit M. Thompson. Si tous les produits étaient vendus sous un nom générique, l'industrie n'aurait plus avantage à consacrer des millions de dollars à la recherche et c'est le public qui en souffrirait.

Le gérant de la division des produits pharmaceutiques de la Cyanamid of Canada a aussi réfuté l'argument voulant que l'industrie consacre des sommes d'argent inutiles pour faire connaître ses nouveaux produits. Nous avons deux moyens pour rejoindre les quelque 20,000 médecins qui pratiquent au Canada, a-t-il dit.

Nous pouvons les rejoindre par le courrier ou encore par notre représentant. Si tous ces médecins vivaient dans les grands centres, il ne nous en coûterait pas beaucoup pour entrer en contact avec eux. Cependant, nos représentants doivent souvent parcourir de grandes distances pour rencontrer un seul médecin. Nous considérons que celui qui demeure dans un centre rural doit lui aussi bénéficier des progrès de la science.

M. Thompson a ainsi fait remarquer à l'assistance que les médecins prescrivaient souvent des médicaments par leur nom de commerce. Ceci est dû au fait, a-t-il dit, que le médecin tient à être sûr du résultat qu'il obtiendra avec un certain produit. Il tient à ce que ce produit réagisse tel que prévu. S'il n'est pas sûr de la provenance du médicament ses résultats pourront être sujets à caution. Lorsqu'il sait qu'habituellement le produit vendu sous un nom de commerce est bon il le recommande de préférence à un autre de source souvent inconnue et souvent de qualité inférieure.

M. Thompson a enfin soutenu que le gouvernement devrait prendre les mesures nécessaires pour que l'industrie des produits pharmaceutiques soit protégée contre ceux qui commencent à fabriquer un produit développé et répandu aux frais d'autres compagnies qui doivent absorber ces frais.

Le conférencier a terminé son allocution en disant qu'un bon nombre de produits sont vendus essentiellement sous leurs noms génériques. Cependant, a-t-il ajouté, lorsque certains produits qui présentaient des dangers lorsque mal utilisés, ont été introduits, l'industrie des produits pharmaceutiques a dû avoir recours aux noms de commerce. A ce moment l'industrie s'est vue obligée de faire connaître son produit au médecin et de faire en sorte que ce dernier le comprenne pour qu'il puisse l'utiliser à bon escient.

VENTE POUR PROPRIETAIRES POUR 7 JOURS

PORTES D'ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ MORRIS

Avec magnifique encadrement d'aluminium à nervures



PRIX REGULIER $79.50

$49.50

Complète avec moustiquaire et panneau de vitre

Grilles et installation facultatives

Avec chaque porte MORRIS commandée maintenant vous avez
- Fermoir avec bouton-barrure
- Pentures solides et modernes
- Ferme-porte silencieux, automatique, antichocs
- Chaînotte de sûreté

FENETRES A TROIS RAINURES $27.95

Tél. : RI. 7-3534 Démonstration à domicile GRATUITE JOUR ET SOIR

Wm MORRIS ET FILS LIMITEE

6045 CHEMIN COTE-DE-LIESSE — MONTREAL

100 BICYCLETTES À GAGNER

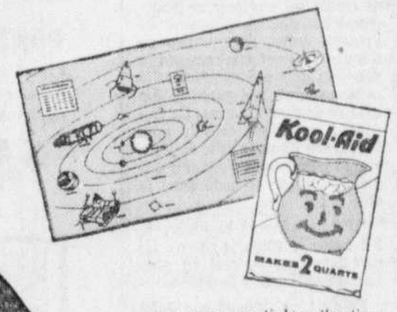
au Concours

"QUI PERD GAGNE"

MAPLE LEAF



TOUS CEUX QUI S'INSCRIVENT GAGNENT CE GUIDE SPATIAL...



une mappe spatiale authentique de Rand-McNally et un paquet de rafraîchissant *Kool-Aid* !

VOUS CHOISISSEZ LA BICYCLETTE QUI VOUS CONVIENT!

Des bicyclettes seront offertes en prix à toutes les deux semaines— indiquez la dimension et le modèle sur la formule officielle de participation ci-dessous.

le 6 juillet	— 10 bicyclettes décernées
le 20 juillet	— 15 bicyclettes décernées
le 3 août	— 20 bicyclettes décernées
le 17 août	— 25 bicyclettes décernées
le 31 août	— 30 bicyclettes décernées
Total	— 100 bicyclettes

C'est facile! C'est amusant! Inscrivez-vous n'importe quand— inscrivez-vous souvent!

RÈGLES:

1. Remplissez le coupon ci-dessous—écrivez en lettres moulées, vos nom et adresse en entier. Obtenez d'autres formules d'inscription chez votre marchand.
2. Détachez le coupon et joignez-y un dessus de paquet de viandes cuites tranchées Maple Leaf ou 1 enveloppe de cellophane de saucisses fumées Maple Leaf, n'importe quel format.
3. Postez à Concours "Qui perd gagne", Casier Postal 6346, Montréal, P.Q. Le concours se terminera le 31 août 1961, et à cette date toutes les inscriptions devront avoir été postées avant minuit.
4. Si vous vous inscrivez plus qu'une fois, chaque inscription doit être contenue dans une enveloppe séparée et être accompagnée d'un des item stipulés dans la règle numéro 2.
5. Les inscriptions seront jugées et les prix décernés selon l'habileté, l'originalité, la propreté et la justesse des réponses.
6. La décision des juges sera sans appel. Une liste complète des gagnants pourra être obtenue sur demande après le 31 août 1961—prière d'inclure une enveloppe adressée et affranchie.
7. Toutes les inscriptions deviendront la propriété de Canada Packers et ne donneront cours à aucun autre échange de correspondance.
8. Le concours est ouvert à tous les résidants du Canada, à l'exception des employés de Canada Packers, de Herbert A. Watts Ltd., de leurs agences de publicité et de leurs proches parents.

Enoncez en 25 mots ou moins, pourquoi vous aimeriez entreprendre un voyage à la lune!

Nom_____

Adresse_____ Age_____

Nom du magasin_____ Adresse du magasin_____

Indiquez la dimension du cadre et le modèle que vous choisiriez (toutes les bicyclettes sont de marque C.C.M. modèle Rambler—Coaster Brake).

☐ 20 pouces ☐ 18 pouces ☐ 15 pouces ☐ Pour garçon ☐ Pour fille

Vous pouvez obtenir d'autres formules d'inscription chez votre marchand local

CANADA PACKERS

GARANTIE DE LA MEILLEURE QUALITÉ

Voici 20 heureux gagnants qui ont reçu des bicyclettes !

RICHARD COMAR, 3840 rue Victoria, Lachine, Québec
GILLES CUSSON, 7771 Foucher, Montréal, Québec
TREVOR DAWSON, 58 de Breslay, Pointe Claire, Qué.
AUDREY DAVIS, Box 30, Dunkin, Québec
MAJORIE ERB, 167 rue Marin, McMasterville, Qué.
LOUIS FRECHETTE, 261 Huot, Marieville, Qué.
ALAIN LABELLE, 1000 Bruxelles, Longue-Pointe, Qué.
BRIAN LECLERC, 872 Davaar, Montréal 8, Qué.
MAURICE LEDUC, 117 Brousseau, La Salle, Qué.
ANDRE LEPAGE, 8950 boulevard St-Laurent, appt 1, Montréal, Qué.
ROSAIRE LESSARD, RR no 3, St-Alexis-des-Monts, Qué
JIM LEWIS, 2340 rue Verdun, Sherbrooke, Qué.
SUSAN MACGIRR, 703 Hasting Avenue, Ottawa 1, Ontario
LISE MASSON, 7626 De Normanville, Montréal, Qué.
NICOLE MORIN, 9216, 58ème Avenue, Rivière-des-Prairies, Qué.
CLAUDETTE POULIN, 287 rue Rousseau, Thetford Mines, Qué.
JACQUES SAUROGEAU, 547 Archambault, Joliette, Qué.
RICHARD SIMARD, 678 Ste-Madeleine, Montréal, Qué.
BRIAN VAUGHAN, 140 Millhaven Avenue, Pointe Claire, Qué.
LINDA WELLS, Box 632, Huntingdon, Qué.

De l'Atlantique au Pacifique

Explosion remise encore

SUFFIELD, ALTA. (PC) — La plus grosse explosion non atomique qui devait avoir lieu hier a été encore différée. L'éclatement des 100 tonnes de TNT est prévu cette fois pour vendredi. Chaque fois ce fut la pluie qui contraria les projets des savants.

Il était décoré de la DFC . . .

TORONTO. (PC) — Robert White, âgé de 48 ans, qui proclama lors de son procès que la Reine d'Angleterre lui avait décerné la DFC pour ses exploits durant la dernière guerre dans la RAF, a été accusé de vol de $2,103 dans une pharmacie. White était un employé de l'établissement.

En prévision d'une guerre . . .

TORONTO. (PC) — Le récent métro de Toronto sera aménagé de telle sorte qu'il puisse servir d'abri contre les retombées radioactives. M. Fred Beavis a dit qu'il demanderait au gouvernement fédéral de contribuer aux frais qui seront engagés lors des travaux. L'abri même s'il ne servira pas contre les explosions nucléaires pourra être du moins utilisé contre la retombée des substances nuisibles.

Gêneur de serpents . . .

SYDNEY, AUG. (PC) — Joseph Macneil, âgé de 30 ans, "qui désirait simplement égayer la représentation" a été condamné hier à trois mois de prison pour avoir voulu troubler une séance de dressage de serpents, la semaine dernière. Macneil s'était saisi d'un couteau et avait bondi sur la scène où le charmeur de reptiles effectuait sa démonstration.

Un chasseur américain s'écrase

STEPHENVILLE, T.N. (PC) — Un chasseur à réaction de la 59e escadrille d'interception de l'aviation américaine, s'est écrasé près de la baie St-George, après avoir décollé de la base aérienne Ernest Hammon. Deux hommes étaient à bord de l'appareil. Il s'agit des capitaines Don Underkolfer et Tom Mellen.

Il voulait sauter du pont . . .

VANCOUVER, AUG. (PC) — Deux policiers sont arrivés à empêcher un évadé d'un hôpital psychiatrique de se jeter du haut d'un pont. Les deux policiers George Hake et Doug Dunn ont reconduit le fuyard à l'hôpital et l'ont fait placer sous surveillance.

Village abandonné

ST-JEAN, T.-N. (PC) — Un feu de forêt a atteint le village de Brownsdale, T.-N., lundi dernier, brûlant plusieurs bâtiments sur son passage. On ne sait combien d'édifices ont été la proie des flammes. La plupart des femmes et des enfants ont été évacués au cours du week-end dernier. Quelques-unes toutefois sont restées sur les lieux pour préparer les repas aux pompiers.

Sculptures sur glace à l'honneur dimanche

Une quinzaine de chefs pâtissiers et cuisiniers rivaliseront de talent, au carré Dominion, en sculptant chacun un bloc de glace de 300 livres sous les yeux du public et les derniers rayons de soleil, dimanche.

C'est la deuxième année que l'Association des fournisseurs d'hôtels et restaurants organise cette manifestation en collaboration avec la Société des chefs cuisiniers et pâtissiers de la province et le Service des Parcs de la métropole.

Il ne s'agit pas de la seule activité estivale de l'association, puisque le 25 juin, elle avait déjà fait une importante consommation de glace pilée, en l'étalant sur les pentes de la montagne, où quelques skieurs impénitents purent s'adonner au sport d'hiver.

La manifestation de dimanche débutera à 7 h. du soir.

Deux voitures démolies au cours d'une collision

PRINCEVILLE. (DNC) — Huit occupants de deux automobiles ont vu la mort de près mais s'en sont tirés avec quelques égratignures alors que les voitures qu'ils occupaient sont des pertes presque complètes. La collision entre les deux véhicules est survenue vers deux heures du matin, non loin du café Chez Huguette, sur le boul. Lavergne (Route provinciale No. 5) à Princeville.

L'une des voitures se dirigeait vers Plessisville et était occupée par M. Claude Vachon, sa soeur Mlle Mariette Vachon de Princeville ainsi que par M. François Cloutier de Plessisville. Tous trois s'en sont tirés sans aucune blessure mais la voiture qu'ils occupaient a été remorquée au garage Côté de Princeville où les mécaniciens évaluent les dommages à plusieurs centaines de dollars.

L'autre automobile se dirigeait vers l'ouest et était conduite par M. Raymond Goulet de Ste-Sophie de Mégantic. Les autres occupants étaient MM. Jacques, Réal et Michel St-Pierre aussi de Ste-Sophie-de-Mégantic ainsi que Mlle Agathe Blouin de St-Norbert d'Arthabaska. Tous ont été conduits à l'hôpital Ste-Anne de Victoriaville mais ils ont pu regagner leur domicile après examen; seul M. Raymond Goulet avait quelques légères blessures sans gravité. L'automobile qu'ils occupaient est considérée comme une perte complète.

En pyjama . . .

L'enfant saute par la fenêtre et court avertir la police

DENVER. (UPI) — Un jeune garçon de 11 ans, vif d'esprit et courageux, a empêché deux bandits d'accomplir un méfait. John Doty, dont le père est banquier, dormait dans la soirée de lundi dernier, lorsqu'il fut réveillé par des éclats de voix venant du salon. En un clin d'oeil il sauta du lit, traversa quelques pièces et par l'entrebaillement d'une porte aperçut ses parents que menaçaient deux hommes.

Ceux-ci parlant à haute voix et tenant un revolver ne soupçonnèrent pas la présence de l'enfant. John, sans perdre de temps, et ayant vite compris la situation délicate dans laquelle se trouvaient ses parents, décida de donner l'alarme. Ce faisant, il se glissa dans le couloir, entra dans la salle de bain sur la pointe des pieds, en ouvrit la fenêtre et sauta dans la rue.

"J'étais effrayé bien sûr, a-t-il raconté, mais je ne me fis pas beaucoup de mal en sautant d'une hauteur de 5 pieds !"

Et c'est en pyjama que John se précipita chez des voisins pour donner l'alarme.

"John nous a sauvé la vie," ne cesse de répéter M. Doty. Le banquier, plus tard, raconta comment les bandits exigèrent d'être accompagnés jusqu'à la banque afin qu'ils puissent ouvrir les chambres fortes. Mais l'homme d'affaires tint bon et prétexta qu'il ignorait la combinaison des coffres-forts. Ce à quoi l'un des bandits répondit — avec justesse — qu'il les connaissait mieux que personne. "A la fin, les intrus décidèrent de se mettre en quête de mon fils, poursuivit M. Doty. Ce fut en vain et celui qui parcourut tout l'appartement avait l'air furieux, de revenir bredouille. "En désespoir de cause ils décidèrent alors de vider les lieux."

La police arriva quelques minutes après leur départ . . .

Cours d'été à l'école normale

Des cours d'été viennent de se terminer, à l'Ecole normale du Bon Pasteur, qui avaient pour but de préparer les instituteurs et institutrices qui ne détiennent que le brevet d'enseignement C, à obtenir le brevet B puis le brevet A. Car un règlement du conseil de l'instruction publique vient d'abolir ce brevet C. Le nouveau entrera en vigueur à la fin de l'année scolaire 1961-62.

260 élèves, tant religieux que laïques, ont suivi ces cours. Ils venaient de tous les secteurs de la province et même de l'extérieur, notamment du Nouveau-Brunswick.



Marshalls
Silks & Fabrics Inc.

Nous vendons au comptant
Nos prix reflètent les économies

VENTE
A GRAND RABAIS
NOUVEAUX TISSUS D'AUTOMNE
EN PRIMEUR

NOUVEAUX LAINAGES D'AUTOMNE
Largeurs 54", 56" et 64" Ant. jusqu'à 6.95
Une merveilleuse collection de grandes aubaines pour le début de l'automne et la rentrée des classes. Vous ytrouverez un choix abondant pour manteaux, costumes et robes. TOUS TISSUS PURE LAINE non renouvelables. 3.95

LAINAGES POUR COSTUMES D'AUTOMNE
Largeur 54" Val. 4.95 à 5.95
Une valeur remarquable pour costumes, jupes et robes du début de l'automne. Plusieurs tissus tout worsted. Belle variété. 2.98

FLANELLE DE RAYONNE POUR ROBES
Une aubaine pour la rentrée des classes en populaires et nouveaux modèles unis et à tons croisés. Lavables à la main. 1.49

JERSEY IMPRIME AU TAMPON
Largeur 54" Antérieurement 3.95
MOTIFS DISCONTINUES
Séries incomplètes. 1.00

TISSUS ARNEL IMPRIMES ET UNIS
Largeur 44" Antérieurement 1.95
Juste à temps pour se préparer à l'automne. Motifs A POIS et chics IMPRIMES. AUBAINES remarquables. 1.00

NOUVELLE COTONNADE D'AUTOMNE
Venez voir les nouvelles tendances de cet automne, si différentes de celles de l'an dernier.
L'influence scandinave se manifeste dans les motifs et coloris discrets, précis et vifs. 1.95 VGE

VELOURS COTELE A L'AIGUILLE FRANÇAIS
Largeur 36" Val. 1.29
Belle qualité lavable.
Quantités restreintes. Gamme de couleurs incomplète. 79¢ VGE

FINETTE IMPRIMEE
Largeur 36" Val. 59¢ vge
Un tissu chaud et confortable pour les fraîches nuits d'automne. Grande variété de motifs et couleurs de fond. 39¢ VGE

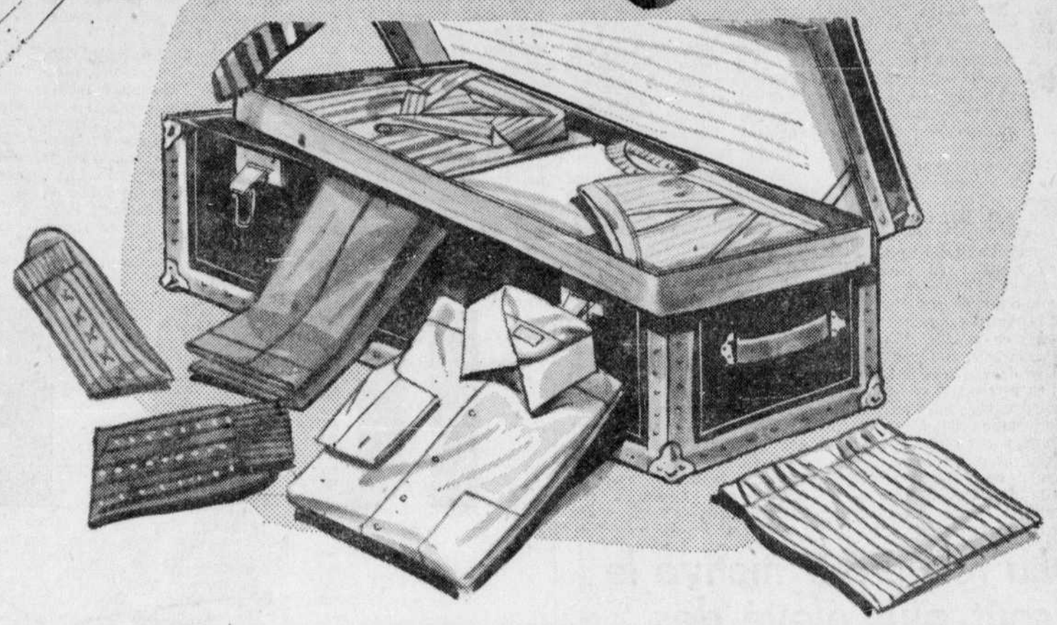
COTONNADE COUTURIER
Largeur 36" Val. jusqu'à 3.95
SOLDES offerts à grands RABAIS 99¢

2000 VERGES
POPULAIRE COTONNADE IMPRIMEE D'ETE
Largeurs 36" à 40" Val. jusqu'à 2.00
Fins de séries, de pièces, motifs discontinués. 50¢

"Qui dit tissus à la verge dit Marshalls"
Un seul magasin à 1195 ouest, Ste-Catherine
Victor 4-2558



Il n'y a qu'un SEUL SAUVÉ Frères pour mieux l'habiller de la TÊTE aux PIEDS!
...pour son RETOUR à L'ÉCOLE



CHEMISES BLANCHES
Le plus grand choix dans les marques les plus connues. Poignets simples ou doubles. Enc. 11 à 14½. 2.50 à 5.95

CHEMISES SPORT
En coton "ARNEL" ou en coton "Sanforized". Manches longues. Motifs variés. Choix et encolures assortis. 8 à 18 ans. 1.95 à 3.95

ROBES DE CHAMBRE
En laine ou flanelle ou encore en coton lavable. Styles élégants et très confortables. 8 à 18 ans 4.98 à 12.50

BAS DE QUALITE
L'assortiment est très considérable, les teintes sont variées à l'infini. Modèles extensibles ou réguliers. Grandeurs: 7 à 13. 79¢ à 1.50

CHANDAILS
Fabrication de qualité laine ou orlon, modèles et teintes assortis. Choix d'encolure. 8 à 18 ans. 4.95 à 15.95

SOULIERS SAVAGE
Modèles exclusifs à Sauvé Frères! Largeurs B, C, D. Styles nouveaux! Confort absolu! 4.95 à 8.95

VOUS TROUVEREZ QUALITE et SATISFACTION

VESTONS BLAZER
BLEU MARINE
Confection soignée en belle flanelle de qualité. Choix de modèles à devant croisé à 1 bouton ou devant simple. Agrémenté avec boutons de cuivre doré ou écaille fumée. Style approuvé par tous les collèges.

JUVENILES modèle en serge tout laine 6 à 10 ans 9.95 et plus
GARCONS modèle en serge tout laine 10 à 16 ans 12.95 et plus
COLLEGIENS modèle en serge tout laine 14 à 18 ans 18.95 et plus

PANTALONS FLANELLE GRISE
Choix de belle flanelle dans une riche teinte grise ou encore worsted de laine ou de rayonne. Plis et fermeture-éclair. 6 à 18 ans.
$4.95 à $13.95



Toujours du nouveau!
AU RAYON DU GARÇONNET 2 à 6x

BLAZER avec CORDONS
Ravissant modèle en belle flanelle tout laine à devant simple, 3 poches.
Grandeurs: 4 à 6x: $3.95
8 à 10: $5.95
Pantalons courts gris 3 à 7 $2.95 à $5.95
Pantalons longs gris 3 à 7 $4.50 à $6.95

COSTUME MATELOT 2 pièces
L'habit préféré de tous les jeunes enfants! Confection et rayonne bleu marine. Un ensemble en belle gabardine qu'il voudra toujours porter.
Tailles: 2 à 7 ans $8.95
Tailles: 8 à 10 ans $11.95





HATEZ-VOUS DE COMMANDER LES NOMS TJSSES "CASH"
Pour marquer le linge des élèves
Les noms tissés en rouge sur galon blanc. LA COMMANDE EST PAYABLE dès qu'elle est donnée. Délai de 3 semaines de la date de la commande pour livraison.
Commandes postales acceptées et payables d'avance. Les noms doivent être correctement marqués en italique et très bien lisibles.
3 douz. 6 douz. 9 douz. 12 douz. 24 douz.
1.80 2.40 3.00 3.50 5.50
SAUVE FRERES LTEE
6554, rue St-Hubert, Mtl
Supplément de .75 pour livraison
2 semaines sur chaque commande

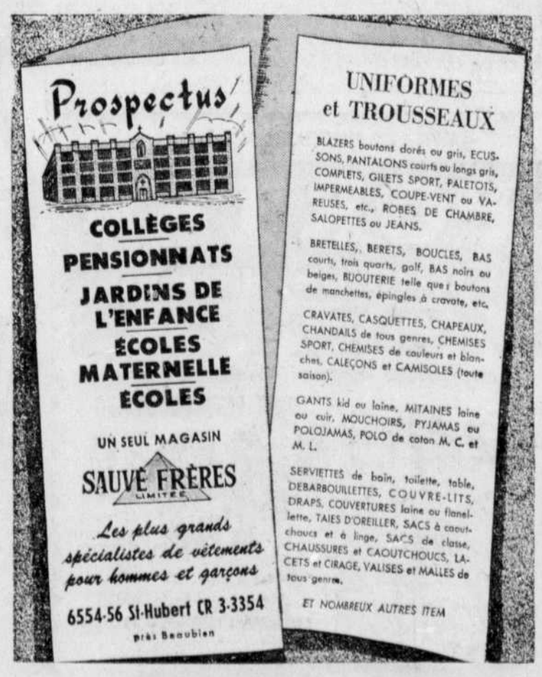
Argent remis si non satisfait

ATTENTION

Parents, n'attendez pas à la dernière minute pour habiller votre garçon pour la rentrée des classes. *Sauvé Frères* vous offre actuellement *un choix extraordinaire* de vêtements pour le trousseau de votre fils. — Nous tenons à faire part à tous les parents possédant des "*Prospectus*" (dépliants) de collèges ou Jardins de l'enfance, que nous pouvons remplir la garde-robe complète de votre fils.

Pour plus d'informations, appelez CR. 3-3354.

UTILISEZ NOS CONDITIONS FACILES
- COMPTE COURANT
- MISE DE COTE
- PLAN BUDGETAIRE



Ouvert Jeudi et Vendredi Soir

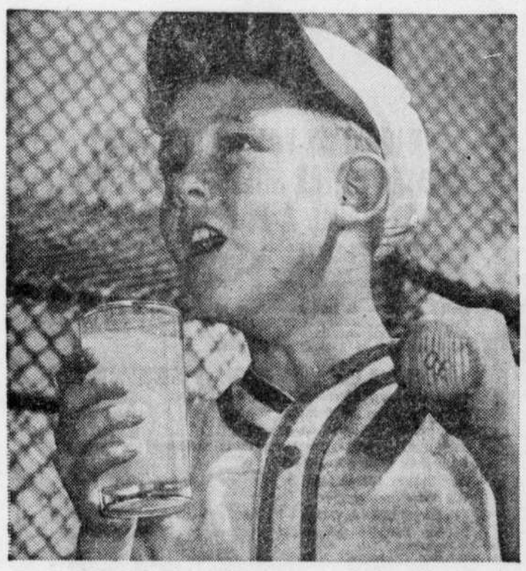
SAUVÉ FRÈRES
57-LTÉE
6554-56, ST-HUBERT PRÈS BEAUBIEN CR. 3-3354



SUN-UP BRILLE AU DÉJEUNER
le favori toute l'année



AU CHALET, SUN-UP EST UN PLAISIR
aucune réfrigération—prend si peu de place



SUN-UP AIDE À DONNER DE L'ÉNERGIE
il est additionné des vitamines C et A



SI FACILE À PRÉPARER!
faites-en un verre ou un pot,
ajoutez de l'eau et brassez

UN VERRE À JUS
GRATUIT
AVEC CHAQUE
BOCAL

Un joli verre incassable gratuit avec chaque bocal de 7 onces de SUN-UP



SUN-UP

SU-641P

En biologie

Strasbourg, avant-poste de recherche

par **Roland PREVOST**

Sans tapage, la recherche biologique est en voie de surpasser en découvertes fondamentales la bruyante astronautique et l'inquiétante science atomique. C'est elle, en tout cas, qui décidera si l'espèce humain résistera à ses inventions techniques.

Le symposium de chimie macromoléculaire, qui a terminé hier ses séances à l'hôtel Reine-Elisabeth, n'a pas fait grand bruit, les communications étant réservées à des spécialistes. Mais le profane peut supposer qu'il avait quand même intérêt en cette rencontre.

Les macromolécules ou molécules géantes, c'est en effet la gamme très étendue des substances nouvelles (plastiques, caoutchouc synthétique, etc); c'est surtout cet assemblage extrêmement complexe d'atomes qui renferme la Vie elle-même.

Même si nous sommes loin de connaître les processus ultimes de la vie (les connaîtrons-nous jamais ?), la biologie a quand même fait des progrès rapides, depuis quelques années, dans la connaissance du mécanisme cellulaire. Et c'est extrêmement compliqué.

L'un des plus éminents délégués à ce symposium est M. Charles Sadron, directeur du Centre des recherches sur les macromolécules, à Strasbourg, qui recevra la semaine prochaine un doctorat **honoris causa** de l'Université de Montréal.

Mesuré à l'échelle américaine, ce laboratoire de Strasbourg n'est pas imposant : 150 personnes, dont environ 75 chercheurs : physiciens, chimistes, biologistes. Mais c'est un laboratoire probablement unique au monde, qui reçoit des stagiaires d'Amérique, d'Asie, d'URSS, de partout.

Ce qui fait l'originalité et la force de notre institut, nous dit M. Sadron, c'est notre équipe de physiciens. Nous nous intéressons aux dimensions et à la structure des molécules géantes, et nos physiciens ont trouvé des techniques spéciales pour scruter ce monde dans lequel nous avons nos préférences : les acides nucléiques et les protéines.

Depuis deux ans, le Centre de Strasbourg a une annexe à Paris, où l'on étudie la structure électrique des acides nucléiques. On y est arrivé déjà à des résultats importants, démontrant en particulier que les grosses molécules de ces acides peuvent être "découpées" en segments, grâce à un enzyme qu'a découvert le professeur Bernard, adjoint de M. Sadron. Tous les segments de la molécule sont-ils identiques ? L'acide nucléique d'un être primitif est-il le même que celui de l'homme ? Est-il vrai que certains groupes d'atomes sont, dans la molécule, disposés en zigzags ? Les questions ne manquent pas.

Il est temps d'allumer la lanterne. Tout ce qui vit — animal ou végétal — est le résultat de combinaisons de molécules de protéines. Mais comment se fabriquent les protéines ? C'est un des grands problèmes de la biologie.

On est sur de bonnes pistes. La synthèse des protéines commence en réalité dans la substance des gènes : l'acide deoxyribonucléique ou DNA. Les gènes, contenant les caractères héréditaires de chaque être vivant, en maintiennent la permanence d'une génération à l'autre et le DNA décide de quelles sortes de protéines l'organisme a besoin. D'autres molécules géantes (l'acide ribonucléique ou RNA) sont chargées de transmettre les "ordres" du DNA et de voir à ce que la fabrication des protéines se fasse correctement.

On se rappelle la sensation causée il y a quelques années par la "création", en France, d'une race de canards.

M. et Mme Vandrely, du Centre de Strasbourg, à la demande d'un professeur du Collège de France, M. Jacques Benoit, avaient isolé l'acide nucléique DNA d'une variété de canards appelée Kaki. Le professeur Benoit injecta cette substance à douze canards Pékin et l'on constata des mutation en direction des canards Kaki chez neuf d'entre eux, mutations qui se maintinrent chez leur progéniture. Aujourd'hui, à la quatrième génération de cette "nouvelle race", les changements persistent en partie.

Dans notre laboratoire, ajoute M. Sadron, nous nous attachons entre autres à ce problème : la relation entre la constitution physico-chimique de ces acides anucléiques — DNA et RNA — et ses caractères biologiques particuliers. Les moyens mis en oeuvre sont d'une extraordinaire complexité, mais le but en vaut la peine, puisqu'il s'agit de démonter le mécanisme de la Vie.

La voiture de Gene Kelly détruite au cours d'un attentat

PARIS. (AFP) — L'attentat au plastic commis dans la nuit de lundi à mardi à Boulogne-sur-Seine, a détruit la voiture de l'acteur Gene Kelly, qui dirige les prises de vue du film "Le Gigot" aux studios de Boulogne.

Ni l'acteur ni son chauffeur ne se trouvaient dans la voiture au moment où l'explosion s'est produite, mais le véhicule est désormais inutilisable.



SI JEUNE, SI FRAIS ET
SI TENDRE
NOS DEPARTEMENTS DE FRUITS ET LEGUMES SONT REMPLIS DE VITAMINES ET VALEURS

Dionne LTÉE-LTD.

POIRES BARTLETT FRAICHES DE CALIFORNIE 3 LIVRES DANS PANIER 59¢

RAISIN VERT sans pépins de CALIFORNIE lb 29¢

PRUNES JAUNES FRAICHES D'ONTARIO PANIER 6 PINTES 89¢

ABRICOTS FRAIS DU CANADA NO 1 COLOMBIE-BRITANIQUE lb 19¢

FEVES JAUNES OU VERTES FRAICHES CANADA No 1 3 lb 29¢

TOMATES FRAICHES 3 LIVRES DANS PANIER 49¢
D'ONTARIO — CANADA No 1

ROTI DE HAUT-COTE
BOEUF DE MARQUE ROUGE OU BLEUE
TENDON ENLEVE
29¢ LA LIVRE

ROTI DE COTES DE BOEUF "NATURE" coupé court MARQUE ROUGE ou BLEUE 69¢ LB.

RÔTI DE BOEUF COTES CROISEES BOEUF DE MARQUE ROUGE OU BLEUE LB 53¢

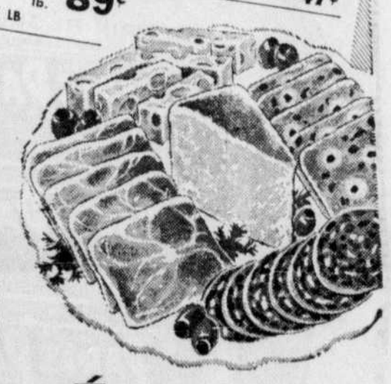
ROTI de VEAU FRAIS
ROULE-DESOSSE
VIANDE SOLIDE
PAS DE PERTE
53¢ LA LIVRE

BACON SANS COUENNE ROYAL LB 69¢

BOEUF FRAIS HACHE LB 35¢

C'EST LE TEMPS DES SANDWICHS!
PRODUITS HYGRADE
GELEE DE VEAU 6 oz 39¢ | BOLOGNA TRANCHE 12 oz 29¢ | SALAMI AU BOEUF 12 oz 49¢
VOUS EPARGNEZ 10¢ SUR CHAQUE PAQUET
Saucisse fumée "FRANKFURTS" SWIFT Paquet 16 oz 47¢
JAMBON ROYAL PRET A SERVIR lb. 89¢
FORMAT DE FAMILLE 2 A 3 LB

PAIN DIONNE BLANC TRANCHE 24 oz 20¢



MAINTENANT DISPONIBLE!
MARGARINE GOOD LUCK
CUISINE DE GOURMET POUR TOUS LES BUDGETS
2 lb 69¢
AUX HUILES VEGETALES PURES GARDEE FRAICHE DANS PAPIER D'ALUMINIUM

Épargnes ET EN PLUS DES TIMBRES UNITED POUR PRIMES



CREME GLACEE DIONNE LAURENTIENNE CONTENANT DE TROIS CHOPINES 59¢

PECHES DE FANTAISIE ALL GOOD DEMIES 3 boites 28 oz $1.00
COCKTAIL AUX FRUITS, HENLEY GROSSE BOITE 28 OZ 3 pour $1.00
PATISSRIE ET GATEAUX ASSORTIS 12 pour 49¢
COCA-COLA • PEPSI-COLA SEVEN-UP • ORANGE NESBITT BOUTEILLE REGULIERE 3 cartons de six $1.00
BREUVAGE ANANAS ET PAMPLEMOUSSE DELMONTE 3 BOITES 48 OZ $1.00
CAFE INSTANTANE DIONNE Etiquette rouge 5 oz 69¢
JUS DE RAISIN WELCH Bouteille 24 oz 35¢
SPREAD A LA VIANDE PURITAN, BOITE 3 OZ DELICIEUX POUR SNACKS ET SANDWICHS 10¢
SOUPE DE TOMATE AYLMER 4 BOITES 10 OZ 45¢
TOMATES DE CHOIX AYLMER 4 BOITES 28 OZ 1.00
FROMAGE GRUYERE SWISS GOLD 8 OZ 12 POR. 37¢
BISCUITS MALLOW VIAU 3 PAQUETS 16 OZ 1.00
PUREE DE TOMATE SAVOIA BOITE 6 OZ 10¢

VINAIGRE BLANC CANADA
Bouteille 40 oz 29¢
½ GALLON 49¢

SACS DE THE SALADA ORANGE PEKOE
60 par boîte 79¢

JUS DE TOMATE DE FANTAISIE OAKLEAF 8 boites 20 oz $1.00

GRATIS une jarre de gelée de raisin 9 oz KRAFT avec
BEURRE D'ARACHIDE KRAFT 2 jarres 12 oz 69¢
LAIT CARNATION 7 boites 16 oz $1.00
TISSUS A TOILETTE DELSEY COULEUR ASSORTIE 2 pour 31¢

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 HRS

Dionne LTÉE-LTD.
DEPUIS 1870

Le congrès marial international cède le pas au Concile

CAP-DE - LA - MADELEINE. (CCC) — Le congrès marial international qui devait se dérouler au sanctuaire marial de Notre-Dame-du-Cap du 29 août au 2 septembre 1962, a été remis à plus tard. La nouvelle a été annoncée par le R. P. Paul-Henri Barabé, o.m.i., supérieur du sanctuaire. Le communiqué du Père Barabé dit que la décision de remettre ce congrès à plus tard a été annoncée à S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, par S. Em. le cardinal Domenico Tardini, secrétaire d'état de Jean XXIII.

Ce congrès marial international est retardé à cause du concile oecuménique qui doit avoir lieu au cours de l'année 1962. Mais cet événement d'importance, qui devait se tenir pour la première fois au Canada, aura lieu lorsque le concile sera terminé. Ce concile, en effet, pourrait durer au moins un an.

Les Pères Oblats du Cap avaient mis en branle une vaste organisation, particulièrement en ce qui a trait aux invitations. Selon le R. P. Barabé, la basilique de Notre-Dame-du-Cap sera fort probablement inaugurée l'an prochain. On s'était proposé de profiter du congrès international pour inaugurer en même temps ce vaste temple, mais il sera quand même officiellement ouvert à la dévotion des pèlerins l'an prochain, si tout est à point.

Rappelons que S. Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque de Trois-Rivières, est le président du comité exécutif du congrès marial international et que S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, est le président du comité permanent des congrès mariaux internationaux.

Potasse de Palestine

La Banque mondiale de Développement vient de prêter $25 millions à la Compagnie de la Mer Morte pour augmenter les exploitations de potasse de cette dernière près de Sodome. Les épargnants d'Israël ont souscrit en entier les 7,500,000 livres israéliennes d'actions de la compagnie.

Parents, ne négligez pas de vous prévaloir des avantages de la **GRATUITE SCOLAIRE**; inscrivez vos enfants **IMMEDIATEMENT.**

COLLEGE LECAVALIER-LAROCQUE

Collège primaire et secondaire

RECONNU

6977, rue St-Denis CR. 4-4823

23 universitaires étrangers à Montréal

Vingt-trois universitaires européens et africains sont arrivés à Montréal, hier, pour entreprendre un voyage d'une quarantaine de jours qui les conduira dans les grands centres américains et canadiens.

Au cours de leur tournée les étudiants auront l'avantage de voir ce qui se fait en Amérique dans les divers domaines qui les intéressent. C'est ainsi que ceux qui étudient l'administration auront l'avantage de visiter de grandes entreprises au Canada et aux Etats-Unis où on leur expliquera de quelle façon on procède. De fait, c'est ce qui caractérise ce voyage d'étudiants.

Le groupe est composé de 15 garçons et de huit jeunes filles. La majeure partie viennent de France, d'Allemagne et de Hollande. Deux des étudiants sont Africains et sont originaires de l'Uganda et du Tanganyika.

Le voyage est organisé avec la collaboration de la FNEUC et de la USNSA (United States National Student Association). Cette dernière commandite partiellement le voyage. Tous ne paient pas exactement le même prix, mais les plus privilégiés pourront s'en tirer pour $500, tous frais compris.

Ces étudiants sont arrivés à Montréal hier à bord de l'Homéric. La plupart n'avaient pas encore d'impressions bien définies (c'est normal) sur notre pays. Une jeune Allemande a dit que ce sont les gratte-ciels qui l'ont le plus frappée. Que dira-t-elle lorsqu'elle verra New York ? Pour elle Montréal était une ville tout-à-fait différente des villes européennes qu'elle connait.

Le groupe restera environ trois jours à Montréal et se dirigera ensuite vers Toronto.



Photo Roger St-Jean, LA PRESSE

ETUDIANTS ETRANGERS — Quelque 23 étudiants européens et africains sont arrivés à Montréal, hier, à bord du paquebot l'Homéric. Ils séjourneront environ trois jours dans la métropole et se dirigeront ensuite vers Toronto. Leur voyage d'une durée de 40 jours les conduira dans les plus grands centres du Canada et des Etats-Unis. Sur la photo, on remarque sur la première rangée, M. V.-T. Chande, du Tanganyika, Mlle Rosemary Schaabshmidt, d'Allemagne et en arrière MM. Paul Vilvert, de France et Michael Noble, d'Angleterre.

La religion a la faveur des jeunes Polonais

VARSOVIE (CCC) — Une enquête qui s'est déroulée à Cracovie a démontré que, dans une très grande majorité, la jeunesse polonaise est croyante et pratique sa religion.

En effet, 80 p. 100 des jeunes ont déclaré qu'ils fréquentaient les offices religieux, cette proportion atteignant même 89 p. 100 chez les jeunes filles. Plus de la moitié des élèves des écoles secondaires assistent chaque dimanche à la messe. Moins de 1% des jeunes se sont déclarés adversaires résolus de la religion, tandis que 2% n'exprimèrent aucune opinion. Les autres ont répondu qu'ils étaient croyants sans être pratiquants ou que les questions religieuses ne les intéressaient pas.

EATON OUVRE À 9 H.30 - FERME À 6 H.

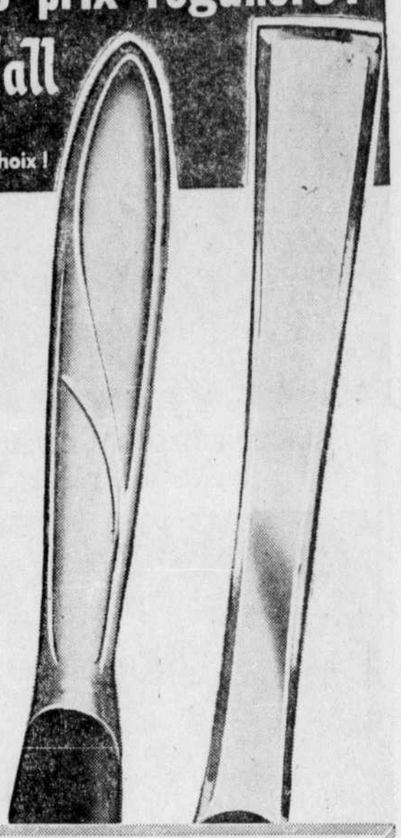
OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS, 9 H. 30 À 9 H.

À 20% de rabais sur les prix réguliers!

Acier inoxydable Haddon Hall

2 modèles en vogue — Rég. .65 à 14.50!

Composez votre propre service — nombreuses pièces au choix!



Cette offre très spéciale EATON vous permet d'économiser 20% sur le bel acier inoxydable HADDON HALL... en vente seulement chez EATON! Modèle DIVA satiné ou ILLUSION lustré... qui ne terniront pas à l'usage normal. Ne manquez pas cette occasion remarquable... profitez-en pour en acheter pour cadeaux ou pour vous-même, jeudi, chez EATON.

SPECIAL JEUDI **.52 à 11.60**

Pièces	Prix rég.	Spécial jeudi
Cuillers à café ou à thé	.65	.52
Cuillers à dessert	.80	.64
Cuillers à bouillon	.80	.64
Cuillers à thé glacé	.80	.64
Fourchettes à dessert	.80	.64
Fourchettes à salade	.80	.64
Couteaux à beurre (manche plat)	.80	.64
Couteaux à beurrier	.80	.64
Cuillers à sucre	.80	.64
Cuillers à service	1.00	.80
Couteaux à viande	1.75	1.40
Couteaux à beurre (manches creux)	1.45	1.16
Couteaux à fruits	1.45	1.16
Louches à sauce	1.85	1.48
Fourchettes à viande froide	1.85	1.48
Couteaux à tarte	2.00	1.60
Services à dépecer, 3 pièces	14.50	11.60

COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques.

CLIENTS DE L'EXTERIEUR: écrivez au Service d'Achats EATON, Montréal.

ARGENTERIE (RAYON 515), AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON



Populaires "Miracle treds"

Nombreux modèles à solder jeudi!

Grand solde de ces souliers à talons compensés, toujours en vogue l'été! A rabais vu les pointures et les couleurs désassorties. Tous entièrement coussinés. Noir, blanc naturel et blanc os; pointures 5 à 9, étroits, mi-larges et larges, dans le groupe. SPECIAL JEUDI **2.99**

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

RAYON 238, AU DEUXIEME

ROBES D'ETE A SOLDER!

Au "Petit Budget", 4e étage

SPECIAL JEUDI **4.99**

Robes imprimées foncées — imparfaites, mais les légers défauts ne devraient pas en affecter la durée. Modèles variés. Tailles 10 à 20, 14½ à 24½ dans le groupe.

Solde de robes en coton. — Fins de séries à solder à ce bas prix! Plusieurs modèles à manches courtes ou sans manches. Tissus unis, imprimés ou quadrillés. Tailles 10 à 18 et 16½ à 24½ dans le groupe.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

RAYON 345, AU QUATRIEME.

RESTAURANT EATON DU NEUVIEME

MAGASINEZ-VOUS JEUDI SOIR? ESSAYEZ NOTRE SOUPER AUX CREPES! UN REGAL A PRIX MODIQUE!

La popularité de nos soupers aux crêpes est due, pour une bonne part, à l'imagination de notre chef. Depuis que nous avons inauguré cette "Fête des Crêpes", il s'est servi 46 différentes variétés de crêpes. Certaines garnies de viande, d'autres de sucreries, de fruits, de poisson et le légumes. Cette semaine, il fait davantage et vous en présente avec de la crème glacée, s'il vous plait! Des huit énumérées ici, trois sont des habitués et cinq sont toutes nouvelles et offertes pour la première fois jeudi.

VOICI LES "8" DE LA SEMAINE!

Parisienne (poulet-champignon-fines herbes)
Suisse (jambon et fromage suisse)
Gaspésienne (saumon en crème)
Argenteuil (asperges blanches, sauce suprême)
Normande (pommes cuites)
Lac St-Jean (bleuets frais)
Old Time (mélasse)
Chatelaine (crème glacée à la vanille et sauce aux framboises)
Souper complet (autant de crêpes que vous désirez et breuvage).

Seulement .99 Portion pour enfants .70



Voyez-les à l'oeuvre

Jeudi — Démonstration de sculpture sur glace

12 h. 30 à 1 h. 30 et 5 h. 30 à 6 h. 30 — CINQUIEME ETAGE CHEZ EATON, au Centre des Expositions

MARC PAUPE, du restaurant Dagwood, membre de la "Société des chefs de cuisine" et WILFRID SCHOPF, du restaurant New Suzie Wong, deux chefs renommés de Montréal, exhiberont leur habileté et leur talent artistique en faisant des sculptures sur de la VRAIE glace.

P.S.: Ne manquez pas le fascinant SPECTACLE DE SCULPTURE SUR GLACE samedi le 6 août de 6 h. 30 à 8 h. du soir au CARRE DOMINION.

MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

Bandeaux "Vogue" à prix d'aubaine

Bonnets inférieurs en demi-cercle légèrement baleinés et coussinés de mousse pour donner une ligne jeune. Dos élastique avec agrafage double et bretelles amovibles. Blanc seulement.

A. Soutien-gorge de dentelle à bord festonné.
B. Coton brodé.
Bonnet A, 32 à 36.
Bonnet B, 32 à 38.

1.99

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 909, AU MAGASIN DU SOUS-SOL

Trois façons de le porter:



Sans bretelles
Avec bretelles
Style collier



Peinture "Huron" à prix exceptionnels!

Bonne qualité de peinture blanche "Huron" en quatre variétés:
- Mate pour murs
- Email lustré
- Semi-lustrée
- Peinture extérieure
- Aussi, émail à plancher, gris mi-foncé

SPECIAL JEUDI gallon **3.79**

3 gallons pour **11.00**

PEINTURE INTERIEURE 'LATEX'

Peinture intérieure lavable "Latex" (Acrylique), facile à appliquer, sèche rapidement (30 minutes). SPECIAL JEUDI, GALLON **3.79**

Blanc — Bleu pâle — Blanc — Sable — Rose — Vert — Turquoise 3 gallons **11.00**



(967)

COMPOSEZ VI. 2-9211

Solde! Carpettes en viscose

Faites de solide viscose lavable. Frangées. Jolies teintes de cannelle, rose beige, rose cendré, bleu ou rouge.

Environ 24" x 36" Rég. 1.99 SPECIAL JEUDI **1.49**

Environ 27" x 50" Rég. 3.29 SPECIAL JEUDI **2.39**

Rues Ste-Catherine et de l'Université

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL



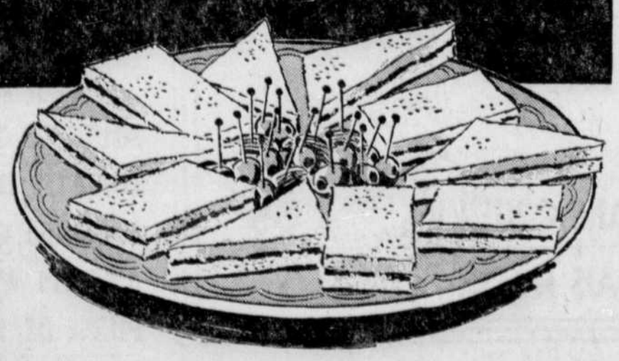
Achetez 6 boîtes de

PARIS PÂTÉ

et économisez!

14¢ de RABAIS

C'EST UNE AUBAINE POUR L'ÉTÉ



Epargnez-vous du temps et de l'argent, en préparant des repas légers et appétissants au Paris Pâté! Fait de viandes de choix,* d'épices et de fines herbes, le Paris Pâté, lisse et crémeux, est délicieux en sandwiches et pour rehausser la saveur de vos recettes préférées. C'est l'été, la saison des pique-niques, du camping et des vacances. Profitez de l'aubaine que vous offre votre épicier, pour faire une bonne provision de bon



PARIS PÂTÉ

LE PARIS PÂTÉ VOUS REND LA CUISINE FACILE ET AGRÉABLE

*APPROUVÉES PAR LE GOUVERNEMENT

EATON OUVERT
JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'À 9 H.

HEURES D'AFFAIRES: 9 H. 30 A 6 H.

lundi, mardi, mercredi, samedi

SPECIAUX DE L'HEURE DU JEUDI CHEZ EATON

Plusieurs soldés à ½ prix ! Listes disponibles à toutes les entrées du magasin, vous donnant les détails, les prix et les emplacements.
PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES OU POSTALES SUR CES ARTICLES, S.V.P.

A 5 h.
- Mannequins
- Beignes à la confiture
- Corsages sans manches
- Jupes en satinette de coton

A 5 h. 30
- Polis à ongles "Hazel Bishop"
- Souliers tout-aller pour hommes.
- Coupons de tissus à tentures
- Nougats aux fruits et aux noix

A 6 h.
- Maillots de bain pour garçons.
- Epingles et boucles d'oreilles
- Paniers gondoles
- Lampes de poche

A 6 h. 30
- Services à dîner
- Pantoufles de voyage pour dames
- Matelas à ressorts
- Bancs de machines à coudre

MAGASIN DU SOUS-SOL

A 5 h.
- Chandails pour bambins

A 5 h. 30
- Coussins pour "chaisettes"

A 6 h.
- Chemises sport pour garçons

A 6 h. 30
- Souliers de toile pour dames

Les restaurants EATON seront ouverts :
Restaurant du 9e étage, jusqu'à 7 h.

Le Casse-croûte automatique du cinquième, jusqu'à 9 h.
La Luncheonette du Sous-sol, jusqu'à 8 h. 30

SALON ELYSEE... ouvert jusqu'à 7 h.

PARCS DE STATIONNEMENT EATON ouverts jusqu'à 9 h.



À solder pour garçons!

Shorts taille semi-élastique
Spécial jeudi

chacun .79 — 2 pour 1.50

Tricot de coton peigné à rayures de couleurs, grand teint de bleu, ton or, rouge, anthracite, olive et brun. Tailles : 6 à 16.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Gilets-T encolure ronde
Spécial jeudi

chacun 1.59 — 2 pour 3.00

Coton lustré "Sanforized" et mercerisé. Confectionnés avec devant uni, bande de taille extensible, glissière, 2 poches devant, 1 poche dos. Blé, marine, vert loden, antilope. Tailles : 6 à 14. **Veuillez mentionner un second choix de coloris, s.v.p.**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 232, AU DEUXIEME



Grand solde d'été pour adolescentes!

Rég. 8.98 à 11.95 — Spécial jeudi 7.98

Soyez chez EATON dès 9 h. 30 du matin jeudi pour économiser ! Choix de chaussures de modèles : escarpins, plats, talon illusion ou bas dans une sélection de coloris exceptionnels : noir, brun, vert, mauve, rouge et Palomino. Pointures 5 à 9, largeurs AA et 4½ à 9 largeur B. Seulement 3 modèles reproduits ici.

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

RAYON 239, AU DEUXIEME.



Solde de chaussures canadiennes!

Réduites de notre stock régulier !
Spécial jeudi

Rég. 11.95 à 17.95 — 8.97

Pas chaque pointure dans chaque modèle

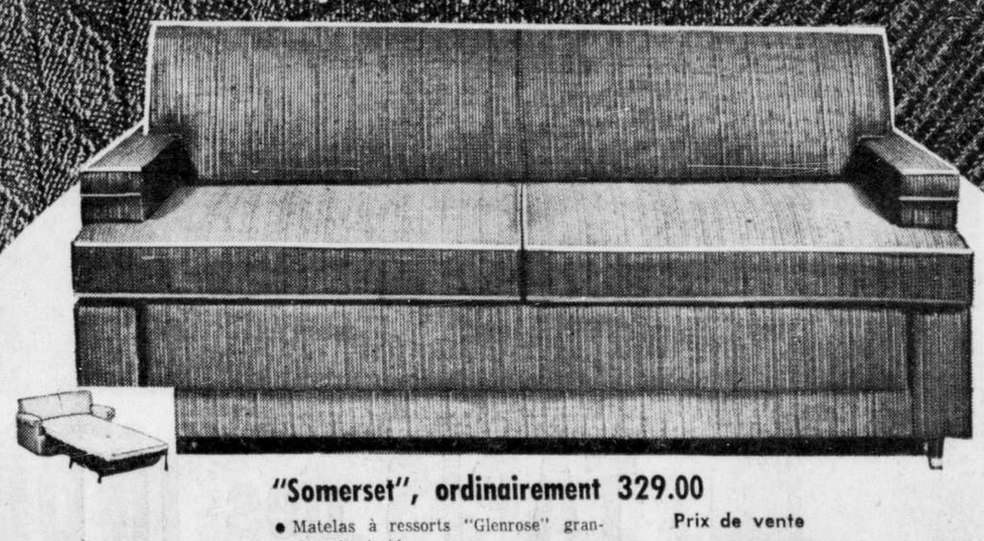
Notez les avantages :
- Qualité supérieure
- Cuirs de veau souples
- Provenant de bottiers canadiens renommés
- Réduites de notre stock régulier
- Noir ou brun
- Pour la ville ou le tout-aller
- Pointures 6 à 12, largeurs B à E dans le groupe.

Pas de commandes téléphoniques, ni postales, S.V.P.
MAGASINEZ TOT POUR LE MEILLEUR CHOIX !
RAYON 237, AU DEUXIEME

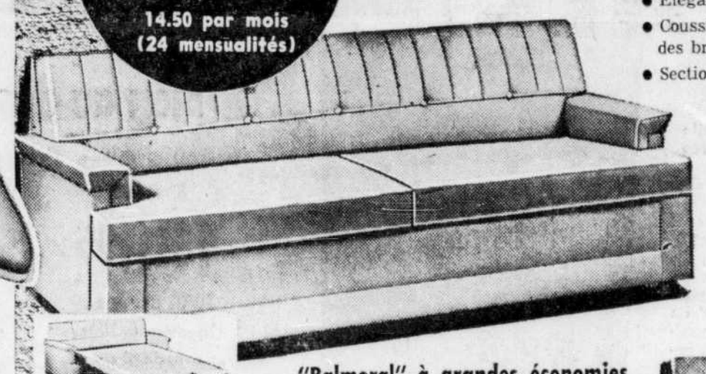
Offre exceptionnelle de la VENTE SEMESTRIELLE EATON

DIVANS-LITS SIMMONS AUX BAS PRIX
DES MEUBLES NON RECOUVERTS!

Solde du fabricant de recouvrements de qualité supérieure! Choisissez votre tissu, votre motif, votre couleur!



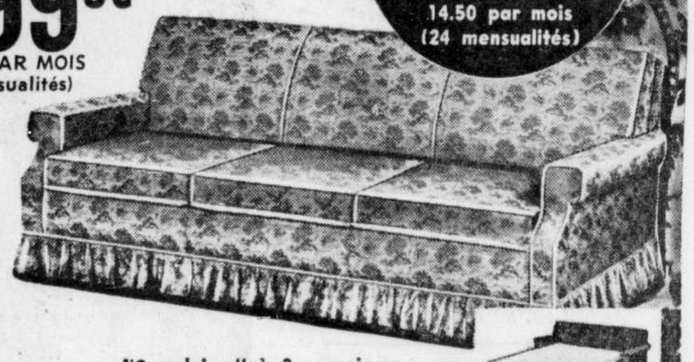
ORD. 389.00 — PRIX DE VENTE 299.00 — 14.50 par mois (24 mensualités)



"Somerset", ordinairement 329.00
- Matelas à ressorts "Glenrose" grandeur lit double.
- Elégant modèle avec pieds.
- Coussins à ressorts forme "T"; devant des bras à bords lisérés.
- Section lit et robuste cadre en acier.

Prix de vente **199.00** — 12.55 PAR MOIS (18 mensualités)

ORD. 399.00 — PRIX DE VENTE 299.00 — 14.50 par mois (24 mensualités)



ORD. 289.00 — PRIX DE VENTE 199.00 — 12.55 par mois (18 mensualités)

"Balmoral" à grandes économies
Ord. 389.00
- Matelas "Beautyrest" grandeur lit double.
- Section lit et robuste cadre acier.
- Coussins à ressorts forme "T".
- Dossier cannelé caoutchouc-mousse.

Prix de vente **299.00**



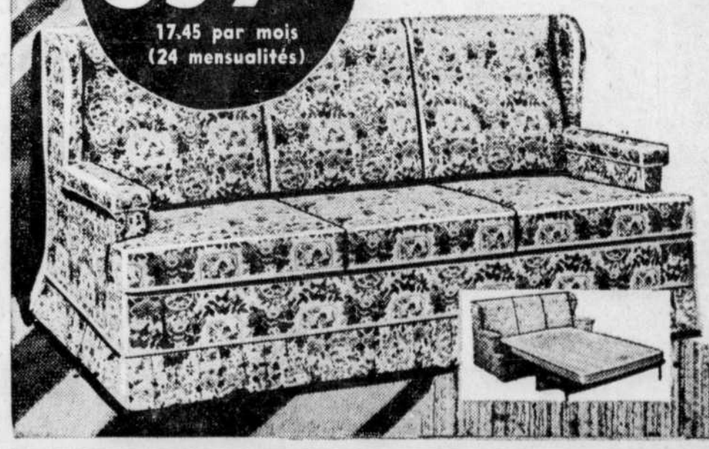
"Glendale" superbes causeuses
Ord. 289.00
- Style élégant avec coussins en "T".
- Matelas 39" "Glenrose" à ressorts.
- Cadre du lit en acier.

Prix de vente **199.00**

"Grandview" à 3 coussins
Ord. 399.00
- Matelas "Deepsleep" grandeur lit double
- Section lit et robuste cadre en acier.
- Bras de style élégant; dossier liséré
- Volant froncé tout autour.

Prix de vente **299.00**

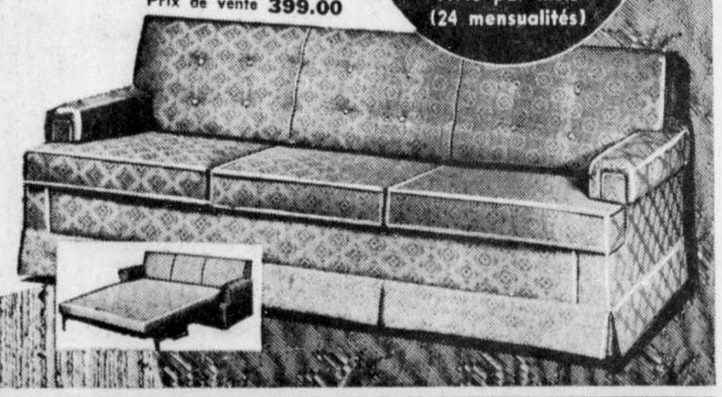
ORD. 495.00 — PRIX DE VENTE 359.00 — 17.45 par mois (24 mensualités)



"Bonavista" extra grand
Ord. 499.00
- Large matelas "Beautyrest" de 5' de largeur.
- Coussins forme "T", dossier liséré.
- Volants plissés tout autour.
- Coussins de siège "Beautyrest" à ressorts en spirale ensachés.

Prix de vente **399.00**

ORD. 499.00 — PRIX DE VENTE 399.00 — 19.40 par mois (24 mensualités)



"Williamsburg" de style colonial
Ord. 495.00
- Jolies ailettes qui ajoutent à son élégance.
- Matelas "Deepsleep" grandeur lit double.
- Coussins à ressorts; dossier-oreiller haut.
- Section lit et robuste cadre en acier.

Prix de vente **359.00**

COMPOSEZ VI. 2-9211

COIN DU SOMMEIL (RAYON 271), AU SEPTIEME, CHEZ EATON

SPECIAL! MATELAS SIMMONS "QUILT KING"

Dimensions: 3'3", 4'0", 4'6"! Economies rares!
- Construction à 312 ressorts spirale "autolock".
- Dessus capitonné, parois pré-fabriquées, bordures intérieures roulées, couches de feutre blanc sur laises de sisal.
- Coutil coton tissé épais de qualité en chenille floché à impressions de fleurs.

Sommier-tapissier assorti 59.50

COIN DU SOMMEIL (RAYON 271), AU SEPTIEME ETAGE, CHEZ EATON

Prix de vente **59.50**
6.40 par mois (10 mensualités)

RUES STE-CATHERINE ET DE L'UNIVERSITE
THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL



PAS DE VERSEMENT COMPTANT sur achats par Plan Budgétaire
Taxe de vente payable à l'achat

VENTE SEMESTRIELLE EATON
Meubles et articles d'ameublement



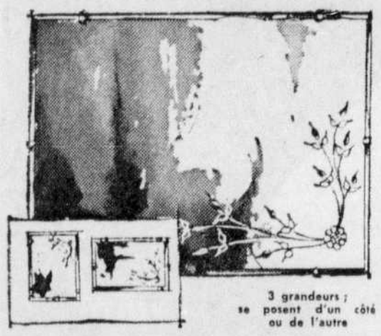
Notez! Miroirs et bougeoirs assortis

Prix de la Vente Semestrielle

L'ensemble 3 pièces **29.95**

Ensemble de miroir en glace polie et 2 bougeoirs assortis de style "antique" qui reflètent un charme exquis . . . et un bas prix invitant. Motif finement sculpté en "Durwood"; ton ivoire avec bouts en ton or OU ton or avec fini antique clair. Miroir de dimensions : 16" x 27".

RAYON 276, AU CINQUIEME



3 grandeurs ; se posent d'un côté ou de l'autre

Bas prix sur miroirs cristal

Prix de la Vente Semestrielle

18" x 24"	20" x 30"	22" x 34"
7.95	9.95	11.95

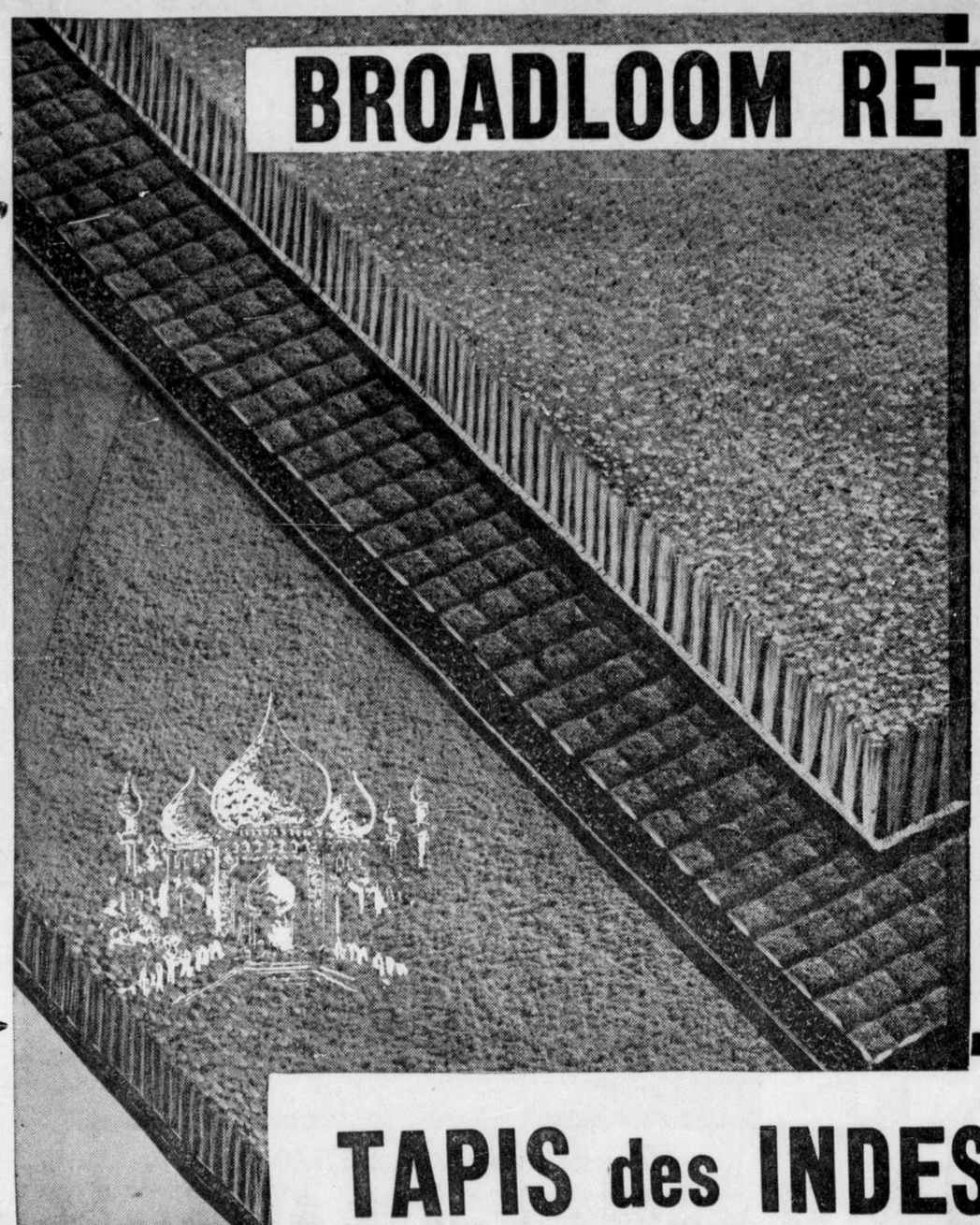
Magnifiques miroirs de qualité exceptionnelle pour un tel prix! Cristal étincelant avec bords biseautés et polis avec un coin à motif délicat de fleur de maïs. Emballage-carton individuel; prêts à poser verticalement ou horizontalement.

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 276, AU CINQUIEME

EATON OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS SOIRS JUSQU'A 9 H.

Les lundis, mardis, mercredis et samedis : de 9 h. 30 du matin à 6 h. du soir
Jeudis et vendredis : de 9 h. 30 à 9 h.



BROADLOOM RETORS TOUT LAINE

ORDINAIREMENT 14.95

Prix de la Vente Semestrielle la verge carrée **11.95**

Des milliers de verges ont été achetées spécialement par Eaton à l'occasion de cette grande Vente Semestrielle ! En le voyant vous pourrez vous rendre compte de la qualité supérieure de ce magnifique broadloom tout laine. Fabrication durable, tissage dense, fibres retors pour lui assurer la permanence de son moelleux et diminuer les empreintes et l'écrasement au passage. Largeurs 9' et 12' environ.

CHOIX DE DIX COULEURS EN VOGUE :

● Champignon ● Aqua ● Beige désert ● Jaune dorée ● Vison
● Bois de Santal ● Vert sauge ● Daim ● Bleu ● Vert lime

Service d'Achats à domicile. Si vous ne pouvez venir à nous, nous irons à vous !

COMPOSEZ VI. 2-9331, local 533

et un représentant qualifié Eaton se rendra à votre domicile avec des échantillons de tapis.

TAPIS (RAYON 272), AU SIXIEME, CHEZ EATON

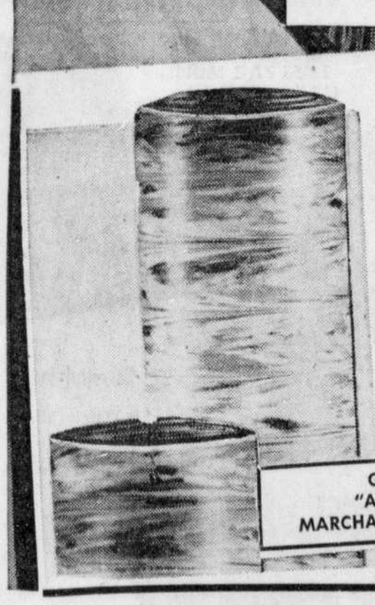
Sous-tapis "Airy Tread" également en vente !

Bien au-dessous du prix habituel à l'occasion de la Vente Semestrielle. Un sous-tapis poreux fabriqué de feutre et de caoutchouc. Environ 106" et 142" de largeur.

Prix de la Vente Semestrielle, la verge carrée **1.59**

TAPIS (RAYON 272), AU SIXIEME, CHEZ EATON

TAPIS des INDES NOUES à la MAIN



LINOLEUM INCRUSTE à prix économique !

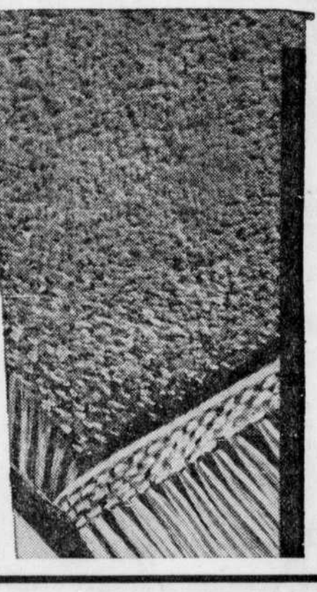
Prix de la Vente Semestrielle la verge carrée

1.19

Un placement avisé, spécialement à ce prix modique! Beau linoléum de fabrication anglaise, à motifs Jaspé incrustés jusqu'au canevas. Jauge domestique (1/16 d'épaisseur), 6' de largeur, toutes dimensions approximatives. Gris, bleu, beige/vert, anthracite, ivoire/jaune, noir/jaune, beige/rouge, violet.

COMPOSEZ VI. 2-9211
RAYON 273, AU SIXIEME

GARANTIE EATON : "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"



Bien au-dessous des prix habituels!

Prix de la Vente semestrielle

8' x 10'	9' x 12'	10' x 14'
159.95	219.95	289.95
10.10 par mois	10.70 par mois	14.10 par mois
(18 mensualités)	(24 mensualités)	24 mensualités

Une offre typique (et des plus importantes) de la Vente Semestrielle Eaton! Ces magnifiques carpettes frangées, des Indes, synonymes de grand luxe et de richesse, vous sont offertes à prix de véritable aubaine! Tout laine, à texture épaisse et dense, chaque noeud est attaché à la main. Voyez-les au sixième chez Eaton. Cinq belles teintes au choix. Toutes dimensions approximatives.

● Jaune doré ● Cannelle ● Beige ● Bleu ● Blanc gris

PAS DE VERSEMENT COMPTANT sur achats par Plan Budgétaire (de 15.00 et plus). Taxe de vente payable à l'achat.

TAPIS D'ORIENT (RAYON 373), AU SIXIEME, CHEZ EATON



Salle à manger 9 pièces à économies substantielles!

Style provincial français très en demande! Le mobilier comprend : buffet, vaisselier, table, 1 fauteuil et 5 chaises.

PRIX DE LA VENTE SEMESTRIELLE

LES 9 MEUBLES 499.00

17.00 par mois (36 mensualités)

Une des offres les plus intéressantes de la grande Vente Semestrielle EATON. Construction placage cerisier, choix de finis bois fruitier antique ou ton or brossé antique. **Buffet** 57" x 17½" x 31½" de hauteur ; **vaisselier** 49" x 15" x 72" de hauteur ; **table** 38" x 58" s'ouvrant à 70" avec une rallonge. Les chaises et fauteuil sont recouverts d'un tissu coton ton naturel d'apparence luxueuse.

PAS DE VERSEMENT COMPTANT sur achats par Plan Budgétaire. Taxe de vente payable à l'achat.

MOBILIERS DE CHAMBRE ET SALLE A MANGER (RAYON 270), AU SEPTIEME, CHEZ EATON

RUES STE-CATHERINE ET DE L'UNIVERSITE

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

PAS DE VERSEMENT COMPTANT sur achats par Plan budgétaire
Taxe de vente payable au moment de l'achat

CAHIER No 2 — QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN — **LA PRESSE** — MAURICIE CANTONS DE L'EST — PAGES 25-50

77e ANNEE — No 243 — MONTREAL, MERCREDI 2 AOUT 1961

Québec

Subvention demandée depuis plus de 10 ans

Un octroi de $1,000,000 à une maison pour arriérés mentaux

QUEBEC. (B. R.) — Un octroi d'au-delà de $1,000,000 sera accordé, à l'automne, par le ministère du Bien-être social et de la famille, à l'hôpital Médico-pédagogique situé au manoir St-Aubert à Orsainville, municipalité près de Québec, pour la construction, au même endroit, d'une maison qui abritera 150 arriérés mentaux. Les travaux débuteront quelques mois plus tard. Le coût sera entièrement défrayé par le gouvernement.

Les dirigeants de cet hôpital, les rév. frères Hospitaliers St-Jean-de-Dieu, demandaient cet octroi au gouvernement depuis plus de 10 ans, a déclaré hier le directeur, le frère Victor Morin. Il sera compris dans le prochain budget supplémentaire du ministère du Bien-être social et de la Famille. Il s'agit, selon toute vraisemblance, d'un budget spécial qui sortira à l'automne.

La construction comprendra une aile, de genre motel, destinée aux plus âgés. Ainsi, qu'elles travaillent à l'extérieur ou à l'hôpital même, ces personnes auront toujours un foyer où elles seront en sécurité et suivies constamment par un travailleur social.

Il y aura aussi un atelier qui fournira du travail aux moins doués, des classes, quatre résidences de 40 enfants chacune.

Une autre aile contiendra un bureau de médecin et un bureau administratif. Enfin, une chapelle fera aussi partie de la construction.

Le rév. frère Morin a déclaré que le gouvernement actuel fait preuve de beaucoup de compréhension et d'humanisme. Désormais sa communauté ne sera plus dans l'obligation d'envoyer ses patients dans des hôpitaux qui, au lieu de les aider, empirent leur situation. "Ces enfants ne sont pas des fous, dit-il. Quand on les mène à l'hôpital St-Michel-Archange ou à Baie-St-Paul, ils savent où ils vont et s'offusquent. J'y suis allé une fois et je n'y retournerai jamais."

Parlant au nom de ses protégés, le frère Morin a louangé M. Emilien Lafrance, ministre du Bien-être social et de La famille, pour sa compréhension.



UN TAS D'INFORMATIONS — Ceux qui voudront visiter l'entrepôt de la Voirie provinciale, à Notre-Dame-des-Laurentides, y trouveront une foule de renseignements plus utiles les uns que les autres... à condition de pouvoir s'y démêler. Conformément aux ordres donnés, c'est hier que les employés de la voirie ont commencé à cueillir les panneaux-réclames le long des routes, avec les résultats que l'on voit.

L'Institut du manoir St-Aubert

Oeuvre d'humanisme chrétien et de charité au coeur du Québec

QUEBEC. (par B.R.) — L'Institut médico-pédagogique du Manoir St-Aubert, à Orsainville, accomplit depuis 1947 une oeuvre d'humanisme immense au coeur du Québec.

Composé d'une équipe de Frères Hospitaliers St-Jean-de-Dieu, de six professeurs, d'un médecin, d'un psychologue, et d'un travailleur social, il s'occupe des jeunes déficients mentaux encore éducables. "C'est une tâche ardue, déclarait le Rév. Frère directeur, M. Victor Morin, mais tellement intéressante du point de vue humain que tout le personnel, en partie laïc, s'y épuise sans réserve". Le Frère directeur a expliqué que chaque enfant possède un dossier médical, pédagogique, psychologique et psychiatrique, et qu'il passe un examen de ces quatre catégories à chaque semaine.

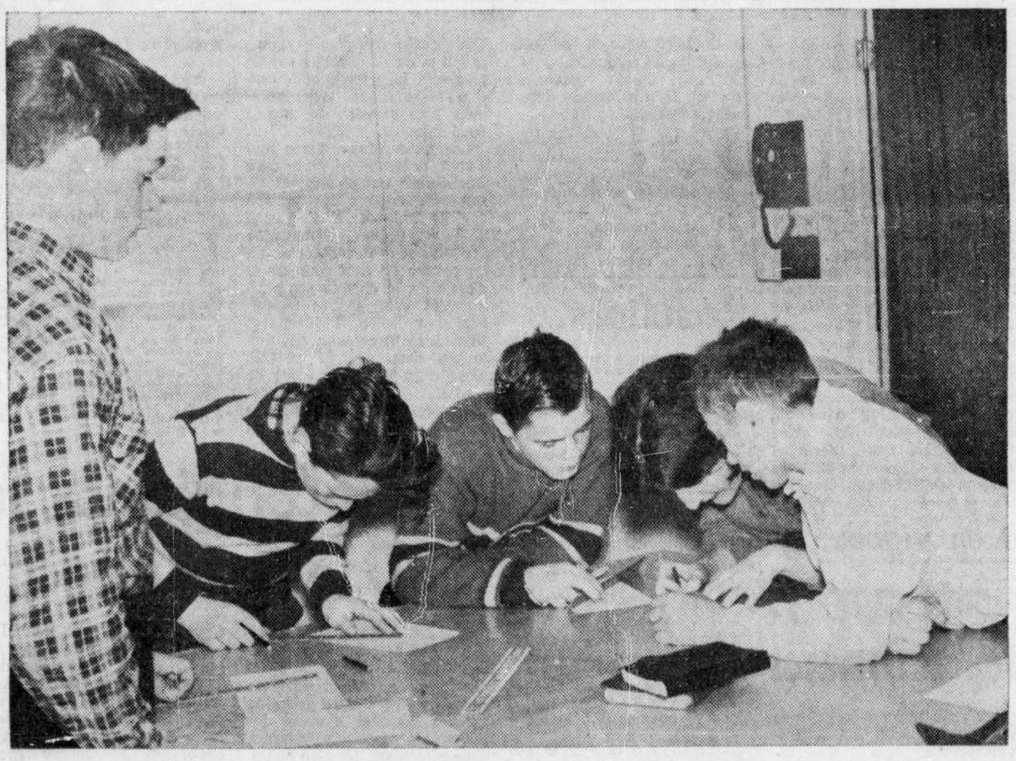
Pendant la journée ces enfants ont quatre cours, très différents les uns des autres parce qu'ils ne peuvent se concentrer plus de trois quarts d'heure sur des matières semblables. Ainsi, pendant que certains suivent des cours de français, d'autres font des travaux manuels, de la céramique ou de l'artisanat.

Fait intéressant à noter, plusieurs d'entre eux ont plus d'aptitudes pour les travaux manuels que les gens normaux et y sont beaucoup plus intéressés que ces derniers.

Tout l'enseignement demande un courage presque surhumain. En effet, ces enfants ne peuvent aller au cours en groupe. Chaque professeur a au plus 12 élèves à sa charge et il doit les instruire individuellement. C'est pourquoi tous les instituteurs et institutrices sont des éducateurs spécialisés.

Théoriquement, leurs patients arrivent à l'hôpital à l'âge de douze ans et le quittent à 18 ans. Cependant d'aucuns y passent leur vie car ils sont incapables de se diriger.

Présentement, l'hôpital abrite 30 de ces enfants. C'est beaucoup trop peu. Mais un octroi accordé par le ministère du Bien-Etre social et de la famille permettra bientôt à 120 autres déficients mentaux de se rétablir et de mener une vie tout près de la normale au lieu d'aller s'échouer dans des hôpitaux qui ne leur conviennent pas du tout: St-Michel-Archange et Baie St-Paul.



COURS A L'INSTITUT MEDICO-PEDAGOGIQUE — L'Institut médico-pédagogique du Manoir St-Aubert, à Orsainville, est un hôpital où des médecins, des psychologues et des professeurs se dévouent sans cesse pour le rétablissement des déficients mentaux. A leur sortie, ceux-ci pourront travailler comme tous les autres, gagner leur pain, élever une famille. Sur la photo nous distinguons une institutrice de l'institut au milieu d'un groupe d'enfants à qui elle enseigne le français.

Réorganisation de la Commission d'urbanisme

M. Hamel dénonce des interventions indues

par **Gilles PRATTE**

QUEBEC. — Les membres du conseil de ville de Québec réunis hier en comité administratif ont demandé au maire Wilfrid Hamel de voir à la réorganisation de la Commission municipale d'urbanisme dont il est membre d'office.

Le maire a alors profité du fait que les échevins se plaignaient de la non-observance des règlements municipaux de construction et de zonage pour dénoncer "des interventions injustifiables" visant au retrait des plaintes chaque fois qu'une est portée devant la Cour.

Dès que le premier magistrat eut précisé qu'il était en mesure de citer des noms qui auraient stigmatisé les auteurs de ces interventions, les échevins ont commencé à chercher avec moins d'ardeur les responsables de la non-observance de ces règlements.

Puis, le maire a fait l'éloge de la Commission d'urbanisme, et particulièrement de M. Décarie, le plus vieux membre, sans le courage de qui "la ville de Québec ne serait plus présentable".

Les conseillers avaient d'abord exprimé l'opinion que les six membres de cette commission devraient être rémunérés, ce qui permettrait, selon l'échevin Médéric Robichaud, d'avoir des hommes compétents.

Cette commission est composée de trois représentants de la ville dont le maire et de trois du gouvernement provincial. Deux des trois postes devant être occupés par les délégués du gouvernement sont actuellement vacants; aussi, la ville lui demandera-t-elle de les combler le plus rapidement possible. Le maire a dit avoir deux noms "sur le bout de la langue" qui lui ont été proposés par le gouvernement.

Il est bien entendu que la réorganisation dont il est question ne signifie aucunement le renvoi de membres actuels de la Commission. Certains échevins ont tout simplement trouvé que les décisions de l'organisme semblaient arbitraires à l'occasion. De là, ils n'ont pas été lents à conclure que les règlements de zonage et de construction sont généralement très mal suivis à Québec, ce qui a permis au maire Hamel de les remettre à leur place.

Un échevin est même allé jusqu'à affirmer avoir eu connaissance que le conseil de ville ait changé le nom de la rue Tadoussac pour permettre l'établissement d'un commerce pour ensuite revenir au nom initial et rétablir la rue dans son statut de zone résidentielle.

Pour sa part, l'échevin Gérard Moisan a déclaré avoir dénombré 12 établissements commerciaux dans une rue résidentielle. Il n'était toutefois pas en mesure de préciser si ces établissements existaient avant que la zone soit décrétée résidentielle.

Mais selon lui, lorsque le Conseil décide qu'une zone sera résidentielle, il devrait exiger que les établissements commerciaux qui y sont déjà disparaissent. L'échevin Moisan a demandé qui est chargé de faire respecter les règlements. "Il doit y avoir quelqu'un a-t-il dit. Quelquefois on porte plainte en Cour, mais dès que celui qui a commis l'infraction a payé l'amende on ne s'en occupe plus et l'établissement commercial reste-là".

C'est à ce moment que le maire Hamel a dit qu'au con-

Voir M. HAMEL en page 26

L'enquête sur l'enseignement

Le Comité catholique a cru bon de préparer un mémoire

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Le Comité catholique du conseil de l'Instruction publique a décidé de préparer un mémoire qui sera présenté à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement. Cette décision a été prise lors de la dernière séance du comité, le 19 juillet dernier.

Le Comité catholique se dit persuadé que les membres de la Commission d'enquête seront heureux de pouvoir compter sur l'organisme le plus au courant des problèmes de l'enseignement dans les écoles publiques catholiques de la province de Québec.

Des membres des diverses commissions et sous-commissions seront appelés à soumettre un projet pour le secteur qui les intéresse. Ainsi, les commissions et sous-commissions des écoles normales, des écoles élémentaires, des écoles secondaires, de coordination et toutes les autres soumettront un projet de mémoire.

C'est la commission de permanence du Comité catholique qui a été chargée de coordonner les divers travaux qui lui seront soumis. D'autre part, le Comité catholique a demandé que son secrétaire, M. Roland Vinette, soit relevé temporairement de ses autres responsabilités pour lui permettre de diriger la préparation et la rédaction du mémoire.

M. Vinette est un pédagogue de grande valeur, et par le poste qu'il occupe au département de l'Instruction publique, il est parfaitement au courant des lage. Visant plus bas pour atgiques et administratifs, de l'Instruction publique.

Il est donc tout désigné pour accomplir ce travail que le Comité catholique considère comme extrêmement important.

Avec les restrictions voulues

Entrée en vigueur de la loi sur les succédanés du beurre

QUEBEC. (par J.-L. L.) — La margarine et autres "spreads" ont officiellement droit de cité depuis hier dans la province, avec l'entrée en vigueur de la loi sur les succédanés de produits laitiers adoptée lors de la dernière session.

Ce droit de cité comporte cependant des restrictions, et il n'est pas dit que n'importe qui pourra vendre n'importe quoi. La fabrication, la vente en gros et la vente au détail, en certains cas, sont soumises à l'obtention d'un permis du ministre de l'Agriculture.

De plus, tout succédané mis en vente doit répondre aux normes de composition, de qualité, de forme et de présentation fixées par les règlements et porter sur le récipient, l'emballage ou l'enveloppe, l'indication, en français et en anglais, du nom, de l'origine, de la qualité et de la composition du produit.

Il appartiendra au lieutenant-gouverneur en conseil d'édicter les règlements régissant l'obtention des permis et les conditions de fabrication, de vente, d'exposition, de détention et de transport des succédanés.

Les restaurants et autres établissements qui servent à manger moyennant rémunération ne pourront offrir et servir un succédané sans en prévenir le consommateur par une indication sur le menu ou, à défaut de menu, une affiche ou une étiquette.

On respire mieux sur la terrasse!

QUEBEC. (G. P.) — La surveillance a déjà commencé à se durcir sur la terrasse Dufferin à Québec, depuis que les membres du conseil l'ont qualifiée de "pire place de la ville", la semaine dernière.

L'échevin David Burns s'est dit très heureux hier d'avoir appris l'arrestation de trois malappris, depuis son intervention de la dernière réunion du conseil.

Dans un rapport, les responsables du service d'ordre de la police soulignent qu'il leur faudrait plus de constables pour assurer une meilleure surveillance sur la terrasse. L'échevin Paul-Henri Lafond a alors aimablement proposé d'assigner à la terrasse quelques "distributeurs de billets d'infractions".

Condamné pour possession de faux billets

QUEBEC. (M. F.) — Un quadragénaire de Montréal, Gérald Desfossés a écopé d'un an de prison hier, après avoir admis sa culpabilité à une accusation de possession de faux billets de $10 canadiens. L'inculpé, qui était en prison depuis le mois de novembre 1960, verra sa sentence s'appliquer rétroactivement à la date de son incarcération.

L'accusé comparaissait devant le juge Laetare Roy, des Sessions de la Paix. Me Lawrence Corriveau agissait pour la défense.

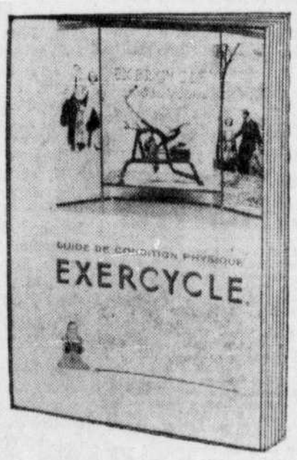
Québec paiera $9,400 au lieu de $29,100

QUEBEC. (G.P.) — La ville de Québec pourra se tirer de la construction de la bâtisse des pompes au tunnel de l'avenue du Colisée pour un montant de $9,400 au lieu de l'estimé initial de $29,100, cela grâce à la collaboration de la compagnie des Chemins de fer Nationaux.

Déjà la ville a engagé un montant de $4,662 pour l'achat des pompes, moteurs et autres machineries pour cette usine destinée à évacuer les eaux pluviales dans le système d'égoût et aussi pour drainer les eaux de surface.

Le coût total de la construction du tunnel et de l'usine au montant de $284,000 sera défrayé à 80 pour cent par le gouvernement fédéral, à 15 pour cent par la ville et à cinq pour cent par la compagnie des chemins de fer nationaux.

CETTE
BROCHURE GRATUITE
peut vous aider
A VOUS SENTIR MIEUX ET A AMELIORER VOTRE LIGNE...
en ayant plus d'énergie et de vigueur!





Si vous vous sentez trop souvent épuisé... si vous constatez que vous évitez les activités et les distractions dont les autres profitent, cette nouvelle brochure de 36 pages, qui vient de sortir de presse, vous montrera comment vous pouvez mener une vie mieux remplie, plus heureuse. Vous pouvez en obtenir un exemplaire GRATIS, sans obligation. Pour cela, il suffit de nous envoyer le coupon ci-dessous.

D'ici une semaine, vous pouvez commencer à vous sentir mieux, plus détendu

Page par page, le Guide Exercycle de condition physique vous indique la manière dont des milliers d'hommes et de femmes, sans grande dépense, ont découvert une méthode sensée, pratique de se sentir mieux, d'améliorer leur aspect.

AUX GENS "TROP OCCUPES POUR FAIRE DE L'EXERCICE"

La page 14 montre, par contre, que de courtes périodes de stimulation, sur le pratique EXERCYCLE, peuvent facilement entrainer un accroissement de vigueur et amener le bien-être physique. En page 20, vous verrez des instantanés photographiques montrant l'action de l'Exercycle sur tout le corps. Vous apprendrez à accroitre votre force musculaire et à retrouver la vigueur pour les jeux et les sports.

La page 26 vous dira comment obtenir ces résultats en 15 minutes par jour seulement. Mais il n'y a pas de règle stricte, pas d'obligation dans le Guide Exercycle de condition physique.

L'EQUIVALENT DES SPORTS A VOTRE FOYER

Les pages 34 et 35 de la brochure présentent pour la première fois un précieux guide pour ceux qui n'ont, soit pas le temps, soit pas les moyens de pratiquer les sports de plein air. Ce guide se présente sous la forme d'EQUIVALENCES D'EXERCICE. Il indique graphiquement, avec des comparaisons de temps, comment les exercices sur l'Exercycle vous permettent — en quelques minutes — d'obtenir les avantages que les autres obtiennent par la pratique du tennis, du jeu de quilles, de la balle au mur et d'autres sports semblables.

Cette brochure répondra à un besoin urgent pour tant d'hommes et de femmes que nous nous attendons à de nombreuses demandes. Pour ne pas manquer de recevoir votre exemplaire, nous nous permettons de vous conseiller de nous envoyer ce coupon sans délai, aujourd'hui, si possible.

A EXERCYCLE
4338 ST-DENIS
MONTREAL

Maintenant, plus que jamais, vous tenez votre avenir entre vos mains. Il n'y a qu'un seul authentique EXERCYCLE — et votre avenir n'en demande pas moins!

Tél. VI. 9-7075 SERVICE TELEPHONIQUE 24 HEURES PAR JOUR
EXERCYCLE (Montreal) Co.
4338, rue St-Denis, Montréal, P.Q. VI. 9-7075
Veuillez m'envoyer immédiatement, sans frais ni obligation, un exemplaire de votre nouvelle brochure de 36 pages, GUIDE DE CONDITION PHYSIQUE EXERCYCLE.
M. / Mme / Mlle ..... (en lettres moulées)
Adresse ..... Tél. .....
Ville LP-S20-2-8-61

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



ANALYSES MEDICALES
URINE $2.00 SANG, SELLES PRIX VARIES
DIAGNOSTIC de la GROSSESSE $5.00
Echantillons cueillis gratuitement à domicile
Les résultats des analyses faites à notre laboratoire sont acceptés de MM. les médecins
Les Pharmacies Professionnelles
SARRAZIN & CHOQUETTE
LUC CHOQUETTE, Dr en Pharmacie, Université de Paris
Laboratoire à succursale 921 est, Ste-Catherine — VI. 2-9122

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

REDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUEBEC) TEL. : 52-9-8487

SPORTS

Ce que j'en pense

par **Jean POULIOT**

Après Bédard un désert

Le Canada aurait pu gagner sa série de la coupe Davis contre le Mexique. Les chances de l'équipe locale étaient réellement de 40 pour 100, et on a souvent vu de telles cotes être renversées. Cependant, si le Canada l'avait emporté, il aurait fallu qu'un seul joueur, Robert Bédard, remporte les trois points.

Tous les experts qui ont suivi Godbout et Swann à l'entraînement ont été désappointés. Rarement avait-on vu des joueurs profiter si peu d'une tournée en Europe. Fontana était revenu transformé d'une tournée à travers le monde. Peut-être les critiques de Susan Butt sont-elles justifiées et le présent voyage a-t-il été mal organisé. Il n'en reste pas moins vrai que les deux athlètes privilégiés auraient encore eu beaucoup de misère à battre les Henri Rochon, Lorne Main, Roland Godin et Jacques Giguère.

Le Mexique a développé des joueurs comme Llamas et Contreras en les envoyant à l'année longue dans les tournois internationaux. Avec les jeunes, on choisit une université américaine renommée pour la qualité de son instructeur de tennis et on donne une chance à ces athlètes de se gagner une éducation universitaire tout en perfectionnant le sport par lequel ils feront honneur à leur pays.

N'y a-t-il pas au Canada des joueurs de 18 ans qui ont terminé leur cours secondaire et qui pourraient être envoyés en Californie comme Rafael Osuna ou au Texas comme Antonio Palafox? Il semble définitif que la classe de 22 à 25 ans n'est pas prête à prendre la relève de Bédard. Il faut fouiller dans les jeunes de 16 à 20 ans et leur fournir les mêmes facilités que leurs voisins du sud ou bien on ne pourra même plus, après la retraite de Bob Bédard, annoncer que le Canada a des chances de 40-60 dans une série de la coupe Davis.

Notes sur le tour

Comme le nombre de 63 partants ne faisait qu'égaliser l'ancien record, Mme Guillou a offert d'accepter elle-même le signal du départ pour battre la marque . . . L'armée américaine a décidé de tout tenter pour remporter le championnat d'équipe et a remplacé Jack Hattaway par Karl Napper la veille du départ. Dave Senechalle travaille aussi indirectement pour cette équipe . . . Les roches étaient tellement grosses dans le bout de chemin non pavé que plusieurs coureurs ont préféré monter à pied trois légères côtes . . . Richard Centore a reçu un massage de son entraîneur au beau milieu de la course, puis est sauté sur sa bicyclette pour terminer l'épreuve. Les 20 derniers coureurs ont reçu l'aide d'un bon samaritain pour battre de justesse le contrôle . . . Jean Toulgoat semblait l'un des plus découragés du résultat de cette première étape. Les Mexicains n'ont aucun coureur du calibre de Luis Zarate ou Mauricio Mata . . . Miguel Lyach est un Argentin qui réside en Ontario . . . Ce midi, les cyclistes seront à St-Jérôme et ce soir ce sera le fameux circuit du parc Lafontaine.

Compétitions de ski nautique au lac St-Joseph samedi le 5

par **Jean-Claude LAPRISE**

Le club nautique St-Louis, du lac St-Joseph, sera de nouveau cette année le site d'importants concours de ski aquatique. Comme par le passé, ces compétitions sportives seront commanditées par une brasserie.

Ces concours seront pour les championnats canadiens ouverts, a-t-on annoncé hier. L'été dernier, les épreuves pour les championnats canadiens fermés avaient été disputées au même endroit et en dépit du fait que c'était la première fois qu'un événement de cette envergure se disputait dans notre région, les concours avaient remporté un succès dépassant toutes les espérances.

Cette année, les organisateurs ont décidé de rendre ces épreuves ouvertes à tous les intéressés et elles prendront l'affiche, samedi et dimanche prochains. Les premiers départs débuteront à 9 heures 30, samedi le 5 août. Dimanche, les départs auront lieu à compter de 10 heures 30.

L'organisation de ces importants concours qui grouperont des concurrents de plusieurs provinces du Canada aussi des Etats-Unis, a été confiée à nul autre qu'à Roméo Filion, représentant régional de l'Association canadienne de ski.

Une centaine de participants sont attendus, tant du côté masculin que féminin. Les championnats comprennent des épreuves de slalom, de trucs et de sauts dans chacune des catégories et l'on prévoit que plusieurs records canadiens seront abaissés avec la venue des meilleurs athlètes canadiens et américains.

On aura une meilleure idée de l'importance de ce concours en sachant qu'ils serviront au choix de l'équipe canadienne qui participera aux épreuves du tournoi mondial qui sera présenté à Long Beach, en Californie, les 25, 26 et 27 août. Le club nautique de l'endroit n'a rien ménagé pour accomoder les milliers de spectateurs qui se rendront au lac St-Joseph.

M. Filion qui a assisté dernièrement aux championnats canadiens fermés à Picton, Ontario où plusieurs représentants de Québec et de la région se sont signalés, a déclaré que l'enthousiasme qui a régné lors de ces épreuves laisse présager que les concours de la prochaine fin de semaine, dépasseront tout ce qui a été vu jusqu'à date à Québec.

De plus, les vedettes qui seront sur les bancs ne seront pas ici seulement pour dire qu'elles se baladent sur l'eau mais bien pour remporter les honneurs. C'est pourquoi les amateurs devraient assister à une compétition hors pair. Les inscriptions seront acceptées jusqu'à vendredi soir.



LE COMITE D'ORGANISATION DU CONCOURS CANADIEN OUVERT DE SKI NAUTIQUE a donné, hier, les grandes lignes de cette classique qui sera présentée samedi et dimanche prochains, au Club nautique St-Louis du Lac-St-Joseph. En avant, M. Roméo Filion, organisateur, le Dr Lucien Rinfret, président du Club nautique, le Dr Roland Turcot, commodore, Me Guy Desrivières, maire de ville Lac-St-Joseph, M. René Lemyre. En arrière, Marcel Brochu, Denis Aubé, Louis-Phil Rodrigue, Pierre Grenier, tous du comité d'organisation.

La Coopérative de consommation du Québec ouvrira en septembre

QUEBEC. (par **B. R.**) — La Coopérative de consommation du Québec métropolitain ouvrira dès le début de septembre prochain.

Situé au centre Co-Op à Petite-Rivière, près de Québec, ce magasin sera le premier d'une chaine qui compte s'étendre jusqu'à Gaspé.

La Coopérative de consommation du Québec métropolitain consiste en une entreprise privée, dans laquelle tous les clients peuvent devenir sociétaires. Son but n'est pas de faire concurrence aux magasins à chaine déjà existants, mais d'organiser la production, l'achat, la vente et l'entreposage de tous produits pour le service de ses membres. En d'autres termes, c'est de satisfaire les besoins multiples des consommateurs en leur permettant d'être co-propriétaires des magasins qui les servent. Pour commencer, les principaux efforts d'organisation seront centrés sur l'alimentation.

Cette coopérative désire une classification nouvelle des contenants alimentaires qui permettrait aux acheteurs de pouvoir calculer plus facilement le prix des marchandises qu'ils achètent.

"Présentement, la plupart des contenants alimentaires sont divisés par nombre impairs : 13 oz, etc., de sorte que l'acheteur a beaucoup de difficulté à calculer à combien lui revient l'once." Avec une classification nouvelle le client saurait immédiatement combien sa nourriture lui coûte.

Le président de la Coopérative est M. Marcel Vidal, le vice-président, M. Théo Busque et le secrétaire, M. Ernest Guimont. Le Conseil d'administration comprend en outre cinq administrateurs.

Plusieurs personnalités de ce conseil occupent professionnellement des postes importants dans divers secteurs du mouvement coopératif.

A propos de l'assurance-hospitalisation

M. Lesage a rencontré les délégués des hôpitaux et les syndicats d'employés

QUEBEC. (**J. L. L.**) — Le premier ministre de la province, M. Jean Lesage, a reçu hier après-midi les représentants des hôpitaux, des syndicats d'employés d'hôpitaux et des médecins, pour discuter des problèmes créés par l'application de l'assurance-hospitalisation dans le Québec.

La réunion s'est tenue à huis clos dans la salle du conseil des ministres et les journalistes n'ont pas été admis pour la raison qu'il s'agissait de "questions de régie interne". Le premier ministre était accompagné du ministre de la Santé, le Dr Alphonse Couturier, ainsi que du ministre du Travail, M. René Hamel.

Il nous a cependant été permis de savoir que l'une des principales questions à l'ordre du jour a été celle des augmentations de salaires pour les employés d'hôpitaux. La présidente de l'Association professionnelle des infirmières de la province, Mlle Eve Merleau, était présente aux entretiens, de même que M. Jean Marchand, président de la confédération des syndicats nationaux.

Nous avons appris également que le premier ministre voulait profiter de la présence des administrateurs d'hôpitaux pour faire une mise au point relativement aux plaintes formulées un peu partout dans la province à la suite de la hausse des frais d'hospitalisation.

M. Lesage a en effet reconnu à Montréal lundi, au cours d'une conférence de presse, que certains abus ont pu être commis en ce domaine à la suite de l'entrée en vigueur de l'assurance-hospitalisation. Il avait hier l'occasion toute trouvée d'exposer la politique du gouvernement à cet égard.

On se souvient d'ailleurs qu'il y a quelque temps, le premier ministre avait émis un communiqué mettant les hôpitaux en garde contre ces prétendus abus que la population dénonçait.

Faits divers

QUEBEC. — Un accident de la circulation a fait un blessé, vers 5 heures, hier après-midi.

La victime est Mlle Simone Lavoie, 54 ans, du 1321 Rousseau, à Sillery. Elle a été heurtée par une automobile alors qu'elle traversait la chaussée à l'angle des rues de la Couronne et de la Reine. Mlle Lavoie fut heurtée par une automobile conduite par M. Roger Maillot de St-Sylvestre, comté de Lotbinière.

Mlle Lavoie souffre de blessures à la tête et au bras. Elle a été transportée à l'hôpital St-François-d'Assise par les ambulanciers de la maison Hubert Moisan.

Les voleurs rivalisent d'audace et de culot. A preuve, un vol à l'étalage perpétré hier après-midi au Syndicat de Québec. Les voleurs se sont en effet emparés d'un manteau de loutre d'une valeur de $800 et ont réussi à s'esquiver. Décidément . . .

Charles Gingras, six ans, du 555 rue Ste-Marguerite, a perdu la vie d'une façon tragique, lundi soir, près du chalet de ses parents, à ville Lac-St-Joseph. Le jeune garçon, qui se balançait en compagnie de quelques amis sur une balançoire métallique, a été écrasé par la charpente qui s'est tout à coup effondrée. Le bambin a succombé à une rupture du foie.

Le tour cycliste du St-Laurent

Karl Napper remporte la première étape en 4 h. 54

SHAWINIGAN. (**J.P.**) — L'Américain Karl Napper qui s'était classé deuxième dans le circuit fermé de Trois-Rivières dimanche dernier, a remporté la première étape du tour du St-Laurent 1961 et a aidé du même coup l'équipe de l'armée américaine à prendre les devants dans le classement par équipes. Napper, un coureur de 24 ans, résidant à Indianapolis, a parcouru la distance de 107 milles en 4 heures, 54 minutes, 25 secondes, temps auquel il faut soustraire une bonification de 2 minutes pour sa victoire.

Le vainqueur du tour 1960, Ange Roussel, de Remungol, France, a pris le deuxième rang à cinq minutes du vainqueur devançant au fil d'arrivée un autre soldat américain, Robert Tetzlaff. Les frères Jean et Claude Garon, courant sous les couleurs de la cantine mobile de Québec, ont pris respectivement les quatrième et cinquième rang, Claude battant au "sprint" le Néerlandais Robert Buker, de Hamilton.

Une erreur dans le parcours à la sortie de St-Stanislas a forcé les coureurs à parcourir une vingtaine de milles de chemin de terre et c'est dans cette partie que Napper a montré sa supériorité. Crevant dès le début du chemin rocailleux, l'Américain reprit le temps perdu et ne se contenta pas de rejoindre le peloton mais continua à sa même allure accélérée pour prendre son avance de 5 minutes.

Le jeune Yves Garon qui s'était présenté le premier à Donnacona en compagnie de son frère Jean a été rattrapé par le peloton à l'occasion d'une crevaison. A compter de Ste-Anne-de-la-Pérade on notait un peloton de neuf coureurs et c'est dans le chemin non pavé que ces échappés se séparèrent pour donner le classement final. Il est surprenant que seulement deux des 63 partants aient abandonné en cours de route. L'équipe mexicaine, championne de l'an dernier, se montre peu dangereuse, son premier coureur Antonio Solice se contentant du 13ème rang.

Voici le classement des 12 premiers ainsi que de tous les coureurs de la province de Québec :

1—Karl Napper, 4, 52, 25 ; 2—Ange Roussel, 4, 58, 50 ; 3—Robert Tetzlaff, 4, 59, 21 ; 4—Jean Garon, 5, 02, 49 ; 5—Claude Garon, 5, 05, 18 ; 6—Robert Buker, 5, 05, 19 ; 7—Michael Lyach, 5, 05, 39 ; 8—Ian Mahon, 5, 05, 39, 39 ; 9—Dave Sharp, 5, 05, 39 ;

10—François Mertens, 5, 05, 39 ; 11—Vinicio Muzzin, 5, 05, 39 ; 12—Gianni Picelli, 5, 05, 39 ; 19—Maurice Gagné.

20—Raymond Nolet ; 23—Jean Toulgoat ; 25—Roland Williot ; 29—Walter Povainuk ; 32—Benoit Déry ; 35—Georges Hélaouet ; 36—Richard Bossé ; 37—Jean-Guy Drapeau ; 38—Yves Garon ; 39—Evariste Lavoie.

42—André Palotas ; 43—Jean-Guy Gingras ; 46—Claude Longchamp ; 47—Michel Roussin ; 48—Harry Baartz ; 49—Jean-Yves Léonté ; 50—Gérald Lalonde ; 52—Yvon Vallée ; 54—Benoit Lavoie ; 56—Yvon Pouliot ; 58—Gaston Bélanger ; 61—Gérard Gagnon.

Résultats des courses

COURSE No 1

Rilma Byrd (Y. Catellier)	16.70	7.40	5.30
Sir Royal Guy (D. Larochelle)		9.40	5.30
Pot Of Gold C (C. Wannamaker)			5.30

Temps : 2:11.2

Ont aussi couru : Express Premiere, Miss Royal Belwyn, Princess Express C, Specific et Earl Adam.

COURSE No 2

Jarretown Dale (E. Bradette)	5.10	3.90	3.00
Adios Evret (A. Pagé)		7.60	4.10
Pronto Dudley (C. Denault)			2.90

Temps : 2:12

Ont aussi couru : Good Luck Pick, Marcia Scott, Planet Boy, Freeport et Prince Maplecroft.

Pari-double : (4-2) Rilma Byrd et Jarretown Dale ont payé $76.40

COURSE No 3

Nata Express (J. Lacoursière)	65.50	24.60	9.00
Shadydale Judy (C. Denault)		7.20	5.10
Adios Light (M. Cournoyer)			3.80

Temps : 2:17.2

Ont aussi couru : Brownie Direct, Adam Spangler, Our Allen et Kentucky Miss.

COURSE No 4

Ruth's Orphan (J. Lacoursière)	25.90	10.60	3.70
Sandy Volo (M. Goguen)		5.80	3.70
Fleet Cadet (R. Bruyère)			2.70

Temps : 2:16.1

Ont aussi couru : Shep's Paule, Sir Arthur Volo, Mighty Ike, Candy D et Hudson Hanover.

COURSE No 5

Blue Sky (A. Pagé)	12.10	6.30	3.60
Cardinal Kelly (V. Larose)		5.90	4.00
Cindy's Widow (R. Martineau)			3.00

Temps : 2:10.2

Ont aussi couru : John Andy, Jean Do, Single Lee, Slick Wick et Northampton.

Quinella : (8-1) Blue Sky et Cardinal Kelly ont payé $25.30

COURSE No 6

True Key (A. Blouin)	13.40	6.70	5.00
The Arab (C. Denault)		12.90	7.00
Countess Hoot (J.-A. Verret)			5.60

Temps : 2:14

Ont aussi couru : Eve'n Betts, Tony Song, Direct Riddell, Verna Walnut et Chuck's Guy.

COURSE No 7

Golden Spark (A. Bédard)	6.50	3.50	2.50
Crusader Pick (M. Cournoyer)		3.70	3.20
Justice Roseeroft (M. Goguen)			4.60

Temps : 2:09.2

Ont aussi couru : Eddy C Scott, Special Guest, Scotch Spencer et Wilson Frost.

Quinella : (7-2) Golden Spark et Crusader Pick ont payé $9.60

COURSE No 8

Audry's Star (Y. Catellier)	13.50	6.90	5.80
Al Third (J. Lemay)		6.70	5.00
Canadian Rea (E. Trudeau)			5.50

Temps : 2:15

Ont aussi couru : King Carrol, Fultide, Success Belle et Maryland Port.

COURSE No 9

Earlton Adios (Y. Catellier)	9.50	3.60	2.80
Miss Chase Me (M. Cournoyer)		2.70	2.50
Trickeroo (J. Chabot)			3.50

Temps : 2:14.1

Ont aussi couru : Ohio Rene, Ruth Ellen, Bob Teller et Debbie Lee.

COURSE No 10

Second Discovery (A. St-Amour)	6.80	3.90	3.20
Adios Allen (D. Larochelle)		7.20	4.50
Victory's Gay (J. Charbonneau)			8.00

Temps : 2:10

Ont aussi couru : Milton H Bars, Tattle Town, Scott Plaid, Bozo Elkington et Friskey's Atom.

Quinella : (1-3) Second Discovery et Adios Allen ont payé $32.60

Carnet mondain

Le monde officiel

A midi, au Château Frontenac, M. Jean Lesage, premier ministre de la province, offre un déjeuner aux délégués de la conférence des parlementaires du Commonwealth.

Les étudiants et les professeurs des cours d'été de Laval seront l'objet d'une réception, aujourd'hui, à 4 h. 30, à l'hôtel de ville. Ils seront les invités de M. le maire Hamel.

Réceptions

A l'occasion du deuxième "salon de la femme", un déjeuner de presse sera donné à midi, au restaurant Le Longchamps.

Mme Marc Lemelin a reçu, dernièrement, à un shower de cuisine, en l'honneur de Mlle Jean Lamontagne dont le mariage aura lieu samedi prochain.

Club Kiwanis

M. Jean Castonguay, expert en navigation à voile, sera le conférencier invité du club Kiwanis, lors de son déjeuner, aujourd'hui, au restaurant La Porte St-Jean.

Fiançailles

M. et Mme Georges Frédérick annoncent les fiançailles de leur fille, Bernadette, à M. Bernard Bernier, fils de M. Eustache Bernier, de Québec, et de Mme Bernier, décédée. C'est M. l'abbé Lord, de la paroisse Notre-Dame de Pitié, qui a béni les fiançailles.

Naissances

M. Lionel Laberge et Mme Laberge, née Alice Leclerc, font part de la naissance de leur fils baptisé sous le prénom de Jean-Guy. Le parrain et la marraine étaient l'oncle et la tante de l'enfant, M. et Mme G.-E. Laberge. La soeur de l'enfant, Mlle Francine Laberge, le portait sur les fonts baptismaux.

M. et Mme Maurice Plante, de Ste-Pétronille, I.O., annoncent la naissance d'un fils qui fut baptisé sous le prénom de Charles. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Paul Lachance. Mme Roland Plante agissait comme porteuse.

M. et Mme Robert Bourguignon (Noëlla Plourde) annoncent la naissance de Roger. Son parrain et sa marraine furent M. et Mme Jacques Dupont, de Montréal. Mlle Micheline Plourde portait son neveu lors du baptême.

Déplacements

Mlle Micheline Julien passe présentement quelque temps au lac Magog.

M. et Mme Philippe Massé, de Montréal, étaient récemment de passage à Québec, à l'occasion du mariage Boivin-Massé.

Mlle Madeleine Lemelin, de Lévis, est de retour d'Hampton Beach où elle a passé une semaine.

Cinéma

BIENVILLE — "Dianne la sauvageonne" avec Mario Michaels et Hardy Kruger : 7 h. 15; Nouvelles : 8 h. 40; "Passeport pour la honte" avec Diana Dors et Eddie Constantine : 8 h. 55. Fin. : 10 h. 25.

CAPITOL — "The Wizard of Bagdad", avec Dick Shawn et Diane Baker. Pour les enfants de 10 à 16 ans : 1 h., 2 h. 55, 4 h. 15 ; Représentation du soir à 6 h., 9 h. 25 ; "Little Shepherd of Kingdom Come", avec Jimmie Rodgers et Chills Wills : 7 h. 30. Les enfants de moins de 16 ans doivent quitter à 6 h.

CARTIER — "Les Lionceaux" avec Jean Sorel et Anna Taylor : 3 h. 10, 6 h. 25, 9 h. 45; "Le Sahara brûle", avec Jean Servais et Magali Noël : 1 h. 15, 4 h. 35, 7 h. 55; Annonces : 3 h., 6 h. 20, 9 h. 35; Nouvelles : 1 h. 40, 4 h. 25, 7 h. 45. Fin. : 11 h. 05.

CINEMA DE LEVIS — "Pleine de vie", avec Judy Holiday et Richard Conte : 7 h. 15 ; Nouvelles : 8 h. 45 ; "La peau d'un autre", avec Jack Web et Janet Leigt : 9 h. 10.

CINEMA DE PARIS — "Un homme et son péché" avec Hector Charland et Nicole Germain : 12 h. 15, 4 h. 09, 8 h. 06; "Séraphin" avec Hector Charland, Nicole Germain et Guy Provost : 2 h. 06, 6h., 9 h. 57; Actualités françaises : 3 h. 59, 7 h. 56. Fin. : 11 h. 45.

CLASSIC — "La rage de vivre" avec Christian Wolff : 1 h., 3 h. 56, 6 h. 42, 9 h. 38; "Les paras attaquent", avec Richard Bakalyan et Ken Lynch : 2 h. 45, 5 h. 31, 8 h. 25. Sujets courts : 2 h. 35, 6 h. 17.

EMPIRE — Nouvelles et sujets courts : 1 h., 3 h. 20, 6 h., 8 h. 35; "Fanny", avec Leslie Caron et Maurice Chevalier : 1 h. 20, 3 h. 50, 6 h. 20, 8 h. 55. Continuel de 1 h. à 11 h. 05.

ETCHEMIN — "Quelle vie de chien" avec Fred McMurray et Jean Hagen. "Les flammes sur l'Asie", avec Robert Mitchum et Robert Wagner.

IMPERIAL — "L'homme de l'Ouest" avec Gary Cooper et Julie London: 2 h. 52, 6 h. 18, 9 h. 27; "La brave et la belle" avec Maureen O'Hara et Anthony Quinn : 1 h. 20, 4 h. 46, 7 h. 55. Sujets courts : 1 h., 4 h. 26, 7 h. 52.

LAIRET — "Les lionceaux" avec Jean Sorel et Anna Taylor : 3 h. 10, 6 h. 25, 9 h. 45; "Le Sahara brûle" avec Jean Servais et Magali Noël: 1 h. 15, 4 h. 35, 7 h. 55. Annonces : 3 h., 6 h. 20, 9 h. 35; Nouvelles : 1 h. 10, 4 h. 25, 7 h. 45. Fin. : 11 h. 05.

LAURIER — "Le cirque fantastique", avec Victor Mature et Rhonda Fleming : 6 h., 9 h. 45 ; Nouvelles : 9 h. 25 ; "La chatte", avec Bernard Blier et Françoise Arnoul : 7 h. 45. Fin : 11 h. 30.

PIGALLE — "Ma sacrée belle-mère" avec Vittorio De Sica : 12 h. 10, 3 h. 37, 6 h. 41, 10 h.; "Entre la vie et la mort" avec Lili Palmer et Carlos Thomson : 1 h. 36, 5 h., 8 h. 30. Actualités françaises : 3 h. 27, 8 h. 20.

PRINCESSE : "Violence au Kansas" avec Jeff Chandler et Nicole Maurey : 2 h. 47, 6 h. 13, 9 h. 29; "Perdu dans la brousse" avec Ralph Richardson et Chips Rafferty : 1 h. 13, 4 h. 39, 7 h. 55; Sujets courts : 1 h., 4 h. 26, 7 h. 52.

RIALTO — Sujets courts : 1 h. 10, 4 h. 25, 7 h. 45; "Le révolté" avec Audie Murphy : 1 h. 25, 4 h. 45, 8 h. "Le temps de la colère".

SILLERY — "Sur les quais", avec Marlon Brando et Karl Madden : 6 h. 20, 9 h. 48 ; "Les bijoutiers du clair de lune", avec Brigitte Bardot : 8 h. 15. Fin : 11 h. 33.

THEATRE DE LA FENIERE — "De doux dingues" de Michel André. Représentation à 9 h. Tous les soirs, sauf le lundi et le vendredi.

THEATRE DE L'ESTOC — Trois pièces en un acte, de Tchékov. Représentation à 9 h., tous les soirs, sauf le jeudi et le vendredi.

VICTORIA — "La rage de vivre" avec Christian Wolfe : 1 h., 3 h. 56, 6 h. 42, 9 h. 38; "Les paras attaquent" avec Richard Bakalyan et Ken Lynch : 2 h. 45, 5 h. 31, 8 h. 27. Sujets courts : 2 h. 35, 8 h. 17.

M. HAMEL

SUITE DE LA PAGE 25

traire "on" s'en occupait trop, mais pour exercer des interventions "non justifiables" visant au retrait des plaintes.

Il a déclaré que toute cette affaire des règlements de construction et de zonage forme un roman. Puis, le maire a promis de "jeter un coup d'oeil" sur cette question de réorganisation de la Commission d'urbanisme.

Souvenir de guerre

DURWESTON, Angleterre. (PC) — Un ancien compagnon d'armes de Reginald Hain, 69 ans, vient de retourner à ce dernier le porte-monnaie qu'il avait perdu au cours d'une bataille contre les Turcs en Palestine, pendant la première guerre mondiale.

Nouveau supérieur des Jésuites : le R. P. Noël Germain

QUEBEC. — Le R.P. Noël Germain ,de la Société de Jésus, vient d'être nommé supérieur des pères Jésuites dont la résidence est située sur la rue Dauphine, à Québec. Le père Germain qui avait été chargé de préparer les fêtes du tricentenaire des Saints Martyrs Canadiens, était depuis quelques années, au service du clergé diocésain comme prédicateur des récollections sacerdotales dans l'archidiocèse.

Il succède au père Lionel Vanier, désormais attaché au ministère des retraites fermées à Villa Manrèse.

Deux cas aux sessions de la Paix

Travail de la police entravé - Détérioration de deux chalets

QUEBEC, (**M.F.**) — Les drames humains se succédaient à vive allure, hier aux sessions de la paix, alors que deux couples, l'un dans la cinquantaine et l'autre à peine âgé de 20 ans comparaissaient devant le juge Laetare Roy pour des offenses mineures au code criminel.

Les premiers inculpés, M. et Mme Charles Auguste Lemay de St-Louis, comté de Lotbinière, étaient accusés d'avoir entravé le travail de deux agents de la paix qui voulaient saisir leur ferme et le mobilier s'y trouvant en paiement de droits de succession. La plainte déclarait que l'épouse avait reçu les deux policiers avec une faux à la main.

Les deux époux qui sont les parents de jeunes adolescents ont nié toute culpabilité et leur procès a été fixé à lundi prochain, le 7 août. Le juge Roy les a remis en liberté sur parole, le couple étant incapable de fournir aucun cautionnement. L'un des policiers impliqués a raconté qu'un huissier leur avait demandé de procéder à la saisie par la force, M. et Mme Lemay s'étant opposés à ce que l'officier de justice exécute le bref de saisie.

Quelques minutes plus tard, c'était au tour d'un jeune couple cette fois d'être amené devant le juge Roy pour avoir détérioré deux chalets et les meubles qui s'y trouvaient. Les deux jeunes gens, qui ont tous deux quitté leur famille respective, il y a quelques semaines, vivaient apparemment dans ces chalets de campagne isolés.

Le garçon qui est d'origine hollandaise et qui demeure au Canada depuis près de dix ans a nié toute culpabilité de même que la jeune fille. Le juge Roy a fixé la tenue de leur enquête préliminaire au 8 août et a ordonné leur remise en liberté sous un cautionnement de $50 en argent ou de $200 par personne solvable.

Le bill 78 entrant en vigueur

Deux amendements majeurs à la loi des relations ouvrières

QUEBEC. (par **J.-L. L.**) — Deux amendements majeurs ont été apportés hier à la loi des Relations ouvrières par l'entrée en vigueur des articles 5 et 6 du bill 78 sanctionné à la fin de la dernière session.

L'article 5 fixe à 45 jours au lieu de trois mois le délai dans lequel un conseil d'arbitrage doit faire rapport sur un différend relatif à la conclusion ou au renouvellement d'une convention collective. De plus, le rapport de ce conseil ne renferme plus de recommandations. Il constatera simplement qu'il y a eu accord ou que le désaccord persiste.

L'article 6 fixe les conditions à observer avant une grève ou une contre-grève. On ne devra pas nécessairement attendre 14 jours après la réception du rapport du conseil d'arbitrage. Il suffira qu'il se soit écoulé 75 jours depuis la réception de l'avis requérant une intervention conciliatrice. Dans le cas d'une première convention, ce délai sera de 90 jours.

Pendant ces délais, il sera interdit aux associations de salariés de conseiller à leurs membres de ne pas continuer à offrir leurs services aux mêmes conditions, tout comme il est interdit aux employeurs de changer les conditions de travail.

L'arbitrage des griefs résultant de l'interprétation ou de l'application d'une convention collective liera toujours les parties et l'interdiction de la grève ou de la contre-grève devient en conséquence absolue pendant la durée de la convention.

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

2:30—Mire et musique
3:30—Congrès du Nouveau Parti
5:35—La Jardinière
6:00—Les nouvelles
6:15—La météo
6:20—Nouvelles sportives
6:30—Cinéfeuilleton
6:45—Le Moulin aux images
7:15—Panorama
7:30—Chansonnette
8:00—Le point d'interrogation
8:30—Nouveau Parti
10:00—Ciné-policier
10:30—Les enquêtes du Commis.
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:16—Bulletin sportif
11:26—Commentaire
11:34—A vous Paris
12:03—Fin des émissions.

DEMAIN

4:30—Mire et musique
5:35—La jardinière
6:00—Les nouvelles
6:15—La météo
6:20—Les nouvelles sportives
6:30—Cinéfeuilleton
6:45—Kermesse
7:15—Panorama
7:30—Au secours
8:00—Clé de Sol
8:30—En quête de chansons
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Téléjournal
9:43—La météo
9:49—Bulletin sportif
10:04—Ciné-Club: "La pointe courte"
10:45—Bulletin sportif
11:47—Fin des émissions

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

3:24—Opening
3:30—New party convention
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Ramar of the jungle
6:00—Ruff and Reddy
6:15—Light time
6:30—Dateline Quebec
7:01—7 0 1
7:30—Harbour command
8:00—International zone
8:30—New Party Convention
10:00—The superior sex
10:30—Explorations
11:00—CBC-TV News
11:14—Texas wrestling
11:15—Sign off

DEMAIN

Opening
Junior Roundup
Junior Roundup
Western Theatre
Dateline Quebec
—01
—The Californians
—Summer circuit
—New party convent
—Parade
—All star golf
—CBC-TV news
—Viewpoint
—Sign off

Les pompiers et les "bonshommes"

QUEBEC. (**G. P.**) — Le Conseil a reçu des plaintes à l'effet que durant le carnaval les pompiers vendaient des "bonshommes" pendant leurs heures de travail.

L'échevin Gérard Moisan est allé jusqu'à déclarer que dans une certaine caserne on s'est rendu compte à l'occasion d'un incendie que les trois quarts des pompiers étaient à l'extérieur.

Il a donc été décidé que de l'avenir les pompiers pour collaborer à l'organisation carnaval, mais en dehors heures de service. On a tenu à préciser que ce n' à leur profit que les po vendent des "bonshommes naval", même s'ils peuvent toucher un "petit pourcentage".

Le juge G. Lacroix aux organismes publics

Indiquer avec précision les travaux de voirie

QUEBEC. (**M. F.**) — Le juge Gérard Lacroix, de la Cour supérieure du district de Québec, a réitéré dernièrement l'importance pour les organismes publics de signaler de façon claire et précise les dangers courus par les automobilistes lorsque des travaux sont en cours sur une route publique.

Toutefois, a poursuivi le président du tribunal, les automobilistes ont également l'obligation de recourir à des précautions plus grandes lorsqu'ils s'engagent sur des chemins qui font visiblement l'objet de travaux de réparation.

Le jugement faisait suite à une action intentée par la ville de Québec pour recouvrement de dommages causés au pont Drouin par un camionneur qui avait arraché au passage un contreventement pour le pont. A l'époque, des réparations majeures étaient en cours à cet endroit et la circulation ne se faisait que sur l'un des côtés de la voie.

La cité de Québec avait intenté une action de $855 et alléguait que le propriétaire du camion, Quebec Piano Moving, était responsable de l'accident parce que son préposé n'aurait pas respecté toutes les règles de la prudence, en conduisant à une trop grande vitesse.

De son côté, la défense soutenait que l'accident était dû à un système de signalisation inadéquat. La demanderesse se serait contentée d'avertir le public de la hauteur libre du pont, au centre seulement, sans faire mention d'une hauteur différente à l'extrémité sud du pont. Il en résulta pour le camionneur qui devait circuler très près du trottoir l'accrochage de l'un des contreventements.

Le juge Lacroix a conclu qu'il devait départager la responsabilité des deux parties dans une proportion de deux tiers pour la ville de Québec, le reste étant à la charge du défendeur dont la remorque selon la preuve apportée au cours du procès, circulait à une trop grande vitesse vu les circonstances particulières causées par les réparations.

Un incendie cause $20,000 de dégâts

QUEBEC. (par **Rémy D'ANJOU**) — Un incendie qui a nécessité une alarme et un appel d'urgence, a fait accourir les pompiers de quatre casernes sur les lieux et a causé des dommages matériels évalués à environ $20,000, tôt hier matin.

L'incendie qui s'est déclaré dans une maison de deux logements, portant le numéro civique 575 rue des Oblats, a complètement détruit l'édifice en plus de causer des dommages à trois autres logements d'un bloc voisin.

Les flammes ont débuté vers minuit quarante-cinq, dans le logement occupé par Mme Hélène Lamothe, et se sont rapidement communiquées au logement supérieur qui est habité par la famille de M. Roger Godbout.

Mme Godbout a été la première à réaliser ce qui se produisait et s'est empressée de donner l'alarme. Son mari a alors saisi les deux enfants de la famille qui sont âgés de six et deux ans et s'est engagé dans l'escalier, pendant que Mme Godbout luttait avec Mme Lamothe qui ne voulait pas les laisser sortir. Mme Lamothe souffrait apparemment d'un violent choc nerveux, ce qui expliquerait son attitude. Cependant, tout le monde réussit à s'échapper du brasier avant qu'il ne soit trop tard.

Les flammes se sont ensuite attaquées au troisième étage et à la toiture de la maison appartements sise au 581 des Oblats, endommageant lourdement le logement de M. Petitclerc. L'eau et la fumée ont également causé des dégats sérieux aux logements du premier et deuxième étages, occupés par Mme J.-P. Matte et la famille de M. Clément Gagnon.

Les sapeurs, sous le commandement du chef de district Roméo Plante ont combattu l'incendie pendant près de deux heures et demie, en utilisant quatre jets. Ils ont cependant pu regagner leur caserne vers 3 h. 30.

On ignore encore, pour le moment, les causes de ce désastreux incendie.

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.

Par une majorité écrasante

M. Rosaire Gauthier est réélu maire de Chicoutimi

CHICOUTIMI. (M. T.) — Les électeurs-propriétaires de Chicoutimi ont reporté M. Rosaire Gauthier à la mairie en lui donnant une confortable majorité de 832 voix sur son adversaire, M. Vincent Brassard, député fédéral dans le gouvernement Diefenbaker.

De l'aveu même du maire réélu, c'est le double de la plus forte majorité qu'il ait déjà obtenue. En 1950, selon les chiffres fournis par le président des élections, en l'occurrence le greffier municipal, M. Gauthier avait défait M. Antoine Dubuc par 436 voix de majorité. En 1952 il avait remporté la victoire sur M. Adrien Gagnon par 482 voix. En 1954 M. Gauthier avait battu M. Alfred Tremblay par 38 voix de majorité seulement. Deux ans plus tard, en 1956, M. Gauthier avait obtenu le meilleur sur M. J.-A. Lessard qu'il avait défait par 249 voix. Enfin, en 1958, le maire réélu hier soir avait défait M. Gustave Gauthier par 437 voix.

Le nouveau conseil

CHICOUTIMI. (M. T.) — Le nouveau conseil municipal de Chicoutimi comptera quatre nouvelles figures : MM. Ronaldo Tapin, Eugène Aubin, Georges-Henri Perron et Léo Favre. Les échevins sortant en moins sont : MM. Maurice Laquerre et Antoine Imbeau, qui ont démissionné et à qui succèdent MM. Ronaldo Tapin et Eugène Aubin, ainsi que M. Ernest Gauthier et Edgar Tremblay qui ont été défaits respectivement par MM. Georges-Henri Perron et Léo Favre.

Mais voici en détail les résultats des dernières élections municipales de Chicoutimi, tant à la mairie qu'à l'échevinage.

A LA MAIRIE

Au total, le maire réélu, M. Rosaire Gauthier, a obtenu 1,890 voix, soit une majorité de 832 voix sur M. Vincent Brassard. Le maire Gauthier a recueilli 498 votes dans les six polls du quartier Est ; 754 aux six polls du quartier Centre et 638 voix dans le quartier Ouest où l'on comptait sept polls.

Son adversaire, M. Vincent Brassard, député fédéral aux Communes, en a obtenu 348 dans le quartier Est, 255 dans le quartier Centre et 455 dans le quartier Ouest, pour un totalû de 1,058 votes.

A L'ECHEVINAGE

Quartier Est

Au siège no 1, M. Ronaldo Tapin, nouveau venu à la politique municipale, l'a emporté sur son adversaire, M. Joseph Casgrain, par une majorité de 207 voix. M. Tapin a recueilli 527 votes et M. Casgrain 320.

Au siège no 2, Roland Roy, échevin sortant de charge, a défait M. Adélard Dubé par 114 voix. M. Roy a obtenu 487 votes. Son adversaire : 373. Le siège no 3 du même quartier est occupé par M. Eugène Aubin, élu par acclamation à la mise en nomination le 20 juillet.

Quartier Centre

Siège no 1 : L'échevin sortant, M. Benoit Pineault, a défait M. Alfred Rénald par 320 voix. Il a recueilli 676 votes et M. Rénald 355.

Siège no 2 : M. Charles Girard, échevin sortant a aussi défait son adversaire en obtenant 666 votes contre 349 pour M. Adrien Blackburn, pour une majorité de 317 voix.

Siège no 3 : M. Eddy Martin, échevin sortant, avait deux opposants : MM. Alfred Ménard et Lucien Savard. Il a obtenu 496 voix, défaisant ainsi M. Ménard qui a recueilli 232 votes, par une majorité de 264 voix, et M. Lucien Savard par 209 voix. Ce dernier a reçu 287 votes. Comme on peut le constater, tous les échevins du quartier Centre ont été réélus.

Quartier Ouest

Siège no 1 : M. Marcel Drolet, échevin sortant, a recueilli 803 voix et défait son adversaire par la plus forte majorité obtenue chez les échevins élus ou réélus, soit 508. En effet, M. Lucien Gilbert a obtenu 295 votes. Siège no 2 : Un nouveau venu, M. Georges-Henri Perron, a reçu 613 votes et battu l'échevin Ernest Gauthier qui a recueilli 297 voix, par une majorité de 316. Un autre candidat à ce siège, M. Lauréat Savard a obtenu 191 votes.

Siège no 3 : M. Léo Favre l'a emporté sur l'échevin Edgar Tremblay par une majorité de 356 voix. Il a recueilli 729 votes et M. Tremblay 373.



M. ROSAIRE GAUTHIER, maire de Chicoutimi

Aux élections municipales d'hier à Chicoutimi, 2,948 électeurs se sont présentés aux urnes sur une possibilité de 3,676. Les propriétaires ont voté dans une proportion de 80.2 pour cent.

Biographie

M. Rosaire Gauthier est né à Chicoutimi un 28 février. Fils de M. Wilfrid Gauthier et de Herméline Pagé, le maire de Chicoutimi fit ses études à l'Académie commerciale et au Séminaire de Chicoutimi.

L'association des Jeunes de ble à "Chaussures canadiennes ltée", de 1930 à 1932; commerçant de peaux vertes; propriétaire et administrateur de la Société Gauthier et Tremblay ltée depuis la fondation en 1939. Cette industrie fait le commerce de viande en gros.

Il fut élu député à la Chambre des communes lors des élections du 10 juin 1957 pour représenter le comté de Chicoutimi. Echevin de 1946 à 1950, M. Gauthier a été élu maire de Chicoutimi en 1950; réélu aux élections de 1952, 1954, 1956, 1958 et 1961. Depuis 1958, le terme d'office est de trois ans.

Le maire Rosaire Gauthier a été élu directeur de la Fédération canadienne des maires et des municipalités au congrès de juin 1959. Il est présentement président régional de la défense civile.

Chevalier de Colomb (4e degré) ; président honoraire de la Chambre de commerce ainée ; ancien président honoraire de la Croix-Rouge, le maire réélu est également membre honoraire de la garde St-François-Xavier et du Jeune commerce. Il fut également président du Conseil d'orientation économique du Saguenay de 1954 à 1956.



M. RONALDO TAPIN — Quartier Est, siège numéro un, 197 voix de majorité sur son adversaire, M. Joseph Casgrain.



M. BENOIT PINEAULT — Quartier Centre, réélu par 321 voix de majorité sur son adversaire, M. Alfred Rénald.



M. EDDY MARTIN — Réélu avec une majorité de 209 voix sur son unique adversaire, M. Lucien Savard.



M. GEORGES-H. PERRON — Elu avec une majorité de 316 voix. Il a défait M. Ernest Gauthier.



M. ROLAND ROY — Quartier Est, réélu avec 112 voix de majorité sur son adversaire, M. Adélard Dubé.



M. CHARLES GIRARD—Réélu par 317 voix de majorité sur M. Adrien Blackburn.



M. MARCEL DROLET — Réélu au quartier Ouest avec une majorité de 508 voix sur son adversaire, M. Lucien Gilbert.



M. LEO FAVRE — Elu par 356 voix de majorité sur M. Edgar Tremblay.

M. Vincent Brossard :

L'électorat a voté pour le gouvernement et en dehors de la question municipale !

CHICOUTIMI. (M.T.) — "J'ai l'impression que les gens ont voté en dehors de la question municipale et se sont cru obligés de voter pour le gouvernement". C'est ce que déclarait, hier soir, M. Vincent Brassard, aux journalistes qui sont allés le rencontrer à sa demeure après les élections.

En plus d'exprimer l'opinion que le maire réélu devrait s'inspirer de son programme, le candidat défait a continué ses déclarations en disant : "Les résultats sont connus : l'électorat a décidé de reporter M. Rosaire Gauthier à la mairie. Je tiens tout d'abord à remercier mes supporteurs et organisateurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts ni leur temps.



M. VINCENT BRASSARD

Il aurait été plus agréable que ces efforts soient couronnés de succès, mais il faut accepter le verdict populaire.

"Les propriétaires de Chicoutimi, de continuer le député fédéral, ont décidé de rester dans l'isolement et selon eux la guerre de clochers doit continuer. J'espère que l'électorat n'aura pas trop à se repentir de cette décision et je souhaite à M. Rosaire Gauthier tout le succès possible. Et, à titre de député fédéral, je l'assure encore une fois de ma plus franche collaboration.

"Nous avons fait une lutte propre et objective. Nous avions un programme positif et j'espère que mon adversaire saura s'en inspirer dans le meilleur intérêt de notre belle cité. Le maire que vous avez réélu ne doit pas oublier qu'en isolant Chicoutimi, une ville de la région, Jonquière, nous dépassera bientôt en population et en importance.

"Je sors de cette lutte sans rancoeur. Je crois avoir fait mon devoir, d'ajouter M. Brassard. J'ai fait au moins dépenser beaucoup d'argent dans les travaux municipaux et surtout dans le pavage de certaines rues et au chalet de la place d'Armes. Je suis responsable si beaucoup de pères de famille ont trouvé du travail pendant une dizaine de jours. J'espère que cela continuera.

"Je remercie encore une fois tous et chacun d'entre vous qui ont eu confiance en moi et soyez assurés que je reste toujours entièrement à votre service," de dire M. Vincent Brassard en terminant.

Me Edmond Savard

Un des principaux organisateurs de M. Vincent Brassard, l'avocat Edmond Savard, a renchéri en disant que les élections municipales de Chicoutimi ont été purement et simplement une élection provinciale.

Poursuivant son exposé, Me Savard a dit espérer que le maire Gauthier ne retournera pas à Québec faire les esclandres qu'il a faites. Comme pour expliquer cette défaite, il a fait remarquer par la suite que l'organisation de M. Brassard n'avait pas l'emprunt contracté par la ville et ne pouvait pas engager de multiples fonctionnaires.

Me Savard comprend difficilement que l'électorat n'ait pas voulu d'une diminuition de taxes, (l'abolition de la taxe des vidanges) et souhaite bonne chance au maire réélu en espérant que cette lutte lui servira de leçon.

Questionné sur les échevins, Me Savard s'est dit d'avis qu'ils sont inutiles parce que selon lui, aucun échevin n'a son mot à dire sur les finances municipales. Le maire et son valet, le gérant municipal, suffisent, de dire Me Savard qui a déjà été échevin de Chicoutimi.

CKRS — TV (12)

AUJOURD'HUI

4:30—Mire et 1000 cycles
5:00—While we're young
5:30—La jardinière
6:00—Le dernier des Mohicans
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Les Vikings
7:30—Chasse au crime
8:00—Le point d'interrogation
8:30—Ciné policier
9:00—Théâtre d'été
9:30—Passe d'armes
10:00—Remous
10:30—Guy Lombardo
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:26—Commentaire
11:34—A vous Paris
12:04—Nouvelles anglaises
12 4—Fin des émissions.

Demain

4:30—Mire et 1000 cycles
5:30—La jardinière
6:00—Video Sacré-Coeur
6:15—Entrevue des lutteurs
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Les aventures de Kit Carson
7:30—Détente estivale
8:00—Clé de sol
8:30—En quête de chansons
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Téléjournal
9:45—Nouvelles sportives
10:56—Commentaire
11:04—Ciné-Club
11:45—Nouvelles anglaises
11:55—Fin des émissions

Une noble résolution du maire Gauthier :

Combattre pour les intérêts légitimes de Chicoutimi et non pour les passions populaires

CHICOUTIMI. (M.T.) — Heureux de sa victoire, et comme il le dit lui-même, satisfait de la lutte qu'il a menée et qu'il a faite digne et loyale, le nouveau maire de Chicoutimi, M. Rosaire Gauthier, réélu pour un sixième terme, s'est adressée à la foule et aux électeurs massés dans et à l'extérieur de l'hôtel de ville, hier soir.

Dans son allocution, le maire réélu a déclaré qu'il était profondément touché de cette marque de confiance et d'estime et qu'il partageait avec tous l'honneur qu'il recevait et dont il comprend tout le poids et les responsabilités.

Et le maire a poursuivi en disant : "Je vous remercie donc, mesdames et messieurs avec toute la sincérité que vous me connaissez. Sachez bien que ce fut toujours mon souci constant de remplir les devoirs que cette importante fonction m'impose. Je suis des plus heureux de constater l'appréciation reconnaissante que vous avez faite de l'administration saine, honnête et progressive, que j'ai essayé de vous donner avec succès, avec mes collègues, depuis que je préside aux destinées de votre ville.

"Je n'hésite point à dire que, pour ma part, je suis satisfait de la lutte que j'ai menée et que j'ai faite digne et loyale ; mais je dois déclarer, avec regret, qu'il n'en fut pas ainsi dans le camp adverse où toutes les méthodes les plus basses ont été employées, et je crains que ces luttes fratricides aient des lendemains désagréables. Mais je ferai tout mon possible pour que ces divisions intestines disparaissent dans l'intérêt de tous.

Liberté, droits, devoirs ne se fondent que sur des pensées collectives, sur des pensées désintéressées et vraiment démocratiques; car l'on doit bâtir avec des matériaux de bonne qualité et des idées qui ont la vie pleine de promesses, qui résistent bien et subsistent mieux.

S'il y a des insinuations, des calomnies, des interprétations à braver, je les affronte toutes à l'avance et ma conduite ferme y pourvoira, comme d'habitude. Je dédaigne y répondre autrement; car je veux combattre pour des causes que je porte en mon coeur et en mon esprit, et non pour les passions populaires, c'est-à-dire, pour les intérêts et les droits légitimes de la population de Chicoutimi.

Mesdames et messieurs, je sors de cette lutte, propre et grandi et, si forcément, j'ai fait de la peine à quelqu'un je m'en excuse et je rejette dans l'oubli toutes les injures et toutes les insultes que l'on m'a faites, de même, la peine que l'on a faite à ma famille depuis longtemps déjà. Mais Dieu est juste et il sait faire droit à ceux qui placent en lui leur confiance.

"Maintenant, il me reste un bien agréable devoir, celui de remercier tous ces travailleurs et ces travailleuses, ces femmes vaillantes et généreuses zélées et infatigables, tenaces et libres, qui de près comme de loin, ont bien voulu me donner leur plus entier appui, pour assurer notre triomphe commun et celui des idées que nous voulons réaliser. Je leur dis du fond du coeur un cordial merci et puis les assurer de ma parfaite reconnaissance.

A ceux que le vote populaire a favorisé je souhaite mes plus sincères félicitations et je veux les persuader d'avance qu'ils trouveront en moi un compagnon de travail désireux de collaborer avec vous tous à la solution des difficiles problèmes de l'administration municipale. Afin de faire de notre belle ville une cité véritablement prospère, propre et progressive.

Ceux que le vote n'a pas favorisés peuvent croire que j'estime leur noble travail et leur souhaite que cette expérience leur soit profitable.

A tous merci ! Je compte sur vous tous, comptez sur moi.

Deux ans de pénitencier

CHICOUTIMI. (A.F.) — "C'est terrible. C'est épouvantable, ce que vous avez fait, c'est ce qu'il y a de plus méprisable, de plus bas qu'un être humain puisse faire . . . Vous êtes dangereux pour la société . . . je vous condamne à deux ans de pénitencier."

Voilà le sort qui revient à Laurent Malenfant, âgé de 32 ans, de Chicoutimi, qui a répondu à l'accusation d'avoir obligé son épouse à avoir des relations sexuelles avec d'autres hommes et d'avoir forgé et utilisé un faux chèque au montant de $17.

On a présenté une déclaration au juge Alleyn, de la cour des sessions de Chicoutimi signée de la main du prévenu.

L'inculpé a expliqué au justicier qu'il était malade depuis trois ans, qu'il se cherchait du travail, mais qu'il ne pouvait présentement en trouver.

Films à la TV

"La Pointe Courte" — jeudi le 3 août à 10 h. 04 p.m. — Adultes. Français, 1956. Film psychologique et documentaire d'Agnès Verda avec Sylvia Monfort et Philippe Noiret. En vacances au hameau méditerranéen de la Pointe Courte, deux jeunes époux repensent leur amour au cours d'une longue promenade. Oeuvre de grande qualité. Valeur psychologique et documentaire. Style dépouillé. Belle photographie. Interprétation nuancée et sensible. Recherche sincère de l'amour véritable. Résonnannes humaines. Adultes.

Femmes rurales

Elections

STE-CROIX. (L. B.) — Mme Thomas-Louis Villeneuve, de St-Félicien, a été portée hier à la présidence de l'Union régionale des femmes catholiques rurales, à l'occasion d'un congrès qui réunissait, à Ste-Croix, plus de 800 déléguées, venus de tous les coins de la région.

Par ailleurs, Mme Roger Simard, d'Albanel, a été élue à la vice-présidence. La secrétaire et la propagandiste de l'U.C.F.D., Mlle Pierrette Dallaire et Mme Bruno Tremblay, conservent leurs fonctions. On a procédé également à l'élection des représentantes des huit secteurs administratifs de l'association dans la région; au no 1, Mme Léon Dufour; no 2, Mme Edmond Desgagnés; no 3, Mme Léonidas Goulet; no 4, Mme R. Potvin; no 5, Mme Joseph Gosselin; no 6, Mme Eugène Laroche; no 7, Mme Odilon Bernard; no 8, Mme Jean-Amarie Fortin.

Dans le discours qu'elle prononçait à la suite de son élection à la présidence, Mme Villeneuve fit remarquer que les femmes d'aujourd'hui ont des prises de contact entre elles, grâce à l'U.C.F.R. "Nous ne sommes pas que des donneuses de vie, nous sommes aussi celles qui ont charge de préparer nos enfants à entrer dans la société".

La nouvelle présidente s'est par la suite dit confiante que, sous son égide, l'Association connaîtra encore de grands succès durant le prochain mandat.

A Chicoutimi, hier

Parution du nouveau journal

CHICOUTIMI. (A.J.) Le nouveau quotidien de Chicoutimi a paru pour la première fois hier matin. Il s'appelle officiellement "Le Petit Progrès de Chicoutimi".

De format tabloid (9 pouces par 12) il compte huit pages et serre l'actualité de près. Il montre d'une belle vigueur aussi.

Les dirigeants, dans leur premier éditorial, disent, entre autre choses: "Notre premier but, c'est de prouver que Chicoutimi est une métropole assez importante pour faire vivre son quotidien, fut-il le plus petit de tous . . ." "Plusieurs s'apitoient sur la mort du grand "Progrès" qui, au petit déjeuner, leur apportait des nouvelles toutes fraîches. Nous comblons cette lacune en leur offrant les mêmes avantages: un tour d'horizon sommaire mais complet, sur le monde et sur la région de Chicoutimi surtout. Pas une ligne de perdue; des articles courts, vivants."

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

¡UM-M-M!
C'EST MEILLEUR

Royal Crown Cola



LE COLA DIFFÉRENT ET TELLEMENT PLUS RAFRAÎCHISSANT

ET CES 3 SAVEURS CARACTERISTIQUES
ROOT-BEER
ORANGE • RAISIN
EN CANNETTES PRATIQUES
également en bouteilles de 8 oz. et 16 oz.

ACHETONS CANADIEN

ROYAL CROWN COLA (MONTREAL) LTD.
160, BOULEVARD GRAHAM — VILLE MONT-ROYAL, P.Q. — RE. 8-1171

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.



L'ATTENTE EST LONGUE ... mais les piqueteurs ne s'ennuient pas ! Dans leur tente installée près du magasin Steinberg's, dû à l'initiative de l'un et de l'autre, ils se sont organisé une petite vie assez "confortable" afin d'atténuer un peu les inconvénients d'une grève qui se prolonge. La télévision, le réfrigérateur, la radio, tout y est, même l'atmosphère familiale.

Fusion d'organismes déficitaires (sauf Riverbend)

Déficit scolaire de $730,000 à Alma

ALMA. (PT) — La commission scolaire d'Alma va commencer sa nouvelle administration avec un déficit accumulé de plus de $730,000, ce qui l'obligera à recourir au gouvernement provincial pour combler ce déficit avant de commencer l'année scolaire en septembre prochain. C'est le secrétaire de la commission scolaire d'Alma, M. Georges-Henri Fortin, qui a présenté les chiffres du bilan consolidé des 5 commissions scolaires d'Alma, Naudville, Isle-Maligne, Riverbend et la paroisse d'Alma, qui ont été fusionnées le premier juillet dernier.

Les déficits accumulés des anciennes commissions scolaires se chiffrent comme suit : Alma, plus de $500,000; Naudville, environ $100,000; Isle-Maligne, $32,000 et la paroisse d'Alma $30,000. Quant à la commission scolaire de Riverbend, elle a terminé l'année financière avec un surplus de $62.

Les commissaires ont donc autorisé le secrétaire à faire parvenir au gouvernement provincial les états financiers des montants de ce déficit de $730,000, afin que ce bilan soit étudié par les autorités gouvernementales avant de recevoir la délégation qui se rendra à Québec la semaine prochaine pour demander des octrois afin de combler ce déficit avant septembre prochain. Selon les prévisions établies par les secrétaires de la comm. scolaire d'Alma, le budget de 1961-62 dépassera les 2 millions de dollars ; on compte plus de 6,500 enfants qui fréquenteront les écoles d'Alma, Naudville, Isle-Maligne, Riverbend et la paroisse d'Alma en septembre prochain.

Naudville à l'honneur

STE-CROIX. (L.B.) — Le Cercle des femmes catholiques rurales de Naudville s'est distingué hier au congrès de Ste-Croix.

Il s'est en effet classé premier des 26 cercles qui ont présenté des pièces à l'exposition artisanale organisée à cette occasion par la qualité et le nombre de ses exhibits.

Dans le concours des travaux d'artisanat, les autres cercles qui se sont classés dans les premiers rangs sont, par ordre, ceux de Ste-Anne, de St-Jérôme, de Normandin et de St-Henri.

Au jour le jour...

Personnel réduit

Après avoir entendu les explications de M. Jean Gagnon, vérificateur de la ville, l'échevin Albert Duperré a demandé si, avec le nouveau système de comptabilité, le travail pourra être fait par un seul homme. Sans répondre affirmativement, M. Gagnon a tout de même répondu qu'à son idée on pourrait en venir là.

Recherches facilitées

L'échevin Ph.-Auguste Morin considère que le nouveau système de comptabilité, préconisé par le vérificateur des livres de la ville facilitera la vérification des comptes, ajoutant qu'en tout temps, un échevin pourra extraire les comptes en souffrance et les produire à la table du conseil.

Ce n'est qu'un début

Aux dires de M. Jean Gagnon, la conversion des systèmes de paie et de comptabilité, au bureau de la ville, ne sont là que deux des nombreux changements qu'il préconise pour le moment. Il y aurait à son avis, bien d'autres choses à améliorer.

Invitation à souper

Mlle Françoise Bouchard, présidente de la section féminine, Jeune Commerce, s'est rendue personnellement devant le conseil municipal pour inviter le maire et les échevins à rehausser de leur présence le grand souper canadien qui sera servi en plein air, jeudi soir, à 6 hrs. Des tables seront installées sur le boul. St-Joseph, depuis la rue Ste-Angèle jusqu'à la jonction des rues Paradis et St-Joseph.

La table d'honneur sera montée devant le collège Notre-Dame. Après le souper, les convives pourront participer à des danses de folklore, de 8 à 10 hrs p.m. Inutile d'ajouter que tous les membres du Conseil ont accepté avec plaisir cette invitation.

Evaluateurs

Les évaluateurs de la ville de Roberval, MM. Théo Gobeil, Robert McNicoll et Léonidas Ménard présenteront prochainement aux membres du conseil, le rapport des estimations qu'ils ont faites à titre d'expérience, dans la rue Sainte-Angèle, c'est-à-dire, suivant la valeur réelle.

Chemises pour volontaires

Le Conseil municipal demandera des soumissions pour les chemises des policiers volontaires de la ville.

Pour combattre la chaleur

La salle des délibérations est bien équipée en ce qui concerne le chauffage. Par contre, elle n'est pas à l'épreuve des grandes chaleurs en été. Le Conseil demande donc des soumissions pour un éventail électrique.

Le conseil municipal est d'accord

Un nouveau système de comptabilité prochainement installé à Roberval

ROBERVAL. (A B) — M. Jean Gagnon, comptable agréé et auditeur de la cité, a soumis lundi soir aux membres du conseil, un projet qui vise à l'adoption d'un nouveau système de comptabilité, plus rapide et plus précis. Vérificateur des livres de la municipalité, M. Gagnon a pu, au cours des trois dernières années, faire une étude approfondie du système actuellement en cours, et c'est à la suite de cette vérification qu'il a récélé différents points faibles dans le mode de compilation exercé jusqu'à maintenant.

Selon M. Gagnon, la première étape vers un changement de système sera l'amélioration de la liste de paie. Dans ce but, il préconise l'achat d'une horloge de temps, afin de contrôler judicieusement les arrivées et les départs. De plus, les cartes de temps seront d'une période de sept jours, avec sur chacune un espace pour le temps supplémentaire. L'endos des cartes sera utilisé pour l'enregistrement et la répartition des tâches. En effet, comme il arrive souvent dans une municipalité qu'un employé soit affecté à différents travaux au cours d'une même journée, il est important de bien déterminer le nombre d'heures qu'il a consacré à l'exécution de travaux dans divers départements comme l'aqueduc, la voirie, etc. Avec un tel système de distribution du temps, le trésorier est alors plus en mesure d'établir les dépenses de chaque département.

Le vérificateur de la cité soumet également un nouveau mode de paiement des salaires; il recommande l'usage de chèques au lieu de remises en argent, plus compliqué et représentant certains risques. Avec ce système, les employés n'auraient plus besoin de se rendre au bureau du trésorier pour toucher leur salaire; les chèques seraient distribués par le contremaître ou l'ingénieur indifféremment. De plus, ils contiendraient sur le talon toutes les informations: les déductions de taxes, assurance-chômage, heures de travail, etc. Selon M. Gagnon, la conversion du mode de paie devrait se faire immédiatement car, à son avis, ce changement de système est à la base de l'amélioration de la comptabilité. Enfin, cela ne représenterait que très peu de dépenses, sauf peut-être pour la première année alors qu'il faudra acheter une horloge de temps, des casiers et des cartes. Par la suite, il n'y aura que les cartes à renouveler.

De l'avis du vérificateur de la ville, le changement de système de comptabilité devrait être entrepris dès cette année, c'est-à-dire dès la préparation du rôle d'évaluation qui mérite d'être amélioré. Depuis des années, les évaluateurs ont utilisé des feuilles ne contenant que peu de détails sur les terrains et les bâtisses. Cette année, chaque lot sera dessiné sur une feuille et ses mesures exactes seront indiquées ainsi que son ou ses numéros de cadastre; les plans des maisons, édifices commerciaux et autres figureront également sur les nouvelles formules d'évaluation et ce sont ces dernières qui constitueront le rôle proprement dit, le greffier n'ayant plus, comme par le passé, la tâche de retranscrire les noms et chiffres dans un grand livre renfermant en même temps le rôle de perception.

Ce dernier serait également grandement simplifié par l'emploi de cartes, indiquant clairement toutes les propriétés, les redevances de l'année et les arrérages. Ainsi quand un propriétaire ou un locataire fera un paiment, il recevra immédiatement un reçu et en plus, le montant versé sera inscrit en même temps sur sa carte, de sorte que le trésorier pourra lui remettre au moment du paiement une photographie de son compte à date. Selon M. Gagnon, ce système, en plus de simplifier le rôle de perception et l'envoi des comptes, permettra de réaliser une grande économie de temps, à cause de sa rapidité et de sa précision.

En considération des multiples avantages des systèmes préconisés par M. Jean Gagnon, le conseil municipal a autorisé l'achat immédiat d'une horloge de temps, ainsi que d'une machine à photocopier et ordonné l'application du nouveau mode de paie aussitôt que l'horloge sera installée. Quant au système de comptabilité, on procédera d'abord à la compilation sur cartes individuelles, afin que la conversion soit prête au début du prochain exercice financier de la ville, soit au mois de janvier 1962.

L'U.C.F.R. veut que le mari soit présent à l'accouchement

STE-CROIX. (L.B.) — Les autorités de l'U.C.F.R. continueront, auprès des hôpitaux de la région, les démarches qu'elles ont déjà entreprises afin d'obtenir que les maris assistent dorénavant aux accouchements de leur femme.

Les congressistes ont en effet demandé à leurs dirigeantes de mettre en oeuvre à cette fin, et de vaincre les résistances qu'opposent les hôpitaux à la réalisation de ce projet. Les 800 femmes qui assistaient aux délibérations d'hier ont affirmé qu'elles préféraient avoir leur mari près d'elles durant ces heures difficiles.

Des démarches ont déjà été tentées à ce sujet auprès de la direction de l'Hôtel-Dieu St-Vallier. Le directeur médical de l'institution s'est dit opposé au projet qui présente de sérieux inconvénients, à son avis. Il semble en fait que par souci d'hygiène on veuille tenir les maris à l'écart à ces occasions. Enfin, le Dr Marcellin Lapointe a déclaré que "la moitié des maris ne pourraient assister à un pareil spectacle".

Les délégués ont contesté la validité de ces dires. L'une d'elles a déclaré : "Je vis avec mon mari depuis 12 ans, et il ne m'a jamais contaminée. Je ne vois pas pourquoi il le ferait justement à ce moment-là" ... Par ailleurs la plupart des femmes présentes se sont portées garantes de la "résistance morale" de leur mari qui, d'après elles, pourrait fort bien supporter la vue de leurs accouchements.

Parmi les avantages qu'on voit à une telle initiative, on a cité, hier, le fait que les maris porteraient par la suite plus de considération à leur femme et apprécieraient davantage les enfants qui leur sont donnés. D'autre part, les femmes considéreraient comme un grand réconfort le fait que leur époux puisse les assister durant ces moments pénibles.

A toute fin pratique, les dirigeants du mouvement ont promis d'exercer d'autres pressions auprès des autres hôpitaux qui n'ont pas encore été contactés.

L'U.C.F.R. demande la gratuité dans les écoles d'agriculture

STE-CROIX. — L'UCFR priera le ministère de la Jeunesse de défrayer les cours donnés dans les différentes écoles d'agriculture de la province. Dans la résolution adoptée, hier, à leur congrès, ces dames ont spécifié que ces avantages devraient être accordés aux jeunes des deux sexes qui fréquentent ces écoles provinciales. Les congressistes ont estimé que la gratuité de ces cours s'impose du fait que dans les domaines non-agricoles, les jeunes bénéficient de semblables avantages. Les membres du mouvement ont déclaré ne pas voir pourquoi une telle disparité existerait dans les privilèges consentis par le gouvernement aux élèves des cours différents.

Le cercle parrain de la résolution s'est dit d'avis que le travail accompli par les dirigeants provinciaux de l'UCFR donne le droit aux femmes catholiques rurales d'adresser une telle demande au ministère de la Jeunesse

A Chicoutimi

Sentence ajournée

CHICOUTIMI. (A.F.) — Le juge Richard Alleyn, de la Cour des sessions de la paix de Chicoutimi, a ajourné au 6 septembre sa décision concernant un jeune homme de 18 ans, de Jonquière. "Il est toujours regrettable, de dire le magistrat, d'envoyer un jeune homme en prison."

Le prévenu répondait à deux accusations de vols avec effraction, commis dans des maisons privées. Il a d'abord admis sa culpabilité à celle d'avoir pénétré dans la demeure de M. Jean Bouchard et d'y avoir volé des disques et un tourne-disques, d'une valeur totale de $40, et $4 en argent; puis de s'être introduit par effraction dans la maison de M. Adrien Côté et d'y avoir volé $10 en argent et une boite de chocolat de $1.

Prêts étudiants artisans

M. Albert Duperré est élu président de la campagne

JONQUIERE (L.B.) — M. Albert Duperré de Roberval a été nommé récemment président de la 8e campagne régionale des prêts étudiants artisans qui se tiendra cette année du 1er au 7 octobre. La campagne-éclair se fera cependant le soir du 3 octobre dans les différents foyers de nos deux régions.

Cette souscription annuelle, dont l'objectif, cette année, est de $21,000, a pour but de venir en aide aux étudiants peu fortunés qui ont cependant le talent nécessaire pour poursuivre leurs études.

L'argent recueilli dans une ville est retourné, sous forme de bourses, aux étudiants de cette municipalité qui en ont fait préalablement la demande. De 1954 à 1959, un total de 789 prêts ont été consentis pour un montant global de $138,010.

Le président

Agé de 46 ans, le nouveau président de la campagne est un homme d'affaires bien connu dans le comté de Roberval et dans les deux régions. Voyageur de commerce pour la maison Côté et Boivin, M. Duperré est échevin de la ville de Roberval, en plus d'être vice-président de la Chambre de commerce de la région du Lac-St-Jean et président du comité de l'aéroport, du comité de promotion touristique et de la ligue de sécurité routière de Roberval.

M. Duperré est ex-président de la Chambre de commerce et du club aquatique de Roberval. Il est aussi membre du club Richelieu et directeur de la société des Artisans ainsi que trésorier de la société St-Jean-Baptiste de Roberval.

En annonçant la nomination de M. Duperré, la direction des prêts étudiants a également fait part de la nomination des responsables dans les différentes villes sont MM. J.-A. Boutin (Chibougamau), Me Bertrand Gagnon (Dolbeau), Claude Gagné (Mistassini), Edmond Bouchard (Normandin), Roméo Laprise (La Dorée), Mme Raymond Côté (St-Félicien), Gilles Gaudreault (Roberval), René Ouellet (Desbiens), Maurice Plourde (St-Jérôme), Lauréat Gagné (Hébertville), Grégoire Savard (Alma), Marcel Crête (Naudville), Me Paul Bouchard (Jonquière), Henri Bouchard (Kénogami), Emile Frigon (Arvida), Maurice Gagnon (Chicoutimi), Godfroy Hudon (St-Honoré) et Charles Cahl (Port-Alfred).



M. ALBERT DUPERRE, président de la 8e campagne des prêts étudiants artisans au Saguenay.

"L'U.C.F.R. est l'association avec laquelle l'Eglise veut travailler"

-- Mgr M. Paré

par Lucien BOUCHARD

STE-CROIX. — "L'Eglise compte sur la femme : nous voyons en elle la mère de famille exemplaire, sans laquelle il est impossible de faire le bien tant dans les domaines naturels que surnaturels."

Prenant la parole devant les 800 congressistes de l'UCFR réunies hier au village de Ste-Croix, S. E. Mgr Marius Paré a souligné toute l'importance que revêtent, dans l'Eglise, la femme catholique et les mouvements dans lesquels elle exerce son activité.

La femme

L'évêque du diocèse de Chicoutimi a fait le panégyrique de la femme. Il a rappelé toute sa patience qui lui fait "remporter aujourd'hui les victoires qu'elle n'a pas remportées hier". Il lui échoit dans la société une tâche de tout premier plan, celle de l'éducation des citoyens de demain. "Reines du foyer, a affirmé Mgr Paré, les mères de famille ne doivent jamais oublier qu'elles ne nourrissent pas seulement les corps, mais aussi, et surtout, les âmes de ces jeunes enfants qui s'éveillent à la vie."

Pour lui, la mère est celle qui inspire toute la vie de l'être humain : l'âge du fils, de la fille importe peu. L'évêque a aussi rappelé que S.S. Jean XXIII ne manque jamais, lorsqu'il s'adresse à des parents, de souligner tous les dons spirituels que lui a transmis sa propre mère. "Il faut prendre conscience de la grandeur du rôle et des sacrifices auxquels la femme est conviée par sa destinée de mère. Je ne dis pas qu'il n'y ait que des sacrifices, a-t-il ajouté, mais je veux vous rappeler la noblesse de ces petits renoncements de tous les jours."

Dans l'esprit du prélat, la mère doit inculquer à ses enfants les principes élémentaires de la vie chrétienne : elle a le devoir de faire d'eux de véritables fils de l'Eglise. "Il existe aujourd'hui des croyants, et des pratiquants même, qui ne daignent pas vivre leur foi. Vos fils ne devront pas être de ces croyants à compartiments. Lorsqu'il s'agira de penser leurs actes et leur vie, il importe qu'ils aillent dans le sens de leur foi et de leur charité."

Mgr Paré a alors lancé un vibrant appel à la vie chrétienne : "Ne nous donnons pas comme fin de se recréer dans un sens discutable : il ne faut pas chercher cette sorte de plaisir où entre le péché". Faisant l'éloge de la vie simple et vertueuse menée par les véritables mères de famille, il a précisé : "Là où il y a le plus de tristesse ce n'est pas où l'on vit comme vous, c'est-à-dire, dans le bon Dieu et pour les âmes".

Le mouvement

L'évêque a par la suite salué dans l'UCFR "le mouvement sympathique à l'autorité par excellence". "L'UCFR est l'association avec laquelle l'Eglise veut travailler."

"Votre mouvement, par son esprit et l'orientation que vous lui donnez est d'une force inestimable : je pense, pour ma part, que c'est un de ceux qui peuvent faire le plus dans notre milieu et au dehors."

La première autorité ecclésiastique du diocèse s'est attachée ensuite à démontrer la primordialité de ce mouvement de femmes catholiques. "Lorsque je parle du rôle extrêmement important que joue votre mouvement, je vous assure que ce n'est pas de la littérature et encore moins un compliment de circonstances : c'est une réalité."

Chronique scoute

Les échos du Camporée diocésain se sont un peu dispersés depuis un mois mais la "Chronique Scoute" a cru devoir rappeler cette activité extraordinaire sous un fait nouveau.

En effet, on a parlé maintes et maintes fois de ce grand ralliement qui groupait au-delà de 300 scouts venant des différentes parties du diocèse. Ce qui surtout a attiré l'attention des gens, fut l'ampleur et la beauté du camp. Mais il n'en demeure pas moins que le succès du Camporee est dû en grande part à son organisation.

L'extraordinaire coopération des chefs des différentes troupes avec l'organisation diocésaine qui groupait les commissaires des trois branches et le commissaire Corriveau ainsi que tout l'effectif qui en fait partie a couronné le Camporee d'un succès éclatant. C'est ce travail dans l'ombre que la "Chronique Scoute" veut souligner.

Contactant le commissaire Corriveau dernièrement, il nous déclarait au sujet de cette activité : "J'en suis épaté et grandement satisfait. Je ne m'attendais pas à cela." Mais il s'empressait d'ajouter : "Je crois bien que le fait ne se répétera pas tous les ans : la préparation demande des années ..."

Malgré la somme de travail qu'une telle activité demande, nous serions fiers si elle se répétait tous les cinq ans ...

Remerciements

Un remerciement des plus chaleureux s'adresse aux routiers qui ont bien voulu apporter leur collaboration à la bonne marche du Camporée diocésain. En effet, par un travail soutenu et des plus utiles les routiers des différents clans d'Arvida, Jonquière et Chicoutimi, ainsi qu'Alma, ont su par leur service remettre à l'honneur la renommée de leurs clans respectifs. Nous les en félicitons donc, et, au nom de la branche éclaireur nous remercions ces frères scouts de la route, pour l'aide précieuse qu'ils ont apportée au Camporée.

Innovation des routiers

Pour la première fois dans l'histoire de la "route diocésaine", des routiers de Jonquière poussaient leur audace jusqu'au Mont Washington. Il s'agit en effet du clan St-Exupéry collège de Jonquière, qui, profitant des premiers jours de vacances se lança sur les routes américaines pour un voyage des plus profitables.

Ils rapporterent de ce séjour chez l'Oncle Sam, la valeur inestimable d'un contact avec une autre culture et l'enrichissement de nouveaux frères routiers qui d'ailleurs leur firent un accueil digne du scoutisme. Nous devons être fiers des frères routiers qui signalèrent la valeur de la "route" au Canada par leur esprit scout et leur bon vouloir. Nous les félicitons donc, et nous les invitons à continuer dans cette voie prometteuse.

Camps de formation

Vers la mi-août, plusieurs assistants et chefs des troupes de notre diocèse s'achemineront vers différents camps de formation.

Ainsi ce groupe de chefs encore avides de connaitre à fond leur scoutisme, pourront s'en donner à coeur joie au camp "Radisson" et au camp "Dollard". Les chefs de ces camps enseigneront à leurs campeurs l'utilité de la connaissance de notre mouvement, de la technique, du bon exemple, de la fraternité, enfin tout pour devenir un intrépide chef des scouts.

Nouveau programme

Même si le mouvement scout se trouve un peu en vacances, les commissaires de chaque branche préparent le programme d'équipe qui entrera en vigueur en septembre prochain, par la journée diocésaine.

Le 25 mars 1962

Grande journée de solidarité catholique

STE-CROIX. (L. B.) — L'Association régionale des femmes catholiques rurales tiendra, le 25 mars prochain, une grande journée de solidarité catholique féminine.

On a décidé au congrès d'hier, que durant cette journée, les 2,252 membres des cercles de la région se joindront au 36,000,000 de femmes qui font partie d'associations catholiques à travers le monde.

On a pris cette initiative afin "d'élever les préoccupations des femmes de la région à l'échelle internationale". "Le monde est petit, de nos jours, et il faut se rendre compte que nous sommes des parties intégrantes de la communauté humaine", a fait remarquer une des "marraines" de la résolution.

Durant cette journée, des prières spéciales seront dites par les différents cercles aux intentions de toutes les femmes catholiques du globe.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitol : (du 29 au 4 août) Les frangines, avec Dora Doll, Louis Seigner et Maryse Martin: Terreur sur Paris, avec Gisèle Trowe et Richard Lauffen.
Cartier : (Du 30 au 5 août) G.I. Blues, avec Elvis Presley; Le coup de l'escalier, avec Harry Bellafonte et Robert Ryan.
Imperial : (Du 29 au 4 août) La loi du vice, avec Barbara Rutting et Yvon Desny; Je mourrai pour toi, avec Sylvia Pinal.

BAGOTVILLE

Saguenay : (Du 1 au 4 août) Dieu seul le sait, avec Deborah Kerr et Robert Mitchum. La route joyeuse, avec Gene Kelly et Barbara Laage.

JONQUIERE

Bellevue : (2-3-4) : G. I. Blues, avec Elvis Presley; Le soleil s'éveille aussi, avec Tyrone Power, Ava Gardner, Mel Ferrer.
Centre : (2-3-4) Ma tante, avec Rosalind Russel: L'Allée sanglante, avec John Wayne, Lauren Bacall.

KENOGAMI

Princess : (2-3-4) Five branded Women, avec Manganon, Vera Miles, Jeanne Moreau; Heller in pink tights, avec Sophia Loren, Anthony Quinn.

ARVIDA

Palace : (2-3-4) Revolt at Fort Laramy avec John Dehner: The Hoodlum priest avec Don Mirray.

ROBERVAL

Diana : (2-3) S.O.S. Pacific. (En français), avec Pier Angeli, Eddie Constantine, Eva Bartok.

ALMA

Alma : (2) Ca va être ta fête, avec Eddie Constantine: Quai du point du jour, avec Danny Carrel, Raymond Bussières.
Canadien : (2) Les monstres de l'île en feu, avec Ward Ramsey, Gregg Martell: L'inconnu du ranch, avec Macdonald Carey, Patricia Medina.

ST-FELICIEN

Théâtre St-Félicien : (2-3-4-5) Les yeux de l'amour, avec Danielle Darrieux, Jean-Claude Brialy; Américain bien tranquille, Claude Dauphin, Giorgia Moll.

De Québec

Approbation du budget de la comm. scolaire de Bagotville

BAGOTVILLE. (C.W.) — Le budget équilibré de la Commission scolaire de la ville de Bagotville, pour l'exercice financier 1961-62, qui a été présenté lors d'une récente réunion et qui s'établit à $261,064, a été approuvé par le département de l'Instruction publique et la Commission municipale de Québec.

Des lettres d'approbation portant les signatures de M. Omer-Jules Desaulniers, surintendant du Conseil de l'Instruction publique, et de M. Roger Desaulniers, de la Commission municipale, ont été lues lors d'une longue assemblée d'ajournement. On sait que le budget, qui excède de $37,000 celui de l'an dernier, ne comporte aucune augmentation de la taxe foncière et le taux demeure à $1.70 du $100 d'évaluation, plus une taxe spéciale de .10, qui existait l'an dernier.

Les commissaires de Bagotville ont procédé, hier soir, à l'engagement de nouvelles institutrices, qui rempliront les cadres du personnel enseignant pour la prochaine année scolaire. Il y aura 11 professeurs religieux et religieuses, plus un religieux spécialiste en anglais, 29 institutrices, un professeur laïque ainsi qu'une autre spécialiste en anglais, Mme Austin Francis, dont l'engagement a été ratifié lors de l'assemblée.

La Commission scolaire de la paroisse de Bagotville a fait parvenir une lettre à la Commission de la ville, par laquelle elle lui fait connaitre son intention de payer les $10 exigés comme contribution pour les enfants de la paroisse qui fréquenteront les écoles de la ville au degré secondaire; mais la paroisse refuse de payer un montant égal pour ceux qui fréquenteront les classes du cours primaire.

Les commissaires de la ville n'ont toutefois pas changé leur décision; car ils considèrent qu'il en coûterait beaucoup plus cher dans les écoles de l'extérieur.

Obédiences chez les Jésuites

CHICOUTIMI. (A.J.) — Les obédiences ont été distribuées chez les RR. PP. Jésuites. A la villa Saint-Ignace, maison des retraites fermées de Val Racine, il n'y a qu'un changement : le père Paul-Etienne Beaulieu est assigné à la villa Manrese de Québec.

Le R. P. Gabriel Desjardins demeure supérieur. Il a comme assistant le père Wilfrid Morin. Les prédicateurs demeurent les pères Antonio Dragon et Antoine Pelletier, avec le père Roger Grisé, qui vient remplacer le père Beaulieu. Le père Eugène Deslauriers demeure aux confessions et consultations au parloir de la maison. Le père Gérard Lavigne est toujours l'aumônier diocésain des Ligues du Sacré-Coeur. Enfin, le frère Louis Riverin demeure auxiliaire des Pères.



LA TORNADE A PASSE PAR LA — Voici des dégâts causés par la tornade qui s'est abattue sur la région du Lac-St-Jean. Une grange a été complètement démolie chez M. Isidore Plourde, dans le rang 7 d'Alma.

Bureau de Chicoutimi : 339 est, rue Racine
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 155, rue St-Dominique
TELEPHONE : Li. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

SAGUENAY LAC ST-JEAN

DISTRIBUTION : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-1157; ARVIDA : LI. 8-5444; ROBERVAL : TEL. 272; DOLBEAU : TEL. 1288; ST-FELICIEN : TEL. 1143
NOUVELLES : PORT-ALFRED-BAGOTVILLE : LI. 4-2278; LI. 4-4647; ARVIDA : LI. 8-6861; LI. 8-6327; ROBERVAL : TEL. 928.

Ce soir, le Kénogami affrontera le Jonquière

Victoires d'Arvida sur le Kénogami et du Chicoutimi sur le Jonquière

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

A bâtons rompus

par **Gérard POTVIN**

La région aura une délégation particulièrement intéressante, au prochain marathon de la traversée du Lac St-Jean à la nage. Il est maintenant officiel que le groupe des quinze, admis pour cette compétition cette année, comportera quatre figures de chez nous. Ce sont Robert Cossette de Chicoutimi, Robert Bouchard d'Hébertville, Armand Cloutier d'Arvida et Gabriel Belleau de Ste-Hedwidge.

De Robert Cossette on a déjà dit de très belles choses, concernant son courage indomptable et ses grands mérites. Après avoir conquis le lac St-Jean à trois reprises, on se demande pas s'il pourra répéter son exploit. On est surtout porté à croire qu'il dépassera en rapidité, cette année, tout ce qu'il a fait précédemment. Ceux qui ont vu Robert Cossette à l'oeuvre, le disent plus en forme que jamais, et soutiennent qu'il n'a jamais été aussi rapide. Il sera donc intéressant de le voir à l'oeuvre, samedi prochain.

Selon nous, Robert Bouchard d'Hébertville, doit être considéré comme un candidat qui s'est livré à un entraînement intensif peu ordinaire. En effet, le jeune athlète d'Hébertville, a passé l'hiver, en partie, à travailler sous la direction du réputé Jos Lachance, à la piscine du Palais Montcalm de Québec. Le progrès qu'il avait alors réalisé était marqué. Mais Robert Bouchard ne s'est pas arrêté là. En effet, depuis quelques semaines, il s'est rapporté à André Quirion, professeur en éducation physique à la commission scolaire d'Alma, et là encore le jeune Bouchard a marqué d'autres points en sa faveur.

Dans les premières semaines de cet entraînement immédiat, Quirion a exigé beaucoup de son jeune protégé, le soumettant au moins à deux heures d'entraînement quotidien, dans la vaste piscine d'Alma. Dès que la chose fut possible, Quirion demanda à Bouchard de sauter dans le lac St-Jean, presque tous les jours, dans l'après-midi, et les séances de fin de semaine étaient surtout longues et exigeantes.

Avec tout ceci, André Quirion est un homme très confiant de voir Bouchard traverser le lac St-Jean samedi. Quirion soutient que son élève est dans une forme très à point et que le porte-couleurs du poste CFGT saura faire honneur à ses concitoyens.

Un autre nageur qui fait son entrée dans les grandes compétitions, c'est Gabriel Belleau, de St-Edwidge. Le sportif Martin Bédard de Roberval, qui dirige son entraînement, ne tarit pas d'éloges à son sujet. Selon Bédard, Belleau a pour lui toutes sortes de qualités qui l'aideront à faire sa marque comme nageur de longue distance : "Il est grand, élancé, et sait mettre à profit toutes les ressources de son corps".

Martin Bédard est un autre entraîneur très confiant de voir son protégé se présenter à Roberval, samedi après-midi. Pas question ici d'exiger de la rapidité pour compétitionner avec les grands noms internationaux. Le fait de traverser la vaste nappe d'eau serait déjà toute une récompense pour le jeune athlète de Ste-Edwidge.

Enfin, la délégation de la région se compose d'Armand Cloutier d'Arvida. De celui-ci également, on dit beaucoup de bien, et il n'y aura rien de surprenant à le voir réussir l'exploit de 24 milles du 5 août prochain. Cloutier a déjà à son actif plusieurs exploits d'endurance et le dernier lui a permis de tenir le coup presque jusqu'à la fin, lors du récent marathon d'Atlantic City, il faudra donc surveiller de près le comportement du représentant de la ville de l'aluminium, samedi.

A ces quatre nageurs de chez nous, nous présentons nos meilleurs voeux de succès.

ARVIDA. **(P. B.)** — En se permettant 12 erreurs, le Kénogami a lamentablement figuré sur le terrain, et les Arvidiens en ont profité pour remporter une victoire de 10 à 5, hier soir, au stade du parc central d'Arvida.

L'artilleur Benoit Langlois a bien espacé les 6 coups sûrs qu'il a alloués à l'adversaire pour enregistrer son quatrième gain contre deux revers. Le jeune Rodrigue Labrecque a fait ses débuts au monticule pour le Kénogami, mais a dû encaisser le revers bien qu'il fut remplacé à la quatrième par Jean-Jacques Gaucher.

Les bévues du Kénogami ont grandement facilité la cause du club d'Arvida. En effet, les protégés d'Alarie Rivard ont compté 4 points sur des coups sûrs, alors que les 6 autres le furent sur des mauvais jeux de l'adversaire.

Le champ intérieur du Kénogami a été lamentable dès le début de la rencontre, ce qui a changé l'allure de la joute. En plus d'être caractérisée par les erreurs, cette joute a permis à l'officiel Marlo Lavoie d'expulser du jeu deux joueurs pour avoir trop argumenté. L'arrêt-court Jean-Marie Vigneault, du Kénogami, a protesté trop énergiquement alors que Raymond Bilodeau, d'Arvida, a bousculé l'arbitre, ce qui lui vaudra peut-être une suspension de trois joutes.

Kénogami a ouvert le pointage sur un circuit de Jean-Claude Bourgeois et a ajouté un autre point à la manche suivante sur un triple de Rodrigue Langevin. Les protégés de l'instructeur Rodrigue Langevin sont revenus dans la lutte à la 6e manche en ajoutant trois autres points sur un double de Rodrigue Labrecque.

Arvida a profité de quatre erreurs du Kénogami dans la manche initiale pour compter trois points. L'artilleur Benoit Langlois a ensuite croisé le marbre sur un simple de Gratien Guimond. Le club Arvida a effectué un ralliement de quatre points à la troisième manche sur deux erreurs de l'adversaire et des coups sûrs de Jean-Marie Paquet et Jacques Veilleux.

Les jeunes M. Sénéchal, J. M. Paquet et J. Veilleux ont été les plus efficaces au bâton, hier soir pour le club Arvida, avec chacun un simple et un double. Le pilote Rodrigue Langevin, du Kénogami, a retrouvé son aplomb au bâton avec deux triples, alors que le joueur de premier but, Jean-Claude Bourgeois, a cogné son 4e circuit de la saison.

SOMMAIRE

Kénogami	110 003 000—	5	6 12 6
Arvida	314 000 110—10	9	2 8

Lanceur gagnant : Benoit Langlois ; Receveur : J.-M. Paquet.
Lanceur perdant : Rodrigue Labrecque ; Receveur : Gaston Desjardins.

A Jonquière

JONQUIERE. **(R.H.)** — Un barrage de 18 coups combinés à six erreurs du Jonquière a permis au Chicoutimi de se mériter un gain de 13 à 6, hier soir, au stade Richard Desmeules. Claude Lizotte qui a officié au monticule durant tout le match, a effectué huit retraits au bâton, tout en n'accordant qu'un but sur balles.

Le Jonquière a débuté sur un bon pied dans la première manche, alors qu'il a croisé le marbre à cinq reprises, à la faveur de quatre coups sûrs et de deux erreurs du Chicoutimi. Cependant, le "vent à tourné" par la suite, et les vainqueurs ont égalisé le pointage dans les deuxième et troisième manches. La victoire a été assurée dans la quatrième reprise alors que les meneurs du circuit ont marqué quatre autres points pour prendre une avance qui ne fut jamais menacée par la suite.

Les frappeurs de Chicoutimi s'en sont donné à coeur joie contre les quatre artilleurs qui ont paradé au monticule pour les Jonquiérois. André Desjardins qui a débuté au monticule a cédé sa place à Jean-Paul Girard dans la troisième manche. Ce dernier devait être remplacé par son homonyme, Claude, mais Thomas-Louis Savard dut venir à la rescousse à la huitième manche.

Les deux instructeurs en présence, Don Kelley et Louis Girard se sont montrés quelque peu impatients au cours de la rencontre. Après que Kelley fut averti par l'officiel Gilles Marquis, Louis Girard, le mentor du Jonquière a été expulsé de la joute. C'est donc dire que l'équipe disputera sa prochaine rencontre sous la direction du vétéran Jean-Paul Tremblay.

Jean-Yves Loubier et André Villeneuve ont dirigé l'attaque de vainqueurs avec chacun trois coups sûrs, pendant que Yves Vaillancourt, Benoit Langlois, Claude Lizotte, André Langlois et Yvon Grenon en récoltaient chacun deux, dont un double pour Grenon. Frank Lavoie et Jean-Paul Collard réussirent les autres coups valables du Chicoutimi.

Gilles Deschênes et Jocelyn Gagnon ont également cogné 3 coups sûrs pour le Jonquière. Yvon Villeneuve a placé la balle en lieu sûr à deux reprises, les autres coups valables appartenant à François Bourque et Jean-Paul Tremblay.

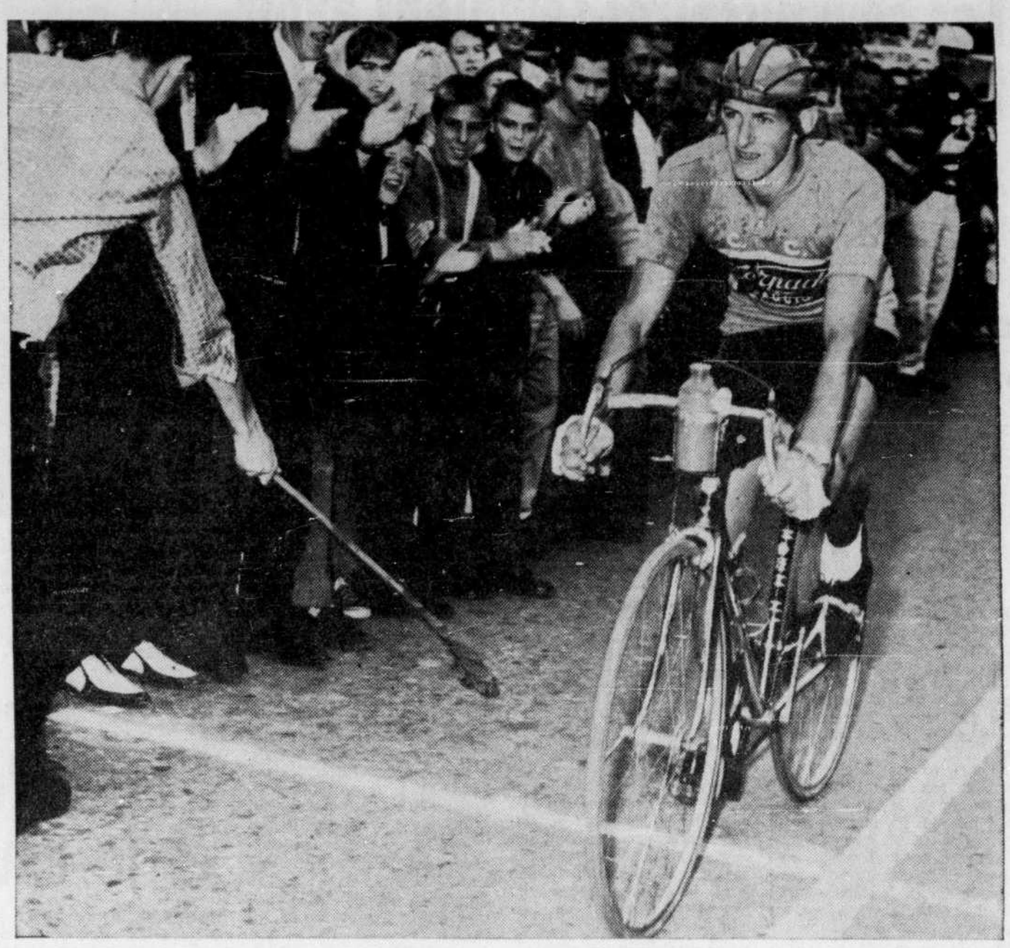
Sommaire

Chicoutimi	023-421-010	13-18-5-10
Jonquière	300-000-001	6-10-6-10

Lanceur gagnant : Claude Lizotte, receveur : Yvon Grenon.
Lanceur perdant : Jean-Paul Girard 3-2; A. Desjardins, Claude Girard. T.-Ls. Savard. Receveur : François Bourque.

Ce soir, le Jonquière se rendra au stade municipal de la rue Cabot pour affronter le Kénogami de l'instructeur Rodrigue Langevin. Le Kénogami qui a subi la défaite, hier soir, à Arvida, ne possde plus que de faibles chances mathématiques de participer aux séries éliminatoires.

Les joueurs du gérant Paul Villeneuve sont actuellement postés à 6½ joutes des Athlétiques d'Alma en quatrième position n'ayant plus que neuf rencontres à disputer. Le vétéran Robert Bouchard officiera probablement pour Jonquière, tandis que Rodrigue Langevin pourrait bien faire appel à Jean-Jacques Gaucher pour débuter la rencontre.



LE TOUR CYCLISTE DU SAGUENAY a remporté un vif succès en fin de semaine. Yvon Fortin, d'Alma, n'a eu aucune difficulté à vaincre les 16 autres participants du marathon et il s'est présenté à Alma avec une forte avance sur le deuxième concurrent, Doris Gagnon, de Chicoutimi. Yvon Fortin a mis 3 heures 36 minutes à compléter l'épreuve de 75 milles.

Dans l'Intermédiaire

Claude Flamand domine la liste des frappeurs

JONQUIERE. **(R. H.)** — Claude Flamand, des Braves de Ste-Marie, domine la liste des frappeurs de la Ligue Intermédiaire de baseball, avec l'excellente moyenne de .415. Charles-Emile Wagner et Gaétan Duchesne, des Dodgers, le talonnent toutefois de près avec des fiches respectives de .407 et .400.

Wagner domine pour les trois buts et les circuits avec 4 et mène le bal au domaine des points produits avec 34. Maurice Tremblay, des Dodgers, a récolté le plus grand nombre de coups simples, soit 23. Chez les lanceurs, Ghislain Lapointe affiche présentement la meilleure fiche avec 7 gains et un seul revers. Ghislain Bergeron vient au second rang avec 5 victoires et une défaite, suivi de Jean-Noël Larouche, 6-4, et Georges Goyetche, 4-2. J.-N. Larouche domine pour les retraits au bâton avec un total de 75.

CLASSEMENT

Braves	16	7	.695	—
Dodgers	14	12	.538	3½
J. Gagnon	12	13	.480	5
Indiens	6	16	.372	9½

LES FRAPPEURS
(Plus de 50 apparitions)

C. Flamand (Braves)	.415
C. E. Wagner (Dodgers)	.407
G. Duchesne (Dodgers)	.400
C. Palin (J. Gagnon)	.392
G. Rivard (Braves)	.388
R. Martel (Indiens)	.356
C. Goulet (Indiens)	.354
J.-P. Fortin (Dodgers)	.353
M. Tremblay (Dodgers)	.344
F. Côté (Braves)	.340

Selon l'UCFR

Techniciennes en art ménager obligatoires

STE-CROIX. **(L. B.)** — Le département de l'Instruction publique sera prié d'obliger toutes les commissions scolaires de retenir les services de techniciennes en art ménager.

En adoptant cette résolution, les congressistes de l'U.C.F.R. ont précisé que l'apprentissage joue un grand rôle dans la formation d'une maîtresse de maison. Elles ont ajouté que les mères de famille de demain auront avantage à se préparer le plus adéquatement possible à remplir leur rôle.

"Cette obligation supplémentaire qu'on imposerait aux commissions scolaires n'engendrerait que des bons effets", ont affirmé, hier, les membres de différents cercles.

René Tremblay à la vice-présidence

M. Laurent Bouchard a été porté à la présidence des Marquis de Jonquière

JONQUIERE. **(R. H.)** — M. Laurent Bouchard a été porté à la présidence de l'équipe des Marquis de Jonquière, lors de l'assemblée de la direction, hier soir, au Palais des Sports. Le nouveau président succède à M. René Harvey qui a remis sa démission au terme de la dernière saison.

René Tremblay remplacera M. Bouchard à la vice-présidence, tandis que Constant Bergeron continuera à assumer la trésorerie. MM. Pierre Villeneuve et Grégoire Leblanc demeurent directeurs, tandis que M. l'abbé Roland Larouche agira à nouveau comme aviseur moral.

La publicité sera à nouveau confiée au commentateur sportif Jean Martin.

Guy Gareau, qui avait été promu à la gérance, la saison dernière, conservera son poste cette année. Quant au choix de l'instructeur, la question sera vidée lors de la prochaine assemblée du bureau de direction, mardi prochain, le 8. On procédera également lors de cette prochaine assemblée, à la nomination de trois nouveaux directeurs.

On sait que trois membres de la direction ont remis leur démission. Outre l'ex-président M. René Harvey, M. Marcel Robert, nouvellement élu à la président du circuit junior régional, et M. Fernando Dicaire avaient abandonné leur travail au sein de l'exécutif.

Nous connaîtrons donc trois nouveaux directeurs à la suite de cette assemblée. Il est possible que deux d'entre eux soient choisis parmi les candidats de Kénogami, puisque l'équipe représente les deux villes-soeurs. En ce qui concerne l'instructeur, les dirigeants de l'équipe décideront si Marcel Dufour conservera son poste, ou s'il sera remplacé. Il est cependant plus que probable que Dufour reviendra la saison prochaine.

Les inscrits à la piste de Jonquière

JONQUIERE. **(R. H.)** — Voici la liste des inscrits au programme de courses sous harnais présenté ce soir à la piste de Jonquière.

Courses 1-4 — D-2
Trot et Amble — $250

1—Gene L Todd, (R. Savard)
2—Easter Volon, (R. Jomphe)
3—Victory Hal, (J. Riverin)
4—Renée, (N. Tremblay)
5—Apache Pass,
6—Dudley Tass,
7—Sparky G. (E. L. Bouchard)
8—Rocket Express, (R. Marchand)

2e Course — D-2
Trot et Amble — $125

1—Limestone, (R. Marchand)
2—Miss Royal Grattan, (R. Jomphe)
3—Count Ferland, (R. Dufour)
4—Potemkin Trust, (B. Bérubé)
5—Graphite,
6—Sky Thunder, (J. J. Gilbert)
7—Doctor Glen, (N. Tremblay)

3e course — D-3
Trot et Amble — $100

1—Roger Bumaps, (J. C. Gauthier)
2—Dan Jester, (J. Pilote)
3—Uessie's Princess, (R. Marchand)
4—Miss Royal Patch, (N. Tremblay)
5—McKenney Direct,
6—Garner Bay, (R. Jomphe)
7—The Great Patch, (J. Riverin)
8—Accent, (R. Dufour)

Courses 5-8 — D-1
Amble — $300

1—Secret Agent, (A. Jean)
2—Follow Me, (M. Devost)
3—Sandy B Hal, (J. Riverin)
4—Smookey Diamond, (S. Brassard)
5—Success Harry, (R. Savard)
6—Efred Elkington, (G. Kérouack)
7—Phillip L. (R. Dufour)
8—Flashy Hall,

Course 6 — D-3
Trot et Amble — $100

1—Rochester, (J. Riverin)
2—Little Dutch Girl, (E. Brochu)
3—Mer Magic, (R. Jomphe)
4—Royal Will, (G. Michaud)
5—Highway Exp., (J.-G. Tremblay)
6—Miss Royal Belwin, (R. Dufour)
7—Bobby Hal Scott, (L. Carrier)
8—Ida Direct, (E. L. Bouchard)

7e Course — D-1
Amble — $175

1—Federal Dale, (R. Dufour)
2—Kenney Volo, (E. L. Bouchard)
3—Mystic Man, (J. M. Gaudreault)
4—Indian Jester, (R. Jomphe)
5—Viola Scott, (V. McCarvill)
6—Captain X, (L. Carrier)
7—Josedale Attorney, (M. Devost)
8—Shadydale Noble, (R. Juneau)

9e course — D-1

1—My Gun, (J. Belley)
2—White Flame, (R. Savard)
3—Poplar Tar Heel, (R. Jomphe)
4—Famous Cardinal, (V. McCarvill)
5—Hokie,

10e course — D-3
Trot et Amble — $100

1—Miss Brakefield, (G. Michaud)
2—Arnold Direct, (G. Kérouack)
3—Miss Laviolette B, (R. Marchand)
4—Emett Hanover, (N. Tremblay)
5—Queen Ace, (R. Jomphe)
6—Lucille Royale, (V. McCarvill)
7—Baldie Lee, (L. Riverin)
8—Ima Fingo,

Ligue senior de baseball

Nouveaux records en perspective avec 111 joueurs sur les listes

JONQUIERE. **(R.H.)** — Un total de 111 joueurs ont été placés sur les listes de protection des équipes de la Ligue senior régionale de baseball, en date du 15 juillet dernier. Les Athlétiques d'Alma se sont assurés des services du nombre maximum de porte-couleurs, soit 25. Kénogami en a protégé 24, Arvida 22, Jonquière et Chicoutimi, chacun vingt.

Voici la liste des effectifs de chacun des clans du circuit Yvon Martel :

KENOGAMI

André Bouchard, Ghislain Bergeron, Jean-Claude Bourgeois, Jérôme Bourgeois, Claude Cyr, Gaston Desjardins, Bernard Gagnon, Jean-Jacques Gaucher, Thommy Horton, Gilles Jomphe, Gérard Julien, Rodrigue Labrecque, Rodrigue Langevin, Ghislain Lapointe, Yves Lessard, Guy Ouellet, André Pellerin, Claude Roy, Charlie Reid, Yvan Tremblay, Réjean Tremblay, Jean-Marie Vigneault, Yvon Vigneault, Ghislain Otis.

ALMA

Jacques Allard, Jean-Yves Bélisle, Noël Belley, Jules Blackburn, Gaétan Bouchard, Guy Bouchard, Henri Briand, Sabin Collard, Arthur Fitzpatrick, John Fluke, Camille Fortin, Ghisl. Fournier, Régis Harvey, Gaston Larouche, David Noël, Jean-Yves Potvin, Jules Racette, Jules Savard, Donald Scullion, Luc Tessier, Claude Tremblay, Gonzague Tremblay, Rodrigue Tremblay, Raymond Villeneuve, Roger Villeneuve.

ARVIDA

Boyd Arseneault, Raymond Bilodeau, Gerry Brassard, Jean-Marie Beaulieu, Jules Gagnon, Gratien Guimond, Claude Hardy, Jacques Lacoursière, Robert Lafontaine, Robert Lafontaine, Benoit Langlois, Jean-Marie Paquet, Albert Paquet, Albert Pedneault, Alarie Rivard, Gordon Roberts, Yves Savard, Patrick Simard, Marcel St-Amand, Marcel Sénéchal, Raymond Tremblay, Paul-Henri Turbide, Hugh Vernon, Jacques Veilleux.

JONQUIERE

Jules Bergeron, Robert Bouchard, Roger Bouchard, François Bourque, Léon Coulombe, Gilles Deschênes, André Desjardins, Guy Desmeules, Jacques Desmeules, Jocelyn Gagnon, Claude Girard, Jean-Paul Girard, Louis Girard, Paul Julien, Pierre Lechensky, Jean-Paul Tremblay, Thomas-Louis Savard, Jean-Paul Savard, Yvon Villeneuve, Raymond Voyer.

CHICOUTIMI

Clairmont Cloutier, Jean-Paul Collard, Marcel Collard, Maurice Maurice Gagnon, André Gaudreault, Yvon Grenon, André Langlois, Bernard Langlois, Carol Langlois, François Lavoie, Claude Leclerc, Claude Lizotte, Jean-Yves Loubier, Serge Morin, Harvey Oliver, André Ringuette, Clément Savard, Yves Tremblay, Yves Vaillancourt, André Villeneuve.

Les circuits . . .

Le troisième but Frank Lavoie, du Chicoutimi, possède de bonnes chances d'égaliser ou d'établir un record pour le nombre de coups de circuit réussis en une saison dans la Ligue sénior régionale. Ce cogneur de longue distance a déjà récolté six quatre buts au 30 juillet, et il ne lui en manque plus qu'un pour égaliser son propre record, et celui de la Ligue, établi en 1955, alors qu'il évoluait dans l'uniforme des Arvidiens. Avec encore deux circuits, au cours des six dernières rencontres, Lavoie réussissait une nouvelle marque. Il est suivi en ce domaine par Claude Lizotte, avec 5, et Rodrigue Langevin, 4. Les quatre buts par équipe, à date, s'établissent comme suit : Chicoutimi, 19; Kénogami, 13; Alma et Jonquière, 4; Arvida, 3.

Meilleur artilleur . . .

Un autre porte-couleurs du Chicoutimi, André Ringuette, pourrait bien établir de nouveaux records chez les lanceurs de la ligue. En date du 1er août, cet artilleur droitier avait remporté 13 gains et n'avait subi qu'une seule défaite. Il peut établir un nouveau record pour le nombre de victoires en une seule saison, soit 14, marque établie par Robert Bouchard, du Kénogami, en 1956.

Ringuette pourrait aussi obtenir la meilleure moyenne pour un lancer, s'il continue de remporter ses joutes. Le meilleur pourcentage d'un lanceur est détenu par André Desjardins, de Jonquière, qui a terminé la saison dernière avec 13 gains et une défaite, pour une moyenne de .928. André Ringuette a obtenu la victoire dans un peu plus de la moitié des triomphes de son équipe, à date. Le Chicoutimi a encore dix rencontres à disputer, et ce lanceur aura encore l'opportunité de se faire valoir.

Un triple-jeu . . .

Après la joute sans point ni coup sûr réussie par John Fluke, d'Alma, un autre exploit digne de mention a été effectué lors de la rencontre Kénogami à Chicoutimi, le 27 juillet dernier; il s'agit d'un triple-jeu. Cette pièce défensive parfaite a été effectuée par l'entremise des trois joueurs du Kénogami, à la huitième manche. Le tout s'est déroulé alors que le Chicoutimi avait posté trois coureurs sur les sentiers, avec aucun retrait. André Villeneuve venant au bâton, frappa un coup difficile attrapé par l'arrêt-court, Jean-Marie Vigneault. Vigneault a relayé au troisième but, Yvon Vigneault, qui a complété le truc en lançant au deuxième coussin pour prendre un autre coureur en défaut.

De mémoire, deux autres triples-jeux avaient été réussis dans le passé. Les grands responsables en furent Armand Bourdon, à Kénogami, et Harry Hicks, à Jonquière.

Points comptés . . .

Le Clan chicoutimien a croisé le marbre le plus souvent depuis le début de la présente saison. Les protégés de Don Kelley ont enregistré 240 points. Jonquière vient au second rang avec 182 points, Kénogami, 169, Alma, 159, et Arvida 143. Le Chicoutimi a donc compté au rythme de sept points par rencontre.

Après les rencontres de la dernière fin de semaine, 73 joutes ont été disputées dans le circuit, sur une possibilité de 100. La belle température des trois dernières semaines a permis de rattraper quelque peu le retard subi au début de la saison. Si toutes les joutes sont présentées d'une façon régulière d'ici le milieu d'août, à la fin de la campagne régulière, le calendrier n'aura subi aucun retard. Les dirigeants du circuit entrevoient entreprendre les éliminatoires dans la semaine du 20 août.

Voici la cédule revisée pour les prochaines semaines :

Lundi, 31 juillet — Chicoutimi à Alma ; Arvida à Kénogami. Une reprise, 8 juillet.
Mardi, 1er août : Chicoutimi à Jonquière ; Kénogami à Arvida.
Mercredi, le 2 août — Arvida à Alma ; Jonquière à Kénogami.
Jeudi, 3 août — Chicoutimi à Arvida ; Jonquière à Alma.
Samedi, 5 août — Kénogami à Alma. Reprise du 28 juin. Arvida à Jonquière, reprise du 16 juil.
Dimanche, 6 août — Kénogami - Jonquière ; Alma à Chicoutimi.
Lundi, 7 août — Arvida à Kénogami ; Alma à Jonquière, reprise du 25 juillet.
Mardi, 8 août — Alma à Arvida ; Chicoutimi à Jonquière.
Mercredi, 9 août — Alma à Jonquière ; Chicoutimi à Arvida, reprise du 25 juillet.
Jeudi, 10 août — Kénogami - Arvida ; Jonquière à Chicoutimi.
Samedi, 12 août — Arvida à Kénogami, reprise du 4 juillet.
Dimanche, 13 août — Chicoutimi à Alma ; Arvida à Jonquière.
Lundi, 14 août — Arvida à Chicoutimi ; Alma à Kénogami.
Mardi, 15 août — Kénogami à Arvida, reprise du onze juillet.
Mercredi, 16 août — Arvida à Kénogami, reprise du 10 juillet.

A la Ligue de tennis

Marc Tremblay est la sensation de l'année

PORT-ALFRED. **(W. G.)** — Marc Tremblay, le valeureux porte-couleurs de l'équipe C.T.C. de Chicoutimi, s'est avéré le meilleur joueur et la sensation de la Ligue régionale de tennis. Actuellement, l'équipe du capitaine du Jacques-Raymond a terminé la saison régulière en troisième position et dans les éliminatoires qui débuteront bientôt, le C.T.C. affrontera le détenteur de la tête du classement soit le Bagotville, largement favori, ou le Kénogami dont les chances mathématiques dépendent d'un ou plusieurs revers du Bagotville. Tard, hier soir, les rencontres Kénogami à Chicoutimi-Nord et Bagotville à Jonquière, n'étaient pas terminées à l'heure du couvre-feu de LA PRESSE.

Les résultats de ces parties, les dernières du calendrier régulier, feront connaître définitivement le champion du circuit Jos. Haddad. Déjà, on sent la fièvre du détail qu'on prédit être le plus contesté dans l'histoire du tennis régional. On sait qu'il opposera les clubs des première et troisième positions pendant que le second se mesurera au finissant du 4e rang.

Marc Tremblay nous confiait hier, qu'il a connu la meilleure saison de sa carrière et qu'il se sent en excellente condition physique. Tremblay n'a pas connu la défaite de la saison et le capitaine Jacques Raymond, ainsi que le président Pat Ouellet, attendent beaucoup de Marc pour les simples. Il a même triomphé du champion Jean-Claude Basque. Tremblay succède ainsi à Michel Dufour, de Grande-Baie, qui avait affiché une performanche identique précédemment.

Un autre représentant du C.T.C. qui mérite une mention spéciale, est le vétéran Gontrand Ouellet, à qui on accorde des chances d'obtenir des suffrages au titre de joueur le plus utile. Ouellet a bien fait en simple mais dans les doubles, il s'est tout simplement surpassé.

Chez le Bagotville, le capitaine Paul-André Vandal, ne s'inquiète nullement des prochaines séries éliminatoires où, dit-il, "mes joueurs seront à leur meilleur pour décrocher un autre titre." Si jamais, une finale se dispute entre Bagotville et Kénogami, eh bien, ce sera quelque chose à voir, car Kénogami possède lui aussi ses vedettes avec Jean-Claude Basque, Paul Driscoll et Pierre Harvey. Bagotville répliquera avec Michel Dufour, Jean Délisle, René "Tony" Lavoie et les frères Tremblay, Armand-Léon et Jean-Luc.

Il reste maintenant à analyser les chances du Chicoutimi-Nord. Au début de la saison, Adéodat Fillion disait justement qu'il développait les jeunes et que pour une première année, il ne pouvait s'attendre à des miracles. "Tout de même, mes joueurs ont bien fait jusqu'à maintenant, et nous lutterons jusqu'à la fin avant de succomber." Yves Charbonneau, Raymond Casgrain et le capitaine Fillion s'avèrent les meilleures raquettes du Chicoutimi-Nord.

Voici le classement avant les parties hier soir :

	G	P	PG	PP	Pts
Bagotville	6	1	24	11	24
Kénogami	5	2	23	12	23
C.T.C. Chicoutimi	5	3	22	18	22
Chicoutimi-Nord	5	13	20	15	15
Jonquière	0	7	6	29	6

LA PRESSE
en VACANCES avec VOUS



RETOURNEZ CE COUPON
directement ou par l'entremise de votre dépositaire, quelques jours à l'avance.

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA PRESSE Limitée
Case postale 6041, Montréal

Veuillez m'expédier LA PRESSE durant ..... semaines, commençant le ..... à 30¢ par semaine (Canada) ou 40¢ (Etats-Unis).

NOM .....

ADRESSE .....

S.V.P. joindre votre remise par chèque ou mandat postal

LA MAURICIE

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE : 452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

A la commission scolaire du Cap

Les commissaires semblent avoir tendance à se réunir à huis clos

CAP-DE-LA-MADELEINE. (Y. F.) — Il est question depuis plusieurs mois que la Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine entreprenne incessamment la construction de trois écoles dans la ville-soeur, mais il semble qu'aucune démarche n'ait encore été faite dans ce sens, si l'on en croit les propos de messieurs les commissaires.

Par ailleurs, l'assemblée régulière de la commission scolaire, qui devait être tenue hier à 8 h. n'a débuté, comme il arrive assez souvent, qu'à 9 h. 10.

La raison, c'est que les commissaires ont reçu, en comité privé, la visite de M. Maurice Denoncourt, architecte, et celle de M. Charles Vincent, président de la Ligue des propriétaires de Ste-Madeleine.

Pour quelles raisons MM. Denoncourt et Vincent se sont-ils déplacés pour rencontrer les commissaires ? Les journalistes l'ignorent car ils ne sont pas admis à ces entrevues qui se déroulent dans le bureau du président. Cependant, tout porte à croire que la construction des trois écoles aurait été le principal sujet de conversation, même si on n'y a pas fait allusion à la salle publique.

A la sortie des commissaires du bureau du président, le commissaire Paul Larivière a déclaré aux journalistes qu'il les aurait sûrement invités à prendre place au comité privé s'il avait su qu'ils étaient présents. Tout ce que ces messieurs ont bien voulu laisser transpirer, c'est que M. Denoncourt avait sollicité un contrat pour faire les plans d'une école projetée. En ce qui concerne M. Charles Vincent, on a gardé le silence.

Au cours de l'assemblée publique qui a suivi, les commissaires ont engagé cinq nouvelles institutrices détenant le brevet B et demeurant au Cap-de-la-Madeleine. Ce sont Mlles Raymonde Fiset, Raymonde Cinq-Mars, Nicole Lafontaine, Denise Grenier et Nicole Rivard.

Après avoir reçu une délégation de la Commission scolaire de Ste-Anne-de-la-Pérade, venue prendre entente afin d'envoyer leurs élèves poursuivre leur cour secondaire dans les écoles de la ville-soeur, les commissaires ont résolu d'engager M. Fernand Grenier comme sous-directeur à l'école supérieure L'Assomption pour garçons au salaire annuel de $6,300.

On attendra un écrit des marchands de Trois-Rivières

M. Mongrain a suggéré de paralyser les parcomètres

(par Gérard BOULAY)

TROIS-RIVIERES. — A cause de l'ouverture prochaine du centre d'achats en banlieue (un groupe de magasins devant lesquels on peut stationner gratuitement) le maire J.-A. Mongrain a suggéré de "paralyser" les parcomètres pour quelques semaines afin de faire un essai.

Le maire a précisé qu'il ne voulait pas nier l'utilité des parcomètres, mais qu'il ne voulait pas que les marchands du centre soient en état d'infériorité vis-à-vis le nouveau centre d'achats qui offre des facilités gratuites de stationnement pendant qu'à Trois-Rivières, les automobilistes doivent payer pour un stationnement limité, sans quoi ils sont pénalisés.

L'échevin Allyson a suggéré que le conseil attende de recevoir une demande par écrit des marchands avant de faire cet essai. M. Dumas s'est demandé si on allait aider les marchands en procédant de cette façon, et l'échevin Gauthier a ajouté : "Autrefois, il n'y avait pas de compteurs de stationnement et ça marchait bien".

M. Bourget a fait remarquer au maire que si une telle mesure est adoptée, ce sont les marchands eux-mêmes qui laisseront leurs voitures en face des magasins, et il ajouta : "Nous avons conclu un contrat avec le marchand de parcomètres et il s'attend à ce que ces machines lui rapportent chaque semaine".

L'échevin Giguère a dit que les parcomètres favorisaient la rotation, et a plutôt suggéré qu'on laisse les parcs de stationnement gratuits, tout en conservant le stationnement payant sur rues. M. Dumas a ajouté que les parcomètres permettent d'exercer un contrôle sur le stationnement. Quant à l'échevin Deschênes, il a déclaré que si les marchands ne sont pas satisfaits de l'essai proposé par le maire, ils redemanderont le fonctionnement des parcomètres.

En définitive, le conseil a décidé d'attendre une demande écrite des marchands du centre, selon l'opinion exprimée au début par l'échevin Allyson, et les parcomètres ne seront pas paralysés cette semaine.

Autorisation demandée à Québec

Shawinigan a besoin de $300,000 en attendant l'émission des obligations

SHAWINIGAN. — Le conseil, par une résolution adoptée lundi soir, a demandé à la commission des Affaires municipales, l'autorisation d'emprunter $300,000 à la banque Canadienne Nationale, en attendant le produit de la vente d'obligations compris dans les règlements d'emprunt nos 957 et 959 et qui se montent, au total à $445,000.

Le conseil a aussi requis l'autorisation de la commission pour vente au comptoir, à courte échéance, des obligations de ces règlements. Une partie de ces obligations sera vendue aux fonds de la ville: fonds de pension, les fiduciaires conjoints, etc. Les amendements nécessaires pour la modification des règlements ont aussi été demandés à la commission.

Avis de motion

C'était la soirée des avis de motion: l'un pour changer les procédures des séances publiques et du comité, en vue d'en venir à une commission permanente; un autre pour amender le règlement de circulation; un troisième prévoyant la construction de trottoirs.

Le conseil a prévu aussi une réglementation particulière pour obliger les propriétaires à exécuter les raccordements d'égout et d'aqueduc à des dates jugées nécessaires, avant les travaux d'asphaltage des rues.

Un autre règlement qu'on étudie depuis longtemps est celui qui prévoit "l'entretien et l'administration de l'aqueduc", une façon de parler pour dire une majoration de la taxe d'eau, dans le but de défrayer la construction de la nouvelle conduite d'adduction d'eau, à un coût de $2,5 millions. Le maire J.-Armand Foucher avait déjà soutenu qu'il faudrait doubler au moins la taxe d'eau pour obtenir les revenus nécessaires au paiement des frais de reconstruction. Le conseil essaie de s'en tirer autrement.

Une réglementation sera adoptée pour réduire en quelque sorte les commerces ambulants. Ce sont surtout les voitures à patates frites qui sont visées. Un autre avis de motion a été donné pour la présentation d'un règlement sur lequel seront inclus tous les travaux qui ont été exécutés au cours de la dernière période des travaux d'hiver. En fait, c'est une correction qui a été suggérée par la commission des Affaires municipales, car la demande d'aide gouvernementale sur ces travaux avait été requise par simple résolution contrairement à la loi.

Pour terminer la série des avis de motion, trois autres ont été présentés prévoyant l'adoption de trois règlements d'emprunt, dont le montant global sera de $900,000 et peut-être davantage.

Divers

Le conseil a profité de cette séance pour engager l'architecte Jos-Louis Beaumier à qui on a confié la préparation des plans pour la bâtisse de service au parc St-Marc, pour laquelle $25,000 ont été réservés.

Pour le passage de piétons au viaduc St-Marc, pendant les travaux d'élargissement qui doivent bientôt être entrepris, le conseil a autorisé le trésorier, M. Oscar Ruel à verser $5 en acompte au aCnadien National, comme cela était requis par cette entreprise.

Le procureur de la ville, Me Jean-Claude Guillemette a été autorisé par le conseil à prendre les procédures nécessaires contre M. Médéric Béland, pour la démolition d'une construction, en bordure de la rivière St-Maurice. La bâtisse à démolir n'est pas conforme aux règlements municipaux.

Cinéma

TROIS-RIVIERES

IMPERIAL — "J'étais la doublure de Montgomery", avec Clifton James et John Mills ; "Affaire diabolique", avec Barbara Rutting. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 30 et 8 heures.

CINEMA DE PARIS — "Ils seront des hommes", avec un groupe de jeunes acteurs. 1 h. 50 et 8 h. 25 ; "Le grand bluff", avec Eddie Constantine et Dominique Wilmar. 3 h. 20, 6 h. 30 et 9 h. 55.

RIALTO — "Flaming Star", avec Elvis Presley, Barbara Eden et Steve Forest ; "Desire in the Dust", en couleurs, avec Raymond Burr, Martha Hyer et Joan Bennet. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 30 et 8 h. 30.

CAPITOL — "Anastasia", en couleurs, avec Ingrid Bergman, Yul Brynner et Helen Hayes ; "Duel dans la boue", en couleurs, avec Don Murray, Richard Egan et Lee Reniek. Représentations à 1 h. 30, 6 h. 30 et 8 h. 15.

CAP-DE-LA-MADELEINE

CHAMPLAIN — En grande primeur et strictement pour adultes, la suite de "Liane la sauvageonne", "Nature Girl and the Slaver", en couleurs, avec Marion Michael et Adrian Hoven ; "The Treasure of San Theresa", avec Eddie Constantine. Représentations à 6 h. 30 et 8 h. 15. Commençant dimanche, en grande primeur, "Call Girl".

SHAWINIGAN

AUDITORIUM — "White Warrior", en couleurs, avec Steve Reeves et Georgia Moll ; "Hercules Unchained", en couleurs, avec Steve Reeves et Silva Koscina. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

CARTIER — "Pourquoi viens-tu si tard ?", et "La foire aux femmes", en couleurs. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

ROXY — "Entrées de service", en couleurs, avec Mylène Demongeot et Michael Craig ; "Le droit de naître", en couleurs, avec Jorge Mistral et Gloria Morin. Représentations à 7 h. et 8 h. 30.

CAPITOL — "Le grand Sam", en couleurs, et "Une poignée de neige". Représentations à 7 h. et 8 h. 30.



RETOUR AU BERCAIL — 24 étudiants de Shawinigan qui ont participé aux échanges d'étudiants avec quelques villes ontariennes ont été accueillis à leur arrivée à la gare du CN par leurs parents et amis. On aperçoit sur cette photo, dans l'ordre habituel, M. J.-A.-W. Matteau, président du comité d'échange, Mlle Claire Matteau, Marcel Matteau, participant à l'échange, Mme Matteau, Mlle Thérèse Frigon, représentante de ces visites, Omer Lemay, moniteur, et Mlle Louise Lamothe, qui était aussi parmi les étudiants en visite.

Chez les employés municipaux permanents

L'injonction du syndicat est prolongée et le cautionnement est porté à $2,500

TROIS-RIVIERES. — Le juge Roger Laroche, de la Cour supérieure, a prolongé l'injonction interlocutoire du Syndicat national des employés municipaux, division des services extérieurs, jusqu'à l'adjudication finale, alors qu'il étudiera les plaidoiries des savants procureurs et la jurisprudence qui lui a été soumise. Le juge a également décidé de porter le cautionnement de $200 à $2,500 afin de parer aux inconvénients que pourrait subir l'intimée (la ville de Trois-Rivières.

L'injonction intérimaire servie à la ville de Trois-Rivières s'est plaidée hier. Me Yves Pratte, de Québec, représentait le Syndicat national des employés municipaux (division des services extérieurs) et Me Léopold Pinsonneault, chef du contentieux, était le procureur de la ville de Trois-Rivières.

Me Yves Pratte

Le procureur du syndicat expliqua que la requête pour injonction interlocutoire avait été présentée à la suite du renvoi de 41 employés permanents. Cette mesure a suivi la sentence arbitrale rendue le 1er juillet. Les allégués de l'injonction, a dit Me Pratte, sont prouvés par l'affidavit annexé.

Les faits se résument en trois phases : sentence arbitrale le 1er juillet enjoignant à la cité de Trois-Rivières de nouvelles conditions de travail pour ses employés des services extérieurs; mise à pied de 41 permanents le 10 juillet; requête en injonction.

Tenant compte des lois qui régissent les relations ouvrières entre la ville et les employés de ses services extérieurs, Me Pratte déclara que le syndicat a le droit de forcer la cité à négocier des conditions de travail, et qu'une sentence arbitrale a lié les parties concernées.

Depuis 1944, dit-il, le syndicat a négocié des contrats collectifs avec la cité. Récemment, une sentence arbitrale a été rendue. Elle comportait certaines conditions de travail, des augmentations de salaire et la définition du statut de permanence.

Il est bien spécifié, a dit Me Pratte, que dans la définition de la permanence, on dit qu'il est accordé à l'employé permanent la garantie de travailler 52 semaines par année, sauf, s'il y a manque de travail, ou renvoi pour cause.

Le juge Roger Laroche a demandé au procureur du syndicat de lui expliquer ce qu'il entendait par "manque de travail". Me Pratte a répondu que cela signifie que la ville ne peut "créer" le manque de travail.

Elle ne peut non plus donner des travaux à forfait sans que ses employés travaillent à ces travaux aux mêmes conditions que celles fixées par la sentence arbitrale. Et il donne lecture de la lettre envoyée par le gérant de la ville aux employés congédiés.

"Cette décision fut illégale, dit-il. Elle n'a rien à voir avec la loi des relations ouvrières. Cette décision, dit-il, a été prise et motivée par la cité afin de ne pas se conformer aux décisions de la sentence arbitrale. La cité n'avait pas le droit de se faire justice elle-même, mais elle se devait de demander l'annulation des clauses qu'elle considérait illégales. En agissant comme elle l'a fait, elle n'avait qu'un motif, dit-il : ne pas obéir à la sentence arbitrale. Et il ajoute : Un syndicat a le droit d'intervenir en poursuite pénale lorsqu'il s'agit d'un congédiement illicite.

Le syndicat, dit-il encore, a d'autres fonctions que celle de percevoir des cotisations syndicales. Il doit assurer la protection de ses membres.

Le juge Laroche interrompt Me Pratte pour lui demander quel est, à son avis, le préjudice subi par le syndicat. Il y a d'abord, dit Me Pratte, le préjudice subit par 41 de nos membres, et il y a la violation d'un contrat. Pour les raisons précitées, il a demandé le maintien de l'injonction interlocutoire.

Me Léopold Pinsonneault

Le chef du contentieux de la ville de Trois-Rivières, Me Léopold Pinsonneault, était accompagné de son fils, Me Jean Pinsonneault, également attaché au service légal de la cité. C'est Me Pinsonneault, père, qui a présenté le point de vue de la ville.

Me Pinsonneault a d'abord déclaré au tribunal que la présente injonction était prise en vertu de l'article 50 du code de procédure civile. Pour se prévaloir de cet article, a-t-il dit, il y a une condition essentielle: prouver qu'on est électeur ou contribuable municipal. Les personnes qui se croient lésées dans leurs droits peuvent alors se présenter au tribunal d'arbitrage et même aller jusqu'à prendre une action en dommages.

Me Pinsonneault ne nie pas au syndicat le droit d'ester en justice, mais il lui nie le droit de plaider à titre de contribuable. Il cite à cet effet une abondante jurisprudence, dont le juge prend note.

Comme second motif de droit, il cite les articles 381 et 393 de la loi des cités et villes et conclut que les employés ont bien d'autres remèdes que celui d'une injonction. Le fond du litige, dit-il, c'est la résolution ordonnant le renvoi de 41 employés. Les employés mis en cause, dit-il, avaient d'autres moyens légaux à leur disposition.

Et il cite le comité des griefs, et si on ne s'entend pas, le tribunal d'arbitrage. L'expression "manque de travail", dit Me Pinsonneault, et qu'on retrouve dans la sentence arbitrale, n'est pas expliquée et devrait l'être par le tribunal d'arbitrage.

Au lieu de procéder normalement et régulièrement, on a transporté le cas devant la Cour supérieure par le moyen d'une injonction. Me Pinsonneault mentionne un inconvénient de cette injonction. Elle oblige la cité, dit-il, à payer $2,596.20 par semaine, pendant que dure l'injonction. Une ville, dit-il, a le droit de décider de son mode d'administration et les événements démontrent que la Cour supérieure a toujours refusé de s'ingérer dans l'administration des villes.

A ce moment, la séance fut levée par le juge Roger Laroche et la reprise de l'audience fixée à 2 heures.

Reprise de l'audience

A la reprise de l'audience, Me Léopold Pinsonneault a terminé son exposé et continuant de citer une abondante jurisprudence, il demanda le rejet de l'injonction en prétendant que le syndicat n'avait aucun droit à cette fin.

En contre-preuve, Me Yves Pratte déclara qu'une preuve illégale, faite sans objection, le tribunal doit en tenir compte. Un affidavit, a dit la défense, est improductif d'instance, lorsqu'il n'y a pas de témoin. Me Pratte dit qu'une demande d'injonction interlocutoire se fait avec l'appui d'affidavits, fait allégué dans les pièces de procédures respectives.

Personne, dit-il, n'a plus d'intérêt de défendre une convention collective que l'une des parties de ce contrat. A l'encontre de Me Pinsonneault, il prétend qu'on a le droit de prendre des injonctions contre les villes. Rappelant les remèdes suggérés par l'avocat de la ville, procédures de griefs et tribunal d'arbitrage, Me Pratte déclare : "Mon confrère voudrait une nouvelle sentence arbitrale".

"Il n'obéira pas plus à la seconde qu'à la première". Le procureur du syndicat ajouta que la sentence arbitrale est un titre exécutoire. Dès le prononcé de la sentence arbitrale, l'individu acquiert un droit et il peut en appeler au tribunal de droit commun et rien n'exclut la juridiction de la Cour supérieure.

Le tribunal d'arbitrage, dit-il encore, est là pour déterminer les conditions de travail. Si l'une ou l'autre des parties ne se soumet pas, et qu'il n'y a aucun recours, on nie de ce fait la juridiction de la Cour supérieure. Le tribunal d'arbitrage ne peut émettre d'injonctions ou rendre exécutoire les sentences qu'il rend.

La ville, dit-il, a invoqué la réorganisation du personnel, mais on comprend qu'elle refusait tout simplement de se rendre au verdict des arbitres qui

Voir L'INJONCTION en page 34

Jusqu'à 4 h. cet après-midi

Le juge Laroche prolonge l'injonction de M. Boucher

TROIS-RIVIERES. — Le rôle chargé de la Cour supérieure au cours de la journée de mardi a contraint le juge Roger Laroche à prolonger l'effet de l'injonction prise par M. Urbain Boucher contre la ville de Trois-Rivières jusqu'à quatre heures cet après-midi.

Contrairement à l'habitude, la Cour supérieure siègera aujourd'hui et le juge Laroche terminera d'abord l'audition d'une injonction interlocutoire contre la congrégation des Pères de la Fraternité sacerdotale pour leur enjoindre de cesser l'élevage des dindes dans un secteur domiciliaire estival.

Immédiatement après, la cour entendra l'audition concernant l'injonction prise par M. Urbain Boucher concernant une décision du conseil municipal à l'effet de tenir les propriétaires responsables du paiement de la taxe d'eau chez leurs locataires.

Dans l'affaire des odeurs de basse-cour à Pte-du-Lac

Injonction prolongée jusqu'à quatre heures cet après-midi

TROIS-RIVIERES. — Madame Jacques Bureau, dont la résidence d'été est située à Pointe-du-Lac, a assigné récemment une injonction interlocutoire à la congrégation des Pères de la Fraternité Sacerdotale, qui élèvent des dindes à proximité des résidences estivales. Madame Bureau se plaint notamment des odeurs spéciales que dégagent ces oiseaux de basse-cour et elle a porté la chose à l'attention de la Cour supérieure.

L'injonction, rapportable mardi matin, devant le juge Roger Laroche, a été entendue. Le procureur de Mme Bureau, Me Ludovic Laperrière, a introduit une procédure de règle "nisi" rapportable le 22 août, pour expliquer pourquoi l'intimée (la congrégation) n'a pas respecté l'ordonnance du tribunal.

Il a été révélé au tribunal que, présentement, les Révérends Pères élèvent 12,500 dindons, dindes et dindonneaux.

M. Pierre Tousignant, le fermier de la congrégation est venu déclarer qu'il demeure chez les pères et que ses fonctions consistent à soigner les dindes. Il a expliqué la topographie des lieux, et de quelle façon le troupeau de dindes était réparti en diverses bâtisses. Il a dit qu'il y a un parc de dindes, composé d'un treillis à environ quatre ou cinq pieds du sol, où 3,000 dindes se prélassent. Il a ajouté qu'il recevait des plaintes concernant les odeurs, mais que ça dépendait du vent.

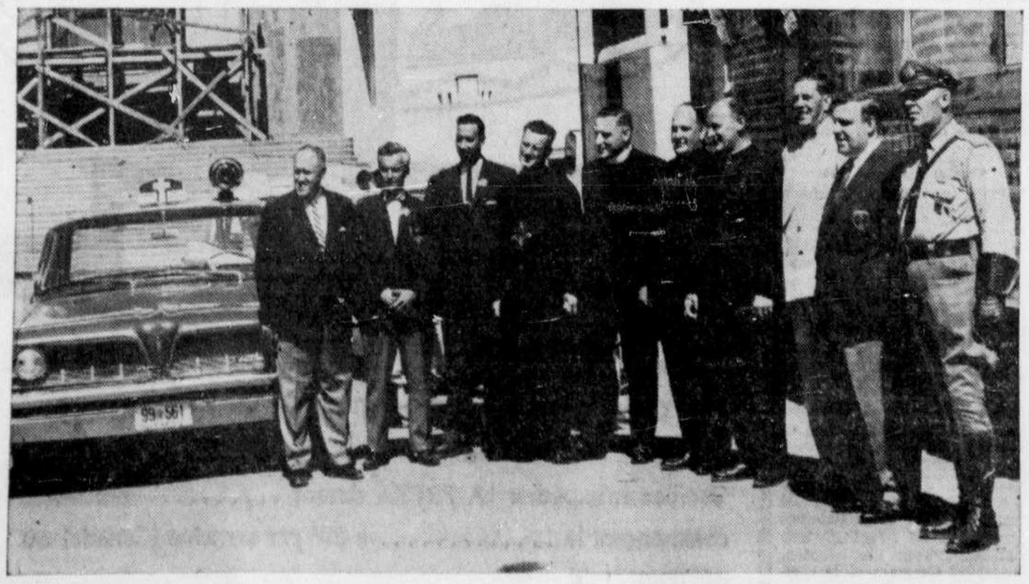
Afin d'éviter autant que possible que ne se propagent ces odeurs, il a déclaré qu'il répandait de la chaux sur ce que les dindes laissaient passer à travers le treillis en surface.

Dans une autre bâtisse, où les révérends pères élevaient autrefois des nutrias, M. Tousignant a révélé qu'il y avait dans une section ,000 dindes et dans une autre 3,500. C'est lui qui est chargé du soin du troupeau et il a admis au tribunal qu'il ne ressentait aucune odeur désagréable.

Il a également parlé du système de ventilation et du nettoyage des lieux qu'il fait à toutes les trois semaines, parce qu'à mesure de leur croissance, il faut changer les dindes de locaux. Il en profite alors pour faire le ménage.

A un moment de son témoignage, alors qu'il était questionné par le procureur de la congrégation, Me Alexandre Bastien, de Shawinigan, Me Laperrière, fit une objection aux questions suggestives du procureur de l'intimée, et le juge Laroche fit remarquer à Me Bastien qu'il ne pouvait témoigner lui-même. Il cita même un jugement de la cour d'appel à cet effet.

L'audience fut levée et dès ce matin, Me Ludovic Laperrière contre-interrogera le témoin. L'injonction a été prolongée jusqu'à 4 heures cet après-midi.



LE BON DIEU EN TAXI AU SANCTUAIRE — Les quelque cinq cents participants du pèlerinage annuel du taxi de Montréal, hier, au sanctuaire national de Notre-Dame-du-Cap, célèbrent, au pied de la Madone canadienne, le cinquième anniversaire de l'oeuvre si bienfaisante du Bon Dieu en taxi, fondée par le R.P. Paul Aquin, S.J. Ce dernier est entouré, sur cette photo, de ses principaux collaborateurs religieux et laïques, en compagnie du R.P. Jacques Rinfret, O.M.I., directeur des pèlerinages.

L'actualité en Mauricie

TROIS-RIVIERES

Permis de danse

Sur recommandation du directeur de police, le conseil a accordé un permis de danse au club Riviera, sur la rue St-Antoine, mais il a refusé l'octroi d'un tel permis au restaurant Green Pansy. L'échevin Louis Allyson a enregistré sa dissidence.

Documents municipaux

A l'avenir, ceux qui désireront des copies des documents municipaux devront les payer. Le taux a été fixé à $5 l'heure en certains cas, ou à $0.25 au 100 mots en d'autres cas. Il y aura une charge supplémentaire pour l'apposition du sceau.

Publicité radiophonique

Le poste CKTR a demandé la collaboration de la ville lors d'une émission radiodiffusée à l'occasion de la prochaine classique internationale de canots. Le conseil a refusé, mais le maire a ajouté que la ville concentre sa publicité sur les journaux et qu'elle devrait parfois songer à collaborer avec les postes de radio.

Peinture fraiche

La ville songe à rafraichir la façade de l'hôtel de ville. Le maire a dit qu'il avait constaté que la peinture pelait à certains endroits. "La dernière couche de peinture a été donnée sous mon règne précédent, a dit M. Mongrain. Cela fait sept ans. C'était du bon travail. Je ne dis pas qu'il faudra trois ou quatre couches, mais deux couches ne nuiraient pas".

Un agent de faction

Ceux qui se rendent à l'hôtel de ville auront remarqué la présence d'un agent de faction. On a dit en certains milieux que certaines autorités auraient été l'objet de menaces à la suite de décisions qui ne sauraient plaire à tous le monde. quoi qu'il en soit, la présence d'un agent à l'intérieur d'un hôtel de ville n'a absolument rien d'anormal. Dans tous les hôtels de ville il y en a toujours un de faction, et parfois même il y en a deux. Ceci ajoute non seulement une protection mais un certain décorum.

On cherche un sociologue

L'enquête sur les taudis est différée, a annoncé lundi soir, l'échevin Bourget. Nous sommes toujours à la recherche d'un sociologue pour étudier l'aspect social que comportera le déplacement d'un certain nombre de familles. Le maire a ajouté qu'il avait reçu une offre de la part d'une firme spécialisée dans ce domaine, mais qu'il attendait d'en connaître les conditions avant d'en dire davantage.

Consul aux galeries philatéliques

Le Dr Penkas Iliav, consul général d'Israël au Canada, rendra visite aujourd'hui aux galeries philatéliques Lévesque, au cours de la journée. M. Iliav remettra à M. Levesque un drapeau historique, celui de la république d'Israël que le consulat arborait lors de la visite du premier ministre de ce pays, M. Ben Gurion.

Gala aquatique

Cet après-midi, à deux heures, une grande aquacade au lac artificiel du parc Pie XII sera présentée. Tous les amateurs sont invités à se rendre y admirer l'adresse des jeunes trifluviens. Il s'y déroulera un gala aquatique qui charmera sûrement la foule de spectateurs. Ensuite, on pourra y voir évoluer des courses de chaloupes et le grand combat sur l'onde ne manquera pas d'être passionnant.

SHAWINIGAN

Echevins délégués

Six membres du conseil de Shawinigan, accompagnés de leur épouse, assisteront au congrès de l'Union des municipalités, à La Malbaie, du 31 août au 3 septembre prochain. Ce sont MM. Rosario Barolet, Maurice Bruneau, Gérard Voyer, Yvon Boisvert, Henri Désaulniers et Antoni St-Onge. Seuls le maire J.-Armand Foucher et le conseiller Ephrem Lacerte ont manifesté le désir de ne pas assister à ces assises. Pour sa part, le gérant municipal, M. Jos Buisson, s'y rendra probablement si ses occupations le lui permettent. De toute façon, M. Buisson a été autorisé par le conseil à assister au 47e congrès international des gérants de ville qui se tiendra à Miami, en Floride, en novembre prochain.

Les étudiants reçus

Les étudiants universitaires de la Mauricie, qui tiendront leur premier congrès régional, les 18 et 19 août prochains à Shawinigan, seront reçus officiellement par le conseil le 19 août. De plus, les organisateurs de ce congrès ont été autorisés par les conseillers de Shawinigan à organiser une danse populaire sur la 5e Rue, vendredi, le 18 août. Le conseil s'est montré très condescendant envers les étudiants et leur initiative de tenir un congrès qui portera en grande partie sur "l'Université de Trois-Rivières".

Théâtre de sécurité

Les habitués des terrains de jeux de la ville de Shawinigan recevront vendredi la visite du Théâtre de sécurité. Le spectacle, entièrement composé de marionnettes, est une initiative du ministre provincial des Transports et vise avant tout à enseigner les rudiments de la sécurité aux jeunes citoyens de la province tout en les amusant fermement.

Les marionnettes remportent un brillant succès partout où elles passent et contribuent grandement à diminuer le taux d'accidents chez les jeunes. On a trouvé une formule agréable pour frapper l'imagination des jeunes et de leur montrer les conséquences d'une conduite imprudente.

Tous les parents sont invités à envoyer leurs enfants au parc St-Marc, vendredi, à 1 h. 30 précise.

Perdue et retrouvée

Une jeune fille de Shawinigan-Sud, Nicole Giguère, de la 113e Rue, a causé tout un émoi hier dans cette municipalité, alors qu'on la croyait disparue. Le poste de radio local a lancé un appel à tous les citoyens de Shawinigan-Sud pour aider à retrouver la fillette . . . qui se trouvait chez des amies, soit à deux rues de ses parents. Elle put être retracée à 3 h. 30 hier après-midi. Elle était partie de chez elle tôt le matin, et on était resté sans nouvelle entre temps.

Dans une école de Trois-Rivières

Un étudiant coûterait environ $200 par an

TROIS-RIVIERES. — Plusieurs délégations de commissaires d'écoles de la région trifluvienne se sont présentées devant les membres de la commission des écoles catholiques de Trois-Rivières pour discuter des arrangements à prendre concernant les étudiants étrangers désireux de poursuivre leurs études dans une des écoles de Trois-Rivières.

Des représentations ont été faites de la part des commissions scolaires du Cap-de-la-Madeleine, la banlieue, Pointe-du-Lac, Sainte-Etienne-des-Grès, village de Champlain et St-Antoine-de-Tilly.

Dans aucun cas la commission scolaire de Trois-Rivières n'a rendu de décision, quant à savoir le coût pour chaque élève étranger qui suivra les cours dans une institution de Trois-Rivières et qui devra être défrayé par la commission scolaire de l'endroit où l'élève demeure.

Les commissaires attendront de connaître définitivement ce qu'il en coûte précisément, en moyenne, pour chacun des étudiants. Suivant cette moyenne établie, la commission scolaire de Trois-Rivières présentera ensuite un compte à la commission scolaire concernée.

Il semble bien toutefois que le déboursé exigé sera d'environ $213 pour chaque élève étranger.

On sait que la nouvelle loi scolaire oblige les commissions scolaires à conclure une entente à cet effet. Advenant le fait où une commission scolaire ne réussit pas à s'entendre avec celle de l'endroit où l'étudiant fréquente les classes, c'est alors aux parents à défrayer le coût des classes.

En ce qui concerne Trois-Rivières, les commissaires semblent bien déterminés à n'offrir aucun traitement de faveur à l'égard de l'une ou l'autre des commissions scolaires, mais d'exiger précisément ce qu'il en coûte pour accepter un enfant étranger dans ses classes.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

BUREAU DE TROIS-RIVIERES : REDACTION, ABONNEMENT ET TIRAGE :
452, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

LA MAURICIE

Muzzin gagne la 2e étape du tour du St-Laurent — Le maillot jaune à Napper

TROIS-RIVIERES. — Devant plus de 2,000 spectateurs assemblés dans la grande estrade devant la piste du parc de l'exposition, hier soir, le Torontois Venicio Muzzin a réussi un sprint de toute beauté pour battre au fil d'arrivée Claude Garon de Québec pour décrocher les honneurs de la deuxième étape du "tour cycliste du St-Laurent".

Muzzin a parcouru les 50 tours composant les 25 milles du circuit fermé, en 57 minutes et 30 secondes. François Mertens, un Américain, a pris le troisième rang en 58 minutes et 35 secondes suivi de Byrne et du Français Ange Roussel.

Raymond Nolet du Cap-de-la-Madeleine qui avait fini 20e à la première étape, de Québec à Shawinigan, s'est classé avantageusement dans le gros du peloton, soit 18e.

Sur un total de 61 cyclistes qui ont pris le départ, il est bon de remarquer que seulement huit ont perdu au moins un tour et il y avait 43 pédaleurs faisant partie du peloton.

L'Américain Karl Napper qui s'était classé deuxième dans le circuit fermé de Trois-Rivières dimanche dernier, a remporté la première étape du tour du St-Laurent 1961 et a aidé du même coup l'équipe de l'armée américaine à prendre les devants dans le classement par équipes. Napper, un coureur de 24 ans, résidant à Indianapolis, a parcouru la distance de 107 milles en 4 h. 54 m. 25 s., temps auquel il faut soustraire une bonification de 2 minutes pour sa victoire.

Le départ s'est effectué vers 8 h. 45 et le vétéran Evariste Lavoie prit les devants pour être rejoint par Pelotas et Claude Garon après environ un mille. Par la suite le Mexicain Antonio Solice, Mahon de Vancouver, Pokupec de Toronto de même que Claude Garon et Muzzin prirent tour à tour la tête du peloton aux applaudissements des amateurs.

Daudier fut le premier cycliste à perdre un tour après seulement trois milles puis Maartz eut une crevaison qui ne l'empêcha pas heureusement de perdre le peloton.

Vers le 20e tour ou le 10e mille, Muzzin, Mahon, Claude Garon et le Mexicain Solice se sauvèrent définitivement du peloton pour mener le bal à vive allure. Finalement Garon et Muzzin réussirent à laisser en arrière les deux confrères pour terminer la course en un sprint rapide et mouvementé.

Alors qu'il ne restait qu'un quart de mille, Mahon et Solice furent rejoints par le peloton.

Le départ

Avec les majorettes de Lavérendrye en tête, les dirigeants du tour du St-Laurent ainsi que quelques invités d'honneur y compris Yvon Guillou, le promoteur de l'événement, Adélard "Del" Dugré, le commanditaire de la course à Trois-Rivières, Armand Legendre et Réal Lamothe, les deux organisateurs de la classique en notre ville, et plusieurs autres y compris l'échevin Antoine Gauthier, Me Yves Gabias, député de Trois-Rivières à l'Assemblée législative, une parade quitta la rue St-Georges en face de M. Legendre pour se diriger vers la piste de courses sous harnais.

C'est M. l'échevin Gauthier qui donna le signal du départ sur une piste vraiment épatante, aménagée magistralement par les locataires de la piste.

Les sprints

Grâce à de généreux donateurs, les cyclistes ont pris part à sept sprints au cours de cette seconde étape. Les gagnants ont été comme suit : Mertenz, P e l o t a s, Pokupec, Mahon, Solice, Mahon u n e autre fois et Muzzin.

True Jack gagne

Dans une course spéciale d'un demi-mille, le coursier bien connu True Jack de Marcel Tousignant de Louiseville, conduit par Jules Quessy a défait le cycliste Ray Castilloux de Buffalo, l'un des partants du tour du St-Laurent. Ce fut une fin spectaculaire alors que le cheval l'a emporté par une faible avance en une minute.

Après ce match, Yvon Guillou, le perdant d'une gageure, dut transporter sur une bonne distance Del Dugré, le vainqueur du pari. Dugré prétendait que le cheval était plus rapide qu'un cycliste. Il est vrai qu'au début de la course, les cyclistes ont pédalé le premier demi-mille en 40 secondes. Toutefois, Castilloux se ressentait des deux étapes parcourues au cours de la même journée.

Voici le classement officiel de cette deuxième étape, soit 25 milles en circuit fermé:

1—Muzzin	57 m. 30 sec.
2—Claude Garon	58 m. 10 sec.
3—Frs. Mertens	58 m. 35 sec.
4—F. Byrne	58 m. 40 sec.
5—Ange Roussel	58 m. 45 sec.
Johnston	
Pelotas	

Castilloux et 39 autres y compris Raymond Nolet dans le peloton.

Huit autres cyclistes ont perdu au moins un tour et trois autres se trouvaient distancés du peloton.

3e étape

Après avoir pris part à des danses folkloriques sur la place du Flambeau, hier soir, les cyclistes ont quitté notre ville ce matin pour Louiseville où ils commenceront la 3e étape, de Louiseville à St-Jérôme, une distance de 72 milles.

Ils se rendront ensuite dans la métropole pour prendre part à une course en circuit fermé au parc Lafontaine avec départ à 5 hres cet après-midi.



LE SOURIRE DU VAINQUEUR — Le numéro 14 du tour cycliste du St-Laurent, Karl Napper, se voit ici félicité par des admirateurs de sa victoire remportée au cours de la première étape de cette fameuse épreuve sportive. Il venait tout juste d'arriver à Shawinigan, en parcourant la première étape dont le départ avait été donné hier matin, à Québec, en 4 h. 54 m. 25 s., cinq minutes en avance sur ses plus proches rivaux, dont Ange Roussel, le vainqueur du tour l'année dernière.

MAURICIE SPORTS

Au club Métabéroutin

C. Labonté et J. Bourassa sont les vainqueurs du tournoi mixte annuel

TROIS-RIVIERES — Claude Labonté et Jocelyne Bourassa ont été les gagnants du tournoi mixte annuel présenté sur le parcours du club de golf Métabéroutin, en fin de semaine. Ils ont ainsi obtenu les trophées Molson présentés par M. Jean-Paul Campeau, en l'absence de M. Del Dugré.

Labonté a réussi un score brut de 68 dans la classe "A" pendant que Guy Trachy s'est classé deuxième avec 70.

Dans la classe "B", J. Martin a triomphé avec un score de 81 pendant que Georges Héroux a gagné avec 93 dans le "C".

Chez les dames, Jocelyne Bourassa, de la classe "A", a totalisé un score brut de 85 et Mary Aboud 90. Dans la classe "B", c'est Germaine Custeau qui l'a emporté avec 103 et Colette Veillet avec 108 a décroché les honneurs dans la classe "C".

Un total de 138 participants, ce qui constitue un record pour cette compétition, ont pris une part active à l'événement.

Voici maintenant les différents gagnants et les meilleurs scores enregistrés.

Voici le classement des golfeurs qui se sont distingués dans ce tournoi mixte annuel.

GAGNANTS

		Score brut
"A"	Claude Labonté	68
	Guy Trachy	70
"B"	J. Martin	81
	L. Durand	82
"C"	Georges Héroux	93
	Y. Poupart	93

GAGNANTES

"A"	Jocelyne Bourassa	85
	Mary Aboud	90
"B"	Germaine Custeau	103
	Mariette Parenteau	112
"C"	Colette Veillet	108
	Françoise Baril	111

ATLANTIC — NET

R. McMullen 68

HOMMES :

		Score net
"A"	A. Brossard	63
	Jos Crossley	65
"B"	Henri Dubuc	62
	J.-M. Lafrenière	65
"C"	C. Chiasson	63
	Léo Leroux	63

DAMES :

"A"	Colette Guilbert	72
	Mary Crossley	76
"B"	Juliette Frenette	83
	Louise Bush	85
"C"	Huguette Rousseau	74
	P.-H. Tremblay	77

LISTE DES GAGNANTS DE BALLES DE GOLF

Classe "A" :

R. Lapointe, J.-L. Richard, J.-L. Jourdain, Russ Powers, Bill McLelland, Rol. Gauthier, Jean Gauthier, V. Quesnel, Jos. Lecours, M. Laperrière.

Classe "B" :

Marcel Baril, J. Valade, F. Papillon, R. Montplaisir, B. Jacques, R. Desauniers, R. Lefebvre, C. Guimont, Bill Murray Jr.

Classe "C" :

J.-C. Bourdages, R. Tremblay, G. Lanneuville, M. Ouellette, J. Daveluy, P. Frenette Jr, B. Pépin, E. Lacharité, Frank Bain, J. Nobert.

DAMES

Classe "A" :

T. Gray, J. Marcoux, R. Mullens.

Classe "B" :

H. Jorgensen, Carm. Richard, Val. Street, Chris Kerr, Tira McLellan.

Jean Trudel champion junior de la Mauricie

Bédard et Godbout captivent près de 2,000 spectateurs

TROIS-RIVIERES. **(F. B.)** — Malgré la grande fatigue que doivent ressentir les deux champions du tennis au Canada, ils ont offert un match d'exhibition incomparable, hier soir, au Radisson de Trois-Rivières, devant près de 2,000 personnes attentives. La joute s'est terminée par un pointage nul de C-9-7 et B 6-4. Les deux vedettes de la raquette étaient encore en train de jouer en fin de soirée. Offrant une seconde partie d'exhibition à la foule en compagnie des deux meilleurs joueurs de la Mauricie, soit Paul Villeneuve et Jean-Jacques Houle.

Par ailleurs, Jean Trudel a défait André Marchand en finale junior pour s'emparer, pour la deuxième année consécutive, du titre de champion junior de la Mauricie. Trudel, de Shawinigan, l'a emporté par le pointage de 1-6, 6-3 et 6-1.

Ce soir au Radisson, le tennis réunira de nouveau les meilleurs joueurs de la région. A 6 h. 30, Paul Villeneuve jouera contre Guy St-Pierre et Normand Trottier contre Lionel Martineau. A 7 h. 30, Pierrette Beaumier jouera en finale du simple féminin contre Jacqueline Boisvert.

L'équipe gagnante de Martineau-Chartray et Saunders-Ricard jouera contre l'équipe gagnante de Touzin-Bettez et Marchand-Marchand, à 9 h. 30, tandis que, de son côté, l'équipe Houle-Villeneuve affrontera l'équipe Trottier-St-Pierre.

MARTEL en tête

avec Kid Martel



Le football connaîtra une autre saison prospère à Trois-Rivières, si nous analysons les performances de nos athlètes contre Granby, lors d'une joute hors-concours disputée dimanche dernier devant une foule enthousiaste. Les Braves ont peut-être perdu quelques vétérans mais par contre, certaines recrues qui avaient commencé à se faire valoir à la fin de la dernière saison, vont apporter une amélioration sensible tant à l'offensive qu'à la défensive. Jean Benoit, la gazelle du club, et Jean Loiselle, le joueur probablement le plus parfait de l'équipe vont encore une fois faire toute la différence entre les victoires et les défaites. Les instructeurs Frankie Gauthier et Jean-Claude Laroche ont pris en mains une équipe bien préparée par Louis Arseneault.

L'entraînement qui a débuté en mai dernier pour les recrues semblait vraiment prématuré. Mais en regardant évoluer ces jeunes joueurs dimanche, nous étions sous l'impression qu'ils avaient déjà de l'expérience. Gaétan Thibeault, qui joue cette année comme quart-arrière a démontré dès la première joute qu'il saura envahir le territoire ennemi par d'adéquates passes aériennes. Ses lancers ont beaucoup de précision et ses jeux sont bien agencés pour dérouter l'adversaire. De plus, Thibeault possède un bras puissant pour lancer assez loin le ballon. Depuis le départ de Louis Arseneault, nous étions perplexe car la perte d'un athlète aussi expérimenté et gentilhomme que lui ne pouvait qu'affecter le football local. Mais Gauthier et Laroche, sur les sages conseils d'Arseneault, ont pris la relève avec beaucoup d'enthousiasme.

Et maintenant, tous les Trifluviens ont hâte de voir commencer une autre saison régulière de la Conférence intermédiaire de football. La lutte, cette année sera certainement plus contestée du fait qu'une rivalité qui existe depuis toujours dans les différents domaines sportifs entre Québec et Trois-Rivières, va se continuer au football. En effet, une équipe de la Vieille Capitale jouera pour la première fois dans le circuit Roger Meloche et fera donc face aux Braves au moins deux joutes avant les éliminatoires. Les équipes de la métropole seront aussi formidables profitant du renfort des divers clubs de la ligue Sénior de Québec — le Q.R.F.U. qui a cessé ses opérations il y a quelque temps. C'est dire que nos Braves ne seront pas seuls cet automne et que tous devront redoubler d'efforts pour se tenir parmi les premiers.

Nous croyons que les gars de chez nous sauront tenir le coup contre les autres clubs et que Trois-Rivières aura encore son mot à dire dans la course au championnat du circuit Roger Meloche. Les Benoit, Lamarche, Laroche, Poirier, Thibeault, Gauthier, Biron et enfin tous les membres de notre équipe vont travailler étroitement pour décrocher de précieuses victoires afin de protéger leur réputation de ville-pépinière du football moderne. Que tous les Trifluviens se donnent le mot d'ordre et se rendent au stade Duplessis encourager les Braves à la victoire lorsque débutera une autre saison de football en notre ville.

Plus de 200 voitures de Montréal

Forte délégation au Cap avec le Bon Dieu en Taxi

CITE MARIALE. — Pour la cinquième année consécutive, hier, c'était jour de pèlerinage pour les conducteurs de taxis de la métropole.

Plus de 200 voitures, accompagnant la roulotte du "Bon Dieu en Taxi", ont fait leur entrée sur le vaste parc de stationnement au sanctuaire national de Notre-Dame-du-Cap, vers quatre heures de l'après-midi.

Ce groupe de voitures, qui avait quitté la métropole au début de l'après-midi, réunissait plus de 700 personnes, surtout des conducteurs de taxis, leurs enfants et leurs épouses.

"En ce grand jour du cinquième anniversaire de l'oeuvre du Bon Dieu en Taxi, nous devons remercier le ciel pour tout le bien et le bonheur que cette oeuvre a suscité chez les familles de l'industrie du taxi", a déclaré le R. P. Aquin, s.j., aumônier des taxis de Montréal.

Puis, il leur proposa l'exemple de jovialité et de charité fraternelle du R.P. Henri Ouimet, s.j., décédé il y a 15 jours à la suite d'un accident tragique sur le pont Jacques-Cartier. Le Père Ouimet, oublieux de lui-même, déclarait avant de mourir, aux pères Aquin et Lajoie, la nuit de l'accident, qu'il s'excusait du tracas qu'il leur donnait : "Ne vous en faites pas, leur avouait-il avec un grand sourire, j'offre ma vie au Sacré-Coeur et à la Ste-Vierge pour toutes les familles de l'industrie du taxi, et aussi pour l'oeuvre du Bon Dieu en Taxi". Ces paroles consolantes et vraiment chrétiennes étaient celles d'un religieux prêtre de 42 ans qui avait donné totalement sa vie à Dieu et à son prochain", ajouta le Père Aquin.

Comme lui, continua le Père Aquin, "donnons-nous complètement au bon Dieu par l'observance stricte du dimanche, par la prudence pour conserver l'état de grâce et par la charité envers nos familles, nos confrères qui ont souvent besoin d'être aidés fraternellement pour mettre ordre une bonne fois à leurs problèmes de conscience."

Le Père Aquin termina en rappelant les intentions du pèlerinage, d'abord celles du cardinal Léger, le grand bienfaiteur de l'oeuvre, qui, chaque jour, doit régler des problèmes nombreux et délicats.

Pour les malades, représentés par une sclérosée, Mlle Yvette Boucher, venue en ambulance et plusieurs autres en chaise roulante. On souligna que des prières et des souffrances offertes avec joie étaient plus puissantes que toutes les fusées interplanétaires pour convertir le monde.

Comme souvenir de ce pèlerinage, les autorités du sanctuaire remirent une statuette de Notre-Dame-du-Cap à l'oeuvre du Bon Dieu en Taxi.

A Shawinigan

La Paix sera le thème sur les terrains de jeux cette semaine

SHAWINIGAN. — Les terrains de jeux de Shawinigan, sous l'égide du service de la récréation, a adopté cette semaine comme thème principal : la paix. Les activités seront organisées en vue de mettre en pratique ce thème.

Les journées de lundi et de mardi portaient surtout sur la paix intérieure et extérieure. Il va sans dire que les moniteurs et les monitrices inculqueront aux enfants le sens des devoirs religieux et moraux. Aujourd'hui, on démontrera aux enfants l'égoïsme qui s'infiltre de plus en plus actuellement. C'est pourquoi, demain, jeudi, le thème de la charité sera le mot d'ordre de la journée. Enfin, vendredi, sera le thème : ouverture d'esprit, c'est-à-dire qu'on montrera à l'enfant comment recevoir et accepter un enfant étranger sur leur terrain. Aussi suggère-t-on d'organiser une tombola où chaque pays aura son kiosque. A ce kiosque, on présentera des jeux-types du pays.

Comme activités religieuses, cette semaine, il y avait lundi une messe pour les moniteurs et les monitrices à la centrale. Les messes à 11 heures dans chaque paroisse pour les enfants sont discontinuées. Le nouvel horaire des messes dans les paroisses est le suivant : A St-Marc et à St-Bernard, messe tous les jours à 8 heures; au Christ-Roi, messe tous les jours à 8 h. 15; à St-Charles-Garnier et à Ste-Croix, messe à 7 heures, tous les jours; enfin, à l'Assomption, il y a une messe à 7 heures et 7 h. 45.

Tournoi de fer-à-cheval au Cap-de-la-Madeleine

TROIS-RIVIERES. — Un autre tournoi invitation de fer-à-cheval aura lieu au Cap-de-la-Madeleine à compter du 10 août prochain.

Tous les adeptes de ce populaire sport sont priés de s'inscrire en grand nombre.

Pour débuter, le tournoi sera présenté en simple seulement. Mais s'il y a un grand nombre de concurrents, il se pourrait qu'on forme des équipes pour disputer les rencontres en double.

L'an dernier, Louis Hubert avait remporté les honneurs du simple et, avec son frère Edmond, s'était mis en évidence en triomphant dans le double.

Tous les intéressés sont priés de communiquer avec l'organisateur du tournoi, M. Alphonse Dauphinais, 171, rue Notre-Dame, — Cap-de-la-Madeleine, tél.: FR. 5-3551.

Les inscriptions fermeront le 8 août prochain à 7 heures du soir.

A l'OTJ de Shawinigan

Ouverture officielle du golf miniature, jeudi

SHAWINIGAN. — Le service de la récréation de Shawinigan annonce qu'à partir de demain, jeudi, les jeunes de la ville pourront pratiquer un autre nouveau sport en primeur cette année sur les terrains de jeux. En effet, M. Claude Gélinas, directeur de ces terrains, lance un appel à tous les jeunes amateurs de golf désireux depuis longtemps de pratiquer leur sport favori.

A compter de demain ces adeptes seront, trois fois la semaine, les hôtes du terrain de golf miniature situé sur la rue Trudel à proximité du parc St-Marc. Ils seront invités à faire valoir leurs talents tous les mardi, jeudi et vendredi de 10 heures à midi. Une invitation pressante est adressée à tous les jeunes pour demain alors que la compagnie Coca-Cola, commanditaire de cette initiative, distribuera gratuitement des liqueurs douces aux personnes qui seront présentes à l'ouverture officielle.

Règlement de deux griefs à la Shawinigan Chemicals

SHAWINIGAN. — Le professeur en relations industrielles, M. H.-D. Woods, de l'université McGill, choisi comme arbitre unique à la Shawinigan Chemicals Limited, vient de rendre publique une décision à la suite de deux griefs formulés par le syndicat, dont l'un comprenait deux clauses.

La compagnie a eu gain de cause dans deux cas, mais elle a dû se rendre aux recommandations de l'arbitre dans le cas particulier d'un employé déplacé qu'on a dû réinstaller à son poste.

Le cas appelé "Assembly Shop" (atelier d'assemblage) a été tout simplement rejeté, contrairement aux allégations du syndicat. Il s'agit d'employés du service d'entretien attaché à la division du "carbure" qui ont prétendu injustifiable, de la part de la compagnie, qu'ils soient déplacés, à l'intérieur même de cette division, pour exécuter un travail d'apparence peut-être différent de celui qu'ils exercent ordinairement, mais qui en définitive est le même travail, exécuté autrement.

M. Napoléon Désaulniers, électricien, avait pour sa part été permuté à une équipe de relève, alors que normalement il exécutait son travail de jour seulement. Le changement avait été opéré à cause d'un autre employé attaché à l'équipe de relève et qu'on avait surpris en état d'ébriété. La compagnie alléguait ne pouvoir laisser l'employé, accusé de mauvaise conduite, seul sur ses heures de travail avec responsabilité totale de rendement d'un département.

Par ailleurs, le syndicat, dans son grief, a soumis que la compagnie violait plusieurs clauses du contrat, ou pouvait éventuellement les violer. Il a eu gain de cause par suite de l'interprétation de la clause sur les permutations. M. Woods a été formel : "La compagnie doit retourner M. Désaulniers à son travail de jour, si tel est le désir de ce dernier".

La compagnie et le syndicat en ont profité pour demander à l'arbitre son interprétation d'un article du contrat sur les heures de travail et les calendriers. Car ces deux cas étaient reliés à celui de M. Désaulniers.

M. Woods a soutenu que "les heures de travail et la cédule sont impersonnelles.

Nécrologie

Mme BENJAMIN LACOURSIERE

A St-Narcisse, le 31 juillet, est décédée à l'âge de 36 ans, Mme Benjamin Lacoursière, née Pauline Trudel. La dépouille mortelle repose aux salons Julien Trudel à St-Narcisse. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant, à 9 h. 15, en l'église paroissiale de St-Narcisse. Inhumation au cimetière du même endroit.

CKTM — TV (13)

AUJOURD'HUI

2:00—Ciné-vacances
3:45—Pour Vous, Madame
4:30—Ciné-matinée
6:00—Camera 13
7:30—Eternel Amour
8:00—Le point d'interrogation
8:30—Ciné-policier
9:00—Théâtre d'été
9:30—Remous
10:00—Cinéma Canadien
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:25—Météo
11:30—Le 13 vous informe
11:32—A Vous Paris
12:05—CBC TV News
12:15—Fin des émissions.

DEMAIN

2:00—Ciné-vacances
3:45—Pour vous, Madame
4:30—Ciné-matinée
6:00—Caméra 13
7:15—CKTM-TV salue...
8:00—Clé de soi
8:30—En quête de chanson
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Téléjournal
9:45—Nouvelles sportives
9:56—Météo
10:04—Ciné-Club
11:45—CBC TV News
11:55—Fin des émissions

$2,950 aux plus méritants à la piste trifluvienne ce soir

TROIS - RIVIERES. — Les amateurs assisteront, ce soir, à un autre programme de courses sous harnais, à la piste du parc de l'exposition. Ce sera le 35e de la saison.

A remarquer qu'un total de $2,950 en bourses seront attribués aux plus méritants des 10 classes à l'affiche.

Dans les d e u x premières courses de la soirée pour compléter le pari double, des coursiers rapides seront à l'oeuvre. On verra les ambleurs Chief Kaye, Boum Boum Bumpas, Ruth Kirk, Lucky Seven ainsi que Lady Forbes, Gallant Glen, High Thunder, Whisk tenter de l'emporter pour plaire à ceux qui ont misé sur eux.

La classe principale, l'amble C-3 pour $450, sera présentée à la huitième course. Diplomat Fotan, Floodtide, Lee Meadows, Frisky Creed, Merry Bars Girl, Hal's Maid, Mr. Baker et Market Wise sont les inscrits.

Mais il ne faut pas oublier également la sixième épreuve, alors que des ambleurs de classe D-1 se disputeront $350. Que fera la favorite Duchess Dewey contre Sam Worthy's, Rocky Dale, Pop's Dream, McGrapes, Success Joyce et autres.

Les dames

Les dames, comme à l'accoutumée, le mercredi soir, seront admises gratuitement.

Voici maintenant la liste des partants ainsi que nos choix à la fin de chaque course :

1ère course — Amble D-2 — $300

1 Ruth Kirk	G. Trahan
2 Lucky Seven	And. Boucher
3 McElwyn Song	I. Duquette
4 Miller Brook Dean	J. Blouin
5 Boum Boum Bumpas	A. Côté
6 Iroquois Pick	P. Hébert
7 Chief Kaye	J. Gagné
8 Dale Oregon	P. Courteau

7 - 2 - 1

2e course — Amble D-2 — $300

1 Lady Forbes C	J. Blouin
2 Miss Minton	J. Quessy
3 Gallant Glen	M. Kirkness
4 Bertha C. McElwyn	R. Rivard
5 High Thunder	P. Hebert
6 Dale Bars	R. Savignac
7 Whisk	C. Grégoire
8 Tom Elkington	And. Boucher

5 - 7 - 3

3e course — Amble D-4 — $200

1 Mighty Lucky	N. Dumont
2 Sir Skip	R. Blais
3 Cathy Kirk	G. Trahan
4 Miss January	C. Côté
5 She Devil	J. Martineau
6 King's Ralph	R. Savignac
7 Sheila Littell	G. Villemure
8 Betsy's Son	P.-E. Rivard

5 - 7 - 3

4e course — Amble D-2 — $300

1 Toune Brooke	J. Martineau
2 Spencer's Majesty	N. Dumont
3 Del Mar Va	J. Kopas
4 Mark Seven	J.-F. Pratte
5 Happy Vonian	R. Paquin
6 Rosemahlon	P. Hébert
7 Homestretch Spenc	L.-J. Houde
8 Dr. Guy Baker	R. Savignac

3 - 4 - 6

5e course — Trot D-2 — $300

1 M.J. Volo	J. Gagné
2 Hickory Hanover	P. Courteau
3 Spencer Van	J.-P. Laroche
4 P.C. Rose	A. Deguise
5 Lucy B. Page	And. Boucher
6 Isabel Truebrooke	W. Hébert
7 Harvey Regent	R. Paquin
8 Peter iRtz	F. Turenne

5 - 2 - 1

6e course — Amble D-1 — $350

1 McGrapes	R. Rivard
2 Duchess Dewey	J. Quessy
3 Sam Worthy's	H. Hoover
4 Success Joyce	A. Deguise
5 Rocky Dale	G. Trahan
6 William Byrd	Cyp. Hébert
7 Spangler Chief	C. Martineau
8 Pop's Dream	J. Martineau

2 - 6 - 3

7e course — Amble D-3 — $250

1 Butter Bowl	And. Boucher
2 Glen Gary	J.-F. Pratte
3 Dan Volo Riggs Jr	G.-E. Houle
4 William A	J. Martineau
5 Cheryl Primrose	P. Hébert
6 George Pershing	G. Trahan
7 Eddie Gale	R. Savignac
8 B. Merry	R. Massé

5 - 4 - 2

8e course — Amble C-3 — $450

1 Floodtide	P. Rivard
2 Diplomat Rotan	P. Hébert
3 Lee Meadows	R. Savignac
4 Frisky Creed	J.-L. Gaznon
5 Merry Bars Girl	G. Trahan
6 Hal's Maid	J. Quessy
7 Mr. Baker	H. Hoover
8 Market Wise	W. Hébert

2 - 5 - 7

9e course — Trot D-3 — $250

1 Minnie	Cyp. Hébert
2 Prince Britton	H. Ouellet
3 Eagle Way	C. Martineau
4 Another Scotch	R. Rivard
5 Teddy Volo	J. Carignan
6 Spender Lawrence	C. Bordeleau
7 Darn Sure	C. Savignac
8 Lady Doctor	J. Kopas

1 - 3 - 8

10e course — Amble D-3 — $250

1 McKinney Edward	F. Turenne
2 My Little Margie	M. Kirkness
3 Demon Rainbow	J. Martineau
4 Peter Allpatch	And. Boucher
5 Dale Fingo	V. Bédard
6 Patchen Chief	A. Piché
7 Adrianwin	C. Martineau
8 Peter Gunn	J. Kopas

4 - 2 - 8

Tournoi de tennis pour les jeunes à Shawinigan

SHAWINIGAN. — A la suite des cours de tennis offerts aux enfants des terrains de jeux par le service de la récréation de Shawinigan, M. Robert Elliott, organisateur, annonce la tenue d'un grand tournoi de tennis pour les jeunes fréquentant les terrains de jeux.

Cette rencontre aura lieu au début du mois. Il terminera la série des enseignements donnés cet été par M. Robert Elliott. Jusqu'ici, les jeunes ont manifesté leur intérêt pour le tennis en assistant régulièrement aux cours. Après avoir suivi ses élèves durant un mois, M. Elliott mentionne que les débutants commencent à faire du progrès et on constate même chez eux des aptitudes particulières pour ce sport.

Dernièrement, un tournoi fut organisé pour les joueurs des clubs St-Maurice et St-Marc. Cette rencontre eut lieu au parc St-Maurice. A cette occasion, on avait présenté quelques films sur le tennis.

Dow est le nouveau champion de la Ligue commerciale et industrielle

SHAWINIGAN — Le club Dow a remporté le championnat de la Ligue commerciale et industrielle de balle-molle de Shawinigan, lundi en triomphant du club récréatif de la Belgo au compte de 9-7.

Dow couronne ainsi une brillante saison au cours de laquelle il a mené le bal en première position, malgré une résistance opiniâtre des loisirs de La Baie. Lors de la joute de lundi, Dow a eu un avantage marqué dans les cinq premières manches, où ont été comptés tous ses points, soit trois dès la première reprise, un à la deuxième, deux à la quatrième, deux à la cinquième. Cette équipe a dû cependant étouffer un ralliement du Belgo qui a failli déjouer les calculs dans les trois dernières manches. En effet, les joueurs du Belgo ont marqué leur premier point dans la cinquième reprise, puis ils ont ajouté trois autres points dans la manche suivante. Dans la dernière manche, après avoir compté trois autres points, ils ont failli niveler le pointage.

André Lefebvre, qui a accordé douze coups sûrs a été le lanceur victorieux, tandis que Camille Gélinas a été le lanceur perdant.

Fernand Lemay et Maurice St-Jean ont frappé des circuits dans la joute. C. Marineau s'est le plus distingué pour les vainqueurs avec trois coups sûrs. Pour les perdants, ont été Jacques Hébert et Maurice St-Jean avec trois coups sûrs chacun.

Le trophée de la Légion, emblème du championnat de la saison régulière sera présenté au club Dow, lundi prochain, lors de la première partie des séries éliminatoires.

Ce soir, le club récréatif de la Belgo fera face aux loisirs de La Baie. Ce sera la dernière partie de la saison régulière.

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

Estriettes

ON VEUT FAIRE DISPARAITRE L'ENSEIGNE — La ville de Sherbrooke, par l'entremise de son procureur, Me Albert Rivard, C.R., vient d'intenter une action en démolition contre Larkin Realty Corporation, dans le but de forcer cette compagnie à enlever l'enseigne qu'elle a installée sur un parterre, en face du 778 boulevard Jacques-Cartier. L'action est basée sur le règlement de zonage de la ville. L'enseigne qu'on veut voir disparaître trône sur la pelouse depuis plus de trois mois. La ville aurait-elle soudainement décidé d'emboiter le pas au Gouvernement provincial dans sa politique anti-panneaux-réclames ?

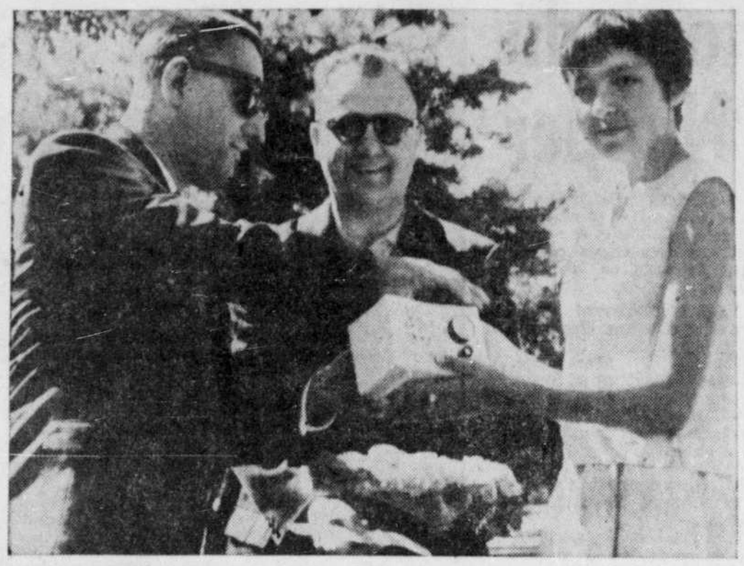
NOUVELLE MANUFACTURE A DANVILLE — C'est demain après-midi que seront ouvertes les soumissions pour la construction de la nouvelle manufacture de règles de bois, à Danville. On prévoit que l'ouverture de cette manufacture se fera en octobre, et qu'environ 25 manoeuvres y trouveront du travail.

LETTRE AU CONSEIL MUNICIPAL — La Ligue des citoyens de Sherbrooke Inc., par son président, M. Philippe Duperré, a fait parvenir une lettre (une autre) au conseil municipal. Cette dernière missive étale le fait qu'un bélier mécanique avec chargeuse, appartenant à la firme Fabi et Fils, a été vu à l'oeuvre à 8 h. du soir, au banc de gravier de la ville, à Sand Hill. Vu que le déblaiement exécuté à date est suffisant pour deux ou trois ans à l'avance, la Ligue recommande à la ville de réserver ce travail pour sa propre machinerie durant la saison morte. Il n'est pas question cette fois, de trouver quelqu'un qui ferait le travail à un prix moindre tout en souscrivant à l'OTJ.

LES AMIS DE ST-BENOIT A WOBURN — Dom Anselme Mathys, O.S.B. s'est adressé à plus de 300 personnes réunies au camp du club Arnold, près de Woburn. La fête champêtre, semblable à celle qui s'est déroulée il y a quelque temps pour les villes frontières, avait pour but de faire connaître l'oeuvre des Bénédictins de St-Benoit-du-Lac, près de Magog. Dom Mathys a affirmé que St-Benoit-du-Lac était une puissante centrale de renouveau spirituel, et un hôpital des âmes.

VOL AU BUREAU DE POSTE DE NORTH-HATLEY — Pour la deuxième fois en autant de mois, le bureau de poste de North-Hatley a reçu la visite des voleurs. Des malfaiteurs sont en effet entrés dans l'édifice au cours de la nuit de lundi à mardi, pour faire main basse sur $40 en argent et sur des timbres d'une valeur de $1,000; ils ont également emporté une certaine quantité de mandats de poste. Le courrier, toutefois, paraissait intact lorsque le vol a été découvert hier matin. Les voleurs ont causé des dommages de près de $3,000 à la porte du bureau et au coffre-fort.

ANCIENS DE L'UNIVERSITE D'OTTAWA — L'Association des anciens de l'Université d'Ottawa, section des Cantons de l'Est, a reçu un bon nombre de souscriptions intéressantes, depuis l'ouverture de la grande campagne nationale d'aide à cette Université. L'objectif de la campagne est de 4 millions. La région des Cantons de l'Est compte plusieurs anciens de l'Université d'Ottawa; le président, pour la région, est Me Jean-Guy Blanchette. L'an passé, un grand banquet avait groupé les anciens au club social de Sherbrooke.



SA SALADE LUI VAUT UN RADIO — Sa préparation ayant été primée par un jury, qui s'était rendu hier après-midi au terrain de l'OTJ, la jeune Jocelyne Blais, âgée de 15 ans, a reçu comme premier prix un appareil de radio des mains de M. Paul Blais, président du comité local de la semaine nationale des salades. M. Yvan Beaulieu, au centre, tient la salade qui a remporté les honneurs parmi les 40 exposées à l'occasion de la clôture de la semaine. Le jury comprenait Mme Rollande Perro, Mlle Ghislaine Geoffroy, technicienne et monitrice à l'OTJ pour l'artisanat, MM. Louis Bélisle, Denis Gervais et Camille Bilodeau, ce dernier du ministère fédéral de l'Agriculture.

A l'Université de Sherbrooke

La faculté de pédagogie décernera des licences

SHERBROOKE. — En septembre dernier, la faculté de Pédagogie de l'université de Sherbrooke offrait, aux professeurs du cours secondaire (particulièrement au niveau des dixième, ou onzième année scientifique ou classique), un programme d'étude qui se couronnait par le diplôme universitaire de maitrise en pédagogie.

L'expérience de ce programme et l'évolution très rapide des milieux pédagogiques amènent la direction de la faculté de pédagogie à donner plus d'ampleur à ce programme de formation professorale, tout en lui conservant le même objectif tenant compte de la réalité actuelle des milieux pédagogiques. C'est ainsi que la faculté de pédagogie propose un cours d'étude qui conduit à l'obtention d'une licence en enseignement et qui qualifiera le détenteur pour le professorat au cours secondaire.

Ses principes

Ce programme est établi sur les principes suivants : le professeur doit premièrement posséder une solide culture générale, jointe à une connaissance poussée et précise (scientifique) dans les matières qu'il devra enseigner.

Il y a plus : la seule connaissance est loin de garantir le succès de l'enseignement. Il faut ajouter l'obtention d'une sérieuse formation en psychopédagogie, sans quoi le risque est grand de ne pas atteindre les objectifs de l'éducation; par ailleurs, l'on sait que l'enseignement ne consiste pas à transmettre matériellement un ensemble de connaissances, mais bien à donner la connaissance.

Cela implique que l'apprentissage, tout comme la formation psychologique de l'enfant, s'effectue par une activité interne, activité que le professeur doit savoir inspirer par l'application appropriée de méthodes d'enseignement basées sur la connaissance et la compréhension de l'élève.

Enfin, l'enseignement est une tâche intellectuelle à laquelle le professeur doit être initié par la pratique d'une méthode de travail intellectuel et d'une méthode de recherche, afin d'assurer à son activité une production au moins égale à la dépense d'énergie exigée.

Cette formation en psychopédagogie, en didactique et en méthodologie du travail intellectuel doit, de plus, se voir fortement secondée d'une initiative pratique à l'enseignement par des stages dans les écoles.

Programme

Partant de ces principes, la direction de la faculté de Pédagogie a élaboré un programme d'étude qui conduit à l'obtention d'une licence en enseignement. Ce programme comprend trois années d'étude après le baccalauréat ès arts. Cependant, pour le bachelier en pédagogie qui ne possède pas le baccalauréat ès-arts, le cours pourra être de deux ans; ce candidat devra toutefois s'attendre à remplir certaines conditions particulières d'admission déterminées par l'étude de son dossier académique.

La première année d'étude qui permet d'obtenir le baccalauréat en pédagogie, met l'accent sur la formation psychopédagogique et didactique; elle comprend aussi certains cours de formation académique et des stages pratiques d'enseignement.

Les deux années subséquentes offrent un programme qui comprend quatre parties, dont chacune se dédouble en cours théoriques d'un total de 72 crédits de 15 heures chacun, et en travaux hors d'un total de 20 crédits de 30 heures chacun. A ce programme, pour le candidat qui ne possède aucune expérience en enseignement, il faut joindre des stages pratiques d'enseignement.

Etudes à temps partiel : le programme d'étude en vue de la licence en enseignement s'étend sur une période de trois ans après le baccalauréat ès arts; ces études se font à plein temps. Le bachelier en pédagogie peut, en principe, parfaire ce cours en deux ans à plein temps, bien qu'il doive s'attendre à remplir certaines conditions particulières d'armission.

Cependant, de nombreux professeurs actuellement en exercice désirent parfaire leur formation professorale : seules des études à temps partiel rendent possible, dans leur condition, la réalisation de cet objectif. Aussi la direction de la faculté prévoit-elle le maintien des cours à temps partiel pour la license en enseignement.

Maitrise en enseignement : par ailleurs, à la demande de plusieurs professeurs et surtout devant la longueur des études à temps partiel en vue de la licence en enseignement, on prévoit, pour d'ici quelques années encore, un palier intermédiaire dans les études à la licence : ce palier, situé à mi-chemin entre les deux dernières années du cours de la licence, permet l'obtention de la maitrise en enseignement.

Le programme de cette maitrise serait alors ainsi établi :

1—Les cours du secteur "philosophie et culture" (10 crédits) ;

2—Une option en "disciplines économiques" (20 crédits) ;

3—Les cours MP-102, 112 et 122 en "psycho-pédagogie" (6 crédits) ;

4—Les travaux hors cours attachés à chacun des secteurs, comprenant le mémoire de l'option, soit un total de dix (10) crédits.

On souligne, toutefois, qu'il est possible de faire à plein temps la première des deux années de licence et de poursuivre, par la suite, ses études à temps partiel.

M. Roger Trudeau élu le président

RICHMOND. — M. Roger Trudeau, de Richmond, a été élu hier soir président de l'exécutif de l'Union nationale pour le comté de Richmond, lors d'une assemblée préparative au congrès de l'Union nationale en septembre.

On a également nommé trois vice-présidents, et six directeurs. Les vice-présidents sont Mme Hervé Parr, et MM. Bob Simpson et Peter Tymoko. Les directeurs, venant de plusieurs endroits du comté de Richmond, sont MM. Claude Poirier, Roger Grimard, Gilles Marcotte, René Cormier, Harvé Parr et Ovide Tardif.

Il a été tour à tour compta- l'Union nationale n'est pas encore formée dans le comté, mais on prévoit la formation d'ici quelques semaines. Le président de cette future association deviendra automatiquement vice-président de l'exécutif de l'Union nationale pour le comté, avec Mme Parr et MM. Simpson et Tymoko.

Dans les Cantons de l'Est

Les vieux ponts ne meurent pas

SHERBROOKE. — Si les vieux soldats ne meurent pas, il semble devoir en être de même pour les ponts autour de Sherbrooke. Il en est 3 que l'on entoure de soins dans leur vieillesse.

Ces structures quinquagénaires, qui approchent de la soixantaine, ont été ravigotées par les employés du ministère des Travaux publics et leur mise à la retraite — ou au rancart, à mort encore, pour les âmes moins sensibles — ne se situe que confusément dans un avenir prochain.

Bien plus, à voir le sort réservé au plus vieux d'entre eux, on pourrait croire que l'on commence à traiter les ponts avec humanité.

Les autorités ont laissé en effet, voir leur intention d'assurer au pont MacKenzie, à Richmond, une vieillesse non seulement heureuse, mais encore utile. Le plus gros de sa tâche sera cependant transféré sous peu à un nouveau venu. En pratique, cela revient à dire qu'une fois la circulation de la route no 22 (Sherbrooke-Drummondville) dirigée vers un autre pont, celle entre Richmond et Melbourne continuerait d'emprunter sa voie traditionnelle.

Les deux autres ponts qui ont été l'objet de la sollicitude des travaux publics au cours des derniers mois enjambent eux aussi la rivière St-François: le premier, entre Windsor et Greenlay et le second, à Bromptonville.

Les trous inquiétants dans le plancher ont fait place à une nouvelle couche de planches appelées à tenir la succession du pavage défoncé. Dans le cas du pont de Bromptonville, il se pourrait qu'une nouvelle construction figure au budget du ministère pour l'an prochain, mais rien n'est certain.

A Richmond, la certitude n'est guère plus grande, mais des rumeurs en provenance du ministère veulent que la construction d'un nouveau pont à un autre endroit près de Richmond n'entraine pas la disparition du pont MacKenzie.

Ce pont, construit en 1903, a les dimensions de l'époque. Il rappelle l'ancien pont de Richelieu, sur la route no 1 (Sherbrooke-Montréal), où deux automobiles avaient peine à se rencontrer et où la chose devenait impossible pour deux camions.

Le traitement qu'il a reçu ces derniers temps, afin de le préparer à une vieillesse profitable, consiste en l'enlèvement du pavé de son tablier et en son remplacement par du grillage ouvert. Il en résulte un allègement qui accroit la résistance de la structure.

Dès décembre

Proposition pour des budgets quinquennaux

SHERBROOKE. — Le site du court de tennis du parc Camirand, à Sherbrooke, n'aurait pu accueillir les équipes désireuses de se disputer la coupe Davis. Il y avait en effet plus d'un mois que les travaux d'aménagement restaient en plan, au grand dam de l'échevin Gérard Bédard, du quartier sud. Son collègue Antonio Pinard, président de la commission des parcs, lui a expliqué qu'on n'avait pu rien faire, vu l'impossibilité d'obtenir des autres services municipaux la machinerie nécessaire.

Le directeur des services Charles Langlois a répondu de louer de la machinerie, quand il en manque, comme le font les autres services. M. Pinard se plaignait également que les travaux soient toujours effectués avec un an de retard, aux parcs, les règlements n'étant adoptés qu'à la fin du printemps ou au début de l'été.

M. Langlois a dépassé la suggestion de préparer le règlement dès décembre en ramenant sur le tapis son projet de budget quinquennal pour ce service, comme il en a établi un de dépenses capitales d'ordre général et dont il se félicite.

La taverne Fusey triomphe du Abel au compte de 15-5

TROIS-RIVIERES. — Dans une joute du 6e tournoi provincial de balle-molle présentée hier soir au terrain Rochefort du Cap-de-la-Madeleine, l'équipe du restaurant Abel a subi une défaite de 15-5 contre la taverne Fusey.

La batterie d'honneur avant la partie comprenait M. Denis Deziel comme lanceur ; le promoteur Alphonse Dauphinais au bâton et M. Paul Thibeault comme receveur.

Ben Deshaies, le lanceur gagnant, a espacé cinq coups sûrs et retira 14 frappeurs au bâton. Marcel Veilleux, le perdant, a cogné un triple.

Pour les gagnants, Pépin a réussi un coup de circuit.

Avant 1980, les appels spatiaux seront de mode

SHERBROOKE. — Il y a à peu près un an, rares étaient les gens qui n'ont pas, au moins une fois, scruté le ciel pour tâcher d'apercevoir un satellite baptisé l'Echo, qui faisait régulièrement le tour de la terre.

Les membres du Club Rotary de Sherbrooke, hier midi, ont été à même de se renseigner sur le fonctionnement de ce satellite, grâce à une démonstration faite par M. John Rioux, de la Compagnie de Téléphone Bell.

Le principe de la transmission des messages à travers l'espace a été expliqué par M. Rioux, qui s'est servi, pour son exposé, d'une reproduction miniature du ballon-satellite, de musique sur bande sonore, et de l'enregistrement du premier appel téléphonique spatial, fait par l'ex-président Eisenhower.

Le conférencier a expliqué comment une petite sphère, qui n'était pas plus grosse qu'un ballon de plage, fut placée dans un missile le 12 août 1960 et envoyée à 100 milles dans l'espace, où elle quitta le missile pour se gonfler à la grosseur d'un édifice de 10 étages.

Tout en donnant sa démonstration miniature dans la salle à dîner de l'hôtel Sherbrooke, M. Rioux a fait remarquer qu'il ne s'agissait pas que d'une expérience intéressante, mais que ces développements scientifiques vont avoir de multiques usages pratiques.

Alors que l'an dernier, a-t-il dit, les Canadiens ont fait 230 millions d'appels téléphoniques interurbains, on estime qu'en 1980, ce nombre sera passé à 999 millions. C'est le nouveau système de la transmission spatiale qui pourra seul fournir les canaux de communications qui seront nécessaires.

Le conférencier, présenté par M. Gerry Miltimore, fut remercié par M. Howard Moffat.

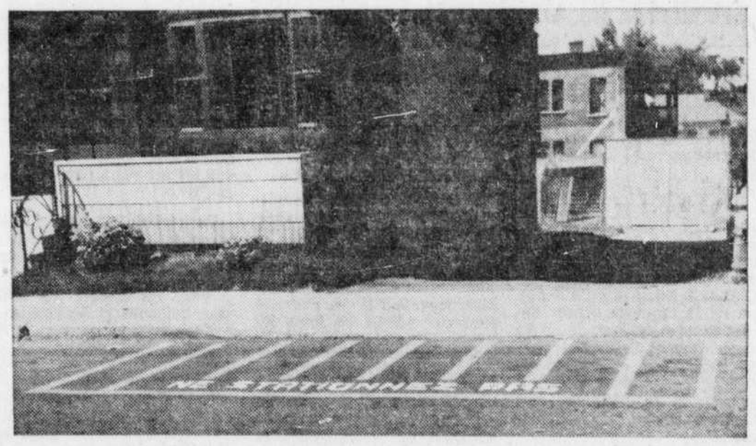
Sa semaine de vacances : il la passera en prison

SHERBROOKE. — Deux individus dans la vingtaine ont comparu hier matin devant le juge Redmond Hayes, de la Cour des sessions de la paix, l'un pour un vol d'auto, l'autre pour vol de marchandises.

Jean-Guy Paquette, de Sherbrooke, a admis sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé une auto et s'est vu condamner à 8 jours de détention à la prison commune de Sherbrooke. Paquette a expliqué qu'il travaillait à Toronto, et qu'il était présentement en vacances. Le juge lui a enlevé tout problème quant à l'emploi de son temps durant son congé, tout en faisant remarquer que son séjour à l'ombre l'empêchera de commettre d'autres bêtises d'ici son retour au travail.

L'autre inculpé, Germain Beauregard, 23 ans, de Bishopton, devra, pour sa part, prendre des vacances forcées d'au moins quelques mois, aux frais de l'Etat. Beauregard s'est reconnu coupable d'avoir volé des matériaux appartenant au Canadien National, et d'une valeur d'environ $400.

Il devra revenir devant le juge le 11 septembre pour connaître sa sentence. D'ici là, il aura au moins l'assurance de recevoir le gite et les vivres à la prison commune, loin des voies ferrées.



ON NE REPETERA PAS — Même le voisinage d'un hôtel et la présence continuelle de véhicules stationnés devant les entrées privées ne justifiaient pas l'utilisation de peinture de circulation devant les entrées privées, a décidé le conseil municipal de Sherbrooke. Qu'on s'imagine la dépense et l'ampleur de la tâche si les propriétaires de chacune des 7,269 entrées que compte la ville réclamaient la même faveur. Aussi le service de la police a-t-il reçu instruction de n'accéder à aucune demande du genre. Quant aux "erreurs" déjà commises, de bonne foi, il va sans dire, on attendra probablement que le temps les efface.

Nécrologie

SHERBROOKE. — M. Fernando Gagnon, demeurant au 515 rue Chalifoux, est décédé subitement à l'âge de 43 ans. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, née Gertrude Dussault, ses deux fils, Pierre et Guy; sa mère, Mme Victor Gagnon; ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Arsène Jean-Paul, Emile et Roland Gagnon, tous de Sherbrooke, MM. Hector et Gerry Gagnon, de Montréal, M. Gagnon, de Repentigny; ses soeurs, Mmes Maurice Chartier (Alice), Antoine Gagné (Madeleine), Léo Ross (Dorothée), Mlles Marie-Reine et Jeannette Gagnon, de Montréal, Mme Maurice Roy (Dolorès) de Lennoxville.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 h. 30 en l'église St-Jean-Baptiste. La dépouille est exposée aux salons funéraires Duranleau et Jalbert.

SHERBROOKE. — Mme Jean Morin, demeurant au 1103 rue Conseil, est décédée à l'âge de 64 ans. Mme Morin, née Adrianna Goulet, laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils MM. Dominique, Florian, Lucien et Jean-Paul, Réal, de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, Euclide, Robert, de Huntingdon; ses filles, Mmes Maurice Roy (Gratianna), Horace Caron (Cécile), Germain Dostie (Raymonde), Yvon Carley (Hermance), de Ste-Thérèse-de-Blainville, Laurent Pigeon (Gisèle), Réal Ménard (Rose-Antoinette) d'Ottawa; ses frères et soeurs, MM. et Mmes Henri Goulet, d'Attleboro, Mass., Albini Beaudoin et Pierre Lafontaine, de Notre-Dame-de-La-Guadeloupe, Roméo Couture et Georges Goulet, René Sénécal, de Montréal, Emilien Goulet, de Disraéli, Philibert Goulet, de Courcelles, William Palmer, de New-York, Alphonse Goulet et Salomon Goulet, de Timmins, Ont., et Mme Hormisdas Veilleux, de Québec. La dépouille est exposée aux salons funéraires Duranleau et Jalbert. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 août, à 10 h., en l'église Coeur-Immaculé-de-Marie.

SHERBROOKE. — M. Gilles Couture, demeurant rue Hogan, à Montréal, est décédé à l'âge de 28 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Emilie Trudel.

La dépouille est exposée aux salons funéraires Gérard Monfette, au 33 rue Bowen Sud à Sherbrooke. Les funérailles auront lieu demain, le 3 août, à 10 h., en l'église St-Philippe de Windsor.

Premier relais 4-H inauguré dans le comté de Sherbrooke

SHERBROOKE. — La bénédiction qui a suivi l'inauguration par un buffet en plein air du relais 4-H d'Ascot-Corner a marqué hier l'arrivée dans le comté de Sherbrooke de la première installation du genre.

La cérémonie s'est déroulée dans les cadres de l'opération conservation et protection en présence de nombreux invités. Une réception avait auparavant eu lieu à l'hôtel d'Ascot-Corner, village situé à mi-chemin entre Sherbrooke et East-Angus.

Mme Bertrand Couture, secrétaire du Club 4-H de l'endroit et organisatrice de la manifestation, a adressé des remerciements particuliers à M. Lucien Brochu, qui a gracieusement fourni le terrain, et au député Louis-Philippe Brousseau pour le travail effectué par la voirie provinciale. Les jeunes du Club 4-H ont également mis la main à l'aménagement.

Les députés provincial et fédéral du comté de Sherbrooke, MM. Louis-Philippe Brousseau et Maurice Allard, ont exprimé leur satisfaction de l'entente fédérale-provinciale au sujet de la promotion forestière et notamment de l'aménagement des relais en bordure des routes.

Le député Brousseau a ajouté que le gouvernement projetait d'en ériger un lui-même, l'an prochain, en bordure de la route No 28, près de Lennoxville. Jusqu'ici, dans la région, le seul autre relais du gouvernement est situé en bordure de la route No 5, en direction des Etats-Unis. Les relais de Windsor, Lac-Mégantic et Scotstown résultent d'une initiative des 4-H.

Enfin, M. Lucien Bédard, Ing F., gérant de l'Association forestière des Cantons de l'Est, a renchéri sur les propos de son supérieur et a ajouté que l'opération CP connaissait les plus beaux succès dans la région, de 90 à 100 projections de films ayant porté le message à près d'une centaine de milliers de personnes.

Ont aussi adressé la parole, M. Rodrigue Bergeron, maire d'Ascot-Corner; l'abbé Paul-Emile Morin, curé de l'endroit; Mlle Monique Boutin, présidente du club 4-H féminin d'Ascot-Corner, et M. Pierre Bergeron, président de la section masculine.

M. Théophile Bolduc, de Windsor, président de l'opération CP, qui englobe les trois comtés de Sherbrooke, Richmond et Compton, a retracé l'histoire des relais depuis l'époque de la poste à cheval et a loué la promotion touristique qui résulte des relais actuels. Il a aussi insisté sur l'importance que revêt la forêt dans l'économie de la région.

M. J.-A. Breton, Ing. F., gérant de l'Association forestière du Québec, a situé à 1944 le premier intérêt manifesté par les 4-H pour les relais. Ces relais, a-t-il expliqué, entrent dans le programme 4-H en ce sens qu'ils éveillent à la récréation forestière et initient les gens au respect du capital forestier.



ADDITION BIENVENUE — Un autre relais a été inauguré, hier, en bordure d'une grande route de la région de Sherbrooke. Celui-ci, que l'on voit sur la photo, est dû à l'initiative du club 4-H d'Ascot Corner. Une réception et des allocutions de circonstance ont suivi.

Magasin de la Régie ouvert à Asbestos le 7

ASBESTOS. — Il est maintenant officiel que l'ouverture du magasin de la Régie des alcools, nouvellement établi à Asbestos, aura lieu lundi, le 7 courant.

Le nouveau magasin, situé sur la rue St-Hubert, est en construction depuis déjà quelques mois, alors que l'établissement en est décidé depuis l'année dernière.

Quatre employés ont été nommés pour ce nouveau magasin. Il s'agit de MM. Alcide Béliveau, gérant, Charles Denault, caissier, Joseph Angers et Ronald Gendron, commis. Ce sont quatre résidants d'Asbestos.

M. Claude Leduc, de Montréal, passera quelques temps à Asbestos afin d'initier les nouveaux fonctionnaires à leur travail.

Déjà, presque toutes les réserves sont arrivées au magasin et on s'attend à ce que tout soit prêt pour l'ouverture de lundi prochain.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

A East Angus

Installation d'un câble de télévision permise

EAST-ANGUE. — Les chiens errants ou plutôt leurs propriétaires auront désormais la vie dure à East-Angus. En effet, lors de l'assemblée d'hier soir, le Conseil municipal a amendé le règlement no 168 pour porter de $1 à $5 la somme à débourser par le propriétaire d'un chien errant pour le récupérer, si celui-ci est mis en fourrière. Au début, il était question de fixer l'amende à $20. Toutefois, sur les instances du conseiller Henri-Louis Tardif, qui a soulevé le fait qu'un chien peut accidentellement échapper à la surveillance de son maitre, on a décidé de ne pas prendre de mesures trop draconniennes. Pour sa part, le conseiller W. F. Clifford s'est montré dissident à l'amendement. Il s'était d'ailleur prononcé contre l'adoption du règlement le printemps dernier.

Une autre décision aura probablement l'heur de plaire davantage à la population. Il s'agit de l'autorisation, donnée à un entrepreneur d'installer un câble de télévision dans la municipalité. Toutefois l'entrepreneur en question devra obtenir l'autorisation des propriétaires des poteaux nécessaires à l'installation.

Par ailleurs le Conseil étudiera la possibilité d'amender le règlement de la taxe d'affaire ou d'en changer l'interprétation. Ceci est dû à des représentations faites par des commerçants de l'extérieur qui se plaignent d'être obligés d'acquitter de lourdes taxes afin de pouvoir faire affaires dans la ville d'East-Angus.

La ville a de plus endossé une résolution du Conseil de St-Jérôme qui a pour but de faire pression auprès du gouvernement, afin que les cités et villes obtiennent la même ristourne que les municipalités rurales sur les intérêts à verser sur les emprunts.

Une autre résolution de la même ville a également été approuvée. Celle-ci a pour but de former une section spéciale dans l'union des municipalités. Cette section comprendrait les cités et villes.

Enfin, le Conseil a été saisi d'une pétition portant quelque 700 signatures, qui a été adressée à la Régie des alcools et par laquelle une partie de la population s'oppose à l'émission de nouveaux permis de vente de spiritueux dans les limites de la municipalité.

Les signataires précisent qu'il existe déjà trois établissements possédant un tel permis à East-Angus ce qui est amplement suffisant pour une population de 4,500 âmes. Ils prétendent de plus que les jeunes passent leurs moments de loisirs dans les restaurants et la vente de spiritueux dans ces restaurants pourrait avoir une mauvaise influence sur eux.

Les pétitionnaires ajoutent finalement que depuis trente ans la population s'est opposée à plusieurs reprises à l'addition de débits de spiritueux à East-Angus.

Le conseil a tenu par ailleurs à remercier les ambulanciers St-Jean ainsi que la cie H. C. Fortier Limitée pour les services qu'ils ont rendu à l'occasion du festival des fanfares amateurs qui s'est déroulé dans la ville samedi et dimanche derniers.

Cinéma

COATICOOK

Théâtre Opéra : Mort sur la voie publique.

LAC-MEGANTIC

Théâtre Bijou : Ben Hur, avec Charlton Heston, Jack Hawkins.

MAGOG

Théâtre Magog : The fabulous world of Jules Verne; Bimbo the great.

Théâtre Centre : South Pacific, avec Rossano Brazzi, Mitzi Gaynor, John Kerr et France Nuyen.

DISRAELI

Cinéma Couture : Le fou du cirque, avec Danny Kaye et Pier Angeli; L'impeccable poursuite, avec Rock Hudson, Dona Reed, Phil Crey et Roberta Haynes.

ROCK ISLAND

Border Theater : Tammy telle me true, avec Sandra Dee, H. John Cavin; Atlantis the lost continent, avec Anthony Hall, Joyce Taylor; The pusher, avec Kathy Carlisle, Douglas Rodgers.

SHERBROOKE

Cinéma de Paris : Les compagnes de la nuit, avec Raymond Pelletier, Franoise Arnoul et Nicole Maurey; Bagne à vie; Le droit de l'enfant, avec Jean Chevrier et Renee Devillers.

Théâtre Granada : Tamango, avec Dorothy Dondrige et Curd Jurgens; Les prisonniers du mal, avec May Britt, Francisco Rabal et Bernard Blier.

Cinéma Rex : Le scandale Costelle, avec Rossano Brazzi et Joan Crawford; Bagarre au king créole, avec Elvis Presley; Fric Frac en dentelles, avec Dary Cowl.

Théâtre Premier : Coulez le Bismarck, avec Kenneth Moore; Dana Winter; Des tempêtes, avec Jack Mahonty et Shawh Smith; Les 3 stooges.

Théâtre Capitol : Grève d'amour, avec Jeanne Crain et Mamie van Doren; Il était un petit navire.

Norton Drive-in : High time, avec avec Bing Crosby, Favian, Tuesday Weld et Nicole Maurey.

DRUMMONDVILLE
BUREAU DE DRUMMONDVILLE :
316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589

BOIS-FRANCS
BUREAU DE VICTORIAVILLE :
68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579

THETFORD MINES
BUREAU DE THETFORD MINES :
335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345

CANTONS DE L'EST

SPORTS

Les Canadiens l'emportent sur les Alouettes par 4-3

COATICOOK. — Grâce à un point qu'a fait compter Marcel Benoit à la dernière manche, les Canadiens de Coaticook l'ont emporté de justesse sur les Alouettes de Sherbrooke au compte de 4-3, hier soir, dans une joute régulière de la ligue de baseball provinciale des Cantons de l'Est.

Les Canadiens, pilotés par le lanceur Marston à la suite des difficultés qui ont entrainé le départ du pilote régulier Paul Mulloy, ont frappé 9 coups sûrs, soit deux de plus que leurs adversaires.

Mastin des Alouettes, s'est signalé au marbre en frappant un coup de quatre buts. Le pilote-lanceur Marston a été crédité de la victoire des siens; il a effectué 7 retraits sur des prises, et n'a alloué aucun but sur balles. Prud'homme, du Sherbrooke, le lanceur perdant, a retiré 8 frappeurs au bâton, et accordé trois buts sur balles.

Le résultat de cette joute d'hier soir n'affecte pas le classement de la Ligue provinciale, bien qu'il n'aide pas la cause des Alouettes, qui tentent de s'emparer de la troisième position, détenue par les Castors d'Acton Vale.

Sommaire

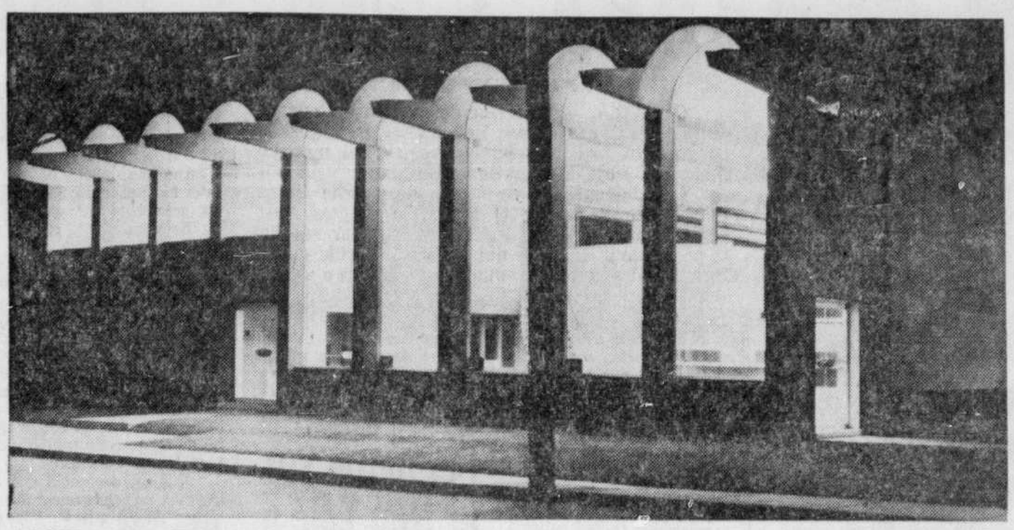
Canadiens	002	010	001—	4	9	2
Alouettes	110	001	000—	3	7	3

Ruth Dudley, de nouveau favorite

SHERBROOKE — Ruth Dudley, une ambleuse faisant partie des écuries Florent Brochu, est favorite pour remporter les honneurs de l'épreuve principale lors du programme de dix courses, qui sera présenté ce soir à la piste de Sherbrooke.

La dernière fois que Ruth Dudley a été inscrite dans une course, elle a amblé le mille en 2.09.3 pour remporter les honneurs.

Voici les sélections pour ce soir:
1ère course : Dickory Doc, Philip Bell, Mighty Counsel;
2e course : Kuno Stout, Cyril Ibaf, Cole's Colby;
3e et 7e courses : Little Royal, His Elkington, Cyril's Flejka;
4e course : Lady Jersez Ritz, Miss A. P. Lou, Katie Did;
5e course : Beau Wyn, Patch B., Lohengrim;
6e course : Prince Glow, Fair View, Elzie Hanover;
8e course : Jerry Tally, Reyno Worthy, Algier Boy;
9e Course : Ruth Dudley, Mozelle, Indirect Boy;
10e course : Sony McKlyo, Wausa, Linda, B. Hall.



CAISSE POPULAIRE ST-SIMON — La Caisse populaire Saint-Simon, de Drummondville-sud, inaugurera bientôt ses nouveaux locaux. Notre photographe a fait ce cliché au cours de la nuit pour dégager l'impression saisissante de l'éclairage et des formes nouvelles. De style très moderne, cette caisse fera époque dans la construction.

Pour les 25 ans de la Caisse populaire St-Simon

Inauguration prochaine de son nouvel immeuble

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — La Caisse populaire Saint-Simon de Drummondville-sud inaugurera en septembre son nouvel immeuble de la rue Sainte-Thérèse. Reçu par le directeur-gérant de la caisse, le journaliste de LA PRESSE a été le premier journaliste a visité complètement l'immeuble depuis son ouverture officieuse.

$165.00 maintenant $10.5 millions

Me Antoine Fradet a rappelé à notre représentant que les caisses populaires du grand Drummondville ont commencé le 14 décembre 1936 alors qu'était fondée la caisse Saint-Simon.

Au soir de la fondation, le premier gérant revenait chez lui avec un coffret contenant $165. C'était là le fruit des premiers dépôts. Aujourd'hui, les caisses du grand Drummondville ont un actif de $10.5 millions.

La ville compte maintenant sept caisses.

25 ans de vie paroissiale

Le véritable fondateur de la caisse Saint-Simon a été le curé Laforest. Nommé curé fondateur le 22 avril 1936, l'abbé Edgar Laforest avait à coeur le succès de l'entreprise paroissiale.

Les progrès de la paroisse étaient suivis en parallèle par les succès de la caisse, dont le territoire compte la paroisse Saint-Simon et la moitié de la paroisse Christ-Roi.

Installée d'abord dans la maison de M. Roméo Dionne, la caisse a déménagé au 953, rue Sainte-Thérèse, où elle y est demeurée 23 ans.

On considère que, si les autres caisses cadettes ont progressé plus rapidement que l'aînée, c'est que les circonstances économiques des quartiers ouvriers n'étaient pas les mêmes.

La caisse Saint-Simon compte un actif de $1.1 million et plus de 2,200 sociétaires. La population du territoire qu'elle dessert est de 4,200 âmes.

Un projet

La construction d'un nouvel édifice était envisagée depuis quelques années, mais il fallait attendre le moment propice pour en voir la réalisation.

Selon Me Antoine Fradet, on attendait d'abord dépasser le premier million d'actif avant de se lancer dans une entreprise de construction. L'unanimité s'est faite l'an passé et la construction a été décidée. Le conseil d'administration est dirigé par M. Armand Chartier qui est secondé par MM. Antoine Fradet, Ovila Verville, Eloi Dubois et Lionel Toupin.

Les travaux ont débuté en octobre 1960 pour se poursuivre au cours de l'hiver, avec une interruption de quelques semaines durant les froids intenses.

Construction unique

Construite d'après les plans des architectes Robillard et Legaré de Beloeil, cette caisse populaire présente un concept nouveau dans l'architecture bancaire. Agréable mélange de verre, de béton armé et de briques, cette construction fera époque à cause de l'équilibre de ses formes et de ses masses.

La façade entièrement de verre semble supporter du doigt le toit aux neuf dômes. Tout est fonctionnel et dégagé. On parlera longtemps de la voûte cylindrique placée au centre de l'immeuble pour y ajouter une note décorative.

La partie nord de la caisse compte deux étages pour les bureaux d'administration. L'autre section compte un seul étage. De la mezzanine, la surveillance armée (si elle vient nécessaire) sera facilitée à cause de la disposition des lieux.

La protection sera parfaite à la caisse Saint-Simon. La voûte repose directement sur une base de béton sans cave. Entièrement dégagée elle est visible de tous points.

Munie d'un chronomètre la porte de la voûte ne peut s'ouvrir qu'aux heures indiquées. De plus, un micro super-sensible est relié au poste de police et le moindre bruit est reproduit au bureau du chef et déclenche une alarme d'urgence.

Le public de Drummondville-sud a accueilli la nouvelle de cette réalisation avec enthousiasme. Depuis que la caisse est installée dans son nouvel immeuble, les nouveaux comptes se multiplient à un rythme encourageant. On prévoit une augmentation très considérable de l'actif.

Des fêtes marqueront l'ouverture officielle de la nouvelle caisse vers la fin de septembre. Le 25e anniversaire de fondation sera devancé pour coïncider avec ces célébrations.

Au congrès de Bruxelles

Un député des Bois-Francs sera le délégué du Canada

VICTORIAVILLE. (N.F.) — M. Samuel Boulanger, député de Drummond-Arthabaska aux Communes et résidant à Victoriaville, a été choisi pour représenter le Canada à la conférence de l'Union parlementaire, qui aura lieu du 14 au 27 septembre, à Bruxelles.

Cet événement d'importance promet de grouper les délégués de 59 pays, qui profiteront de la circonstance pour discuter les questions internationales, comme l'influence des communautés économiques régionales sur le commerce mondial, l'évolution des pays en voie de développement, l'action pour la paix, le contrôle parlementaire des organisations internationales, et autres. En dernier lieu, le congrès prendra fin par l'élection d'une nouveau bureau de direction.

M. Boulanger

A la demande de M. Lester Pearson, chef de l'opposition à Ottawa, M. Boulanger a accepté de représenter le parti libéral avec M. Jean-Thomas Richard, député d'Ottawa-Est, et M. M. Batten, député de Terreneuve. Le délégué de l'est du pays profitera de son séjour en Europe pour visiter certains pays, afin de prendre connaissance sur les lieux des développements agricoles de ces endroits.

St-Paul prépare son centenaire de fondation

ST-PAUL-DE-CHESTER (N.F.) — A l'instar des villes de Victoriaville et de St-Valère, dans la région des Bois-Francs, la municipalité de St-Paul-de-Chester célèbre aussi cette année son centenaire de fondation. A cette fin d'ailleurs, des fêtes commémoratives doivent avoir lieu vers la mi-août. En préparation des événements attendus, le comité d'organisation doit se réunir ce soir, à 8 h. 30, dans la salle du couvent, pour étudier plusieurs grands projets de nature à être réalisés avec la perspective d'intéresser les milliers de visiteurs attendus. L'assemblée sera dirigée par MM. Léo Couture et Armand Croteau, présidents conjoints, assistés de M. Clément Poisson, secrétaire.

Drummondville en bref

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Les flammes ont fait des dégâts à la maison de M. Jean-Claude Pinard, au 640, 114e avenue. Les éléments ont été découverts tôt hier matin et les pompiers de Drummondville-sud se sont rendus sur les lieux pour maîtriser les flammes.

On ignore les causes du feu. Personne n'a été blessé.

* * *

Les vitrines n'ont pas encore été changées au magasin local de l'ex-commission des liqueurs de Québec. Dans les principales villes on lit "Régie des alcools".

* * *

On n'a pas encore trouvé une solution pour lever un drapeau sur l'hôtel de ville de Drummondville, sans que l'aventure ne soit dangereuse.

Hier, les deux drapeaux ne flottaient plus aux mâts et étaient simplement entourés autour des cordes.

* * *

M. Gérard Joyal a été élu président de l'Association libérale de Saint-Lucien dans le comté de Drummond. Le vice-président est M. Fernand Leriche, et M. Jean-Paul Gouin sera président de la jeunesse libérale. Les directeurs seront MM. Jules Lampron, (chef de poll) Albert Jutras, Jean Thérien et Joseph Jodouin.

L'élection a eu lieu en présence de M. Robert Roux et Hugues Savoie, secrétaire de l'association du comté.

* * *

Le championnat provincial de croquet sera disputé demain soir au club de la rue Lafontaine. La rencontre trois de cinq opposera les champions actuels de Beloeil, Jean Lussier et Alain Blain à Rolland Fortin et Gaston Ferland, de Drummondville.

* * *

L'Hôtel 400 et les Pieds légers mènent le bal dans la ligue de pétanque indépendante de Drummondville. Au deuxième rang, on retrouve le Garage Lemoyne suivi de Molson et Ferronnerie Drummondville.

* * *

Un avion portant la statue de saint Joseph devait se poser vers 7 h. 30 p.m. hier au lac du parc Sainte-Thérèse, au coeur de la ville. Cette statue sera portée en triomphe à l'Oratoire cet après-midi à l'occasion du pèlerinage annuel des malades organisé par le club des Francs de la ville.

* * *

La piscine St-Frédéric du parc Woodyatt a fermé ses portes hier pour quelques heures. Les entrepreneurs ont coulé le ciment pour fixer les tremplins et les deux tours d'observation destinées aux gardiens.

* * *

Le conseil de Drummondville profitera encore de deux autres semaines de vacances. La dernière réunion des édiles a eu lieu le lundi 10 juillet et l'administration Marier se réunira à nouveau le 14 août.

Une réunion de comité aura lieu le 10 août pour préparer la séance du 14 août suivant.

Le secrétaire particulier du ministre de la Voirie, M. Jean-Marie Dubois, a révélé que Me Bernard Pinard prendra une décision cette semaine concernant les contrats du troisième et quatrième tronçon de la route transcanadienne.

D'ici un mois des soumissions seront ouvertes tous les mercredis après-midi au Service des contrats, à la Voirie provinciale. L'oeuvre totale s'échelonne de Beloeil au comté de Lotbinière.

* * *

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — La piscine St-Frédéric du parc Woodyatt fermera ses portes ce matin pour quelques heures. Les contracteurs doivent couler le ciment pour fixer les tremplins et les deux tours d'observation destinées aux gardiens.

L'ouverture de la jeune piscine se fera donc cet après-midi, à 1 h. 30 p.m. Cette communication a été donnée hier, en fin d'après-midi, par Jean-Claude Boucher, moniteur en chef de la piscine.

Le prochain tournoi régional de fers se tiendra à Windsor

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — Le prochain tournoi régional de fers aura lieu à Windsor les 12 et 13 août prochain, au parc municipal. Cette nouvelle a été communiquée hier par M. Léo Loiselle, commanditaire de l'événement sportif. C'est le premier tournoi de fers qui aura lieu à Windsor. Les joueurs de Victoriaville, Princeville, Plessisville, Warwick et les villes des Bois-Francs sont également invités à participer à ce tournoi. On prévoit la participation d'une centaine de joueurs.

Afin de faciliter l'inscription des joueurs, les clubs voudront bien faire parvenir leurs noms à M. Léo Loiselle à Drummondville ou M. Rosaire Lessard, Windsor. On croit savoir que le club local sera représenté par une quarantaine des participants.

Champion provincial

Lucien Lambert, champion provincial et régional, ne participera pas à l'épreuve afin de permettre à d'autres joueurs de se mériter les honneurs. Parmi les autres détenteurs de trophées Dow, mentionnons l'équipe Jean Leclerc et Paul Riel, champion en double de la classe "A"; Robert Bisson, champion de la classe "B" en simple et Bertrand Côté, de la catégorie "C". Les détenteurs des trophées en 1960 devront défendre leurs titres cette année.

Le tournoi débutera samedi après-midi à 1 h. 30 avec la classe C et samedi soir avec la classe B en simple et en double. Les joueurs de la catégorie "A" joueront dimanche.

M. J.-H. Boucher, président des clubs de la province et aussi président du club local, sera secondé dans son travail par les organisateurs du club de Windsor.

On apprend que les fers à crochets et à crampons sont officiels pour cette compétition. On ferait bien d'apporter ses fers.

Spectacle de marionnettes à l'OTJ de Victoriaville

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Près d'un millier d'enfants, débordant d'enthousiasme, ont manifesté à plusieurs reprises hier matin leur vive satisfaction au Théâtre de la Lune, qui a été présenté au Centre catholique avec le concours de M. et de Mme Gilbert Gratton, les propriétaires. Cette manifestation fut réalisée dans le cadre du programme des activités de l'OTJ de Victoriaville pour la présente saison estivale. Le public enfantin, qui était fort représentatif, était sous la surveillance de M. Raymond Charbonneau, le directeur en chef, et de nombreux moniteurs et monitrices.

Conseils de sécurité

Au cours de la séance, l'organisateur, M. J.-E. Cloutier, qui est propagandiste pour le ministère des Transports et des Communications de la Province de Québec, prononça une courte allocution pour semer quelques judicieux conseils sur la sécurité à respecter durant les vacances et la période scolaire, mettant particulièrement en évidence les dangers éventuels que pouvait engendrer l'imprudence dans l'usage de la bicyclette ou du tricycle. L'animateur du programme récréatif était Serge Deyglun, artiste de la radio et de la télévision, tandis que les animateurs des marionnettes étaient M. et Mme Gratton. Le mot de la fin fut donné par M. l'abbé Gérald Cloutier, aumônier de l'OTJ locale.

Les bâtiments voisins de l'aéroport municipal de Drummondville devaient être déménagés avant le 31 juillet, tel que le stipulait le contrat entre la ville et l'ex-propriétaire, M. Georges Leclair. Une visite sur les lieux, le 30 juillet, ne laissait voir aucun déplacement des constructions.

Que fera le conseil de Drummondville devant cette attitude qui retarde le progrès pour le développement de la piste d'atterrissage ? Le comité municipal de l'aéroport ne s'est pas encore prononcé sur le sujet.

Le tennis dans les Bois-Francs

Le Ste-Famille triomphe du Ste-Victoire par 4 à 1

VICTORIAVILLE. (N.F.) — A la suite de courtes vacances, la ligue de tennis des Bois-Francs a repris, lundi soir, ses activités régulières. En effet, à l'issue d'une rencontre, le Ste-Famille a triomphé du Ste-Victoire par 4 à 1. Pour l'équipe gagnante, Thérèse Lachapelle disposa dans la première partie de sa rivale, Raymonde Thibeault, par 8 à 4. Puis, Guy Prince et André Plourde, du Ste-Famille, eurent le meilleur sur leurs adversaires, Pierre Chabot et André Lainesse, par 8 à 5. Toutefois, le mixte fut gagné par Suzanne Provencher et Claude Lachapelle du Ste-Famille, par 8 à 4, contre Suzanne Rhéault et Guy Demers. De même, Ginette Rousseau et Céline Croteau réussirent à enregistrer une victoire de 8 à 3 contre Danielle Prince et Michèle Provencher, du Ste-Famille, Lionel Blanchette a terminé le programme en déclassant son adversaire Clément Paradis du Ste-Victoire au compte de 8 à 1.

Heureux gain

Par ce succès, le Ste-Famille est remonté en tête du classement de la ligue avec un total de 35 points, suivi du Sts-Martyrs-Canadiens, 33 points, Arthabaska, 32 points, Fatima, 23 points, Ste-Victoire, 20 points, St-Alphonse, 19 points, St-Calixte, 18 points, et Warwick, 9 points. Deux autres joutes sont prévues pour ce soir, alors que le Ste-Famille rendra visite au Fatima, à Plessisville, et que le St-Alphonse recevra l'Arthabaska.

Joutes de championnat

Les joutes cédulées pour les championnats masculin et féminin des Bois-Francs auront lieu la fin de semaine prochaine, soit vendredi, samedi et dimanche, les 4, 5 et 6 août. Les tournois féminins seront disputés sur le terrain de Ste-Martyrs, tandis que les simples masculins se dérouleront sur ceux d'Arthabaska et de Sainte-Famille. L'an dernier, ces concours avaient soulevé beaucoup d'intérêt parmi tous les amateurs de tennis de la région et, cette année, on prévoit une lutte sensiblement serrée chez tous les aspirants, anciens comme nouveaux.

Cinéma

VICTORIAVILLE

LAURIER — Aujourd'hui et demain : "La Police Fédérale Enquête", avec James Stewart et Vera Miles ; "Sept Hommes Restent à Tuer", avec Randolph Scott et Gail Russel.
VICTORIA — Aujourd'hui et demain : "Certains l'Aiment Chaud", avec Tony Curtis et Marilyn Monroe ; "L'Homme de Lisbonne", avec Ray Milland et Maureen O'Hara.

PLESSISVILLE

PLESSIS — Aujourd'hui et demain: "La Rivière des 3 Jongues", avec Dominique Wilms et Jean Gaven ; "Houdini", avec Tony Curtis et Janet Leigh.
COLONIAL — Demain : "Le Masque" ; "Expédition du Fort King".
ETCHEMIN — "Le Coup de l'Escalier" avec Harry Belafonte et Shelly Winters : 7 h. 30 ; "S.O.S. 117 n'est pas mort" avec Yves Vincent et Magali Noel : 9 h. 15.

L'affaire des faux billets

CONCORD, N. H. (UPI) — Deux Canadiens furent condamnés à un an de prison pour avoir fait circuler de la fausse monnaie, mais le Service secret des Etats-Unis déclara qu'il ne fut pas possible d'apprendre quoi que ce soit d'eux sur une organisation plus ou moins vaste de faux-monnayeurs au Canada.

Le service gouvernemental révéla que les deux hommes firent circuler ces faux billets dans l'Etat du New-Hampshire et dans celui du Vermont.

René Dutil, 24 ans, et Michel Roy, 21 ans, tous deux de Sherbrooke, Québec, se sont avoués coupables devant le juge A. J. Connors, qui prononça la sentence.

Ils furent tous deux accusés d'avoir "passé" deux faux billets de $10 (billets canadiens), à Colebrook, N. H. Roy fut accusé en surplus d'avoir "passé" un autre billet de $10 dollars.

Un représentant du Service secret américain, M. Edward Sweeney, de Boston, affirma que leur service essaie depuis six ans de détruire l'organisation des faux-monnayeurs canadiens. Il ajouta que Dutil se procura 360 faux billets de $10 pour la somme de $150, mais qu'il ne pouvait pas en retracer la source.

Sweeney ajouta qu'une douzaine de ces faux billets furent mis en circulation dans le Vermont.

A Montréal alors ?

Le congrès des photographes n'aurait pas lieu à Québec

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — Un article publié dans LA PRESSE mardi dernier a fait du bruit dans le monde des photographes du Québec. On annonçait la tenue du congrès provincial à Québec vers la mi-août. Selon une rumeur qui persiste à Drummondville, les plans de la Fédération seraient modifiés et les assises provinciales auraient lieu plutôt dans la métropole.

Avec la MPDFA

Au lieu de tenir leur congrès isolé, l'Association des photographes professionnels du Québec se joindrait à la MPDFA (Master Photo Dealer and Finisher Association), qui doit tenir son assemblée annuelle au Reine Elisabeth vers la fin de septembre.

Cette décision qui doit être connue bientôt, porterait un coup à l'APPPQ (Association des photographes professionnels de la province de Québec) et à son président, M. Louis-Philippe Brousseau de Québec.

Comité de congrès

Le rôle de "président du congrès" serait également sans effet puisque la MPDFA possède déjà son président du congrès. L'association québécoise serait représentée au conseil de direction du congrès par un comité formé de dirigeants de ses sections régionales.

Toujours au stade de rumeur, cette nouvelle n'a pas été confirmée. Interrogé par notre journaliste, M. Pierre Dozois de Drummondville, s'est refusé à tout commentaire. Il aurait été le président du congrès de Québec.

Recrutement intense au sein de l'UCFR

PRINCEVILLE. (DNC) — Un important comité de recrutement vient d'être formé par les membres de l'UCFR de St-Norbert d'Arthabaska. Cette initiative a été prise à la suite de suggestions faites à ce sujet par les autorités diocésaines du mouvement.

Une quinzaine de membres ont été choisis pour faire partie de ce comité qui passera à l'action dès la mi-août. Le groupe participera à une séance spéciale d'études qui sera tenue le 8 août, à St-Valère, par les membres du conseil diocésain de l'UCFR. Des instructions d'une importance capitale pour le recrutement seront données aux délégués à cette occasion.

Un rapport complet a été présenté aux membres de l'UCFR de St-Norbert sur les travaux du congrès annuel de l'organisme. Les assises de ce congrès de la section diocésaine se sont déroulées à Drummondville à la fin de juin.

Mme Armand Anger, présidente de l'UCFR de St-Norbert, a dirigé la délégation officielle qui comprenait Mmes Lucien Therrien et Noël Baril. Une dizaine de membres s'étaient joints aux délégués officiels pour les séances de ce congrès.

Mme Henri Laurendeau, de St-Norbert, a été réélue directrice du Conseil diocésain de l'UCFR. Mme Laurendeau occupe ce poste depuis quelques années déjà après avoir pris une part très active au mouvement sur le plan local.

L'exposition mensuelle était aussi au programme de la réunion mensuelle de juillet. Conserves, travaux de couture et de tissage étaient en nombres plutôt restreints. Il a été établi que l'attention des membres étant retenue en grande partie par des travaux à l'extérieur de la maison durant l'été ne laissait pas autant de temps disponible qu'en hiver pour la préparation d'articles pour l'exposition mensuelle du cercle.

Les assistantes à cette réunion de juillet ont aussi été honorées de la visite du nouveau curé de la paroisse, l'abbé Jules Tourigny qui vient de prendre charge de la paroisse et sera l'aumônier de l'UCFR. Des souhaits de bienvenue lui ont été adressés à l'occasion de sa première rencontre avec les membres.

L'état financier du mouvement ainsi que quelques communiqués ont été portés à l'attention des membres par Mme Ewllie Hamel, secrétaire de l'UCFR. L'assemblée, qui comprenait un bon groupe de dames et demoiselles, a été dirigée par Mme Armand Anger, présidente du mouvement. Il a été décidé qu'une réunion serait aussi tenue dans le cours du mois d'août malgré les vacances.

2 joueurs en semi-finale au tennis

SHERBROOKE. — Les joueurs de Drummondville se sont mis en vedette au tournoi de tennis junior des Cantons de l'Est, hier soir, alors que Pierre Sigouin et Jacques Boileau ont atteint la semi-finale.

Sigouin a défait Réjean Breton, de Windsor, en deux sets consécutifs, et Boileau a imité le geste de son concitoyen dans les deux rencontres qu'il a disputées hier soir.

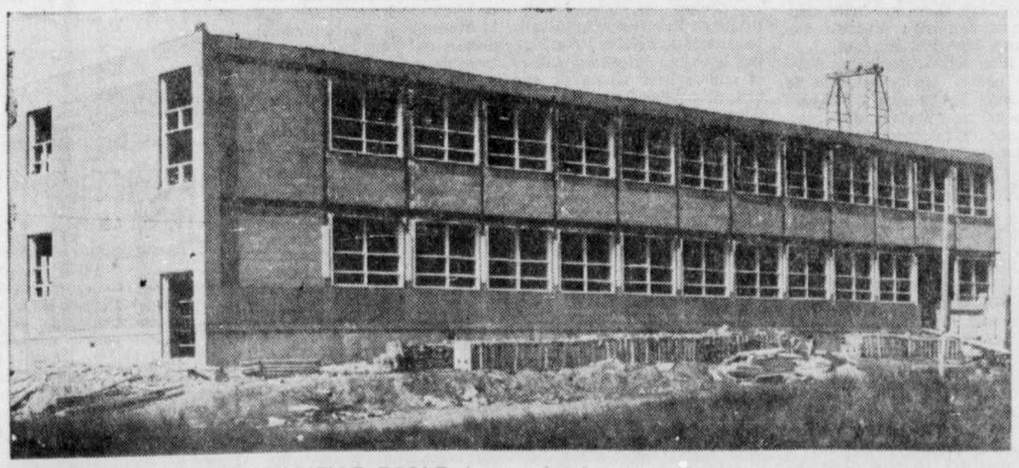
Résultats d'hier soir

Nicole Lacombe bat Diane Boudreau, 6-4, 4-6, 6-4; Céline Thibault défait Christine Dunsmore, 2-6, 6-4, 6-3; Ann Dunsmore bat Lisette Vallée (par défaut); Jacques Boileau bat Pierre Lagassé, 6-2, 6-3; Jacques Boileau bat Roger Boucher, 6-4, 6-4; Pierre Sigouin bat Réjean Breton, 6-1, 6-4.

Ce soir

6 h. : Louise Lussier vs Thérèse Lavoie; Diane Royer vs Ann Dunsmore; Louis Poulin vs Céline Thibault.

7 h. : Marcelle Bérubé vs Nicole Lacombe; Huguette Côté vs gagnant Lussier-Lavoie.



CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ECOLE A VICTORIAVILLE — Le système éducatif à Victoriaville connaît un essor remarquable depuis ces dernières années et la ligne ascendante vers le progrès vient de franchir une nouvelle étapè avec la construction d'une école neuve de 13 classes. Cette réalisation favorise particulièrement tout un secteur de la ville centenaire, car le cours primaire sera dispensé dans la nouvelle maison d'enseignement. Comme résultante de cette initiative, adoptée par la Commission scolaire, dont le président est M. Albert Morissette, les enfants seront épargnés de fréquenter les écoles des autres quartiers et pourront jouir des avantages de ce facteur de centralisation dans l'arrondissement nord-est. Les travaux, qui sont sous la surveillance de M. Clément Bourassa, architecte de Montréal, doivent être terminés pour le commencement de septembre prochain. L'entrepreneur général est la firme F.-R. Bourgeois Ltée, de Victoriaville.

"Le manque d'intérêt du peuple, cause des caisses électorales" -- J.-J. Bertrand

RICHMOND. — M. Jean-Jacques Bertrand, député du comté de Missisquoi à l'assemblée législative, a déclaré hier soir à Richmond que l'une des causes de l'existence des caisses électorales était le manque d'intérêt gratuit du peuple envers la chose publique.

Parlant devant un groupe de partisans de l'Union Nationale réunis pour se choisir un exécutif de comté, le conférencier invité n'a fait aucune mention de sa candidature possible à la chefferie de l'Union Nationale lors du prochain congrès en septembre.

M. Bertrand a cependant insisté à plusieurs reprises sur l'esprit civique et démocratique qui devra régner lors de ce congrès pour qu'il soit pleinement réussi.

Le député de Missisquoi a longuement plaidé en faveur d'un renouveau et d'une renaissance au sein de l'Union Nationale. Il a qualifié de gigantesque la tâche qu'avaient présentement les membres du parti.

Au sujet de l'exécutif de comté qui allait être choisi quelques instants après, le conférencier s'est dit en faveur de l'établissement dans tous les comtés de la province d'associations permanentes de l'Union nationale.

Eveil du public

Le député de Missisquoi a consacré la majeure partie de son discours au rôle du peuple dans les affaires publiques.

Il a exhorté ses auditeurs à s'intéresser de près à la politique, dans un esprit désintéressé et sans espoir de gain futur.

M. Bertrand voit dans les associations de comté des écoles de civisme plutôt que des comités de patronage, comme cela se fait présentement, a-t-il dit, du coté libéral. Le conférencier a déclaré en terminant que le futur chef de l'Union Nationale devra être choisi librement, en pensant aux meilleurs intérêts de la province d'abord, et à ceux de l'Union Nationale ensuite.

"Minuthon" à Drummondville

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Pour que les pays sous-développés soient présents au congrès mondial de la Jeunesse ouvrière catholique à Rio de Janeiro, les jeunes ouvriers du monde iront de leurs souscriptions. A Drummondville, le public sera invité à participer à ce geste de générosité en s'inscrivant au "Minuthon".

Formule originale s'il en est une, le Minuthon coûtera un cent seulement à chaque souscripteur, qui aura une chance sur l'attribution d'un prix. Une autre part des profits du Minuthon sera versée à l'amélioration des chalets de la colonie de vacances. Depuis 1957, plusieurs jeunes de Drummondville peuvent profiter des chalets. Chaque fin de semaine, une vingtaine de jeunes travailleurs venant de différentes paroisses y passent de bons moments. Comme certains sont chômeurs, la direction du camp ne peut exiger d'eux une participation pécuniaire. Pour cette raison, il faut des fonds pour administrer et améliorer ces camps de vacances.

Offensive éclair

Le Minuthon prendra la forme d'un jeu de hasard facile. Un cadran sera monté en public puis déposé dans une boite hermétiquement scellée. Des inscriptions seront acceptées au coût d'un cent chacune.

Une offensive éclair sera tentée vendredi soir. La direction de la JOC prévoit la fin du Minuthon pour le 26 août.

LE NP EST UN CADEAU AUX TORIES

-- N.Y. Times

NEW YORK (CP) — Dans l'édition de ce matin, le "New York Times" écrit dans son éditorial que le Nouveau Parti canadien, s'il fait un pas décisif dans le cercle de la politique fédérale, sera un bienfait pour les conservateurs. "La scène politique, normalement calme du Canada, a subi une interruption dramatique," écrit le Times.

"Il est encore trop tôt pour savoir si le Nouveau Parti pénétrera d'une façon permanente dans le cercle enchanteur . . . de la politique (fédérale) du Canada.

Quoi qu'il arrive, le développement est une bénédiction pour les progressistes conservateurs qui dominent dans le parlement et le gouvernement. Le Nouveau Parti croit qu'il enlèvera des voix aux libéraux.

Comme résultat, les pourparlers pour des élections générales en automne se sont évanouis. Le premier ministre M. Diefenbaker aimerait attendre maintenant que le Nouveau Parti soit organisé et prêt à lancer une campagne électorale.

L'opposition dans ce cas sera divisée, comme le fut celle des républicains (américains) en 1912 lorsque M. Theodore Roosevelt a formé le parti Progressiste.

De cette façon, les "Tories" auront un grand slogan pour leur campagne: "Entreprise privé conservatrice vs Socialisme démocrate".



EN CONVERSATION SERIEUSE — Mme Thérèse Casgrain, vice-présidente du PSD, discute du programme du congrès de fondation du Nouveau Parti avec M. T. C. Douglas, premier ministre de la Saskatchewan et candidat au poste de chef national du nouveau groupement politique.

"Ni à droite ni à gauche : de l'avant"

Le Nouveau Parti a adopté un préambule ni chair ni poisson

par **Jean CHARPENTIER**

OTTAWA. — Au terme de sa seconde journée de délibérations, il est devenu évident que le congrès de fondation du Nouveau Parti n'accouchera pas sans douleur de son rejeton.

Les délégués de droite et de gauche tirant respectivement à hue et à dia, le congrès n'est guère avancé quoique suffisamment pour révéler la profondeur du fossé qui sépare la vieille garde socialiste des nouveaux venus plus libéraux d'esprit.

Ceux-ci s'identifiant naturellement avec les syndicats des métiers et ceux-là avec les syndicats industriels, ces tiraillements ne sont pas sans rappeler ceux qui subsistaient encore en 1956 lors de la réconciliation du Congrès des métiers et du travail du Canada avec le Congrès canadien du travail.

Dès la séance de la matinée, le président du conseil national des clubs du Nouveau Parti, M. Leo McIsaac, avait déçu les socialistes de la Colombie-Britannique en prônant un "socialisme mitigé" ou un "libéralisme avancé", formule qui semble sourire à bon nombre de congressistes.

N'ayant toutefois pas droit de réplique au cours de cette allocution, les délégués se sont repris l'après-midi, alors que M. Michael Oliver, de Montréal, leur soumit le premier rapport du comité du programme.

La majeure partie de l'après-midi fut consacrée à l'adoption du préambule au programme du Nouveau Parti, rédigé par le professeur Frank Scott. Ce document, qui constitue en quelque sorte le manifeste du Nouveau Parti, revêt d'ailleurs une telle importance que nous avons cru bon de le publier in extenso en regard du présent article.

Dès qu'on eut commencé à distribuer dans la salle le texte du préambule, un délégué de l'Ouest, membre du PSD, s'étonna de n'y pouvoir trouver nulle part le mot socialisme.

"Voilà un document que les libéraux ne refuseraient pas de signer", a-t-il ajouté. "Je me demande même si les conservateurs ne l'approuveraient pas."

Un membre ontarien du Nouveau Parti a alors objecté que le mot socialisme a malheureusement été dénaturé et qu'en toute prudence il serait préférable qu'on employât "libéralisme".

"Nous ne sommes pas ici pour former un parti libéral, mais socialiste", a rétorqué un troisième. "Je ne m'opposerais pas à la formation d'un nouveau parti libéral, puisque celui qui porte actuellement ce nom est devenu conservateur", a lancé un autre délégué.

Ce dernier a ajouté que le peuple canadien n'est pas prêt au socialisme et que le Nouveau Parti devrait tenir compte de ce sentiment s'il voulait être élu.

Un congressiste de Vancouver a exprimé pour sa part l'avis que le socialisme ne naîtra pas du présent congrès mais qu'il s'imposera de lui-même au Canada comme aux autres pays. "Le triomphe du socialisme sur le capital est inévitable, a-t-il affirmé, il s'agit de nous assurer du caractère démocratique de ce socialisme."

Le débat qui s'amorçait aurait pu se poursuivre sans l'intervention, longuement applaudie, du directeur des relations extérieures des Métallurgistes Unis d'Amérique, M. Murray Cuttrill.

"Prenons le vote sans plus de délai sur ce préambule, a réclamé celui-ci. Nous avons passé deux jours à débattre une question que tout autre groupe aurait vidée en un quart d'heure."

Selon M. Cuttrill, il n'y a pas lieu de s'interroger sur les tendances gauchistes ou droitistes du parti, mais d'aller de l'avant.

Or, le préambule en question, comme nous l'avons déjà souligné à propos d'autres textes publiés à ce congrès, était rédigé avec une telle circonspection que, bon gré mal gré, son adoption ne pouvait faire aucun doute.

Le St-Antoine l'emporte sur le Nap Côté

CHICOUTIMI. (G.P.) — Le St-Antoine, dirigé par l'excellent lanceur Gilles Savard, qui n'a permis que deux coups sûrs, a disposé du Nap Côté de St-Joachim au compte de 8-1, hier soir, dans une partie régulière de la ligue interparoissiale junior de baseball de Chicoutimi.

Le voltigeur François Langlois a dirigé l'offensive de six coups sûrs des vainqueurs, en marquant deux simples et un double, pour la moitié des coups sûrs de son équipe.

Lucien Tremblay a été débité de la défaite, et son équipe n'a pas aidé sa cause en commettant trois erreurs. Par ailleurs, Gilles Savard, le lanceur gagnant a été bien secondé par ses coéquipiers qui n'ont marqué aucune erreur.

Une autre partie est au calendrier du circuit interparoissial junior du président Jos Loubier, ce soir, alors que le St-Joachim jouera contre le St-Paul, au stade municipal.

Le Laurentide triomphe des Sélects, 4-0

GRAND'MERE. — Le club Laurentide, qui détient la dernière position du classement dans la ligue de balle molle de Grand'Mère, a causé une surprise lundi en infligeant une défaite de 4 à 0 aux Sélects de la taverne des Sports, les champions de la ligue.

L'étoile de la rencontre fut le lanceur Roger Lafrenière, du Laurentide, qui a accordé seulement deux coups sûrs aux dangereux frappeurs des Sélects. Ce lanceur a de plus retiré sept frappeurs au bâton. Fernand Blais, qui a alloué sept coups, a été le lanceur perdant.

Bergeron s'est distingué pour les vainqueurs avec deux formidables deux-buts. Claude de Carufel et M. Kaine ont aussi brillé avec deux coups sûrs en trois présences au marbre. Pour les perdants, Raymond Boucher a été le meilleur avec deux coups sûrs en trois apparitions.

Naissance d'un nouveau bulletin

CHICOUTIMI (A.J.) — En dernière heure, il nous parvient un exemplaire d'un petit journal intéressant. Il s'intitule "Le Bulletin de l'association des chasseurs et pêcheurs de Chicoutimi, incorp."

Le président de l'organisation est M. Jean Lacasse, gérant de l'établissement Cadorama de Chicoutimi, et le responsable est M. François Jean, de la Compagnie Electrique du Saguenay, qui agit en même temps comme secrétaire de l'organisation.

Les autres membres du bureau de direction sont MM. Albert Tremblay, vice-président; Marcel Desbiens, trésorier; J.-A. Bourgeois, Antonio Fortin, Laurent Gaudreault, Maurice Guimond, Dominique Harvey, Bruno Leblanc, G.-H. Perron, P.-H. Tremblay et Albert Wilson, directeur. Me Richard Dufour, avocat, agit comme conseiller juridique.

Le groupe s'est donné comme membres honoraires : MM. Jean-Paul Tremblay, de la Huche sans pareille; Ovila Gauthier, de la Compagnie d'Entrepreneurs Généraux Ovila Gauthier Limitée : Maurice Noreau, ingénieur forestier.

D'un format encore modeste, le nouvel organe est tout de même intéressant. Meilleurs voeux au "Bulletin des chasseurs et pêcheurs de Chicoutimi."

Le Shawinigan vs le St-Boniface ce soir

SHAWINIGAN. — La cinquième joute entre Shawinigan et St-Boniface de la série semi-finale B, sera présentée ce soir à St-Boniface. Actuellement, les deux clubs sont égaux ayant remporté chacun deux victoires.

Shawinigan vait réussi à prendre les devants la semaine dernière 2-1, mais St-Boniface a égalisé les chances dimanche dernier en triomphant du Shawinigan. Le résultat de la partie de ce soir pourrait bien influencer quant au vainqueur de la série. Cependant, tout peut arriver dans une courte série, et bien que le St-Boniface ait remporté le championnat de la cédule régulière, il devra lutter farouchement s'il veut triompher du Shawinigan.

Manifeste du Nouveau Parti

Le Canada est un pays où abondent les ressources morales, culturelles et matérielles. Pourtant, le chômage, le gaspillage, la corruption politique et la commercialisation des goûts et des valeurs continuent et ont même augmenté. Ce n'est pas que les Canadiens ne veulent pas d'une meilleure société, mais parce que l'expansion économique n'est pas encore planifiée, parce qu'elle est encore instable et dirigée avant tout à l'avantage de quelques propriétaires de grandes sociétés.

De plus, de nouveaux défis nous sont lancés de partout. Nos relations avec l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, avec le Commonwealth et l'Europe, avec les nouveaux Etats de l'Asie et de l'Afrique, ainsi que nos politiques en matière de défense, doivent être réévaluées à la lumière de nouveaux facteurs. Notre apport à la paix mondiale doit être plus positif et plus original. L'association des Canadiens de langue anglaise et de langue française doit être animée d'un sent plus grand et être plus précieuse pour les deux groupes. Pour relever ces défis, nous devons insuffler un nouvel esprit de sens social et de responsabilité mondiale dans nos politiques nationales. Il faut ouvrir de nouvelles voies.

Le Nouveau Parti a été fondé pour remplir ces grandes tâches. Il cherche à unir, en vue d'une action politique démocratique, tous les Canadiens qui placent les droits et la dignité de l'homme au-dessus des richesses et le bien-être public avant la puissance constituée. Il adopte et élargira la portée des plus grands objectifs des cultivateurs et des ouvriers, des mouvements coopératif et social-démocrate que tant de Canadiens progressistes se sont efforcés d'atteindre dans le passé.

Organisé et financé démocratiquement, prêt à appliquer de nouvelles méthodes de planification sociale et économique, le Nouveau Parti traduira dans des programmes fédéraux et provinciaux pratiques, l'idéalisme et la foi démocratique qui sont si battus en brèche à l'heure actuelle.

Voilà pourquoi le Nouveau Parti a été fondé et pourquoi il invite tous les Canadiens à joindre ses rangs. Pour ces raisons, il s'engage solennellement à mettre en oeuvre le programme suivant.

Horaire de la journée

9:30 a.m. — Troisième rapport du comité d'accréditation.
9:45 a.m. — Discussion sur l'organisation.
11:45 a.m. — Discours du leader du parti travailliste britannique, M. Hugh Gaitskell.
12:30 a.m. — Suspension pour le dîner.
2:00 p.m. — Discussion sur le programme.
5 h. 30 p.m. — Suspension.
8:30 p.m. — Proposition, appui et acceptation des nominations pour le titre de leader national.

Le Nouveau Parti se veut le parti du plein emploi

OTTAWA. (DNC) — Le Nouveau Parti a adopté hier dans son programme une politique de plein emploi en deux temps: planification économique d'abord, et loi de l'emploi garanti pour tous.

Là comme sur d'autres questions, les tendances diverses des délégués se sont manifestées. Mais le texte que le comité du programme avait soumis au congrès était assez vague et exprimait la politique du Nouveau Parti en des termes assez généraux pour qu'il soit accepté intégralement à l'exception d'une objection très mineure.

Le texte projeté sur cette question a été soumis par M. Michael Oliver, professeur à l'Université McGill. Il a souligné dans ses remarques que le plein emploi doit être un but premier du Nouveau Parti.

De nombreux délégués ont participé à la discussion, qui fut par moment passionnée.

Parmi les interventions, on a remarqué celle du Dr Eugène Forsey, directeur du service des recherches, qui a dit que le plein emploi ne doit pas être mis en oeuvre au détriment de la liberté individuelle.

M. Larry Shefton, chef syndical des métallurgistes unis d'Amérique lui a répliqué qu'il n'était pas d'accord si cela signifiait qu'il fallait à tout prix protéger l'entreprise privée.

"Nous avons été lessivés dans l'idée que la liberté d'entreprise signifiait la liberté tout court : cela n'est pas vrai", s'est-il écrié au milieu d'une ovation des congressistes.

Une vieille dame, cécéfiste de la première heure, a fait réfléchir les délégués quand elle a dit: "C'est très bien de déclarer que nous allons faire disparaître le chômage, mais il faudrait aussi expliquer au peuple canadien comment nous allons nous y prendre et ne pas avoir peur d'exposer les moyens que nous utiliserons quelles que soient les conséquences."

Un droit social

Le programme du Nouveau Parti part du principe que le citoyen a un droit à un emploi raisonnablement rémunéré. Pour répondre à ce droit social, seul l'Etat possède les moyens efficaces. C'est donc un devoir pour l'Etat d'intervenir avec vigueur en ce domaine.

Voici le texte du programme du Nouveau Parti concernant le plein emploi :

"Le Nouveau Parti est le parti du plein emploi. Seul, un programme de planification économique peut assurer le plein emploi. Le Nouveau Parti mettra au point semblable programme. Il peut donc garantir les emplois à tous ouvriers qui veulent et peuvent travailler."

"Même en période de plein emploi, il y aura naturellement une certaine désorganisation temporaire, situation qui sera corrigée par l'adoption d'une loi sur l'emploi garanti. Cette loi permettra aux Canadiens sans emploi de réclamer un emploi à titre de droit social, en s'adressant au bureau local de placement du gouvernement. Cela remplacera, de fait, les principaux objectifs de la présente loi insuffisante sur l'assurance-chômage.

La nouvelle mesure prévoiera que lorsque la meilleure façon d'assurer un emploi est de déplacer ou de donner une nouvelle formation au travailleur, le gouvernement en défraiera le coût entier, y compris le versement du plein salaire durant la réadaptation ou le déplacement.

Tant par un programme général de planification par les gouvernements fédéral et provinciaux que par sa loi sur le travail garanti, le Nouveau Parti donnera la priorité aux mesures propres à enrichir notre capital social : construction d'habitations, d'écoles, d'hôpitaux, aménagement de parcs et autres facilités récréatives. De plus, le parti s'efforcera de trouver de nouveaux moyens de produire l'énergie industrielle, de conserver nos ressources naturelles, de bâtir un système de transport intégré, d'aider les municipalités à exécuter leurs programmes d'aménagement et d'établir de nouvelles industries. Certains de ces projets resteront en plan aux endroits stratégiques et seront accélérés quand l'exigera la situation de l'emploi."

Pour que la jeunesse économise

"Il faut que nos enfants soient meilleurs que nous"

-- M. C. Vaillancourt

CHICOUTIMI. (A. F.) — Il est fondamental de développer la vertu de l'épargne chez les enfants, non seulement pour amasser des capitaux mais aussi et surtout pour former la volonté et le caractère.

C'est le message qu'a adressé le sénateur Cyrille Vaillancourt, aux dirigeants des caisses populaires du diocèse de Chicoutimi, dernièrement. Inciter les jeunes à économiser, est l'idée première que le président de la Fédération des Caisses Populaires a voulu laisser entendre aux responsables des caisses populaires, qui dirigent aussi les caisses scolaires.

Dans son exposé, le sénateur a accordé une importance capitale à cette question. Nous voulons que nos enfants soient meilleurs que nous, dit-il . . . "Si on continue à élever les enfants de la façon qu'on le fait aujourd'hui, le monde de demain n'existera pas longtemps. Il sera balayé comme l'a été le peuple romain, qui demandait du pain et des jeux . . ."

D'une voix convaincue et prenante, le conférencier dit qu'on ne devrait pas voir de ces jeunes traînant au coin des rues, sur les trottoirs, dans les restaurants, la "Gueule molle, les bras ballants . . .". Et, selon le sénateur Vaillancourt, pour inculquer cette force nécessaire à la vie d'un peuple, il faut que les jeunes soient d'abord capables d'économiser.

Epargner, ajouta-t-il, ce n'est pas se priver du nécessaire, mais ne pas gaspiller. Ce n'est pas non plus de l'avarice. Il souligna également que l'enseignement de cette vertu entre dans la méthode positive d'éduquer les enfants: non pas dire aux enfants de ne faire ci ou de ne pas faire ça, mais leur dire de se conduire comme ceci ou comme cela . . .

Ce travail d'éducation, d'après le sénateur, revient pour une bonne part, aux dirigeants des caisses populaires qui doivent s'occuper à organiser le plus de caisses scolaires possible.

Football à Jonquière et Kénogami

Les majorettes au défilé d'ouverture de la saison

JONQUIERE. (R.H.) — Le corps de majorettes de Jonquière-Kénogami fera sa première apparition officielle dans les deux villes-soeurs, dimanche prochain, en participant au défilé d'ouverture de la saison de football. Cette parade quittera l'école secondaire Sacré-Coeur de Jonquière, pour se rendre au stade de la rue Cabot, à Kénogami.

Fondé le 1er janvier dernier, le groupe des majorettes de Jonquière-Kénogami est l'un des plus réputés dans la région. Les jeunes filles ont suivi un entrainement intensif, sous la direction de M. Clément Bergeron, instructeur, et de Mlle Luana Michel, tambour-major. A la suite du défilé de la St-Jean-Baptiste à Alma, auquel elles ont participé, les jeunes filles sont apparues successivement à l'ouverture de l'OTJ de Kénogami ainsi qu'à la clôture de la kermesse de St-Jean-Eudes. A ce dernier endroit, les majorettes ont présenté un spectacle de chorégraphie qui fut grandement apprécié de l'assistance.

Comme les majorettes ne possèdent pas encore les moyens financiers leur permettant de posséder leur propre section musicale, elles sont accompagnées des sensationnels membres de la clique harmonisée du Patro de Jonquière. Tous les amateurs de sport, et particulièrement les fervents du football, seront heureux de voir à l'oeuvre ces deux formidables groupes, et l'assistance record qui est attendue pour l'ouverture de la saison locale du football, à Kénogami, devrait savoir apprécier à sa juste valeur, le spectacle présenté à cette occasion.

A la mi-temps du match, à la suite du spectacle des majorettes, on procédera à la présentation de Miss Lions, c'est-à-dire de la candidate qui aura remporté le concours de popularité organisé au sein du groupe des majorettes. Les membres du club des supporteurs des Lions apporteront également une note spectaculaire en arborant leurs chapeau western. Tout ceci contribuera à présenter l'ouverture de saison la plus grandiose jamais présentée au Saguenay, alors que les Lions de Jonquière-Kénogami recevront les Chevaliers d'Arvida.

Réunion annuelle des éleveurs de bovins de race

QUEBEC. — Le secrétaire de l'Association provinciale des éleveurs de bovins de race Guernesey du Québec, groupement affilié récemment à la Société des éleveurs d'animaux de race de la province de Québec, nous informe que la journée d'étude annuelle des sociétaires, invités avec leurs amis aura lieu à Lachute, le 9 août prochain, sur les terrains de l'exposition locale.

Les visiteurs sont attendus nombreux. A une heure de l'après-midi, il y aura vente à l'enchère d'une quarantaine de sujets d'élevage de race Guernesey, choisis dans les meilleurs troupeaux du Québec et de l'Ontario.

Tous les renseignements supplémentaires concernant cette vente seront obtenus en communiquant avec M. J.-Alvarez St-Denis, agronome, à Granby, secrétaire de cette association.

Tournoi de golf à St-Louis-de-France

TROIS-RIVIERES. — Les membres du Cercle des voyageurs de commerce de la Mauricie participeront à un tournoi au centre de golf de St-Louis-de-France, samedi prochain, le 5 août.

Environ 70 concurrents tenteront de remporter les honneurs de cette compétition et le trophée — emblème du championnat.

Il y aura aussi concours de "putting" pour les épouses et amies des membres.

Le premier départ s'effectuera entre 1 h. 15 et 1 h. 30.

Allocations pour les travaux d'hiver

$200,000 de Québec et d'Ottawa reçus prochainement à Shawinigan

SHAWINIGAN. — La ville de Shawinigan s'attend à recevoir une somme de $200,000 environ, constituant les allocations des gouvernements fédéral et provincial sur la main-d'oeuvre pour les travaux exécutés durant la saison hivernale 1960-61 dans le cadre des travaux d'hiver. L'ensemble de tous les travaux atteint le million de dollars.

Que fera la ville de cet argent ? Apparemment la question ne se pose pas, car on saura employer ces $200,000 qui iront dans les coffres de la ville à titre de revenus pour amoindrir le déficit possible du dernier budget. Le conseil avait anticipé des revenus de $70,000 ce qui lui laisse une marge de $130,000, pour ces ristournes.

Déjà, des conseillers auraient trouvé une formule magique pour dépenser rapidement cette somme. Le maire J.-Armand Foucher, qui prône toujours une administration serrée des deniers publics, souhaiterait qu'il ne soit pas question de savoir quoi faire de ces "piastres", puisque de toutes façons, à proprement parler, elles ne sont pas des revenus au même titre que la taxe foncière, la taxe d'eau ou la taxe d'affaires.

Le gouvernement provincial, en l'occurrence la commission des Affaires Municipales, recommande aux municipalités de considérer ces ristournes comme revenus. Les allocations, fédérale et provinciale, ne peuvent donc pas être appliquées seulement pour couvrir les règlements d'emprunt "défoncés" parce que les travaux qui y sont prévus, étant exécutés en hiver, peuvent coûter plus cher. Il arrive la plupart du temps que les dits travaux ne coûtent pas plus cher, puisqu'ils sont sélectionnés en conséquence . . .

Il y a donc excédent de revenus, sur les dépenses réelles. Alors quoi faire de ces revenus ? En ce qui concerne Shawinigan, les déficits accumulés au cours des années passées, dont celui de $201,000 il y a trois ans, ont été pratiquement annulés par des excédents de revenus des années suivantes (ou précédentes). Si la ville avait besoin de suggestions pour l'utilisation des $200,000 qui lui seront restitués dans un avenir rapproché, il ne fait aucun doute, qu'elle pourrait engager les autres allocations pour des dizaines d'années à venir . . .

Mais, à l'occasion du 60e anniversaire de fondation de la ville célébré cette année, pourquoi le conseil ne songerait-il pas à doter Shawinigan d'un monument qui ne lui coûterait rien, comme par exemple un kiosque à musique au parc St-Maurice, pour remplacer l'antiquité sur laquelle l'Union musicale donne encore ses concerts hebdomadaires ? Un kiosque en forme d'écaille, dans un des coins du parc pourrait coûter environ $25,000. Ce serait un pas d'accompli vers une meilleure organisation des loisirs des adultes et des moins jeunes, car, à n'en pas douter, ce kiosque pourrait servir à différentes fins. En plus de la musique par l'Union musicale, il y aurait certainement les Corps de tambours et clairons qui pourraient l'utiliser de temps à autre. Il pourrait aussi y avoir des concerts que des marchands de musique pourraient organiser avec des appareils de haute-fidelité, comme au parc Lafontaine, sans compter des manifestations théâtrales et autres activités artistiques.

A moins que le conseil ne décide tout simplement d'aménager en vaste parc l'île Melville, et peut-être aussi les îles Ronde et Chapdelaine . . .

A Princeville

Les amateurs de croquet commencent leur saison

PRINCEVILLE. (DNC) — Les amateurs de croquet de Princeville viennent d'inaugurer leurs activités de la saison après de déménagement de la piste et des autres installations afin de laisser de l'espace disponible pour l'organisation de "courts" de tennis.

Les travaux d'aménagement ayant été complètement terminés, les amateurs de croquet se sont empressés de s'adonner à leur sport favori par une première rencontre qui a mis en lice un bon groupe de sportifs.

Un système d'éclairage approprié permet de prolonger les parties jusqu'à une heure tardive de la soirée. Les activités sont sous la direction générale de M. le chanoine Eugène Demers, curé de la paroisse. Une vingtaine d'hommes se sont inscrits pour la pratique du croquet pour le reste de la saison.

Les parties se dérouleront sur le plan interne pour le moment. Toutefois, le programme de la saison comprend une élimination possible et des rencontres hors série avec des intéressés de l'extérieur.

Le Wayagamack défait le P.-A. Gouin 10-8

TROIS-RIVIERES. — Dans une joute régulière de la Ligue de balle-molle industrielle, disputée hier soir, Wayagamack a défait P.-A. Gouin au compte de 10-8.

R. Mongrain, du Wayagamack, a cogné un triple et deux simples ; Giguère un coup de circuit ; Paquin et J. Bettez chacun un triple.

SOMMAIRE

Wayagamack	303	003	1	10	12	1
P.-A. Gouin	031	013	0	8	12	5

Tourigny, Hould et Richard ; Proulx, Duval et Bettez.

Ce soir, Westinghouse jouera contre Quebec Wires à 6 h. 30.

Une journée de récollection au lac Bouchette

LAC BOUCHETTE. (T.D.) — Une journée de récollection des Tertiaires du diocèse de Chicoutimi aura lieu dimanche prochain, à l'Ermitage St-Antoine, au lac Bouchette. Les RR. PP. Capucins, gardiens du sanctuaire, lancent une invitation spéciale à tous les fidèles, à cette occasion, et aux membres de cette société pieuse.

Voici le programme de la journée : messes à 6 h., 7 h., 8 h. et 9 h. a.m. en la chapelle mariale ; à 10 h. 30 a.m., messe en plein air à la grotte, suivie du Chemin de la Croix prêché dans la montagne ; à 1 h. 30 p.m., procession et gain de l'indulgence plénière de la Portioncule ; saint du St-Sacrement et vénération de la relique de saint Antoine.

Pour la première fois à la balle-molle

Un tournoi pour les moins de quinze ans

ROBERVAL (A.B.) — Le premier tournoi de balle-molle pour les jeunes n'ayant pas dépassé 15 ans, aura lieu à Roberval les 19 et 20 août prochains. C'est la première fois qu'un tel tournoi sera tenu dans la province et l'organisation en revient au directeur de l'OTJ de Roberval, Claude Allard. Afin de donner à des jeunes la chance de se faire valoir et afin de créer un certain esprit d'émulation, nous demandons aux équipes qui veulent s'inscrire de bien vouloir tenir compte des possibilités futures des joueurs de telle sorte que ce tournoi remporte tout le succès désiré.

Tous les endroits de la région du Saguenay et même d'en dehors sont invités à participer à ce premier tournoi de balle-molle provincial pour les jeunes de moins de 15 ans. Des trophées et des prix en argent seront remis à l'issue de ce tournoi. Toute équipe, qu'elle soit sous la partonage de l'OTJ de l'endroit ou qu'elle soit sous la dépendance d'un organisme distinct ou d'une maison commerciale sera acceptée à ce tournoi.

L'inscription devra se faire avant le 13 août et les 16 premières équipes inscrites seront assurées de participer au tournoi. Tout renseignement peut être obtenu en s'adressant soit par lettre au C.P. 354 ou par téléphone à 126, M. Claude Allard, de Roberval.

Selon les dernières statistiques

L'industrie du tourisme est plus prospère cette année

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Les bureaux que l'office du Tourisme de la Province de Québec maintient à Québec, Montréal et New-York reçoivent plus de touristes cette année que l'an dernier, selon les dernières statistiques rendues publiques par le secrétaire de la province, M. Lionel Bertrand. Ces statistiques portent sur la période de janvier à juin inclusivement.

On ne peut évidemment utiliser ces chiffres pour en conclure à une augmentation proportionnelle de l'importance de notre industrie touristique, car ils ont trait à une période généralement creuse. Ce sont en effet les mois de juillet et d'août qui constituent l'indice le plus sérieux en ce domaine, mais les statistiques qui viennent d'être publiées démontrent tout de même un accroissement constant dont il y a lieu de se réjouir.

De janvier à juin 1960, 5,248, 15,842 et 2,383 touristes s'étaient adressés aux bureaux de Québec, Montréal et New-York, respectivement ; cette année, les chiffres pour la période correspondante ont été les suivants, dans le même ordre : 6,408, 16,006, et 2,404. Ceci représente un total de 24,818 pour les six premiers mois de l'année actuelle comparativement à 23,473 pour la même période de 1960, soit une augmentation de 1,345, ou 5.7 pour cent.

Les techniciennes médicales ne veulent pas se syndiquer

QUEBEC. (par B. R.) — Le groupe féminin de technologie médicale du Séminaire de Québec et de l'Université Laval vient de demander à la Confédération des syndicats nationaux de ne pas faire partie du groupe féminin des employés de l'université qui désirent obtenir un certificat de reconnaissance syndicale.

Ce groupe des techniciennes ont déjà une association provinciale. L'hiver dernier elles ont tenté d'en faire un syndicat reconnu, mais la requête leur a été refusée.

Il ne reste plus que leur adhésion au groupe féminin pour que la requête syndicale soit acceptée.

L'on sait que le groupe masculin des employés du séminaire et de l'université est déjà syndiqué.

L'on prévoit qu'avant longtemps tout le personnel le sera.

L'INJONCTION

SUITE DE LA PAGE 30

furent unanimes dans leur décision.

Me Pinsonneault a rétorqué que les mots "manque de travail", l'objet de tout litige, doit être expliqué par le tribunal d'arbitrage· celui qui a employé ce terme dans le texte de sa sentence arbitrale. Il a demandé au juge Laroche que le cautionnement de $200 soit porté à $5,000. Le juge a entendu Me Pratte qui était prêt à accepter un cautionnement de $1,000 et il a tranché la question en fixant le cautionnement à $2,500 jusqu'à l'adjudication finale, alors que l'injonction est prolongée jusqu'à ce que le juge rende sa décision.

Le syndicat devra déposer le cautionnement en argent au greffe de la cour Supérieure d'ici le vendredi, 4 août, à 5 h. de l'après-midi.

Les fêtes du centenaire de Lévis

Le "Bal de l'époque" présidé par S.E. le Gouverneur général

QUEBEC. — S. E. le gouverneur général du Canada, M. Georges Vanier, et son épouse présideront le "Bal de l'époque" qui aura lieu dans la salle du manège militaire de Lévis, le vendredi, 22 septembre.

Le club "Lions", responsable de cette manifestation des fêtes du centenaire de Lévis, a accepté de retarder le bal afin que ces distingués visiteurs puissent y assister.

Cet événement est le couronnement des fêtes du centenaire qui durent depuis le printemps. Des démarches ont été entreprises pour que le Gouverneur général du Canada puisse rencontrer toute la population lévisienne sur la terrasse avant de se rendre au manège.

Par ailleurs, le projet d'un grand bal populaire avec danses qui se dérouleraient le même soir, sur la terrasse, est présentement étudié par le comité du centenaire.

ON NE CHANGE GUERE



NE MANQUEZ PAS L'AUBAINE

1000 TIMBRES "GOLD BOND" EXTRA!



EN PLUS DES TIMBRES REGULIERS A RAISON D'UN TIMBRE POUR CHAQUE 10¢ D'ACHAT !

LIVRAISON GRATUITE DE TOUTE **COMMANDE** COMBINEE DE **3.00 OU PLUS**

50 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

"LIBBY"
JUS DE TOMATES — FANTAISIE
6 BOITES 20 OZ **99¢**

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

CAFE
CHASE & SANBORN
RABAIS DE 4¢ SAC UNE LIVRE **75¢**

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

MARGARINE
"MOM'S" NOUVELLE
PAQUET UNE LIVRE

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

PUNCH FRUITS
HAWAIIEN — BREUVAGE
3 BOITES 48 OZ **$1.00**

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

CONFITURE
DE FRAISES "CANADIANA"
DELICIEUSE POT 24 OZ **55¢**

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

RELISH
"DYSON" — SUCRE — SAVOUREUX
RABAIS 5¢ 3 POTS 16 OZ **57¢**

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

SACS DE THE
"SUNNY MORN" SAVOUREUX
ECONOMIQUE PAQUET DE 50's **43¢**

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

FROMAGE
KRAFT — CANADIEN DE LUXE
TRANCHES 3 PAQUETS 8 OZ **89¢**

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

SPAGHETTI
DINER — AVEC SAUCE VIANDE
CLARK PAQUET 23 OZ **49¢**

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

POIS IGA
DE CHOIX — NON CLASSES
TENDRES 6 BOITES 20 OZ **$1.00**

50 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

BROMO
SELTZER — CONTRE MAUX DE TETE !
BOUTEILLE REGULIERE **63¢**

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

BOULETTES
RAGOUT — CORDON BLEU
2 BOITES 20 OZ **$1.00**

50 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

INSECTICIDE
BRIDGEPORT — EFFICACE
CONTRE BESTIOLES BOMBE 6 OZ **95¢**

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

CREME GLACE
IGA ROYAL GOLD — VARIEE
3 CHOP. (CTN) **69¢**

50 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

BRYLCREEM
CREME POUR LES CHEVEUX
LES TIENT EN PLACE GROS TUBE **73¢**

50 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

NOXZEMA
CREME POUR LA PEAU
MEDICAMENTEE POT 2¼ OZ **73¢**

50 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

SEL "ENO"
DE FRUITS — PETILLANT, VIVIFIANT
BOUTEILLE REGULIERE **79¢**

50 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

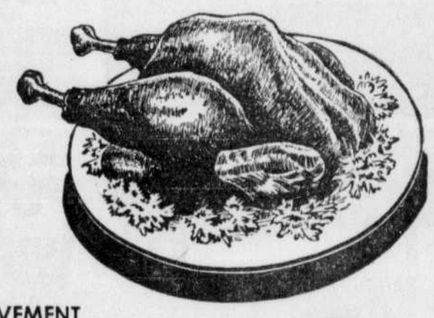
CHAISE D'ETE
ALUMINIUM — POUR ENFANTS
SARAN CHACUNE **$4.59**

IGA

VIANDES TABLERITE

POULET

DE CHOIX
CATEGORIE 'A'
TOUT EVISCERE



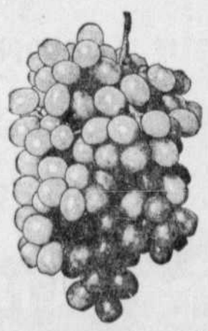
APPROXIMATIVEMENT 2 à 3 LB
A CE PRIX SUPER-SPECIAL lb **29¢**

POULET EN PANIER	TOUT PREPARE	lb	35¢
CUISSE OU POITRINE DE POULET (FRAIS — CHARNU)		lb	55¢
AILES DE POULET	FRAIS CHARNU	lb	29¢
ROTI COTES DE CHOIX (5 PREMIERES COTES)	TABLERITE TENDRE	lb	69¢

FRUITS & LÉGUMES

RAISIN

ROUGE "CARDINAL"
CALIFORNIE E.-U. No 1
SUCRE LA LIVRE **23¢**



BLE D'INDE EPI	CULTURE CANADIENNE	douz.	49¢
FEVES JAUNES	CULTURE LOCALE	3 lb pour	23¢

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT DE "TABLERITE"

VIANDES CUITES

CORNICHON et PIMENT — MACARONI et FROMAGE — PAIN HOLLANDAIS 3 pqts 6 oz **75¢**

POUR L'ADRESSE DU MAGASIN IGA LE PLUS PRES : SIGNALEZ S.V.P. **DU 9-8211**

PRIX EN VIGUEUR LES 2, 3, 4, 5 AOUT 1961 INCL.

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

MARGARINE
"GOOD LUCK" NOUVELLE
PAQUET UNE LIVRE

50 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

POULET
ENTIER — BLUE STAR
SAVOUREUX BOITE 3¼ LB **$1.09**

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

BREUVAGE
ORANGE OU POMME "HI-C"
POUR L'ETE 2 BOITES 48 OZ **69¢**

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

MARGARINE
"SOLO" NOUVELLE
PAQUET UNE LIVRE

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

JUS DE RAISIN
"WELCH" RAFRAICHISSANT
BOUTEILLE 24 ONCES **43¢**

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

LAIT CRINO
INSTANTANE — EN POUDRE
RABAIS 10¢ 3 LIVRES (PAQUET) **99¢**

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

SOUPE LONEY
POULET & NOUILLES — ESSAYEZ-LA
10 PAQUETS REGULIERS **$1.00**

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

DEL MONTE
BREUVAGE PAMPLEMOUSSE ET ANANAS
BOITE 48 OZ **39¢**

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

TABLERITE
BACON SANS COUENNE
SERVEZ AVEC OEUFS IGA PQT 1 lb **75¢**

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

TABLERITE
FRANKFURTERS — SANS BOYAU
UNE AUBAINE ! PQT 1 lb **49¢**

50 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

ORANGES
CALIFORNIE — SUNKIST
E.-U., No 1 — JUTEUSES
SAC 5 LIVRES

25 TIMBRES GOLD BOND EN PLUS AVEC L'ACHAT

CAROTTES
E.-U. No 1 — JEUNES — TENDRES FERMES
SAC 5 LIVRES

Les plus GROSSES ALLOCATIONS d'ÉCHANGE chez FAUCHER



TERMES FACILES SI DESIRE

SECHEUSE AUTOMATIQUE FRIGIDAIRE

MODELE No DDAC

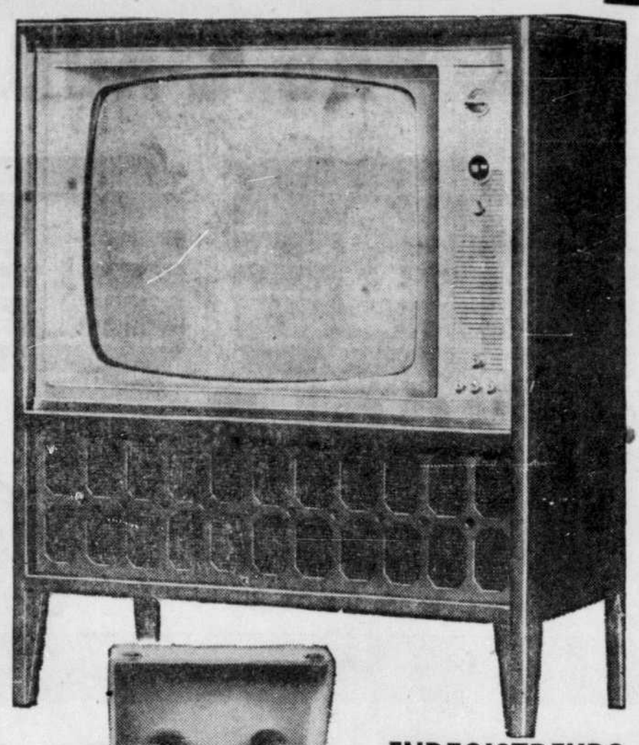
Sélecteur de cycles automatique — Filtre d'effilochures — Sèche par chaleur radiante — Dessus fini émail-porcelaine — Cabinet fini émail "Dynakote" blanc "Snowcrest".

SPECIAL FAUCHER $149

Le "CREIGHTON" TELEVISEUR PHILCO

Une innovation dans la télévision tant par son aspect extérieur que par ses avantages : **IMAGE RECTANGULAIRE AGRANDIE** — filtre anti-éblouissant, lampe-écran superpuissante, brillance maximum, contraste agréable, nouveau châssis "froid" Philco, système sonore avant avec haut-parleur rond de 5¼", sélecteur de canaux, image plus nette, nouveau système "Safeguard" exclusif, fini noyer.

SPECIAL FAUCHER $249



TELEVISEUR PORTATIF de 19" ZENITH 161

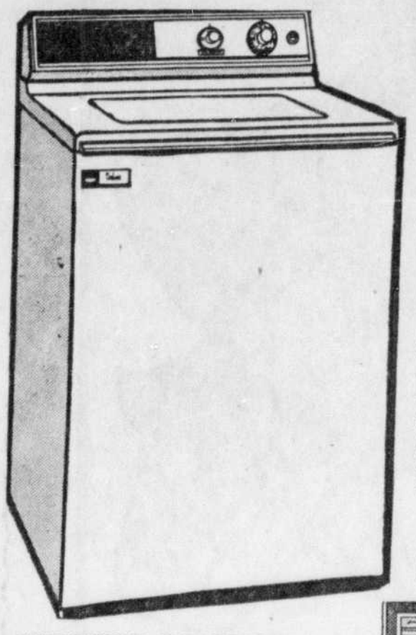
Le "BAHAMA"

MODELE No G2214L

De style élégant. Châssis horizontal monté à la main. Haut-parleur frontal. 18,000 volts de puissance-image. Syntonisateur "Gala Video Guard" à tourelle. Antenne dipole. Poignée sur le dessus. Réglage au toucher "300". Cadran "Spotlight". Fini sépia brun. Dimensions : hauteur 15½", largeur 22", profondeur 13 9/16".



AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



LESSIVEUSE AUTOMATIQUE FRIGIDAIRE

MODELE No WDAC

A régulateur de cycles — Régulateur d'eau CHAUDE ou TIEDE — Agitateur "pompe" à 3 segments — Dessus et couvercle finis émail-porcelaine — Cabinet fini émail "Dynakote" blanc "Snowcrest".

SPECIAL FAUCHER $199



CUISINIERE ELECTRIQUE RCA WHIRLPOOL

MODELE No E-376

Largeur : 30½". • Contrôles "Guide-Lite" exclusifs. • Sélection de chaleur infinie. • Panneau de contrôle avec lampe fluorescente. • Gaufrier à contrôle thermostatique. • Rôtissoire automatique. — **PRIX REG. $409.80 — Allocation de $230.80**

SPECIAL FAUCHER $179





CUISINIERE ELECTRIQUE de 30" FRIGIDAIRE

MODELE DE LUXE — Four géant de 23" de largeur, pratique pour famille nombreuse. 4 unités de surface tubulaires à chaleur radiante, exclusive à Frigidaire. Contrôle du four "Cook Master" facile à manoeuvrer et contrôler. Un an de garantie sur tout le mécanisme.

SPECIAL FAUCHER $199

N.B.: Aussi, modèle disponible à $149

GOGGOMOBIL



50 MILLES AU GALLON

La "COMBI-ISARD"

MODELE "STATION WAGON" No T-700

La **"COMBI-ISARD"** joint l'utile à l'agréable; luxueuse et confortable voiture à 4 places avec un vaste emplacement pour les bagages ou peut être utilisée à deux places en sauvegardant plus d'espace pour le transport des marchandises. **GARANTIE DE 6,000 MILLES — PUISSANT MOTEUR DE 30 C.V.**

ESCOMPTE SPECIAL FAUCHER jusqu'à 30%

PAYEZ AUSSI PEU QUE $44.00 PAR MOIS

Comptant

PAS UN SOU (SAUF LA TAXE)



RADIO-PHONO STEREO Le "VERONA"

Modèle no 5809 — Env. 39" de larg. x 23¼" de haut. à 14½" de profondeur. Ondes courtes AM/FM. Haute-tidélité et radio-phono stéréo inclus, à boutons-poussoirs. Double batterie, haut-parleurs identiques.

Rég. $499

SPECIAL FAUCHER $229



ORGUE AUDION

Orgue électrique de style consolette avec banc. Modèle no AC-74

Orgue nouveau, de qualité haute-fidélité, au cabinet "décorateur" en bois dur plaqué noyer fini main. Avec la méthode **"AUDION KEY-SELECTOR"**, aucune leçon nécessaire ! Fabrication de qualité et de précision, tonalité complète. **Rég. $179.95**

SPECIAL FAUCHER $99.95



ENREGISTREURS SUR RUBAN

Vaste choix d'enregistreuse de qualité sur ruban monophonique ou stéréophonique de haute fidélité, avec toutes les dernières améliorations techniques. Amplificateurs puissants. Haut-parleurs à haut rendement. Marques renommées telles que SELFIX, PHILIPS, EKOTAPE, "LA PETITE", WEBCOR, etc.

SPECIAUX FAUCHER à partir de $79

TELEVISEUR PHILCO PORTATIF DE 19"

MODELE "BRIEFCASE" No 3212

Nouvelle image rectangulaire de 19 pouces. Coffre aussi mince qu'une serviette de cuir ! Une innovation de Philco. Nouveau châssis ultra-puissant et antenne Scan-Tenna exclusive à Philco (antenne et poignée) qui se tourne vers les signaux les plus puissants. Choix de couleurs décorateur.

BAS PRIX SPECIAL FAUCHER AVEC BASE GRATUITE ! $199

Venez voir notre vaste choix de

TOURNE-DISQUES

DANS DES MARQUES CONNUES !

TOURNE-DISQUES ARROW

Modèle no MA-221—Phono monophonique BSR à 4 vitesses, automatique. Cartouche basculante avec cartouche à 2 saphirs. Amplificateur de fabrication précise, contrôle du son parfaitement équilibré.

Bas prix spécial Faucher

$39.95



REGAL

Modèle No RST-500

Cet appareil à puissance de 20 watts, avec table tournante BSR, comprend 4 haut-parleurs et 2 canaux séparés pour stéréophonie.

Rég. $239.95

BAS PRIX FAUCHER

$129

TERMES FACILES SI DESIRE

PIANO QUIDOZ

Le "spécial Queen Ann"

Ce piano fera honneur aux plus belles demeures, aux milieux les plus luxueux. Le fameux QUIDOZ super-classe assure une telle transcendance, en valeur musicale, qu'on le conservera précieusement pour des années à venir. Fini blanc.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

AUSSI, MAINTES AUTRES MARQUES RENOMMEES A PRIX FAUCHER à partir de $499

RADIO PORTATIF GENERAL ELECTRIC

Modèle no CP-805 — Radio à transistors, plus un diode cristal avec antenne intérieure et un haut-parleur de 3½"... Peut jouer durant 150 heures sur une seule pile.

REG. $39.95 SPECIAL FAUCHER $31.95





RADIO de TABLE AM/FM PHILCO

Modèle No 996 — Voici un radio de bon rendement, 2 haut-parleurs puissants de 4", contrôle de la sonorité. Teintes : Ivoire/turquoise et beige/ivoire

SPECIAL FAUCHER $64.50

Radio portatif WILCO

Modèle de luxe — A piles, 7 transistors. Haut-parleur haute-fidélité avec écouteurs, antenne et étui. **Rég. $59.95**

SPECIAL FAUCHER $29.95



RADIO DE TABLE WESTINGHOUSE 5 LAMPES

Modèle no 744T5

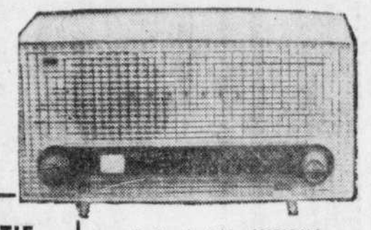
Radio de haute performance. Puissant haut-parleur. 5 lampes de longue durée. Radio vraiment moderne.

SPECIAL $17.95

RADIO de TABLE RADIONETTE

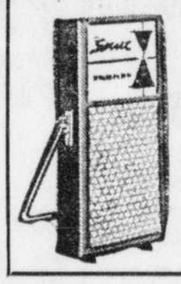
MODELE No STR801 — Radio AM à 5 lampes, avec haut-parleur V de 4". Antenne intérieure enroulée.

SPECIAL FAUCHER $24.50



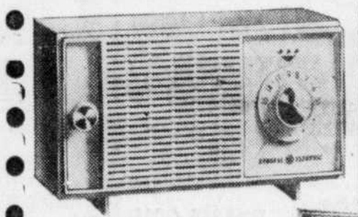
RADIO PORTATIF CIMCO

AVEC ANTENNE ET ETUI



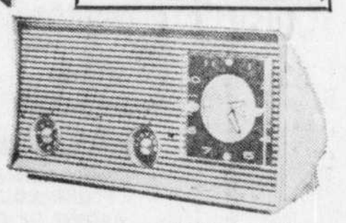
Fonctionnant sur 2 transistors, avec antenne, écouteurs et étui.

$7.95



RADIO-REVEILLE-MATIN PHILCO

Modèle no 773 — Radio vous assurant un merveilleux réveil ! Se remet à jouer 10 minutes après le premier signalement par simple contrôle du bout du doigt. 4 lampes avec rectificateur. Haut-parleur de 4". SPECIAL FAUCHER $42.50



Radio de table MOTOROLA

Modèle REGAL — 5 lampes, 2 gammes d'ondes : ondes courtes et ondes moyennes. Très belle apparence. Réception extraordinaire ! Rég. $49.95

SPECIAL D'INVENTAIRE $19.95

SUPERBE RADIO PORTATIF A 6 TRANSISTORS

ELECTRAMATIC

AVEC ETUI ET ECOUTEUR

Radio possédant les derniers perfectionnements pour une sonorité parfaite. Tel qu'illustré : **Etui en cuir de qualité pour radio à transistors !**



SPECIAL FAUCHER $17.95



RADIO DE TABLE ELECTROHOME

Modèle no 5C18 — Contrôle automatique à 4 boutons-poussoirs. Sonnerie nouveau genre pour le réveil. Résonne au bout de 10 minutes de répit. Déclenche la radio. Ferme la radio.

BAS PRIX FAUCHER $42.95



RADIO PORTATIF RCA VICTOR

Modèle no P-338 — Le portatif "tout-transistors" RCA Victor au prix le plus modique ! 6 TRANSISTORS. Circuit "High-T" nouveau et exclusif et haut-parleur merveilleusement amélioré. Superbe étui 'Moon Mist' gratuit.

BAS PRIX FAUCHER $27.95



RADIO PORTATIF A TRANSISTOR PHILCO

C'est un appareil puissant, d'un rendement efficace et sûr. Il faut le voir !

GRATIS Superbe étui "Moon Light"

BAS PRIX FAUCHER $59.95

A NOTRE RAYON DES DISQUES

chaque jour est un jour d'aubaines !



GRANDE VENTE DE LA SEMAINE

UN LOT DE DISQUES REDUITS A 30% d'escompte

WESTMINSTER

PRIX REGULIER $4.98

PRIX FAUCHER $3.50

18500 Strauss Waltzes — Rodzinski
18270 Beethoven : Archduke Trio — Badura-Skoda, etc.
18278 Rimsky-Korsakoff : Scheherazade — Quadri
18481 Schubert : Piano Trio, Op. 99 — Badura-Skoda, etc.
18578 Tchaikovsky : Con. 1/Rachmaninoff : Con. 2
18579 Beethoven : Sym. 5/Haydn : Military Sym.
18691 Skater's Waltz & other Favorite Waltzes
18700 Beethoven : 5th Sym./Schubert : Unfin. Symphony.
18571 Ravel : La Valse; Valses Nobles; Ma mère l'Oye
18778 Pierrette Alarie Sings Debussy
18788 Leopold Simoneau sings Duparc
18851 Tchaikovsky : Swan Lake (Excerpts) — Abravanel
18890 Storm in Hi-Fi
18893 Badura-Skoda Plays
18894 The Devil in Hi-Fi
18897 Blue of the Night in Hi-Fi et autres



MANTOVANI "SHOWCASE" sur disque LONDON

REDUIT A $1.39



RECHAUDS PORTATIFS "FORCE"

Idéals pour les camps d'été

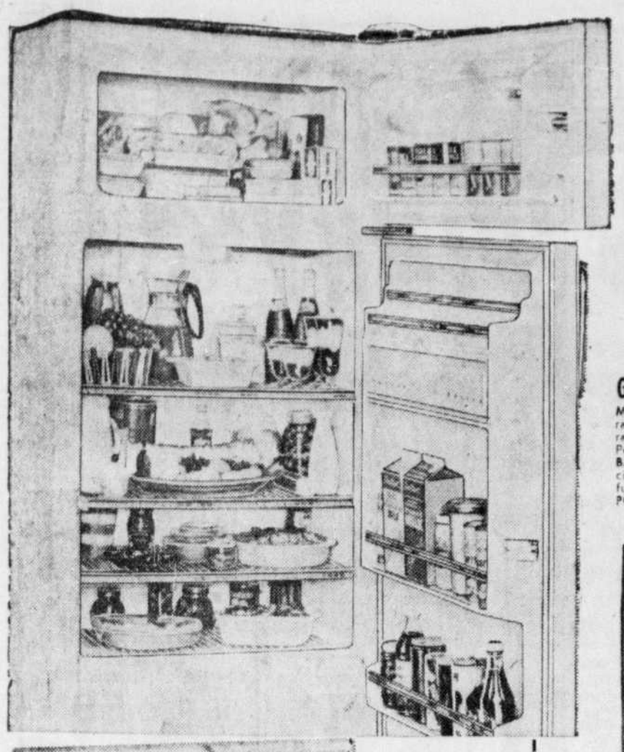
Seulement 18" de large. De véritables poêles qui se branchent n'importe où. Demandent peu de courant, réelle économie.

BAS PRIX FAUCHER $1.95 ET PLUS

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, RUE BEAUBIEN — CR. 4-4373

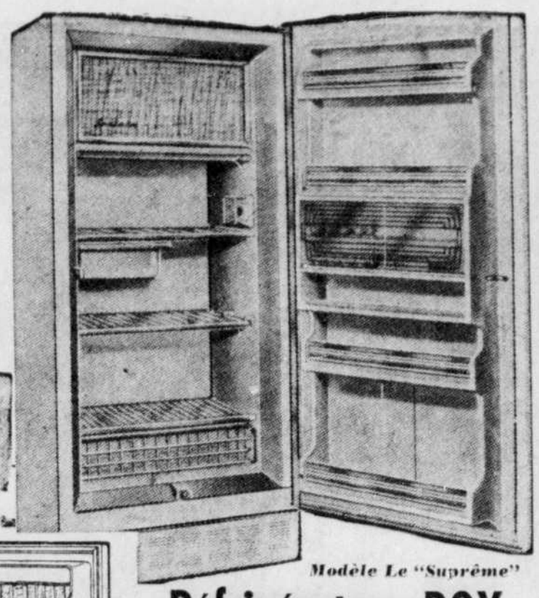


REFRIGERATEUR PHILCO

Modèle no 12RD10
12 PI. CU., A 2 PORTES

DEGIVRAGE AUTOMATIQUE... VASTE CONGELATEUR séparé, pouvant contenir 100 livres d'aliments congelés... NOMBREUSES ETAGERES pour les produits laitiers et autres. **GARANTIE DE 5 ANS !**

SPECIAL FAUCHER **$289**



Gril ouvert DANBY

Modèle no T-77 — Gril à rayons infra-rouges procurant une cuisson parfaite. Peut servir comme gril **BARBECUE** pour de délicieux steaks. Sans odeur ni fumée. **AJUSTABLE A 3 POSITIONS.**

BAS PRIX FAUCHER **$5.95**



Modèle Le "Suprême"

Réfrigérateur ROY

A DEGIVRAGE MANUEL • Capacité de 65 livres d'aliments congelés • Plat à refroidissement rapide contenant 15 livres • Tablette et plat en porcelaine, à coulisses • Niches pour beurre, fromage et oeufs • Dim. : H. 64" x L. 30" x P. 29".

13 pi. cu.
$219

Rég. $496.75 — SPECIAL FAUCHER

Réfrigérateur FRIGIDAIRE

Modèle "Imperial", no FI-13-TG à 2 portes
13 PI. CU. — Grand congélateur de 2.45 pi. cu. 85 lb, comprenant 3 cabarets à cubes de glace. Réfrigérateur à 4 tablettes pleine largeur amovibles, 2 tablettes roulantes très silencieuses, un nouvel attendrisseur de viande, tiroirs à humidification jumelés, plus compartiments à beurre, fromage et oeufs et 3 tablettes dans la porte. **Rég. $519**

SPECIAL FAUCHER **$369**

ENSEMBLE de BARBECUE

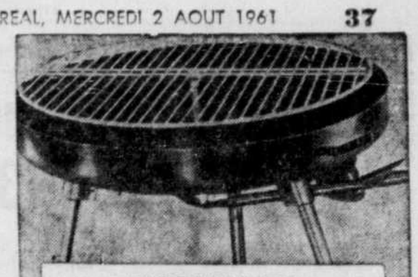


Modèle no 7W

Fini bronze, 18" de diamètre. Grille chromée entièrement ajustable — poignées de côté. Roues en caoutchouc de 4"; pattes de ⅝" finies cuivre.

Rég. $9.95
SPECIAL FAUCHER **$6.95**

POUR LA CUISSON EN PLEIN AIR !



ENSEMBLE DE BARBECUE

Modèle "Imperial"

Modèle avec cabaret. Grille ajustable à la hauteur désirée pour la cuisson appropriée, pattes chromées solides avec roulettes. Facile à nettoyer. — Démontable pour le transport.

SPECIAL FAUCHER **$8.95**



ENSEMBLE DE BARBECUE

Modèle "SUPREME" avec rôtissoire électrique

Idéal pour réceptions à l'extérieur ! Muni d'un pare-vent très solide qui conserve la chaleur appropriée pour une cuisson parfaite. Vitesse du moteur réglée pour un rôtissage parfait. Démontable pour transport. Avec panne de 24".

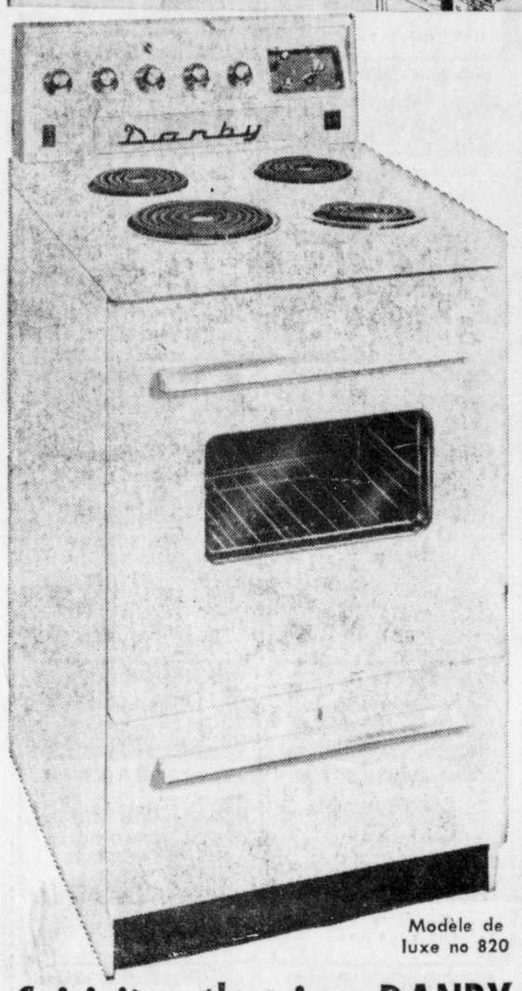
SPECIAL FAUCHER **$14.95**



ENSEMBLE DE BARBECUE WAGON

Hauteur : 42½". Largeur : 53". Grille de 22" x 14". Capot et moteur de fini cuivré. Tige à barbecue chromée. Tablette de côté de 25" de long. Roues de 6" de diamètre.

SPECIAL FAUCHER **$23.95**



Modèle de luxe no 820

Cuisinière électrique DANBY

Largeur : 22½" ; éléments de surface à chauffe rapide ; éléments avec commutateur à 7 intensités ; four avec élément "Calrod", porte avec fenêtre vitrée et lumière intérieure ; de plus, le four est de grand format 30" x 27" x 36".

Rég. $250

SPECIAL FAUCHER **$139**

ASPIRATEURS ELECTRIQUES

HOOVER, no 866	$99.00	$53.95
HOOVER, no 881	109.00	66.95
HOOVER, no 311	129.00	61.95
HOOVER, no 671	149.00	77.95
GEN. ELECTRIC, no VC4	99.00	62.50
GEN. ELECTRIC, no VC3	109.00	72.50
SUNBEAM, no 30A	119.00	73.50
LEWYT, no 120	119.00	59.95
LEWYT, no 200	99.95	59.95
CONNOR, La "King Size"	109.00	39.50
EUREKA, no 1020	139.00	78.50
RCA WHIRLPOOL, no F9010	129.00	67.50
RCA WHIRLPOOL, no E90	149.00	95.00
RCA WHIRLPOOL, no E50	109.00	59.00
FAIRBANKS-MORSE, no D1115	109.00	69.95

POELES A FRIRE

SUNBEAM, no 10FPM	$17.95	$13.50
SUNBEAM, no FMC, transformable	3.95	2.50
SUNBEAM, no FPS 12" de diamètre	31.50	21.00
SUNBEAM, no FMCS, transformable	5.95	4.15
SUNBEAM, no FPL, super-automatique	25.95	14.95
SUNBEAM, no FMCL, transformable	5.95	3.25
SUNBEAM, no RM, avec contrôle	14.95	10.50
SUNBEAM, no RL, avec contrôle	16.95	12.10
SUNBEAM, no RG, automatique	21.95	15.50
GEN. ELECTRIC, no S-5	24.50	15.40
WESTINGHOUSE, no FP12	22.50	17.50

MALAXEURS

SUNBEAM, no 12	$65.95	$46.17
SUNBEAM no 12W	59.95	41.97
SUNBEAM, no 12C	77.00	53.90
SUNBEAM, no 12CW	71.00	49.70
DORMEYER, avec hachoir	64.00	39.95
WESTINGHOUSE	32.50	$19.95
GEN. ELECTRIC, no M5	29.50	16.44
HAMILTON BEACH	64.50	44.00
SUNBEAM, no HMD	27.75	19.40
SUNBEAM, no HMD, chrome	29.95	20.95

POLISSEUSES ELECTRIQUES

BELLTOWER, no 621	$59.00	$31.95
ARROW, 3 brosses, fini chromé	79.00	49.95
WESTINGHOUSE, no VP201	69.00	39.95
HOOVER, no 5022	69.00	37.95
REGINA, no C400	69.00	37.75
WESTINGHOUSE, no HP12	59.00	34.00
REGINA, 3 brosses	79.00	52.00
SUNBEAM, no DM620	49.00	27.50
RCA WHIRLPOOL, no F50	59.00	34.00
CONNOR, no B5950	59.00	32.50
HOOVER, no 5332Z	59.00	31.95
SUNBEAM, no 610	59.00	34.50

SECHOIRS A CHEVEUX

SUNBEAM, modèle HD	$32.45	$22.95
SUNBEAM, modèle DHD	39.75	27.95
LADY VANITY	32.50	18.95
LADY VANITY, modèle HD	29.95	16.95
OSTER	34.50	20.50
RONSON	34.50	22.50
TILSO	12.00	4.95
SUPER 821	14.50	6.50
BEAUTY AIR	16.75	9.50

FERS A REPASSER

MORPHY-RICHARDS, à vapeur	$21.00	$10.50	MAGIC MAID	21.95	$12.50
SUNBEAM à vapeur et à sec	21.95	14.95	FRESTO, à vapeur et à sec	25.00	12.95
SUNBEAM, à sec, modèle A-11	12.95	10.50	HOOVER, à vapeur et à sec	26.00	12.50
WESTINGHOUSE, à vapeur et à sec	21.95	13.50	SILEX SPECIAL		10.50
			GEN. ELECTRIC (plume), no F-84	14.95	10.50

GRILLETTES

TOASTESS "Plain"	$9.95	$ 6.25	MAGIC MAID avec gaufrier	39.75	16.75
SAMSON Dominion	32.50	22.50	TOASTESS avec gaufrier	15.95	8.50
SUNBEAM	45.95	33.50			

RASOIRS ELECTRIQUES

SUNBEAM "Lady" modèle LS4	$19.95	$13.95	REMINGTON "Auto-Home"	31.50	$22.95
BEL-AMI	29.50	7.95	PHILISHAVE à piles	29.95	17.50
SCHICK "Lady" modèle 61	19.95	14.50	ERMINGTON "Rollomatic"	34.95	18.95
PHILISHAVE, tête rotative	Prix	Refauché	SUNBEAM modèle 333	24.95	12.95
RONSON, modèle CFL "Mark III"	34.50	18.95	SCHICK 3 vitesses	35.95	18.95
SUNBEAM, modèle G	33.95	13.50	SCHICK "Varsity"	SPECIAL	7.99
SCHICK "Customatic"	24.95	11.75	RONSON "Lady"	17.50	11.50
REMINGTON "Lady"	19.95	13.50			

GRILLE-PAIN

SUNBEAM, no 1-10	$29.95	$19.95	DORMEYER	29.95	$20.75
SUNBEAM, no T-35	39.95	27.95	SAMSON, 2 tranches	24.50	13.95
GEN. ELECTRIC no 7-51	29.75	19.75	DOMINION, 4 tranches	34.50	19.95
MORPHY-RICHARDS	26.75	16.95	MAGIC MAID automatique	29.00	10.95
PROCTOR "Miss Mary"	34.75	20.95	MISS WINSTED	24.50	10.95
TOASTMASTER, 1B21	29.00	17.50	SILEX autom.	24.50	14.95
TOASTESS automatique	29.50	9.95	UNIVERSEL, No 1293	21.95	10.95
HAMILTON BEACH no 2-T	29.50	20.95	TOASTWELL, no 157	27.00	13.95
			WESTINGHOUSE no TP22M	34.00	18.50

BOUILLOIRES

SUPER ELECTRIC	$10.95	$ 7.95	SUPER		6.95
WESTINGHOUSE	13.95	9.95	GEN ELECT., no K-60, vapeur contrôlée	26.50	18.50
DOMINION	10.50	6.95			
DOMINION, contrôle de vapeur	SPECIAL	10.95	G.S.W.	SPECIAL	6.95

PERCOLATEURS

SILEX '61 SPECIAL		$14.95	AP 8		$18.45
WESTINGHOUSE	19.95	14.50	SUNBEAM "Coffeemaster"	54.95	39.95
SUNBEAM, 10 tasses	34.50	28.95	MAGIC MAID, 15 tasses, chromé	SPECIAL	16.95
SUNBEAM, 8 tasses		SPECIAL	DURALUX PSIDE	SPECIAL	16.95

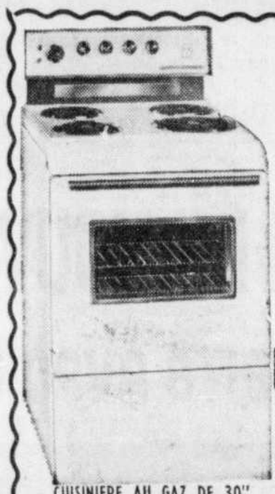
CUISINIERE AU GAZ DE 30"

Tappan-Gurney

Modèle no YV-530

Contrôle automatique de la chaleur... Brûleur de surface **"SIZZLE-N-SIMMER"**, avec soupape de sûreté. Fenêtre vitrée alvéolée dans porte du four. Four **"EVENHEAT"**. Horloge électrique et chronomètre de 4 heures. Porte du four amovible. Tiroir de rangement.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



CUISINIERE AU GAZ DE 30"

Tappan-Gurney

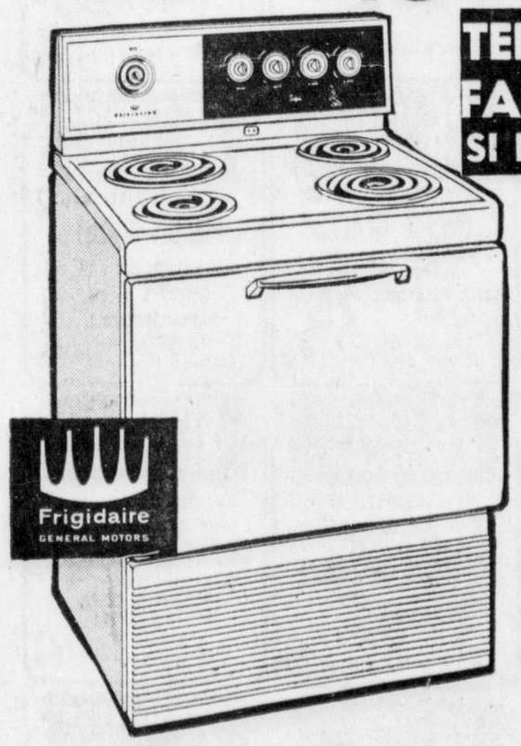
Tableau de contrôles illuminé. Chronomètre à comande automatique. Brûleur **"SIZZLE-N-SIMMER"**. Brûleur à réactions ultra-sensibles. Four chromé **"EVEN-HEAT"**. Rôtissoire automatique. Porte du four enlevable, avec fenêtre vitrée alvéolée. Tiroir de rangement.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



Modèle no WALCNR-520

Toujours les plus grosses ALLOCATIONS d'ÉCHANGE

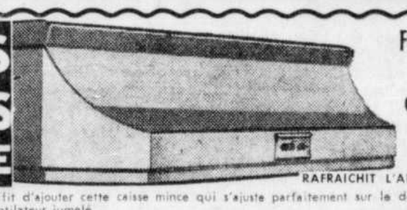


cuisinière électrique FRIGIDAIRE

Four géant pleine largeur, pratique pour famille nombreuse. 4 unités de surface tubulaires, à chaleur radiante, exclusive à Frigidaire. Contrôle du four "Cook Master" facile à manoeuvrer. Un AN de GARANTIE sur tout le mécanisme. BAS PRIX FAUCHER

$144

TERMES FACILES SI DESIRE



FINI LES MAISONS ENFUMEES
GRACE A CE
convertisseur "REFRESH-AIR"
POUR LA CUISINE
par SUPERIOR-BROAN

RAFRAICHIT L'AIR SANS CONDUIT DE CANALISATION

- Il suffit d'ajouter cette caisse mince qui s'ajuste parfaitement sur le dessus de la hotte de cuisinière Superior à ventilateur jumelé.
- Toute hotte de cuisinière Superior à ventilateur jumelé se transforme en une hotte "Refresh-Air" grâce à ce convertisseur "Add-On".
- Equipé d'un filtre au charbon de bois efficace qui absorbe la fumée et les odeurs de cuisine.
- Couleurs et dimensions pour s'assortir à toute hotte à ventilateur jumelé.

Modèle de 30" BAS PRIX FAUCHER **$87**

Modèle de 36" BAS PRIX FAUCHER **$89**



CLIMATISEURS FEDDERS

Modèle no 75C-ZE

Ce fameux climatiseur d'air Fedders permet la climatisation des logements à fenêtres à battants ; sans avoir à payer cher pour le sciage du châssis en acier, pour la soudure et la nouvelle vitre et sans avoir à acheter un de ces nécessaires onéreux qui adaptent mal les climatiseurs d'air standards à un usage pour lequel ils n'ont jamais été prévus. Ne mesurent que 10½" de haut et 14" de large, plus le rebord de montage.

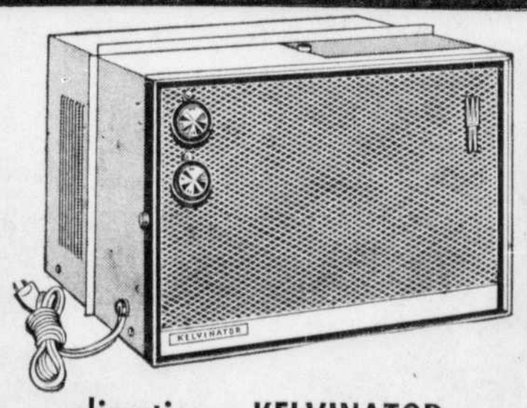
SPECIAL FAUCHER **$299**

CLIMATISEURS 1961

110 ET 220 VOLTS

A BAS PRIX FAUCHER !

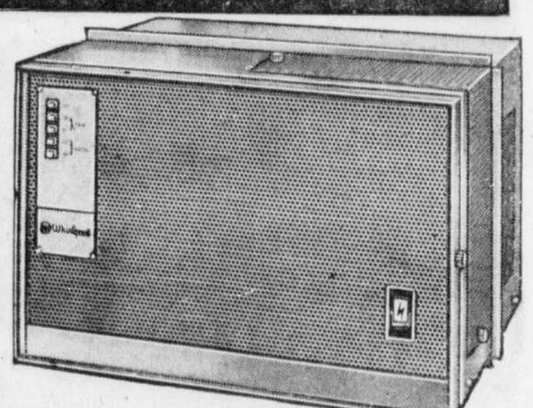
RCA WHIRLPOOL, no CP50-H2, ½ c.v.	$199.95	$169
RCA WHIRLPOOL, no 100-H2, 1 c.v.	379.00	249
RCA WHIRLPOOL, no C-200-H3, 2 c.v.	499.00	349
FRIGIDAIRE, 1 c.v.	369.00	239
FRIGIDAIRE, 2 c.v.	469.00	329
FEDDERS, ½ c.v.	299.00	179
FEDDERS, no 1103, 1 c.v.	349.00	229
QUIET COOL, 1 c.v.	329.00	239
THOMAS A. EDISON, 1 c.v.	349.00	199
THOMAS A. EDISON, 2 c.v.	469.00	319
GIBSON (1961), 1 c.v.	329.00	229
WESTINGHOUSE, no MCA-117, 1 c.v.	369.00	229
WESTINGHOUSE, no MSB-22C, 2 c.v.	419.00	299
PHILCO, no 70AC0-31	Spécial	245
PHILCO, no 70AC1-11, 1 c.v.	299.95	229
PHILCO, no 70AC1-31, 1 c.v.	319.95	259
PHILCO, no 14AC1-22, 2 c.v.	499.00	299
KELVINATOR, no KAC50, ½ c.v.	199.95	169
KELVINATOR, no KAC100, 1 c.v.	299.95	249



climatiseur KELVINATOR

Pourquoi ne pas obtenir la DERNIERE INNOVATION EN AIR CLIMATISE et au bas prix VRAIMENT IMBATTABLE de FAUCHER ! Les climatiseurs KELVINATOR ont été fabriqués selon les derniers perfectionnements de la technique pour vous apporter un BIEN-ETRE et un CONFORT PARFAITS !

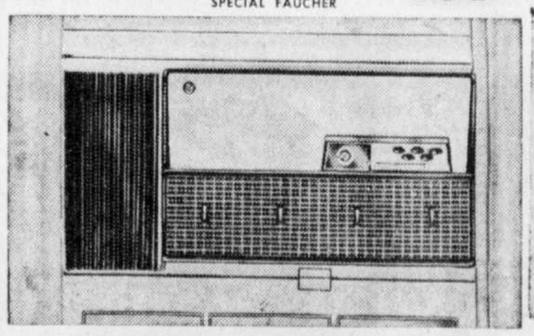
SPECIAL FAUCHER **$169**



climatiseur RCA WHIRLPOOL

Un climatiseur de grande qualité — 8,000 BTU. C'est le temps de penser à l'été et d'installer l'air climatisé chez vous !

SPECIAL FAUCHER **$169**



CLIMATISEUR D'AIR WESTINGHOUSE

"CUSTOM MOBILAIRE"

Modèle no MCA-117C

- Installation facile en quelques minutes dans tout genre de fenêtre grâce au "MOBIL-FRAME"
- Modèle de 115 volts, 1 c.v., réglage commode à bouton-poussoir. Fonctionne sur courant domestique.
- Il rafraîchit, fait circuler l'air, élimine l'humidité et fonctionne silencieusement.
- Muni d'un thermostat double ajustable et d'un réglage de ventilation variable.

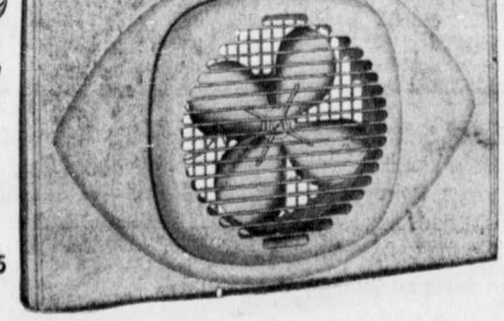
PRIX REG. $369.95
SUPER-SPECIAL FAUCHER **$229.95**



Climatiseur FEDDERS

Modèle 115 2F — Pourquoi ne pas profiter d'une fraîcheur confortable cet été avec ce **Fedders de 115 volts** qui vous offre un fonctionnement économique de 7½ ampères sans besoin d'un circuit spécial de 230 volts ! Il suffit pour un vivoir moyen ou un chambre à coucher. En plus du chronostat "Climatiseur", il comporte tous les autres perfectionnements Fedders.

SPECIAL FAUCHER **$244.50**



FER A REPASSER SUNBEAM

Modèle no S5A — Rég. 21.45. SUPER-SPECIAL **$14.95**



PERCOLATEUR AUTOMATIQUE SUNBEAM

Modèle no AP16 — Rég. $37.95 SUPER-SPECIAL **$27.95**



CUISEURS ELECTRIQUES SUNBEAM

Modèle no FPM, Rég. $21.95 SUPER-SPECIAL **$13.50**

Modèle no RLT SUPER-SPECIAL **$25.95**

VENTILATEUR ELECTRIQUE MARCO

MODELE no 1655

S'ajuste facilement dans une fenêtre... Change l'air complètement d'une pièce ordinaire en dedans d'une minute. De fabrication très soignée.

SPECIAL FAUCHER **$17.95**

GRILLETTES TOASTESS



No T51W, avec gaufrier **$8.50**

No 251-1, avec indicateur **$7.50**

No 751, ordinaire, sans indicateur **$6.25**

D'une élégance toute moderne à cause de leur dessin sobre et net. Fini garanti ne pas s'écailler ni s'effriter.

GRATIS à tous les acheteurs à paiements échelonnés Police d'Assurance Protection
• FEU • VOL • DÉCÈS

LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidants de Montréal.

"Le Roi des Bas Prix"

Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, RUE BEAUBIEN — CR. 4-4373

Hausse sensible à Montréal

Permis de construction en juillet: $17,213,770

La valeur totale des permis de construction accordés par l'hôtel de ville de Montréal durant le mois dernier a connu une hausse sensible, comparativement à la valeur enregistrée en juillet 1960 : $17,213,770 contre $9,603,900, soit une augmentation de $7,609,870.

On a d'autre part enregistré une baisse concernant la valeur totale des permis de construction émis durant les sept premiers mois de 1960, en comparaison de la période correspondante de l'an passé : $64,805,940 contre $76,425,855, soit une diminution de $11,619,915.

Suivent d'autres statistiques plus détaillées obtenues hier du service municipal des permis et inspections (entre parenthèses : chiffres de 1960).

En juillet 1961 : nombre total de permis, 633 (460) ; nombre de permis pour nouveaux bâtiments, 244 (168); valeur de ces nouveaux bâtiments, $14,161,765 ($9,603,900) ; nombre de permis pour réparations et améliorations, 389 (292); valeur de ces réparations et modifications, $3,052,905; logements prévus dans les nouveaux bâtiments, 713 (651) ; logements prévus dans bâtiments modifiés, 9 (15); nombre total des logements prévus, 722 (666).

De janvier à juillet inclusivement 1961 : nombre total de permis, 3,473 (3,271); nombre de permis pour nouveaux bâtiments, 1,359 (1,450); valeur de ces nouveaux bâtiments, $46,539,390 ($59,442,235); nombre de permis pour réparations et modifications, 2,114 (1,821); valeur de ces réparations et modifications, $18,266,550 ($16,983,620); logements prévus dans les nouveaux bâtiments, 3,913, (4,538); logements prévus dans bâtiments modifiés, 195 (317); nombre total de logements prévus, 4,095 (4,855).

Les principaux permis accordés le mois dernier : édifice à bureaux, Banque Canadienne Impériale de Commerce, 16 étages, $3,700,000, à l'intersection des rues McGill et St-Jacques; puis deux résidences pour étudiants, rue University, $2,000,000.

Election annuelle

SAINT-HYACINTHE. (DNC) L'Association libérale du comté de Bagot, affiliée à la Fédération libérale du Québec, tiendra ses élections annuelles le samedi 5 août, à Upton, dans la salle municipale de l'endroit. La réunion débutera à 8 h. 30 précises. Les délégués des associations locales auront à élire un nouveau président et les membres de l'exécutif de ce mouvement politique, pour l'année 1961-62. Me Pothier Ferland, vice-président de la Fédération libérale du Québec, présidera la réunion.

YEUX EXAMINES VERRES AJUSTES
BRUNO QUESNEL
OPTOMETRISTE
pratiquant chez
PEOPLES
CREDIT JEWELLERS LIMITED
1015, rue Ste-Catherine ouest
Pour appointements téléphonez
VI. 9-7071

Clinique du "Temps des vacances"

1,000,000 de donneurs

Pour M. Laurent Meunier de Montréal, la première clinique de donneurs de sang du "Temps des vacances" qui se tenait hier au Restaurant du Parc Lafontaine, restera certes un événement mémorable.

Il eut en effet le grand honneur de donner la millionnième bouteille de sang au Service de Transfusion sanguine de la Croix-Rouge, fondé à Montréal en 1948. S. H. le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, fut le million et unième donneur, indiquant par là l'estime qu'il porte à la Croix-Rouge Canadienne.

Emu, M. Meunier répétait volontiers "qu'il n'en revenait pas, qu'il était arrêté au Parc Lafontaine tout à fait par hasard lorsqu'il avait vu les drapeaux de la Croix-Rouge". Etant un donneur de sang régulier, il avait simplement voulu saisir l'occasion qui s'offrait à lui.

M. André Marcil, président du Comité des donneurs de sang de la Croix-Rouge du Québec, tint pour sa part à préciser que "notre province était la première à atteindre ce chiffre d'un million."

"Le Service de transfusion sanguine de Montréal, dit-il constitue le dépôt le plus important du Canada. Ses obligations sont de l'ordre de 3,000 chopines de sang par semaine distribuées à 127 hôpitaux."

Et M. Marcil d'en profiter pour remercier les donneurs de sang, les organisateurs des grandes cliniques et son honneur le maire Drapeau qui eut l'idée de la clinique du "Temps des vacances".

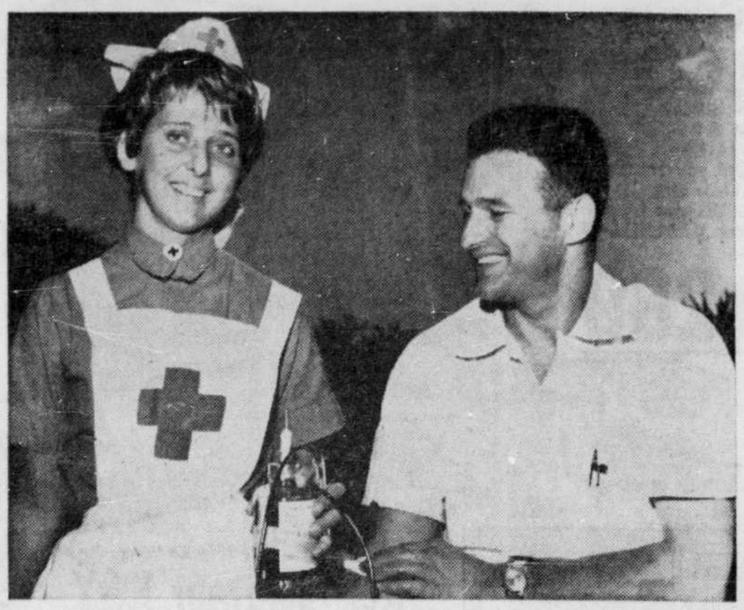


photo Roger Saint-Jean, LA PRESSE

LE MILLIONIEME DONNEUR de sang de la province, M. Laurent Meunier, n'a précédé le maire Drapeau que de quelques instants, à la clinique du "Temps des vacances" de la Croix-Rouge, hier après-midi. M. Meunier est ici en compagnie de la charmante garde Francine Benoit, qui recueillit son sang.

Longueuil décidé à pratiquer totalement l'achat chez nous?

par **Teddy CHEVALOT**

En matière de soumissions publiques et d'achats de produits divers, le conseil de ville de Longueuil, sur proposition de l'échevin Marcel Robidas, vient d'adopter en première lecture un règlement qui, sur le plan municipal, serait pour ainsi dire unique dans la province.

Se basant sur l'esprit régnant actuellement à Québec en matière d'administration publique, la cité de Longueuil, par son règlement no 647, a décidé d'une part, de pratiquer intégralement "l'achat chez nous", et d'autre part, d'appliquer une règlementation très stricte pour tout ce qui concerne le domaine des travaux publics, soit : préparation des plans et devis, préparation, demande et réception de soumissions, achats de produits manufacturés dans la province, etc...

Après avoir défini le mot "travaux publics", ce décret municipal, en son article 4, prévoit et ordonne que : "... Dans chaque cas où il existe des produits ou matériaux fabriqués dans la province, la priorité doit leur être accordée pour toute mention de marque de commerce."

De même, en matière de soumissions, ce règlement prévoit les dispositions suivantes : endessous de $10,000, les demandes de soumissions pour travaux publics ne sont pas sujettes à publication dans les journaux, mais doivent être demandées à au moins trois soumissionnaires.

Par contre, toute demande de soumissions pour des travaux publics dont le coût approximatif dépasse la somme de $10,000, doit être automatiquement accomplie par la voie des journaux.

En ce qui concerne l'achat des produits courants nécessaires à la bonne marche administrative de l'hôtel de ville, ce règlement ordonne une systématisation très rigoureuse.

Dorénavant, un chef de service pourra accomplir de sa propre autorité tout achat inférieur à $100, à condition, toutefois, que cette somme soit prévue au budget annuel. Pour les achats ne dépassant pas $500, le gérant seul est habilité à accomplir cette dépense. Pour ceux ne dépassant pas $1,000, le gérant doit demander l'approbation du président du comité affecté par cet achat. Enfin, pour tout achat supérieur à $1,000 et non prévu au budget, le gérant devra obtenir l'approbation du conseil de ville.

Toutefois, il est suggéré que, autant que possible, tous les produits prévus au budget annuel de la cité, doivent être achetés en un seule fois, après que demande de soumissions ait été accomplie.

Dans la pratique courante, toute demande d'achat s'étageant entre $100 et $1,000 devra être l'objet d'une demande de soumissions, soit publique, soit restreinte à trois fournisseurs.

Selon M. Marcel Robidas, échevin de Longueuil et parrain de ce règlement, son originalité réside dans le fait qu'il est une adaptation de ce qui existe actuellement tant à Ottawa, au ministère de la Défense nationale entre autre, qu'à Québec, alors que les ministères de la Voirie et des Travaux publics ont eux aussi mis en pratique de telles procédures.

Enfin, M. Robidas calcule que la mise en application d'un tel décret municipal, non seulement aura une influence bienfaisante sur le marché québécois, mais en plus, pourra, à cause de sa portée d'ordre général, faire tache d'huile dans toute la province.

Le 4 septembre

Manifestations à l'occasion de la fête du travail

QUEBEC. — Comme par les années précédentes, le conseil central des syndicats catholiques de Québec a organisé des manifestations pour souligner la fête du travail, le 4 septembre prochain.

Une messe sera célébrée au grand séminaire, sur la cité universitaire, par Son Excellence Mgr Maurice Roy, à l'intention de tous les membres de la classe ouvrière. Il y aura, à cette occasion, une bénédiction des outils.

A l'issue de la messe, M. Jean Marchand, président de la CSN, adressera la parole aux membres de la confédération.

La journée se terminera par un banquet, offert par la cité de Québec, le soir, au parc de l'exposition.

"Tour de la Paix"

Le premier gratte-ciel d'Israël est mis en chantier ce mois-ci à Tel-Aviv; il s'appellera "Tour de la Paix", montera à 28 étages, et coûtera à peu près $12 millions. Chaque étage de l'édifice, construit sur l'emplacement du premier lycée de la ville, aura une surface habitable d'à peu près 3,281 pieds carrés. Le garage souterrain descend à quatre étages. Le prix du terrain a doublé à Tel-Aviv depuis 1959.

SWIFT A DU NOUVEAU-des aliments en pots de verre avec couvercle dévissable!



1 RÉCHAUFFEZ. Vous dévissez le couvercle et ces nouveaux pots de verre sont prêts à être réchauffés dans la casserole. Swift a pensé à votre bébé et il a pressé ses nouveaux Fruits et Légumes pour bébés dans des pots de verre propre et pur. Ils supportent la chaleur, ne s'ébrèchent pas et s'ouvrent facilement. Vous dévissez le couvercle, vous faites réchauffer dans le pot et les nouveaux Fruits et Légumes de Swift sont prêts.



2 SERVEZ. Vous pouvez maintenant faire manger le bébé directement du pot. Pas de bord coupant et non hygiénique qui accroche les aliments ou les doigts. Et vous pouvez *voir* combien le dîner de bébé est bon . . . jusqu'à la toute dernière cuillerée.



3 METTEZ DE CÔTÉ. Un rapide ¼ de tour et le couvercle se referme pour garder ce qui reste. Le pot de verre au couvercle refermable conserve les aliments purs et délicieux dans le réfrigérateur! Seul Swift fait les meilleurs aliments pour bébés et les *conserve* ainsi!

Swift's

Une innovation de Swift, fabricants des Viandes 100% pures et des Diners à la Viande pour Bébés—Compote de pommes, Pruneaux, Pêches, Poires, Bananes, Cossetarde à la vanille, Carottes, Pois, Boeuf aux légumes, Poulet aux légumes, Agneau aux légumes.

Disponibles en purée ou 'junior'

Allez de compagnie avec "PINKY" ET ÉCONOMISEZ!

STEINBERG



75 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: HUILE VEGETALE SHORTENING LIQUIDE MARQUE GATTUSO BOITE 128 OZ (UN GALLON) $2.39 — Nul après le 8 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: MOUTARDE PREPAREE, FRENCH PIQUANTE, EXQUISE GROS POT DE 24 OZ 31¢ — Nul après le 8 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: OLIVES FARCIES MANZANILLA DE MARQUE CORONATION POT 16 OZ POUR SEUL. 59¢ — Nul après le 8 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: RIZ ITALIEN GROS ET TENDRE MARQUE GATTUSO 2 PAQUETS 1 LIVRE 39¢ — Nul après le 8 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: FEVES au LARD CUITES AU FOUR, PURITAN EN SAUCE AUX TOMATES 2 POTS 15 OZ 49¢ — Nul après le 8 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: BREUVAGE A L'ORANGE VITAMINE "C" AJOUTEE NOUVEAU, CORONATION CRUCHE DE 64 OZ 59¢ — Nul après le 8 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: MAIS DORE DE CHOIX, EN CREME, MARQUE ROYAL ROSE 4 BOITES 20 OZ 78¢ — Nul après le 8 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: RAGOUT de BOEUF OU IRLANDAIS DE MARQUE CLARK 2 BOITES 15 OZ 62¢ — Nul après le 8 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: SHORTENING MARQUE DOMESTIC BAS PRIX SPECIAL! 3¢ DE MOINS! PQT 1 LIVRE 33¢ — Nul après le 8 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: TOAST MELBA OLD LONDON PAQUET 13 OZ 57¢ 2 PAQUETS 4 OZ 41¢ — Nul après le 8 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: MARGARINE DE QUALITE, ECONOMIQUE, MARQUE GOOD LUCK PAQUET 1 LB POUR SEUL. 35¢ — Nul après le 8 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: BISCUITS au FUDGE ET AU CHOCOLAT, STUART DES PLUS DELICIEUX! PAQUET 12 OZ 39¢ — Nul après le 8 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: SAUCISSES VARIETE A DEJEUNER APPETISSANTES! PUR PORC! LA LIVRE 49¢ — Nul après le 5 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: FILETS CONGELES D'AIGLEFIN BOOTH OU RUPERT EN PAQUET DE 1 LIVRE 47¢ — Nul après le 5 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: ROULE de SALAMI MARQUE HYGRADE "QUALITE AVANT TOUT" TOUJOURS FRAIS 12 OZ 59¢ — Nul après le 5 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: ROULE au CITRON LEGER, CREMEUX FRAIS DU FOUR DE STEINBERG 33¢ — Nul après le 5 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: CREME GLACEE RICHE, MARQUE TUDOR ESSENCES DIVERSES CONT. PLASTIQUE 1 PINTE 75¢ — Nul après le 8 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: MELON D'EAU ENTIER, FRAIS (IMPORTE No 1) RAFRAICHISSANT! — Nul après le 8 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: 6 (OU PLUS) DELICIEUX CITRONS FRAIS, JUTEUX, SUNKIST DE CALIFORNIE GROSSEUR 140 UN AGRUME SUCCULENT! — Nul après le 8 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: UN SAC DE 25 LB (OU PLUS) DE POMMES de TERRE (CLASSE No 1, DES E.-U.) UN LEGUME FRAIS ET NOURRISSANT! — Nul après le 8 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: I DOUZ. OU 5 LB (OU PLUS) ORANGES JUTEUSES RICHES EN VITAMINE "C" FRAICHES, SUCREES, TOUTE VARIETE! — Nul après le 8 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: Pour un soulagement rapide... ALKA SELTZER BAS PRIX SPECIAL! GRAND FORMAT 68¢ — Nul après le 8 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: SERVIETTES SANITAIRES MODESS CAREFREE 2 BOITES DE 12 99¢ — Nul après le 8 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: ALLUMEUR A B.B.Q. KLEEN LITE RAPIDE... INODORE! (ORD. 69¢) BOITE 40 OZ 59¢ — Nul après le 12 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: PAPIER de TOILETTE MARQUE PAPK PLACE COULEURS DIVERSES 6 ROULEAUX 69¢ — Nul après le 8 août

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat: DETERSIF LIQUIDE, MIR EN EMPAQUETAGE SPECIAL 2 BOUT. POLY 24 OZ 91¢ — Nul après le 8 août

Steinberg's * SYMBOLE DE PROGRÈS

STEINBERG *

Un goût on ne peut plus exquis... une qualité insurpassable!



FRUITS et LÉGUMES FRAIS!

STEINBERG *

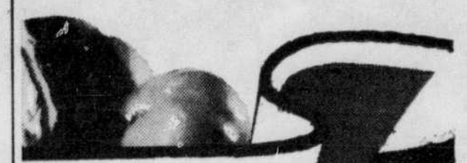
Si vous aimez des fruits et légumes frais, c'est-à-dire des denrées savoureuses et appétissantes, vous les trouverez toutes chez Steinberg qui en *possède* une *variété saisissante !* Oui, Steinberg est *l'endroit par excellence* où acheter ce dont vous avez besoin pour préparer des salades et des desserts rafraîchissants !

AVEZ-VOUS PROFITE DU SERVICE D'ETE AUX CELIBATAIRES ?

Si votre famille passe l'été à la campagne... Steinberg peut faire vos emplettes ! Confiez la liste de provisions ou postez-la au gérant en indiquant bien clairement le jour où vous désirez que votre commande soit prête.

... SI FACILE ET SI PRATIQUE POUR VOUS !

La plupart des marchés Steinberg sont ouverts le jeudi et le vendredi soir pour vous accommoder !



Cantaloups

Grosseur 27

Très gros cantaloups juteux, No 1, de Californie

2 pour 49¢

Pêches fraîches

Mûres, juteuses !

ELBERTA, à NOYAUX LIBRES, classe No 1, des E.-U.

5 lb 59¢

Blé d'inde tendre

On ne peut plus exquis, No 1, culture canadienne

12 gros épis 49¢

Haricots jaunes ou verts

Frais du jardin, classe No 1, du Québec

2 lb 15¢

Les prix des denrées sont sujets à fluctuer



Boeuf "Canada de choix" le meilleur !

Rôti de côtes

DE CHOIX, COUPEES COURTES

LA LB **69¢**

Bifteck de côtes

MAIGRE, COUPEES COURTES !

LA LB **99¢**

Côtes de choix

ROTI ROULE ET DESOSSE

LA LB **79¢**

DES REGALS FRAIS, PRETS A SERVIR !

Bologne tranché — Paquet 12 oz **35¢**
DE MARQUE PREMIUM SWIFT

Viande Trio TRANCHEE D'AVANCE ! — Paquet 6 oz **39¢**
MARQUE HYGRADE, "QUALITE AVANT TOUT"

Salade de patates — Contenant 16 oz **35¢**
"KITCHEN FRESH", DE STEINBERG

Pizza aux champignons — Chacune **50¢**
DES CUISINES DE STEINBERG — 5¢ DE MOINS !

ROULES COTTAGE
FUMES SCHNEIDER
PAQUETTES A VIDES ! **79¢** la livre

BACON TRANCHE
MARQUE JACK SPRATT
EN PAQUET PRATIQUE ! **69¢** SANS COUENNE la livre

FILETS de SOLE
FRAIS PECHES ! **53¢** la livre

FOIE de BOEUF
EN TRANCHES
SANS PEAU, SANS PERTE ! **39¢** la livre

Spéciaux pour vos sandwichs !

Fromage tranché 8 au pqt — 2 paquets 8 oz **49¢**
FONDU, FIELDS O'CLOVER

Fromage Velveeta — paquet 1 lb **59¢**
NOURRISSANT, MARQUE KRAFT

Paris Pâté viande en conserve — 6 boîtes 3 oz **69¢**
POUR LES SANDWICHS

Marinades "Dill" — pot 48 oz pour seul. **53¢**
MARQUE ORCHARD KING

Saran Wrap roul. 25' x 12 pces — 3 roul. **$1.00**
FORT ET RESISTANT

Papier ciré — rouleau de 100 pds pour **29¢**
DE MARQUE PANTRY KING

SOUPE AYLMER AUX **Nouilles-poulet** nourrissante ! — 2 boîtes 10 oz **35¢**

Punch Hawaiian aux fruits — 3 boîtes 48 oz **95¢**
BREUVAGE AUX FRUITS RAFRAICHISSANT



GRATIS ! UNE BOITE ADDITIONNELLE de 9 oz., avec l'achat d'une boîte 18 oz de mélange pour **CROUTE de TARTE** DOREE, ROBIN HOOD
LES DEUX BOITES **39¢**

Aubaines d'aliments congelés !

Breuvage à l'orange — 2 boîtes 6¼ oz **49¢**
DE MARQUE HONEY DEW

Pâtés à la dinde — 4 paquets 8 oz **$1.00**
AU POULET, OU AU BOEUF, MORTON

Framboises QUALITE FANTAISIE — 3 paquets 15 oz **$1.00**
DE MARQUE AYLMER

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture, samedi le 5 août, chez Steinberg sur l'île de Montréal, l'île Jésus, l'île Perrot, la rive sud et à Rotemère.







RICHE, PUR, CORSE !

Café instantané CREAM-O

VIVIFIANT, SATISFAISANT !

Format géant 8 oz **99¢**

Aubaines formidables !

ORCHARD KING
Relish sucrée
4 pots 16 oz **$1.00**
EPICEE, APPETISSANTE !

ORCHARD KING
Jus de tomates
4 boîtes 48 oz **$1.00**
QUALITE DE FANTAISIE

Ananas tranchés
DE FANTAISIE, RED ROBIN
6 boîtes 15 oz **$1.00**
ACHETEZ EN QUANTITE ET EPARGNEZ !

Bonne nouvelle ! La MARGARINE est maintenant en vente dans tous les marchés Steinberg !

Pâtisseries fraîches du four !

Brioche danoise 35¢
NEAPOLITAN

Gâteau Fiesta 35¢
AU BUTTERSCOTCH

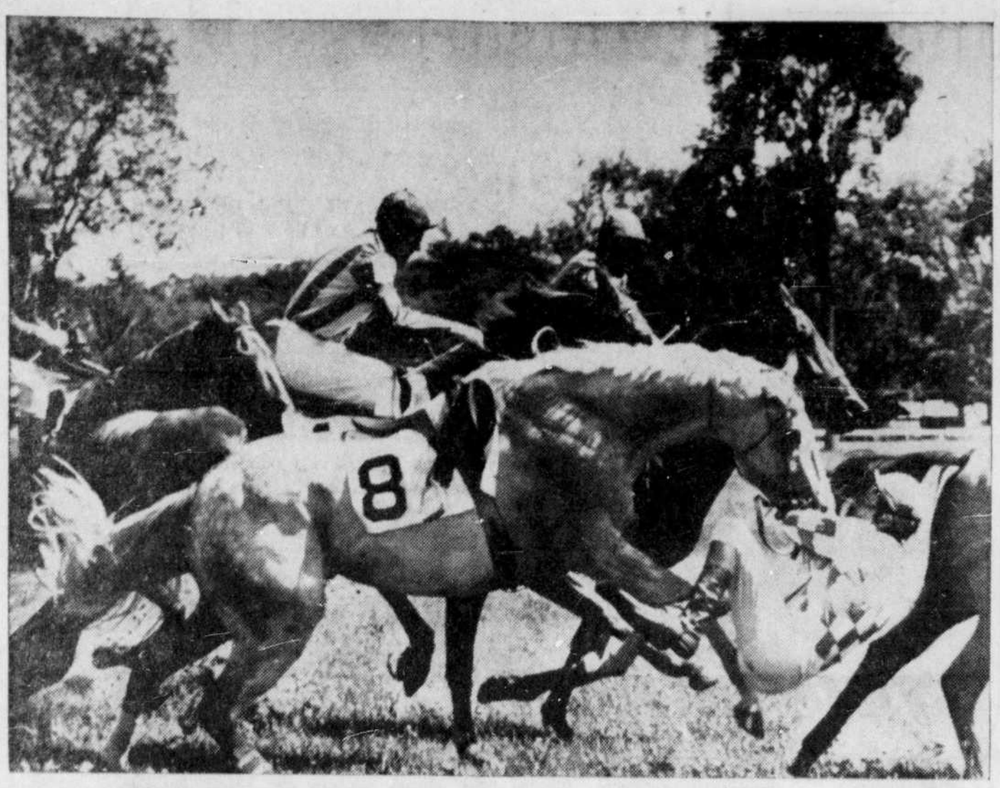
Gâteau chiffon 59¢
AUX BANANES

GATEAU A L'ORANGE !
Gâteau étage ch. 49¢

Tarte aux **ANANAS**
FRAICHE DU FOUR DE STEINBERG **39¢**

Steinberg's LIMITEE

* *La nouvelle signature* Steinberg fera bientôt son apparition à tous les marchés Steinberg ! Elle est l'avant-garde de la tradition Steinberg de qualité, courtoisie et satisfaction garantie !



UNE SITUATION EMBARRASSANTE AU TURF — Le jockey M. WETTACH est projeté par-dessus sa monture lors d'une course sur gazon à la piste Saratoga Springs, N.Y., hier. Le jockey n'a pas été blessé.

SPORTS

Alors que Longueuil perd à Maisonneuve

Le Plateau triomphe du Rosemont

par Gilles TERROUX

Le parc Champêtre, le cimetière du Longueuil ! C'est la conclusion que l'on peut tirer quand on observe le rendement du Longueuil au terrain du Maisonneuve au cours des deux dernières saisons. Deux défaites et une joute nulle l'an dernier ; trois défaites consécutives cette saison.

Les joueurs de Pierre Hurtubise ont subi une autre défaite aux mains du Maisonneuve, hier, un échec de 8 à 7. Contrairement aux fois précédentes alors qu'ils tentaient d'expliquer leurs insuccès à ce terrain, les joueurs de Pierre Hurtubise se préoccupaient davantage à obtenir le résultat de la joute Rosemont-Plateau.

Et pour la deuxième fois depuis dimanche, le Rosemont a raté une excellente chance de s'approcher du meneur de la division Est en subissant une défaite de 5-4 au parc Lafontaine. L'issue des deux joutes permet au Longueuil de conserver son avance de trois parties au pinacle du classement. Dans la division Ouest, le St-Laurent s'est éloigné à huit parties du Verdun par suite d'une victoire de 11-3 aux dépens du Villeray.

Simple décisif

Un simple du lanceur de relève Adrien Daviault après deux retraits à la septième manche, a produit le point décisif du Maisonneuve contre Longueuil. Marcel Auger a fait compter trois autres points avec un triple et un simple.

De retour dans l'alignement, André Letourneau a dirigé l'offensive du Longueuil avec un double et trois simples.

Johnny Gross, le troisième artilleur des perdants, a encaissé le revers.

Au parc Lafontaine, l'assistant-gérant Marcel Martin, du Plateau a été expulsé du terrain à la troisième manche pour avoir trop violemment critiqué auprès de l'arbitre. Il prétendait que le coup de circuit frappé par Roger Ménard était en réalité une fausse balle.

Denis Filiatreault a cogné deux simples et l'un d'eux a fait compter les points égalisateur et victorieux.

Jean-Claude Layer a été le lanceur gagnant et Réjean Turenne, le perdant.

Le gaucher Gilles Bernier a retiré 12 frappeurs au bâton alors que le St-Laurent a déclassé le Villeray, 11 à 3. Le lanceur perdant Noël Lirette n'a pas aidé sa cause en commettant trois des six erreurs de son équipe.

Roger Wilding a claqué deux triples pour St-Laurent. Andy Wiezorek et Lirette ont réussi chacun deux simples chez les perdants.

St-Henri gagne

Une erreur du deuxième but John Gravel, à la sixième manche, a été le fait saillant d'une victoire de 3-2 du St-Henri sur le Verdun. Gravel a

Voir LE PLATEAU en page 47

Les joueurs désirent encore disputer 2 joutes d'Etoiles

BOSTON, (PA) — La ligue Américaine et la ligue Nationale s'affronteront dans deux joutes d'Etoiles en 1962, s'il n'en tient qu'aux joueurs des ligues majeures.

Les représentants des joueurs ont décidé hier de demander au commissaire Ford Frick de nommer un comité "joueurs-propriétaires" qui examinera le pour et le contre du projet de poursuivre la pratique de deux joutes d'Etoiles par saison.

Bob Friend, de Pittsburgh, représentant des joueurs de la Nationale, a déclaré que les joueurs étaient en faveur du régime de deux parties d'Etoiles et qu'ils espéraient obtenir une réunion de comité avec les propriétaires d'ici deux semaines.

Les représentants des joueurs ont également rédigé une lettre qui sera envoyée aux propriétaires des clubs et qui demandera l'élimination de toute discrimination raciale dans le logement des joueurs, particulièrement sur la côte ouest de la Floride, durant l'entraînement de printemps.

Vers une amélioration

Le juge Robert Cannon, conseiller juridique des joueurs, a déclaré que les joueurs se rendaient compte que les lois et règlements locaux rendaient souvent ceci difficile, mais que les équipes avaient fait des efforts sensationnels pour briser les barrières raciales. Il a ajouté qu'il pensait que la situation dans la région Tampa—St-Peterburg s'adoucirait considérablement d'ici une année.

Les lettres adressées aux propriétaires seront suivies par un entretien direct entre le représentant des joueurs de chaque club et les autorités de ce dernier. Les représentants feront rapport à la réunion d'octobre des joueurs.

Bill White des Cardinaux de St-Louis et Billy Bruton des Tigers de Détroit représentaient les joueurs Noirs à la réunion.

M. Cannon a fait savoir que White et Bruton étaient tout à fait satisfaits du genre et du contenu de la lettre envoyée aux propriétaires. Il a ajouté qu'il ne publierait pas le texte de la missive parce qu'il serait inconvenant de le faire avant que les destinataires ne l'aient reçue.

Rodrigue Gilbert avec les Rangers

NEW YORK — (PC) — L'ailier droit Rodrigue Gilbert, du Royal de Guelph, a signé hier un engagement avec les New York Rangers, a annoncé le gérant général Muzz Patrick.

Gilbert, un Montréalais de 21 ans, a été choisi le joueur le plus utile à son club la saison dernière dans l'OHA. Il avait remporté le championnat des compteurs de la ligue avec un total de 103 points, dont 54 buts en 47 parties.

L'instructeur de Guelph, Emile Francis, qui éventuellement sera également transféré à New York comme assistant de Doug Harvey, a qualifié Gilbert de joueur le plus extraordinaire du hockey junior, l'an dernier.

Gilbert mesure cinq pieds et 10 pouces et pèse 175 livres. Il avait disputé une partie d'essai avec les Rangers l'an dernier et il avait obtenu un assist.

Concours de natation

Nouveau record canadien du 200 mètres à Dorval

Le record féminin canadien du 200 mètres nage libre a été abaissé hier de façon substantielle au cours de la deuxième journée des championnats nationaux de natation et de plongeon. En effet, deux nageuses ont battu le précédent record que détenait depuis 1959 Marg Iwasaki, de Vancouver, dans le temps de 2:12.6.

Katie Campbell, du Dolphin Swimming Club, de Vancouver, a littéralement fendu les eaux du bassin Ballantyne à Dorval pour réaliser le temps magnifique de 2:09.7 dans sa série éliminatoire.

La performance de Katie Campbell a fait suite à celle de Patty Thompson, du Hamilton Aquatic Club, qui a remporté la série précédente avec un temps de 2:12.4 et qui, elle aussi, avait abaissé le record de Mlle Iwasaki.

Les deux nageuses se sont ainsi qualifiées pour la finale.

Les plongeons

La seule épreuve finale de l'après-midi a vu Ernie Meissner de Kitchener, Ont. et Irene Macdonald, de Vancouver, conserver leur titre de champion canadien de plongeon au tremplin de trois mètres.

Meissner, qui se trouvait derrière Tom Dinseley, de Vancouver, après les sept plongeons préliminaires, a fourni une brillante prestation dans ses trois derniers sauts, a devancé Dinsley et a remporté le titre avec 135.45 points.

Mlle Macdonald a mené dès le début de la compétition et a terminé en vainqueur avec un total de 124.97, devant Judy Stewart de Toronto.

Les deux plongeurs, qui ont participé aux Jeux Olympiques de Rome avec l'équipe canadienne, l'an dernier, détiennent les titres canadiens depuis un certain nombre d'années.

Les records tombent

Deux autres records canadiens sont tombés hier durant les deux premières finales qui se déroulaient hier soir.

Katie Campbell, elle encore, a abaissé le record du 400 mètres libre des dames en réalisant un temps de 5:19.1, améliorant ainsi l'ancien record de 5:22, propriété de Sarah Barber, de Brantford, Ontario, de près de trois secondes.

Dick Pound brille

Dick Pound, de Montréal, a battu son propre record de 1:55.2 au 200 mètres nage libre, en gagnant la finale de cette épreuve en 1:53.4.

Dick Nelson, champion de nage des collèges américains de 1961, a remporté le 100 verges brasse orthodoxe dans un temps de 1:03.4. Nelson fréquente l'université de l'Etat du Michigan.

Il est parvenu à battre Pound de justesse. Le nageur montréalais était visiblement fatigué après sa victoire dans le 200 mètres libre.

Bonny Benson, de Toronto, a ralenti dans la finale du 100 mètres brasse dames, mais son temps de 1:15.7 a été suffisant pour lui permettre de remporter la victoire. Dans sa série éliminatoire elle avait réalisé un temps de 1:15.

Mlle Benson détient le record canadien de cette épreuve en 1:13.6.

K. Campbell encore !

Plus tard dans les finales, un puissant jeune nageur de Plymouth, Mich., a battu un autre record canadien; Dick Gretzinger a remporté le 400 mètres libre messieurs en 4:49.9, abaissant ainsi l'ancien record de 4:53.5 détenu par Ed Cazalet de Vancouver.

Mlle Campbell, dans la finale du 200 mètres libre a effectué une courageuse remontée pour s'adjuger l'épreuve de justesse et battre le record qu'elle avait établi quelques heures auparavant lors de sa série éliminatoire. Katie Campbell est parvenue à prendre le meilleur, d'un cheveu, sur sa camarade de club Mary Stewart. Mais les deux nageuses furent créditées du même temps 2:09.1. Les juges d'arrivée furent obligés de se consulter pour décider de la gagnante.

Mlle Campbell a déclaré qu'elle était surprise de son temps, mais qu'elle en était contente.

Mlle Stewart, qui détient le record mondial du 11 verges brasse papillon en 1:10.0, a dit qu'elle n'était pas déçue et qu'elle était très satisfaite de son temps.

Course à relais

Le Dolphin Swimming Club de Vancouver s'est avéré le plus rapide dans l'épreuve de relai du quatre fois 100 mètres nage libre, en réalisant un temps de 4:02.7. L'équipe de Vancouver a terminé avec une avance substantielle sur le Club athlétique de Hamilton qui ont fini en deuxième place.

Le YWCA de London, qui était favori, n'occupe que le cinquième rang.

L'Association athlétique amateur de Montréal s'est adjugée la version masculine du quatre fois 100 mètres nage libre en 3:35.2. Le YMCA de London a terminé deuxième.

Les 211 nageurs continueront leurs efforts aujourd'hui et jeudi dans 20 autres épreuves de nage et de plongeons.

ICI et LÀ dans LE SPORT

"Mike Belkin, le joueur de l'avenir pour le Canada", -- Jean Desmarais

par Yvon LE BLANC

"Robert Bédard se classerait au nombre des trois meilleurs joueurs de tennis sur terre battue au monde, sur un même pied que l'Italien Nicola Pietrangeli, l'Espagnol Manuel Santana et l'Américain Bernard Bartzen, s'il pouvait se concentrer six mois par année seulement sur sa carrière de joueur de tennis", prétend Jean Desmarais, de Montréal, représentant canadien de WORLD TENNIS, magazine le plus répandu au monde.

"Robert n'a jamais remporté de championnat international de grande importance, parce que, d'abord il a rarement l'occasion de participer aux principaux tournois, et ensuite, parce qu'il ne peut jamais s'y préparer adéquatement."

Il est malheureux de constater que le Canada qui possédait, en Robert Bédard, indiscutablement le meilleur joueur des deux pays en présence au cours de la rencontre Mexique-Canada, soit incapable d'atteindre au moins la troisième ronde des éliminatoires de la zone nord-américaine de la coupe Davis cette année.

"Le Canada se devait de gagner le match de double et il ne l'a pas fait alors que François Godbout s'est montré incapable de fournir l'assistance minimum requise à Bédard", de continuer Jean.

"Je suis persuadé que la présence du capitaine Lorne Main aux côtés de Bédard aurait permis au Canada de remporter le double et d'ainsi sceller l'issue de la série.



JOHN FRASER

Il faut un autre Bédard

"Godbout n'est définitivement pas de calibre; ses réflexes et son jeu de pieds sont excessivement lents. Avec deux Robert Bédard, le Canada écrasait le Mexique cinq matches à zéro."

Desmarais n'entrevoit pas un avenir trop brillant pour l'équipe canadienne de la coupe Davis.

"L'équipe sera formée l'an prochain de Bédard et de trois points d'interrogation", ajoute-t-il. "Les quelques joueurs prometteurs, en qui j'ai confiance, ne seront pas prêts avant plusieurs années."

Les jeunes qui l'impressionnent le plus sont Mike Belkin, de Montréal et Miami, et John Fraser, de Victoria.

Belkin et Fraser participent présentement au tournoi pour les championnats de tennis junior nationaux des Etats-Unis, présenté sur les courts du Stowe Stadium de Kalamazoo, dans l'Etat du Michigan.

Mike est âgé de 16 ans et il a établi pratiquement sa demeure en permanence en Floride. Il a accompli un exploit fantastique l'an dernier, en remportant le championnat junior garçons des Etats-Unis, devenant le premier Canadien à jamais se mériter les honneurs d'un titre national américain. Il a par la suite gagné plus de 26 tournois consécutifs aux Etats-Unis.

"Mike Belkin représente peut-être le joueur de l'avenir pour le Canada", de faire remarquer Jean. "Il a considérablement amélioré son jeu depuis qu'il joue aux Etats-Unis."

"François Godbout n'a pas été si mauvais", -- Lucien Laverdure

"Nous ménageons trop nos éloges à l'endroit de Robert Bédard, que je considère comme l'un des meilleurs joueurs de tennis amateur au monde à l'heure actuelle, sans faire mention de terre battue ou de gazon, et je suis d'avis que nous sommes tous trop sévères pour François Godbout", a déclaré le fameux professionnel montréalais Lucien Laverdure, qui a assisté en fin de semaine à Québec à la présentation des matches de la rencontre Mexique-Canada, en compétition internationale de la coupe Davis.

"François a affiché une tenue comparable à ceux qui l'ont précédé sur l'équipe canadienne de la coupe Davis alors qu'ils en étaient à leurs premières armes face aux pays étrangers", a ajouté Lucien.

"Je ne suis pas d'accord avec ceux qui prétendent que Robert Bédard était seul dans la série contre le Mexique. Je soutiens que François a très bien fait dans le double. Son service m'a semblé être le plus efficace des quatre.

"Le Canada a enlevé le premier set et est venu à un seul point d'en faire autant dans le 2e. On avait pourtant prédit que nous n'avions aucune chance de vaincre les Mexicains en double!"

Selon Laverdure, Godbout s'est développé à un rythme normal au cours des dernières années.

"Il se serait évidemment développé plus rapidement s'il n'était pas étudiant en droit à l'Université de Montréal", a-t-il fait remarquer.

Lucien Laverdure dirige sa propre école de tennis durant les mois d'hiver à Montréal depuis l'an dernier et il escompte que, dans trois ans, le temps sera venu de passer à la récolte, au point de vue coupe Davis.

"Il faut bien comprendre cependant que je ne pourrai pas leur fournir le complément indispensable : le contact avec la compétition internationale. D'ailleurs, n'est-ce pas Harry Hopman, le célèbre capitaine de l'équipe australienne de la coupe Davis, qui se disait incapable de développer un joueur de tennis à moins qu'il sorte de l'Australie !

Lucien a également une haute opinion du jeune Mike Belkin. "Mike m'a bien surpris," a-t-il révélé. "Je l'ai eu sous mes ordres, alors qu'il était très jeune, et il ne me disait absolument rien, tant il avait un mauvais caractère.

"Mais il faut maintenant croire qu'il s'est admirablement replacé. D'ailleurs je ne suis pas attiré par ceux qui ont un tempérament trop violent, mais je ne le suis pas non plus par ceux qui en ont un trop bon. La détermination est ce qu'il y a de plus important dans le tennis. C'est la plus grande qualité, et peut-être la seule, de Robert Bédard."

Ralph Houk est suspendu

BOSTON. (PA) — Joe Cronin, président de la Ligue Américaine a suspendu le gérant Ralph Houk des Yankees pour une période de cinq jours en plus de le forcer à payer une amende de $250.



RALPH HOUK

Cronin a déclaré que Houk sera suspendu à partir d'aujourd'hui jusqu'au 6 août.

Houk ne devra pas être en uniforme une fois qu'une partie est commencée et ne devra pas diriger son club d'aucune manière.

Houk a été accusé d'avoir bousculé l'arbitre Ed Hurley quand les Yankees ont perdu un programme double aux mains des Orioles de Baltimore dimanche. Pendant la suspension de Houk, les Yankees seront dirigés par les instructeurs Frank Crosetti et Johnny Sain.

Le gérant général Roy Hamey des Yankees a déclaré : "Je prévoyais que Houk serait suspendu, mais je crois que la punition est trop sévère. C'est la première offense de Houk depuis qu'il a été nommé gérant."

Un long repos pour Ray Baillie des Alouettes

Une blessure au dos forcera probablement le robuste garde Ray Baillie à manquer plusieurs parties des Alouettes cette saison.

Baillie, un gaillard de 270 livres a été blessé au dos lors de la partie hors concours contre les Rough Riders d'Ottawa la semaine dernière. Sa blessure n'a pas guéri aux traitements. Il n'a pas joué lundi dernier contre Hamilton. Il a été remplacé par l'Américain Billy Ray Locklin.

Si Baillie ne peut pas jouer de la saison, la ligne des Alouettes qui a déjà perdu Ted Elsby sera fort affaiblie. Jacki Simpson est un autre blessé dans le camp des Alouettes. Simpson a de la difficulté avec sa cheville gauche.

L'instructeur Perry Moss a déclaré hier que Gerry Doucette et Tom Dimitroff joueront contre les Bears de Chicago samedi soir, au stade Molson.

Au football

Ottawa gagne à Vancouver

VANCOUVER, (PC) — Les Rough Riders d'Ottawa ont eu raison des Lions de la Colombie-Britannique par 22 à 14, hier soir, dans une joute hors concours disputée devant 17,988 spectateurs, à Vancouver.

Gerry Nesbitt a enlevé tout espoir aux Lions de rejoindre leurs adversaires dans le pointage, au dernier quart, en marquant un touché. Il avait recouvré une échappée des Lions à leur propre ligne de dix verges.

Les deux clubs étaient à égalité, 7-7, à l'issue du premier quart. Puis, dans le deuxième, les Riders ont pris les devants, 14-7. Les Lions ont égalé les chances au troisième sur un

Voir OTTAWA en page 47

Hans Schmidt opposé à Lord Athol Layton

Le nouveau champion mondial Hans Schmidt défendra sa ceinture contre le lutteur anglais Lord Athol Layton ce soir, au Centre Paul Sauvé.

Schmidt, un ancien policier montréalais qui lutte sous un nom d'emprunt, a prédit qu'il triomphera de Lord Athol Layton en deux chutes consécutives ce soir.

Dans la semi-finale, l'homme fort Yukon Eric affrontera l'Allemand Hans Herman.

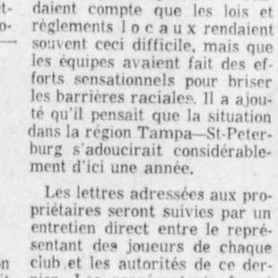
L'ancien champion Wladek Kowalski en viendra aux prises avec Randy Scott. Une rencontre par équipes opposera John et Chris Tolos à Claude Dassary et à Bob Nandor. Dans le premier combat, Antonio Kantellis disputera la victoire au Baron Gattoni.

Leçon 86

Leçon de golf de Sam Snead

par SAM SNEAD

A Boca Raton, j'ai rencontré un élève qui m'expliqua sa théorie du coup roulé. Il tentait d'exécuter le même élan arrière pour chaque coup roulé, quelle que soit la distance. Pour les plus longs, il tentait de poursuivre sa motion un peu plus avant pour obtenir un peu plus de vitesse. Pour les coups moins distants, il frappait plus lentement.



Inutile de dire que je ne recommande pas ce style. Je contrôle mon élan arrière suivant la distance du coup à jouer. Pour un coup de quatre pieds, mon élan arrière sera probablement de moins de six ou huit pouces de long. La photo ci-haut montre qu'il est encore plus court que cela !

Pour les coups plus longs, l'élan arrière sera plus long. Et la fin du mouvement également, puisque vous ne pouvez arrêter un coup puissant dans une aussi courte distance. Mais le mouvement final sera toujours plus court, pour un coup roulé, que l'élan en arrière.

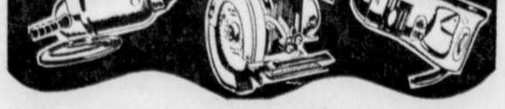
Ne vous hâtez pas comme maints golfeurs parce que le coup est de courte distance.

CENTRE SPORTIF PAUL SAUVE
4000, rue Beaubien est
LUTTE
COMBAT POUR LE CHAMPIONNAT CE SOIR A 8 H. 30
Hans SCHMIDT vs Lord Athol LAYTON
Hans HERMAN vs Yukon ERIC
Wladek KOWALSKI vs Sandy SCOTT
et au même programme : Les frères TOLOS, Claude DASSARY et autres.
Prix : Sièges réservées, $2.00 et $1.50. Entrée générale : $1.00.
Pour réservations : RAymond 5-3656

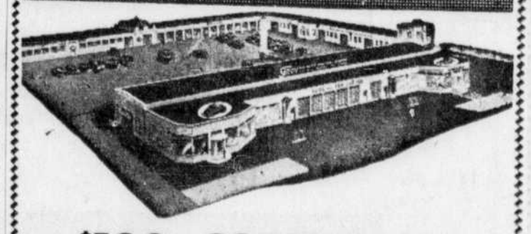
TOUJOURS PLUS POPULAIRE!
GIN CROIX D'OR
MELCHERS UNE INDUSTRIE DE CHEZ NOUS DEPUIS 1898

CE SOIR 8 h. 15 Dimanche 2 h. 15


PARC Richelieu
Administré par PROVINCIAL RACEWAYS INC.
DEMAIN SOIR, 3 AOUT
SOIREE DE RECONNAISSANCE
ADMISSION GRATUITE
CE SOIR : Soirée des dames — Dames admises gratuitement
VENDREDI, 4 AOUT — PAS DE COURSES


REPARATION D'OUTILS PORTATIFS ELECTRIQUES
SERVICE ET PIECES SUR TOUTES LES MARQUES
ALLONS CHERCHER ET LIVRONS
Durant août, ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures.
Fermé toute la journée.
INTERNATIONAL ELECTRIC CO. LTD.
6500 UPPER LACHINE ROAD — Tel. HU. 1-8115



Page & Fils LTEE

$100 COMPTANT
ACHETEZ ICI ET PAYEZ ICI
NOUS FINANCERONS VOTRE ACHAT NOUS-MEME A 7%
$100 COMPTANT
$6 PAR SEMAINE ACHETERONT
'56 MERC. CL. CPE — '56 NASH SEDAN
'55 FORD CONV. — '55 CHEV. SEDAN
'55 FORD CL. CPE — '55 DODGE SEDAN
'55 MERC. SEDAN — '54 BUICK SNDT.
'55 OLDS. "88" SEDAN — '55 FORD TUDOR
$200 COMPTANT
$10 PAR SEMAINE ACHETERONT
'57 PONTIAC SNDT. — '57 CHEV. CL. CPE
'56 PONTIAC SEDAN — '56 CHEV. 2 PORTES
'57 FORD TUDOR — '54 FORD SEDAN
'55 BUICK CONV. — '57 DODGE LC. SPE.
'55 FORD CONV. — '55 OLDS. "98" SEDAN
$250 COMPTANT
$14 PAR SEMAINE ACHETERONT
'59 CHEVROLET — '58 FORD
'59 DODGE — '58 PLYMOUTH
'55 CADILLAC — '58 OLDSMOBILE
'58 BUICK — '58 PONTIAC
'58 CHRYSLER — '58 MERCURY
SATISFACTION GARANTIE ou ARGENT REMIS
Si vous avez une auto à échanger dont la valeur dépasse le premier paiement, nous vous remettrons la différence comptant.
Page & Fils LTEE
VOTRE VENDEUR DODGE, DE SOTO, IMPERIAL, VALIANT ET SIMCA
3350, rue Wellington, Verdun — Tél. POntiac 6-3571
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES



LE RECORD DE SON MARI MENACE — Mme CLAIR RUTH, la veuve du fabuleux Babe Ruth ne cache pas ses inquiétudes chaque fois que Mickey Mantle et Roger Maris canonnent un coup de circuit et s'approchent du record de 60 circuits établi par son mari. Mme Ruth demeure toujours à New-York.

Un projet susceptible de prolonger la carrière des joueurs de la Ligue Junior

par **Gilles TERROUX**

Si l'intéressant projet qu'étudient présentement plusieurs sportifs de la métropole se matérialise, les joueurs qui terminent leur stage dans la Ligue Montréal Royale Junior et qui n'ont pas eu la chance de signer un contrat avec une équipe des ligues majeures, envisageront un nouveau débouché au lieu de demeurer inactifs.

Il est fortement question en effet qu'une équipe de calibre senior soit formée avec les meilleurs joueurs trop âgés pour s'aligner avec un club junior la saison prochaine. Cette équipe évoluerait dans la Ligue Provinciale des Cantons de l'Est et ferait revivre les beaux jours du baseball organisé dans la métropole en utilisant le nom de Royaux.

Trouver un domicile et un ou des bailleurs de fonds sont les principaux points à clarifier.

Le domicile . . .

Quant au terrain où jouerait la nouvelle équipe, signalons que quatre endroits sont à l'étude : St-Laurent, Rosemont, Longueuil et le parc Jarry. St-Laurent ou Rosemont serait l'endroit logique si l'on tient compte de la popularité dont jouit le baseball.

Les joueurs proviendraient exclusivement de la Ligue Royale Junior. Aucun ne sera d'âge junior afin de ne faire aucun tort au circuit Gérard Thibault. Afin aussi de ne pas venir en conflit avec la ligue junior, les nouveaux Royaux joueraient leurs parties locales les lundi et mercredi et visiteraient en fin de semaine.

Les joueurs . . .

Quel serait l'alignement approximatif si l'équipe obtient une franchise dès la saison prochaine ? Disons d'abord que le nom de Johnny Jepson, du St-Laurent, figure parmi les principaux candidats au poste de gérant.

On retrouverait Ron Dickson (St-Laurent) et Roger Ménard (Rosemont) derrière le marbre; Jean-Marc Mélançon (St-Laurent) et Michel Roy (Longueuil) au premier but; André Benoit (Maisonneuve) et Ricky Ryan (Ville-Mont-Royal), au deuxième but; Steve Oleschuck (Rosemont), au troisième but; Frank Kurty (St-Henri) à l'arrêt-court; les voltigeurs Gilles Robichaud (St-Laurent), Chuck Este (Longueuil), Guy Charbonneau (St-Laurent), Norm Paine (Verdun) et Richard Zarney (Plateau).

Les lanceurs seraient Benoit Leblanc et Gilles Bernier (St-Laurent), Guy Desroches (Longueuil), Gilles Guy (Ville-Marie), John Novosad (St-Henri) et Mike Walsh (Ville-Mt-Royal), inactif cette saison.

Cette liste groupe seulement la moitié des joueurs qui terminent leur carrière junior. Un tel noyau ne suffirait pas à présenter dès la première saison une équipe championne mais il ne serait pas trop osé de lui prédire une place dans les éliminatoires.

d'un SPORT à l'autre

Sam Pollock, directeur du réseau de filiales de l'organisation du Canadien de Montréal et un membre de l'exécutif des Petes de Peterborough, annonce la promotion de **Scotty Bowman** en qualité de dépisteur et superviseur des activités du hockey amateur, sous l'égide du Canadien, dans les Maritimes et le district d'Ottawa . . . les dirigeants de la ligue de hockey de l'Est ont rejeté la demande de franchise de **Jacksonville,** Floride, pour cette année . . . **Jesse Claire Harper,** âgé de 77 ans, ancien instructeur et directeur athlétique à l'université Notre-Dame, est décédé des suites d'une attaque cardiaque . . . **Emil Homeniuk,** 17 ans, membre d'une célèbre famille de golfeurs, a remporté les honneurs du championnat de golf junior messieurs de la Saskatchewan avec un total de 149 pour 36 trous . . . le champion du monde de boxe, catégorie poids coq, version NBA, **Eder Jofre,** a quitté Rio de Janeiro mardi à destination de Caracas où il doit mettre son titre en jeu, le 19 août, contre le Vénézuélien **Ramon Arias.**



Sam POLLOCK

Le commissaire **Joe Foss,** de la ligue de football Américaine, laisse entendre que la vente de billets en vue de la saison 1961 va à un rythme 72 pour cent plus rapide que l'an dernier. Il prétend que la deuxième année d'opération de la ligue s'annonce "formidable" . . . le promoteur **Harry Trainor** a conclu un combat de 10 rondes non pour le titre entre **Doug Odo,** de Thorburn, N.-E., champion poids moyen des Maritimes, et **Bobby Croxen,** de Montréal. Le match sera présenté samedi soir à New Glasgow, N.-E. . . . cinquante-six yachts ont bravé les vents violents du Lac Ontario hier, marquant le début de la course annuelle de la coupe Freeman, une des compétitions les plus importantes sur les eaux du lac Ontario . . . **Mel McCulloch,** un caporal de 31 ans de la Police Montée, est sorti vainqueur de l'épreuve Tait Brassey, à l'ouverture des championnats de l'Association des tireurs de l'Ontario.

Doug Sanders, de Ojai, Calif., pourrait bien réserver une désagréable surprise à **Gary Player** et **Arnold Palmer** dans la course au plus haut total de bourses sur le circuit de golf américain d'ici la fin de l'année. Player a gagné $55,694, Palmer $52,793 et Sanders $40,826. Seulement quelques victoires pour Sanders lui permettraient de les rejoindre . . . On s'attend à ce qu'une foule de plus de 20,000 personnes assiste au match de soccer, qui mettra aux prises deux équipes d'étoiles de la ligue de soccer Professionnelle de l'Est du Canada le 4 septembre à Toronto. Les joueurs seront recrutés des clubs **Toronto City** et **Toronto Italia** et seront opposés aux meilleurs joueurs des **Steelers de Hamilton** et **Cantalia de Montréal** . . . le millionnaire **Man Del Webb,** co-propriétaire des Yankees de New York, a épousé Mlle Toni Ince, hier.



Doug SANDERS

Les **Eskimos d'Edmonton,** de la Conférence de football de l'Ouest, ont acheté l'ailier canadien **Ron Dundas,** des **Rough Riders** de la **Saskatchewan** . . . les **Bills de Buffalo,** de la ligue de football Américaine, ont une semaine pour préparer leurs jeux au sol en vue de leur partie hors concours contre les **Tiger-Cats de Hamilton** du Big Four, mardi prochain le 8 août. Les Bills ont gagné un total de 69 verges au sol au cours de leur première joute intra-équipe dimanche soir dernier . . .

Progrès de Piersall chez les meilleurs frappeurs

NEW YORK (PA) — Jimmy Piersall, voltigeur à la franchise un peu brusque des Indiens de Cleveland, prouve petit à petit qu'il aurait dû être choisi sur l'équipe d'étoiles de la ligue Américaine de baseball.

En effet, Piersall, qui soutient qu'il aurait dû être choisi sur cette équipe, détient la meilleure moyenne au bâton chez les voltigeurs de l'Américaine, soit .342, et il constitue présentement une menace aux meneurs dans la course au championnat des frappeurs. Au cours de ses neuf saisons précédentes dans les majeures, il n'a jamais pu conserver une moyenne supérieure à .300.

La semaine dernière, il a récolté 13 coups sûrs en 26 voyages au bâton et il a par le fait même ajouté 13 points à sa moyenne. Il occupe le troisième rang.

Piersall est à 23 points du meneur, Norm Cash, des Tigers de Détroit. Cash a de son côté frappé cinq fois en lieu sûr en 14 tentatives et il a perdu un point à .365. Elston Howard, des Yankees de New York, demeure au deuxième rang malgré un déclin de sept points à .351. Howard n'a réussi que six coups sûrs en 22 présences au marbre.

Succès de Clémente

Dans la ligue Nationale, Roberto Clémente des Pirates de Pittsburgh bat toujours la marche. Il a accru son avance sur Frank Robinson des Reds de Cincinnati. En effet, il a porté sa moyenne au bâton à .360, soit une hausse de deux points, tandis que Robinson a glissé de neuf points à .340.

Par ailleurs, Robinson a cannonné trois circuits. Ceci lui a permis de demeurer au premier rang dans ce domaine avec 32 à son actif, soit trois de plus que Willie Mays et Orlando Cepeda des Giants de San Francisco. Robinson et Cepeda dominent dans le secteur des points produits avec 93 chacun. La semaine dernière, Cepeda a fait compter huit points et Robinson, six.

Dans la course au championnat des frappeurs, Don Hoak

Voir PIERSALL en page 47

Chaque circuit de Mantle et de Maris inquiète Mme Babe Ruth

NEW YORK. (PA) — Chaque fois que Mickey Mantle, ou Roger Maris, des Yankees de New York frappent un coup de circuit l'inquiétude règne dans un luxueux appartement de neuf pièces, à Riverside Drive.

C'est le domicile de Mme Claire Ruth, veuve de l'immortel du baseball, Babe Ruth. "Je ne serais pas honnête, je ne serais pas humaine non plus, si je ne reconnaissais pas que j'espère que le record de Babe ne sera jamais battu, a-t-elle coutume de dire. Elle ajoute:

"Je sais qu'on dit souvent que les records sont là pour être battus, et je suppose qu'un jour un joueur y parviendra, mais au fond de mon coeur j'espère qu'il n'en sera rien."

C'est au sujet du record de 60 coups de circuit que frappa Babe Ruth en 1927 lors d'une saison qui comprenait 154 parties que s'inquiète Mme Ruth. Cette saison, en 101 parties jouées, Maris a cogné 40 coups de circuit, tandis que Mickey Mantle en a réalisé 39.

Jimmy Fox, des Athlétiques de Philadelphie, en 1932, parvint à frapper 58 coups de circuit et six ans plus tard, en 1938, il fut imité par Hank Greenberg des Tigers de Détroit, qui parvint au même résultat.

Tous deux arrivèrent au 58e plusieurs jours avant la fin de la saison, mais ni l'un ni l'autre ne parvinrent à répéter la fameuse saison de Ruth qui cogna 20 coups de circuit au cours des 27 dernières joutes.

Un Yankee, au moins !

"Que ce soit Maris ou Mantle qui batte le record, a déclaré Mme Ruth, au moins ce sera un joueur des Yankees qui l'aura fait. Et même si le record est battu, on se souvendra toujours quand même de Babe. Chaque personne peut aujourd'hui effectuer une traversée aérienne de l'Atlantique, mais l'on se rappelle encore de Lindbergh."

La veuve de l' "Immortel" rappelle également que son mari ne parlait jamais de ses parties à la maison et ne discutait que rarement de ses coups de circuit et de ses records. Je pense qu'il attachait davantage d'importance au travail qu'il faisait comme lanceur. Il détient encore d'ailleurs le record du plus grand nombre de manches consécutives au cours desquelles les frappeurs ont été réduits à l'impuissance dans les séries mondiales. 29 manches et deux tiers. Quelques fois, il aimait à se vanter d'avoir battu Détroit 1-0 en retirant au bâton Ty Cobb, Sam Crawford et Bob Beach, avec tous les buts occupés", dit Mme Ruth.

Babe Ruth avait fait son entrée dans les majeures comme lanceur gaucher avec les Red Sox de Boston, mais avec les Yankees de New York, il fut transformé en voltigeur, en raison de ses prouesses comme frappeur.

Cléroux changera son style contre Chuvalo

Une journée de repos dimanche, a fort bénéficié à Robert Cléroux. Le boxeur de Chomedey a impressionné une foule de 250 curieux hier, alors qu'il a livré six rondes de boxe très dures hier au gymnase St-Jean-Baptiste. Cléroux a donné une spectaculaire exhibition et ne paraissait pas le moindrement fatigué après son entrainement.

Cléroux a déclaré aux journalistes qu'il changera son style lors de son match contre le champion George Chuvalo, mardi soir, au stade Delorimier.

"Lors de mes deux combats contre Chuvalo, je me battais penché et j'ai ainsi accordé plusieurs chances au Torontois. Je changerai mon style complètement. Je me battrai le corps droit et je ne lui donnerai aucune chance de s'accrocher. Je me moque des déclarations de Chuvalo. Je ne le crains pas du tout et je me contenterai de lui répondre avec mes poings mardi", a dit Cléroux.

Opinion de Bernstein

Cléroux est conscient de l'importance de son combat. Chuvalo est maintenant classé au troisième rang parmi les aspirants à la couronne des lourds et une victoire sur le Torontois rehausserait considérablement le prestige du Canadien français qui détient actuellement le 8e échelon.

Plusieurs journalistes américains ont écrit ou téléphoné au promoteur Eddie Quinn pour lui demander des places de choix près de l'arène, mardi.

Le combat Cléroux-Chuvalo attirera plusieurs journalistes étrangers. La vente des billets va bon train. Pit Audette déclarait hier que les demandes de billets lui parviennent de tous les coins de la province. La ville de Toronto sera représentée par une grande délégation.

Whitey Bimstein, l'entraineur de Cléroux, n'a jamais été aussi enthousiaste en parlant des chances de son protégé montréalais. Il a dit : "Si Cléroux ne bat pas Chuvalo mardi, je ne vois pas comment il pourrait le battre plus tard. Jamais je n'ai vu Cléroux aussi bien préparé pour un combat. On fait actuellement les éloges de la fameuse main gauche de Chuvalo, mais Cléroux a développé un bon crochet de gauche au cours de ses derniers combats et pourrait surprendre Chuvalo mardi".

Cléroux et Chuvalo subiront leur examen médical demain midi au gymnase des Loisirs St-Jean-Baptiste. Ils seront examinés par le Dr Emile Thomas, médecin de la commission athlétique de Montréal.

Le promoteur Eddie Quinn a annoncé qu'il avait conclu un autre combat. Willie Bell, partenaire d'entraînement de Chuvalo affrontera Dusty Rhodes, le partenaire de Cléroux, dans un combat de six rondes.

Thetford Mines à Plessisville

Un intéressant duel de lanceurs est prévu ce soir à Plessisville entre Pierre Bellemare, des Braves et Desmond Auger, du Thetford Mines, dans la seule joute au calendrier de la Ligue Provinciale Senior.

Demain soir, les deux mêmes clubs s'affronteront à Thetford Mines.

Joliette vainqueur

Les Mousses de Joliette ont défait le Terrebonne, 4-1, dans la Ligue Provinciale Junior.

Pierre Granger a été le lanceur gagnant et Marcel Bellerose, le perdant.

Claude Venne a cogné deux coups sûrs pour les vainqueurs. Robert Contant a frappé trois des cinq coups sûrs du Terrebonne.

Terrebonne	000 000 1	1	5	2
Joliette	000 211 x	4	5	1

Bellerose, Desroches (5) et Nolin, Lavigne (5) ; Granger et Morin.

Chercheurs étrangers en Israël

35 savants de tous continents sont attendus en octobre à l'Institut scientifique Weizmann, à Rehovoth, Israël. Ils s'y livreront à diverses recherches.

CHICAGO BEARS
LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL
vs
ALOUETTES
SAMEDI, le 5 AOUT – 8:00 p.m.
STADE MOLSON
Billets : $4.00 — $3.50 — $3.00 — $2.50
En vente chez :
Lord's Sport Shop, 1300 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal — McNiece's Sporting Goods, 1441 McGill College, Montréal — Grant's Mens' Wear, 4844 est, rue Wellington, Montréal — René Gauvreau, 4076 est, rue Ste-Catherine, Montréal — Deserres Co. Ltée, Centre d'Achat Rockland, Ville Mont-Royal — Bob Lunny, 5804 Côte St-Luc, Montréal — Joey Richman Sporting Goods, 1487 rue MacDonald, Montréal — Laurentian Lanes, 222 Montée de Liesse, St-Laurent — Berkeley Hotel, ouest, rue Sherbrooke, Montréal et aux guichets des Alouettes, Sheraton-Mont-Royal.
MONTREAL ALOUETTE FOOTBALL CLUB, INC.

UNITED TIRE & SUPPLY CO. LTD.
célèbre sa
47e Vente Anniversaire
avec CHAMBRE à AIR

DIM.	NOIR	BLANC
7.10 x 15	11.47	13.47
7.60 x 15	12.47	14.47

SANS CHAMBRE A AIR

7.50 x 14	12.47	15.47
8.00 x 14	19.47	22.47
8.50 x 14	20.47	25.47

avec échange d'un pneu de catégorie A.

6.70 x 15 $9.47

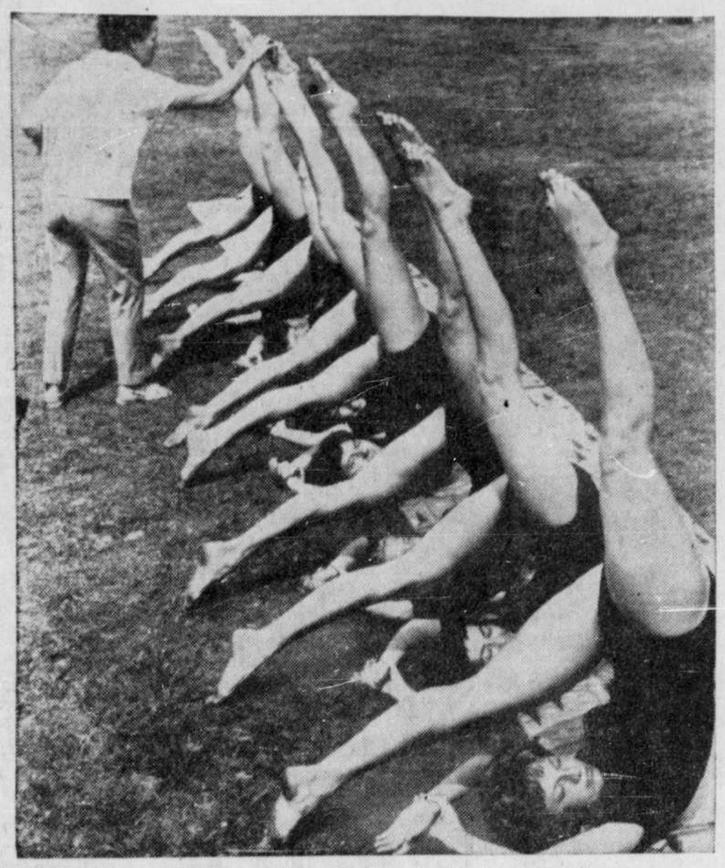
La garantie FIRESTONE gratuite.
Les pneus neufs portent une GARANTIE GRATUITE CONTRE TOUTES CONDITIONS ROUTIERES
SPECIAL avec tout achat de 2 pneus et plus... alignement des roues pour $5.47
DEMANDEZ UNITREAD
6.70 x 15 Aspect de neufs — Rendement de neufs — 7.50 x 14 $7.47 Bien meilleur marché — Avec échange $8.47 d'un pneu de catégorie A.
OUVERT JEUDI SOIR JUSQU'A 9 H.
PAS DE PROBLEME DE STATIONNEMENT
CUEILLETTE ET LIVRAISON
United Tire & Supply Co. Ltd.
ETABLIE EN 1914
8 A.M. A 6 P.M. TOUS LES JOURS SAM. 8 A.M. A 1 P.M.
671 OUEST ST-JACQUES (près carré Victoria) UN. 6-3667

une LAME ou un RESSORT complet
I-N-S-T-A-L-L-É
PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ
• RESSORTS A LAMES OU EN SPIRALE
• ALIGNEMENT DES ROUES
• SUSPENSION AVANT ET VOLANT
• RÉPARATIONS DU CHÂSSIS ET SOUDURE
• AMORTISSEURS
OUVERT de 7 a.m. jusqu'à 1 heure du MATIN
AUTOS CAMIONS FLOTTES TAXIS
M'ROBERT Springs
CENTRE DE LA VILLE 291 DE LA MONTAGNE (2 rues au sud de Notre-Dame) WE. 5-1195
NORD-OUEST DE LA VILLE 5155 DE SOREL (à l'arrière de Piazza Tomasso) RE. 1-3321

HIRAM WALKER'S London Dry CRYSTAL GIN
MADE WITH IMPORTED BOTANICALS
Distilled in accordance with a renowned private formula by Hiram Walker & Sons Limited Walkerville Canada
seul le CRYSTAL GIN par HIRAM WALKER
...est distillé avec des plantes aromatiques importées pour une saveur plus exquise.
HIRAM WALKER & SONS, LIMITED WALKERVILLE—CANADA
DISTILLATEURS DE FINS WHISKYS DEPUIS PLUS DE 100 ANS

UNE BIÈRE "Plus Vive"!
FAITE POUR LA VIE QUE VOUS AIMEZ VIVRE


LA BIÈRE MOLSON CANADIAN
Voici une bière en parfaite harmonie avec l'esprit jeune et dynamique du Québec *d'aujourd'hui* . . . une bière *plus* "*vive*", faite pour la vie que vous aimez vivre!

GYMNASTES DANOISES A L'OEUVRE—Le festival mondial de gymnastique a réuni tout près de 10,000 concurrents et concurrentes à Stuttgart, en Allemagne. **Lois Burmester,** qui dirige l'équipe danoise, rectifie la position des jambes d'une de ses élèves.

Dans la course d'amateurs, à Blue Bonnets

Giguère conduira Vera Riddell

Si le choix du cheval de l'année, chez les ambleurs, semble tout indiqué en Danceaway, le poulain de trois ans à Onésime Boisvert, il n'en est pas de même chez les trotteurs. Il ne sera pas facile de déterminer qui a véritablement impressionné.

Il est vrai que la saison est à peu près à sa mi-temps et que les mois d'août, septembre et octobre peuvent réserver des surprises. Mais les amateurs de courses sous harnais de Montréal ne seront guère témoins de ces exploits, du moins pas au cours des mois d'août et septembre.

Dans le cas de Danceaway, rappelons qu'il ne s'est pas classé une seule fois en dehors de l'argent en onze départs. Sous la conduite de Jack Kopas, Danceaway a pris trois premières places et trois deuxièmes. Avec Marcel Dostie, le poulain issu de Keystoner a gagné trois fois, terminé une fois deuxième et une fois troisième. Il a gagné plus de $15,000 en bourses et remporté deux victoires en 2:02. Du côté des trotteurs, le choix — en tant que le meeting de Richelieu est concerné — se fera vraisemblablement entre Carpet Bagger, le vétéran des pistes locales, et Guy Abbe Jim, qui a participé à des courses contre des chevaux aussi réputés que Darn Safe et Elaine Rodney.

Où aller ?

Nous parlions tantôt de la période de deux mois sans course sous harnais à Montréal. A ce sujet, la plupart des propriétaires et entraineurs cantonnés au Bout-de-l'Ile cherchent présentement un endroit vers lequel ils passeront les mois d'août et de septembre, si ce n'est déjà fait.

Sans compter ceux qui sont déjà partis, tels que Keith Waples, Maurice Pusey, Roger Ponton, Pete Miller, John Hayes et plusieurs autres. Les écuries Drummond déménageront bientôt. Benoit Côté se dirigera vers Yonkers avec Sampson's Girl, Hughes Hanover et Whiz Abbe. Allan Walker ira à Batavia, Jack Gordon à Woolverine. Plusieurs sont attirés par la piste Vernon. D'autres, tels que Jos. Létourneau ou Albert Hanna, opteront pour Trois-Rivières ou Québec, d'autres pour Toronto.

Mais il semble bien que la majorité reviendra à Blue Bonnets fin de septembre.

C'est à souhaiter !

Course d'amateurs

La course d'amateurs prévue pour vendredi soir, à Blue Bonnets, lors de la soirée hippique organisée au profit des enfants arriérés réunira cinq partants. Ce sont MM. Louis Lévesque, H. J. O'Connell, Vernon Cardy, Rolland Lacroix et Georges Giguère.

M. Lévesque conduira Todd Riddell, H. J. O'Connell pilotera Gay Connie, Vernon Cardy sera aux rênes de My Son Don, Roland Lacroix a choisi son trotteur The Web et Georges Giguère Vera Riddell.

Aunt Molly surprend

Au programme d'hier, le favori Counsel Judd a gagné la course principale, il a devancé B. Budget en 2:05.3 au fil d'arrivée.

La jument de dix ans Aunt Molly a probablement réussi le mille le plus rapide de sa carrière. Sous la conduite de Bill Habkirk, elle a gagné en 2:06.2.

A noter également le pari-double de $177.60 (Rascal Sandy et The Saracen) et la quinella de $151.40 à la septième (Newport Rocket et Spud Guy).

Parlant des Dodgers Alston reste prudent

PITTSBURGH. — (PA). — Le gérant Walter Alston des Dodgers de Los Angeles, un vétéran averti dans les courses au championnat de style serré, n'a pas encore vendu la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

"Bien sûr que nous sommes heureux d'être au premier rang, mais nous ne sommes pas sans ignorer que nous pouvons être délogés", a dit Alston après avoir vu ses Dodgers remporter leur huitième triomphe consécutif aux dépens des Pirates.

Combinée à la défaite des Reds de Cincinnati dans la première joute d'un programme double contre les Cubs de Chicago, cette victoire permettait aux Dodgers de s'accaparer la première position, avec une demi-joute d'avance sur les Reds.

"Je n'ai jamais fait de prédictions, et le moment serait bien mal choisi pour commencer", a poursuivi le gérant des meneurs.

"Nous allons continuer comme nous faisons présentement et jouer les joutes une par une."

Alston prévoit que la lutte sera plus serrée vers la fin.

"Je pense que la situation va se corser. Les Giants et les Braves jouent présentement le genre de baseball dont ils sont capables. Ils sont loin à l'arrière, mais ils peuvent se rapprocher sensiblement."

Alston a même souligné que les Pirates de Pittsburgh, malgré leur retard de 13½ joutes, ne doivent pas être éliminés.

"Nous les avons rencontrés alors qu'ils étaient en pleine léthargie", de signaler Alston, "ils ont bien frappé, mais toujours dans les mains de nos joueurs. Il en est toujours ainsi quand une équipe est dans une léthargie : Dame Chance ne sourit guère."

"Nous connaissons présentement notre meilleure série de

Voir ALSTON en page 47

Trou d'un coup à Saint-Anicet

Raymond Levac, de Dorion, un gaucher a réussi un trou d'un coup au club de golf de St-Anicet, dimanche. Il a réussi son exploit au 2e trou, long de 185 verges, en se servant d'un fer no 2. Ses partenaires étaient Lucien Leduc, Léo-Georges Perron et Gérard Bélanger, tous de Valleyfield.

LES COURSES

INSCRITS CE SOIR RICHELIEU

1ère course — Trot C-3 — $800

8 Nedson	M. Williams
2 Cal Regent	Y. Gamache
5 Castle Song	M. Gingras
3 Leo's Song	J. Wiener
7 Billy Worthy	A. Pacey
1 Floridian	P. Reen
4 Judy H.	A. Walker
6 Kim D. Grattan	L. Piedalue
Eligible :	
Fireman Ed	R. Bélanger

2e course — Amble C-3 — $800

2 Tough Luck	A. Hanna
3 Galawin	P. Caldwell
5 Bettsie Ross Maxey	L. Lackey
1 Carol Express	L. Pelletier
4 Mountain Brooke	M. Turcotte
7 Star Velvet	M. Gingras
8 Peter Up	R. Turcotte
6 Admiral Spur	F. Church
Eligible :	
Sadie's Forbes	P. Hébert

3e course — Amble C-3 — $800

4 Some Chance	R. Grandmaison
2 Petress Tryax	Y. Gamache
1 Rudy Tass	M. Holt
3 Mr. Grace	G. Beauvais
5 Johanna H.	T. Turcotte Jr
6 Governor's Pride	E. Stanbury
8 Kelly Boy	P. Casey
7 Ambassador John	P. Robillard
Eligible :	
Jenny W.	R. Caldwell

4e course — Trot C-2 — $1,200

2 I. J. Collins	R. Caldwell
4 Prince Lullwater	R. White
5 Brandon Hanover	J. Giguère
1 Lois Ruth	J.-L. Gagnon
6 Jochovolo	R. Bouthillier
3 Mr. T.V.	Pas choisi
8 Therese Princeton	Grandmaison
7 Legal Express	T. Turcotte Jr

5e course — Amble C-2 — $1,200

4 Count Pick	N. Bardier
7 Gunner Axworthy	T. Turcotte Jr
3 Honest Pick	J. Wiener
5 Red Flare	J.-L. Gagnon
6 Fingo's Song	P. Robillard
1 Chief's Pride	A. Walker
2 Brightside	R. Roberge
8 Clear Sweep	W. Bourson

6e course — Amble C-2 — $1,200

1 Andrew Patch	M. Turcotte
4 Dream Knight	P. Caldwell
2 Sollicitor General	W. Habkirk
3 Volo Diamond	P. Robillard
6 Just For Run	R. Filion
7 Runnymede Barnes	M. Dostie
8 Win Em Boy	A. Pacey
5 Meadowbrook	D. Filion

7e course — Trot C-1 et C-2 — $1,600

5 Old Scrooge	P. Robillard
7 Todd Riddell	M. Dostie
8 Dark Yankee	J. Giguère
1 Lord Claire	J. Larente
4 Daring Guy	L. Pelletier
2 Colby Joe	N. Bardier
3 Paris Demon	W. Bourgon
6 Jimmy Lee Guy	K. Carmichael

8e course — Amble C-1 — $1,600

7 F. W. Adios	R. Bardier
6 Mighty Torrid	L. Brodeur
2 Lord Richelieu	J. Larente
5 Willine Way	L. Bourgon
4 Dorann Grattan	B. Hughes
1 Coronation Brooke	A. Pacey
3 McKinley Mahone	P. Radley
8 The Tippler	A. Hanna

9e course — Amble C-1 et B-2 — $2,200

6 Ben Direct	R. Bardier
1 Johnny Johnston C.	P. Sauvé
4 Wicomico Way	T. Turcotte Jr
3 Frenchman	L. Pelletier
5 Meadow Dale	J. Jodoin
7 King Bunter	M. Gingras
8 Kessler Hanover	M. Dostie
2 Early Reaper	C. Berrigan

10e course — Amble C-3 — $800

6 Rudy Prince	P.-S. Guay
4 Check Up	L. Piedalue
5 Lady Fair	H. Beauchamp
1 Maid Of The Mist	R. Roberge
2 The Saracen	G. Beauvais
3 Rival	P. Sauvé
8 Sally Clap	J. Quesnel
7 Gypsy Brewer	W. Habkirk
Eligible :	
Scotch Red	T. Turcotte Jr

YONKERS

1ère course — Trot — $2,200

1 Asa Hanover, H. Bell
2 Shoo Song, P. Myer
3 Detour, L. Pullen
4 Yankee Music, J. Dennis
5 Tussy Hanover, S. Dancer
6 Flake Hanover, R. Camper
7 Shadydale Edwin, R. Schlosser
8 Tammy Hanover, W. Haughton
Aussi éligibles :
Discretion, P. Iovine
Picador, W. Wathen, Sr.

2e course — Amble — $2,000

1 Paulie Rainbow, W. Welch
2 Virginia Byrd, G. Phalen
3 Reed's Creed, H. Bell
4 Klanchen, A. Nelson
5 Bracey, C. Fleming
6 Smart Counsel, P. Dussault
7 Royal Salute, A. Burton
8 Nervous Sam, E. Pownall
Aussi éligible :
Din Hanover, J. Truex

3e course — Trot — $3,000

1 Siskiyou Song, M. MacDonald
2 Lyman Hanover, S. Dancer
3 Sutton Hanover, G. Sholty
4 Sister Susan, H. Bell
5 Midland Hanover, H. Dancer, Sr.
6 Topsy Lee D., P. Dussault
7 Chalidale Peter, J. Firetti
8 Martha Dean, S. Russell
Aussi éligible :
Gay Master, E. Cobb

4e course — Amble — $3,000

1 G. Cash, A. Nelson
2 Record Malone, G. D'Emilio, Sr.
3 Poplar Scot, R. Frame
4 Chin Wiskers, P. Iovine
5 Yankee Chip, P. Dussault
6 Mighty Knight, J. Edmunds
7 Sea Buoy, P. McGee
8 Suzanne Creed, G. Sholty
Aussi éligible :
Dean Sampson, R. Myer

5e course — Amble — $4,500

1 Coast Patrol, R. Frame
2 Pleasant Lady, R. Camper
3 Norton Hanover, V. Dancer
4 So Quick, J. MacDonald
5 Welcome Stranger, E. Cobb
6 Clever Yankee, W. Haughton
7 Royal Scotchman, A. Niles, Jr.
8 Meadow Emerald, G. Phalen
Aussi éligibles :
Quick Jo, R. Custis
Miss Demon Abbe, J. Cruise

6e course — Amble — $3,250

1 Kar Goose Feathers, G. Sholty
2 Scotch Hero, P. Myer
3 Lee's Captain, G. Phalen
4 Alan Byrd, J. Dennis
5 Mary Hanover, H. Bell
6 Ruth Ann Rodney, M. MacDonald
7 Amber Wayne, R. Cherrix
8 Bache Rosecroft, J. Firetti
Aussi éligibles :
Home Boy, S. Dancer
Chief Fingo, W. Myer

7e course — Amble — $2,000

1 Gone Goslin, A. Nelson
2 Pat Keymar, R. Custis
3 Zeb's Boy, A. Burton
4 Fox, J. MacDonald
5 Dance Time, P. Vineyard
6 Missouri Gold, S. Werner
7 Zip Time, C. Hodgins
8 Norris Counsel, J. Dennis
Aussi éligible :
Din Hanover, J. Truex

8e course — Amble — $2,200

1 Dicky Dean, R. Camper
2 Shangri La Honey, A. Burton
3 Eric Direct, J. Hutchison
4 Mr. Tell, W. Myer
5 Little Gay Girl, R. Custis
6 Juno, A. Nelson
7 Donald Adams, S. Welch
8 Merrick Hanover, J. Bonacorsa
Aussi éligible :
Rebel Rose, E. Minniear

9e course — Amble — $2,200

1 Indiana Chief, S. Welch
2 Johnny Lynn, P. Myer
3 Jerry Dares, G. Phalen
4 Direct Valley, G. Sholty
5 Gene Ike, V. Dancer
6 Arva Hanover, W. Haughton
7 Peter Havens, A. Nelson
8 Irving MacPherson, S. Tuttle
Aussi éligible :
Rebel Rose, E. Minniear

RESULTATS HIER RICHELIEU

1ère course — Trot C-3 — $800

3—Rascal Sandy (Allan Walker)	8.90	4.50	2.60
1—Miss Claudene (Gérard Bouvrette)		7.60	3.20
2—Hugo Hanover (Marc Gingras)			2.70

Durée : 2:09⅘.
Ont aussi couru : Glena Miller, Fox Glove, Worthy Carol, Peggy P. Prolongue, Guy Flare.

2e course — Amble C-3 — $800

8—The Saracen (G. Beauvais)	30.20	12.20	5.90
1—Sadie Forbes (Paul Hébert)		10.60	5.80
5—Little Linda Sue (Frank Church)			13.30

Durée : 2:09⅘.
Ont aussi couru : Kitty Chips, Rita Wick, Troublemite, Sea Lassie, Gene Blue.
Pari double : $177.60.

3e course — Amble C-3 — $800

5—Aunt Molly (Bill Habkirk)	20.50	6.80	5.10
1—Norra Broncho (Percy Robillard)		3.60	3.60
8—Mighty Pete (Clayton Berrigan)			8.10

Durée : 2:06⅘.
Ont aussi couru : Juann, Lusty Hal C., Tenn Commander, Parker Hawk, Teddy Air Craft.

4e course — Trot C-2 — $1,300

1—Rodney Frost (R. Grandmaison)	4.10	2.70	2.50
3—Frisky Al (Jules Giguère)		4.00	3.50
5—Guy Brisk (Philippe Sauvé)			5.40

Durée : 2:06.
Ont aussi couru : John Upton, Lusty Tom, Amosson's Fay, Fleta, Spring Frost.
Quinella : Rodney Frost et Frisky ont payé $8.60.

5e course — Amble C-2 — $1,300

3—Bobby King (Pem Caldwell)	6.80	3.60	2.60
1—Flashy Z. (Melvin Turcotte)		3.30	2.50
4—Jimmy Brannigan (Paul Casey)			2.80

Durée : 2:07⅘.
Ont aussi couru : Hal's Peg E., Exact Time, Bay Townships, Task Brewer.
Retiré : Quick Prime.

6e course — Amble C-3 — $800

3—Lincoln Van (Mel Turcotte)	6.40	3.70	2.80
1—Some Prince (Ron Turcotte)		4.40	3.20
5—Irish Jubilee (Jack Kopas)			3.30

Durée : 2:07⅘.
Ont aussi couru : Mighty Pal, Mr. Cherish, Black Velvet, Delaware Coast, Lockevale Ginny.

7e course — Trot C-1 - B-2 — $2,200

8—Spud Guy (L. Bourgon)	23.20	10.30	7.70
5—Newport Rocket (Marc Gingras)		11.00	8.20
2—Gay Connie (Marcel Dostie)			3.40

Durée : 2:06⅘.
Ont aussi couru : Anne Gallon, The Web, Cloyd Hanover, Rus Crane, Shadydale Mystery.
Quinella : Spud Guy et Newport Rocket ont payé $151.40.

8e course — Amble C-2 — $1,300

5—Major's Fairy (Percy Robillard)	6.90	4.20	3.00
4—Smooth Sailing (Claude St-Jacques)		10.50	5.30
3—Songster (Rosaire Bouthillier)			3.00

Durée : 2:08.
Ont aussi couru : Phil Butler, Golden Arrow, Morning Sir, Johnny Dollar, Winged Freight.

9e course — Amble C-1 - B-2 — $2,200

4—Counsel Judd (Roger White)	5.20	3.50	3.10
1—B. Budget (Laurier Bourgon)		6.10	4.70
7—Misty Hayes (Léo Pelletier)			4.90

Durée : 2:05⅘.
Ont aussi couru : Hera Star, Bankroll, Owen Hal, Meadow Bucky, David Brewer.

10e course — Amble C-3 — $800

7—King Flyer (Jim Weiner)	15.90	7.80	5.20
1—Indian Captain (Paul-Sarto Guay)		9.00	4.80
6—Napoleon Grattan (Barney Hughes)			4.30

Durée : 2:08.
Ont aussi couru : Doctor Fleet, Grand Manner, Success Alma, Queen Kathleen, A. P. Dale.
Exacta : King Flyer et Indian Captain ont payé $124.90.

YONKERS HIER

1ère course — Amble — $2,100

3—Invader Hal (M. MacDonald)	28.00	10.70	7.40
2—Tarabbe (J. Jordan)		8.50	6.70
5—Dominion Byrd (E. Pownall)			7.20

Durée : 2:05.2

2e course — Amble — $2,200

6—Celestial Byrd (A. Niles Jr)	13.00	5.00	3.60
5—Artie Hanover (V. Dancer)		3.70	3.10
2—Nat's Son (W. Hudson)			3.40

Durée : 2:05.2
Pari double : $158.60.

3e course — Amble — $2,100

3—H. D. Chimes (S. Dancer)	4.20	3.20	2.60
7—Joan's Joy (V. Dancer)		7.20	4.40
5—Freda S. (E. Cobb)			4.50

Durée : 2:05.3

4e course — Amble — $3,250

1—Thoughtful (M. MacDonald)	6.40	3.30	2.50
4—Dr Dudley (W. Haughton)		3.20	2.50
7—Danny Abbedale (J. Faraldo)			3.30

Durée : 2:06.2

5e course — Amble — $4,000

5—Jan Hanover (W. Haughton)	15.00	6.90	5.40
1—Poppar Parker (G. Sholty)		4.40	3.30
4—Historic Value (M. Hayman)			6.00

Durée : 2:04.2

6e course — Amble — $3,500

3—Meadow Tempo (J. Faraldo)	17.70	7.20	5.20
2—Jay Bob (S. Welch)		4.30	3.30
7—Victory Flush (C. Hodgins)			5.90

Durée : 2:04

7e course — Amble — $3,500

7—Miss Blue Jay (C. Fleming)	10.10	6.00	4.20
8—Gay Dancer (J. Faraldo)		17.30	8.00
2—Dusty Pat (S. Welch)			5.10

Durée : 2:04.2

8e course — Amble — $3,000

1—Hi's Image (V. Dancer)	3.50	2.70	2.50
7—Flash Counsel (M. McDonald)		4.30	2.90
3—Gay Vic (P. Vineyard)			3.20

Durée : 2:05.3

9e course — Amble — $3,000

5—Volo Direct (J. Cruise)	23.30	7.00	5.50
1—Nassawadox (H. Bell)		3.80	2.80
6—Frisky Andrew (N. Stephens)			5.80

Durée : 2:06.1
Assistance : 28,035 ; Paris : $2,161,822.

BATAVIA

1ère course — Trot — $700

Phyllis Parlay (Webster)	3.40	2.60	2.70
Ten Ten (Barrow)		3.50	3.00
Edith Hover (Cichocki)			8.50

Durée : 2:13 1/5

2e course — Amble — $700

Lancer Hanover (Webster)	3.80	2.80	2.80
Black Mail (Merlin)		4.30	3.10
Royal Jo (McNutt)			3.60

Durée : 2:09 3/5
Pari-double : $8.70

3e course — Amble — $700

Mr. Jerry (Wilcox)	4.80	3.20	3.00
Protector C Dillon (Gilmour)		4.20	3.50
Prince Ambrose (Dunkentell)			7.50

Durée : 2:08 1/5

4e course — Amble — $700

Ambassador Direct (Arthur)	11.30	7.40	4.50
Stormy Egan (Landers)		18.50	6.80
Jack Genesee (McNutt)			4.60

Durée : 2:09 1/5

5e course — Trot — $1,000

Merrie Bette (Braden)	18.80	7.90	4.90
My Sons Dionne (Mager)		4.30	3.40
Kiowa (Manges)			4.00

Durée : 2:07 4/5

6e course — Amble — $700

Miss Gee Gee (Ponton)	5.10	3.00	2.20
Prince Bay (Scurr)		4.00	2.60
Kiljoy (Jones)			2.30

Durée :2:07 4/5

7e course — Amble — $1,200

Kay Lu Ed (Manges)	12.00	7.70	4.90
Stewarts Dillard (Stewart)		10.60	5.90
The Jones Boy (Wellwood)			7.50

Durée : 2:06

8e course — Amble — $1,000

Miss Golden (McNutt)	9.70	3.00	2.80
Get Even (Aquino)		2.50	2.60
Dominion High (Piguet)			3.30

Durée : 2:08

9e course — Amble — $850

Tom Row Gil (E. Harner)	5.60	2.90	2.80
Symerna Hal (G. Gimour)		3.10	3.10
Janet Hal (Manges)			4.20

Durée : 2:08 3/5
Assistance : 4,571 ; Paris : $235,641

Israël et Tanganyika

Israël va accorder 24 bourses à des étudiants du Tanganyika pour l'agronomie tandis que 18 autres citoyens de ce pays étudient déjà chez lui. Des experts israéliens iront fonder des instituts d'agronomie au Tanganyika.

Une foule de 28,000 personnes à Yonkers

YONKERS. (PC) — Le deuxième meeting de la piste Yonkers a commencé hier soir. Plus de 28,000 spectateurs ont assisté au premier programme et ils ont parié $2,161,822.

La course principale a été gagnée par Jan Hanover, que conduisait Billy Haughton. La durée de l'épreuve a été de 2:04.2. Jan Hanover, ($15.00) a battu Poplar Parker par un nez. Friendly Dares, des écuries Miron, avait pris la troisième place, mais il a été disqualifié et placé dernier.

Ce soir, Philippe Dussault conduira trois chevaux.

Nos choix au Richelieu

1—Cal Regent, Nedson, Floridan
2—Bettsie Ross Maxey, Tough Luck, Mountain Brooke
3—Rudy Tass, Some Chance, Joanna H.,
4—I. J. Collins, Brandon Hanover, Theresa Princeton
5—Honest Pick, Chief's Pride, Red Flare
6—Andrew Patch, Solicitor General, Meadowbrook
7—Old Scrooge, Colby Joe, Dark Yankee
8—F. W. Adios, Mighty Torrid, Coronation Brook
9—Wicomico Way, Ben Direct, Johnny Johnson C.
10—Rudy Prince, Maid of the Mist, Sally Clap
LE MEILLEUR : F. W. Adios

CALENDRIER DU PÊCHEUR



Aujourd'hui, bon le matin et au cours de l'après-midi. Demain, bon jusqu'au coucher du soleil.

QUELLE DOUCEUR!



Legaré

VENTE D'ÉCOULEMENT D'ÉTÉ

HÉ! LES AMIS!
1,000 bicyclettes "REGENT"
(ENTIEREMENT EQUIPEES)
DOIVENT ETRE VENDUES!
A UN PRIX PLUS BAS QUE JAMAIS!



3 JOURS SEULEMENT

√ EXCLUSIVITE LEGARE

CONSTRUITES D'APRES NOS SPECIFICATIONS
La bicyclette "REGENT" de renommée mondiale est une exclusivité Legaré ! Vous éprouverez une fierté bien légitime en conduisant votre nouvelle "REGENT". Elle est si légère, si docile ; venez l'essayer aujourd'hui même !

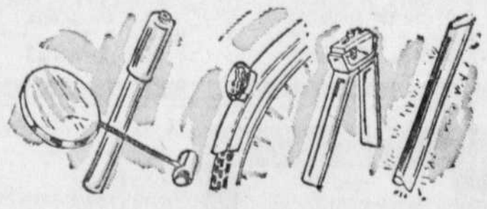
√ CHOIX DE 5 MODELES

- MODELE SPORT : pour garçon et fille, 3 vitesses, freins à main.
- MODELE DE COURSE : pour garçon ; poignées basses, 3 vitesses, freins à main.
- MODELE STANDARD : pour garçon et fille.
- MODELE JUNIOR : grandeur de roues, 24".
- MODELE "SIDE WALK" : fabriqué par C.C.M.

TOUS LES MODELES SEULEMENT $39.50

AUCUN DEPOT ! 40¢ PAR SEMAINE

√ Points-vedettes gratuits !



Liste de l'équipement gratuit sur les bicyclettes de modèle de course, sport, standard, junior et "side walk"; pompe chromée, miroir, trépied, pédale à roulement à bille, réflecteur arrière, cadre en acier tubulaire fini anti-rouille. Engrenage à 3 vitesses "Sturmey Archer" et freins de sûreté "Caliper" sur modèles sport et de course.

POUR CE SI BAS PRIX, CES BICYCLETTES VOUS SERONT LIVREES EMBALLEES.

● OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.

AUCUN DEPOT REQUIS
TERMES FACILES

Pas de commande par téléphone

CETTE OFFRE EST VALABLE CHEZ TOUS LES MAGASINS LEGARE DE MONTREAL

Legaré

1200, rue AMHERST. Victor 2-8911
858 est, rue STE-CATHERINE Victor 4-2861
6960, rue ST-HUBERT CRescent 1-4668
3734 ouest, rue NOTRE-DAME WEllington 5-6994
4660 est, rue STE-CATHERINE CLairval 5-7029
1020, rue NOTRE-DAME ME. 7-5825 (Lachine)
4078, rue WELLINGTON PO. 8-8912 (Verdun)
5184 ouest, rue NOTRE-DAME WEllington 5-7813
3250, rue MASSON RAymond 7-5770
1278 est, MONT-ROYAL LAfontaine 1-5373
3730 est, rue ONTARIO LAfontaine 6-1667
MAINTENANT UN NOUVEAU MAGASIN A DORION, 120 RUE ST-CHARLES

tennis

André Tielemans, Claude Savaria en finale au tournoi de l'Ontario

André Tielmans, de Montréal, et Claude Savaria, de Boucherville, se sont qualifiés pour la finale du simple junior messieurs au tournoi pour les championnats de tennis junior de la province d'Ontario, présenté sur les courts du Toronto Lawn-Tennis Club.

André a éliminé Peter Wright, de London, Ont., 6-2, 6-2, en semi-finale pendant que Claude, le gagnant du tournoi l'an dernier, a surpris en disposant du favori numéro 2 Brian Flood, de London également, en deux sets, 6-4, 6-3.

Tielemans et Savaria avaient été placés respectivement au premier rang et au troisième rang du classement chez les favoris.

La finale est présentée aujourd'hui.

Faye Urban fait face à Vicki Berner dans la finale du simple junior dames, ayant défait Hedy Rutzebeck en semi-finale, 1-6, 6-3, 6-1. Mlle Berner a eu raison de Brenda Nunns, 7-5, 6-4, dans un match chaudement disputé.

Faye Urban, de Windsor, et Brenda Nunns, de Toronto, ont triomphé des favorites Vicki Berner et Hedy Rutzebeck, de Vancouver, au compte de 3-6, 6-3 et 6-2 et se sont ainsi mérité le titre du double féminin dans le cadre des championnats de tennis junior de l'Ontario.

Il s'agissait de l'un des dix championnats en jeu dans ce tournoi qui prend fin aujourd'hui.

Par ailleurs, Rosemary Fletcher, d'Ottawa, a défait Johanne Schenider, également d'Ottawa, au compte de 6-0 et 6-0 et elle a remporté la palme des simples féminins de la classe des moins de 15 ans. Terry Leach, d'Ottawa, a disposé de Terry Burrows, de Southampton, Ont., par 6-1 et 6-2. Il s'est ainsi assuré du championnat des simples masculins de la classe des 13 ans et moins.

En semi-finale, l'équipe formée de Claude Savaria, de Montréal, et de Peter Burwash de Toronto, a défait l'équipe montréalaise de Jean Laverdure et André Tielemans par 3-6, 6-1 et 8-6 pour remporter le championnat des doubles masculins de la classe des 18 ans et moins.

Auparavant, Savaria et Burwash avait triomphé de Brian Flood et Peter Wright tous deux de London, Ont., par 6-0 et 6-2 tandis que Tielemans et Laverdure avaient défait David Siefred et Tom Borecky, de Toronto, au compte de 6-4, 2-6 et 6-2.

Equipe marocaine

Le Maroc a modifié son équipe pour rencontrer le Mexique en match éliminatoire de la coupe Davis (zone américaine) qui se déroulera entre les cinq et sept août à Casablanca. Le Français J.-P. Frances, né et résidant au Maroc, n'ayant pu être retenu, l'équipe marocaine fera jouer en simples Lahcen Chadli et Ahmed Toudja. L'équipe de double sera formée de Lahcen Chadli et de Maurice Cohen.

LeGOLF

Victoire de l'Ontario

L'Ontario a eu raison du Québec par 27½ points contre 17½ lors du tournoi de golf junior interprovincial qui a eu lieu hier au Club Summerlea.

Les équipes étaient composées chacune de 10 membres, dont l'âge varie entre 14 et 18 ans et qui venaient de différentes parties du Québec et de l'Ontario.

Les meilleurs joueurs de l'Ontario ont été Peter Knechtel, 14 ans, du Kitchener Rockaway Club; Fred Silver, 15 ans, du Sudbury Idylwylde; Gary Black, 17 ans, de St. Catharines, et Bob Jamieson, 17 ans, de Peterborough.

Le champion junior du Québec, André Harvey, a brillé pour l'équipe du Québec, recueillant 5½ points.

Les hommes d'affaires du Nord

M. Robert de Montigny, président du comité nous avise que le tournoi de golf annuel de l'Association des hommes d'affaires du Nord de Montréal Inc. se déroulera le lundi 7 août, au club de golf de Islesmère de Ste-Dorothée.

On s'attend à un nombre record de participants qui se partageront un nombre imposant de cadeaux de grande valeur.

Ce tournoi de golf annuel est un événement très recherché et M. de Montigny demande à tous ceux qui désirent y participer de s'inscrire le plus tôt possible au secrétariat, 950 est, rue Jean-Talon, CR. 3-2556.

Le premier départ sur le terrain s'effectuera à 9 h. a.m. et le dernier à 2 h.

Tournoi mixte

Le tournoi mixte de la province de Québec sera tenu au club de golf de Lachute vendredi et groupera un nombre record de 213 golfeurs et golfeuses.

Départ au 1er tertre

7 h. 45 : M. et Mme L. Broome, Whit., M. et Mme G. E. Pateman, Rose., H. Lalonde et Mme M. Carrière, Lach.; 7 h. 52 : M. et Mme J. H. Wilson, Whit., R. Perrier et Mme A. reedin, Lach., A. Barkoff et Elaine Kerner, E.R.; 7 h. 59 : G. Anderson et D. Helleur, Whit., M. Gross et J. Kellnor, E.R., D. MacLaren et Mme L. Parker, Went.; 8 h. 06 : M. et Mme M. Manhire, Whit., R. Stephens et Mme V. Côté, Lach., W. F. Gutelius et S. Charland, R.M. et V.M.; 8 h. 13 : M. et Mme J. Lynch, Bel., K. Laidley et Mme P. D. Walsh, R.M. et Whit., M. et Mme P. A. Chislett, Beac.; 8 h. 20 : M. et Mme R. H. Bain, Beac., M. et Mme W. M. Baker, R.M., M. et Mme B. Simpson, St-A.; 8 h. 27 : I. McDougall et E. B. Burruss, St-A., M. et Mme L. Shapire, Hills., M. et Mme T. Cogan, St-L.; 8 h. 34 : M. et Mme T. Cassidy, St-L., M. et Mme J. Uditsky, Hills, M. et Mme G. Gilbert, Bel.; 8 h. 41 : S. Roth et Mme I. Fineberg, Lach., M. et Mme M. Haugen, Bel., L. Krane et Mme Kushner, Pine et Lach.; 8 h. 48 : M. Kape et Mme H. Saltzman, Pine. et Hills., M. et Mme F. Bonin, Bel., Roger Boker, Linda Goldberg, E.R.; 8 h. 55 : M. Wasserman et M. Goldberg, Cedar., M. et Mme P. Z. Cohen, Hills., Lou Kushner et Mme R. Martz, Lach. et Pine.

9 h. 01 : M. et Mme H. Cohen, Hills., G. Bergeron et Mme W. Lowson, Las. et Bel., B. Cureton et Mlle D. Payne, Went.; 9 h. 09 : M. et Mme J. G. Faulkner, Rose., M. et Mme K. P. Miller Whit., J. W. Yuile et Mme P. Yuile, R.M.; 9 h. 16 : M. et Mme L. Fournier, Rose., M. et Mme W. T. Butler, R.M., M. et Mme C. Raeper, Went.; 9 h. 23 : M. et Mme W. Trudeau, Rose., M. et Mme B. Crowther, Beac., M. et Mme W. R. Rogers, Bel.; 9 h. 37 : M. et Mme R. Smith, St-L., M. et Mme M. Silver, Hills., M. et Mme H. Bacal, E.R.; 9 h. 44 : M. et Mme A. S. Mills, Whit., M. et Mme B. Gurberg, Pine., A. Grenier et C. Dulude, Beloeil; 9 h. 51 : R. Gravel et Mme R. Carrière, Lach., M. et Mme J. V. O'Donnell, Went., J. H. Parkes et N. Smith, Bellevue; 10 h. 16 : M. et Mme J. D. Gordon, Went., M. et Mme R. Marchant, Hamp., Gerry Clerk et Lucile Dubois, Laval et Lach.; 10 h. 40 : P. W. Fraser et Mme M. Clampitt, Went., M. et Mme W. Lafleur, Ste-D., M. et Mme W. Farrell, Beac.; 11 h. 12 : M. et Mme J. E. Proast, R.M. et Rose., Bert Barnabé, et Mme G. Ayers, Laval et Lach., M. et Mme J. Hackett, Hamp.; 11 h. 32 : M. et Mme E. B. Watson, Whit., H. Eilerts et Mme Eilerts, Glen., S. Foster et Mme B. Jaques, Whit.; 12 h. 40 : I. J. Lash et Mme M. Brumby, E.R. et Alpine, M. et Mme R. Wexler, E.R., A. Caplan et Mlle E. Roe, E.R. et Went.

1 h. 12 : C. Daigle et Mme P. Brassard, Laval, Gérard Jarry et J. Clermont, Laval, G. E. Ayers et Mme R. Stephens, Lach.; 1 h. 20 : M. et Mme V. Landry, Buckingham, Guy Rolland et Mme C. Daigle, Laval, B. F. Redston et Mme J. Thomson, Marl.; 1 h. 36 : R. Mercier et Mme J. Crothers, Corn., M. et Mme S. Abbey, E.R., Robert et Diane Desautels, Marl.; 1 h. 44 : W. K. White et Doris Mitchell, Lach., R. Cullen et Mme Wm. Ott, Marl. et Lach., M. et Mme W. Bredt, Whit. 1 h. 52 : MacRoss et Mme., O.H., M. et Mme R. M. Allen, Beac., M. et Mme G. Zinniger, Buck.; 2 h. 08 : H. Woolridge et M. Marshall, Miss., M. et Mme J. H. Gray, R.M., R. M. Snowdon et Mme J. Goodwin, Sum.; 2 h. 16 : M. Abbey et Mme S. Friedman, E.R., C. Dussault et Mme Rémillard, Lennox., M. et Mme H. Gurberg, Pine.; 2 h. 24 : M. et Mme T. Benson, Whit., M. et Mme P. Morin, Sum., Y. Lebeau et J. Dextraze, St-J.; 2 h. 40 : Bruce et Mme B. Caplan, Went., M. et Mme J. Bell, Whit., Ian Cairns et Ann Fitzgerald, Lachute; 2 h. 48 : A. Lalande et Mme R. Richards, Went., J. P. Desnoyers et J. Trépanier, St-J., J. M. Bougie et Mlle M. Rousseau, Valley.; 2 h. 56 : M. et Mme J. Rousseau, Lennox., W. Bradley et Mme L. Séguin, Whit et Como., M. et Mme A. Brassard, St-J.

3 h. 12 : B. et Mlle B. Caplan, Went., M. et Mme H. Herman, Hills., M. et Mme J. Robinson, E.R.; 3 h. 20 : M. et Mme J. Huggan, Lach, M. et Mme B. W. Freeman, Whit., C. Pepin et Mme H. Patenaude, St-H.;

Départ au 10e tertre

7 h. 45 : M. et Mme W. A. Wood, Whit., Allan Israel et Myra Salomon, E.R., M. Barrons et Mlle H. White, Went. et Champ.; 7 h. 52 : D. McQuisten et Mme G. Bradshaw, Whit., M. et Mme W. F. King, Beac., D. Campbell et Mme W. Cottingham, Lachute; 7 h. 59 : M. et Mme D. Walsh, Whit., M. et Mme S. H.

Voir LE GOLF en page 47

Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Los Angeles (Donohue 4-4 et Moeller 4-6) à Boston (Delock 5-6 et Stallard 0-0) (2).

Kansas City (Archer 7-5 et Shaw 6-9) à New York (Ford 19-2 et Terry 6-1) (2).

Minnesota (Ramos 8-11 et Lee 3-2) à Baltimore (Estrada 8-5 et Hall 5-4) (2), soir.

Chicago (Herbert 7-9 et McLish 6-10) à Cleveland (Perry 8-8 et Grant 9-5) (2), soir.

Washington (McClain 7-11 et Kutyna 6-2) à Détroit (Mossi 10-2 et Regan 9-6) (2), soir.

Ligue Nationale

Philadelphie (Ferrarese 2-7 et Buzhardt 3-10) à Cincinnati (O'Toole 10-8 et Jay 14-6) (2), soir.

Milwaukee (Buhl 8-8 et Hendley 3-3) à Chicago (Hobbie 7-11 et Curtis 7-5) (2).

Pittsburgh (Friend 10-13) à St-Louis (Jackson 6-8), soir.

San Francisco (Marichal 7-7) à Los Angeles (Podres 13-2), soir.

Ligue Internationale

Charleston à Toronto (2).
Jersey City à Buffalo.
Richmond à Rochester.
Columbus à Syracuse.

HIER

LIGUE INTERNATIONALE

Première joute

Richmond	000 010 00—	1	4	1
Rochester	001 000 01—	2	5	0

Carpin et Gonder ; Quirk, Kay (6), Luebke (8) et Chiti. G. : Luebke. P. : Carpin.

Deuxième joute

Richmond	000 002 000—	2	6	0
Rochester	000 001 000—	1	7	0

Ceccerelli et Gonder ; Moford, Luecke (7) et Chiti. G. : Ceccerelli. P. : Moford.

Charleston	50 000 001—	6	5	0
Toronto	000 101 000—	2	5	0

Stone et McCarver ; Coleman, Scantlebury (2) Fernandez (8) et Hannah. G. : Hannah. P. : Coleman.

Columbus	000 010 410—	6	9	2
Syracuse	001 000 200—	3	10	1

A. Jackson, Olivo (7) et L. Jackson ; Sadowski, Cueto (8), Stange (9) et Gatta. G. : A. Jackson. P. : Sadowski.

Première joute

Jersey City	001 003	0—	4	5	1
Buffalo	300 020	x—	5	9	1

Monroe, Davalillo (5) et Kravitz ; Keegan, Surkont (6) et Coker. G. : Keegan. P. : Monroe.

Deuxième joute

Jersey City	100 010 000—	2	7	0
Buffalo	010 001 10x—	3	7	1

Stenhouse et Izquierdo ; Seward et Coker.

JOUTE HORS-CONCOURS

Minnesota	000 100 000—	1	6	5
Philadelphie	010 023 12x—	9	11	2

McDevitt, Schroll (7) et Henry ; Lehman, Brown (5) et Dalrymple. G. : Brown. P. McDevitt. Clr. : Pha.-C. Smith, Callison, Herrera.

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
New York	65	36	.644	—
Détroit	64	38	.628	1½
Baltimore	58	46	.558	8½
Cleveland	55	49	.529	11½
Chicago	51	53	.490	15½
Boston	47	58	.448	20
Washington	45	56	.446	20
Minnesota	45	56	.446	20
Los Angeles	45	47	.441	20½
Kansas City	37	63	.370	27½

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Los Angeles	62	38	.620	—
Cincinnati	63	40	.612	½
San Francisco	54	46	.548	8
Milwaukee	50	48	.510	11
Pittsburgh	45	48	.484	13½
St-Louis	47	52	.475	14½
Chicago	43	56	.434	18½
Philadelphie	30	68	.313	31

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Columbus	66	40	.623	—
Buffalo	58	47	.552	7½
Charleston	55	47	.539	9
Rochester	55	54	.505	12½
Jersey City	50	53	.485	14½
Toronto	50	54	.481	15
Richmond	48	57	.457	17½
Syracuse	41	71	.366	28



GINGER ALE 2 btles 30 ozs 29¢
YUKON CLUB
ctn de 6 btles 10 ozs 29c
(dépôt pour bouteilles en plus)

Spéciaux de cette semaine en Viandes de Qualité Super-Right !

VENTE D'AGNEAU VERITABLE, FRAIS DU PRINTEMPS

Gigots	JARRET COUPE COURT lb	79¢	Devants	PLEINE COUPE lb	39¢
AGNEAU EN PANIER	Cotelettes, roti et morceaux pour ragout lb	43¢	COTELETTES D'AGNEAU	DANS LES COTES lb	79¢
COTELETTES D'AGNEAU	DANS LA LONGE lb	89¢	COTES D'AGNEAU	POUR BRAISER lb	33¢

CUISSES ET POITRINES DE POULETS DE CHOIX lb 53¢

ROTI DE COTES COURTES OU DE TRAVERS, TRES CHARNU lb 53¢

EPAULE DE BOEUF - lb. 49¢ COUPES MAIGRES

BOEUF HACHE - - lb 39¢ FRAIS, MAIGRE, POUR HAMBURGER

FOIE DE BOEUF - - lb 43¢ TRANCHE, DE FANTAISIE

TETE FROMAGEE WILSIL	bol 12-oz.	39c
GELEE DE VEAU WILSIL	bol 12-oz.	69c
VIANDE FUMEE HYGRADE	pqt 4-oz.	59c
SALAMI TRANCHE HYGRADE	pqt 6 oz.	39c
VIANDES CUITES ASSORTIES HYGRADE	pqt 6 oz.	43c
BOLOGNE TRANCHE MAPLE LEAF	pqt 6 oz.	21c
PAIN DE POULET OU MARINADE ET PIMENT MAPLE LEAF	pqt 6 oz.	27c

BACON DE DOS MARINE, SUCRE, CRY-O-VAC — COUPE DU BOUT lb 89¢ — COUPE DU CENTRE lb 95c

BACON DE COTE ALLGOOD, FUME, TRANCHE, SANS COUENNE pqt 1 lb 63¢

BACON DE COTE SUPER-RIGHT, FUME, TRANCHE, SANS COUENNE pqt ½ lb 39¢

JAMBON CUIT TRANCHE MINCE, WILSIL pqt 6 ozs 49¢

JAMBONS MIDGET DESOSSES, ROYAL, PRETS A SERVIR lb 99¢

SAUMON SOCKEYE A&P QUALITE DE FANTAISIE	bte ½	57¢
APPRET A SALADE ANN PAGE	jarre 32 ozs	55¢
ROULES A SANDWICHES ET FRANKFURTERS TRANCHE JANE PARKER	pqt de 12	35¢
ASSIETTES BLANCHES DUCHESS ORDINAIRES, 8"	pqt	27¢

PRODUITS EN PATISSERIE !
Cuits dans notre boulangerie par les maitres-pâtissiers A&P

TARTE au RAISIN JANE PARKER cha. 39¢
Rég. 49c—Epargnez 10c
Garnissez votre congélateur à ce bas prix !

GATEAU AUX FRUITS ANGLAIS, JANE PARKER	cha.	29c Rég. 39c—Epargnez 10c
ROULES JANE PARKER "VERMONT DELIGHT"	pqt	29c Rég. pqt 39c—Epargnez 10c
PAIN CROUSTILLANT JANE PARKER	pain 24 ozs	19c Rég. pain 23c—Epargnez 4c
BEIGNES Sucrés ou ordinaires COMME A LA MAISON JANE PARKER	pqt de 6	pour 29c Rég. pqt 35c—Epargnez 6c
COOKIES AUX ARACHIDES JANE PARKER	pqt 10 ozs	29c Rég. pqt 33c—Epargnez 4c
GATEAU A LA LIVRE CRESCENT JANE PARKER	cha.	35c Rég. 39c—Epargnez 4c

SPECIAUX EN POISSON CONGELE !

PORTIONS DE MORUE	CUITE	lb	39¢
BATONS DE POISSON	AIGLEFIN	lb	49¢

Augmentez votre pouvoir d'achat—Profitez des spéciaux A&P et ÉPARGNEZ

Fruits et Légumes Frais du Jardin !

ORANGES douz. 49¢
SUNKIST, VALENCIA, No 1 DE CALIFORNIE, SUCREES, JUTEUSES, GR. 113

MELON D'EAU	No 1 DES E.-U., SUCRE, COUPE ROUGE, MOYENNE 19 LBS	ch.	79¢
PECHES	FREESTONE, No 1 DES E.-U., CHAIR JAUNE SUCREES, JUTEUSES	bte cble 1 pinte	25¢
CELERI	No 1 DES E.-U., FRAIS, VERT, CROUSTILLANT, TENDRE GROS, GROSSEUR 24	ch.	29¢
TOMATES	No 1 DE LA RECOLTE DE L'ONTARIO FERMES, MURES	lb.	19¢
BLE D'INDE	No 1 DE L'ONTARIO, JEUNE, TENDRE, GROS EPIS PLEINS	douz.	49¢

Achetez à la Caisse... Et Epargnez !

JUS DE TOMATES QUALITE DE FANTAISIE A&P — 2 btes 48 ozs 55¢
Rég. bte 29c—Epargnez 3c
CAISSE DE 12 BOITES $3.30 — EPARGNEZ 18c

POINTES d'ASPERGES A&P, QUALITE DE FANTAISIE, NOUVELLE RECOLTE — bte 12 ozs 33¢
Rég. bte 37c—Epargnez 4c
CAISSE DE 24 BOITES $7.92 — EPARGNEZ 96c

FEVES VERTES COUPEES ORDINAIRES IONA — 2 btes 20 ozs 29¢
Rég. 2 btes 31c—Epargnez 2c
CAISSE DE 24 BOITES $3.48 — EPARGNEZ 24c

COQUETEL DE FRUITS SURCHOIX HENLEY — bte 20 ozs 29¢ SPECIAL
CAISSE DE 24 BOITES $6.96

AUTRES EPARGNES CHEZ A&P !

BREUVAGES HI-C ORANGE, RAISIN, PARTY PUNCH	3	btes 48 ozs	95¢ Rég. 2 btes 69c—Epargnez 8c
TISSU DE TOILETTE BALLET COLORE	pqt de 2	roul.	23¢ Rég. pqt 25c—Epargnez 2c
TOMATES A&P SURCHOIX	3	btes 20 ozs	49¢ Rég. 2 btes 37c—Epargnez 7c
PATATES DENTELEES INSTANTANEES FRENCH	-	pqt 4½ ozs	31¢ Rég. pqt 33c—Epargnez 2c

SPECIAUX EN ALIMENTS CONGELES !

PATATES FRITES CONGELEES A&P	3	pqts 9 ozs	47¢ Rég. 2 pqts 33c—Epargnez 3c
FRAISES A&P TRANCHEES, QUALITE DE FANTAISIE	3	pqts 15 ozs	1.00 Spécial !
CREME GLACEE AUX MURES, MARVEL	chop.	25¢	½ gal. 89¢

CAFE 8'CLOCK DOUX ET SAVOUREUX (moulu sur demande)		sac 3 lbs	1.77 sac 1 lb 61c
ROOT BEER YUKON CLUB	2	btes 30 ozs	33c (dépôt pour bouteilles en plus)
ORANGES 'Mandarin'	2	btes 11 ozs	37c
GARNITURES DE TARTE AUX POMMES STAFFORD		bte 20 ozs	31c Rég. bte 33c—Epargnez 2c
CEREALES BETTY CROCKER (Cheerios, Frostyos, Coco Puffs, Twinkles, Wheaties)		pqt	29c Rég. pqt 31c—Epargnez 2c
"SCUFF KOTE" POLI A CHAUSSURES ESQUIRE, TOUTES COULEURS		btle 2 ozs	35c
CORNICHONS "DILLS" DYSON		jarre 24 ozs	31c

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.
AP Super-Marchés
A&P EST DIGNE DE CONFIANCE

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi le 5 août 1961 dans le Grand Montréal

A BAS PRIX — CHEZ A&P —
JUS DE POMMES VITAMINE MITCHELL
BTE 48 OZS
39¢

• BISCUITS LIDO •
T.V. SNACKS

pqt 16 ozs 35¢

MELANGE 'COCKTAIL' LIDO	pqt	29¢
MELANGE FAMILIAL LIDO	pqt 2 lbs	69¢
GUIMAUVES JUNIOR LIDO	pqt	27¢

Service d'information du Royaume-Uni

Réglementation de l'économie

Lorsque M. Selwyn Lloyd, chancelier de l'Echiquier, a présenté son exposé budgétaire en avril, il tenait délibérément compte de la possibilité que de nouvelles mesures d'ordre fiscal s'imposent vers le milieu de l'année financière. A cette fin, il proposait deux nouveaux "régulateurs" fiscaux : tout d'abord, le pouvoir de varier jusqu'à 10 p. 100 dans un sens ou l'autre les droits fiscaux existants (surtout sur les marchandises durables de consommation, le tabac, les boissons alcooliques et l'essence à moteur) ; ensuite, le pouvoir d'ajouter un supplément aux cotisants des employeurs à l'assurance jusqu'au maximum de 4s. par semaine et par employé. Ces pouvoirs deviennent effectifs lors de l'adoption de la loi de finance.

La pression qui s'exerce sur le sterling s'est accrue sur les marchés étrangers des changes et, sur les marchés des valeurs de Londres, les prix aussi bien des titres de tout repos que ceux des actions industrielles ont tombé assez rudement. Jusqu'à un certain point, l'inquiétude qui règne dans ces marchés a son utilité, du point de vue de la réglementation économique, en ce qu'elle s'oppose à l'excès de confiance et à l'effervescence inflationniste. Mais, après un certaine période, cette incertitude menace de devenir déprimante et le gouvernement a de bonnes raisons de faire bien connaître ses intentions.

Il désire aussi, naturellement, rassurer les détenteurs d'outre-mer du sterling, notamment les banques centrales de l'Europe qui ont accordé leur appui en vertu des dispositions qu'on appelle maintenant les "accords de Bâle". Ces dispositions qui ont pour objet de contrebalancer les agissements des spéculateurs par le moyen de l'accumulation aux banques centrales des devises l'une de l'autre, ne doivent représenter qu'un appui à courte échéance, à consolider au besoin grâce à l'intervention par l'intermédiaire du Fonds monétaire international.

Le gouvernement anglais a toujours reconnu que le crédit international ne procure jamais qu'un moment de répit, encore qu'il ait une très grande valeur pour les devises telles que le sterling et le dollar, qu'on détient en grande quantité en tant que réserves bancaires internationales et qui, en conséquence, peuvent subir violemment le contrecoup des mouvements de confiance.

Dans son discours de juin, M. Lloyd a bien indiqué qu'il n'est pas disposé à intervenir pour redresser la balance des transactions "invisibles", qui a baissé en partie par suite de la hausse des dépenses de l'Etat outre-mer. Il a également évoqué la nécessité de ralentir le rythme, sans modifier la direction, des pressions croissantes qui s'exercent sur l'économie intérieure. Il a parlé particulièrement des placements publics et de l'emploi du nouveau régulateur pour percevoir des impôts indirects qui restreindraient la consommation personnelle.

La statistique la plus récente indique que, à la suite d'un ralentissement provisoire en 1960, le crédit personnel a recommencé à augmenter. Les avances des banques aux emprunteurs personnels ou professionnels ont augmenté au cours des deux dernières périodes trimestrielles. Le niveau de la dette résultant des achats à tempérament a encore monté de dix millions de livres sterling en mai : à la fin de mai, elle n'était que de douze millions inférieure à son sommet de la mi-1960. Comme on signale que l'activité des achats à tempérament a persisté fortement en juin, il est possible que la dette totale se trouve maintenant à un nouveau sommet.

Engagements de l'Angleterre outre-mer

Le chancelier a bien expliqué que le gouvernement considère que l'économie commence chez soi, ce qui peut vouloir dire en l'occurrence que le gouvernement se propose de réduire ses propres dépenses outre-mer. Ces dépenses ont monté en flèche. Le chiffre total des dépenses **courantes** de l'Etat outre-mer, c'est-à-dire à l'exclusion des prêts, est passé de 278 millions de livres sterling (834 millions de dollars) en 1958 à 332 millions de l.s. (996 millions de dollars) en 1960 : au cours du premier trimestre de 1961, le rythme annuel était de non moins de 380 millions de l.s. (1,140 millions de dollars).

L'augmentation provient surtout des dépenses d'ordre militaire. Si l'on déduit les apports de source locale, ces dépenses ont passé de 182 millions de l.s. (546 millions de dollars) qu'elles étaient en 1958 (et de 163 millions de l.s. (489 millions de dollars) qu'elles étaient en 1957) à 215 millions de l.s. (645 millions de dollars) en 1960. Les dépenses dans les pays non sterling ont monté de 50 millions de l.s. (150 millions de dollars) en 1957 à 78 millions de l.s. (234 millions de dollars) en 1960, et cette hausse était entièrement attribuable à la diminution de l'apport allemand à l'entretien de l'armée du Rhin. Mais les dépenses augmentaient aussi dans la zone sterling d'outre-mer, soit de 113 millions de l.s. (339 millions de dollars) en 1957 à 137 millions de l.s. (411 millions de dollars) en 1960. Une bonne partie de cette augmentation tient à la création de nouvelles bases, telles que celles de l'Afrique orientale, et à l'amélioration des aménagements mis à la disposition des familles de militaires.

L'Angleterre a encore des obligations mondiales en matière de défense, obligations qui imposent un lourd fardeau à ses ressources. En outre, le coût net de la défense en devises étrangères a récemment augmenté de nouveau par suite de la diminution importante des recettes en dollars, aussi bien du fait des achats outre-frontière que de la dépense des soldats américains en Angleterre. En 1957, alors qu'on recevait encore de modiques sommes au chapitre de l'aide militaire, le total des recettes particulières en dollars de l'Angleterre au chapitre de la "défense" atteignait 151 millions de l.s. En 1960, il n'atteignait pas la moitié de cette somme, soit 72 millions.

Le club interstellaire de l'Europe

Les pays européens pourraient alléger le fardeau commun de la défense, notamment en travaillant plus étroitement de concert : or, on vient de décider en principe que l'Angleterre, la France, et l'Allemagne formeront un "club interstellaire" commun. Le but en sera de faire servir l'expérience accumulée lors de la mise au point du "Blue Streak" anglais, conçu d'abord en tant que projectile téléguidé intermédiaire, pour le convertir en un appareil de lancement dans l'espace.

On fixe provisoirement les frais de cette transformation à 70 millions de l.s., que se partageront en gros l'Angleterre, la France et l'Allemagne, l'Angleterre ayant déjà consacré à peu près 90 millions au Blue Streak. L'industrie anglaise des projectiles a une autre bonne nouvelle à annoncer, et il s'agit d'une commande "appréciable" venue de la Suède à l'égard du projectile anti-sous-marins Bloodhound, fabriqué par la British Aircraft Corporation. Elle a obtenu cette commande en dépit de l'intense concurrence des Etats-Unis.

Sherritt Gordon

Bénéfice réduit pour le premier trimestre

TORONTO, — Sherritt Gordon Mines Ltd rapporte un bénéfice net de $915,000 ou 8.1 cents l'action pour les trois mois terminés le 30 juin, contre $1,143,000 ou 10.1 cents un an plus tôt.

Le bénéfice net pour le semestre était de $1,606,000 ou 14.2 cents, contre $2,105,000 et 18.6 cents un an plus tôt.

Selon le président, M. Eldon L. Brown, la production de nickel de son établissement à Fort Saskatchewan était de 6,363,000 livres, contre 5,642,000 livres au cours du premier trimestre et 8,064,000 livres un an plus tôt.

Fusion en cours des cies Falconbridge et Ventures

Les administrateurs de Falconbridge Nickel Mines Ltd., de Ventures Ltd. et de McIntyre Porcupine Mines Ltd. ont approuvé lors d'assemblées de leur conseil d'administration un projet de fusion de Falconbridge et de Ventures. Ce plan prévoit le transfert, à une valeur inférieure à celle du marché, de tout l'actif de Ventures à Falconbridge en retour de 800,000 actions de cette dernière entreprise. Lorsque les négociations seront terminées, Ventures distribuera les actions obtenues de Falconbridge parmi ses actionnaires sur la base de 100 actions de Ventures pour 104 actions de Falconbridge.

La société Falconbridge est actuellement contrôlée par McIntyre Porcupine Mines. Celle-ci s'engage à acheter 280,600 actions non émises de Falconbridge suivant le prix de marché à la Bourse de Toronto.

La fusion de Falconbridge et de Ventures nécessitera aussi certains amendements à l'acte de fiducie concernant les émissions d'obligations de la première entreprise.

Récoltes de fruits

OTTAWA. — On estime la récolte de pommes de 1961 à 13,944,000 boisseaux, recul de 6.5 p. 100 sur les 14,913,000 de 1960, selon les premières estimations du BFS. Voici d'autres estimations : fraises, 22,430,000 pintes (26,114,000 en 1960) ; framboises, 12,436,000 (11,899,000) ; raisin, 84,268,000 livres (113,167,000) ; poires, 1,464,000 boisseaux (1,528,000) ; prunes et pruneaux, 515,000 (467,000) ; pêches, 3,081,000 (2,362,000). ; abricots, 291,000 (305,000) ; cerises sucrées, 252,000 (201,000) ; cerises aigres, 371,000 (254,000) ; mûres de Logan, 1,195,000 livres (1,095,000).

TEXACO
CANADA LIMITED

Dividende no 61 sur les actions privilégiées

Avis est par la présente donné qu'un dividende de $1.00 l'action, étant au taux de 4% par an, a été déclaré sur les actions privilégiées 4% cumulatif de Texaco Canada Limited pour le trimestre se terminant le 30 septembre 1961 payable le 20 octobre 1961 aux actionnaires immatriculés à la fermeture des bureaux le 30 septembre 1961.

D'ordre de l'administration.
D. F. BENTLEY,
secrétaire.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Nouveau Service de Sécurité Préventive



Léon Pronovost **Germain St-Jean**

La Banque Provinciale du Canada est heureuse d'annoncer qu'elle vient d'ajouter aux mesures de sauvegarde qui existaient déjà un service de Sécurité préventive en vue d'assurer à son personnel et aux valeurs dont elle a la garde une protection encore plus efficace. La direction de ce département inauguré récemment a été confiée à M. Léon Pronovost qui sera assisté de M. Germain St-Jean. M. Pronovost a fait partie de la Sûreté Provinciale durant dix ans et il était, au moment de sa nomination, attaché depuis treize ans à la Commercial Adjustment & Safety Service Ltd., en qualité d'ajusteur. M. St-Jean occupait jusqu'ici, plus exactement depuis 1953, le poste d'adjoint du chef de l'escouade spéciale de la Police Provinciale chargée d'éclaircir les vols à main armée. C'est dire que ces deux limiers apportent dans l'exercice de leurs fonctions une précieuse expérience.

LA COTE DES GRAINS

WINNIPEG

	Haut	Bas	Clôt.
AVOINE :			
Oct.	94¾	93	94¾
Déc.	91	89	90⅜
May	93	91¼	92⅜
ORGE :			
Oct.	1 24¼	1 20⅞	1 23½
Déc.	1 19	1 15⅜	1 18¾
Mai	1 22¼	1 19⅛	1 22
LIN :			
OCT.	3 77¼	3 69	3 72¼
Déc.	3 68¼	3 62½	3 65-3 65½
Mai	3 73¼	3 67½	3 70
SEIGLE :			
OCT.	1 25⅜	1 23⅜	1 24½
Déc.	1 27	1 25	1 25⅜-¾
Mai	1 30¾	1 29½	1 29½

Marché au comptant :

AVOINE — 2 cw 93¼, ex cw 90⅜, 3 cw 90⅜, ex 1 fourragère 90⅜, 1 fourragère 90¾, 2 fourragère 87⅜, 3 fourragère 84⅜, fourragère mélangée 56.

ORGE : 1 et 2 cw 6 rangs 1.29½, 1 et 2 cw 2 rangs 1.22½, 3 cw 6 rangs 1.20½, 3 cw 2 rangs 1.18¼, 1 fourragère 1.18¼, 2 fourragère 1.13¼, 3 fourragère 1.12¼.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.22, 3 cw 1.18, 4 cw 1.11½, ergoté 1.07½, sur voie 1.22¾.

LIN : 1 cw 3.70¼, 2 cw 3.65¼, 3 cw 3.50¾, sur voie 3.67¼.

	CHICAGO		
BLE :	Haut	Bas	Clôt.
Sep.	1 97⅛	1 96	1 97⅛
Déc.	2 04⅜	2 02⅝	2 04⅛-04
Mars	2 09⅜	2 08⅛	2 09¼-⅜
Mai	2 10¾	2 09⅜	2 10¾
Jul.	2 11	2 09	2 10½
MAIS			
Sep.	1 13⅜	1 12¾	1 12⅞-13
Déc.	1 17¼	1 16½	1 16½-⅝
Mars	1 21⅞	1 20⅞	1 21-20⅞
Mai	1 23	1 22¼	1 23¼-24
Juil.	1 26⅜	1 26⅛	1 26⅜
AVOINE :			
Sep.	69¼	68¾	68¾-⅞
Déc.	73¼	72⅝	73
Mars	76⅛	75½	75¾
Mai	76	75⅜	75¾
SEIGLE :			
Sep.	1 29	1 27½	1 28¾-29
Déc.	1 33⅜	1 32¼	1 33¼
Mars	1 38⅛	1 36⅜	1 37¼
Mai	1 38	1 36½	1 37¼
FEVES SOYA :			
Sep.	2 54	2 51½	2 51⅝-½
Nov.	2 46⅝	2 44¾	2 44¾-1⅛
Jan.	2 50¼	2 49	2 49¼
Mars	2 54	2 52⅜	2 52⅜
Mai	2 56¾	2 55⅜	2 55⅜

Mannequins suggérés

NOTTINGHAM, Angleterre. (PC) — Un conseiller municipal a suggéré qu'on place des mannequins habillés en agents de police aux passages des piétons, afin de faire ralentir les automobilistes.

RENABIE MINES LIMITED

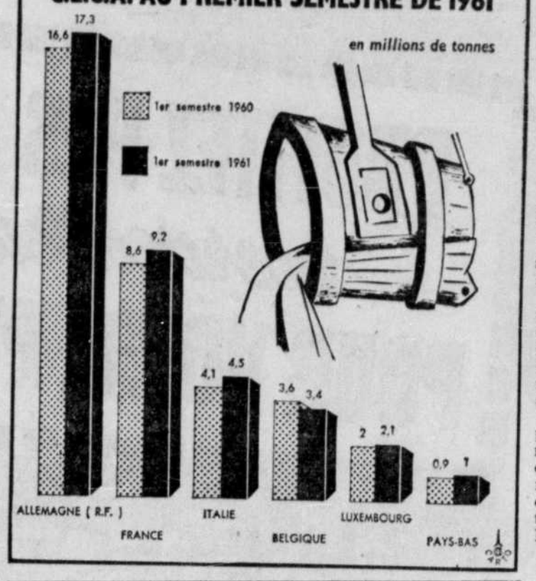
DIVIDENDE No 17

Avis est par la présente donné qu'un dividende de dix-cents (10¢) l'action a été déclaré sur le capital-actions émis de cette compagnie payable en monnaie canadienne le 15 septembre 1961 aux actionnaires immatriculés à la fermeture des bureaux le 15 août 1961.

D'ordre de l'administration.
H.W. SALTHOUSE,
secrétaire.

Toronto, Ontario,
31 juillet 1961.

LA PRODUCTION D'ACIER BRUT DE LA C.E.C.A. AU PREMIER SEMESTRE DE 1961



Canadien National

Déficit de plus de $9 millions en juin dernier

Les recettes d'exploitation du Canadien National se sont élevées à $58,466,000 en juin 1961. Les frais d'exploitation, les taxes et les loyers ayant atteint $68,415,000, il en est résulté un déficit net d'exploitation de $9,949,000.

En juin 1960, les recettes d'exploitation avaient été de $59,291,000, les frais d'exploitation, les taxes et les loyers s'étaient élevés à $59,159,000 et le revenu net avait été de $132,000.

Ces chiffres ne comprennent pas les charges fixes, mais ils comprennent toutefois une somme de $7.6 millions représentant l'augmentation rétroactive de salaire accordée aux employés au mois de mai 1961.

Voici le sommaire :

	Mois de juin 1961	1960
Recettes d'expl.	$ 58,466,000	$ 59,291,000
Frais d'expl., loyers et taxes	68,415,000	59,159,000
Déficit net d'expli.	$ 9,949,000	$ 132,000
	Période de six mois	
Recettes d'expl.	$332,844,000	$352,855,000
Frais d'expl., loyers et taxes	356,664,000	355,901,000
Déficit net d'expl.	$ 23,820,000	$ 3,046,000

Cie de Téléphone Bell

Légère hausse des profits dans le premier semestre

—Les profits nets de la Compagnie de téléphone Bell du Canada pour la période de six mois se terminant le 30 juin s'établissaient à $26,954,239 au regard de $25,913,578 pour la période correspondante de l'an dernier. Cela équivaut à $1.20 l'action pour 22,481,353 titres comparativement à $1.23 pour 21,116,848.

Durant cette même période, 79,000 nouveaux téléphones ont été installés comparativement à 93,800 durant la période équivalente de 1960.

Le rapport précise qu'une enquête soumise à la Commission des transports pour une revision des tarifs des appels interurbains ne devrait pas avoir d'influence appréciable sur les revenus bruts.

Cours des titres à revenu fixe

Cours complétés à la source par l'"Investment Dealer's Association of Canada". Ils ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Emissions	Taux	Ech.	Ach.	Ven.
GOUVERNEMENT DU CANADA				
Canada	3	1961	100.10	100.20
Canada	5½	1962	103¾	104¼
Canada	3¾	1965	97¼	98¼
Canada	2¾	1968	89¼	90¼
Canada	4¼	1972	94¼	95¼
Canada	4½	1983	93¾	94¾
Canada	5½	1969	104½	105½
Canada	4½	1983	93¾	94¾
Canada	5½	1975	103¼	104¼
Canada	3¼	1978	81½	82½
Canada	4½	1983	93	94
Canada	3	après	69	70
Canada	5½	1975	103½	104½
C.N.R.	5½	1964	104½	105½
C.N.R.	5¾	1985	106½	107½
C.N.R.	4	1981	86½	87½
C.N.R.	4½	1967	98½	99½
C.N.R.	5	1987	97½	98½
C.N.R.	4½	1967	98½	99½
Canada	5½	1969	104¼	105¼
EMPRUNTS CONVERTIBLES				
Abitibi P.	4½	1966	102½	104½
Atlas Steel		1967	102	—
Brazilian	4½	1971	64	71
BC Electric	6	1984	100⅝	107½
C. Delhi	5½	1973	89	91
Can. Pfina	4	1962	84½	86½
Can. Util.	5¾	1977	122	125
Cockshu	5	1968	87	90
Dom. Text.	4	1966	93½	95½
Grey iLnes	5½	1978	141	—
Home Oil	5¾	1971	96	99
Home OilOl	6	1975	106	108
Ini Cem.	4½	1976	92	—
Inland N.G.	5½	1977	93	95
Loblaw	4¾	1976	178	—
Pac. Pete	5	1977	105	106
Shaw W P	5½	1972	103	105
Simpson	5	1968	116	121
Simpson	5½	1979	107½	109½
Te Inc note	5½	1967	144	148
Triad Oil	4¾	1971	85	87
Unit. T. E.	6¼	1981	103½	105½
Wst Cst C	5½	1968	98½	100
T.C. L. N	5½	1987	147	150
EMPRUNTS PROVINCIAUX				
Alberta MF	5½	1983	101	102
B.C. Power	5	1932	93¼	94¼
Man	5¾	1981	102½	103½
N. Bruns.	5¾	1981	101	102
N. Bruns.	3½	1965	93¼	94¼
Terre-Neuve	6	1981	102	103
N.-Ecosse	3¼	1965	93½	94½
N.-Ecosse	5½	1980	100	101
Ontario	3	1965	94	95
Ontario	3	1965	93¾	94¾
Ont Hydro	4	1966	96½	97½
Ont. Hydro	5½	1981	102¼	103¼
Québec	4	1962	99½	100
Québec	5½	1980	101	102
Québec	4¾	1977	94½	95½
Québec	5¾	1986	103	104
Québec	5½	1980	101¼	102¼
Qué. Hydro	3½	1975	84	85
Qué Hydro	5½	1985	101	102
Saskat.	5½	1981	100	101
INDUSTRIES				
Alu of Ca	4½	1973	92	—
Abit P.&P.	6¼	1977	103½	105½
Albert GT	5¼	1981	95½	97
B.A. Oil	5½	1977	96	97½
Oigoma St	5¼	1978	96	98
Saskat	5½	1981	96½	97½
Can. Brew.	5	1983	94	95
Canada C.	5¼	1976	97	98½
C. S. Alum	5¾	1960	98½	100
C.I.L.	5¾	1977	101	102
Can. Oil	4	1976	85	—
C.P.R.	3¾	1972	85½	87
C.P.R.	5	1983	93½	94½
C. Cheese	5½	1971	97	—
Créd. Fonc.	5½	1974	96	98
Dom Stores	5½	1976	98	100
Do. T & C.	5¼	1978	96½	98
G Motor AC	4¾	1969	96	97
Imperial Oil	3	1969	98	—
Ind Acc.	5½	1978	97	99
Loblaw Gr	6	1977	102	103½
Massey Fr.	4½	1976	90	—
Noranda	5¾	1978	98½	100½
St Law Cr		1978	93	95
Simpsons	4¼	1965	97	98
Stanlei U.	5½	1962	102	103
Stanrock Ur	5¾	1963	44½	—
Stani. U	5½	1962	100	101
Steinberg	5¼	1977	98	—
Trader Fin	5¾	1974	99	100
T. C. Pipe	5.85	1987	98	99
Goe West	4¾	1971	95	96½
Simpson	3	1976	11½	116
West. Coast C	5½	1985	87	89
SERVICES PUBLICS				
Ang C. Tel	6	1983	101	103
Av. Tel.	3½	1966	88	91
Bell Tel.	3¾	1979	83	85
Bell Tel.	5¾	1962	102	103½
Bell Tel.	5¾	1978	106	107½
Bow. Bow.	3¾	1980	81½	84
Braz. Tract	4¾	1970	75	80
B.C. Elect.	5¾	1977	99	101
B.C. Elect	5½	1988	94	96
B.C. Tel.	5¼	1983	96	99
Cal. Pow.	3¼	1972	83	—
Canada El	4	1968	89½	—
Cn. W. N	5¾	1963	95	97
Can Util.	4¾	1977	118	—
Cons. Gas	5¾	1977	100½	102½
Cons. Gas	5	1978	95	97
East L.&P.	4	1969	87¼	—
Gt Lk Pwr	5¾	1977	100½	102½
Inland N.G.	6	1982	98½	100½
Maritim E.	4	1975	83½	—
Nfld L. P.	4½	1974	88½	—
Nfld L.&P.	5½	1978	98½	—
N Ont NG	5¾	1982	95	97
North. Tel	5¼	1978	94½	96½
Pow Corp	5½	1977	96	98
Qub N Gas	5¾	1985	74	77
Quebec Tel.	6	1977	101½	103½
Shaw. P.	3½	1970	88	—
Shaw. P.	4¾	1976	92	94
Union Gas	5½	1977	96	—
Union Gas	5	1977	94	96
Bell Tel	5¾	1982	101½	102½
IMMEUBLES				
Brantf. C.	8	1978	92¼	—
Eaton Rlty	3½	1968	90½	92½
Eaton Rlty	5	1978	95½	—
Lob. Leas	5½	1983	97	99
Steinberg	6	1982	100	102

Panneaux isolants

OTTAWA. — Les expéditions de panneaux isolants, en juin, ont augmenté au regard d'un an plus tôt (42,123,544 pieds carrés contre 30,053,035), mais, par suite de diminutions en janvier, février et avril, les expéditions de janvier-juin ont baissé de 182,314,823 à 176,897,185 pieds carrés.

En juin, les livraisons au pays de panneaux isolants ont augmenté à 38,197,518 pieds carrés (27,431,711) et les exportations, à 3,926,026 (2,621,324). En janvier-juin, les premières ont diminué de 166,348,997 à 157,770,214 pieds carrés, mais les secondes ont augmenté de 15,965,826 à 19,126,971.

Prison confortable

COWES, Angleterre. (PC) — Un détenu à la prison de Parkhurst, île de Wight, a commandé une plante tropicale pour garnir sa cellule. Il dit dans sa lettre : "Ma cellule est idéale pour garder une telle plante. Il y entre beaucoup de soleil et y fait chaude l'hiver, grâce au chauffage central".

Canadian Tax Foundation

Notre but premier est de faire des recherches et non des recommandations

(PC) — La Canadian Tax Foundation tient à rappeler que son but premier est de faire de la recherche plutôt que de soumettre des recommandations spécifiques aux gouvernements.

Cette réaffirmation des buts premiers de cet organisme est contenue dans un rapport du conseil directeur et fait suite au désaccord survenu sur cette question à la réunion annuelle de mars dernier.

Certes, l'organisme n'écarte pas la possibilité de faire des recommandations en certaines circonstances bien particulières, et la définition de ce qu'on entend par une recommandation était vraisemblablement à l'origine du conflit.

Certains personnages en autorité sont d'avis que l'organisme fait implicitement une recommandation lorsqu'il démontre à la lumière d'une analyse, la nécessité d'apporter des remèdes à une situation en particulier. Cependant, ils ne croient pas nécessaire de faire des recommandations précises au gouvernement.

D'autres membres, par contre, notamment ceux de l'Ouest du pays, ont soutenu lors de la réunion de mars que si les recherches démontraient la nécessité d'adopter une façon de faire bien précise, il faudrait alors faire une recommandation en ce sens. Et ils citaient à titre d'exemple, les coopératives, qui, à leur avis, bénéficient d'un traitement de faveur au chapitre des impôts.

Objectifs

M. Stuart D. Thom, de Toronto, qui était président de la Canadian Tax Foundation à ce moment-là, et un certain nombre d'autres orateurs, ont déclaré pour leur part que c'est en raison de l'objectivité de ses recherches que l'organisme jouissait d'une bonne réputation. Selon eux, l'organisme n'aurait absolument rien à gagner à se lancer dans des discussions d'un caractère politique.

Dans sa dernière déclaration, le Conseil directeur énonce ses objectifs comme suit :

1. Fournir une tribune pour la libre discussion de tous les problèmes se rapportant à la loi sur les impôts ;

2. Etudier, ou parrainer et organiser l'étude des problèmes fiscaux ;

3. Mettre à la disposition de ses membres et porter à l'attention des autorités concernées, en temps opportun, les résultats de ses études et recherches.

4. S'abstenir de proposer des modifications précises lorsqu'il apparaît impossible pour le gouvernement de les mettre en application.

Le traitement réservé aux coopératives en matière d'impôts fera le sujet d'un colloque lors du prochain congrès annuel de la Canadian Tax Foundation qui aura lieu à Montréal du 20 au 22 novembre.

Métal argent

(Bourse de Montréal)

Marché à terme :

	Ach.	Ven.
Septembre	.9550	.9750
Novembre	.9575	.9800
Janvier	.9700	.9975
Mars	.9825	1.0100
Mai	.9550	1.0100

Séance de mardi en Bourse

Ventures saute 5¼ dans un marché plus ferme

La tendance était mixte, bien que plus ferme sur la bourse de Montréal et les virements assez nombreux. Les compartiments à la hausse comprenaient les services publics, les raffineries, la construction, les banques et les spiritueux. Les métaux non-ferreux, les aciers et l'alimentation étaient mixtes. Les papiers et les titres divers étaient plus faibles. Les secteurs des mines et des pétroles de l'ouest étaient soutenus mais peu actifs. Canadian Breweries a gagné 1⅛, McIntyre 2½ et Ventures 5½. Aluminium a perdu ½ tandis que Aluminium a pris ¾. Noranda a fléchi de ⅜. Shawinigan a pris ¾. Noranda a fléchi de ⅜. Shawinigan a pris ¾. Steinberg's A a perdu ½ et Banque de Montréal a pris ½ ainsi que la Banque Provinciale. IAC a pris ½.

La tendance était nettement mixte sur la bourse de **New York.** Les autos etaient actives et plus fermes. Les avances étaient de fractions seulement mais Chrysler et Ford étaient en tête de liste. U.S. Steel accusait une légère avance. Les caoutchouc étaient très peu actives. Parmi les chimiques, Union Carbide et DuPont accusaient des avances d'un point. G.E. a gagné à peu près 1. Goodrich, Woolworth, General Dynamics, United Air Lines et Lorillard accusaient des pertes.

La bourse a continué son ascension sur la place de **TORONTO.** Les métaux non-ferreux étaient en tête de liste. Ventures, McIntyre et Falconbridge tenaient la vedette. Les autres secteurs étaient plus fermes aussi. Bell Tel. Consumers Gas, Shawinigan et Northern Ontario Natural Gas ont enregistré des avances allant de ⅛ à ¾. Parmi les pétroles de l'ouest, il y avait peu de changements et surtout peu d'activité.

La tendance était plus soutenue dans un marché tranquille à **LONDRES** aujourd'hui. Les principales valeurs industrielles étaient en demande tandis que les valeurs de tout-repos étaient calmes. Les titres-dollars et les mines d'or ont fait preuve de plus de fermeté. Les cuprifères et les étain ont faibli. Les pétroles étaient plutôt délaissées.

Rendement des valeurs à dividende

	Taux	Prix	Rend.
Abitibi	1.70	41	4.14
Algoma	1.20	43	2.79
Aluminium	.70	32	2.19
Anglo C Pulp	2.00	41	4.87
Angus	1.20	41	2.92
Asbestos	1.20	33	3.63
Atlas Steel	1.25	32	3.90
Bell Tel.	2.20	54	4.07
B. A. Oil	1.00	31	3.22
B. C. Forest	.50	15	3.33
B. C. Power	1.60	35	4.57
B. C. Phone	2.20	50	4.40
Bldg Products	1.80	38	4.73
C. & D. Sugar	.80	21	3.80
C. Cement	1.00	27	3.70
Can Dredge	1.00	19	5.26
Can. Malting	2.00	75	2.66
C. Steamship	1.60	59	2.71
C. Bronze	1.50	21	7.14
C. Breweries	1.70	50	3.40
C. Celanese	1.30	30	4.33
C. Industries	.50	16	3.12
C. Oil	.80	31	2.58
C. Pacific R	1.50	25	6.00
C. Vickers	.60	20	3.00
Can Westing	.60	32	1.87
Colomb Enter.	.60	13	4.61
Cons. Paper	1.00	46	2.17
Cons. Gas	.40	18	2.22
C. Zet Can	1.00	21	4.76
C. Zeller Corp.	1.00	67	6.68
D. Seag.	1.70	39	4.35
Dom. Bridge	1.00	19	5.26
Dom. Corset	1.00	18	5.55
D. Foundries	1.40	60	2.33
Dom. Eng.	1.00	24	4.16
Dom. Glass	2.20	71	3.09
Dom. Oilcloth	1.20	23	5.21
Dom. Steel	.40	13	3.07
Dom. Tar	.80	19	4.21
Dom. Textile	.60	14	4.28
Dom. Stores	1.25	74	1.68
Du Pont	.90	24	3.75
Fam. Players	1.50	18	8.33
Foundation	.50	12	4.16
Fraser	1.50	24	6.25
Gat. Power	1.60	37	4.32
G. Dynamics	2.00	38	5.26
G. S. Wares	.40	9	4.44
Great Lakes	.60	19	3.15
H. Smith	1.20	50	2.40
Int. Util.	1.40	44	3.18
Imp. Tobacco	.67½	15	4.50
Int. Nickel	1.60	84	1.90
Int. Paper	1.00	32	3.12
Imp. Oil	1.20	45	2.66
Jamaica	1.65	35	4.71
Labatt	1.30	42	3.09
Macmillan	.60	17	3.52
Massey-Ferg.	.40	12	3.33
Laura Secord	.70	16	4.37
Lewis Bros.	.60	7	8.57
Lowney	1.00	26	3.84
M. & Paper	1.60	33	4.84
Molson A	.90	27	3.33
Molson B	.90	27	3.33
Mont. Loco.	1.00	14	7.14
Mont. Trust	1.80	70	2.57
Nat. Trust	2.00	88	2.27
Ont. Steel	1.00	20	5.00
Ogilvie	2.00	55	3.63
Page Hers.	.90	25	3.60
Penmans	1.80	32	5.60
Power C	2.00	56	3.57
Price Bros	2.00	49	4.08
Quebec Tel.	.95	45	2.11
Quebec Tel.	.95	44	2.15
St. Law. Corp.	1.00	24	4.16
Sher. Williams	.80	31	2.58
Simpson's	.80	29	2.75
S. C. Power	2.50	55	4.54
Texaco Can.	1.60	60	2.66
Union Gas	.50	20	2.50
Viau

BOURSE DE TORONTO

(séance de mardi)

INDUSTRIELLES

	Ventes	Haut	Bas	Clôt.
Abitibi	1412	$ 41½	40⅝	40¾
Abit pr	z50	$ 24½	24½	24½
Acad-Atl	485	$ 10¼	10	10
Acad-Atl A	200	$ 22¼	22¼	22¼
Agneu-S	160	$ 21¾	21¾	21¾
Alta Dist	200	215	215	215
Alta Dis vt	z25	175	175	175
Alta Gas	1100	$ 32¼	31¼	32¼
Alta Gas pr	15	$109¼	109¼	109¼
Alta Gas B p	50	$106½	106½	106½
Alta Gs w	2355	$ 12¼	12⅛	12¾
Alta Nat	220	$ 17¼	17¼	17½
Alg Cen	455	$ 19	19	19
Alg C pr	300	$ 57¾	57⅝	57⅝
Alg Cen w	200	720	720	720
Algoma	1810	$ 43	42½	43
Alumini	1766	$ 32½	32	32½
Alum 1 pr	z10	$ 22½	22½	22½
Alum 2 pr	310	$ 47¼	47	47¼
Anthes A	100	$ 35	35	35
Argus	340	$ 43	42½	43
Altan Ace	225	$ 23½	23½	23½
Altas Steel	220	$ 31⅞	31½	31½
Aut Fab B	815	275	250	275
Bnk Mont	1565	$ 67	66⅛	66½
Bank NS	310	$ 76½	76	76½
Bath P A	100	$ 47	47	47
Bath P B	z10	$ 15	15	15
Beatty	150	$ 15	15	15
Bell Phne	6012	$ 54½	53¾	54⅜
Bowater pr	255	$ 50¼	50	50
Bow 5½ pr	100	$ 53¾	53¾	53¾
Bow-M pr	50	$ 52	52	52
Brazil	1321	480	480	480
Br Tnk n	400	$ 5½	5½	5½
Bright	50	$ 56¼	56¼	56¼
BA Oil	5568	$ 31¾	30¾	31½
BCE 4 pr	z15	$ 80	80	80
BCE 4¼ pr	50	$ 41½	41¼	41¼
BCE 4½ pr	z10	$ 44⅛	44⅛	44⅛
BCE 4¾ pr	45	$ 92½	92½	92½
BCE 5 pr	125	$ 49½	49¼	49½
BCE 5½ p	32	$ 52¾	52¾	52¾
BC Forest	1870	$ 14½	14½	14½
BC Pack B	z52	$ 15½	15½	15½
BC Pow	4490	$ 35⅛	34½	35
BC Phone	950	$ 50¼	49¾	50¼
Brockville	400	$ 10	9⅞	10
Bruck A	z15	$ 9	9	9
Bruck B	100	260	260	260
Build Prod	390	$ 37½	37¼	37¼
Bullocks A	z40	$ 5⅜	5⅜	5⅜
Burlington	775	$ 19½	19½	19½
Burns	1722	$ 12¼	12	12¼
Burrard A	200	$ 7⅜	7⅜	7⅜
Cal Pow	450	$ 28	27⅜	27¾
Can Cem	88	$ 27	27	27
Can Cem p	120	$ 28½	28½	28½
CCC Stone	200	$ 15	15	15
Can Foils	100	$ 25¼	25¼	25¼
Can Foils A	55	$ 29	29	29
CI Fndry	455	$ 20	19¾	19¾
CI F 4¼	z5	$ 81	81	81
Can Malt	275	$ 74	74	74
C Pack B	40	$ 59½	59½	59½
CKAN Perm	70	$ 71	71	71
C Aviation	z15	$ 19½	19½	19½
Cdn Brew	3029	$ 51⅝	50¾	51⅜
C Br Alum	115	$ 12¼	12¼	12¼
CBAL A w	15	380	380	380
Cdn Can A	z15	$ 14	14	14
Cdn Celan	1663	$ 30½	29⅞	30½
C G $175 p	260	$ 34½	33¾	34½
C Chem	410	$ 6¾	6⅝	6⅝
C Chm w	1736	320	280	300
C Collier	100	$ 6½	6¼	6¼
C Colli pr	6000	80	80	80
C Curt W	1600	125	125	125
C Dredge	225	$ 11¾	11¾	11¾
C Brhks B	100	$ 8¼	8¼	8¼
C Gas ln p	500	$ 5⅜	5⅜	5⅜
CGas ln w	100	190	190	190
CG Sec A	200	$ 19	19	19
C Husky	2502	$ 5¾	5⅝	5¾
C Husky w	600	230	223	225
C Ip Bk C	1337	$ 69¼	68¾	69¼
C Ind Gas	1540	$ 9	8⅞	8⅞
CIL	883	$ 16⅛	16	16
Cdn Loco	z50	$ 7	7	7
C Marc	805	$ 5½	5¼	5½
Cdn Oil	10	$102	102	102
CPR	3297	$ 25½	25¼	25⅜
Cdn Pet p	770	$ 11⅞	11¾	11⅞
C Tire A	440	$ 48¾	48¾	48¾
C Util pr	15	$100	100	100
CWN Gas	125	$ 17¼	17¼	17¼
Col Cell	710	465	450	450
Comb Ent	575	$ 13	12⅞	13
Conduits	100	$ 11½	11½	11½
Con Baks	300	$ 10	10	10
Con Bldg	455	$ 5¾	5⅝	5¾
C Bldg pr	1780	$ 7¼	7¼	7⅜
C Bldg w	z200	165	165	165
Con Gas	6275	$ 18¼	17⅞	18⅛
Corby vt	386	$ 18¼	18	18¼
Corby B	z70	$ 17	17	17
Crain RL	z20	$ 16¼	16¼	16¼
Crush Int	285	$ 8¼	8¼	8¼
Crush pr	10	$106	106	106
Dalex pr	z5	$ 86	86	86
Dist Seag	2285	$ 39¾	39	39¼
D Bridge	1105	$ 18⅜	18⅜	18⅜
Dom Elect	15	7	7	7
D Fndry	899	$ 61⅞	61¼	61¾
NL Docg	5128	$ 13	13	13
D Magnes	z60	$ 10¼	10¼	10¼
D Storm	2227	$ 16	15¾	15¾
Dom Tar	6150	$ 19¼	19¼	19¼
Dom Text	2450	$ 14⅜	14¼	14¼
Easy W pr	z5	$ 16⅜	16⅜	16⅜
Econ Inv	25	$ 47	47	47
Eddy Match	25	$ 27	27	27
Eddy	800	$ 19	19	19
Eddy A	50	$ 55	55	55
Exquisite	z5	$ 12	12	12
Fam Play	860	$ 18¼	18¼	18¼
Fanny F	z70	$ 20	20	20
Fleet Mfg	1200	68	68	68
Fleetwood	100	$ 13½	13½	13½
Ford US	z20	$ 93	93	93
Fndtn	279	$ 11⅜	11½	11⅜
Fraser	150	$ 23⅜	23½	23⅜
Frost A	z50	$ 21	21	21
Fruehauf	25	375	375	375
Gatineau	125	$ 37½	37	37½
Gen Bake	1050	$ 9¾	9¼	9¾
G Dev	3127	$16	15¾	16
G Dynam	25	$37¼	37¼	37¼
GMC	259	$49	48¾	49
GP Drill	25	55	55	55
GP DrillA	100	55	55	55
GS Wares	2805	$ 9¼	9	9¼
Globe A	200	$12¼	12¼	12¼
Goodyear	75	$149	149¼	149¼
G Mack A	400	$ 6¾	6⅝	6⅝
G Mack B	z25	$ 9	9	9
GL Paper	819	$19⅜	19⅜	19⅜
GL Pow w	300	$12¼	12	12¼
GN Gas	100	$ 8¼	8¼	8¼
GNG 280pr	25	$48½	48½	48½
GN Gas w	100	190	190	190
GN G B w	500	220	220	220
GreatWest	600	155	150	155
Gr Wpg G	425	$16	16	16
Gr Wpg vt	400	$15⅞	15⅞	15⅞
Greyhnd	1325	$16¾	16½	16¾
Guar Tr	60	$52	52	52
Hardee	500	$13¾	13⅜	13⅜
Hard Carp	205	$13¼	13	13
Holden A	100	$ 7	7	7
Holt Ren	z70	$15½	15½	15½
Horne Pf	1860	345	340	340
H Smith pr	25	$41¾	41¾	41¾
Imp In A	1085	$24½	19¾	20⅜
Imp I 6¼	109	$21½	21½	21½
I Inv 1.40p	z10	$25½	25½	25½
I Inv 125p	z265	$22	22	22
Imp Oil	3348	$45½	45¼	45⅜
Imp Tob	1180	$15⅜	15¼	15¼
IndAccep	1605	$63¾	63¼	63¾
Iac 4.50pr	z5	$96⅜	96⅜	96⅜
Inland	100	$ 5¾	5¾	5¾
InlandG pr	z75	$17¾	17¾	17¾
Inlnd Gw	650	160	160	160
I Bronze pr	z5	$24	24	24
Int Util	1040	$44	43¾	43½
Int Util pr	50	$48	48	48
Inter PL	1265	$71¾	71	71¾
IntStl P	10200	245	210	245
Inv Syn	50	$50½	50½	50½
Inv Syn A	170	$50½	50	50½
Iraq G pr	100	$10¾	10¾	10¾
Jamaica PS	30	$34	34	34
Jefferson	100	$ 7⅜	7⅜	7⅜
Jockey C	2200	375	365	365
Jock C pr	z50	$11⅜	11¾	11¾
Jock CB pr	2100	$ 11¼	11¼	11¼
Jock wts	13500	$ 93	90	90
Kelly DA	225	$ 7⅛	7⅛	7⅛
Kelly wts	575	350	340	350
Labatt	685	$ 42½	41¾	41¾
Lafarge wt	150	140	140	140
Lakeland	2625	215	205	215
O Ont Cem	200	290	280	280
LO Cem pr	325	$ 9¾	9¼	9¼
Levy	1000	$ 11½	11¼	11½
Lob Co A	1815	$ 42½	41¾	41¾
LobCoAw	1375	$ 21½	21	21
Lob Co B	745	$ 45½	44¾	45
Lob Co pr	120	$ 50½	50½	50½
Lob GB pr	z24	$ 31⅜	31⅜	31⅜
MB & PR	1475	$ 17	16¾	16¾
Maher	z15	$ 33	33	33
M Leaf M	1250	$ 15¾	15¾	15¾
Mass-F	8568	$ 12¼	11¼	12⅛
Mass-F pr	15	$103	103	103
Mass-F 5½	140	$106	104	106
Maxwell	100	240	240	240
Met Stores	375	$ 8½	8⅜	8½
Met Store p	500	$ 21¼	21	21¼
M Cont A	z5	$ 8	8	8
Molson A	1335	$ 27½	26⅝	27½
Molson B	401	$ 27½	27	27½
Mon Food	3175	$ 9⅜	9¼	9¾
Mont Loco	125	$ 14⅛	14¼	14¼
Mont Trst	50	$ 72½	72½	72½
Moore	2409	$ 59¾	59¾	59¾
N Groc pr	50	$ 28½	28½	28½
N St Car	z50	$12½	12¼	12¼
Nat Trust	330	$ 87	87	87
Nia Wire	z15	$ 14	14	14
Nia Wire B	z25	$ 13¾	13¾	13¾
N Star pr	25	$ 50	50	50
NO NGas	750	$ 19¾	19	19⅜
Nor Phone	180	$ 10⅞	10⅞	10⅝
N Phone w	100	745	745	745
W Util pr	z5	$ 81	81	81
Oshawa A	300	$ 22½	22½	22½
Overland p	100	$ 8⅝	8⅝	8⅝
Page-Hers	914	$ 24½	24½	24½
Phina	1075	$ 8¼	8¼	8¼
Penmans p	z10	$115	115	115
Phantom	5536	$ 5¾	5¾	5¾
Pow Corp	z36	$ 55½	55	55
Premium	400	250	250	250
Pres Elect	2000	13	13	13
QN Gas pr	80	$ 46½	46½	46½
QN Gas wt	700	225	225	225
Rapid-G n	z50	$ 6¾	6¾	6¾
Reichold	z15	$ 14	14	14
Reynolds p	100	$ 92	92	92
Robertson	100	$ 8½	8½	8½
Roe AV C	1695	$ 6½	6¼	6½
Roe AV pr	z20	$ 85	85	85
Rothman	2400	$ 15¼	15	15⅛
Royal Bank	832	$ 79½	79¼	79½
Royalite	5510	990	960	990
Royalite p	z10	$ 22	22	22
Russell	250	$ 10½	10½	10½
StL Corp	z7	$ 24	24	24
StL Cp A pr	10	$103	103	103
St Maurice	400	69	68	68
Salada-S	2380	$ 17⅜	17⅛	17⅜
Salada wt	1215	$ 10⅞	10⅝	10⅞
Selkirk A	400	$ 5	5	5
Sev Arts	1070	$ 11⅞	11¾	11⅞
Shawin	3532	$ 26	25½	26
Shaw B pr	z15	$ 48½	48½	48½
Silverwd A	245	$ 12	12	12
Silverwd B	z15	$ 11⅞	11⅞	11⅞
Simpsons	826	$ 29¾	29½	29¾
Slat Ind pr	z50	$ 19	19	19
Stafford	200	475	475	475
St Pav	z25	$ 14½	14½	14½
St Wire C	1500	37	36	36
Stedman	230	$ 46¼	46	46⅛
Steel Can	3998	$ 74⅜	73¾	74⅛
Steinbg A	1512	$ 28¾	27½	28¾
S Propane	1900	$ 16⅜	16¼	16¼
S Prop wt	1150	310	305	310
Switson	500	165	165	165
Tamblyn	z30	$ 22	22	22
Texaco	z17	$ 60	60	60
Thornelf	100	$ 9	9	9
T T Tailor	z160	$ 16½	16¼	16½
Tor-Dom	1121	$ 67¾	66⅝	67¾
T Fin A	1643	$ 53¾	53⅛	53½
T Fin B	80	$ 52	52	52
T Fin 5 pc	50	$ 40	40	40
T Fin 56w	z100	450	450	450
T Fin 57w	255	$ 16¼	16¼	15¾
Tr Can PL	3434	$ 21⅝	21⅜	21⅞
Trans-Mt	8110	$ 13⅜	13½	13¾
Trans PPL	z25	$ 17⅞	17⅝	17⅞
Union Ac	z100	$ 11	11	11
Un Acc 2 p	125	$ 11	11	11
Un Gas	595	$ 19¾	19¾	19¾
Un Steel	z275	$ 6½	6½	6½
Wainwr	200	160	160	160
Walk GW	2131	$ 54¾	53	54½
Wat Equip	100	360	360	360
Wcoast Tr	2595	$ 18¼	17⅞	18
Wcoast vt	2312	$ 17⅜	17	17¼
Westeel	145	$ 10¼	10¼	10¼
W Copper	100	225	225	225
W Cop wts	125	90	80	90
Westfair	z5	$ 37¾	37½	37¾
Weston A	2265	$ 18½	17¾	18½
Weston B	1240	$ 19½	19	19½
West A w	4107	$ 11⅜	11	11⅜
Woodw A	3043	$ 20	19¾	20
Wdwd A w	950	$ 875	800	850
Zenith	300	230	230	230

CURB

Anglo Nfld	710	$ 9	9	9
Asbestos	1868	$ 33¼	32¾	33¼
B Am Bk	z5	$ 55	55	55
CD Sug	125	$ 21	21	21
CG Inv	52	$ 39	39	39
C Paper	1346	$ 46¼	45¾	46¼
D Glass	30	$ 70	70	70
D Glass pr	z5	$ 15	15	15
D Oil Clo	z75	$ 23	23	23
Dupont	880	$ 24½	24¾	24½
Hayes	100	$ 22¼	22¼	22¼
Int Pap	315	$ 32¼	32¼	32¼
Lob Inc	1225	$ 16⅜	16¼	16¼
MLaren A	250	$ 22¼	22	22
Ogilvie	120	$ 55½	55½	55½
Ogilvie pr	10	$140	140	140
Price Br	553	$ 49	49	49
L Ont Cem	200	290	280	280

PETROLES

Alminex	2092	182	176	182
Bailey S A	1125	715	700	715
Bailey S pr	100	$ 21	21	21
Bail 5¾ pr	100	$ 23	23	23
Bralsa	1450	50	45	50
Britalta	200	240	240	240
Calalta	800	35	35	35
Cal Ed	1035	$ 17⅜	17¼	17⅜
Calvert	500	35	35	35
Camerina	300	185	185	185
C Oil Lds	2100	120	120	120
C Oil L w	800	3	3	3
CS Pete	4450	287	280	287
C Chieftn	13750	100	96	96
C Delhi	1730	405	400	405
Cdn Dev	1600	420	415	415
C Ex Gas	6850	169	165	165
C High Cr	500	26	26	26
C Homestd	500	100	100	100
Cent Del	2750	585	575	585
Chart Oil	1400	127	127	127
C Mic M	12530	275	274	274
C West P	100	245	245	245
Dev-Pal	7400	65	61	65
Dome Pet	1105	670	660	670
Duvex	2500	4	4	4
Dynamic	500	39	39	39
Gr Plains	380	$ 11	10⅞	10⅞
Home A	607	905	890	905
Home B	1798	830	815	825
Home B Oil	G 400	$ 14	13⅞	14
LI Pete	500	5½	5½	5½
Lng Pnt	15350	33	31	33
Marigold	500	5	5	5
Mayfair	200	175	175	175
Medal	1919	215	205	210
Nat Pete	600	265	265	265
N Cont	500	21	21	21
Northld	500	17½	17½	17½
Pac Pete	4950	$ 11⅜	11½	11¾
Pamoil	13250	43	41	42
Permo pr	700	50	50	50
Per Oils	13200	138	114	118
Phillips	4150	44	40	40
Place	2750	38	38	38
Ponder	9050	55	52	55
Prair Oil	100	207	207	207
Provo Gas	7200	207	199	207
Ranger	4670	125	100	120
Rocky Pet	1242	4½	4½	4½
Sapphire	7000	66	66	66
Sarcee	500	75	75	75
Sec Free	3200	390	390	390
South U	3000	8½	8½	8½
Stanwell	1783	31	30	30
Tidal	4575	67	65	67
Triad Oil	1500	158	155	158
U Cans vt	1000	153	150	150
Un Oils	2475	127	125	125
U Reef P	3750	51	48	48
Wayne	1000	7½	7½	7½
Wespac	732	10½	10½	10½
W Cdn OG	700	106	105	106
Wsburne	650	46	46	46
Wstates	200	148	148	148
W Decalta	500	83	83	83
Yan Can	6000	3½	3	3½

CURB

Dalhousie	2500	15	15	15

MINES

Advocate	75	420	415	415
Agnico	11483	98	95	95
Akaitcho	500	44	44	44
Amal Rare	765	8½	8½	8½
Anglo H	3933	790	755	780
Ansil	3500	7½	7½	7½
Arcad w	5000	5	5	5
Area	1200	88	88	88
A Arcad	15000	47½	45	47½
AArc Bw	2000	17½	16½	17½
Aunor	300	315	310	310
Barnat	500	165	165	165
Ba Metals	1300	9½	9¼	9¼
Baska	7500	8	7	7
B Dug	600	17	17	17
Beav Lod	5000	4½	4½	4½
Belcher	1100	50	50	50
Bethlm	1600	116	07	111
Bibis	6000	6½	6	6½
Bicroft	700	71	71	71
Bidcon	1000	8	8	8
Bordulac	1000	9	9	9
Bouzan	11050	55	52	54
Bralorne	900	640	625	625
Broul Rf	2000	29	29	29
Brunswk	1800	350	350	350
Buffad	11500	4½	4½	4½
Buff Ank	3400	177	170	177
Cadamet	1500	7½	7½	7½
Camp Ch	19400	960	935	955
C Tung	2150	184	175	180
C Astoria	6000	5	5	5
C Silica	500	80	80	80
C Malart	2500	32	32	32
Cdn Nw	1500	16	15	15
Cd Thor	13000	5	4½	5
Candore	500	10	10	10
Can-Erin	4460	40	38	40
Captain	2000	6	6	6
Cassiar	1415	$ 14¼	14	14
Cent Pat	11700	120	108	112
Cent Porc	7000	8½	8	8½
Cheskirk	1000	3	3	3
Chib	3500	75	75	75
Chimo	1500	47	47	47
Coch Will	1050	390	390	390
Coin Lake	1500	17½	17½	17½
Con-Key	2000	22	22	22
C Bellek	500	3½	3½	3½
C Discov	1757	259	255	259
C Fen	1642	17	17	17
C Gillies	1000	4½	4½	4½
CG Arrow	500	18	18	18
C Hall	6500	45	41	41
C Marben	1000	47½	47½	47½
Con MS	2230	$ 26¼	25¾	25⅝
C Mogul	1800	113	112	113
C Morriso	1000	23	22	23
C Mosher	3100	197	195	196
C Negus	3200	12	11½	11½
C Nichol	1000	4	3½	3½
C Persh	1000	9	9	9
Con Que	500	35	35	35
C Red P	4500	6	6	6
C Sano	12000	9½	8	8
Conwest	1250	420	415	420
Cop Corp	3000	17	16	16
Cop-Man	1500	7½	7½	7½
Coprand	3200	124	119	123
Coulee	1000	31½	31½	31½
Courvan	1000	15	15	15
Craigmt	500	$ 14½	14	14½
Croinor	500	6½	6½	6½
Deer Ho	6500	25	25	25
Delhi P	9800	33	30	33
Delnite	1838	38	37	37
Denion	1565	940	925	930
Dicksn	860	294	292	292
Dome	z5	$ 24¾	24¾	24¾
E Amphl	1400	4½	3	4½
East Mal	2000	212	210	212
East Sull	250	175	170	170
Edler	7200	154	150	152
Falcon	14650	$ 62¾	58½	58½
F'west T	1000	7	7	7
Fatima	99000	33½	32	33½
Frobisher	635	9½	9½	9½
Gaitwin	5500	6½	6½	6½
Geco Mines	795	$ 23¾	23½	23¾
Genex	2000	7½	7½	7½
Gnt Masct	5500	65	65	65
Giant YK	304	$ 12½	12½	12½
Glacier	3500	15	15	15
Goldray	4500	18	17	18
Granduc	7460	295	250	295
Gunnar	777	860	850	860
Hallnor	100	205	205	205
Har-Min	2000	7	7	7
Headway	1000	27	27	27
High-Bel	3300	230	228	230
Hollinger	1080	$ 27½	27¼	27⅜
Hud Bay	485	$ 56½	56¼	56½
Int Molyb	500	5½	5½	5½
Int Nickel	9646	$ 86½	85¾	85½
Irish Cop	5750	118	110	115
Iso	1000	59	59	59
J Waite	100	24	24	24
Jacobus	1100	63	63	63
Jaye Expl	1500	12	12	12
Jellicoe	2000	5	5	5
Joburke	750	8	8	8
Joliet	15000	21	21	21
Jowsey	1000	29	29	29
Kenville	1000	6	6	6
Kerr Add	11155	$ 11¼	10⅞	11
Kilembe	600	310	300	300
Kirk Mn	16300	48	47	47
Lab Min	1739	$25¾	25½	25¾
Lake Lng	2000	8	8	8
LSShore	155	215	315	315
Langis	16100	57	56	56
Latin Am	6301	43	42	43
Leitch	2400	156	155	156
Lencourt	3000	4½	4½	4½
LL Lac	1050	198	193	196
Lorado	13000	175	169	171
Lorado w	7700	90	87	88
Macassa	900	345	340	345
MacLeod	400	106	106	106
Madsen	2800	224	220	224
Malartic	2100	80	79	80
Man Bar	600	29	29	29
Maritime	5500	97	95	95
Martin	10700	38	37	38
Matach	1000	6½	6½	6½
Mattgml	1000	800	800	800
Maybrun	3600	6	6	6
McIntyre	10224	$43	40½	42
McKen	500	14	14	14
Meinlor	2600	45	44	45
Merrill	6000	78	76	76
Min Corp	190	$12¾	12¾	12¾
M Wright	4125	89	87	89
Murray M	6050	78	77	77
Nealon	1700	4	4	4
New Bid	2000	6½	6½	6½
New Cal	2000	28½	28½	28½
N Harri	1500	7	6	7
Nw Hosco	2200	72	72	72
Newlund	1300	16	16	16
N Mylam	1000	40	40	40
NSenator	1000	4	4	4
NickelMS	4700	56	54	54
Nick Rim	600	95	85	85
Npissing	1000	110	110	110
Nisto	10000	3½	3½	3½
Nor Acme	4500	20	20	20
Noranda	2407	353	52	52⅜
Norbeau	500	34	34	34
Norgold	7000	6½	6	6½
Normetal	1668	295	285	285
Norpax	1800	14	13	13
Norsyne	15000	6½	6	6
N Coldstr	5925	97	95	97
Northgte	18623	67	65	67
N Rank	5200	74	71	71
North Can	2700	145	141	141
Norvalle	2000	7½	7½	7½
Obaska	4000	5	5	5
O'Leary	200	14	14	14
Opemiska	3616	770	745	765
Orchan	800	164	163	164
Osiska	10000	35	32	32
Pato	1400	226	225	225
Pek Crow	z215	59	59	59
Placer	1300	$ 20¾	20½	20½
Preston	220	590	570	590
Pros Air	2800	83	83	83
Purdex	500	3½	3½	3½
Q Ascot	1897	7	7



M. Gaston Chapleau
B.A., M.I.C.J., M.A.C.U.,
greffier



M. Guy-A. Lacouture
trésorier



M. Marcel Nadeau, Ing.P.,
ingénieur-en-chef

Importantes nominations à la cité de Chomedey

Le maire de la Cité de Chomedey, Me Jean-Noël Lavoie, N.P., député du comté Laval à l'Assemblée législative, annonce cinq importantes nominations dans l'administration municipale de sa ville.

M. Gaston Chapleau, B.A., M.I.C.J., M.A.C.U., ancien rédacteur en chef de la revue Architecture et ex-secrétaire-trésorier de la ville de L'Abord-à-Plouffe, est nommé greffier de la Cité de Chomedey.

M. Guy-A. Lacouture, gérant de la succursale de L'Abord-à-Plouffe de la Banque provinciale du Canada depuis plusieurs années est le titulaire du poste de trésorier.

M. Alphonse Goyer, secrétaire de la Cité de St-Martin durant 32 ans, devient l'assistant-trésorier de la Cité.

M. Marcel Nadeau, Ing.P., autrefois ingénieur à la Cité de Montréal et ingénieur-conseil en travaux publics municipaux, occupe le poste d'ingénieur en chef.

M. Jean-Paul Lépine, Ing.P., devient l'ingénieur adjoint.

M. Raymond Dion, qui fut durant un an et demi chef de police de la Ville de L'Abord-à-Plouffe, est nommé chef de police.



M. Raymond Dion
chef de police



M. Jean-Paul Lépine, I.P.,
ingenieur-adjoint



M. Alphonse Goyer
assistant-trésorier

Les syndiqués rejettent la décision du tribunal d'arbitrage à St-Jérôme

95% votent en faveur de la grève à la Dominion Rubber

1,000 employés de la Dominion Rubber de St-Jérôme ont décidé, lundi soir, à une assemblée générale des membres du syndicat, d'autoriser leur exécutif à fixer l'heure et la date d'un arrêt du travail.

Il s'agit de membres du local 642 des Ouvriers unis du caoutchouc, liège, linoléum et plastique d'Amérique qui étaient réunis pour entendre la réponse patronale à la suite de la décision rendue plus tôt par un tribunal d'arbitrage.

Le tribunal d'arbitrage composé du juge J.-Armand Trudelle et de M. François Cleyn, représentant patronal, et Fernand Daoust, représentant syndical, avaient recommandé, entre autres, par vote majoritaire, une augmentation de salaire de 3¢ l'heure pour cette année et l'an prochain et une rétroactivité de $12.

Le tribunal avait également recommandé à l'unanimité de porter la durée de la convention à deux ans et de rapporter à un an les négociations du fonds de pension avec changements rétroactifs à un an.

Hier après-midi, un comité de négociateurs dirigé par MM. Roland Lauzon, président du local 642, et McMennus, directeur régional des Ouvriers unis du caoutchouc d'Amérique, rencontraient les représentants de la Dominion Rubber. La compagnie a rejeté la recommandation du tribunal d'arbitrage relative aux salaires et accepté en principe les autres recommandations avec quelques modifications.

A leur assemblée, les syndiqués ont décidé à un vote de près de 95% de rejeter la décision du tribunal d'arbitrage et autorisé leur exécutif à déclencher la grève.

Cadets du C.M.R. au camp d'entraînement de Farnham

Les 20 cadets du CMR de Saint-Jean, présentement au camp d'été des cadets de l'armée, ont été l'objet d'une attention tout à fait spéciale du Lt-Colonel G. Potts, MBE, CD, directeur adjoint de l'entrainement militaire des quartiers généraux de l'armée à Ottawa.

Les cadets du Collège militaire de Saint-Jean sont au camp d'été des cadets à Farnham afin de s'initier à leurs responsabilités futures d'officiers de l'armée régulière. Ces cadets qui viennent de terminer leur année préparatoire, sont au camp de Farham pour une période de deux mois.

Sous l'égide du Capitaine J. A. W. Deshaies, officier résidant du Corps Ecole des Officiers Canadiens de l'Université Laval, ces cadets sont initiés aux connaissances de l'instruction pratique, telles que conduite d'un champ de tir, leçons de carthographie, instructeur de natation et moniteur de sports.

En plus de ces fonctions, les cadets du Collège militaire acquièrent une grande expérience des hommes en prenant charge de leurs confrères plus jeunes sous la direction de professeurs expérimentés des écoles secondaires du Québec.

Le Lt-Col. Potts n'a pas tari d'éloges à l'égard de ces jeunes du CMR et il a manifesté son désir de voir ce programme expérimental devenir un stage obligatoire pour les jeunes futurs officiers de la classe préparatoire du Collège Militaire de Saint-Jean.



INSPECTION DES BUTTES D'ARRET DU CHAMP DE TIR — L'officier-cadet Gaston Lapointe, de Kénogami, inspecte les buttes d'arrêt du champ de tir au camp d'été des cadets, à Farnham. Il est accompagné par le Lt.-Col. G. Potts et le Capt. J.A.W. Deshaies.

Lutte sans merci à la contrebande à Terre-Neuve

GRAND BANK, T.-N. (PC) — Une vedette de la Sûreté fédérale a pris en chasse, hier, près du port terre-neuvien de Grand Bank, un petit bateau qui tentait de se défiler sous le couvert du brouillard.

Après avoir tiré de nombreux coups de feu, les policiers sont montés à bord du bâtiment pour y saisir une grande quantité de boissons alcooliques achetées à bas prix aux îles Saint-Pierre et Miquelon, possessions françaises du golfe St-Laurent.

C'est là un épisode d'une campagne déclenchée pour mettre fin à la contrebande qui se fait sur une haute échelle entre l'archipel français et Terre-Neuve.

Les policiers ont réussi ces jours-ci à découvrir quelques caches dans la région de Grand Bank, port de pêche situé dans la péninsule de Burin.

L'une de ces caches aménagées sur un îlot recélait 70 bouteilles de champagne, 130 bouteilles de rhum et dix tonneaux d'alcool. La valeur de cette prise a été estimée à $1,500 selon les prix en vigueur à Terre-Neuve.

Contrat de $690,000 pour un traversier, à Marine Industries

SOREL. (DNC) — Les chantiers maritimes de Marine Industries Ltd, de Tracy, construiront pour le compte de la ville de Trois-Rivières, un traversier de 200 pieds de long rencontrant les spécifications de l'architecte naval Milne. Le conseil municipal de Trois-Rivières a décidé de l'achat d'un traversier qui coûtera $690,000.

La construction du bateau pourrait commencer à l'automne pour se terminer au printemps. Toutefois, le contrat entre la ville de Trois-Rivières et la compagnie Marine Industries n'est pas encore intervenu, le conseil municipal n'ayant pas pris une décision finale à ce sujet à son assemblée de lundi soir.

Le conseil municipal a particulièrement étudié le projet soumis le 20 février dernier par Marine Industries pour un bateau de 173 pieds de long. Ce dernier devait coûter $625,000, alors que celui ayant 200 pieds reviendra à la ville à $690,000. Le bateau de 200 pieds amenait un prix plus élevé de $50,000 à $60,000. De plus, à cause d'une augmentation de salaire horaire, à partir du mois de septembre, le prix a également été majoré de près de $10,000.

2,000 jeunes travailleurs attendus pour la marche de St-Jérôme à Lachute

LACHUTE. — Pour la cinquième année consécutive, les jeunes travailleurs du diocèse de St-Jérôme organisent une "marche" à la Grotte Notre-Dame de Lourdes de Lachute. Les jeunes gens accompliront le trajet de St-Jérôme à Lachute, soit quelque 25 milles à pied, tandis que les jeunes filles se joindront à eux à l'entrée est de la ville de Lachute, à la laiterie des frères Lowe.

C'est samedi soir le 12 août, qu'aura lieu cette "marche", et tous les participants se rallieront sur la Place du Marché, rue Parent à St-Jérôme.

Durant le trajet, des membres de la brigade de l'Ambulance St-Jean suivront les "marcheurs" et un arrêt de quelques minutes est prévu à l'église de St-Canut où des prêtres entendront les confessions.

C'est près de l'entrée de la ville de Lachute que les jeunes filles de toutes les villes du diocèse de St-Jérôme se joindront aux "marcheurs" pour les accompagner jusqu'à la grotte où une messe sera chantée vers 8 h. 30. Là aussi, il y aura confessions, puis communion. Après la cérémonie, un déjeuner sera servi puis chacun rentrera chez lui.

Cette "marche" représente vraiment une dure épreuve physique et il est à remarquer qu'elle aura lieu, même s'il devait pleuvoir. Elle remporta un vrai succès l'an dernier malgré la température inclémente et chaque pèlerin offrit ses fatigues pour enrayer le chômage et pour que les jeunes travailleurs et les jeunes travailleuses aient vraiment la place qui leur revient dans la société.

L'an dernier nous étions 1200, cette année nous avons comme objectif 2,000. Bienvenue à tous les jeunes gens.

Cour des sessions de la paix, à Sweetsburg

SWEETSBURG. (par **Claude Déry**) — Un Montréalais, Cecil James Murray, a obtenu sa liberté conditionnelle sous un cautionnement de $200 en argent ou de $500 sur propriété, en attendant son procès sommaire fixé par le juge Patrick Delaney, de Granby, siégeant en Cour des sessions de la paix, à Sweetsburg, au 15 août prochain.

Murray devra alors répondre à quatre accusations de fraude dont se plaint la Banque de Montréal. Le prévenu est accusé d'avoir encaissé plus de $300 au moyen de chèques sans provision des succursales de la Banque de Montréal à Knowlton (Brome), Sainte-Adèle et Sainte-Agathe-des-Monts, les 21, 24 et 26 juillet dernier.

Très loquace même s'il en était à sa première comparution devant le prétoire, Murray a déclaré qu'il y avait certainement méprise dans son cas et qu'il rencontrerait le plus tôt possible son gérant de banque dans la métropole pour obtenir justice ... ce que le juge lui souhaita avant de le libérer conditionnellement.

Mandat d'amener

Me Claude Noiseux, procureur de la Couronne pour les comtés de Brome et Missisquoi, s'attendait bien à la disparition de Léo Chevalier, de Québec, attendu vainement hier devant la cour, pour sentence. Chevalier, affligé d'une feuille de route fort remplie déjà, est également accusé de fraude aux dépens des curés de Knowlton et de Cowansville. Le juge Delaney lui avait accordé quinze jours pour remettre aux victimes les $50 qu'il leur avait soutirés malicieusement ... mais le prévenu est au large. Aussi, sans hésitation, le tribunal ordonna l'émission d'un mandat d'amener contre l'intimé.

Voies de fait

Un jeune homme de Sainte-Cécile de Milton (Shefford), Jean-Yves Lallier, accusé d'avoir, le 22 juillet dernier, lancé vers Mme Georges Lemay, propriétaire de l'hôtel "Chez Georges", à Warden, une bouteille vide et de l'avoir blessée à la figure, écopa de $20 d'amende, des frais, ou à défaut d'un mois de détention. La victime dut être pansée chez un médecin et des points de suture furent nécessaires pour fermer la plaie ouverte. En chômage depuis quelque temps, Lallier a déclaré au tribunal qu'il devait quitter la région cette semaine pour se rendre en Ontario et s'adonner à la culture du tabac.

A Sorel

1ère réunion de la Chambre régionale du lac St-Pierre

SOREL. (DNC) — Les Chambres de commerce des Jeunes de la région du Lac St-Pierre, dont le nouveau président est M. eGorges J. Zakaib, de Sorel, tenaient leur première assemblée régulière ces jours derniers, à Sorel. Durant cette réunion on a préparé le programme des activités pour la nouvelle année Jeune commerce, et on a adopté le budget qui s'élève à près de $1,000.

La Régionale du Lac St-Pierre comprend sept Chambres : St-Joseph-Tracy, Sorel, Pierreville, Nicolet, St-Léonard d'Aston, St-Grégoire de Nicolet et Gentilly. Les membres de l'exécutif régional sont les suivants : le président, M. George J. Zakaib, de Sorel; le secrétaire, M. Claude Hamelin, de Sorel; les vice-présidents : MM. Marcel Maysenhoelder, de St-Joseph-Tracy; Hale Lunan, de Sorel; Raymond Savard, de Nicolet; Camille Gaudet, de St-Grégoire et Paul Joubert, de St-Léonard.

Programme

Neuf comités régionaux ont été formés pour établir le travail de la Régionale au cours de la prochaine saison d'activités. Les titulaires de ces comités ne sont pas encore tous nommés, ce qui devrait être fait lors de la prochaine assemblée, qui se tiendra le 20 août, à St-Grégoire de Nicolet.

1—Recrutement. Ce comité tentera d'amener une unité d'action afin que le recrutement se fasse aux mêmes dates dans les Chambres de la région, soit du 13 au 20 août.

2—Cours de pratique oratoire. Verra à l'organisation de ces cours et à préparer le débat oratoire régional prévu pour mars 1962.

3—Université Populaire. S'occupera d'organiser ces cours sur une base régionale en profitant des activités en ce sens par les Chambres locales.

4—Activités sociales : danses, soirées éducatives et autres, de manière à amener les membres des différents groupements à se mieux connaître.

5—Sports régionaux. Verra à l'organisation de compétitions sportives entre les différentes Chambres locales, particulièrement le tennis, le bowling et le hockey.

6—Développement régional. Intégration des nouvelles Chambres, comme St-Grégoire de Nicolet et Gentilly et fondation de nouvelles Chambres.

7—Comité Touristique. Développement du tourisme dans la région.

8—Comité des Gouverneurs. Contrairement à la coutume qui voulait que chaque Chambre trouve elle-même son gouverneur, il a été établi que cette année le Conseil régional se chargerait de trouver une personnalité locale pour agir comme gouverneur de chacune des Chambres.

9—Affaires régionales. S'occupera de faire connaître le but de la Régionale et sa nécessité pour la bonne marche du mouvement.

Quelle douceur!



J. Lafontaine, maire de St-Hyacinthe, est gravement malade

ST-HYACINTHE. (DNC) — Le maire de la ville de St-Hyacinthe, Me Jacques Lafontaine, a été transporté d'urgence à l'hôpital Saint-Charles, dimanche soir, souffrant d'un infartus du myocarde ou plus communément d'une thrombose coronarienne. Me Lafontaine revenait de son chalet d'été situé dans les Cantons de l'Est. Quelques minutes après avoir gagné son domicile, il fut terrassé par une violente crise cardiaque.

Les Drs Robert Michaud, Hervé Gagnon et Marcel Perrault ont passé une partie de la nuit de dimanche à lundi à son chevet. On rapporte aujourd'hui que son état est encore grave.

M. R. Bonneau élu président

ST-HYACINTHE. (DNC) — M. G. Robert Bonneau, gérant général-adjoint des compagnies d'assurances du groupe "Commerce", dont le siège social est situé à Saint-Hyacinthe, vient d'être élu président de la Commission d'assignation des risques d'assurances-automobiles. Cette commission a été créée par les compagnies d'assurances de la province de Québec, à la suite de la nouvelle loi d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles. Elle aura pour tâche de répartir entre les compagnies d'assurances les risques des propriétaires de véhicules-moteur qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent être protégés par des sociétés d'assurances.

M. Bonneau est un homme d'affaires bien connu dans le monde de l'assurance. Il est depuis plus d'une vingtaine d'années à l'emploi de la Générale de Commerce, où il remplit d'importantes fonctions administratives

HONEY DEW vous offre plus...

plus de portions par boîte que toutes les autres marques de breuvages aux fruits congelés



Chaque boîte de HONEY DEW fraîchement congelé contient le jus et la chair d'un plus grand nombre d'oranges. Il est plus concentré. C'est pourquoi vous pouvez ajouter cinq boîtes et demie d'eau à chaque boîte de HONEY DEW ... et non seulement trois, comme pour les autres. C'est aussi pourquoi vous obtenez 40 onces, ou six grandes et délicieuses portions ... dans chaque boîte ... beaucoup plus que vous offrent toutes les autres marques de breuvages aux fruits congelés, HONEY DEW vous enchantera. Faites-en l'essai.

une excellente source de vitamine "C" qui vous coûte moins de .05 par verre



vous pouvez ajouter 5 boîtes et demie d'eau, au lieu de 3

DECES

BEDARD — A Montréal, le 31 juillet 1961 à l'âge de 60 ans est décédé Josaphat Bédard, époux de Alice Fortin, demeurant 4062 Des Erables. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier, Duclos & Bonnier No 3503 rue Prémeau à 7 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 242—2

DAGENAIS — A Ste-Thérèse de Blainville, le 1er août 1961, à l'âge de 55 ans, est décédé Henri Dagenais, époux de Geneviève Jasmin, demeurant à 548 Côte St-Louis Est. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Maignan Enrg., no 61 rue Blainville Ouest, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Mère où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Léonard de Port Maurice, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 243—2

DESCHAMPS — Subitement, à Ville Lasalle, le 31 juillet 1961, à l'âge de 65 ans, est décédé Joseph-Roméo Deschamps, époux de Alberta Gervais, demeurant à 153, 1ère Avenue, Ville Lasalle. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 5551, rue Wellington, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Martine, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 242—2

DESJARDINS — Accidentellement à Montréal, le 31 juillet 1961, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Camile Desjardins, née Ernestine Gougeon, demeurant 3458 Rouen. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons T. Sansregret Ltée, No 3198 rue Ontario Est pour se rendre à l'église Notre-Dame de l'Assomption où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 242—2

DERY — A Québec, le 31 juillet 1961, à l'âge de 80 ans, est décédé J. Aimé Déry, président fondateur de St. Lawrence Paper Bags, président de la Librairie Langlais Ltée, époux en 1ères noces de Lucia Vézina, en 2es noces de Blanche Vézina et en 3e noces de Albertine Frénette. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons Arthur Cloutier & Fils, No 120 rue Des Barrières à 9 hrs pour se rendre à l'église St-Coeur-de-Marie où le service sera célébré à 9:15 hrs et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 242—2

DUFRESNE — A Ste-Martine, le 31 juillet 1961 à l'âge de 44 ans est décédé Léopold Dufresne, garagiste, époux de Lucienne Rhéaume. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons H. Barrette & Fils no 2 rue Desrochers à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église de Ste-Martine où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 242—2

EKENBERG — A St-Polycarpe, le 31 juillet 1961, à l'âge de 89 ans 9 mois est décédée Eugénie Dubois-nais, épouse d'Evariste Ekenberg. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons Louis Poirier, à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 242—2

FRECHETTE — A Montréal le 31 juillet 1961 à l'âge de 72 ans est décédé Louis Fréchette, pensionnaire du C.N.R., époux de Maria Bilodeau demeurant 1625 Boul. Henri-Bourassa, appt 5. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin No 10540 rue Papineau pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 242—2

GAGNON — Subitement, à Montréal, le 31 juillet 1961, à l'âge de 51 ans, est décédé Marcel Gagnon, fils de feu Eugène Gagnon et de Maria Meloche. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, no 5650 Chemin Côte-des-Neiges, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Georges d'Outremont, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 243—2

GREFFARD — A Ste-Rose, le 30 juillet 1961, à l'âge de 64 ans, est décédé Roméo Greffard, époux de feu Alexina Gauthier, demeurant 1570 - 2e Ave Chomedy. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. M. D. Cyr, No 167 boul. Ste-Rose à 8:15 hrs pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose, où le service sera célébré à 8:30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 241—3

HADE — A Montréal, le 30 juillet 1961 à l'âge de 78 ans est décédée Mme veuve Hormidas Hade née Alice Cadieux, mère de Hormidas Hade jr. de Mme Gérald Duranleau (Fabiola), de Arthur Hade, demeurant 3687 St-Hubert. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons Adolphe Lemay Inc. no 25 ave Laurier Est à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Louis de France où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 242—2

LACASSE — A Repentigny, le 31 juillet 1961, à l'âge de 36 ans, est décédée Mme Roger Lacasse, née Lina Mignonne Daigle, demeurant à 550 Petite l'Assomption. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yvon Champagne, No 438 rue Notre-Dame à Repentigny, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 242—2

LACHAPELLE-NEVEU — A Montréal le 1er août 1961, à l'âge de 48 ans, est décédé Stanislas Lachapelle, mécanicien, époux de Jeanne Neveu, demeurant 4680 Jeanne D'Arc. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul & Fotin, No 831 rue Laurier Est pour se rendre à l'église St-Albert-le-Grand où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 242—2

JAMES D. McKENNA
House of Flowers INC.
RUE MOUNTAIN
VICTOR 2-4444

FLEURISTE
C.V.J. Nielsen
FLEURS POUR FUNERAILLES
5580, BOULEVARD DECARIE, N.-D.-G. RE. 1-1153

Pourquoi toujours ?
La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT UNE RAISON
L'ART DANS LES FLEURS
168 EST, STE-CATHERINE
UN. 1-8471

DECES

LETANG — A St-Eustache, le 30 juillet 1961, à l'âge de 69 ans, est décédé Henri Letang, époux de feu Alice Groulx, demeurant 6 Lavoie, St-Eustache. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. No 1345 rue Notre-Dame, Lachine, à 8 h. 15 pour se rendre à l'église des Ste-Anges où le service sera célébré à 8:30 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 242—2

MARCEAU — A Montréal, le 31 juillet 1961 à l'âge de 64 ans est décédé Raoul Marceau, époux d'Aline Pourdretie, demeurant 5434, ave Monkland, N.D.G. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, angle boul. Décarie et av. Notre-Dame-de-Grâce à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 242—2

MONTPETIT — A St-Etienne de Beauharnois, le 1er août 1961, à l'âge de 60 ans est décédée Mme veuve Moïse Montpetit née Cécile Marchand, demeurant à St-Etienne de Beauharnois. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bourgie & Frères Enrg., no 127 rue Ellice, Beauharnois, à 9 hrs 40 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Etienne de Beauharnois où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 243—2

PATENAUDE — Accidentellement à Vendée, Cté Papineau, le 30 juillet 1961 à l'âge de 17 ans est décédé André Patenaude, fils de Paul Patenaude et de Bertha Proulx, demeurant à 10,022 Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., No 1415 rue Fleury est, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Charles-Garnier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 241—3

PRUD'HOMME — A Montréal, le 30 juillet 1961, est décédée Mme Charles-Edouard Prud'homme, née Antoinette Charbonneau. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poitevin Inc., no 10526 St-Laurent à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Paul de la Croix où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 241—3

ROZON — A St-Lazare, Co. Vaudreuil, le 1er août 1961, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Jacques Rozon née Rose-Anna Liboiron. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons Aubry et Boileau à St-Lazare à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 242—2

SAVOIE — A l'Abord-à-Plouffe, le 1er août 1961, à l'âge de 52 ans, est décédée Mlle Rosa Savoie, soeur de Mme Adélard Léger. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, No 3517 boul. Lévesque à 8:45 hrs pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 241—3

SYLVESTRE — A Montréal, le 1er août 1961 à l'âge de 66 ans, est décédé Georges Sylvestre, ex-employé de McDonald Tobacco Co., époux de Juliette Thomas, père de André. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Benoit, no 2102 rue Fullum, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Eusèbe de Verceil où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 242—2

TREMBLAY — A Montréal, le 30 juillet 1961 à l'âge de 78 ans 9 mois est décédé Joseph Edmond Tremblay président de J. E. Tremblay Ltée, époux de Albertine Soucy, demeurant au 2615 Desormeaux. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois, no 1628 rue Hochelaga à 9 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 241—3

VINCENT — A Montréal, le 30 juillet 1961, à l'âge de 54 ans, est décédé Charles Vincent, président de la Caisse Populaire de l'Immaculée-Conception, membre du Club Richelieu, époux de Lucia Chevalier, demeurant 4378 Marquette. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 août. Le convoi funèbre partira des salons J. Paul Marchand, No 4228 rue Papineau, à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 241—3

REMERCIEMENTS

LEBREUX — M. Claude Lebreux, la famille Wilfrid Bélanger et la famille Henri Lebreux remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Claude Lebreux (née Pierrette Bélanger) soit par offrande de messe, de fleurs, de télégramme, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes qui ont omis de s'enregistrer doivent considérer ces remerciements comme personnels. —R

METCALFE — M. Georges Robert Metcalfe et la famille J.-M. Bourgeois, N.P., remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme Georges Robert Metcalfe (Irène Bourgeois) survenu le 25 juin. A tous ceux que nous n'avons pu atteindre, nous les prions d'accepter nos sincères remerciements.

MESSE ANNIVERSAIRE

RODIER — Le 4 août courant, à 8 heures, à l'église Ste-Brigitte sera chantée une messe 1er anniversaire pour le repos de l'âme de Alberrine Rodier. Parents et amis sont priés d'y assister. 243—2

vêtements de deuil
une spécialité de
dupuis Frères
VI. 2-6171

LE PLATEAU

SUITE DE LA PAGE 40

échappé la balle au moment où il effectuait un lancer au marbre. Dave Ortwein a obtenu douze retraits au bâton.

Dans une autre joute, le Parc Extension a vaincu le Ville-Mont-Royal, 4-3. Wayne Freitag a été le lanceur gagnant et Izzie Lieber, le perdant.

Ce soir, le Ville-Marie affrontera le Laval à 9 h. au parc Jarry tandis qu'à 8 h. 30, le St-Laurent jouera à St-Henri.

Longueuil	310 002	1—	7	9	3
Maisonneuve	034 000	1—	8	10	3

Desroches, Desfossés (2), Gross (6) et Lamoureux ; Lavoie, Davianult (6) et Dinelle. G. : Daviault (6-4). P. : Gross (10-3). Cir. : Long.-Campeau.

Rosemont	022 000	0—	4	6	2
Plateau	014 000	x—	5	9	7

Turenne (9-2) et Ménard, Beausé-jour (5) ; Layer (6-4) et Tanguay, Guénette (6). Cir. : Ros.-Ménard.

St-Laurent	620 020	1—11	6	0	
Villeray	210 000	0—	3	6	6

Bernier (8-2) et Sirois ; Lirette (1-8) et Portelance.

Verdun	011 000	0—	2	8	3
St-Henri	010 011	x—	3	8	2

Matteo (3-5) et Marotte ; Ortwein (4-4) et Poxon.

V. Mt-Royal	001 200	0—	3	8	6
P. Extension	002 100	1—	4	6	2

Pellerine, Lieber (4) et Berry ; Hand, Freitag (4) et Kotacka. G. : Freitag (1-1). P. : Lieber (3-11).

A la CMM
Nivellement des rôles d'évaluation

(De notre édition finale d'hier)

La Coroporation de Montréal métropolitain siégeant ce matin en séance spéciale, sous la présidence de M. Roland Chagnon, a adopté une résolution visant à niveler les rôles d'évaluation des 16 municipalités de l'île de Montréal.

Cette mesure avait pour but d'assurer une répartition juste aux municipalités du district métropolitain pour les dépenses d'administration.

Depuis juin dernier, 11 municipalités avaient homologué des rôles qui ont été modifiés à leur base. Ville LaSalle, Montréal-Est, St-Joseph de Rivière-des-Prairies, Ville Saint-Michel et Ville St-Pierre ont procédé à une réévaluation complète de leur territoire tandis que Baie d'Urfé, Dorval, Hampstead, Pointe-Claire, Ville St-Laurent et Verdun ont revisé leurs évaluations de terrains seulement. Ville Mont-Royal vient de compléter une réévaluation complète dont le rôle sera déposé d'ici quelques mois. Aussi Lachine, Outremont et Westmount procèdent cette année à une réévaluation complète.

Un état des évaluations totales des immeubles imposables de chacune des municipalités de l'île de Montréal, établissant les modifications apportées par la corporation de Montréal métropolitain, doit être maintenant transmis à la commission municipale de Québec.



SUITE DE LA PAGE 43

Pettitt, O.H., M. et Mme Jack Codas, Lach: 8 h. 06 : T. J. Welch et Mme A. Pratt, Whit., M. et Mme J. Fels, E.R., M. et Mme D. H. Cross, Beach.; 8 h. 13 : W. G. Charland et M. Giroux, V.M., M. et Mme C. Colt, Hills, M. et Mme F. McFetrick, Lachute; 8 h. 20 : W. Stein et M. White, Cedar et E. R., R. D. Davies et G. Verret, Sum. et Hamp., G. MacPherson et Mona Cregeen, St-L.; 8 h. 27 : M. et Mme J. O. MCArthur, Sum., H. Blatt et Mme J. Stein, E.R., M. et Mme D. Bennett, St-L.; 8 h. 34 : M. et Mme C. Pendlebury, St-L., Dr I. Pineberg et Mme F. Feldman, Lach., M. et Mme W. Sicotte, Beloeil; 8 h. 41 : S. Martz et Mme E. Bercovith, Pine., M. Larose et L. Weissman, Bel., J. Hibbard et Mlle R. Hanson, Went.; 8 h. 48 : G. Bouchat et R. Messiers, Bel., M. et Mme M. Shacter, Hills., M. Suhl et Mme E. Capa, Pingrove; 8 h. 55 : I. Gurberg et Mme M. Suhl, Pine., J. E. Chabot et Mme P. Landrigan, Lasalle, Fred Clermont et Mona Landy, Bellevue

9 h. 02 : M. et Mme E. Walfish, Hills., R. Harley et Mlle C. MacKenzie, Lach., M. et Mme K. Coldwelle, Beloeil; 9 h. 09 : M. et Mme D. H. Robertson, Rose., J. Goodwin et Kay Snowdon, Hamp., P. McAleese et Mlle J. Mathieu, Mun.; 9 h. 16 : M. et Mme F. A. Johnson, Rose., P. Tahill et Mlle A. M. Salmon, Went., M. et Mme A. McEwen, Mun.; 9 h. 23 : J. Lacroix et Mme D. Gravel, Lach., J. Fecteau et Mme E. Hill, Went., M. et Mme A. S. Piché, Went.; 9 h. 37 : H. Dechêne et Mlle J. Mathieu, Mun., V. Rinaldi et A. Doré, Bel., M. et Mme M. Boland, Went.; 9 h. 44 : M. et Mme J. E. Reid, Rose., M. et Mme E. Courchesne, Mun., J. Ayotte et Y. Duranleau, Bel.; 9 h. 51 : G. Shapiro et Mme H. Shapiro, Hills., O. Carrière et Mme H. Watson, Lachute, J. Dulude et M. Grenier, Beloeil; 10 h. 16 : M. et Mme H. Yordoff, Went., J. Tremblay et Ann Cunningham, Lach., M. et Mme P. Goudreault, Went.

10 h. 40 : J. Desgroseilliers et J. McLean, Chamb., M. et Mme B. White, Ste-D., A. Dunkelman et Ruth Wiseman, Green Valley; 11 h. 12 : M. et Mme T. Denard, Chamb., E. Besser et Mme J. Cross, Went., J. Lauzé et Mme W. McKechnie, Ste-D.; 11 h. 52 : Bill Anderson et Lila Fletcher, St-L., J. Starke et Mlle R. Clohosy, Went., Gerald Foster et H. M. Hummell, Glen.; 12 h. 40 : P. Ward et M. Cameron, Chamb., M. et Mme J. E. Nickson, Beach., M. et Mme M. R. Grycan, Hamp.; 1 h. 12 : J. Montgomery et Ruth Watson, Corn., B. Shachter et Mme C. Cohen, E.R., M. et Mme M. J. Hawkins, Corn.; 1 h. 20 : Don MacGregor et Mme C. Kaneb, Corn., M. et Mme R. Higgins, Marl, Dr et Mme W. K. MacDonald, R.M.; 1 h. 36 : H. L. Leopold et Mme M. G. Solomon, E.R., M. et Mme H. Malcolm, Corn., M. et Mme H. Gamble, Went.; 1 h. 44 : M. et Mme A. R. Freeman, Corn., M. et Mme C. Cotter, Rose., M. et Mme R. Spector, E.R.; 1 h. 52 : M. et Mme E. Godel, E.R., P. Warners et Mme J. Cherry, Riv. et Chaud., M. et Mme D. Westphal, Buck.

2 h. 08 : M. Pinsonnault et N. Laverdure, Laval, R. Hébert et Mlle F. Carrière, Lachute, Peter et Virginia Firing, St-L.; 2 h. 16 : M. et Mme E. S. Mathews, Kan., M. et Mme H. L. Putnam, Whit., Dr et Mme J. W. McMartin, R.M.; 2 h. 24 : M. et Mme E. Raymond, Lach., M. et Mme P. Lurie, Hills, W. J. McCuaig et D. Anderson, Belle.; 2 h. 40 : M. et Mme J. Bucker, E.R., M. et Mme M. Lande, Pine., Joe Stein et Mme H. Blatt, E.R.; 2 h. 48 : M. et Mme L. Green, Hills, M. et Mme J. Jelinek, Lach., M. et Mme P. Schmartz, Pine; 2 h. 56 : L. Golfman et Mme H. Lehrer, Hills., M. et Mme S. Rudinsky, Pine., M. et Mme S. Goldwarg, Hills.; 3 h. 12 : S. Tarnofsky et Mme L. Speisman, Hills., M. et Mme Comtois, Rose., M. et Mme B. Glencross, Whit.

Au Club Wentworth

Le club Wentworth sera le théâtre aujourd'hui de la deuxième ronde du championnat avec handicap de 10 et plus.

1 h. — Al Diraddo, Valley., J. Fecteau, Went., Murray Lipman, Pine.; 1 h. 07 : R. Orr, Went., W. Lemaire, Beloeil, B. Lebee, Chambly; 1 h. 14 : J. D. Gordon, Went., G. Monoghan, Whit., K. L. Coldwell, Beloeil; 1 h. 21 : D. J. Duff, Whit., Tom Cogan, St-L., Jack Lynch, Chambly; 1 h. 28 : W. Chester, Mt. Orford, Jean Labrecque, Dorval, H. Abracen, Hills.; 1 h. 35 : B. A. Sanders, Hills, Roger Fortier, Beloeil, L. Brunet, Went.; 1 h. 42 : E. G. Duncan, Mun., J. Béland, Beloeil, A. Kazy, Anjou; 1 h. 49 : A. Charlebois, C.C., Moe Sigman, Mun., S. Shulman, Chambly; 1 h. 56 : J. S. Spalding, Beloeil, Reg Clancy, Chambly, A. Brunet, Wentworth; 2 h. 03 : G. Stockdill, Went., M. Lemenu, C.C., J. B. Hall, Hamp.

PIERSALL

SUITE DE LA PAGE 41

des Pirates a avancé d'un cran en troisième position. Il a porté sa moyenne à .336, soit un gain d'un point. Il a récolté sept coups sûrs en 20 tentatives. Wally Moon, des Dodgers de Los Angeles, vient en quatrième position à .327. Il a retraité de six points.

Roger Maris, des Yankees, a pris les devants chez les frappeurs de circuits de l'Américaine. En effet, il a cogné quatre circuits et il bat la marche avec 40. Par ailleurs, il domine pour ce qui est des points produits avec 97. Il a fait compter neuf points la semaine dernière.

Celui qui sert Dieu de tout son coeur est agréé et son appel parvient jusqu'aux nuées. — (Ecli 35, 16)

Baseball AMATEUR

AUJOURD'HUI

Ligue Provinciale

Thetford Mines à Plessisville, 8 h. 30.

Ligue Royale Junior

St-Laurent à St-Henri, 8 h. 30
Ville-Marie à Laval, 9 h.

Ligue Métropolitaine - Lachine

C.P.L. à Piché

Petite Ligue

(Laval-des-Rapides)

Lions à As
(1ère joute, semi-finale 2 de 3)

HIER

Ligue Royale Junior

Verdun 2, St-Henri 3
St-Laurent 11, Villeray 3
Rosemont 4, Plateau 5
Longueuil 7, Maisonneuve 8
Ville-Mont-Royal 3, P. Extension 4

Ligue Pony

As 12, Braves 10

Ligue Provinciale Junior

Terrebonne 1, Joliette 4

LIGUE PROVINCIALE SENIOR

	J	G	P	Moy.	Diff.
Québec	33	21	12	.667	—
Plessisville	31	17	14	.548	3
T.-Rivières	32	14	18	.438	6½
Thet.-Mines	30	11	19	.367	8½

LIGUE ROYALE JUNIOR

(Division Est)

	J	G	P	Moy.	Diff.
Longueuil	33	26	7	.788	—
Rosemont	33	23	10	.697	3
Maisonneuve	32	17	15	.531	8½
Laval	33	15	18	.455	11
Plateau	30	13	17	.433	11½
Ville-Marie	29	6	23	.207	18

(Division Ouest)

	J	G	P	Moy.	Diff.
St-Laurent	32	26	6	.813	—
Verdun	30	17	13	.567	8
St-Henri	29	15	14	.517	9½
P. Extension	30	13	17	.433	12
Villeray	31	8	23	.258	17½
V.-Mt-Royal	34	9	25	.265	18

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

	J	G	P	Moy.	Diff.
St-Jérôme	20	16	4	.800	—
Joliette	21	11	10	.524	5½
Terrebonne	19	8	11	.421	7½
Valleyfield	20	5	15	.250	11

LIGUE INTER-CITE

	J	G	P	Moy.	Diff.
St-Laurent	18	15	3	.833	—
Piché	18	12	6	.667	3
LaSalle	18	10	8	.556	5
C.P.L.	18	7	11	.389	8
P.-Claire	17	5	12	.294	10½
Dorval	16	3	13	.188	11

LIGUE METROPOLITAINE - LACHINE

	J	G	P	Moy.	Diff.
C.P.L.	13	13	0	1.000	—
Dixie	13	6	7	.462	7
Piché	14	5	9	.357	9
Mohawks	14	4	10	.286	10

LIGUE PROVINCIALE DES CANTONS DE L'EST

	J	G	P	Moy.	Diff.
Granby	32	24	8	.750	—
Waterloo	33	19	14	.576	5½
Acton-Vale	30	14	16	.467	9
Sherbrooke	30	13	17	.433	10
Drum'ville	34	14	20	.412	11
Coaticook	33	12	21	.304	12½

LIGUE INTER-COMTE

	J	G	P	Moy.	Diff.
St-Jean	18	13	5	.722	—
St-Césaire	19	13	5	.722	—
Longueuil	18	6	12	.333	7
St-Hyacinthe	15	3	12	.200	8½

ALSTON

SUITE DE LA PAGE 42

victoires des dernières années", a-t-il dit, "et tous les joueurs y ont contribué. Une journée, c'est Duke (Snider) qui nous tire d'une impasse, le lendemain, ce sera Wally (Moon). Il y a aussi Tommy Davis."

"L'autre jour, Norm (Larker) a réussi un circuit de quatre points. Et que penser de Gil (Hodges) qui a récemment réussi quatre coups sûrs en autant de présences au marbre. En somme, tout le monde met la main à la pâte."

PROVINCE DE QUEBEC
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
SOUMISSIONS

Avis est par la présente donné que des soumissions cachetées seront reçues jusqu'à jeudi le 24 août 1961 à 3 heures p.m., heure avancée, au bureau de l'honorable René St-Pierre, ministre des Travaux publics, Hôtel du Gouvrenement, Québec, pour la construction en béton armé des ponts suivants :

1) Pont sur la rivière aux Saumons, au canton Ditton, comté de Compton. Site : Rangs VI-VII, lots 468, 469-537, pont Blais. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, agissant comme entrepreneurs généraux et ayant leur principale place d'affaires dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead ou Wolfe sont invitées à soumissionner.

2) Pont sur la rivière St-Antoine, à St-Antoine-de-Lavaltrie, comté de Berthier. Site : Pont de la Station, lot 294. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, agissant comme entrepreneurs généraux et ayant leur principale place d'affaires dans les comtés de Berthier, Joliette, L'Assomption ou Montcalm, sont invitées à soumissionner.

3) Pont sur la rivière Yamaska (Branche sud), à Cowansville, comté de Missisquoi. Site : Pont Freeport, rue William. Seules les personnes, compagnies et corporations agissant comme entrepreneurs généraux et ayant leur principale place d'affaires dans les comtés de Brome, Missisquoi ou Shefford, sont invitées à soumissionner.

L'ouverture des soumissions sera faite le 24 août 1961 à 3 heures de l'après-midi.

Une copie des plans et devis pourra être obtenue en s'adressant au bureau de l'Ingénieur en Chef, ministère des Travaux publics, Hôtel du Gouvernement, Québec, sur paiement d'un montant de $10 (chèque visé ou mandat-poste), non remboursable, dans chaque cas.

Les soumissions devront être faites sur les formules fournies par le ministère et adressées dans les enveloppes également fournies.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances de Québec, pour une somme équivalente à dix pour cent (10%) du total de la soumission, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) et équivalente au montant du chèque visé mentionné plus haut.

Le ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Marc PICARD,
sous-ministre adjoint.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 40

touché de D. Johnson, mais dans la dernière seconde Dick Desmarais a botté un simple qui donnait l'avantage, 15-14, aux visiteurs. Enfin, dans le dernier quart, Nesbitt a assuré la victoire à son club avec son touché réussi à 6:34 et converti par Gary Schreider.

Calgary gagne

A Spokane, les Stampeders de Calgary ont eu raison des Roughriders de la Saskatchewan, 14 à 7, dans une joute hors concours. Une foule d'environ 10,000 personnes a été témoin de la rencontre.

Le quart Bob Ptacek a réussi une passe de 19 verges à Jack Gotta, une autre de onze verges à Don McKeta et de 26 à Ray Purdin avant l'unique touché des perdants.

ON DEMANDE UNE PRESSE hydraulique ou mécanique
de 200 tonnes ou plus avec assise de 50 pouces sur 26 pouces ou plus.
Mlle Mira à LAfontaine 4-7284

GERANT DE CREDIT
bilingue demandé par manufacturier-grossiste. Emploi stable avec chances d'avancement.
Faire parvenir renseignements à
CASE 4519 LA PRESSE

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE VERDUN
SOUMISSIONS
AVIS AUX ENTREPRENEURS

La Commission des écoles catholiques de Verdun recevra jusqu'à cinq heures p.m., le mardi, 15 août 1961, des soumissions pour l'AGRANDISSEMENT DE L'ECOLE N.-D. LOURDES (garçons), à l'angle de la rue Verdun et de la 5ème avenue, Verdun.

Ces soumissions seront scellées et adressées à LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE VERDUN, 4480, BOULEVARD CHAMPLAIN, VERDUN, et devront porter, en sus de l'adresse, les mots : "SOUMISSION - AGRANDISSEMENT ECOLE N.-D.-DE-LOURDES (garçons).

Chaque soumission sera faite sur la formule officielle fournie par l'architecte et elle sera accompagnée d'un chèque de garantie équivalent à dix pour cent (10%) du montant total de la soumission. Ce chèque personnel sera fait à l'ordre de la Commission des Ecoles Catholiques de Verdun et devra être visé par une banque canadienne à charte. Toute soumission qui ne sera pas accompagnée d'un tel chèque et qui ne sera pas faite suivant la formule fournie par le Bureau de l'architecte ne sera pas considérée.

Les soumissionnaires pourront se procurer, moyennant un dépôt de CINQUANTE dollars ($50.00) payable en monnaie légale ou par un chèque visé à l'ordre de M. J.-Armand Dutrisac, les plans, devis, formules de soumission, etc., au BUREAU DE M. J.-ARMAND DUTRISAC, ARCHITECTE, 1069, av. Beatty, Verdun. (TELEPHONE : PO. 8-3621).

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans, devis, etc., en bon état, dans les quinze jours suivant la date de l'ouverture des soumissions.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera au cours de la session de La Commission, le mardi, 15 août 1961.

Paul Roy,
Secrétaire-trésorier.

MARCHE UNION INC.
Nous recherchons femmes AMBITIEUSES et DYNAMIQUES intéressées à faire carrière dans le domaine de l'alimentation au détail.
Notre chaîne de supermarchés grandit rapidement et nous sommes en mesure d'offrir de bons salaires, avancement périodique à
CAISSIERES EXPERIMENTEES — APPRENTIES CAISSIERES
Nous accorderons entrevues à notre bureau d'emploi
1590 MONT-ROYAL EST

REDACTRICE DEMANDEE
Une importante station de radio

LA VIE DANS LES PARCS

par Dollard MORIN

Grand tournoi au parc Beaubien

Adolescentes de New York vs jeunes garçons de Rosemont dans deux joutes de baseball

Une fête sportive d'un caractère plutôt extraordinaire se tiendra en fin de semaine prochaine, au parc Beaubien. Il s'y déroulera deux joutes de baseball, où une équipe de jeunes garçons de Rosemont recevra la visite d'un club de jeunes filles de l'Etat de New York.

Ces dernières sont des adolescentes âgées de 12 à 16 ans; elles font partie de l'équipe des "Giants" de la ville de Herkimer, New York. Il s'agit de la seule équipe de filles affiliée à la vaste organisation de la "Petite Ligue" de baseball qui compte plus d'un million de jeunes joueurs aux Etats-Unis.

Le club montréalais qui accueillera cette équipe de jeunes Américaines, est le "Rovers" (catégorie bantam) des Loisirs St-François-Solano, à Rosemont, qui groupe des garçons de 12, 13 et 14 ans. Le gérant de cette équipe est **M. Gérard Lacroix,** dévoué et sincère ami des jeunes.

Les "Rovers" jouissent déjà d'une excellente réputation; à date, cette saison, ils ont visité quelque 16 villes du Québec, en des parties d'exhibition. Ils font partie de la Ligue des parcs de Montréal. Parmi leurs joueurs, on trouve les fils du comédien **Jean Duceppe :** Gilles et Pierre, qui évoluent au champ.

Un échange

La rencontre de fin de semaine sera un échange de courtoisie. De fait, l'été dernier, les jeunes garçons des "Rovers" de Rosemont avaient rendu visite aux jeunes filles des "Giants" de Herkimer, New York. Cette ville avait reçu les jeunes Montréalais de royale façon, avec fanfare, banquet, danse, etc. Toutefois, nos petits gars ne donnèrent alors aucune chance à leurs rivales, au baseball, et décrochèrent deux victoires consécutives, 11 à 5 et 8 à 5.

Maintenant, c'est au tour des jeunes filles de Herkimer à venir visiter leurs adversaires de Rosemont. Elles arriveront à Montréal samedi après-midi, en compagnie de leur parrain, M. Frank J. Basloe, riche homme de l'Etat de New York, de parents et de responsables de l'équipe.

Comme la visite de l'été dernier avait été organisée en collaboration avec les Clubs juvéniles de Montréal, ces derniers ont également accepté d'organiser le programme de la rencontre de fin de semaine. Ainsi, samedi après-midi, à 2 h. 15, un buffet sera servi aux jeunes Américaines, au Centre Paul-Sauvé. Celles-ci visiteront ensuite le Centre Sportif Maisonneuve et le Jardin botanique, en utilisant l'autobus des Clubs juvéniles.



M. GERARD LACROIX, gérant des "Rovers" de Rosemont.

Deux joutes

Les deux joutes de baseball entre les "Rovers" (garçons) de Rosemont et les "Giants" (filles) de New York se dérouleront au parc Beaubien, angle Beaubien et 6e avenue, à Rosemont. La première s'y tiendra samedi soir, à 7 h. 30, et la seconde, dimanche après-midi, à 1 h. 30. Il va sans dire que le public montréalais y est cordialement invité.

Les jeunes Américaines logeront au Y.W.C.A., boul. Dorchester. Samedi soir, il leur sera permis de voir Montréal dans son décor norturne, lors d'une randonnée avec l'autobus des Clubs juvéniles au sommet du Mont-Royal, rue Ste-Catherine et boul. Dorchester.

Dimanche matin, elles assisteront à la messe, à l'Oratoire St-Joseph. Après leur joute de baseball de l'après-midi, au parc Beaubien, une réception leur sera offerte au club des Chevaliers de Colomb, à Rosemont; puis, ce sera le départ.

Il est à noter que les jeunes filles des "Giants" de Herkimer sont les championnes de la "Petite Ligue" dans cette ville. On dit que leur équipe s'est considérablement améliorée cette année et qu'elle fera une chaude lutte aux petits gars de Rosemont.

Toutefois, ces derniers possèdent aussi une belle équipe qui, l'hiver dernier, sous le nom des "Ramblers", décrocha le championnat du hockey dans le district no 6 de la Ligue des parcs de Montréal. M. Gérard Lacroix s'occupe activement de ces garçons de 12, 13 et 14 ans, au baseball comme au hockey. Véritable éducateur, il a inculqué à ces jeunes une remarquable discipline et un bel esprit sportif. Il sera particulièrement intéressant de voir ces jeunes garçons à l'oeuvre contre les jeunes filles de New-York.

Tournoi de natation

Un grand tournoi de natation est présentement organisé par la Fédération des Oeuvres de Loisirs du diocèse de St-Jean. Des équipes de tous les coins de ce diocèse sont attendues à ce ralliement sportif qui, pour la première fois, sera ouvert tant aux filles qu'aux garçons.

Ce tournoi se déroulera à la piscine du parc St-Pierre-Apôtre, à Longueuil, à 1h.30 de l'après-midi : demain, pour les garçons et vendredi, pour les filles. De nombreux invités assisteront à ces compétitions.

Chaque endroit, ville ou village, peut présenter une équipe de garçons ou de filles. L'équipe peut inscrire deux concurrents dans chaque épreuve ordinaire et quatre dans la course à relais. Il y aura quatre catégories d'âges : moins de 10 ans, 11 et 12 ans, 13 et 14 ans, 15 et 16 ans. Le tout sera dirigé par le moniteur diocésain Paul Labelle.

POUR SE RÉCRÉER...

Ce soir : à 8 h., danses de folklore en plein air, au parc St-Emile, 3450, rue Davidson (nord de Sherbrooke).

A 8 h. 30, concert de fanfare au parc Molson (succession Campbell), angle Iberville et Beaubien.

A 7 h. 30, danses de folklore en plein air, dans la cour de l'école Demers, rue Deslauriers, à Ste-Rose (en cas de pluie, au Centre paroissial).

Demain, les enfants des terrains de jeux de Montréal célébreront la fête des Parents. Le soir, à 7 h., il y aura programme spécial dans tous les parcs; pères et mères de famille se doivent d'y assister à tout prix, car leurs enfants les attendent avec impatience.

Demain : pique-nique des enfants de Montréal-Nord à l'île Ste-Hélène.

Grand festival de jeux d'équipes dans les terains de jeux de Chomedey.

A St-Jérôme

"La Roulotte" de la Fédération des Oeuvres de Loisirs du diocèse de St-Jérôme présentera son grand spectacle demain soir, à 7 h. 30, à St-Eustache. Cette soirée artistique se déroulera au stade local de baseball. Lundi prochain, 7 août, "la Roulotte" de St-Jérôme se rendra à Rosemère.

Tout récemment dans les terrains de jeux du diocèse de St-Jérôme, s'est tenu un tournoi de danses folkloriques. C'est l'équipe de St-Jérôme qui a remporté les honneurs dans la catégorie des 13 à 16 ans, tandis que celle de Ste-Thérèse décrochait la palme dans la classe des 6 à 12 ans.

Pour ce même diocèse, l'Olympiade annuelle des terrains de jeux se tiendra à St-Jérôme même, au stade municipal, le mercredi 16 août. La direction de cet événement a été confiée à Jules Sauvé, responsable de l'athlétisme à la Fédération diocésaine. Chaque paroisse du diocèse de St-Jérôme pourra y déléguer une équipe de garçons et de filles.



"LA ROULOTTE" présentera son spectacle, ce soir, à 8 h. 15, au parc St-Simon-Apôtre, 195, rue de Beauharnois. Demain, elle sera au parc St-Victor. Jeunes et moins jeunes y sont invités.

A Terrebonne

Un grand concours d'amateurs se déroulera cet après-midi, au Centre local de Loisirs, pour tous les enfants des terrains de jeux de Terrebonne. Demain, pour ces jeunes, il y aura grand pique-nique.

Lundi prochain, 7 août, à 7 h. 30 du soir, se tiendra à Terrebonne le concours annuel de "bazous". Cette compétition aura lieu sur le boulevard des Braves et pas moins de 20 jeunes conducteurs s'y sont déjà inscrits, après avoir fabriqué eux-mêmes leurs pittoresques véhicules de type "boîte à savon".

A Terrebonne, l'Olympiade annuelle aura lieu le vendredi 11 août, à 7 h. du soir, au Centre civique. Les jeunes athlètes se préparent activement en vue de ce grand événement.

Cours de danse

Les cours de danses folkloriques internationales et écossaises se continuent le mercredi soir, à 8 h., au centre récréatif Henri-Julien, 9300, rue St-Denis, angle Chabanel. Ces cours sont animés par l'équipe "Folkloristes Laurentiens" (FFQ), à l'intention des jeunes gens, jeunes filles et adultes.

Par ailleurs, cette équipe est à organiser un voyage de camping à Percé, à l'intention particulière des étudiants et étudiantes. Le départ aura lieu le samedi 26 août et le retour, à la fête du Travail. Pour renseignements : MO. 9-6922, ou au centre Henri-Julien même, le mercredi soir.

A Valleyfield

L'Oeuvre des terrains de jeux de Valleyfield bénéficiera de l'aide financière de l'autorité municipale. Celle-ci vient, en effet, de décider de consacrer un montant de $400 par semaine, jusqu'à concurrence d'un montant total de $1,300, pour défrayer les salaires des moniteurs et des monitrices.

Olympiade de St-Jean

Ecole pour directeurs de loisirs paroissiaux

Le récent bulletin de la Fédération des Loisirs du diocèse de St-Jean, "Paroisses et Loisirs", renferme en éditorial une excellente suggestion. Celle-ci concerne l'opportunité de créer "une école pour directeurs de loisirs paroissiaux".

Sous la plume de M. Pierre Meunier, chef du secrétariat de la Fédération de St-Jean, on peut lire :

"De nos jours, l'organisation des loisirs suppose un bagage de connaissances considérable dans divers domaines . . . Ceux qui ont à remplir la charge de directeurs de ces oeuvres de loisirs savent bien la complexité des problèmes qu'ils ont à résoudre et avouent très souvent qu'ils se sentent impuissants en face de ces problèmes.

"Depuis longtemps déjà, on a pensé à aider les monitrices et moniteurs de loisirs en leur offrant des cours, présentés sous la forme de sessions intensives. On peut s'étonner que l'on n'ait pas encore songé à faire la même chose pour nos directeurs de loisirs paroissiaux. Du moins, si on y a pensé, on n'est pas encore passé à l'action."

Aussi, M. Meunier précise-t-il que la Fédération des Loisirs de St-Jean songe précisément à instituer des cours spéciaux à l'intention des dirigeants de loisirs paroissiaux. "Pour débuter, dit-il, on pourrait se contenter d'une soirée par semaine, où l'on discuterait en groupe, assisté de spécialistes, d'un problème donné. Avec le temps, ces soirées d'étude pourraient devenir des sessions intensives de 2 ou 3 jours, voire même d'une semaine."

L'idée de ces cours pour directeurs de loisirs paroissiaux est donc lancée : on attend la réponse des intéressés pour passer à la réalisation.

Par ailleurs, la session de formation qui s'est tenue pour les moniteurs et monitrices de 2e année, au camp St-Paul, au début de la saison des vacances, a groupé 58 jeunes gens et jeunes filles venant de tous les coins de la province. En outre, tout récemment, se tenait une journée d'étude au même endroit, pour les 83 monitrices du diocèse de St-Jean, sous la direction de Mlle Louise Mercille, monitrice en chef.

Une Olympiade

Par ailleurs, le moniteur en chef Paul Labelle annonce que l'Olympiade pour les athlètes des terrains de jeux du diocèse de St-Jean, se tiendra le jeudi 17 août, au parc de l'Esplanade, à St-Lambert. Les différentes équipes pourront y camper dès le soir du 16 août, car on y dressera un véritable village olympique. Ce soir-là également, il y aura parade et feu de camp.

Le matin du 17 août, l'Olympiade s'ouvrira à 10 h. Les épreuves comprendront : courses individuelles et relais, sauts en hauteur et en longueur. Chaque terrain de jeux aura droit d'inscrire deux concurrents par épreuve, mais le même concurrent ne pourra participer à plus de deux épreuves.



"LE VAGABOND" offrira son spectacle de marionnettes, cet après-midi, à 2 h., aux enfants du parc Léon-Provencher, angle Pie-IX et Dandurand. Vendredi, il visitera ceux du parc Marquette.

Chez dupuis

OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 h.

VENTE Semestrielle de MEUBLES ET GARNITURES DE MAISON

UNE GRANDE VEDETTE DE CETTE VENTE

CARPETTES



100% NYLON

Aucun versement comptant — seule la taxe de vente est payable au moment de l'achat. DIMENSIONS LES PLUS EN DEMANDE.

6 COULEURS DECORATIVES • turquoise • vert • nutria • bois Santal • Cocoa • vert lime

envers caoutchouc-mousse

9' x 12' $80.
9' x 15' $105.
9' x 18' $125.
12' x 15' $140.
12' x 18' $170.

TEXTURE BOUCLÉE

Fibre nylon très résistante qui donnera longue vie à votre tapis. Envers caoutchouté (env. 3/16") pour éviter tout glissement et vous dispensant d'acheter un sous-tapis.

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 731



CONFECTION GRATUITE de vos DRAPERIES

en achetant vos tissus chez DUPUIS

apportez-nous les dimensions des fenêtres à garnir, nous vous aiderons à calculer le nombre de verges requises. 2 semaines de délai pour LIVRAISON à compter de la date de votre commande. Les draperies seront doublées sur demande moyennant un léger supplément pour le matériel et le travail supplémentaires.

"ARNEL" tissu miracle
largeur 46"
2.95 la verge
Nouveaux dessins modernes, semi-modernes ou fleuris de teintes décoratives. Tissu LAVABLE, peu de repassage. Fond • blanc • beige • champagne

SATIN ANTIQUE
largeur 45"
1.98 la verge
Choix de motifs en vogue dans toutes les couleurs dites "décorateur" sur fond • blanc • beige • ivoire. Un tissu qui tombe bien et qui se drape facilement.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 740



3 douz. 1.39
BOUGIES "DUPREX"
Durée 15 heures, brûlent sans répandre d'odeur. Pour placer devant statue ou images pieuses, etc.
DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 282



1.59
MISSEL des DIMANCHES et FETES
Nouvelle édition, 621 pages, texte lisible. Format poche 3½ à 5¼". Reliure plastique noir ou brun, fermant sur glissière (zipper).
DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 282



TUILES de VINYLE/AMIANTE

fabrication par un manufacturier connu

.12 ch.

Surface lustrée. Entretien facile. Durée garantie. 3 dessins • jaspé • terrazzo • catalogne dans un choix harmonieux de plus de 15 couleurs.

EXEMPLE : pièce 9 x 15'
240 tuiles à .12 — 28.80
15 vgs papier à .12 — 1.80
2 gallons colle posage à 2.25 — 4.50
35.10

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 730

MANTEAUX

au SOUS-SOL Chez dupuis Frères

tissu sealskin 100% laine importé d'Angleterre

$35.

Tailles 8 à 16 (petite) 10 à 20 (demoiselles) 18½ à 24½ (dames) 38 à 44 (dames) 46 à 52 (tailles fortes).

Nouveaux modèles hiver 1961-62, cols fourrure : vison chinois, agneau traité, bon mouton, mouton perse noir, gris, brun, ainsi que vison (ranch).

SOUS-SOL, RAYON 1515



CACHE-POUSSIERE

coton sculpté

2.98

P.M.G. tailles en • lilas • bleu • rose. Pratique autant que joli ce modèle à col rond avec attaches, 2 poches. Coton lavable demandant peu ou pas de repassage.

SOUS-SOL, RAYON 1535

soyez svelte . . . bien ajustée avec "TRIPLE-THREAT"

la culotte 3-façons

Cette gaine culotte amincit et vous ajuste à la perfection.

Non encore offerte à si bas prix.

3.98

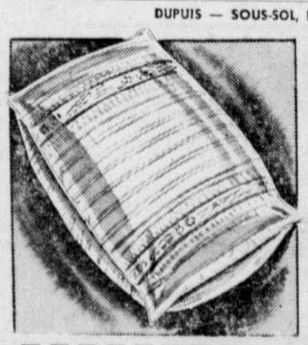
REATION BI-FLEX

• Sensation de confort aussitôt enfilée : légère, aérée, dégagée.
• Votre silhouette améliorée : devant à panneaux diamants pour aplatir l'abdomen.
• Tulle rayonne résistant devant, arrière en lastex extensible. Bordure tulle froncé. Jarretelles enrubannées.
• Tour de taille 1" en Helenca. Blanc.
• Tailles petite, moyenne, grande, ex. grande.

COMMANDEZ D'APRÈS CE TABLEAU

TAILLES	petite	moyenne	grande	extra grande
CEINTURE	25-26	27-28	29-30	31-32
HANCHES	35-36	37-38	39-40	41-42

DUPUIS — SOUS-SOL, RAYON 1385



OREILLERS
16 x 25"
1.89 chacun
Bien rembourrés de plumes finement broyées et stérilisées. Recouverts d'un coutil qui ne laissera pas passer la plume. Renouvelez les vôtre qui sont défraichis ou usagés.
SOUS-SOL, RAYON 1235

Chez dupuis — Verte Semestrielle

MEUBLES

ET GARNITURES DE MAISON

Ouvert le soir jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.



VERITABLE NOYER fini satiné

Base des meubles de style scandinave. Poignées en noyer. Miroir avec encadrement. Tiroirs à queue d'aronde à l'avant et à l'arrière, avec guidon de nylon.

pièces séparées disponibles

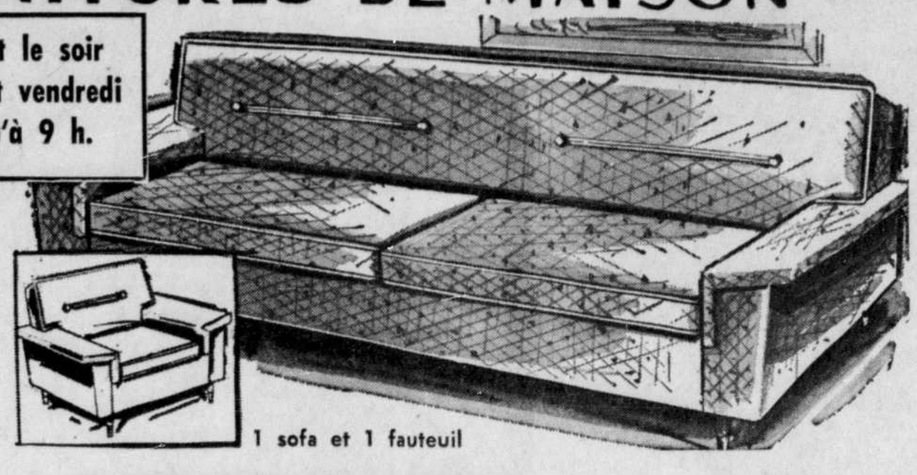
BUREAU TRIPLE (sans miroir)	135.00
MIROIR encadré, 28 x 42"	39.00
SECRETAIRE 4 tiroirs	65.00
TABLE DE CHEVET	35.00

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710

bureau double, bureau simple, miroir, lit ordinaire

$199

aucun versement comptant



1 sofa et 1 fauteuil

MOBILIERS DE VIVOIR

les 2 pièces **$139**

De style moderne et de robuste fabrication. Siège "Polyfoam" et tissu résistant dans un choix de couleurs nouvelles : brun, beige, turquoise.

DUPUIS —



le fauteuil seul **49.95**

CADRE METAL BRUN PHENOL

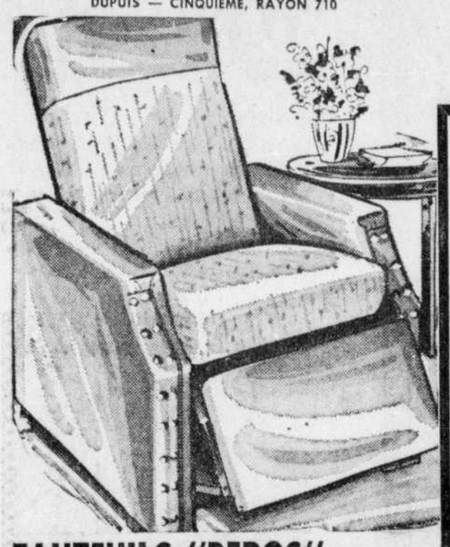
LES 5 PIECES **$89**

Surface Arborite laminé

Mobilier solide, durable. La table avec pieds renforcés et rigides, embouts cuivrés. Quatre chaises solides, siège moelleux rembourré simili-caoutchouc. En ton noyer/beige.

TABLE 36" x 48" S'OUVRANT jusqu'à 60"

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 714



FAUTEUILS "REPOS"

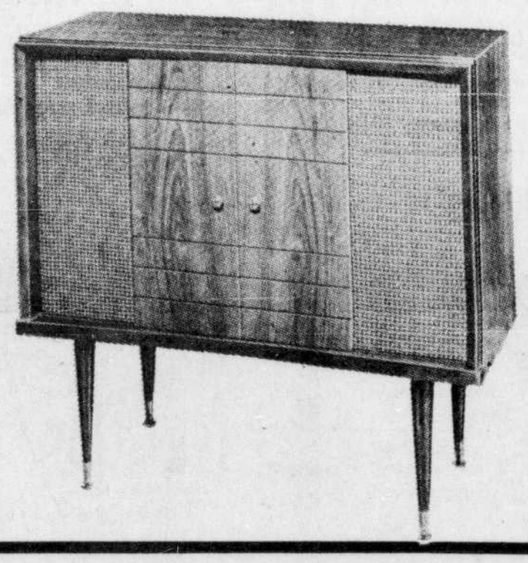
couleurs décoratives choisies

39.95

Siège et dossier à ressorts, dossier inclinable, appuie-pieds caché sous le siège. Couverture cuirette vinyle renforcée et combinée de reps assorti : brun/beige, vert, turquoise, beige/brun, rouge, blanc, noir. Entière GARANTIE Dupuis.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710

RADIO COMBINE RCA VICTOR



nouveau modèle 1962

A-M — HAUTE FIDELITE — STEREO

beau fini NOYER

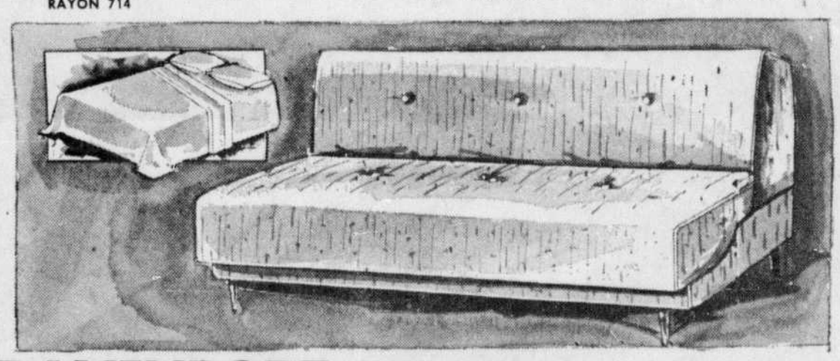
$169

aussi peu que **1.46** par semaine

Le Symphonette

Meuble de dessin Victor-crafted ... Nouveau tourne-disques Collaro automatique. 2 haut-parleurs Duo-cone 6½", haut-parleurs auxiliaires, facultatifs, à supplément. 6 lampes. Bras sonore équilibré. C'est vraiment la TONALITE TOTALE RCA Victor dans toutes les parties de la pièce. Hauteur 30½", encombrement 33 x 16" env.

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 840



DAVENPORT à prix d'aubaine **39.50**

Quel bas prix pour tant de confort. Ce davenport servira de sofa le jour, se transformera en lit double la nuit. Choix de beaux tissus dans plusieurs couleurs en vogue et très décoratives.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711

ALLOCATION D'ÉCHANGE DE $120

TV *Admiral*



Console 23"

Superbe cabinet fini NOYER. Nouveau circuit très puissant. 2 haut-parleurs. Réception claire et nette même dans les régions éloignées.

offre avantageuse pour remplacer votre appareil usagé ORD. **349.00**

allocation d'échange pour votre TV actuel de fabrication canadienne, quel qu'en soit l'état **120.00**

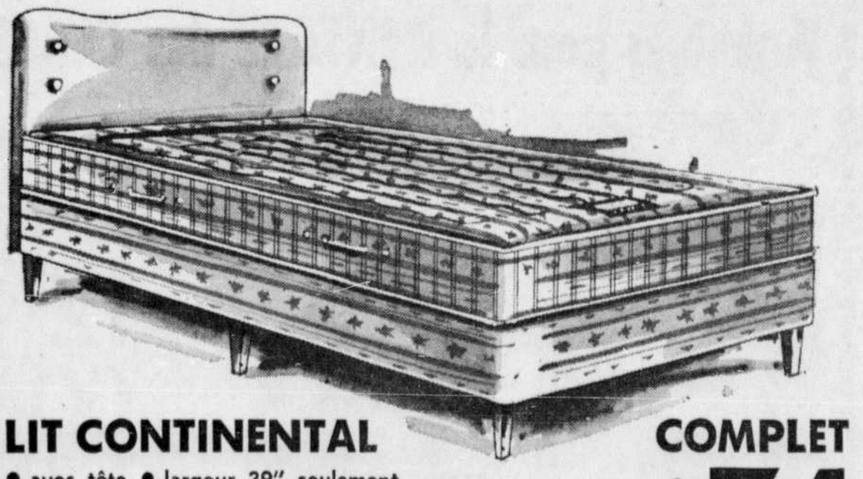
VOUS NE PAYEZ QUE **$229**

aussi peu que **2.00** par semaine

GRATIS :

Contrat de Service de 90 jours pour la ville et la banlieue.

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 843



LIT CONTINENTAL COMPLET **$74**

• avec tête • largeur 39" seulement

Comprenant : matelas à ressorts de bonne qualité, surface piquée ; le sommier-tapissier assorti, monté sur 6 pieds solides ; la tête capitonnée de plastique vinyle beige.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711



BERCEUSES PLATE-FORME

39.95

• Siège et dossier à ressorts • Tissu d'ameublement de qualité • Boiserie noyer • Haut du dossier, devant siège et bras recouverts cuirette Fabrilite épaisse • Tons populaires : brun/beige, beige/brun • Fauteuil de qualité et de grandeur régulière.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710

• bas prix • qualité supérieure • finis : • naturel • érable rouge • noyer pâle

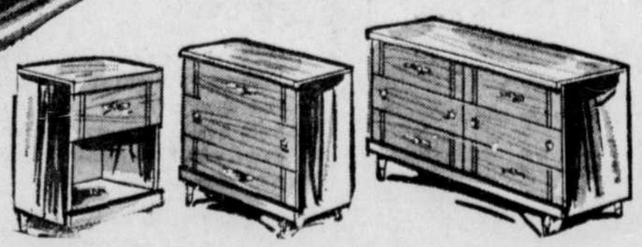
MEUBLES NON PEINTS -- CONTRE-PLAQUE DE MERISIER

• tiroirs à guide central • pieds bouts effilés • poignées cuivrées



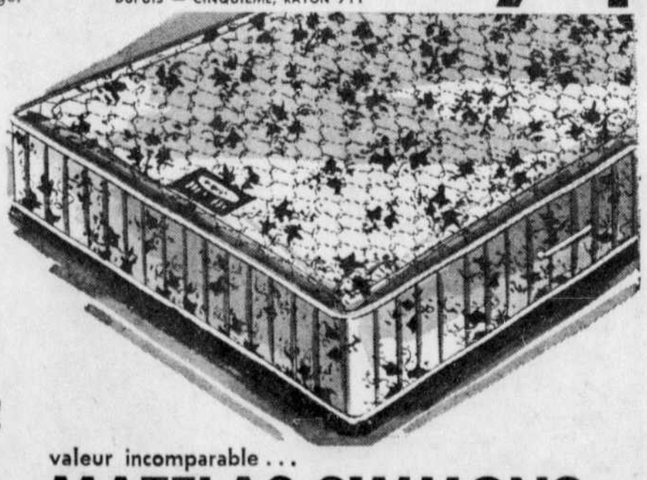
	(Non fini)	(Fini)
Commode 3 tiroirs : 32 x 17 x 10" ..	21.99	24.99
Commode 4 tiroirs : 28 x 17 x 38" ..	25.99	29.99
Commode 5 tiroirs : 28 x 17 x 45" ..	29.99	33.99
Bureau double 6 tiroirs : 54 x 17 x 30"	33.99	38.99
Bureau triple 9 tiroirs : 54 x 17 x 30" ..	47.99	52.99
Table de chevet 1 tiroir : 15 x 15 x 25"	10.99	12.99

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 713









valeur incomparable ...

MATELAS SIMMONS

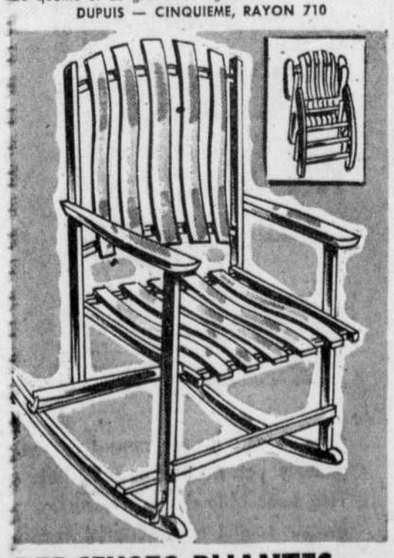
largeurs : 39" et 54" — 312 ressorts dans le 54"

Surface piquée. Ressorts de fort calibre. Epaisse couche de Sisal et 2 épaisseurs de feutre blanc pressé. Rebords pré-fabriqués. Choix de 6 couvertures différentes des plus résistantes.

49.50

SPECIAL

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 711



BERCEUSES PLIANTES

6.99

Extra solides en lattes de bois franc légèrement arquées. Fini vernis naturel. Dossier 24", siège 18".

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 719

Heures d'affaires : **9** h. **30** à **5** h. **30** — Ouvert le soir jeudi et vendredi jusqu'à **9** h. — **VI. 2-6171**

Chez dupuis JOURNÉE DU 2e ÉTAGE



SOLDE ROBES D'ETE

7.92 Ord. 12.99 à 16.99

Grande variété de tissus légers, lavables.

Tailles désassorties 7 à 17, 10 à 18, 14½ à 24½, 46 à 52. Pour tous les goûts et toutes les occasions en crêpe, coton, Terylene ; Arnel ; et autres, tous les coloris à la mode.

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 530



COSTUMES D'AUTOMNE

• **4 modèles (un illustré)**

19.92 Valeur de 29.99

Tissu 100% laine, tailles 8 à 18, tons de brun, magenta, or, émeraude, bleu royal, noir ... 3-pièces comprenant : Jupe droite accompagnée d'une jolie blouse pure soie et d'un gilet droit (tel qu'illustré). 3 autres modèles en étalage.

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 511



PYJAMAS TAILLEUR

2.92 Ord. 4.95 paire

• **dernière nouveauté**

Coton rayé "Dyper". Gilet à col tailleur, manches courtes, pochette. Pantalon long, taille sur élastique. En • turquoise ou • rose en tailles 32 à 40.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 390

VI.2-6171



IMPERMEABLES REVERSIBLES

19.92

doublés satin

En Popeline et tissu importé, ce modèle élégant à col tailleur, manches tombantes, 2 poches pratiques. Autres modèle droit en popeline, col à revers, martingale, manches coupées. Beige /brun, Rouge/noir, Vert/beige. Tailles 8 à 18 (assortiment incomplet).

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 512



GAINES TOUT LASTEX

3.82 Ord. 5.00

marque recherchée

Modèle souple, tout Lastex, aucune attache. Pour grandes tailles seulement : autre modèle avec devant baleiné (tel qu'illustré). En tout 5 modèles différents à votre choix. Idéales à porter maintenant sous les toilettes d'été. BLANC.

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360



PURE SOIE SHANTUNG

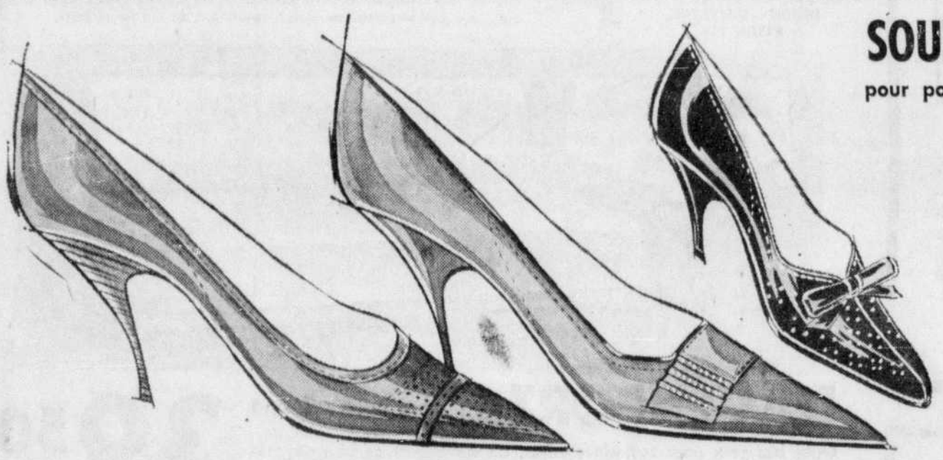
29.92 Ord. 35.00

robe et boléro

La même fantaisie de "jours" agrémente l'encolure carrée de la robe et le bas du boléro. Jupe à mince doublure soyeuse. Belle qualité de soie légère shantung en noir, brun, vert, bleu marine. Tailles 14½ à 24½.

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 531



SOULIERS de marques renommées

pour porter dès maintenant ou à l'automne

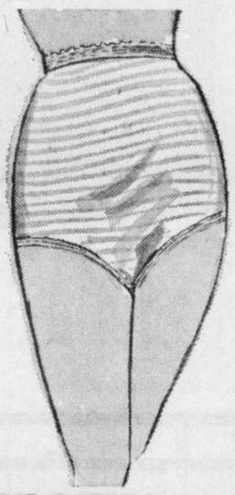
pointures 5 à 9½ — largeurs AAA — AA et B dans le groupe. Ord. 12.95 à 18.95

paire **8.22**

Bel asortiment d'escarpins de fantaisie avec joli ornement ou appliqué. Choix de brun moyen ou brun Cognac, aussi cuir noir, empeigne unie ou perforée. Tous pour vous chausser de façon aussi élégante que confortable.

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 470



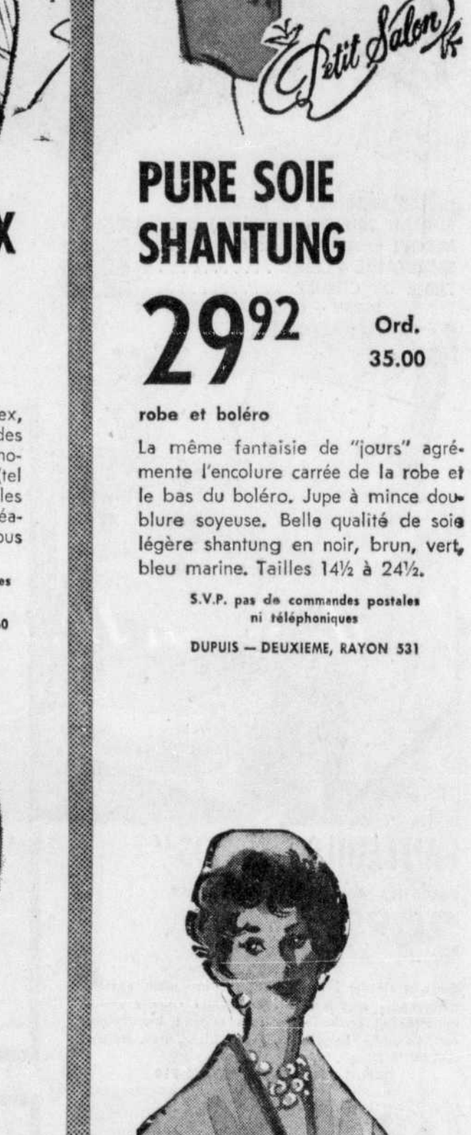
CULOTTES TRICOT NYLON

EXTENSIBLE

.82

Modèle court "brief" populaire. Elastique à la taille au bas. Convenant à toutes les tailles. EXTENSIBLE, en blanc, bleu, rose, vert, jaune, noir. Légères, lavables.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 380



MANTEAUX MI-SAISON

pour dames et jeunes filles

$22 Ord. 39.99

Coupe droite ou légèrement évasée, grandes poches, manches nouvelles. Tous avec belle doublure satin . . Mohair soufflé et tissu effet tweed dans ce groupe pour 10-16 ans . . . • rose • beige • bleu • or • vert

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 510

Aubaines pour la RENTREE des CLASSES



CHEMISES TERYLENE*

LAVABLES SANS REPASSAGE

encolures 11 à 14½

3.29

2 pour 6.50

Manches longues, col à pointes courtes, pochette, de confection soignée. Populaires manchettes 2-façons. Tout BLANC aussi fines rayures rouge, bleu sur fond blanc.

*CIL. Fibre polyester

VI. 2-6171

DUPUIS — MEZZANINE DE MONTIGNY, RAYON 661



S.V.P., pas de commandes postales ni téléphoniques

COMPLETS 1 PANTALON 12.95

COMPLETS 2 PANTALONS 15.95

worsted de rayonne
6 à 18 ans

Pour les écoliers, collégiens, c'est l'aubaine en vue de la rentrée des classes. Veston croisé à 3 boutons. Pantalons avec plis et glissière, revers. Fin worsted à petits motifs et quadrillés • gris • bleu • brun • vert.

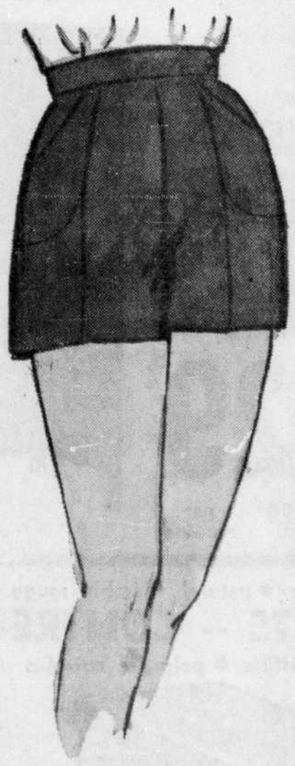
DUPUIS — MEZZANINE DE MONTIGNY, RAYON 660

SCULPTURE SUR GLACE

AU 4e ETAGE CHEZ DUPUIS
JEUDI LE 3 AOUT de 7 à 8 h. p.m.

M. Marc Paup
du restaurant Dagwood,
Société des Chefs de cuisine

M. Wilfried Schopp
du restaurant Suzie Wong,
Société des Chefs de cuisine



POUR TAILLES FORTES

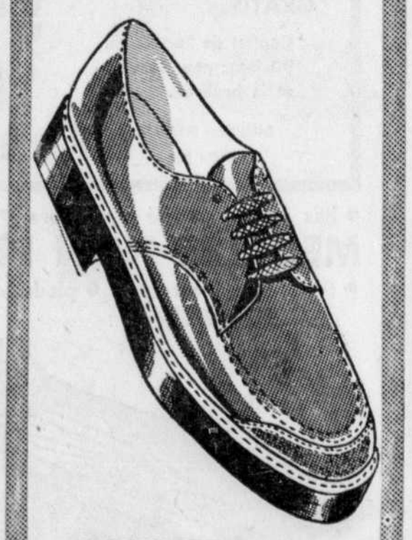
SHORTS POPELINE
38-40 et 42

1.92 Ord. 3.99

Voilà les shorts qu'il faut à celles qui habillent "plus grand" mais qui veulent aussi suivre la mode du jour. Belle qualité tissu popeline en noir, beige, vert, bleu. Modèle 2 poches de confection soignée.

S.V.P. pas de commandes postales ni téléphoniques

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 540



SOULIERS "MITCHELL"

parfaits pour jeunes campeurs : garçons ou fillettes.

Ord. 4.95 **3.92**

Pointures 11 à 3. CUIR BRUN épais pour ce mocassin lacé à bouts doubles plus durables, semelles caoutchouc Biltrite, talons caoutchouc. Nouvelle forme semi-pointue. Aussi autre modèle uni, lacé (non illustré).

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472